



BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

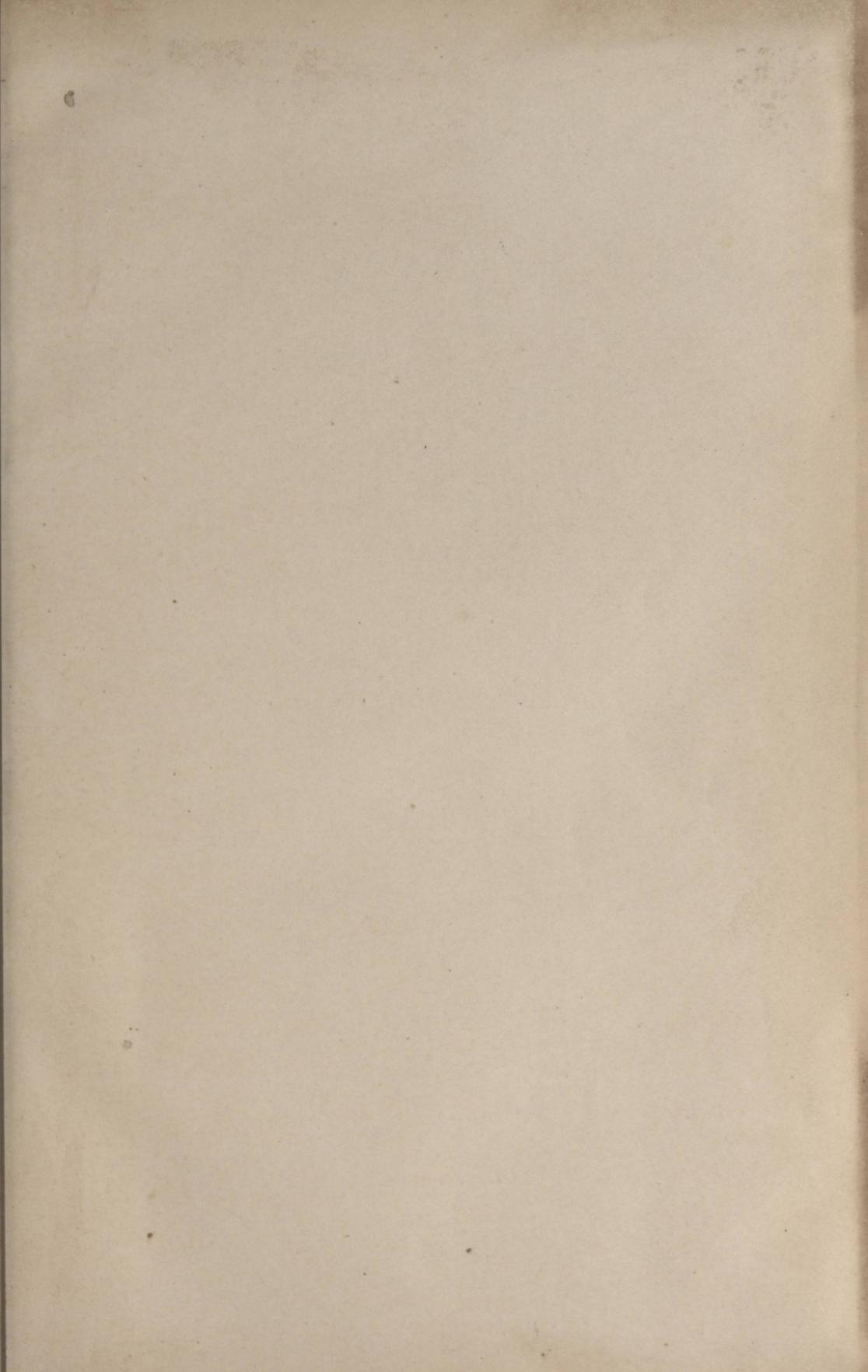
6875
e328

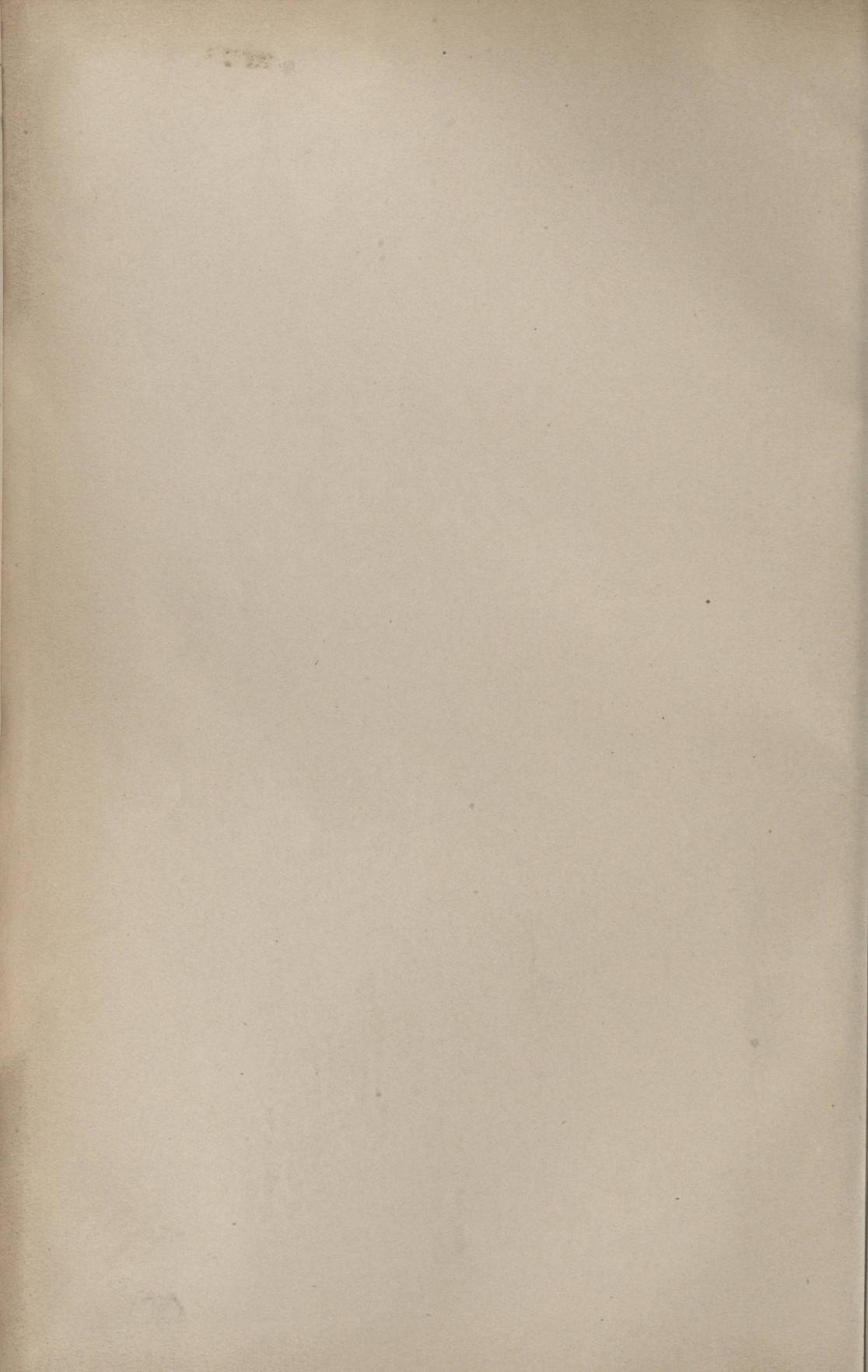
J
103
H44
1902

CANADA. PARLEMENT.
C. des C.
Procès-verbaux.

3478







5787
P.L.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, jeudi, 13 février 1902

La Chambre se réunit ;

PRIÈRES.

Un message est reçu de Son Excellence le Gouverneur général, désirant la présence immédiate de la Chambre dans la salle des séances du Sénat.

La Chambre s'y rend en conséquence ; et de retour,—

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu des juges choisis pour l'instruction des pétitions d'élection, conformément à l' "Acte des Elections Fédérales Contestées," des certificats et rapports concernant les élections,—

Pour le district électoral de la division ouest du comté de Durham ;

Pour le district électoral de York, N.-B. ; et

Pour le district électoral de Lisgar ;

Et les dits certificats et rapports sont lus, comme suit :—

ELECTION CONTESTEE DE LA DIVISION OUEST DE DURHAM.

Dans la Haute Cour de Justice pour Ontario.

ACTE DES ELECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un membre de la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Durham-Ouest, tenue le 31ème jour d'octobre, A.D. 1900, et le 7ème jour de novembre, A.D. 1900,

Entre

CHARLES BURNHAM,

Pétitionnaire ;

et

CHARLES JONAS THORNTON et

THOMAS BINGHAM,

Défendeurs.

Le dix-septième jour de juin, A. D., 1901.

A l'honorable Orateur

de la Chambre des Communes du Canada.

Nous, l'honorable William Glenholme Falconbridge, Juge en chef du Banc du Roi de la province d'Ontario, et l'honorable William Purvis Rochfort Street, l'un des juges de la dite cour, certifions par les présentes que le pétitionnaire, Charles Burnham,

électeur du district électoral de Durham-Ouest, a allégué, par sa pétition ci-jointe, que le défendeur, Thomas Bingham, était officier-rapporteur à la dite élection et qu'un certain Robert Beith, qui n'est pas partie à la dite pétition, était le seul candidat régulièrement présenté à la dite élection ; que le défendeur, Charles Jonas Thornton, prétend avoir été candidat à la dite élection, mais que sa présentation comme tel était nulle et de nul effet vu qu'il n'avait pas rempli les prescriptions du Statut ; que le défendeur, Thomas Bingham,—bien que le dit Robert Beith fut le seul candidat régulièrement présenté, comme susdit, et qu'il eut, en conséquence, le droit d'être déclaré élu,—a refusé de le déclarer élu et qu'il n'a pas non plus déclaré le dit Robert Beith ou le dit Charles Jonas Thornton comme ayant été élus, et que le pétitionnaire, en conséquence demandait qu'il fut enjoint au dit répondant, Thomas Bingham, de déclarer le dit Robert Beith comme ayant été élu ou qu'il soit reconnu comme ayant été ainsi élu. Entre temps, le pétitionnaire a allégué que le défendeur, Charles Jonas Thornton, n'avait pas droit d'être déclaré élu malgré qu'il ait été constaté qu'il avait été régulièrement présenté et qu'il avait obtenu une majorité des votes inscrits à la dite élection, parce que le dit défendeur, Charles Jonas Thornton, s'était rendu coupable, à la dite élection, par lui-même et ses agents, de manœuvres frauduleuses qui, à tout événement, annulaient l'élection du dit Charles Jonas Thornton.

La dite pétition à raison de certaines objections préliminaires et d'un appel à la Cour Suprême du Canada, n'a été produite que le dixième jour de mai, A.D. 1901, et a été entendue par nous en la ville de Cobourg les 7ème et 8ème jours de juin 1901 ; alors, après avoir entendu la preuve faite, et le pétitionnaire ayant abandonné sa demande à l'effet de faire déclarer le dit Robert Beith comme ayant été élu, nous avons décidé et adjugé que William L. Gerrie, un agent du dit répondant, Charles Jonas Thornton, à la dite élection, s'étant rendu coupable de manœuvres frauduleuses à la dite élection, mais hors la connaissance ou sans le consentement du dit Charles Jonas Thornton, alors que le dit Charles Jonas Thornton a abandonné toute prétention d'être déclaré comme ayant été élu.

Nous certifions de plus et faisons rapport comme suit :—

Qu'il n'a pas été prouvé, que quelque manœuvre frauduleuse ait été pratiquée à la connaissance ou avec le consentement d'aucun des candidats à la dite élection.

Que lors de l'instruction, la seule personne reconnue coupable de manœuvres frauduleuses est William L. Gerrie, du township de Clark, dans le comté de Durham.

Que nous n'avons pas raison de croire que des manœuvres frauduleuses aient été pratiquées dans une mesure considérable à la dite élection.

Qu'à part le fait que certaines accusations de corruption mentionnées dans les allégations attachées à la dite pétition n'ont pas été portées devant nous, nous n'avons aucune raison de croire que l'enquête sur les opérations de la dite élection ait été rendue incomplète par le fait d'aucune des parties à la pétition ; et nous ne sommes pas d'avis qu'il soit nécessaire de faire une autre enquête pour s'assurer si des manœuvres frauduleuses ont été pratiquées dans une mesure considérable à l'élection.

Et nous faisons, de plus, rapport qu'à la dite élection ni le dit Charles Jonas Thornton ni le dit Robert Beith n'ont été déclarés élus, et que la dite élection a été et est nulle.

Nous annexons aux présentes copie des notes de la preuve faite lors de l'instruction de la dite pétition.

W. G. FALCONBRIDGE, *J. en C. B.R.*

W. P. R. STREET, *J.*

Dans la Haute Cour de Justice pour Ontario.

ACTE DES ELECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un membre de la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Durham-Ouest, tenue le 31ème jour d'octobre, A.D. 1900, et le 7ème jour de novembre, A.D. 1900.

CHARLES JONAS THORNTON,

Pétitionnaire ;

et

THOMAS BINGHAM,

Défendeur.

Le dix-septième jour de juin, A.D. 1901.

A l'honorable Orateur

de la Chambre des Communes du Canada.

Nous, l'honorable William Glenholme Falconbridge, Juge en chef du Banc du Roi, de la province d'Ontario, et l'honorable William Purvis Rochfort Street, l'un des juges de la dite cour, certifions par les présentes que le pétitionnaire Charles Jonas Thornton allègue dans sa pétition ci-jointe que lors de la dite élection susmentionnée, il était candidat, ainsi qu'un certain Robert Beith, qui n'est pas partie à la dite pétition ; que lui, le dit pétitionnaire, a obtenu la majorité des votes à la dite élection, mais que le défendeur, Thomas Bingham, qui agissait en qualité d'officier-rapporteur, a refusé de le déclarer, lui le pétitionnaire, comme étant élu ; et que le dit défendeur n'a déclaré aucun des dits candidats comme ayant été élu. Le pétitionnaire a demandé qu'il soit ordonné au dit défendeur de le déclarer, lui le pétitionnaire, comme ayant été régulièrement élu. Nous certifions en outre que la dite pétition, qui a été produite le 9ème jour de février, A.D. 1901, étant la seule pétition alors existante au sujet de la dite élection, est venue pour être entendue par nous le dit jour, au palais de justice, en la ville de Cobourg, et la preuve faite tant pour le pétitionnaire que pour le défendeur, ainsi que pour un certain Thomas J. McMurtry, électeur de la dite division électorale, qui demandait d'être aussi inscrit comme co-défendeur, a été prise par nous, et nous avons adjugé ensuite que la dite pétition devait être déboutée.

Nous annexons aux présentes copie des notes de la preuve.

Aucune manœuvre frauduleuse n'est mentionnée dans la dite pétition.

W. G. FALCONBRIDGE, *J. en C. B.R.*

W. P. R. STREET, *J.*

ELECTION CONTESTEE DE YORK, N.-B.

Cour Suprême du Nouveau-Brunswick.

SAINT-JEAN, N.-B., 11 juin 1901.

COUR D'ELECTION, DISTRICT ÉLECTORAL, COMTÉ DE YORK, PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

JOSEPH McLEOD,

Pétitionnaire ;

et

ALEXANDER GIBSON (Junior),

Défendeur.

Nous, les soussignés, William Henry Tuck, Juge en chef, et Daniel Lionel Hanington, Juge puisné, de la Cour Suprême de la province du Nouveau-Brunswick, certifions par les présentes que, lors de l'instruction, à Frédéricion, dans le comté de

York, le 3ème jour de juin courant, d'une pétition d'élection se plaignant de l'élection irrégulière du défendeur (Alexander Gibson, Junior), après certains préliminaires, l'avocat du défendeur a admis que les agents du défendeur avaient pratiqué des manœuvres frauduleuses suffisantes pour annuler l'élection ; et le pétitionnaire ayant été appelé, et n'ayant produit aucune preuve, nous avons décidé que Alexander Gibson, Junior, député du district électoral de York, n'avait pas été régulièrement élu et que son élection était nulle.

W. H. TUCK.

D. L. HANINGTON.

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Communes du Canada,
Ottawa.

ELECTION CONTESTEE DE LISGAR.

In re Election d'un membre de la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Lisgar, dans la province du Manitoba.

Nous, l'honorable Albert Clements Killam, Juge en chef du Manitoba, et l'honorable Joseph Dubuc, l'un des juges de la Cour du Banc du Roi dans le Manitoba, avons l'honneur de faire rapport comme suit :—

1. Le 19ème jour de juin, A.D. 1901, au village de Carman, dans le district électoral de Lisgar, dans la province du Manitoba, il nous a été présenté pour instruction, conformément à l'Acte des Elections Fédérales Contestées et ses amendements, une pétition portant que Robert Lorne Richardson avait été irrégulièrement déclaré élu comme membre de la Chambre des Communes du Canada, lors d'une élection tenue le 31ème jour d'octobre, A.D. 1900, et énonçant que des manœuvres frauduleuses avaient été pratiquées à la dite élection par le dit Robert Lorne Richardson et ses agents.

2. Nous avons procédé à l'instruction de la dite pétition les 20ème et 21ème jours de juin dernier, alors que nous l'avons ajournée pour la continuer le 8ème jour de juillet, A.D. 1901, au village de Manitou, dans le dit district électoral. Au jour en dernier lieu mentionné, nous avons repris la dite instruction qui a été continuée les 9ème, 10ème et 11ème jours de juillet, et nous avons réservé notre décision sur les faits allégués dans la dite pétition.

3. Après mûre délibération en l'espèce, nous avons décidé, le 20ème jour de juillet, en la cité de Winnipeg, dans la dite province, que le dit Robert Lorne Richardson n'avait pas été élu régulièrement comme il est dit ci-dessus, et que la dite élection était nulle.

4. Qu'il n'a pas été prouvé que des manœuvres frauduleuses ont été pratiquées par le dit Robert Lorne Richardson ou à sa connaissance et avec son consentement à la dite élection.

5. Qu'il a été prouvé au cours de la dite instruction, que les personnes suivantes avaient pratiqué des manœuvres frauduleuses, savoir :—

Frank Williams, de Carman ;
John Henry Ferguson, de Carman ;
John Squires, de Carman ;
James Brown, du township 6, rang 3 ouest ;
William Kilpatrick et George Bruce, du même township ;
Charles H. Edwards, de Carman ;
Elijah Brown, de Roland ;
Thomas H. Sharpe, de Carman ;
George Sexsmith, de Baldur ;
Amédée Cléroux, de Mariapolis ;

Vaste Lebeau, Médéric Durocher, Jean-Baptiste Forget, Moïse Landry, Elie Trottier Eustache Lafrenière, tous du district électoral de Lisgar ; et Jehan DeFrôment, de Notre-Dame de Lourdes, tous du Manitoba.

6. Que nous n'avons aucune raison de croire que des manœuvres frauduleuses aient été pratiquées dans une mesure considérable à la dite élection.

7. Que nous ne sommes pas d'avis que l'enquête sur les opérations de l'élection a été rendue incomplète par le fait d'aucune des parties à la pétition, et qu'il n'est pas nécessaire de faire une nouvelle enquête pour constater si des manœuvres frauduleuses ont été pratiquées dans une mesure considérable.

Nous annexons aux présentes, copie des notes de la preuve faite au cours de la dite instruction.

Le tout respectueusement soumis.

A. C. KILLAM, *J. en C. du Man.*
J. DUBUC, *J.*

Winnipeg, 31 juillet 1901.

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Communes du Canada.

Et il est ordonné que les dits certificats et rapports soient entrés dans les journaux de cette Chambre.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre que, conformément au chapitre 9, clause 46, des Statuts révisés, il a adressé ses divers mandats au greffier de la Couronne en Chancellerie, lui enjoignant de préparer de nouveaux brevets d'élection pour les dits districts électoraux respectivement.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre qu'il a reçu des juges choisis pour l'instruction des pétitions d'élection, conformément à l'Acte des Elections Fédérales Contestées, un certificat concernant l'élection pour le district électoral de Victoria, C.A.

Et le dit certificat est lu comme suit :—

ELECTION CONTESTEE DE VICTORIA, C.A.

Dans la Cour Suprême de la Colombie Anglaise.

ACTE DES ELECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES ET SES AMENDEMENTS.

Election de membres de la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Victoria, Colombie Anglaise, tenue les 31ème jour d'octobre et le 7ème jour de novembre 1900.

Puissance du Canada,
Province de la Colombie Anglaise, }
Savoir :

Entre

ANDREW FAIRFULL, THOMAS DUNN et MARCUS GEORGE PHIPPS,
Pétitionnaires ;

et

EDWARD GAWLER PRIOR et THOMAS EARLE,
Défendeurs.

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Communes du Canada.

Les soussignés, deux des juges de la Cour Suprême de Sa Majesté pour la Colombie Anglaise, devant lesquels la dite affaire a été instruite le 2ème jour de décembre, A.D. 1901, certifient par les présentes qu'ils ont décidé que l'élection du défendeur susmentionné, Edward Gawler Prior, comme membre de la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Victoria, Colombie Anglaise, est nulle et de nul effet à raison du fait que le dit Edward Gawler Prior s'est rendu coupable, par ses

agent ou agents ou autres personnes en son nom, de louage ou de promesse de paiement de chevaux, attelages, voitures ou autres véhicules, dans le but de transporter des voteurs aux bureaux de votation ou dans les environs et de les en ramener, lors de la dite élection, contrairement aux dispositions de la clause 113 de l'Acte des Elections Fédérales, bien que ces infractions aient été commises hors la connaissance ou le consentement du dit Edward Gawler Prior.

Et la dite pétition, en ce qui concerne le défendeur, Thomas Earle, a été déboutée avec dépens.

Daté à Victoria, le 18ème jour de décembre 1901.

GEORGE A. WALKEM, J.
ARCHER MARTIN, J.

Et il est ordonné que le dit certificat soit entré dans les journaux de la Chambre.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre que conformément au chapitre 9, clause 46, des Statuts révisés, il a adressé son mandat au greffier de la Couronne en Chancellerie, lui enjoignant de préparer un nouveau bref d'élection pour le dit district électoral.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre qu'il a reçu des juges choisis pour la décision des pétitions d'élections, conformément à l' "Acte des Elections Fédérales Contestées," des certificats et rapports concernant les élections,—

Pour le district électoral de la cité d'Ottawa ;

Pour le district électoral de Cornwall et Stormont ;

Pour le district électoral de Charlotte ;

Pour le district électoral de la division-sud du comté d'Ontario ; et

Pour le district électoral de la division nord du comté de Bruce.

Et les dits certificats et rapports sont lus, comme suit :—

ELECTION CONTESTEE DE LA CITE D'OTTAWA.

Dans la Haute cour de Justice.

ACTE DES ELECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un membre de la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de la cité d'Ottawa, tenue le 31e jour d'octobre, A.D. 1900, et le 7e jour de novembre, A.D. 1900.

Entre

FRANK ROBINSON,

Pétitionnaire ;

et

NAPOLEON A. BELCOURT,

Défendeur.

Les soussignés, deux des juges de la Haute cour de Justice pour Ontario, certifient par les présentes qu'le 20e jour de septembre 1901, en la cité d'Ottawa, dans le district électoral ci-dessus nommé, nous avons tenu une cour pour l'instruction de la pétition entre les dites parties concernant l'élection susdite.

1. A la dite cour, un avocat a comparu pour le dit pétitionnaire et a déclaré qu'il n'était pas prêt à faire de preuve à l'appui de la dite pétition, et en effet aucune preuve n'a été produite dans l'espèce.

Nous avons, en conséquence, décidé et adjugé que le dit Napoléon A. Belcourt, le député dont l'élection était mise en cause par la dite pétition, avait été régulièrement élu, et nous avons alors débouté la dite pétition avec dépens.

Dans la dite pétition il était allégué que des manœuvres frauduleuses avaient été pratiquées à la dite élection, mais comme nulle preuve n'a été faite à ce sujet lors

de l'instruction, nous faisons rapport qu'il n'a pas été prouvé devant nous que des manœuvres frauduleuses aient été pratiquées par aucun des candidats à la dite élection ou à sa connaissance ou avec son consentement.

2. Nous n'avons aucun moyen de nous assurer si des manœuvres frauduleuses ont été pratiquées, ou non, dans une mesure considérable à la dite élection.

3. Nous n'avons aucune raison de croire que l'enquête sur les opérations de l'élection a été rendue incomplète par le fait d'aucune des parties à la dite pétition ou qu'il soit nécessaire de faire une nouvelle enquête pour constater si des manœuvres frauduleuses ont été pratiquées dans une mesure considérable.

J. A. BOYD, C.

W. G. FALCONBRIDGE, J. en C.B.R.

Donné à Osgoode Hall, ce 30e jour de septembre 1901.

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Communes,
Ottawa.

ELECTION CONTESTEE DE LA CITE D'OTTAWA.

Dans la Haute Cour de Justice.

ACTE DES ELECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un membre de la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de la cité d'Ottawa, tenue le 31ème jour d'octobre, A.D., 1900, et le 7ème jour de novembre, A.D. 1900.

Entre

DOLORE POIRIER,

Pétitionnaire;

et

THOMAS BIRKETT,

Défendeur.

Les soussignés, deux des juges de la Haute Cour de Justice pour Ontario, certifient par les présentes que le 16ème jour de septembre 1901, en la cité d'Ottawa, dans le district électoral susdit, nous avons tenu une cour pour l'instruction de la pétition entre les dites parties concernant l'élection susmentionnée.

1. A la dite cour, un avocat a comparu pour le dit pétitionnaire et a déclaré qu'il n'était pas prêt à faire de preuve à l'appui de la dite pétition, et en effet aucune preuve n'a été produite dans l'espèce.

En conséquence, nous avons décidé et adjugé que le dit Thomas Birkett, le député dont l'élection était mise en cause par la dite pétition, avait été régulièrement élu, et nous avons alors débouté la dite pétition avec dépens.

Dans la dite pétition, il était allégué que des manœuvres frauduleuses avaient été pratiquées à la dite élection, mais comme nulle preuve n'a été faite à ce sujet lors de l'instruction, nous faisons rapport qu'il n'a pas été prouvé devant nous que des manœuvres frauduleuses aient été pratiquées par aucun des candidats à la dite élection ou à sa connaissance ou avec son consentement.

2. Nous n'avons aucun moyen de nous assurer si des manœuvres frauduleuses ont été pratiquées, ou non, dans une mesure considérable à la dite élection.

3. Nous n'avons aucune raison de croire que l'enquête sur les opérations de l'élection a été rendue incomplète par le fait d'aucune des parties à la dite pétition ou qu'il soit nécessaire de faire une nouvelle enquête pour constater si des manœuvres frauduleuses ont été pratiquées dans une mesure considérable.

J. A. BOYD, C.

HUGH MACMAHON, J.

Donné à Osgoode Hall, ce 30ème jour de septembre 1901.

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Communes,
Ottawa.

ELECTION CONTESTEE DE CORNWALL ET STORMONT.

Dans la Haute Cour de Justice.

ACTE DES ELECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un membre de la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral du comté de Cornwall et Stormont, tenue le 31ème jour d'octobre et le 7ème jour de novembre, A.D. 1900.

Entre

CHRISTOPHER FRASER McRAE,

Pétitionnaire;

et

ROBERT A. PRINGLE,

Défendeur.

Nous soussignés, deux des juges de la Haute Cour de Justice pour Ontario, certifiés par les présentes que le 21ème jour de septembre 1901, nous avons tenu, en la ville de Cornwall, dans le dit district électoral, une cour pour l'instruction de la pétition entre les dites parties concernant la dite élection.

1. A la dite cour a comparu, pour le pétitionnaire, un avocat qui a déclaré n'être pas prêt à produire de preuve à l'appui de la dite pétition, et en effet aucune preuve n'a été produite dans l'espèce.

En conséquence, nous avons décidé et adjugé que le dit Robert A. Pringle, le député dont l'élection était mise en cause par la dite pétition, avait été élu régulièrement; et, avec le consentement de l'avocat du répondant, nous avons renvoyé la dite pétition sans dépens.

Il était allégué dans la dite pétition que des manœuvres frauduleuses avaient été pratiquées à la dite élection, mais comme nulle preuve n'a été faite à ce sujet lors de l'instruction, nous faisons rapport qu'il n'a pas été prouvé devant nous que quelque manœuvre frauduleuse ait été pratiquée par aucun des candidats à la dite élection ou à sa connaissance ou avec son consentement.

2. Nous n'avons aucun moyen de nous assurer si des manœuvres frauduleuses ont été pratiquées, ou non, dans une mesure considérable, à la dite élection.

Nous n'avons aucune raison de croire que l'enquête sur les opérations de l'élection a été rendue incomplète par le fait d'aucune des parties à la dite pétition ou qu'il soit nécessaire de faire une nouvelle enquête pour constater si des manœuvres frauduleuses y ont été pratiquées dans une mesure considérable.

J. A. BOYD, C.

W. G. FALCONBRIDGE, J. en C. B.R.

Donné à Osgoode Hall, ce 30ème jour de septembre 1901.

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Communes,
Ottawa.

ELECTION CONTESTEE DE LA DIVISION SUD DU COMTE D'ONTARIO.

Dans la Haute Cour de Justice.

ACTE DES ELECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un membre de la Chambre des Communes pour le district électoral de

la division sud du comté d'Ontario, tenue le 31ème jour d'octobre et le 7ème jour de novembre, A.D. 1900.

Entre

WILLIAM SMITH,

Pétitionnaire;

et

WILLIAM ROSS,

Défendeur.

Le premier jour d'octobre 1901.

A l'honorable Orateur

de la Chambre des Communes du Canada.

Nous, l'honorable Thomas Ferguson et l'honorable William Purvis Rochfort Street, juges de la Haute Cour de Justice pour Ontario, certifions que conformément à l'Acte des Elections Fédérales Contestées, nous avons tenu, le 21ème jour de septembre 1901, une cour en la ville de Whitby, dans le comté d'Ontario, pour l'instruction de la pétition d'élection entre les parties ci-dessus concernant la dite élection à laquelle le dit William Ross a été déclaré régulièrement élu.

Qu'aucune preuve n'ayant été produite à l'appui de la dite pétition, nous avons décidé et adjugé que le dit William Ross avait été régulièrement déclaré élu à la dite élection, et nous avons renvoyé la dite pétition.

Qu'aucune preuve n'ayant été produite comme susdit, il n'a pas été prouvé que quelque manœuvre frauduleuse ait été pratiquée par aucun candidat à la dite élection ou à sa connaissance ou avec son consentement, et que vu qu'aucune preuve n'a été produite comme susdit, il nous est impossible de dire s'il y a raison de croire que des manœuvres frauduleuses aient été pratiquées dans une mesure considérable à la dite élection.

Qu'en dehors du fait qu'aucune preuve n'a été produite à l'appui de la dite pétition, nous n'avons aucune raison de croire que l'enquête sur les opérations de l'élection a été rendue incomplète par le fait d'aucune des parties à la pétition ; et nous sommes d'avis qu'il n'est pas nécessaire de faire une nouvelle enquête pour s'assurer si des manœuvres frauduleuses ont été pratiquées dans une mesure considérable à la dite élection.

THOMAS FERGUSON, *J. Div. Ch. H.C.J.*
WM P. R. STREET, *J.D.B.R., H.C.J.*

ELECTION CONTESTEE DU COMTE DE CHARLOTTE.

Canada

Province du Nouveau-Brunswick.

Dans la cour d'Election.

ACTE DES ELECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Dans l'affaire de la pétition d'élection pour le district électoral du comté de Charlotte.

WILLARD H. BERRY,

Pétitionnaire ;

vs

GILBERT W. GANONG.

Défendeur.

Autre procédure devant l'honorable P. A. Landry et l'honorable Fred. E. Barker, juges nommés pour l'instruction de la dite pétition d'élection au palais de justice du comté, Saint-André, dans le dit district électoral, mardi, le vingt-neuvième jour d'octobre, A.D. 1901, à dix heures de l'avant-midi, date et lieu auxquels la dite cour s'était ajournée le mardi, vingt-troisième jour de juillet, A.D. 1901.

Etaient présents,—

Pour le pétitionnaire: M. Walker H. Trueman;

Pour le répondant: M. N. Cockburn, C.R.

M. William H. Fry, sténographe officiel.

M. Trueman a déclaré à la cour qu'il ne se proposait pas d'appeler de témoins à l'appui de la pétition en cette cause.

Cockburn, C.R. : Alors, plaise à Vos Honneurs, j'ai à demander que la pétition de William H. Berry contre Gilbert W. Ganong soit renvoyée, mais vu certaines conditions convenues entre les parties, je n'appuierai pas sur la question des dépens contre le pétitionnaire, mais je consens à ce que la pétition soit renvoyée sans dépens.

Par la cour: Alors la pétition de William H. Berry contre Gilbert W. Ganong est maintenant renvoyée sans dépens.

Alors la cour s'est ajournée *sine die*.

MELVILLE N. COCKBURN,
Registraire.

A l'honorable

Orateur de la Chambre des Communes,
Ottawa.

ELECTION CONTESTEE DE LA DIVISION NORD DU COMTE DE BRUCE.

Dans la Haute Cour de Justice.

ACTE DES ELECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un membre de la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de la division nord du comté de Bruce, tenue les 13^e et 20^e jours de mars, A.D. 1901.

Entre

JAMES MCALPINE,

Pétitionnaire;

et

JAMES HALLIDAY,

Défendeur.

Les soussignés, deux des juges nommés pour l'instruction des pétitions d'élection en vertu du dit Acte, certifient par les présentes,—

1. Que le mardi, dixième jour de novembre 1901, nous avons tenu une cour pour l'instruction de la pétition relative à l'élection susmentionnée, en la ville de Warton, dans le dit district électoral.

2. Qu'au cours de l'instruction de la dite pétition il n'a pas été prouvé que des manœuvres frauduleuses aient été pratiquées par le susnommé James Halliday, le député dont l'élection était mise en cause, ou par aucuns agent ou agents, en son nom; et, en conséquence, nous avons renvoyé la dite pétition, mais sans rien ordonner quant aux dépens.

3. Nous certifions, de plus,—

(a) Qu'il n'a pas été prouvé devant nous que des manœuvres frauduleuses aient été pratiquées par aucun des candidats à la dite élection ou à sa connaissance ou avec son consentement.

(b) Qu'il n'a pas été prouvé lors de l'instruction que quelque personne ait pratiqué quelque manœuvre frauduleuse.

(c) Qu'il n'y a pas raison de croire que des manœuvres frauduleuses aient été pratiquées dans une mesure considérable à la dite élection.

En foi de quoi nous avons signé ce 28^e jour de décembre 1901.

J. A. BOYD, C.
HUGH McMAHON, J.

A l'honorable

Orateur de la Chambre des Communes,
Ottawa.

Et il est ordonné que les dits certificats et rapports soient entrés dans les journaux de la Chambre.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre qu'il a reçu du registraire de la Cour Suprême du Canada des copies certifiées des jugements et décisions rendus par la dite cour dans les appels des décisions des juges d'instruction des cours inférieures concernant les élections suivantes, savoir :—

Pour le district électoral de Beauharnois ;
Pour le district électoral de Burrard ;
Pour le district électoral de Victoria, C.A. ;
Pour le district électoral des Deux-Montagnes ;
Pour le district électoral de Terrebonne.

Et les dits jugements et décisions sont lus comme suit :—

ELECTION CONTESTEE DE BEAUHARNOIS.

Dans la Cour Suprême du Canada.

MARDI, le vingt-neuvième jour d'octobre, A.D. 1901.

Présents :

Le Très Honorable Sir HENRY STRONG, Chevalier, Juge en chef.
L'honorable juge TASCHEREAU.
L'honorable juge SEDGEWICK.
L'honorable juge GIROUARD.
L'honorable juge DAVIES.

L'honorable juge GWYNNE étant absent, son jugement a été prononcé par le très honorable juge en chef, conformément au Statut à cet effet.

ACTE DES ELECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de l'élection d'un membre de la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Beauharnois, tenue le 30 octobre et le 7 novembre 1900, dates respectives de la présentation et de la votation,

Entre

GEORGE M. LOY,

(Défendeur) appelant;

et

JOSEPH EMERY POIRIER,

(Pétitionnaire) intimé.

L'appel de l'appelant susnommé du jugement de la Cour Supérieure pour la province de Québec siégeant dans et pour le district de Beauharnois, rendu dans la cause susdite le vingt-septième jour d'avril dans l'année de Notre Seigneur mil neuf cent un, étant venu devant cette cour pour y être entendu le premier jour d'octobre dans l'année de Notre Seigneur mil neuf cent un, en présence des avocats de l'appelant et de l'intimé; après avoir entendu la plaidoirie des avocats susdits, il a plu à cette cour d'or-

donner que le dit appel fut réservé pour jugement ; et le dit appel étant venu ce jour pour jugement, cette cour a ordonné et adjugé que le dit jugement de la cour Supérieure pour la province de Québec siégeant dans et pour le district de Beauharnois devrait être, et il est, confirmé, et que le dit appel devrait être, et il est, débouté avec dépens à distraire en faveur du dit intimé.

Certifié,

E. R. CAMERON,
Registraire.

ELECTION CONTESTEE DE BURRARD.

Dans la cour Suprême du Canada.

MARDI, le vingt-neuvième jour d'octobre, A.D. 1901.

Présents :

Le Très Honorable Sir HENRY STRONG, Chevalier, Juge en chef.

L'honorable juge TASCHEREAU.

L'honorable juge SEDGEWICK.

L'honorable juge GIROUARD.

L'honorable juge DAVIES.

L'honorable juge G Wynne étant absent, son jugement a été prononcé par le très honorable juge en chef, conformément au Statut à cet effet.

ACTE DES ELECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES ET SES AMENDEMENTS.

Election d'un député pour représenter le district électoral de Burrard, Colombie Anglaise, dans la Chambre des Communes du Canada, tenue le 15ème jour de novembre, A.D. 1900, et le 6ème jour de décembre, A.D. 1900.

Entre

JOHN MAYFIELD DUVAL,
(Pétitionnaire) Appelant,

et

GEORGE RITCHIE MAXWELL,
(Défendeur) Intimé.

L'appel de l'appelant susnommé du jugement de la Cour Suprême de la province de la Colombie Anglaise rendu dans la cause ci-dessus nommée le vingt-deuxième jour de février dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent un, appuyant les objections préliminaires faites par le défendeur à la pétition de l'appelant produite au dossier, étant venu pour être entendu devant cette cour le deuxième jour d'octobre dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent un, en présence des avocats de l'appelant et de l'intimé; après avoir entendu la plaidoirie des avocats susdits, il a plu à cette cour d'ordonner que le dit appel fut réservé pour jugement; et le dit appel étant venu ce jour pour jugement, cette cour a ordonné et adjugé que le dit jugement de la cour Suprême de la province de la Colombie Anglaise devrait être, et il a été, confirmé, et que le dit appel devrait être, et il a été, débouté avec dépens à distraire en faveur du dit intimé.

Certifié.

E. R. CAMERON,
Registraire.

ELECTION CONTESTEE DE VICTORIA, C.A.

Dans la Cour Suprême du Canada.

MARDI, le troisième jour d'octobre, A.D. 1901.

Présents:

Le Très Honorable Sir HENRY STRONG, Chevalier, Juge en chef.

L'honorable juge TASCHEREAU.

L'honorable juge GWYNNE.

L'honorable juge GIROUARD.

L'honorable juge DAVIES.

Entre

EDWARD GAWLER PRIOR et THOMAS EARLE,

Appelants;

ANDREW FAIRFULL, THOMAS DUNN et MARCUS GEORGE PHIPPS,

Intimés.

L'appel des appelants susnommés du jugement de la Cour Suprême de la Colombie Anglaise rendu dans la cause ci-dessus, le quatorzième jour de juin, dans l'année de Notre-Seigneur, mil neuf cent un, étant venu pour être entendu devant cette cour le troisième jour d'octobre dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent un, en présence des avocats et des appelants et des intimés; après avoir entendu la plaidoirie des avocats susdits, cette cour a ordonné et adjugé que le dit jugement de la Cour Suprême de la Colombie Anglaise devrait être, et il a été, confirmé, et que le dit appel devrait être, et il a été, débouté, avec frais à distraire en faveur des dits intimés.

Certifié,

E. R. CAMERON,

Registraire.

ELECTION CONTESTEE DE DEUX-MONTAGNES.

Dans la Cour Suprême du Canada.

MARDI, le vingt-neuvième jour d'octobre, A.D. 1901.

Présents:

Le Très Honorable Sir HENRY STRONG, Chevalier, Juge en chef.

L'honorable juge TASCHEREAU.

L'honorable juge SEDGEWICK.

L'honorable juge GIROUARD.

L'honorable juge DAVIES.

L'honorable juge Gwynne étant absent, son jugement a été prononcé par le très honorable juge en chef, conformément au statut à cet effet.

ACTE DES ELECTIONS FEDERALES CONTESTEES ET SES AMENDEMENTS.

Election d'un membre de la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Deux-Montagnes, tenue le 31e jour d'octobre et le 7e jour de novembre, A. D. 1900.

Entre

JOSEPH A. C. ETHIER,

(Défendeur) Appelant;

et

JOSEPH LEGAULT,

(Pétitionnaire) Intimé.

L'appel de l'appelant susnommé du jugement de la Cour Supérieure de la province de Québec siégeant dans et pour le district de Terrebonne rendu dans la cause ci-dessus le vingt-troisième jour de février dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent un, déboutant les objections préliminaires faites par l'appelant à la pétition de l'intimé produite au dossier, étant venu pour être entendu devant cette cour le premier jour d'octobre dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent un, en présence des avocats de l'appelant et de l'intimé; après avoir entendu la plaidoirie des avocats susdits, il a plu à cette cour d'ordonner que le dit appel fut réservé pour jugement; et le dit appel étant venu ce jour pour jugement, cette cour a ordonné et adjugé que le dit jugement de la dite Cour Supérieure de la province de Québec siégeant dans et pour le district de Terrebonne devrait être, et il a été, confirmé, et que le dit appel devrait être, et il a été débouté avec dépens à être payés par le dit appelant au dit intimé, les dits dépens distraits en faveur de S. Beaudin, C.R., avocat du dit intimé.

Certifié,

E. R. CAMERON,
Registraire.

ELECTION CONTESTEE DE TERREBONNE.

Dans la Cour Suprême du Canada.

VENDREDI, le vingt-troisième jour de novembre, A.D. 1901.

Présents:

L'honorable juge TASCHEREAU.

L'honorable juge GWYNNE.

L'honorable juge SEDGEWICK.

L'honorable juge GIROUARD.

L'honorable juge DAVIES.

Entre

RAYMOND PRÉFONTAINE,

(Défendeur dans la cour inférieure) Appelant;

et

JOSEPH TRUDEL,

(Pétitionnaire dans la cour inférieure) Intimé.

L'appel de l'appelant susnommé du jugement de la Cour Supérieure de la province de Québec siégeant dans et pour le district de Terrebonne, rendu dans la dite cause le vingt-troisième jour de février dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent un, déboutant les objections préliminaires produites de la part de l'appelant en cette cause, étant venu ce jour pour être entendu devant cette cour en présence des avocats de l'appelant et de l'intimé,—cette cour a ordonné et adjugé que le dit jugement de la dite Cour Supérieure de la province de Québec siégeant dans et pour le district de Terrebonne, devrait être, et il a été confirmé, et que le dit appel devrait être, et il a été, débouté avec dépens à être payés par le dit appelant au dit intimé, les dits dépens distraits en faveur de W. B. Nantel, écr., procureur de l'intimé, sauf quant à la somme de cent vingt et une piastres et quatre-vingt-quinze centins déjà taxés et payés au dit W. B. Nantel par le dit intimé.

Certifié,

E. R. CAMERON,
Registraire.

Et il est ordonné que les dits jugements et décisions soient entrés dans les journaux de la Chambre.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre que pendant la vacance, il a reçu de divers députés avis que les vacances suivantes étaient survenues dans la représentation, savoir :

De Joseph Godbout, écr., député du district électoral de Beauce, qui a été appelé au Sénat.

De Arthur M. DeChêne, écr., député du district électoral de L'Islet, qui a été appelé au Sénat ;

De John Bell, écr., député du district électoral de Addington, décédé ;

De Odilon Desmarais, écr., député du district électoral de Montréal (Saint-Jacques), qui a accepté une charge lucrative sous la Couronne ;

De Thomas Fortin, écr., député du district électoral de Laval, qui a accepté une charge lucrative sous la Couronne ;

De Byron Moffatt Britton, écr., député du district électoral de Kingston, qui a accepté une charge lucrative sous la Couronne ;

De l'honorable Sir Louis Henry Davies, K.C.M.G., député du district électoral de Queen-Ouest, I.P.-E., qui a accepté la charge de juge puisné de la Cour Suprême du Canada ;

De Nathaniel Clarke Wallace, écr., député du district électoral de York-Ouest, décédé ;

De l'honorable James Sutherland, député du district électoral d'Oxford-nord, qui a accepté une charge lucrative sous la Couronne ;

De l'honorable R. R. Dobell, député du district électoral de Québec-Ouest, décédé ;

De Henry George Carroll, écr., député du district électoral de Kamouraska, qui a accepté une charge lucrative sous la Couronne, savoir : la charge de Solliciteur général du Canada.

Et qu'il a adressé ses divers mandats au greffier de la Couronne en Chancellerie, lui enjoignant de préparer de nouveaux brefs d'élection pour les dits districts électoraux, respectivement.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre que pendant la vacance le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie des certificats de l'élection des députés suivants, savoir :

De Alexandre Gibson, jr., écr., pour le district électoral de York, N.-B. ;

De Henri Sévérin Béland, écr., pour le district électoral de Beauce ;

De Robert Beith, écr., pour le district électoral de la division ouest du comté de Durham ;

De Onésime Carbonneau, écr., pour le district électoral de L'Islet ;

De William Harty, écr., pour le district électoral de Kingston ;

De Edward Guss Porter, écr., pour le district électoral de la division ouest du comté de Hastings ;

De Archibald Campbell, écr., pour le district électoral de la division ouest du comté de York, Ontario ;

De Melzar Avery, écr., pour le district électoral de Addington ;

De J. E. Emile Léonard, écr., pour le district électoral de Laval ;

De l'honorable James Sutherland, pour le district électoral de la division nord du comté d'Oxford.

De Joseph Brunet, écr., pour le district électoral de Montréal (Saint-Jacques) ;

De Donald Farquharson, écr., pour le district électoral de Queen-Ouest, I.P.-E. ;

De William Power, écr., pour le district électoral de Québec-Ouest.

Les députés suivants ayant préalablement prêté le serment requis par la loi et signé le rôle qui le contient, prennent leur siège en Chambre, savoir :—

L'honorable James Sutherland, pour le district électoral d'Oxford-nord ;

Donald Farquharson, écr., pour le district électoral de Queen-ouest, I.P.-E. ;

Archibald Campbell, écr., pour le district électoral de York-ouest, Ontario ;

Alexander Gibson, jr., écr., pour le district électoral de York, N.-B. ;

Henri Sévérin Béland, écr., pour le district électoral de Beauce ;

J. E. Emile Léonard, écr., pour le district électoral de Laval ;

Onésiphore Carbonneau, écr., pour le district électoral de L'Islet ;
 Edward Gus Porter, écr., pour le district électoral de Hastings-nord ;
 Joseph Brunet, écr., pour le district électoral de Montréal (Saint-Jacques) ;
 Melzar Avery, écr., pour le district électoral de Addington ;
 Robert Beith, écr., pour le district électoral de Durham-ouest.

Sir Wilfrid Laurier présente un bill (n° 1) intitulé : " Acte relatif à la prestation des serments d'office " ; lequel est lu pour la première fois.

M. l'Orateur fait rapport du discours d'ouverture de Son Excellence et en donne lecture à la Chambre comme suit :—

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

En vous revoyant, au début de cette nouvelle session du parlement, je dois tout d'abord exprimer notre profond sentiment de gratitude envers la divine Providence pour les bénédictions qu'elle a prodiguées au Canada pendant l'année qui vient de s'écouler, et surtout pour la récolte exceptionnellement abondante dont elle a favorisé le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

On a constaté avec beaucoup de satisfaction la cordialité de l'accueil fait par toutes les classes du peuple au prince et à la princesse de Galles, lorsque, en septembre et octobre derniers, ils ont visité notre pays. Tout ce qu'il faut regretter, c'est que le peu de temps dont ils pouvaient disposer ait privé de leur visite plusieurs groupes importants de notre population. Toutefois, et c'est une grande consolation que de le savoir, Leurs Altesses Royales ont beaucoup aimé leur voyage au Canada et ont emporté de leur visite en cette partie de l'empire les plus agréables souvenirs.

L'assassinat du Président McKinley a provoqué des sympathies et des regrets universels. Bien que, par bonheur, il ne s'y soit pas encore commis de pareils crimes, le Canada est assez près des Etats-Unis pour qu'il nous soit peut-être bon de songer, avec eux et les autres nations, à faire des lois pour le juste châtement de ceux qui, de vive voix ou par écrit, incitent les fanatiques à la perpétration de ces abominables crimes.

On vous présentera le rapport du dernier recensement. Si la population n'a pas augmenté autant qu'on aurait pu s'y attendre, le développement de notre richesse et de nos divers éléments de prospérité a atteint des proportions fort satisfaisantes. Il y a aussi lieu de croire que, dans la dernière moitié de la période décennale, l'augmentation de la population a dépassé de beaucoup la moyenne de l'augmentation qui s'était produite dans les années précédentes et que, à l'avenir, elle sera beaucoup plus considérable qu'elle ne l'a été durant la période représentée par les deux derniers recensements.

La Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien ayant demandé la permission d'ajouter à son capital pour augmenter son matériel roulant et faire d'autres améliorations, de façon à pouvoir répondre aux exigences d'un trafic grandissant, mes Ministres en ont profité pour soumettre à la décision des tribunaux la question, depuis longtemps pendante, de savoir si l'Exécutif a le droit de réglementer les tarifs de la compagnie. On déposera devant vous la correspondance et les divers documents relatifs à ce point.

Vu les obstacles inattendus qu'il a subis dans une colonie sœur où il s'était proposé de faire l'essai de son système de télégraphie trans océanique sans fil, mes Ministres ont cru devoir inviter M. Marconi, l'inventeur, à poursuivre ses expériences sur la côte de la Nouvelle-Ecosse et ont profité de son passage au Canada pour entamer avec lui des négociations qui ont abouti à un arrangement d'après lequel, si l'invention est couronnée de succès comme on l'espère, le gouvernement et le peuple canadien en bénéficieront à des conditions très avantageuses, y compris la grande réduction des taux relatifs à l'envoi des dépêches transatlantiques.

Je suis heureux de vous faire remarquer que les produits exhibés par le Canada aux différentes expositions qui ont en lieu l'année dernière ont beaucoup attiré l'attention et qu'il est déjà résulté de ce fait de nombreuses demandes de renseignements et de nombreuses commandes.

Je vous félicite de l'état satisfaisant du revenu et du ferme et progressif développement des affaires, dont on trouve la preuve dans le chiffre de plus en plus élevé des exportations et des importations.

On jugera probablement opportun d'augmenter le nombre de nos agences commerciales afin d'aider plus particulièrement au progrès de notre commerce avec les autres pays, et il sera demandé au parlement d'étudier si l'adoption de quelque disposition dans ce sens serait désirable.

J'ai aussi le plaisir de vous informer que le gouvernement d'Australie et celui de la Nouvelle-Zélande ont accepté, sur invitation de mon gouvernement, de se faire représenter à une conférence qui doit avoir lieu à Londres en juin prochain, et où il s'agira du commerce, des moyens de transport, de la pose de câbles sous-marins et d'autres questions concernant les rapports des colonies entre elles. On espère que ce congrès sera favorable au développement du commerce du Canada avec ces importantes parties des possessions de Sa Majesté.

Je dois aussi vous mentionner que, après avoir fait enquête à ce sujet, mon gouvernement en est arrivé à la conclusion qu'il assurerait dans l'Afrique-australe un marché avantageux aux différents produits du Canada par l'établissement d'une ligne directe de steamers entre ce pays-là et le nôtre, ce qu'il va s'efforcer de faire.

Il a plu à Sa Majesté d'inviter le Premier Ministre aux cérémonies de son couronnement. Il est à espérer que la présence des principaux hommes d'Etat des colonies à ces fêtes donnera lieu à la discussion de sujets d'intérêt mutuel susceptible d'affecter, dans un prochain avenir, le développement de notre commerce avec la mère-patrie et les diverses colonies de l'empire.

Messieurs de la Chambre des Communes :

On va soumettre dès à présent à votre examen les comptes publics de l'année dernière et les estimations budgétaires relatives à l'exercice actuel.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je laisse à votre sérieuse considération ces différentes questions et toutes autres qu'on pourra vous présenter, et j'espère que sous l'œil de la divine Providence, vous saurez vous inspirer de votre sagesse et de votre prudence pour les traiter conformément aux plus chers intérêts du Canada.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est ordonné que le discours de Son Excellence soit pris en considération demain.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est

Résolu,—Que des comités permanents de cette Chambre pour la présente session soient nommés pour les objets suivants:—1o. Privilèges et Elections.—2o. Lois expirantes.—3o. Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.—4o. Bills Privés.—5o. Ordres Permanents.—6o. Impressions.—7o. Comptes Publics.—8o. Banques et Commerce.—9o. Agriculture et, Colonisation;—et que ces comités soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre, et de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à envoyer quérir personnes et papier.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, un comité spécial de cinq membres est nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible les listes des membres devant composer les comités permanents ordonnés par la Chambre ce jour; le dit comité devant se composer de Sir Wilfrid Laurier, M. Borden (Halifax), Sir Richard Cartwright, M. Sutherland (Oxford) et M. Haggart.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est nommé un comté spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des *Débats* de cette Chambre durant la présente session, avec pouvoir de faire rapport de temps à autre; le dit comité devant être composé de MM. Ball, Champagne, Charlton, Clarke, Earle, Holmes, LaRivière, Macdonald, Madore, Monet, Roche (Marquette), Russell, Scott, Sutherland (Essex) et Taylor.

M l'Orateur soumet à la Chambre le rapport des bibliothécaires conjoints du parlement, lequel est comme suit:—

A l'honorable Orateur de la Chambre des Communes :

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de présenter le rapport suivant, pour l'année 1901.

Les bibliothécaires ont profité des vacances pour mettre en ordre et cataloguer de nouveau la section de la Bibliothèque se rapportant aux ouvrages de Sociologie et au gouvernement parlementaire. Ils se sont aussi efforcés de compléter plusieurs collections importantes, lesquelles étaient un peu arriérées.

Dans le champ des sciences naturelles, le progrès est si rapide, que les ouvrages qui, il y a quelques années, se trouvaient au courant de la science sont maintenant de beaucoup en retard. Ces livres ont dû être remplacés par des éditions plus récentes, à des frais considérables.

Au moyen de nos échanges avec les autres colonies britanniques, les bibliothécaires ont pu faire une précieuse collection de données et de statistiques sur ces parties éloignées de l'Empire. Les informations variées qu'elles contiennent donnent une idée parfaite des immenses ressources des colonies dans les différentes contrées du globe.

Des ouvrages de statistiques sur les Etats-Unis nous ont été envoyés de Washington, parmi lesquels on trouvera le dernier rapport du recensement de 1900; ainsi que de nombreux rapports des gouvernements de plusieurs Etats, leurs lois refondues et les résultats des recherches de missions scientifiques.

Toutes ces additions de valeur à notre collection nationale ont été classifiées et placées sur les rayons dans le meilleur ordre possible, eu égard au peu d'espace à notre disposition (lequel devient de plus en plus restreint).

La section des Americana de la Bibliothèque a aussi reçu sa part d'ouvrages rares introuvables en librairie et qui deviennent de jour en jour difficiles à se procurer à cause de la forte concurrence de la part des bibliothèques étrangères.

Au nombre des documents et des livres acquis pour cette section durant la vacance se trouvent douze volumes des "*Transactions of the American Antiquarian Society*" aussi une copie photographiée d'une carte importante qui se trouve à la Bibliothèque du Congrès de Washington, intitulée:—*Plan of Quebec, the Capital of Canada, in North America with the bason and part of the adjacent country, showing the principal encampments and works of the British Army commanded by Major General Wolfe and those of the French army commanded by Lieut. General the Marquis of Montcalm during the siege of that place of 1759.*

Grâce à l'obligeante courtoisie du Lieut.-Colonel Neilson, nous nous sommes procuré une copie des lettres échangées entre L. J. Papineau, Pierre Bédard et Joseph Moquin, célèbre avocat de son temps et John Neilson, M.P.P., éditeur de la *Gazette* de Québec. Ces lettres intéressantes écrites durant les années 1826 à 1836, traitent de la situation politique durant cette période troublée de notre histoire.

Il arrive quelquefois pendant la session que des membres empruntent des livres pour leurs amis hors de la ville (pratique contraire aux intérêts de la Bibliothèque) et que les noms de ces personnes ont été oubliés lorsque nous les réclamons; les bibliothécaires demandent respectueusement que les noms et adresses de ces personnes qui reçoivent ces livres soient donnés afin d'en assurer le retour.

Un grand nombre d'ouvrages importants ont été présentés à la Bibliothèque depuis la dernière session; une liste de ces dons faits à ce Département se trouve

annexé au présent rapport ainsi qu'une liste des publications canadiennes déposées en vertu de l'acte qui protège la propriété littéraire.

Le tout respectueusement soumis.

A. D. DECELLES, *B.G.*
MARTIN J. GRIFFIN, *B.P.*

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Clarke—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Le gouvernement a-t-il reçu quelque communication demandant l'autorisation d'ériger un monument ou une plaque commémorative en souvenir du général Montgomery qui a tenté sans succès de prendre d'assaut la ville de Québec en décembre 1771, avec un corps de troupes des Etats-Unis ? Si oui, de qui ?

2. Le gouvernement a-t-il accédé à cette demande ?

3. Le monument ou la plaque commémorative seront-ils érigés sur une propriété appartenant au gouvernement du Canada ?

4. Des pétitions ont-elles été reçues par le gouvernement, s'opposant à l'érection de semblable monument ou plaque ? Si oui, de qui ?

M. Reid—Lundi prochain—INTERPELLATION—Des pensions ont-elles été payées à des personnes qui ont pris part à la bataille de Windmill, près de Prescott ? Dans l'affirmative, pour quelles raisons ? Si des personnes ont reçu des pensions, quelques-unes d'entre elles sont-elles encore vivantes, et reçoivent-elles toujours ces pensions ?

M. Clarke—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quels montants ont été payés jusqu'à date en rapport avec le recensement récemment exécuté au Canada ?

M. Charlton—Lundi prochain—RÉSOLUTION—Que cette Chambre est d'avis que les droits d'importation du Canada devraient être basés sur le principe de la réciprocité, à des conditions compatibles avec les intérêts commerciaux du Canada ; qu'une remise de pas moins de 40 pour 100 du montant des droits imposés devrait être faite sur les articles imposables exportés en Canada par des nations ou contrées admettant en franchise les produits naturels du Canada sur leurs marchés ; et que l'échelle des droits du Canada devrait être élevée suffisamment pour éviter de nuire aux intérêts canadiens dans les cas où une remise de 40 pour 100 ou plus serait faite conformément aux conditions qui précèdent.

M. Bourassa—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de tous papiers et correspondance échangés entre Son Excellence le Gouverneur général, le gouvernement canadien ou

aucun de ses membres ou départements, l'officier commandant la milice canadienne et les autorités britanniques concernant la guerre Sud-africaine, sa conduite et sa terminaison, et l'envoi ou le recrutement de troupes canadiennes dans l'Afrique-sud pendant les derniers trois ans.

M. *Bourassa*—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de tous papiers et correspondance au sujet des commissions données à des officiers canadiens dans l'armée anglaise.

M. *Bourassa*—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de tous papiers et correspondance au sujet du désaveu des chapitres 11 et 14 des Statuts de la province de la Colombie Anglaise pour l'année 1900, intitulés respectivement : "An Act to regulate immigration into British Columbia."—"An Act relating to the employment on works carried on under franchises granted by private Acts."

M. *Bourassa*—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de tous papiers et correspondance échangés entre les autorités canadiennes et britanniques au sujet de l'embargo mis sur le bétail du Canada par le gouvernement britannique.

M. *Bourassa*—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de tous papiers et correspondance au sujet du couronnement de Sa Majesté le Roi, de la conférence impériale qui doit être tenue à Londres, et de la nomination des délégués du Canada qui y prendront part.

M. *Bourassa*—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de tous papiers et correspondance échangés entre les autorités canadiennes et britanniques au sujet de l'abrogation du traité Bulwer-Clayton et du règlement de la frontière de l'Alaska.

M. *Bennett*—Lundi prochain—RÉSOLUTION—Que cette Chambre est d'avis que, dans le cas où un corps militaire serait envoyé du Canada pour assister au couronnement prochain, ce corps devrait être composé entièrement d'officiers et de soldats qui ont servi dans les contingents canadiens dans l'Afrique-sud.

M. *Wilson*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant les noms et le nombre d'hommes employés sur les 200 acres cultivés, à la ferme centrale d'Ottawa, sur le même pied qu'une ferme ordinaire, tel que mentionné dans la déposition de J. H. Grisdale, écrivain, donnée le jeudi, 11 avril 1901, à la séance du matin du comité d'Agriculture et de Colonisation ; le montant des gages de chaque employé ; le montant total des divers produits récoltés sur les dits 200 acres et le montant total produit par leur vente.

M. *Wilson*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant,—

1. Le montant dépensé chaque année pour l'immigration, depuis le 30 juin 1891 jusqu'au 30 juin 1901.
2. Le nombre d'immigrants rapportés, chaque année, comme s'étant établis, chaque année, en Canada pendant les dix ans compris entre 1891 et 1901 inclusivement, et le nombre total pour les dix ans.
3. Le nombre d'agents d'immigration employés par le gouvernement canadien, chaque année, dans la Grande-Bretagne et l'Irlande depuis 1891 jusqu'à 1901 et le montant total payé chaque année, aux dits agents, ainsi que le montant dépensé, chaque année, pour frais d'impression et autres dépenses faites par les dits agents.
4. Le nombre d'agents d'immigration employés par le gouvernement canadien, chaque année, sur le continent européen, de 1891 à 1901 et le montant total payé, chaque année, aux dits agents, ainsi que le montant dépensé chaque année, pour impressions et autres dépenses faites par les dits agents.
5. Le nombre d'agents d'immigration employés par le gouvernement canadien, chaque année, aux Etats-Unis d'Amérique, de 1891 à 1901 et le montant total payé, chaque année, aux dits agents ; ainsi que les montants dépensés, chaque année, pour impressions et autres dépenses faites par les dits agents et par le gouvernement du Canada.

M. *Wilson*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant,—

1. Les noms de tous les employés du bureau de poste de Belleville, Ontario, à la date du 30 juin 1896, l'âge de chacun, la date de l'entrée au service et le salaire de chacun, à la dite date.

2. Le nombre d'employés renvoyés du bureau de poste de Belleville depuis le 30 juin 1896, ainsi que la cause et la date de la destitution.

3. Le nombre d'employés mis à la retraite, la date et la raison de la mise à la retraite, le chiffre de la pension accordée à chacun, ainsi que les noms de tous les employés ainsi retraités qui ont demandé leur mise à la retraite.

4. Le nombre d'employés dans le bureau de poste de Belleville au 1er janvier 1892, leurs noms, l'âge et le salaire de chacun à la dite date, et la date de la nomination.

M. *Wilson*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance échangée entre le département ou le ministre de l'Intérieur et M. C. R. Devlin, au sujet d'une lettre parue dans le *United Canada* en date du 11 mai 1901 et d'une lettre parue dans le *Montreal Herald* en date du 18 mai 1901, dans chacune desquelles M. C. R. Devlin attaquait des membres de cette Chambre.

M. *Roddick*—Lundi prochain—BILL intitulé : " Acte pourvoyant à l'établissement d'un conseil médical en Canada."

M. *Maclean*—Lundi prochain—BILL intitulé : " Acte concernant les téléphones et les compagnies de téléphones."

M. *Cowan*—Lundi prochain—BILL intitulé : " Acte concernant le drainage sur les propriétés de chemins de fer."

M. *Cowan*—Lundi prochain—BILL intitulé : " Acte modifiant l'Acte des chemins de fer."

M. *Lancaster*—Lundi prochain—BILL intitulé : " Acte modifiant l'Acte des chemins de fer."

No 1

OTTAWA, JEUDI, 13 FÉVRIER 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edward VII, 1902

PROCES - VERBAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

RÉSOLUTION

Pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en réponse au discours du Trône à l'ouverture de la présente session.

M. propose, secondé par M.

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour remercier Son Excellence de son gracieux discours à l'ouverture de la présente session; et aussi pour assurer Son Excellence que—

1. Nous nous associons à Son Excellence, au début de cette nouvelle session du Parlement, pour exprimer notre profond sentiment de gratitude envers la divine Providence pour les bénédictions qu'elle a prodiguées au Canada pendant l'année qui vient de s'écouler, et surtout pour la récolte exceptionnellement abondante dont elle a favorisé le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

2. Nous recevons avec grand plaisir l'expression de la satisfaction de Son Excellence au souvenir du cordial accueil fait par toutes les classes du peuple au prince et à la princesse de Galles, lorsque, en septembre et octobre derniers, ils ont visité notre pays, bien que nous ayons eu à regretter que le peu de temps dont ils pouvaient disposer ait privé de leur visite plusieurs groupes importants de notre population. Toutefois, nous sommes heureux de savoir que Leurs Altesses Royales ont beaucoup aimé leur voyage au Canada et ont emporté de leur visite en cette partie de l'empire les plus agréables souvenirs.

3. Nous avons partagé avec Son Excellence le sentiment de sympathie et de regret qu'a provoqué l'assassinat du président McKinley dans tout le monde civilisé, et nous sommes bien aises d'être informés que, bien que par bonheur il ne se soit pas encore commis de pareils crimes en Canada, nous sommes cependant assez près des États-Unis pour qu'il nous soit peut-être bon de songer, avec eux et les autres nations, à faire des lois pour le juste châtement de ceux qui, de vive voix ou par écrit, incitent les fanatiques à la perpétration de ces abominables crimes.

4. Nous apprenons avec plaisir qu'on nous présentera le rapport du dernier recensement, et que, si la population n'a pas augmenté autant qu'on aurait pu s'y attendre, le développement de notre richesse et de nos divers éléments de prospérité a atteint des proportions fort satisfaisantes, et qu'il y a aussi lieu croire que, dans la dernière moitié de la période décennale, l'augmentation de la population a dépassé de beaucoup la moyenne de l'augmentation qui s'était produite dans les années précédentes, et que, à l'avenir, elle sera beaucoup plus considérable qu'elle ne l'a été durant la période représentée par les deux derniers recensements.

5. Nous apprenons aussi avec une vive satisfaction que la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien ayant demandé la permission d'ajouter à son capital pour augmenter son matériel roulant et faire d'autres améliorations, de façon à pouvoir répondre aux exigences d'un trafic grandissant, les ministres de Son Excellence en ont profité pour soumettre à la décision des tribunaux la question, depuis longtemps pendante, de savoir si l'Exécutif a le droit de régler les tarifs de la compagnie; et nous remercions Son Excellence d'avoir bien voulu nous dire que l'on déposera devant nous la correspondance et les divers documents relatifs à ce point.

6. Nous sommes fort aises d'être informés par Son Excellence que, vu les obstacles inattendus qu'il a rencontrés dans une colonie-sœur où il s'était proposé de faire l'essai de son système de télégraphie transocéanique sans fil, les ministres de Son Excellence ont cru devoir inviter M. Marconi, l'inventeur, à poursuivre ses expériences sur la côte de la Nouvelle-Ecosse, et ont profité de son passage au Canada pour entamer avec lui des négociations qui ont abouti à un arrangement d'après lequel, si l'invention est couronnée de succès, comme on l'espère, le gouvernement et le peuple canadiens en bénéficieront à des conditions très avantageuses, y compris la grande réduction des taux relatifs à l'envoi des dépêches transatlantiques.

7. Nous apprenons avec satisfaction que les produits exhibés par le Canada aux différentes expositions qui ont eu lieu l'année dernière ont beaucoup attiré l'attention, et qu'il est déjà résulté de ce fait de nombreuses demandes de renseignements et de nombreuses commandes.

8. Nous sommes heureux de recevoir les félicitations de Son Excellence sur l'état satisfaisant du revenu et du ferme et progressif développement des affaires, dont on trouve la preuve dans le chiffre de plus en plus élevé des exportations et des importations.

9. Il nous est agréable d'apprendre que l'on jugera probablement opportun d'augmenter le nombre de nos agences commerciales afin d'aider plus particulièrement au progrès de notre commerce avec les autres pays, et nous pouvons assurer Son Excellence que nous étudierons volontiers la question de savoir si l'adoption de quelque disposition dans ce sens serait désirable.

10. Nous remercions Son Excellence de nous informer que le gouvernement d'Australie et celui de la Nouvelle-Zélande ont accepté, sur invitation du gouvernement de Son Excellence, de se faire représenter à une conférence qui devra avoir lieu à Londres en juin prochain, et où il s'agira du commerce, des moyens de transport, de la pose de câbles sous-marins et d'autres questions concernant les rapports des colonies entre elles; et nous partageons l'espoir de Son Excellence que ce congrès sera favorable au développement du commerce du Canada avec ces importantes parties des possessions de Sa Majesté.

11. Nous devons aussi des remerciements à Son Excellence pour l'information qu'elle nous donne que, après avoir fait enquête à ce sujet, son gouvernement en est arrivé à la conclusion qu'il assurerait dans l'Afrique australe un marché avantageux aux différents produits du Canada par l'établissement d'une ligne directe de steamers entre ce pays-là et le nôtre, et que le gouvernement de Son Excellence va s'efforcer de le faire.

12. Nous sommes heureux d'apprendre qu'il a plu à Sa Majesté d'inviter le Premier Ministre aux cérémonies de son couronnement, et nous partageons l'espoir de Son Excellence que la présence des principaux hommes d'Etat des colonies à ces fêtes donnera lieu à la discussion de sujets d'intérêt mutuel susceptibles d'affecter, dans un prochain avenir, le développement de notre commerce avec la mère-patrie et les diverses colonies de l'empire.

13. Nous remercions encore Son Excellence de nous informer que l'on va soumettre dès à présent à notre examen les comptes publics de l'année dernière et les estimations budgétaires relatives à l'exercice actuel.

14. Son Excellence peut être certaine que ces différentes questions et toutes autres qu'on pourra nous présenter recevront notre sérieuse considération; et nous remercions Son Excellence de l'expression de sa confiance que la divine Providence nous donnera la sagesse et la prudence nécessaires pour les traiter conformément aux plus chers intérêts du Canada.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

RÉSOLUTION

Pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en réponse au discours du Trône à l'ouverture de la présente session.

COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. Dawson
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N^o 2.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, vendredi, 14 février 1902.

PRIÈRES.

Sept pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

M. Campbell propose, secondé par M. Béland,—

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour remercier Son Excellence de son gracieux discours à l'ouverture de la présente session; et aussi pour assurer Son Excellence que—

1. Nous nous associons, à Son Excellence, au début de cette nouvelle session du Parlement, pour exprimer notre profond sentiment de gratitude envers la divine Providence pour les bénédictions qu'elle a prodiguées au Canada pendant l'année qui vient de s'écouler, et surtout pour la récolte exceptionnellement abondante dont elle a favorisé le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

2. Nous recevons avec grand plaisir l'expression de la satisfaction de Son Excellence au souvenir du cordial accueil fait par toutes les classes du peuple au prince et à la princesse de Galles, lorsque, en septembre et octobre derniers, ils ont visité notre pays, bien que nous ayons eu à regretter que le peu de temps dont ils pouvaient disposer ait privé de leur visite plusieurs groupes importants de notre population. Toutefois, nous sommes heureux de savoir que Leurs Altesses Royales ont beaucoup aimé leur voyage au Canada et ont emporté de leur visite en cette partie de l'empire les plus agréables souvenirs.

3. Nous avons partagé avec Son Excellence le sentiment de sympathie et de regret qu'a provoqué l'assassinat du président McKinley dans tout le monde civilisé, et nous sommes bien aise d'être informés que, bien que par bonheur il ne se soit pas encore commis de pareils crimes en Canada, nous sommes cependant assez près des Etats-Unis

pour qu'il nous soit peut-être bon de songer, avec eux et les autres nations, à faire des lois pour le juste châtement de ceux qui, de vive voix ou par écrit, incitent les fanatiques à la perpétration de ces abominables crimes.

4. Nous apprenons avec plaisir qu'on nous présentera le rapport du dernier recensement, et que, si la population n'a pas augmenté autant qu'on aurait pu s'y attendre, le développement de notre richesse et de nos divers éléments de prospérité a atteint des proportions fort satisfaisantes, et qu'il y a aussi lieu de croire que, dans la dernière moitié de la période décennale, l'augmentation de la population a dépassé de beaucoup la moyenne de l'augmentation qui s'était produite dans les années précédentes, et que, à l'avenir, elle sera beaucoup plus considérable qu'elle ne l'a été durant la période représentée par les deux derniers recensements.

5. Nous apprenons aussi avec une vive satisfaction que la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien ayant demandé la permission d'ajouter à son capital pour augmenter son matériel roulant et faire d'autres améliorations, de façon à pouvoir répondre aux exigences d'un trafic grandissant, les ministres de Son Excellence en ont profité pour soumettre à la décision des tribunaux la question, depuis longtemps pendante, de savoir si l'Exécutif a le droit de réglementer les tarifs de la compagnie; et nous remercions Son Excellence d'avoir bien voulu nous dire que l'on déposera devant nous la correspondance et les divers documents relatifs à ce point.

6. Nous sommes fort aises d'être informés par Son Excellence que, vu les obstacles inattendus qu'il a rencontrés dans une colonie-sœur où il s'était proposé de faire l'essai de son système de télégraphie transocéanique sans fil, les ministres de Son Excellence ont cru devoir inviter M. Marconi, l'inventeur, à poursuivre ses expériences sur la côte de la Nouvelle-Ecosse, et ont profité de son passage au Canada pour entamer avec lui des négociations qui ont abouti à un arrangement d'après lequel, si l'invention est couronnée de succès, comme on l'espère, le gouvernement et le peuple canadiens en bénéficieront à des conditions très avantageuses, y compris la grande réduction des taux relatifs à l'envoi des dépêches transatlantiques.

7. Nous apprenons avec satisfaction que les produits exhibés par le Canada aux différentes expositions qui ont eu lieu l'année dernière ont beaucoup attiré l'attention, et qu'il est déjà résulté de ce fait de nombreuses demandes de renseignements et de nombreuses commandes.

8. Nous sommes heureux de recevoir les félicitations de Son Excellence sur l'état satisfaisant du revenu et du ferme et progressif développement des affaires, dont on trouve la preuve dans le chiffre de plus en plus élevé des exportations et des importations.

9. Il nous est agréable d'apprendre que l'on jugera probablement opportun d'augmenter le nombre de nos agences commerciales afin d'aider plus particulièrement au progrès de notre commerce avec les autres pays, et nous pouvons assurer Son Excellence que nous étudierons volontiers la question de savoir si l'adoption de quelque disposition dans ce sens serait désirable.

10. Nous remercions Son Excellence de nous informer que le gouvernement d'Australie et celui de la Nouvelle-Zélande ont accepté, sur invitation du gouvernement de Son Excellence, de se faire représenter à une conférence qui devra avoir lieu à Londres en juin prochain, et où il s'agira du commerce, des moyens de transport, de la pose de câbles sous-marins et d'autres questions concernant les rapports des colonies entre elles; et nous partageons l'espoir de Son Excellence que ce congrès sera favorable au développement du commerce du Canada avec ces importantes parties des possessions de Sa Majesté.

11. Nous devons aussi des remerciements à Son Excellence pour l'information qu'elle nous donne que, après avoir fait enquête à ce sujet, son gouvernement en est arrivé à la conclusion qu'il assurerait dans l'Afrique-australe un marché avantageux aux différents produits du Canada par l'établissement d'une ligne directe de steamers entre ce pays-là et le nôtre, et que le gouvernement de Son Excellence va s'efforcer de le faire.

12. Nous sommes heureux d'apprendre qu'il a plu à Sa Majesté d'inviter le Premier Ministre aux cérémonies de son couronnement, et nous partageons l'espoir de Son Excellence que la présence des principaux hommes d'Etat des colonies à ces fêtes donnera lieu à la discussion de sujets d'intérêt mutuel susceptibles d'affecter, dans un prochain avenir, le développement de notre commerce avec la mère patrie et les diverses colonies de l'empire.

13. Nous remercions encore Son Excellence de nous informer que l'on va soumettre dès à présent à notre examen les comptes publics de l'année dernière et les estimations budgétaires relatives à l'exercice actuel.

14. Son Excellence peut être certaine que ces différentes questions et toutes autres qu'on pourra nous présenter recevront notre sérieuse considération; et nous remercions Son Excellence de l'expression de sa confiance que la divine Providence nous donnera la sagesse et la prudence nécessaires pour les traiter conformément aux plus chers intérêts du Canada.

Et un débat s'ensuivant,—il est ajourné, sur motion de M. Bourassa.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est Résolu,—Que l'ordre pour la prise en considération de la motion pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours à l'ouverture de la session, aura la priorité sur toutes autres questions, à l'exception de la présentation des bills, jusqu'à épuisement du débat.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie un certificat de l'élection de George Riley, écr., pour le district électoral de Victoria, C.A.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Clarke*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quelle est la vitesse moyenne par heure obtenue au cours de l'année 1901 par les steamers qui ont transporté les malles anglaises et canadiennes entre les ports du Royaume-Uni et ceux du Canada, et *vice versa* ?

M. *Bennett*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement sait-il qu'à une assemblée tenue le 5 février courant dans la cité de Toronto, la résolution suivante a été adoptée unanimement par la "Shorthorn Breeders Association" :

"Nous, membres de la "Dominion Shorthorn Breeders Association," réunis pour notre assemblée annuelle, déclarons que le système préconisé contre la tuberculose est "inutile, peu sûr et, en beaucoup de cas, nuisible, et que nous recommandons fortement la discontinuation de l'usage compulsivoire de la toxine par le département de l'Agriculture de la Puissance ; et que nous ne voyons pas plus la nécessité d'une quarantaine de 90 jours, vu qu'il n'existe en Grande-Bretagne aucune maladie contagieuse obligeant de recourir à une quarantaine aussi prolongée."

Vu la déclaration ci-dessus, le gouvernement se propose-t-il d'accéder aux désirs de la dite association ?

M. *Bennett*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Les *Débats* du 24 avril 1899 ont-ils rapporté fidèlement les paroles suivantes attribuées au premier ministre : "La question de présenter quelque mesure législative pourvoyant à la retraite obligatoire des juges de cours de comté dans la province de l'Ontario qui ont atteint l'âge de 75 ans est prise en considération par le gouvernement" ? Dans l'affirmative, une mesure législative à cet effet sera-t-elle présentée au cours de la présente session ? Si une semblable mesure est présentée, une mesure similaire sera-t-elle soumise en ce qui concerne les juges de la Cour Suprême du Canada et les juges de la Haute Cour de Justice dans la province de l'Ontario ?

M. *Robinson* (Elgin)—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il de mettre à exécution la résolution adoptée au cours de la dernière session au sujet de la nomination d'une commission aux fins de s'enquérir de toutes les difficultés qui peuvent surgir entre le public et les compagnies de chemins de fer, et d'en opérer le règlement ?

M. *Hughes*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il pris en considération l'acte passé à la dernière session de la législature d'Ontario à l'effet de prolonger sa durée ? A-t-il sanctionné l'acte ? Ou est-ce l'intention du gouvernement de le désavouer ? Si le dit acte n'est pas désavoué, quelle en est la raison ?

M. *Hughes*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Combien de cours martiales ont été tenues dans la milice canadienne entre le 1er juin 1901 et le 1er janvier 1902 ? Pour quels délits ? Quelles sentences ont été prononcées ? Quelle est la totalité de la force permanente en Canada classifiée par départements ? Quel est le nombre de punitions légères infligées dans la force permanente pendant la période susmentionnée ?

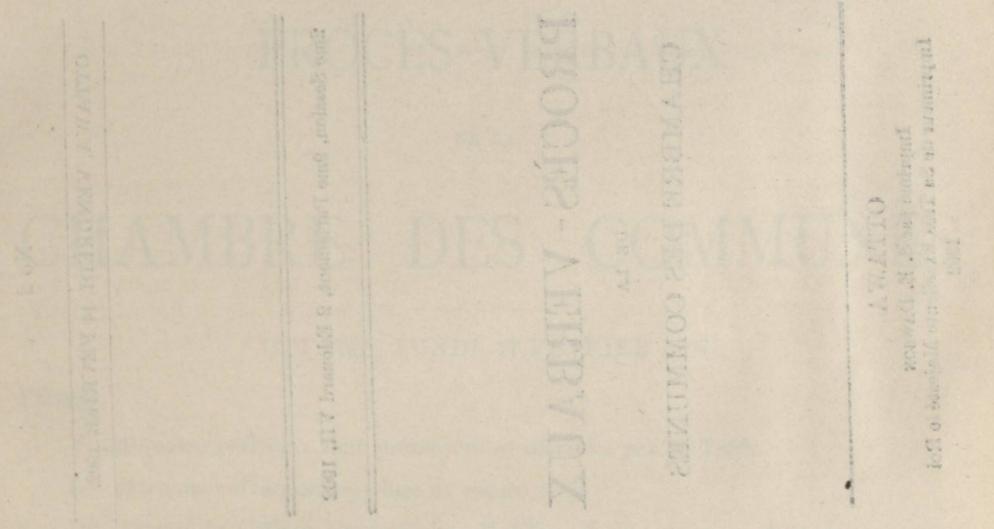
M. *Hughes*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quels officiers suivent actuellement les cours d'état-major à Kingston ? Quelles sont leurs professions civiles ? Quels

sont ceux qui font partie de la force permanente et du service civil respectivement ? Quels sont les auteurs suivis dans ces cours ? Quels sont les taux de la solde et des allocations ?

M. *Hughes*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Comment sont choisis les officiers pour les cours d'état-major à Kingston ? Quel taux de solde était mentionné dans les circulaires demandant des officiers ? Comment ont été choisis les officiers prenant part aux cours ? Quand chacun d'eux a-t-il été choisi ?

M. *Campbell*—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de toutes lettres, télégrammes et autre correspondance échangés entre les gouvernements du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ou aucuns de leurs membres concernant les questions de transport, de câble et autres questions intéressant les relations intercoloniales.

M. *LaRivière*—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance, pétitions, ordres en conseil et tous autres documents concernant les terres scolaires dans le Manitoba, les deniers provenant de leur vente et l'intérêt sur iceux.



N^o 2

OTTAWA, VENDREDI, 14 FÉVRIER 1902.

2^{me} Session, 9^{me} Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCES - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N^o 3.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, LUNDI, 17 FEVRIER 1902.

PRIÈRES.

Vingt-quatre pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :

Du Bureau du Collège Presbytérien, Halifax, N.-E.; pour un Acte donnant effet à certaines résolutions passées par le Synode du dit Bureau et par le Synode des Provinces Maritimes, en 1900, au sujet de l'administration de propriétés, etc., et à d'autres fins.

De George Duncan Wood, de la cité de Winnipeg, Manitoba, et autres, d'autres lieux; pour une charte sous le nom de Cie du chemin de fer de Battleford et du lac Lenore.

De Thomas Dunnet et autres, de la cité de Toronto, Ont.; pour une charte sous le nom de la Cie d'Assurance sur la Vie, la Souveraine du Canada.

Du conseil municipal du comté de Halton, et du conseil municipal du comté de York, tous d'Ontario; pour un acte autorisant la nomination d'une commission des chemins de fer.

Du conseil municipal du township de Nelson, comté de Halton, Ont.; pour un acte déclarant les compagnies de chemin de fer responsables de tout dommage aux bestiaux qui passeront sur leurs lignes faute de barrières et de clôtures convenables.

Du conseil municipal du comté de Halton, Ont.; demandant qu'il soit pris des mesures pour diminuer le nombre d'accidents qui se produisent aux croisements de voies ferrées.

George Riley, écrivain, député du district électoral de Victoria, C.A., ayant préalablement prêté serment conformément à la loi, et signé le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à demain, savoir :—

Par M. Maclean :—Bill (No 2) Acte concernant les Compagnies de Téléphones.
Par M. Lancaster :—Bill (No 3) Acte modifiant l'Acte des Chemins de fer.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Campbell portant—

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour remercier Son Excellence de son gracieux discours à l'ouverture de la présente session ; et aussi pour assurer Son Excellence que—

1. Nous nous associons à Son Excellence, au début de cette nouvelle session du Parlement, pour exprimer notre profond sentiment de gratitude envers la divine Providence pour les bénédictions qu'elle a prodiguées au Canada pendant l'année qui vient de s'écouler, et surtout pour la récolte exceptionnellement abondante dont elle a favorisé le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

2. Nous recevons avec grand plaisir l'expression de la satisfaction de Son Excellence au souvenir du cordial accueil fait par toutes les classes du peuple au prince et à la princesse de Galles, lorsque, en septembre et octobre derniers, ils ont visité notre pays, bien que nous ayons eu à regretter que le peu de temps dont ils pouvaient disposer ait privé de leur visite plusieurs groupes importants de notre population. Toutefois, nous sommes heureux de savoir que Leurs Altesses Royales ont beaucoup aimé leur voyage au Canada et ont emporté de leur visite en cette partie de l'empire les plus agréables souvenirs.

3. Nous avons partagé avec Son Excellence le sentiment de sympathie et de regret qu'a provoqué l'assassinat du président McKinley dans tout le monde civilisé, et nous sommes bien aise d'être informés que, bien que par bonheur il ne se soit pas encore commis de pareils crimes en Canada, nous sommes cependant assez près des États-Unis pour qu'il nous soit peut-être bon de songer, avec eux et les autres nations, à faire des lois pour le juste châtement de ceux qui, de vive voix ou par écrit, incitent les fanatiques à la perpétration de ces abominables crimes.

4. Nous apprenons avec plaisir qu'on nous présentera le rapport du dernier recensement, et que, si la population n'a pas augmenté autant qu'on aurait pu s'y attendre, le développement de notre richesse et de nos divers éléments de prospérité a atteint des proportions fort satisfaisantes, et qu'il y a aussi lieu de croire que, dans la dernière moitié de la période décennale, l'augmentation de la population a dépassé de beaucoup la moyenne de l'augmentation qui s'était produite dans les années précédentes, et que, à l'avenir, elle sera beaucoup plus considérable qu'elle ne l'a été durant la période représentée par les deux derniers recensements.

5. Nous apprenons aussi avec une vive satisfaction que la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien ayant demandé la permission d'ajouter à son capital pour augmenter son matériel roulant et faire d'autres améliorations, de façon à pouvoir répondre aux exigences d'un trafic grandissant, les ministres de Son Excellence en ont profité pour soumettre à la décision des tribunaux la question, depuis longtemps pendante, de savoir si l'Exécutif a le droit de régler les tarifs de la compagnie ; et nous remercions Son Excellence d'avoir bien voulu nous dire que l'on déposera devant nous la correspondance et les divers documents relatifs à ce point.

6. Nous sommes fort aises d'être informés par Son Excellence que, vu les obstacles inattendus qu'il a rencontrés dans une colonie-sœur où il s'était proposé de faire l'essai de son système de télégraphie transocéanique sans fil, les ministres de Son Excellence ont cru devoir inviter M. Marconi, l'inventeur, à poursuivre ses expériences sur la côte de la Nouvelle-Ecosse, et ont profité de son passage au Canada pour entamer avec lui des négociations qui ont abouti à un arrangement d'après lequel, si l'invention est cou-

ronnée de succès, comme on l'espère, le gouvernement et le peuple canadiens en bénéficieront à des conditions très avantageuses, y compris la grande réduction des taux relatifs à l'envoi des dépêches transatlantiques.

7. Nous apprenons avec satisfaction que les produits exhibés par le Canada aux différentes expositions qui ont eu lieu l'année dernière ont beaucoup attiré l'attention, et qu'il est déjà résulté de ce fait de nombreuses demandes de renseignements et de nombreuses commandes.

8. Nous sommes heureux de recevoir les félicitations de Son Excellence sur l'état satisfaisant du revenu et du ferme et progressif développement des affaires, dont on trouve la preuve dans le chiffre de plus en plus élevé des exportations et des importations.

9. Il nous est agréable d'apprendre que l'on jugera probablement opportun d'augmenter le nombre de nos agences commerciales afin d'aider plus particulièrement au progrès de notre commerce avec les autres pays, et nous pouvons assurer Son Excellence que nous étudierons volontiers la question de savoir si l'adoption de quelque disposition dans ce sens serait désirable.

10. Nous remercions Son Excellence de nous informer que le gouvernement d'Australie et celui de la Nouvelle-Zélande ont accepté, sur invitation du gouvernement de Son Excellence, de se faire représenter à une conférence qui devra avoir lieu à Londres en juin prochain, et où il s'agira du commerce, des moyens de transport, de la pose de câbles sous-marins et d'autres questions concernant les rapports des colonies entre elles; et nous partageons l'espoir de Son Excellence que ce congrès sera favorable au développement du commerce du Canada avec ces importantes parties des possessions de Sa Majesté.

11. Nous devons aussi des remerciements à Son Excellence pour l'information qu'elle nous donne que, après avoir fait enquête à ce sujet, son gouvernement en est arrivé à la conclusion qu'il assurerait dans l'Afrique-australe un marché avantageux aux différents produits du Canada par l'établissement d'une ligne directe de steamers entre ce pays-là et le nôtre, et que le gouvernement de Son Excellence va s'efforcer de le faire.

12. Nous sommes heureux d'apprendre qu'il a plu à Sa Majesté d'inviter le Premier Ministre aux cérémonies de son couronnement, et nous partageons l'espoir de Son Excellence que la présence des principaux hommes d'Etat des colonies à ces fêtes donnera lieu à la discussion de sujets d'intérêt mutuel susceptibles d'affecter, dans un prochain avenir, le développement de notre commerce avec la mère patrie et les diverses colonies de l'empire.

13. Nous remercions encore Son Excellence de nous informer que l'on va soumettre dès à présent à notre examen les comptes publics de l'année dernière et les estimations budgétaires relatives à l'exercice actuel.

14. Son Excellence peut être certaine que ces différentes questions et toutes autres qu'on pourra nous présenter recevront notre sérieuse considération; et nous remercions Son Excellence de l'expression de sa confiance que la divine Providence nous donnera la sagesse et la prudence nécessaires pour les traiter conformément aux plus chers intérêts du Canada.

Et la question étant mise de nouveau ;

M. Bourassa propose, comme amendement, que les mots suivants soient ajoutés à la fin du cinquième paragraphe de la dite adresse :

“Que le temps est arrivé où le Canada devrait adopter une politique concernant la construction de ses chemins de fer, permettant au peuple canadien de retirer un bénéfice des sacrifices énormes qu'il a faits, afin d'assurer la construction de ses voies de transport commercial, et surtout dans le but d'empêcher nos chemins de fer de tomber sous le contrôle des compagnies de chemins de fer de l'étranger.”

Et la question étant mise sur le dit amendement,—il est retiré, avec le consentement de la Chambre.

Et la question étant mise sur la motion principale, elle est adoptée et l'adresse est votée en conséquence.

Sur motion de M. Fielding, il est alors ordonné que la dite adresse soit grossoyée, et qu'elle soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui font partie de l'honorable Conseil Privé.

Sur motion de M. Fielding, il est

Résolu.—Que cette Chambre se formera en comité, demain, pour prendre en considération les subsides à accorder à Sa Majesté.

Résolu.—Que cette Chambre se formera en comité, demain, pour prendre en considération les voies et moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté.

M. Fielding remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par l'Orateur, comme suit :—

MINTO.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes les estimations des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice expirant le 30 juin 1903, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

Sur motion de M. Fielding, les dits message et budget sont référés au comité des Subsides.

M. Fielding soumet à la Chambre,—Comptes Publics du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1901.

M. Mulock met devant la Chambre,—Le rapport du maître général des Postes pour l'année expirée le 30 juin 1901.

Aussi,—Rapport du département du Travail pour l'année expirée le 30 juin 1901.

M. Tarte met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général, le rapport annuel du ministre des Travaux publics, pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

M. Fitzpatrick soumet à la Chambre,—Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada pour l'année expirée le 30 juin 1901.

M. Fielding met devant la Chambre,—Rapport, relevés et statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1901. Partie I, Accise, etc.

Aussi,—Partie II, Inspection des poids et mesures, gaz et lumière électrique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1901.

Et aussi,—Partie III, Falsification des substances alimentaires, pour l'année expirée le 30 juin 1901.

M. Fielding soumet aussi à la Chambre,—Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du parlement à compte de l'exercice 1901-1902.

Aussi,—Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire, durant l'année expirée le 31 décembre 1901.

Aussi,—Etat des recettes et dépenses de la Compagnie d'amélioration de l'Ottawa pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1901.

Aussi,—Etat indiquant les dépenses imprévues du 1er juillet 1901 au 3 février 1902.

Et aussi,—Relevé conforme à la clause 17 de l'Acte d'assurance du service civil, pour l'année expirée le 30 juin 1902.

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. Bell (Pictou)—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

(a) Combien d'employés ont été destitués entre le 12 juillet 1896 et le 1er janvier 1902 dans les départements des Travaux publics, Chemins de fer et Canaux, Postes, Marine et Pêcheries, Douanes et Revenu de l'intérieur ?

(b) Combien de ces destitutions ont-elles été faites pour motifs politiques ?

M. Bell (Pictou)—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Quel était le nombre total d'officiers et d'employés temporaires et permanents sur le chemin de fer Intercolonial, et le montant de leurs gages et salaires, le 30 juin 1896 et le 31 décembre 1901 ?

M. Holmes—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Quelle est la nature et l'étendue des pouvoirs d'eau concédés sur le canal Welland à la " Merritton Paper Company " ?

Quel loyer paie-t-elle pour cela ?

Des privilèges lui ont-ils été concédés par un gouvernement antérieur, et pour lesquels elle ne paie pas les taux ordinaires ?

Dans l'affirmative, depuis combien de temps jouit-elle de ces privilèges et quelle sera leur durée ?

M. Hughes (Victoria)—Mercredi prochain—INTERPELLATION—L'usage de faire flotter sur les édifices consulaires en Canada les drapeaux des nations représentées par un agent, a-t-il été discontinué ?

Dans l'affirmative, pourquoi ?

M. Hughes (Victoria)—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quel a été le coût total des corps permanents pour l'exercice 1901-02 ?

2. Combien de certificats ont été délivrés à des officiers pendant la même période ?

3. Combien de certificats ont été délivrés à des sous-officiers et soldats ?

4. Combien parmi ces officiers, sous-officiers et soldats, respectivement, qui ont suivi les cours des écoles militaires, appartenaient (1) aux corps ruraux ; (2) aux corps urbains ; (3) aux corps permanents ?

M. Hughes (Victoria)—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Le gouvernement canadien a-t-il une copie du rapport ou mémoire adressé en 1885 aux autorités impériales par le Général Middleton et par Lord Melgund sur la conduite et les qualités des volontaires canadiens qui ont servi lors des troubles du Nord-Ouest en 1885 ?

2. Le gouvernement canadien permet-il à l'officier général commandant, ou autre officier subalterne de faire des rapports aux autorités impériales sans l'assentiment du gouvernement canadien ou du ministre du département intéressé ?

M. Borden (Halifax)—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Combien a coûté en totalité, jusqu'à date, le hangar érigé sur le quai du gouvernement à Port Dufferin, comté de Halifax ?

2. Quel est le montant total des droits de quaiage perçus au dit quai ?

3. Quel est le coût total, jusqu'à date, du brise-lames à Hawbolds Cove, Beaver Cove, dans le comté de Halifax ?

4. Quel est le coût total du quai à Atkins Point, Harrigan Cove, comté de Halifax ?

M. Clarke—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quel est le nombre total de réponses, par province, à la circulaire adressée le ou vers le 1er jour de mars 1901, par M. Thomas Côté, assistant commissaire du recensement, à certains membres du clergé, demandant le nom, l'âge et la profession de chaque personne, résidant précédemment dans la paroisse ou territoire où le dit membre du clergé exerçait son ministère, qui avait émigré aux Etats-Unis pendant les douze mois qui avaient précédé le dit 1er jour de mars 1901 ?

2. Quel est le nombre total des personnes rapportées comme ayant ainsi émigré aux Etats-Unis de chaque province du Canada pendant l'année expirée le 1er mars 1901 ?

M. Clarke—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Le gouvernement a-t-il reçu quelques pétition ou pétitions du corps des cadets de la *Collegiate Institute* demandant de leur donner les moyens de pratiquer le tir à la carabine et l'escrime en usage parmi les officiers ?

2. Le gouvernement a-t-il en magasin des épées dont les officiers du corps des cadets puissent avoir l'usage ? Dans l'affirmative, le gouvernement se propose-t-il de leur en faire la distribution ?

3. Le gouvernement se propose-t-il de placer le *Collegiate Institute* sur le même pied, quant au tir à la carabine, que le *Upper Canada College*, c'est-à-dire de lui fournir gratuitement tout ce qui est nécessaire pour le tir avec le tube Morris ainsi que les cartouches nécessaires.

4. Le gouvernement a-t-il reçu une pétition du bureau du *Collegiate Institute*, de Toronto, demandant des carabines Lee-Metford et d'encourager les cadets à pratiquer le tir aux cibles de Long Branch. Dans l'affirmative, qu'est-ce que le gouvernement se propose de faire dans l'espèce ?

M. Wilson—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement fédéral a-t-il nommé un commissaire chargé de se rendre en Patagonie pour s'entendre avec les quatre mille Gallois qui y sont fixés, afin de les induire à venir s'établir en Canada ? Dans l'affirmative, le commissaire a-t-il fait un rapport ? Et le gouvernement déposera-t-il ce rapport sur la Table ? Quel a été le coût de ces négociations, et le gouvernement se propose-t-il de donner de l'aide à la dite colonie Galloise afin de l'induire à venir se fixer en Canada ?

M. Henderson—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Quel montant le gouvernement a-t-il dépensé, jusqu'à date, pour les améliorations du havre de Bronte ?

Le gouvernement se propose-t-il de compléter ces améliorations projetées au cours de l'été prochain ?

Quel montant additionnel sera nécessaire pour terminer ces travaux ?

M. *Henderson*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Depuis combien de temps la position de maître de poste de Milton est-elle vacante ?

2. Le gouvernement se propose-t-il de remplir cette vacance avant les élections provinciales prochaines ?

3. Dans l'affirmative, quel sera le titulaire ?

M. *Henderson*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Le gouvernement se propose-t-il de construire un phare, au cours de cette année, dans le havre de Bronte, conformément aux assurances données pendant les élections générales en 1900 ?

2. Le site de ce phare a-t-il été fixé ? A quel endroit sera-t-il placé ?

M. *Henderson*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quel montant total des droits a été perçu sur le tabac au cours de l'année expirée le 30 juin 1901 ?

2. Quelle partie de ce montant provient du droit additionnel imposé pendant la session de 1897 ?

M. *Henderson*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Le gouvernement se propose-t-il d'insérer dans le budget, pendant cette session, un montant suffisant pour compléter la construction de cales, les réparations et le dragage au havre de Oakville ?

2. Quel montant estimatif sera nécessaire pour parfaire ces travaux ?

M. *Hackett*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. M. Ernest Kemp, l'expert en ostréiculture, est-il employé cet hiver sur le steamer du gouvernement le *Stanley* qui navigue entre Summerside et le Cap Tourmente ?

2. Dans l'affirmative, quelles sont ses fonctions et doit-il faire rapport au département de la Marine et des Pêcheries ?

M. *Hackett*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Des règlements pour la protection des pêcheries d'huîtres dans l'Île du Prince-Edouard ont-ils été promulgués par le gouvernement fédéral l'an dernier ?

2. L'enlèvement ou le dragage de la vase des bancs de moules dans certaines rivières de la dite province est-il défendu aux fermiers dans certaines limites ?

3. Quels sont les noms des rivières ainsi protégées, et dans quels comtés se trouvent-elles ?

M. *Hughes* (Victoria)—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quelle est la distance de (a) Chicago à North Bay; (b) de Fort William à North Bay ?

2. Quelle est la distance de Chicago et de Fort-William à Thessalon ?

3. De combien de milles le parcours de Thessalon à Montréal est-il plus long que le parcours de Thessalon à North Bay ?

4. Combien d'endroits sur les lacs Huron et Erié et sur la Baie Georgienne le Pacifique Canadien et le Grand-Tronc touchent-ils, chacun ? Quels sont ces points ?

5. Quel serait le coût du canal projeté entre le lac Nipissingue et la Baie Georgienne ?

6. Quelle est la profondeur moyenne des eaux dans le lac Nipissingue ?

7. Quel serait le coût probable de la pose d'une double voie et de la réduction des rampes à cinq dixièmes, sur les lignes du Grand-Tronc, du Pacifique Canadien et de l'Atlantique Canadien à partir des ports de Owen-Sound, Collingwood, Midland, Parry Sound, Thessalon, Sault Sainte-Marie, Fort-William, Sarnia, Goderich, Kincardine, Port-Elgin, Southampton, Wiarton et Sanwich ?

8. Quelle est la distance entre Owen-Sound, Collingwood, Midland, Parry-Sound, l'embouchure de la Rivière-des-Français, North Bay et Thessalon, et la ville de Montréal ?

9. Quels sont les ports sur la rive nord de la Baie Georgienne qui sont touchés par la "ligne du Sault" du Pacifique Canadien ?

10. Quelle est la distance, par voie ferrée, entre chacun de ces ports et Montréal ?

M. *Hughes* (Victoria)—Mercredi prochain—RÉSOLUTION—Que cette Chambre est d'avis que la "liste de préséance en Canada," inscrite dans les Statuts et la *Gazette Officielle* du Canada devrait être modifiée, soit en omettant la section 11, "Archevêques et Evêques suivant l'ancienneté," soit en comprenant dans la section 11 les ministres du culte des dénominations religieuses autres que celles qui possèdent des "Archevêques et Evêques"; et que le mot "ancienneté" devrait être interprété d'après l'étendue territoriale ou d'une autre manière appropriée.

M. *Hughes* (Victoria)—Mercredi prochain—RÉSOLUTION—Que cette Chambre est d'avis qu'il serait du plus grand intérêt pour le Canada d'instituer une commission mixte composée de citoyens des Etats-Unis et de la Puissance dans le but d'étudier le régime des eaux qui se trouvent entre ces deux pays et de faire un rapport sur cette question; de procéder à une enquête sur la crue ou l'abaissement du niveau et l'usage des eaux contiguës à la frontière internationale, y compris les eaux des lacs et rivières qui se déversent dans l'océan Atlantique par la voie du fleuve Saint-Laurent.

M. *Taylor*—Mercredi prochain—ADRESSE—

1. Copie de toutes demandes faites pour quelque partie du terrain compris dans la concession Matson (ainsi appelée) ou pour la location du No 9 dans le district du Yukon.
2. Copie de toutes demandes faites pour quelque partie du terrain compris dans la concession Doyle (ainsi appelée) dans le district du Yukon.
3. Copie de toutes demandes faites pour quelque partie du terrain compris dans la concession Bronson et Ray, dans le district du Yukon.
4. Mémoire donnant la date à laquelle a été accordée la demande pour la concession Bronson et Ray.
5. Copie de la demande pour l'abstention des travaux préliminaires (*lay-overs*) dans ces cas.
6. Copie des Ordres en Conseil ou autre autorité en vertu desquels le ministre de l'Intérieur a accordé l'abstention susmentionnée dans ces cas, et copie des rapports ou autre preuve en vertu desquels ces abstentions ont été accordées.
7. Une description de la concession Boyle et une carte de la dite concession.
8. Copie de la demande pour la concession Boyle.
9. Les termes exacts de la demande dans le cas de la concession Milne.
10. Les dates auxquelles cette demande a été faite et accordée.
11. La carte indiquant le terrain couvert par la concession.
12. La date à laquelle la demande pour la concession Slavin et Gates a été faite et inscrite.
13. Copie de la carte originale de Green ainsi que des notes de l'arpenteur dans le cas de la concession Slavin et Gates.
14. Copie du télégramme du député-ministre de l'Intérieur à E. C. Senkler, concernant les limites de cette concession, en date du 5 juin, ou environ.

M. *Lefurgey*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes pétitions, lettres, télégrammes ou correspondance quelconque échangés l'an dernier entre les chambres de commerce de Charlottetown et de Summerside, I.P.-E., et le ministre de la Marine et des Pêcheries ou aucun membre du gouvernement, demandant de faire naviguer le steamer d'hiver, le *Stanley*, entre Summerside, I.P.-E., et le Cap Tourmente, N.-B.

No 3

OTTAWA, LUNDI, 17 FÉVRIER 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCES - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N^o 4.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, MARDI, 18 FEVRIER 1902.

PRIÈRES.

Dix-sept pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

M. William Harty, député du district électoral de Kingston, ayant préalablement prêté serment conformément à la loi et signé le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

M. Cowan présente un bill (No 4) Acte concernant le drainage sur les propriétés des compagnies de chemins de fer,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Sir Richard Cartwright soumet à la Chambre,—Rapport du département du Commerce pour l'exercice expiré le 30 juin 1901.

M. Fielding soumet à la Chambre,—Rapport de l'Auditeur général pour l'année expirée le 30 juin 1901, (Vols I et II).

M. Paterson met devant la Chambre,—Tableaux du Commerce et de la Navigation du Canada pour l'exercice expiré le 30 juin 1901.

M. Fielding soumet à la Chambre,—Rejets par le conseil du Trésor des décisions de l'Auditeur général entre le commencement de la session de 1901 et la session de 1902.

Sir Wilfrid Laurier, du comité spécial nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible la liste des membres devant composer les comités permanents ordonnés par la Chambre, jeudi, le 13 courant, présente le rapport suivant :—

No 1—PRIVILEGES ET ELECTIONS.

Messieurs :

Alcorn,
Barker,
Belcourt,
Bennett,
Blair,
Borden (*Halifax*),
Bureau,
Casgrain,
Cowan,
Dugas,
Emmerson,
Fitzpatrick,
Flint,
Fraser,
Geoffrion,

German,
Gourley,
Guthrie,
Haggart,
Lancaster,
LaRivière,
Lavell,
Lemieux,
Lennox,
Logan,
MacKinnon,
McCarthy,
McCull,
McIsaac,
Madore,

Malouin,
Martineau,
Monet,
Monk,
Morrison,
Mulock,
Northrup,
Pringle,
Russell,
Sifton,
Sutherland (*Essex*),
Tisdale,
Tupper (Sir *C. Hibbert*),
Wade, et
Ward.—45.

No 2—LOIS EXPIRANTES.

Messieurs :

Archambault,
Avery,
Bazinet,
Bourbonnais,
Brunet,
Casgrain,
Copp,
Earle,
Ethier,

Farquharson,
Gauvreau,
Hale,
Harwood,
Johnston (*Cardwell*),
Legris,
Logan,
Lovell,
McCool,

McGowan,
Matheson,
Meigs,
Morin,
Robinson (*Elgin*),
Seagram,
Turgeon et
Vrooman.—26.

(Et que le quorum du dit comité se compose de sept membres.)

No 3—CHEMINS DE FER, CANAUX ET LIGNES DE TELEGRAPHE.

Messieurs :

Alcorn,
Angers,
Archambault,
Ball,
Barker,
Bazinet,
Beith,
Béland,
Belcourt,
Bell,
Bennett,
Bernier,
Bickerdike,
Birkett,
Blain,
Blair,
Borden (*King*),
Bourassa,
Boyd,

Gallery,
Galliher,
Ganong,
Gauvreau,
Geoffrion,
German,
Gibson,
Gilmour,
Gould,
Gourley,
Guthrie,
Hackett,
Haggart,
Hale,
Harwood,
Harty,
Henderson,
Heyd,
Holmes,

Marcil (*Bagot*),
Marcil (*Bonaventure*),
Martineau,
Matheson,
Maxwell,
Mignault,
Monet,
Monk,
Morin,
Morrison,
Mulock,
Murray,
Northrup,
Oliver,
Osler,
Parmelee,
Pope,
Porter,
Power,

Brock,	Horsey,	Préfontaine,
Broder,	Hughes (<i>Victoria</i>),	Pringle,
Brown,	Hyman,	Proulx,
Bruce,	Ingram,	Puttee,
Bruneau,	Johnston (<i>Cap-Breton</i>),	Reid (<i>Grenville</i>),
Bureau,	Johnston (<i>Cardwell</i>),	Riley,
Calvert,	Johnston (<i>Lambton</i>),	Robinson (<i>Northumber-</i>
Calvin,	Kaulbach,	<i>land</i>),
Campbell,	Kemp,	Roche (<i>Halifax</i>),
Cargill,	Kendrey,	Roche (<i>Marquette</i>),
Carscallen,	Kidd,	Rosamond,
Casgrain,	Lancaster,	Ross (<i>Ontario</i>),
Champagne,	Lang,	Ross (<i>Rimouski</i>),
Charlton,	Laurier (<i>L'Assomption</i>),	Rousseau,
Christie,	Lavell,	Russell,
Clancy,	Lavergne,	Schell,
Clare,	Lefurgey,	Scott,
Clarke,	Lemieux,	Sifton,
Cochrane,	Lennox,	Simmons,
Copp,	Léonard,	Smith (<i>Vancouver</i>),
Costigan,	Lewis,	Smith (<i>Wentworth</i>),
Cowan,	Logan,	Sproule,
Culbert,	Macdonald,	Stephens,
Davis,	Mackie,	Sutherland (<i>Essex</i>),
Delisle,	MacKinnon,	Sutherland (<i>Oxford</i>),
Demers (<i>Lévis</i>),	Maclaren (<i>Huntingdon</i>),	Talbot,
Douglas,	MacLaren (<i>Perth</i>),	Tarte,
Dugas,	Maclean,	Thompson,
Dyment,	McCarthy,	Tisdale,
Earle,	McColl,	Tobin,
Edwards,	McCool,	Tolmie,
Emmerson,	McCormick,	Tucker,
Erb,	McCreary,	Tupper (<i>Sir C. Hibbert</i>),
Ethier,	McGowan,	Turcot,
Farquharson,	McGugan,	Vrooman,
Fielding,	McIntosh,	Wade,
Fitzpatrick,	McIsaac,	Ward,
Flint,	McLennan,	Wilmot,
Fortier,	McLeod,	Wilson et
Fowler,	Madore,	Wright.—178.
Fraser,	Malouin,	

(Et que le quorum du dit comité se compose de vingt-cinq membres.)

No 4—BILLS PRIVÉS.

Messieurs :

Alcorn,	Galliher,	Marcil (<i>Bagot</i>),
Avery,	Gauvreaux,	Meigs,
Ball,	Gibson,	Mignault,
Béland,	Gilmour,	Monet,
Belcourt,	Girard,	Monk,
Bell,	Guthrie,	Morin,
Bennett,	Hackett,	Morrison,
Birkett,	Harty,	Pope,

Bourbonnais,
Brock,
Broder,
Bruce,
Bruneau,
Calvert,
Carscallen,
Casgrain,
Cochrane,
Cowan,
Culbert,
Douglas,
Dugas,
Dyment,
Earle,
Ethier,
Fitzpatrick,
Fraser,

Hughes (*King*),
Johnston (*Cap-Breton*),
Kaulbach,
Kendall,
Kidd,
LaRivière,
Lavell,
LeBlanc,
Legris,
Lemieux,
Logan,
Loy,
Macdonald,
MacKinnon,
Maclean,
McCool,
McCreary,
McGugan,

Power,
Pringle,
Proulx,
Puttee,
Roddick,
Rosamond,
Ross (*Victoria*),
Russell,
Schell,
Stephens,
Sutherland (*Essex*),
Sutherland (*Oxford*),
Tobin,
Tolton,
Tucker,
Turgeon et
Wade.—77.

(Et que le quorum du dit comité se compose de dix membres.)

No 5—ORDRES PERMANENTS.

Messieurs :

Ball,
Bazinet,
Brown,
Brunet,
Cargill,
Clancy,
Clare,
Copp,
Davis,
Demers (*Lévis*),
Demers (*Saint-Jean*),
Douglas,
Erb,
Flint,
Fortier,
Gallery,
Guthrie,

Halliday,
Horsey,
Hughes (*Victoria*),
Ingram,
Johnston (*Cap-Breton*),
Kaulbach,
Kendall,
Lancaster,
Lang,
Laurier (*L'Assomption*),
Lefurgey,
Mackie,
McEwen,
McEwen,
McGugan,
Marcil (*Bagot*),
Matheson,

Maxwell,
Morin,
Puttee,
Reid (*Ristigouche*),
Richardson,
Roche (*Marquette*),
Ross (*Rimouski*),
Sherritt,
Smith (*Vancouver*),
Tolmie,
Tolton,
Turgeon,
Vrooman,
Wilmot,
Wilson et
Wright.—49.

(Et que le quorum du dit comité se compose de sept membres.)

No 6—IMPRESSIONS.

Messieurs :

Bennett,
Casgrain,
Clarke,
Davis,
Holmes,
Hughes (*Victoria*),
Hyman,
Johnston (*Cap-Breton*),

Johnston (*Lambton*),
LaRivière,
Lavergne,
Loy,
Maclean,
McCull,
Marcil (*Bonaventure*),
Oliver,

Parmelee,
Préfontaine,
Richardson,
Scott,
Sutherland (*Oxford*),
Taylor,
Thompson et
Tisdale.—24.

No 7—COMPTES PUBLICS.

Messieurs :

Barker,
Bell,
Beith,
Bennett,
Bickerdike,
Birkett,
Blain,
Blair,
Borden (*King*),
Campbell,
Carbonneau,
Cartwright (*Sir Richard*),
Champagne,
Clancy,
Clarke,
Cochrane,
Costigan,
Cowan,
Demers (*Saint-Jean*),
Emmerson,
Fielding,
Fitzpatrick,
Flint,
Fowler,

Fraser,
Ganong,
Geoffrion,
German,
Gould,
Gourley,
Haggart,
Henderson,
Holmes,
Horsey,
Hughes (*King*),
Hughes (*Victoria*),
Hyman,
Kemp,
Lancaster,
Laurier (*L'Assomption*),
LeBlanc,
Lennox,
Léonard,
Loy,
Maclaren (*Huntingdon*),
McCull,
McCreary,
McIsaac,

MacKinnon,
Madore,
Malouin,
Maxwell,
Monk,
Morrison,
Murray,
Northrup,
Oliver,
Pringle,
Riley,
Roche (*Halifax*),
Ross (*Ontario*),
Sifton,
Smith (*Wentworth*),
Sproule,
Tarte,
Taylor,
Thompson,
Tupper (*Sir C. Hibbert*),
Turcot,
Wade,
Ward et
Wilson.—72.

(Et que le quorum du dit comité se compose de vingt-un membres.)

No 8—BANQUES ET COMMERCE.

Messieurs :

Angers,
Archambault,
Avery,
Barker,
Beith,
Bell,
Béland,
Bennett,
Bernier,
Bickerdike,
Birkett,
Blain,
Borden (*Halifax*),
Borden (*King*),
Bourassa,
Boyd,
Brock,
Brown,
Bruce,
Bruneau,
Brunet,
Bureau,

Emmerson,
Ethier,
Farquharson,
Fielding,
Fowler,
Fraser,
Gallery,
Galliher,
Ganong,
Geoffrion,
Gibson,
Gould,
Gourley,
Haggart,
Harty,
Henderson,
Heyd,
Holmes,
Horsey,
Hughes,
Hughes (*King*),
Hughes (*Victoria*),

Madore,
Malouin,
Marcil (*Bonaventure*),
Mignault,
Monk,
Morin,
Murray,
Osler,
Paterson,
Pope,
Porter,
Power,
Préfontaine,
Puttee,
Reid (*Grenville*),
Reid (*Ristigouche*),
Richardson,
Riley,
Roche (*Halifax*),
Rosamond,
Ross (*Ontario*),
Ross (*Rimouski*),

Calvert,
Calvin,
Campbell,
Carbonneau,
Cargill,
Carscallen,
Cartwright (Sir *Richard*),
Casgrain,
Champagne,
Charlton,
Clancy,
Clarke,
Cochrane,
Copp,
Costigan,
Cowan,
Culbert,
Delisle,
Demers (*Lévis*),
Demers (*Saint-Jean*),
Earle,
Edwards,

Hyman,
Ingram,
Johnston (*Cap-Breton*),
Kemp,
K. Gall,
Kendrey,
Lang,
Laurier (Sir *Wilfrid*),
Laurier (*L'Assomption*),
Lavell,
Lefurgey,
Legris,
Lewis,
Lovell,
Loy,
Maclaren (*Huntingdon*),
McCarthy,
McCormick,
McEwen,
McIsaac,
McLennan,
McLeod,

Ross (*Victoria*),
Rousseau,
Russell,
Schell,
Smith (*Wentworth*),
Sproule,
Stephens,
Sutherland (*Oxford*),
Talbot,
Tarte,
Taylor,
Thompson,
Tisdale,
Tobin,
Tolmie,
Tupper (Sir *C. Hibbert*),
Wade,
Ward,
Wilmot,
Wilson et
Wright.—130.

(Et que le quorum du dit comité se compose de vingt-un membres.)

No 9—AGRICULTURE ET COLONISATION.

Messieurs :

Angers,
Ball,
Bazinot,
Beith,
Bell,
Bernier,
Blain,
Bourassa,
Bourbonnais,
Boyd,
Broder,
Brown,
Bureau,
Calvert,
Calvin,
Carbonneau,
Cargill,
Carscallen,
Charlton,
Christie,
Clancy,
Clare,
Cochrane,
Davis,
Delisle,
Douglas,
Dugas,

Hackett,
Halliday,
Harwood,
Henderson,
Heyd,
Hughes (*King*),
Hughes (*Victoria*),
Ingram,
Johnston (*Cardwell*),
Johnston (*Lambton*),
Kendall,
Kidd,
Lang,
LaRivière,
Laurier (*L'Assomption*),
LeBlanc,
Legris,
Lennox,
Léonard,
Lewis,
Logan,
Lovell,
Macdonald,
Mackie,
MacLaren (*Perth*),
McColl,
McCool,

Meigs,
Morin,
Mulock,
Oliver,
Parmelee,
Pope,
Proulx,
Reid (*Grenville*),
Reid (*Ristigouche*),
Richardson,
Robinson (*Elgin*),
Robinson (*Northumberland*),
Roche (*Marquette*),
Rosamond,
Ross (*Ontario*),
Ross (*Victoria*),
Rousseau,
Schell,
Seagram,
Sherritt,
Simmons,
Smith (*Vancouver*),
Smith (*Wentworth*),
Sproule,
Stephens,
Talbot,

Dyment,	McCormick,	Taylor,
Edwards,	McCreary,	Tobin,
Erb,	McEwen,	Tolmie,
Farquharson,	McGowan,	Tolton,
Fisher,	McGugan,	Tucker,
Fortier,	McIntosh,	Turcot,
Galliher,	McLennan,	Turgeon,
Gauvreau,	McLeod,	Vrooman,
Gilmour,	Marcil (<i>Bagot</i>),	Wade,
Girard,	Martineau,	Wilmot,
Gould,	Matheson,	Wilson et
Guthrie,	Maxwell,	Wright.—116.

(Et que le quorum du dit comité se compose de douze membres.)

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, le dit rapport est adopté.

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Hughes* (Victoria)—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quels sont les faits en ce qui concerne la retraite du major Tassie des Grenadiers Royaux de Toronto ?

M. *Henderson*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quels droits préférentiels l'Allemagne impose-t-elle actuellement sur les produits canadiens suivants : Pommes, beurre, orge, fèves, blé sarrasin, graine de trèfle, pois, seigle, blé et instruments agricoles ?

M. *Monk*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Par qui ont été imprimés les bulletins employés à la dernière élection de la division Saint-Jacques (Montréal) ?
2. Combien de bulletins ont été imprimés pour la dite élection ?
3. Quel a été le coût de la dite impression ?
4. Pourquoi les dits bulletins n'ont-ils pas été imprimés à l'Imprimerie de l'Etat ?

M. *Monk*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Par qui ont été imprimés les bulletins employés à la dernière élection de Laval ?
2. Combien de bulletins ont été imprimés pour la dite élection ?
3. Quel a été le coût de l'impression des dits bulletins ?
4. Quel est le nombre total des personnes employées à l'Imprimerie de l'Etat ?
5. Combien ont été renvoyées depuis le 1er janvier 1901 ?

M. *Monk*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Quel est le montant total dépensé par le gouvernement pour les lignes de télégraphe dans la Colombie Anglaise et les Territoires depuis le 1er septembre 1896 jusqu'à date ?

2. Quelle proportion de ce montant total a été dépensé en vertu de contrats et de soumissions ?

M. *Monk*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Quel est le montant total payé par le gouvernement au *Herald* de Montréal depuis le 15 juillet 1896 jusqu'à date ?
2. Quel est le montant total payé par le gouvernement au *Globe* de Toronto pendant la même période ?
3. Quel est le montant total payé par le gouvernement au *Chronicle* de Halifax pendant la même période ?
4. Quel est le montant total payé par le gouvernement au journal *Le Soleil* de Québec pendant la même période ?
5. Quel est le montant total dépensé par le gouvernement pour secourir les Canadiens dans le besoin à l'étranger pendant la même période ?
6. Pourquoi toutes les impressions du gouvernement ne sont-elles pas faites à l'Imprimerie de l'Etat ?

M. *Léonard*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Oscar Beauchamp est-il à l'emploi du gouverneur et quel emploi a-t-il au pénitencier de Saint-Vincent de Paul ?
2. Quand a-t-il été nommé à cet emploi ?
3. A la recommandation de qui a-t-il été nommé ?
4. Le gouvernement est-il informé que Oscar Beauchamp, député-préfet du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, a été l'un des organisateurs les plus actifs à la dernière élection de Laval en faveur de Charles A. Wilson, l'un des candidats ?
5. Le gouvernement sait-il que le même Oscar Beauchamp a organisé des assemblées publiques en faveur de l'un des candidats à la dite élection ?
6. Quelle mesure le gouvernement se propose-t-il d'adopter à l'égard des employés publics qui prennent une part active dans une élection fédérale ?
7. Les employés du pénitencier de Saint-Vincent de Paul ont-ils le droit et la permission de se servir des chevaux et voitures du gouvernement pour des fins d'organisation politique dans une élection fédérale ?

M. *Léonard*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Le gouvernement a-t-il nommé quelqu'un en remplacement de feu le docteur Fortin, comme médecin du pénitencier de Saint-Vincent de Paul ?
2. Dans l'affirmative, qui a été nommé ?

M. *Léonard*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Qui est maître de poste à Saint-Jérôme, comté de Terrebonne ?
2. Le gouvernement a-t-il appris que Daniel Longpré, maître de poste à Saint-Jérôme, a travaillé activement, pendant la dernière élection, en faveur de Charles C. Wilson, l'un des candidats dans le comté de Laval ?

M. *Léonard*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Quel est ou quels sont le ou les fournisseur ou fournisseurs de charbon pour le pénitencier de Saint-Vincent de Paul pour les années 1901 et 1902 ?
2. Quelle quantité de charbon a été achetée pour cette institution depuis le premier avril 1901, de chacun des fournisseurs ?
3. Quels prix ont été payés pour chaque espèce de charbon acheté ?
4. Des soumissions publiques ont-elles été demandées ? Dans l'affirmative, dans quel journal et à quelles dates ont-elles été publiées ?

M. *Monk*—Jeudi prochain—ADRESSE—Etat indiquant—

1. Le nombre de commutations de sentences accordées par l'entremise du département de la Justice à des prisonniers condamnés pour incendiat pendant les années 1899, 1900 et 1901, respectivement ;
2. Les localités où les crimes ont été commis ;
3. Les pénalités imposées ;
4. Dans quels cas le rapport du juge siégeant a été favorable au condamné.

M. Hughes (Victoria)—Jeudi prochain—RÉSOLUTION—Que cette Chambre est d'avis que le mode d'instruction pour former des officiers pour la milice active devrait être de nature à former le plus grand nombre possible de personnes dûment qualifiées dans chaque district régimentaire afin de créer un effectif sur pied de guerre, et cela à un coût aussi restreint que possible sans compromettre l'efficacité; et que tous les obstacles, coutumes et dépenses qui empêchent les citoyens d'acquiescer cette éducation militaire devraient être abolis.

M. Hughes (Victoria)—Jeudi prochain—RÉSOLUTION—Que cette Chambre est d'avis que l'intérêt bien entendu du pays exige que l'on procure à la jeunesse du Canada, aussitôt que possible, les moyens de pratiquer le tir à la cible; et qu'à cette fin, il serait opportun de fournir à chaque district scolaire des carabines et les nouvelles cartouches en usage pour les cibles Peters ou autres cibles peu coûteuses et sûres; et que tous les jeunes gens à partir de quatorze ans devraient avoir toute facilité de pratiquer cet exercice.

M. Léonard—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat détaillé indiquant la quantité de légumes importés des États-Unis et entrée aux ports de Montréal et de Toronto pendant les années 1900 et 1901, respectivement, ainsi que le montant de droits perçus par le gouvernement du Canada pendant les dites deux années à chacun des dits ports.

M. Léonard—Jeudi prochain—RÉSOLUTION—Qu'il est du plus grand intérêt pour les maraîchers et les fermiers que les droits sur les légumes canadiens soient remaniés de manière à assurer au fermier canadien une protection efficace contre la concurrence étrangère.

M. Léonard—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes pétitions, résolutions, lettres, etc., adressées au gouvernement au sujet d'une augmentation ou d'un remaniement des droits sur les légumes, et de toutes réponses faites par le gouvernement aux dites résolutions, pétitions et lettres.

M. Léonard—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant en détail,—

1. Le montant total des recettes obtenues par les commissaires des chemins à barrières de Montréal pendant l'année 1901.
2. Le montant total des dépenses faites par les dits commissaires au cours de la même année.
3. Le montant dépensé par les dits commissaires pour l'entretien des barrières au cours de la dite année.
4. Le montant payé à chaque commissaire à un titre quelconque au cours de la dite année.
5. Le montant de chaque contrat et le nom de chaque entrepreneur au cours de la dite année.
6. Si chacun des dits contrats a été accordé par voie de soumission publique, et dans quel journal et de quelle manière la publication a été faite.
7. Le montant exact, capital et intérêt compris, actuellement dû, sur les débetures de 1896, au gouvernement, ainsi que les montants payés par les dits commissaires.
8. Un état détaillé de l'actif de la dite commission.

M. Monk—Jeudi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte d'Interprétation."

No 4

OTTAWA, MARDI 18 FÉVRIER 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCES-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N^o 5.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, MERCREDI, 19 FEVRIER 1902.

PRIÈRES.

Huit pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du conseil municipal des comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry, de C. E. Wright, préfet, et autres, du comté de Simcoe; du conseil municipal du comté de Halimand; de Joseph Day et autres, du comté de Haliburton; de Thomas Thomson, jr., reeve, et W. D. McLellan, greffier, du township de Minto; de George H. Lang et autres; et de Joseph Walker, reeve, et R. G. Roberts, commis, tous du comté de Wellington; de William Anderson et autres, du comté de Peterborough; de H. A. Galbraith et autres, du township de Ekfrid; et de John P. Cornish et autres, du comté de Middlesex, tous d'Ontario; pour un acte déclarant les compagnies de chemin de fer responsables de tout dommage aux bestiaux qui passeront sur leurs lignes faute de barrières et de clôtures convenables.

Du conseil municipal du comté de York; du conseil municipal des comtés unis de Lennox et Addington; et deux pétitions du conseil municipal du comté de Lambton, tous de l'Ontario; pour un acte autorisant la nomination d'une commission des chemins de fer.

Du conseil municipal du comté de Victoria; et deux pétitions du comté de Lambton, tous de l'Ontario; pour un acte prorogeant au 1er avril 1903 la période fixée pour l'importation des machines nécessaires pour fabriquer du sucre de betterave.

Du conseil municipal du comté de Victoria; et du conseil municipal des comtés unis de Northumberland et Durham, tous de l'Ontario; demandant qu'il soit pris des mesures pour diminuer le nombre d'accidents qui se produisent aux croisements de voies ferrées.

Du conseil municipal du village de Norwood, comté de Peterborough, Ontario; pour modifier l'Acte concernant la Compagnie du Téléphone Bell de manière à empêcher la dite compagnie d'augmenter ses taux sans le consentement du Gouverneur en Conseil, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves; pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est ordonné d'envoyer au Sénat un message informant Leurs Honneurs que cette Chambre s'unira à eux pour former un comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement; et que les membres du comité spécial permanent des Impressions, savoir:—MM. Bennett, Casgrain, Clarke, Davis, Holmes, Hughes (Victoria), Hyman, Johnston (Cap-Breton) Johnston (Lambton), LaRivière, Lavergne, Loy, Maclear, McColl, Marcell (Bonaventure), Oliver, Parmelee, Préfontaine, Richardson, Scott, Sutherland (Oxford), Taylor, Thompson et Tisdale, agiront au nom de cette Chambre comme membres du dit comité mixte des Impressions du Parlement.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, un comité spécial composé de MM. Borden (Halifax), Bourassa, Brock, Calvert, Casgrain, Clancy, Clarke, Demers (Saint-Jean et Iberville), Flint, Fraser, Heyd, Hyman, Johnston (Lambton), Laurier (Sir Wilfrid), Monk, Scott et Wade, est nommé pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en ce qui concerne les intérêts de cette Chambre et pour agir comme membres d'un comité mixte des deux Chambres devant s'occuper de la bibliothèque; et il est ordonné qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer leurs Honneurs.

Sir Wilfrid Laurier soumet à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Copie du rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le 23 janvier 1902, au sujet d'une augmentation projetée du capital-actions de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien au chiffre de vingt millions de piastres; aussi, copie de la correspondance à ce sujet.

M. Sutherland (Oxford) soumet à la Chambre,—Trente-quatrième rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries pour l'année expirée le 30 juin 1901,—Marine.

M. Blair met devant la Chambre,—Rapport annuel du ministre des Chemins de fer et Canaux pour l'exercice 1900-1901.

M. Fitzpatrick soumet à la Chambre,—État en détail de toutes les obligations et les garanties enregistrées au département du Secrétariat d'Etat du Canada depuis le dernier état (11 février 1901) soumis au Parlement du Canada en vertu de l'article 23 du chapitre 19 des Statuts révisés du Canada.

Aussi,—Liste du service civil du Canada, 1901.

Aussi,—Relevé des noms et salaires de toutes personnes nommées ou promues dans le service civil du Canada pendant l'année 1901.

Aussi,—Ordres de la Cour de l'Echiquier.

Et aussi,—Ordonnances passées par le conseil du Yukon pendant l'année 1901.

Les Adresses suivantes à Son Excellence sont votées, savoir:—

Par M. Bourassa,—Adresse,—Copie de tous papiers et correspondance échangés entre Son Excellence le Gouverneur général, le gouvernement canadien ou aucun de ses membres ou départements, l'officier commandant la milice canadienne et les auto-

rités britanniques concernant la guerre Sud-africaine, la conduite des opérations militaires et les conditions les plus propres à amener la cessation des hostilités et l'envoi ou le recrutement de troupes canadiennes dans l'Afrique-sud pendant les derniers trois ans.

Aussi,—Adresse,—Copie de tous papiers et correspondance au sujet du désaveu des chapitres 11 et 14 des Statuts de la province de la Colombie Anglaise pour l'année 1900, intitulés respectivement: "An Act to regulate immigration into British Columbia."—"An Act relating to the employment on works carried on under franchises granted by private Acts."

Aussi,—Adresse,—Copie de tous papiers et correspondance échangés entre les autorités canadiennes et britanniques au sujet de l'embargo mis sur le bétail du Canada par le gouvernement britannique.

Et aussi,—Adresse,—Copie de tous papiers et correspondance au sujet du couronnement de Sa Majesté le Roi, de la conférence impériale qui doit être tenue à Londres, et de la nomination des délégués du Canada qui y prendront part.

M. Bourassa propose qu'il soit voté une Adresse demandant copie de tous papiers et correspondance échangés entre les autorités canadiennes et britanniques au sujet de l'abrogation du traité Bulwer-Clayton et du règlement de la frontière de l'Alaska.

Et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

Les Adresses à Son Excellence, et les Ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir:—

Par M. Wilson,—Ordre de la Chambre,—Etat donnant les noms et le nombre d'hommes employés sur les 200 acres cultivés, à la ferme centrale d'Ottawa, sur le même pied qu'une ferme ordinaire, tel que mentionné dans la déposition de J. H. Grisdale, écrivain, donnée le jeudi, 11 avril 1901, à la séance du matin du comité d'Agriculture et de Colonisation; le montant des gages de chaque employé; le montant total des divers produits récoltés sur les dits 200 acres et le montant total produit par leur vente.

Aussi,—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant—

1. Le montant dépensé chaque année pour l'immigration, depuis le 30 juin 1891 jusqu'au 30 juin 1901.

2. Le nombre d'immigrants rapportés, chaque année, comme s'étant établis, chaque année, en Canada pendant les dix ans compris entre 1891 et 1901 inclusivement, et le nombre total pour les dix ans.

3. Le nombre d'agents d'immigration employés par le gouvernement canadien, chaque année, dans la Grande-Bretagne et d'Irlande depuis 1891 jusqu'à 1901 et le montant total payé chaque année, aux dits agents, ainsi que le montant dépensé, chaque année, pour frais d'impression et autres dépenses faites par les dits agents.

4. Le nombre d'agents d'immigration employés par le gouvernement canadien, chaque année, sur le continent européen, de 1891 à 1901 et le montant total payé, chaque année, aux dits agents, ainsi que le montant dépensé chaque année, pour impressions et autres dépenses faites par les dits agents.

5. Le nombre d'agents d'immigration employés par le gouvernement canadien, chaque année, aux Etats-Unis d'Amérique, de 1891 à 1901 et le montant total payé, chaque année, aux dits agents; ainsi que les montants dépensés, chaque année, pour impressions et autres dépenses faites par les dits agents et par le gouvernement du Canada.

Aussi,—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant—

1. Les noms de tous les employés du bureau de poste de Belleville, Ontario, à la date du 30 juin 1896, l'âge de chacun, la date de l'entrée au service et le salaire de chacun, à la dite date.

2. Le nombre d'employés renvoyés du bureau de poste de Belleville depuis le 30 juin 1896, ainsi que la cause et la date de la destitution.

3. Le nombre d'employés mis à la retraite, la date et la raison de la mise à la retraite, le chiffre de la pension accordée à chacun, ainsi que les noms de tous les employés ainsi retraités qui ont demandé leur mise à la retraite.

4. Le nombre d'employés dans le bureau de poste de Belleville au 1er janvier 1892, leurs noms, l'âge et le salaire de chacun à la dite date, et la date de la nomination.

Et aussi,—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance échangée entre le département ou le ministre de l'Intérieur et M. C. R. Devlin, au sujet d'une lettre parue dans le *United Canada* en date du 11 mai 1901, et d'une lettre parue dans le *Montreal Herald* en date du 18 mai 1901, dans chacune desquelles M. C. R. Devlin faisait certaines déclarations concernant des membres de cette Chambre.

Par M. Campbell,—Adresse,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autre correspondance échangés entre les gouvernements du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ou aucuns de leurs membres concernant les questions de transport, de câble et autres questions intéressant les relations intercoloniales.

Par M. LaRivière,—Adresse,—Copie de toute correspondance, pétitions, ordres en conseil et tous autres documents concernant les demandes faites par la législature provinciale au sujet des terres scolaires dans le Manitoba, les deniers provenant de leur vente et l'intérêt sur iceux.

Par M. Taylor,—Adresse,—

1. Copie de toutes demandes faites pour quelque partie du terrain compris dans la concession Matson (ainsi appelée) ou pour la location du No 9 dans le district du Yukon.

2. Copie de toutes demandes faites pour quelque partie du terrain compris dans la concession Doyle (ainsi appelée) dans le district du Yukon.

3. Copie de toutes demandes faites pour quelque partie du terrain compris dans la concession Bronson et Ray, dans le district du Yukon.

4. Mémoire donnant la date à laquelle a été accordée la demande pour la concession Bronton et Ray.

5. Copie de la demande pour l'abstention des travaux préliminaires (*lay-overs*) dans ces cas.

6. Copie des Ordres en Conseil ou autre autorité en vertu desquels le ministre de l'Intérieur a accordé l'abstention susmentionnée dans ces cas, et copie des rapports ou autre preuve en vertu desquels ces abstentions ont été accordées.

7. Une description de la concession Boyle et une carte de la dite concession.

8. Copie de la demande pour la concession Boyle.

9. Les termes exacts de la demande dans le cas de la concession Milne.

10. Les dates auxquelles cette demande a été faite et accordée.

11. La carte indiquant le terrain couvert par la concession.

12. La date à laquelle la demande pour la concession Slavin et Gates a été faite et inscrite.

13. Copie de la carte originale de Green ainsi que des notes de l'arpenteur dans le cas de la concession Slavin et Gates.

14. Copie du télégramme du député-ministre de l'Intérieur à E. C. Senkler, concernant les limites de cette concession, en date du 5 juin, ou environ.

Sir Wilfrid Laurier remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit:—

MINTO.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes une minute du Conseil approuvée nommant l'honorable Sir Richard Cartwright, C.C.M.G., ministre du Commerce, l'honorable William Stevens Fielding, ministre des Finances, l'honorable

Joseph Israël Tarte, ministre des Travaux publics, l'honorable James Sutherland, ministre de la Marine et des Pêcheries, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des Communes, comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions du chap. 13 des Statuts Révisés du Canada, intitulé: "Acte concernant la Chambre des Communes."
HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 18 février 1902.

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Bell*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Quelle est la date de la concession accordée à A. et C. Tredgold ou à l'*Hydraulic Mining Syndicate* associé avec A. et C. Tredgold qui se proposent d'exploiter les mines du Yukon ? Quels sont les termes de cette concession ? Quelle étendue de terrain est comprise dans la concession accordée au dit syndicat et fermée au reste du public ?

M. *Blain*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—De quelle manière la ficelle à lier non vendue au 30 juin 1901 a-t-elle été signalée au public ? La dite ficelle a-t-elle été vendue à l'enchère ou par voie de soumission ? A qui a-t-elle été vendue et à quel prix ?

M. *Henderson*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. Depuis combien de temps la position de maître de poste de Milton-Ouest est-elle vacante ?

2. Le gouvernement se propose-t-il de remplir cette vacance avant les élections provinciales prochaines ?

3. Dans l'affirmative, quel sera le titulaire ?

M. *Puttee*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. Combien d'employés de chemins de fer ont été tués au cours de l'année expirée le 30 juin 1901 ?

2. Combien ont été blessés ?

3. Quel était l'emploi de chacun d'eux ?

4. Dans combien de cas les compagnies de chemins de fer ont-elles été trouvées en faute par suite de leur négligence à se procurer l'outillage nécessaire, ou autrement ?

5. Dans combien de cas les compagnies ont-elles payé des indemnités (a) aux blessés, et (b) aux parents des employés tués ?

M. *Puttee*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. Des Japonais ont-ils été employés comme officiers spéciaux par les officiers de la Police à cheval dans le Yukon en décembre dernier ?

2. Dans l'affirmative, quel motif les a portés à en agir ainsi ?

3. Des instructions ont-elles été données pour défendre de faire à l'avenir de semblables nominations ?

M. *Cowan*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. La frontière entre les Etats-Unis et le Canada, dans la rivière Détroit, a-t-elle été délimitée ?

(a) Dans l'affirmative, quand et en vertu de quelle convention ?

(b) La frontière est-elle indiquée sur des cartes ?

(c) Le gouvernement des Etats-Unis a-t-il exécuté quelques travaux dans la rivière Détroit dans les limites du territoire canadien ?

(d) Dans l'affirmative, dans quelle mesure et quel en est le coût ?

(e) Le gouvernement des Etats-Unis a-t-il demandé l'autorisation de faire des travaux sur le territoire canadien ?

M. Clarke—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. L'attention du gouvernement a-t-elle été attirée sur le câblogramme suivant adressé à l'*Evening Telegram* de Toronto, et qui a été reproduit dans les journaux du Canada :—

“TORONTO, 13 février—Dépêche spéciale au *Telegram*—LONDRES, 18 février.—Une députation de Gallois s'est rendue aujourd'hui auprès du Très Honorable Jos. Chamberlain, Secrétaire d'Etat pour les colonies, pour demander que le gouvernement fournisse le moyen de transporter au Canada nombre de leurs concitoyens et leurs familles qui ont émigré en Patagonie et qui désirent quitter ce pays. M. Chamberlain a exposé que lorsqu'il a été d'abord question de la députation, il avait compris que les Gallois fixés en Patagonie désiraient émigrer dans l'Afrique-Sud. Dans cette dernière éventualité il aurait été facile de prendre des arrangements, mais qu'il lui était impossible de les aider à émigrer en Canada. Il conseilla à la députation de se rendre auprès de Lord Salisbury, ou de commencer une souscription dans le Royaume-Uni pour prélever les cinq ou dix mille livres nécessaires, ou de demander au gouvernement canadien d'augmenter leur offre libérale d'une livre par tête. La députation qui a été grandement surprise de la réponse du Secrétaire des colonies, était conduite par des Gallois distingués demeurant à Londres. Le bureau du Haut-Commissaire du Canada n'avait pas de représentant dans la députation. L'on dit, dans certains quartiers que la Compagnie Elder-Dempster offrira un steamer pour transporter les colons gallois en Canada.”

2. Le gouvernement s'est-il enquis des faits, et s'il ne l'a pas fait, se propose-t-il de demander des renseignements au Haut-Commissaire du Canada à Londres concernant la déclaration précitée du Très Honorable Jos. Chamberlain portant qu'il lui était impossible d'aider les familles susmentionnées à émigrer en Canada, et concernant son désir de leur venir en aide pour émigrer en Afrique ?

3. Si le gouvernement a demandé au Haut-Commissaire canadien les renseignements susdits, a-t-il obtenu une réponse; et dans ce cas, laquelle ?

4. Le gouvernement canadien a-t-il fait quelque offre, et, dans ce cas, de quelle nature est-elle et dans quelle mesure a-t-il offert d'aider ces colons à émigrer en Canada ?

5. Quelque compagnie de steamers a-t-elle offert de transporter ces émigrants gratuitement au Canada ? Dans l'affirmative, l'offre a-t-elle été acceptée ?

6. Qu'est-ce que le gouvernement a fait pour attirer ou amener ces émigrants en Canada ?

M. Bell—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant combien d'employés ont été destitués entre le 12 juillet 1896 et le 1er janvier 1902 dans les départements des Travaux publics, Chemins de fer et Canaux, Postes, Marine et Pêcheries, Douanes et Revenu de l'intérieur, et combien de ces destitutions ont été faites pour motifs politiques ?

M. Bell—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant quel était le nombre total d'officiers et d'employés temporaires et permanents sur le chemin de fer Intercolonial, et le montant de leurs gages et salaires, le 30 juin 1896 et le 31 décembre 1901 ?

M. Puttee—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes lettres, télégrammes et autre correspondance entre le département du Travail et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, M. John Wilson et autres personnes, au sujet de prétendues infractions à la loi des aubains, entre le 1er juin et le 1er septembre 1901; aussi, entre les officiers du département d'Immigration et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

M. Northrup—Vendredi prochain—BILL intitulé: “Acte à l'effet de modifier l'Acte des Elections Fédérales de 1900.”

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Vendredi, 21 février.</i>	Heure.
32	Comptes Publics (pour organisation)	11 a.m.
32	Banques et Commerce (pour organisation)	11.05 am.
32	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes (pour organisation)	11.10 a.m.
30	Bills Privés (pour organisation)	11.15 a.m.
30	Privilèges et Elections (pour organisation)	11.20 a.m.
30	Ordres Permanents (pour organisation)	11.25 a.m.
35	Lois Expirantes (pour organisation)	11.30 am.
35	Agriculture et Colonisation (pour organisation)	11.35 a.m.

No 5.

OTTAWA, MERCREDI, 19 FÉVRIER, 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCES-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 6.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, JEUDI, 20 FEVRIER 1902.

PRIÈRES.

Vingt-six pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De James Brown, du township de Tay, comté de Simcoe, Ontario, manufacturier; pour un acte de divorce avec sa femme, Abigail Brown.

De la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental; pour un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de sa voie ferrée.

De la *Dominion Cotton Mills Association Company (Limited)*; pour un acte l'autorisant à émettre des obligations égales à 75 pour 100 de la valeur de ses propriétés immobilières, etc.

De M. P. Davis, d'Ottawa, et autres; pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de la rivière des Sauvages.

De la Compagnie du chemin de fer de l'Ontario, de la Baie d'Hudson et de l'Ouest; pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée et autres entreprises.

De Charles T. Grantham, de la cité de Hamilton, Ontario, et autres, de Yarmouth, N.-E.; pour une charte sous le nom de *Cosmos Cotton Company*.

De William Wilson et autres, de la partie nord-est de l'Assiniboïa, T.N.-O.; demandant que la requête de la Compagnie du chemin de fer du Nord-Ouest pour un acte relatif à l'achèvement de sa voie ferrée ne soit pas accordée avant qu'elle n'ait d'abord accompli certaines conditions spécifiques.

Du conseil municipal des comtés de Northumberland et Durham et du conseil municipal du comté de Brant, tous de l'Ontario; pour un acte autorisant la nomination d'une commission de chemins de fer.

Du conseil municipal du village de Tweed, comté de Hastings et du conseil municipal du village de Merriton, comté de Lincoln, tous de l'Ontario; pour modifier l'Acte concernant la Compagnie du Téléphone Bell de manière à empêcher la dite compagnie d'augmenter ses taux sans le consentement du Gouverneur en Conseil, et à d'autres fins.

De Robert Caskey, reeve, et autres du comté de Hastings; de James W. Garman et autres, du comté de Renfrew; et de M. R. Trenouth et autres, du comté de Durham, d'Ontario; pour un acte déclarant les compagnies de chemin de fer responsables de tout dommage aux bestiaux qui passeront sur leurs lignes faute de barrières et de clôtures convenables.

Du conseil municipal du comté de Brant; et du conseil municipal des comtés unis de Northumberland et Durham, tous de l'Ontario; pour un acte prorogeant au 1er avril 1903 la période fixée pour l'importation des machines nécessaires pour fabriquer du sucre de betterave.

Du conseil municipal du comté de Brant, Ontario; demandant qu'il soit pris des mesures pour diminuer le nombre d'accidents qui se produisent aux croisements de voies ferrées.

M. Sifton soumet à la Chambre,—Rapport annuel du département de l'Intérieur pour l'année fiscale 1900-1901.

Aussi,—Rapport annuel du département des Sauvages pour l'année expirée le 30 juin 1901.

Les Ordres de la Chambre qui suivent sont émis, savoir:—

Par M. Lefurgey,—Ordre de la Chambre,—Copie de toutes pétitions, lettres, télégrammes ou correspondance quelconque échangés l'an dernier entre les chambres de commerce de Charlottetown et de Summerside, I.P.-E., et le ministre de la Marine et des Pêcheries ou aucun membre du gouvernement, demandant de faire naviguer le steamer d'hiver, le *Stanley*, entre Summerside, I.P.-E., et le Cap Tourmente, N.-B.

Par M. Léonard,—Ordre de la Chambre,—Etat détaillé indiquant la quantité de légumes importés des Etats-Unis et entrés aux ports de Montréal et de Toronto, pendant les années 1900 et 1901 respectivement, ainsi que le montant des droits perçus par le gouvernement du Canada, pendant les deux dites années, dans chacun des dits ports.

Aussi,—Ordre de la Chambre,—Copie de toutes pétitions, résolutions, lettres, etc., adressés au gouvernement, au sujet d'une augmentation ou d'un remaniement des droits sur les légumes et de toutes réponses faites par le gouvernement aux dites résolutions, pétitions et lettres.

La Chambre se forme en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

II.—FRAIS DE GESTION.

Bureau du sous-receveur général—	
Toronto	7,100 00
Montréal	5,650 00
Halifax	7,600 00

	Saint-Jean....	6,600 00
	Winnipeg....	5,700 00
	Victoria....	4,250 00
	Charlottetown....	4,400 00
	Caisses d'épargnes rurales—	
	Appointements....	6,200 00
1	Dépenses casuelles....	1,250 00
	Commission pour paiements de l'intérêt sur la dette publique, achat de fonds d'amortissement et transfert d'effets....	34,193 80
	Courtage sur achat d'effets pour fonds d'amortissement....	6,600 00
	Timbres anglais, frais de port, télégrammes, etc....	5,200 00
	Dépenses se rattachant à l'émission et au rachat de billets fédéraux..	7,000 00
	Impression de billets fédéraux....	70,000 00
	Impressions, annonces, inspection, frais de messagerie et frais divers, y compris commutation de droits de timbres....	10,000 00

III.—GOUVERNEMENT CIVIL.

2	Bureau du secrétaire du Gouverneur général, y compris A. T. Sladen, à \$1,700, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil..	10,740 00
3	Bureau du Conseil privé du Roi pour le Canada....	31,240 00
4	Département de la Justice, y compris J. D. Clarke, à \$1,400, et une allocation au secrétaire particulier du solliciteur général, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil....	30,000 00
5	Département de la Justice, division des pénitenciers....	3,200 00
7	Département du Secrétaire d'Etat, y compris W. Foran, à \$1,400, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil....	38,510 00
8	Département des Impressions et de la Papeterie....	30,300 00
10	Bureau du contrôleur de la Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest..	10,850 00
12	Bureau de l'Auditeur général....	31,612 50
13	Département des Finances et du conseil du Trésor, y compris \$2,400 à J. Fraser, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	52,312 50
15	Département du Revenu de l'intérieur....	35,460 00
16	Département de l'Agriculture, y compris \$700 à Mlle E. A. Rodman, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil....	62,262 50
17	Département de la Marine et des Pêcheries....	64,430 00
19	Département des Travaux publics, y compris \$2,200 à A. G. Kingston, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil....	46,530 00
21	Département des Postes....	218,760 00
23	Bureau du Haut-Commissaire pour le Canada en Angleterre....	8,850 00
24	Département du Travail. Le tout ou aucune partie peut être payé nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil....	13,450 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Fielding soumet à la Chambre,—Copie d'un rapport du comité de l'honorable Conseil Privé approuvé par Son Excellence le 31 mai 1901 concernant un contrat avec l'*American Bank Note Company*, et de la correspondance y relative.

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. Monk—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Le gouvernement, ou quelqu'un de ses membres, a-t-il affirmé publiquement que dans le choix des officiers pour le corps constabulaire canadien à destination du Sud-africain, la préférence serait accordée (a) à ceux des officiers canadiens qui avaient servi dans l'Afrique-sud et à d'autres officiers de la milice canadienne ?

2. Quelles personnes, officiers ou autres, ont demandé des commissions dans le susdit corps ? Quels sont les états de service de chacune, soit en Canada, en Afrique-sud ou ailleurs ?

3. (a) Quels officiers ont été choisis et nommés ? (b) Quels sont les états de service de chacun ?

4. Lesquels, parmi les officiers choisis, n'avaient jamais eu le grade d'officier ?

5. Des demandes ont-elles été faites par des officiers de la Milice Canadienne en assez grand nombre pour compléter les cadres du corps constabulaire ? Dans l'affirmative, pourquoi a-t-on ignoré ces demandes et a-t-on choisi des hommes non qualifiés, si toutefois il y en a eu de tels ?

6. Combien d'officiers commissionnés de la milice canadienne ont été enrôlés dans le premier et le second contingents, dans le régiment royal canadien, l'infanterie montée du Canada, les dragons royaux canadiens et l'artillerie canadienne, comme (a) sous-officiers, et (b) comme soldats.

7. Combien de sous-officiers et de soldats de la force permanente ont été enrôlés dans les corps susdits ? Combien d'entre eux étaient sous-officiers dans l'Afrique-sud ? Pourquoi les officiers commissionnés enrôlés dans les corps comme simples soldats n'ont-ils pas été choisis comme sous-officiers ?

M. Clarke—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quel a été le nombre des immigrants entrés en Canada en 1892, et classifiés sous les titres de britanniques et étrangers, y compris les Etats-Unis ?

M. Clare—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Combien d'articles ont été mis sur la liste des articles admis en franchise, par Ordre en Conseil depuis l'adoption du tarif douanier de 1897 ?

2. Sur quels articles une réduction de droit a-t-elle été faite par Ordre en Conseil depuis la date ci-dessus ?

M. Sproule—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Combien de minots de grain ou autres graines ont été expédiés par les ports de Parry-Harbour, Midland, Collingwood, Meaford, Owen-Sound et Sarnia, respectivement, pendant l'année 1901 ?

2. Combien de barils de farine de blé ?

3. Combien de sacs de farine d'avoine ?

M. Casgrain—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Combien de fois par semaine, en hiver et en été, la malle était-elle transportée de Québec à l'Île d'Orléans ?

2. Combien le dit service des malles coûte-t-il en été et en hiver respectivement ?

3. Quelle moyenne de recettes le dit service rapporte-t-il, en distinguant entre les différentes paroisses ?

M. *Casgrain*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Alfred Maranda, de Saint-Pierre, Ile d'Orléans, a-t-il été remplacé comme entrepreneur du transport des malles de Sa Majesté ?

2. Dans l'affirmative, par qui et pour quelle raison ?

3. Avant d'accorder le nouveau contrat pour le dit transport, des soumissions ont-elles été demandées ?

4. Dans l'affirmative, combien de soumissions ont été reçues par le département et quel est le montant de chaque telle soumission ?

M. *LaRivière*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. L'honorable ministre de la Justice a-t-il reçu copie de la résolution suivante adoptée à une réunion du barreau du Manitoba tenue à Winnipeg, samedi, le 15 février 1902 :

“ Que vu qu'il y a actuellement une population considérable et sans cesse croissante dans le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie Anglaise, le barreau du Manitoba est d'avis que la région du Canada qui se trouve à l'ouest de l'Ontario mérite que l'on choisisse au moins un de ses citoyens comme juge de la cour Suprême du Canada; et le barreau du Manitoba suggère respectueusement que le gouvernement fédéral modifie l'Acte de la cour Suprême de manière à permettre la nomination d'un tel juge additionnel.”

2. Le gouvernement proposera-t-il quelque amendement à l'Acte de la cour Suprême qui permette de choisir des juges de cette cour parmi les membres du barreau de Winnipeg, des Territoires du Nord-Ouest et de la Colombie Anglaise ?

M. *Russell*—Lundi prochain—RÉSOLUTION—Que cette Chambre est d'avis que le temps est arrivé de prendre des mesures pour appliquer les dispositions de l'article 94 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord à l'effet de pourvoir à l'uniformité des lois relatives à la propriété et aux droits civils dans l'Ontario, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, et dans toutes autres provinces qui sont venues sous l'empire du dit article depuis la passation de l'acte ci-dessus mentionné.

M. *Robinson* (Elgin)—Lundi prochain—BILL intitulé: “ Acte modifiant l'Acte des chemins de fer à l'égard du drainage.”

M. *Fitzpatrick*—Lundi prochain—BILL intitulé: “ Acte concernant la bibliothèque légale de Régina.”

M. *Fitzpatrick*—Lundi prochain—BILL intitulé: “ Acte à l'effet de ratifier une convention intervenue entre le gouvernement du Canada et la Compagnie de télégraphe sans fil de Marconi (à responsabilité limitée).”

M. *Fitzpatrick*—Lundi prochain—BILL intitulé: “ Acte modifiant la disposition relative aux taux, du chapitre 1 des Statuts de 1881 concernant le chemin de fer du Pacifique Canadien.”

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Vendredi, 21 février.</i>	Heure.
32	Comptes Publics (pour organisation)	11 a.m.
32	Banques et Commerce (pour organisation)	11.05 am.
32	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes (pour organisation)	11.10 a.m.
30	Bills Privés (pour organisation)	11.15 a.m.
30	Privilèges et Elections (pour organisation)	11.20 a.m.
30	Ordres Permanents (pour organisation)	11.25 a.m.
35	Lois Expirantes (pour organisation)	11.30 am.
35	Agriculture et Colonisation (pour organisation)	11.35 a.m.

No 6.

OTTAWA, JEUDI, 20 FÉVRIER 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 7.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, VENDREDI, 21 FEVRIER 1902.

PRIÈRES.

Six pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Compagnie du chemin de fer de Buffalo; pour un acte changeant son nom en celui de Compagnie du chemin de fer International.

De la Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, du Lac Erié et du Pacifique; pour un acte à l'effet de proroger et ratifier certains pouvoirs à elle accordés par sa charte et par certains actes de subventions aux chemins de fer et à d'autres fins.

De James Elliott et autres, de la cité de Montréal et autres lieux dans l'Ontario; pour une charte sous le nom de Caisse de Retraite de la Banque Molson.

De James Kitchen et autres, du district de Muskoka; et de William D. Tucker et autres, du comté de Grey, tous de l'Ontario; pour un acte déclarant les compagnies de chemin de fer responsables de tout dommage aux bestiaux qui passeront sur leurs lignes faute de barrières et de clôtures convenables.

Du conseil municipal de la cité de Belleville, comté de Hastings, Ontario; pour modifier l'Acte concernant la Compagnie du Téléphone Bell de manière à empêcher la dite compagnie d'augmenter ses taux sans le consentement du Gouverneur en Conseil, et à d'autres fins.

Sur motion de M. Fraser, les Comptes Publics du Canada pour l'exercice 1900-1891, et le rapport de l'Auditeur général (vols. I et II) sur les comptes de crédits pour la même période, sont référés au comité des Comptes Publics.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

III.—GOUVERNEMENT CIVIL.—*Suite.*

14	Département des Douanes, y compris \$1,900 à R. R. Farrow, et \$1,800 à A. Morin, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	40,890 00
25	Traitements des examinateurs et autres dépenses découlant de l'Acte du service civil, y compris \$250 pour le secrétaire et \$100 pour pour un commis, lesquelles sommes peuvent être payées à des membres du service civil, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	2,350 00
DÉPENSES CASUELLES.		
26	Bureau du secrétaire du Gouverneur général—	
	Aide aux écritures et autre	1,900 00
	Impressions et papeterie	1,200 00
	Divers	12,000 00
27	Département du Conseil privé pour le Canada—	
	Aide aux écritures et autre, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil	3,300 00
	Impressions et papeterie	2,000 00
	Divers	4,000 00
28	Ministère de la Justice—	
	Aide aux écritures et autre	2,370 00
	Impressions et papeterie	4,200 00
	Divers	5,700 00
29	Ministère de la Milice et Défense—	
	Aide aux écritures et autre, y compris W. Banstead à \$2 par jour, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	2,500 00
	Impressions et papeterie	3,000 00
	Divers	3,500 00
30	Secrétariat d'Etat—	
	Aide aux écritures et autre	2,150 00
	Impressions et papeterie	2,000 00
	Divers	1,600 00
31	Département des Impressions et de la Papeterie—	
	Aide aux écritures et autre	2,000 00
	Impressions et papeterie	1,300 00
	Divers	1,700 00
34	Bureau de l'Auditeur général—	
	Aide aux écritures et autre	3,700 00
	Impressions et papeterie	1,250 00
	Divers	700 00

37	Ministère de la Marine et des Pêcheries—	
	Divers, aide aux écritures et autre.	1,500 00
	Impressions et papeterie.	5,000 00
	Divers.	3,500 00
36	Ministère de l'Agriculture—	
	Aide aux écritures et autre, y compris appointements allant jusqu'à \$800 par année chacun pour deux aides-examineurs de brevets, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	10,000 00
	Impressions et papeterie.	3,750 00
	Divers.	3,250 00
39	Ministère de l'Intérieur—	
	Aide aux écritures et autre.	2,300 00
	Impressions et papeterie.	3,000 00
	Divers.	2,000 00
38	Ministère des Douanes—	
	Aide aux écritures et autre, y compris \$1,750 à payer nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	5,625 00
	Impressions et papeterie.	2,000 00
	Divers.	2,730 00
40	Ministère des Travaux publics—	
	Impressions et papeterie.	4,500 00
	Divers.	5,500 00
41	Ministère des Chemins de fer et Canaux—	
	Impressions et papeterie.	5,000 00
	Divers.	3,000 00
42	Bureau du Haut-Commissaire, Londres—	
	Dépenses casuelles, loyer et assurance du bureau, taxes du revenu, combustible, éclairage, papeterie, etc., et \$2,000 pour dépenses casuelles (eau, éclairage, combustible, louage de voitures et frais de chemin de fer) du Haut-Commissaire, y compris la taxe du revenu sur le traitement du Haut-Commissaire.	13,350 00
	Allocation pour tenir lieu de maison et mobilier.	5,000 00
43	Ministère des Postes—	
	Aide aux écritures et autre, y compris \$50 pour W. Cooch, emballleur et trieur pour service spécial d'inspection des boîtes des facteurs, et \$120 à S. J. Carter, du bureau des lettres de rebut de Winnipeg, pour faire face au coût exceptionnel de la vie au Manitoba, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	32,355 00
	Impressions et papeterie.	21,000 00
	Divers.	4,000 00
	Balancer et relever des comptes de dépôts X la fin de l'exercice qui se terminera le 30 juin 1902.	3,530 00
45	Bureau du contrôleur de la police à cheval du Nord-Ouest—	
	Aide aux écritures et autre, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	900 00
46	Département du Travail—	
	Aide aux écritures et autre.	800 00
	Impressions.	400 00
	Divers.	450 00
47	Soin et nettoyage des édifices de l'administration, y compris \$100 pour le service du canon du midi, somme qui peut être payée à un membre du service civil, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	28,000 00

48 Imprimerie de l'Etat, nettoyage, etc. 1,750 00

IV.—ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

	Dépenses diverses, y compris les Territoires du Nord-Ouest.....	37,000 00
	Frais de voyages des juges dans les Territoires du Nord-Ouest....	3,000 00
	Allocation de tournée, Colombie-Britannique.....	13,000 00
	Frais de voyage des juges de la cour du Banc du Roi et des cours de comté, Manitoba.....	3,000 00
49	Allocations de tournée des juges <i>ad hoc</i>	200 00
	Frais de voyage des juges qui siègent hebdomadairement en Haute cour de justice à London et Ottawa.....	1,500 00
	Traitement d'un juge de la cour de divorce et causes matrimoniales au Nouveau-Brunswick.....	500 00
	Dépenses sous l'empire des S.R.C., chap. 181.....	700 00
	Bureau du greffier de la cour et de la chambre des juges, Prince- Albert.....	260 00
<i>Cour Suprême du Canada.</i>		
	Arrêtiste de la cour.....	2,050 00
	Arrêtiste adjoint, commis de 1re classe.....	1,600 00
	Commis du bureau du registraire, de 2e classe.....	1,300 00
	Deuxième commis du bureau du registraire, de 2e classe cadette..	900 00
	Bibliothécaire.....	1,250 00
	1 commis de 2e classe.....	1,150 00
	Concierge.....	850 00
50	2 messagers à \$560 chacun.....	1,120 00
	Dépenses casuelles et déboursés, appointements des officiers (shérif, registraire en qualité d'éditeur des décisions, huissiers, etc.; livres pour les juges, sans dépasser \$300 et salaire du messenger H. J. Dunne, \$500 nonobstant les dispositions de l'Acte du ser- vice civil.....	5,000 00
	Impression, reliure et distribution des décisions de la cour.....	3,000 00
	Livres de droit et autres pour la bibliothèque de la cour Suprême.	4,500 00
<i>Cour de l'Echiquier du Canada.</i>		
	Commis de 1re classe.....	1,700 00
	Commis de 2e classe cadette.....	1,000 00
	Commis de 2e classe cadette.....	750 00
	Messenger.....	560 00
	Dépenses casuelles, frais de voyage du juge et du registraire, traite- ments des shérifs, etc., impressions et papeterie, etc., et \$50 de livres pour le juge.....	4,000 00
	Impression, reliure et distribution des décisions de la cour de l'Echi- quier.....	800 00
51 et	Surcroît de traitement au registraire en sa qualité d'éditeur des dé- cisions.....	300 00
52	Augmentation des appointements de M. L. A. Audette du 1er janvier 1891 au 1er juillet 1896, \$275, ainsi que \$50 pour 1901-2 et \$50 pour 1902-3, soit un total de \$375.....	375 00
	A Charles Morse, pour fournir aux publications périodiques de jurisprudence les décisions de la cour de l'Echiquier, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	50 00
	Appointements du registraire en Amirauté, Québec.....	666 66
	Appointements du prévôt en Amirauté, Québec.....	333 34
	Local pour la cour de l'Echiquier en Amirauté, au besoin.....	300 00
	Frais de voyage des juges locaux et autres officiers.....	300 00

V.—POLICE FEDERALE.

54 Police fédérale..... 30,000 00

VII.—LEGISLATION.

Sénat.

63 Appointements et dépenses casuelles du Sénat..... 73,026 00
Chambre des Communes.
 64 Traitement de l'Orateur suppléant..... 2,000 00
 65 Appointements..... 69,950 00
 66 Dépenses des comités, commis surnuméraires de la session, etc.... 25,650 00
 67 Dépenses casuelles, y compris \$600 à un secrétaire pour le chef de l'opposition..... 25,500 00
 68 Publication des *Débats*..... 40,000 00
 69 Prévisions du sergent-d'armes approuvées..... 40,840 00

Bibliothèque du parlement.

70 Appointements des employés de la bibliothèque..... 17,130 00
 71 Livres pour la bibliothèque générale, y compris les frais de reliure, etc..... 12,000 00
 72 Ouvrages sur l'histoire de l'Amérique..... 1,000 00
 73 Dépenses casuelles..... 2,600 00

Dépenses générales.

74 Impressions, reliure et distribution des lois..... 7,000 00
 75 Impressions, papier à imprimer et reliure..... 110,000 00
 77 Listes électorales des provinces..... 8,000 00
 78 Dépenses casuelles du greffier de la couronne en chancellerie..... 3,000 00
 Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Fitzpatrick soumet à la Chambre,—Rapport annuel, aux termes du chapitre 131 des Statuts Révisés du Canada, intitulé: "Acte concernant les Unions ouvrières."

M. Fisher soumet à la Chambre,—Rapport du ministre de l'Agriculture de la Puissance du Canada pour l'année expirée le 31 octobre 1901.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *LaRivière*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quel montant a été voté jusqu'à la fin de la présente année fiscale, pour l'amélioration projetée des rapides de Saint-André ?

Quel montant a été dépensé jusqu'à présent à même ces crédits, et pour quel objet, chaque année ?

Les travaux faits jusqu'à présent ont-ils satisfait le ministre des Travaux publics quant à leur étendue et à leur qualité ?

N'y a-t-il pas eu de délai inutile et quelle en a été la cause ?

A quelle date prévoit-on que les écluses seront terminées ?

M. *LaRivière*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il, tel que promis, pris en considération la requête de la municipalité rurale de Franklin, Manitoba, exprimée par voie de résolution de son conseil en date du 10 avril 1900, et demandant que la réserve sauvage de Roseau soit ouverte à la colonisation; laquelle promesse a été faite par le ministre intérimaire de l'Intérieur à une séance de la Chambre en date du 10 mai 1900 ?

Quand les quelques sauvages qui sont actuellement établis sur la réserve seront-ils transportés dans une localité qui leur convienne mieux, et leurs terres ouvertes à la colonisation ?

M. *Haggart*—Lundi prochain—INTERPELLATION—La réclamation de MM. Corry et Laverdure, entrepreneurs d'une section du canal de la Trent, près de Peterborough, a-t-elle été soumise à l'arbitrage de M. Hobson, de Montréal, et de MM. Brophy et Surtees, d'Ottawa ? Une sentence a-t-elle été rendue, et quel est le montant mentionné, si telle sentence a été rendue ? Le sous-ministre des Chemins de fer et Canaux l'a-t-il certifiée ? Quelle décision le gouvernement se propose-t-il de prendre à ce sujet.

M. *Wilson*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Un câblogramme a-t-il été envoyé au Haut-Commissaire par le gouvernement fédéral au sujet des récoltes abondantes dans le Manitoba, et demandant des moissonneurs en leur assurant de bons gages ? Dans l'affirmative, à quelle date a été envoyé ce câblogramme ?

M. *Roche*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant le montant de la remise faite sur les instruments agricoles exportés du Canada pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1901, et spécifiant le montant payé à chaque maison d'affaires.

No 7.

OTTAWA, VENDREDI, 21 FÉVRIER 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 8.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, LUNDI, 24 FEVRIER 1902.

PRIÈRES.

Seize pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Compagnie du chemin de fer de la Montagne Orford; pour un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de sa voie.

De la Compagnie *United Goldfields of British Columbia (Limited)*; pour un acte l'autorisant à construire, équiper, exploiter et entretenir une ligne ferrée depuis un point sur la ligne du chemin de fer du Nid-de-Corbeau, à ou près Frank, et de là jusqu'à la Montagne aux Herbes et à d'autres fins.

De la Compagnie du Pont Union entre Windsor et Détroit; pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son pont.

De John Allen Auld, publiciste, et autres, du comté d'Essex, Ontario; pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex.

De la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud; pour un acte prolongeant le délai fixé pour achever ses lignes; confirmant ses titres à certaines propriétés de che-

mins de fer; autorisant l'émission d'obligations et de débetures garanties par ses propriétés, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer du Canada-Sud; pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses lignes et embranchements inachevés.

De la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec; pour un acte l'autorisant à augmenter le nombre de ses directeurs, à prolonger sa ligne depuis un point dans la paroisse de Saint-Robert, district de Sorel, jusqu'à un point à ou près Lévis, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien; pour un acte à l'effet de l'autoriser à émettre un autre montant d'actions-débetures consolidées, de prolonger le délai fixé pour construire et compléter une certaine ligne ferrée déjà autorisée, de construire ou acquérir et exploiter une certaine autre ligne ferrée, et à d'autres fins.

De Frederick Edwin Harman et autres, de la cité de Londres, Angleterre; pour un acte les autorisant à construire, exploiter et entretenir une ligne ferrée à partir de Rossland jusqu'à un point à ou près leurs mines situées sur le côté ouest de la montagne Sopha, et de là jusqu'au point de raccordement avec le chemin de fer de la montagne Rouge, et à d'autres fins.

Du conseil municipal du comté de Norfolk, Ontario; pour un acte autorisant la nomination d'une commission de chemins de fer.

Du conseil municipal du comté de Norfolk, du conseil municipal du comté de Simcoe, et du conseil municipal du comté de Waterloo, tous de l'Ontario; demandant qu'il soit pris des mesures pour diminuer le nombre d'accidents qui se produisent aux croisements de voies ferrées.

Du conseil municipal du comté de Norfolk; de Isaac Kellam et autres, du comté de Norfolk; du conseil municipal des comtés de Lennox et Addington; du conseil municipal du comté de Huron; de Samuel Smellie et autres, du comté de Huron; de Robert Campbell et autres, du comté de Halton; de James Caldwell, reeve, et George Smith, commis, du comté de Simcoe; du conseil municipal du comté de Waterloo; de John Taylor, sr., et autres, du comté de Waterloo; et du conseil municipal du comté de Welland, tous de l'Ontario; pour un acte déclarant les compagnies de chemin de fer responsables de tout dommage aux bestiaux qui passeront sur leurs lignes faute de barrières et de clôtures convenables.

Du conseil municipal de la ville de Napanee, comté de Lennox; du conseil municipal de la ville de Oshawa, comté d'Ontario; du conseil municipal du village de Arkona, comté de Lambton; du conseil municipal du village de Shelburne, comté de Grey; et du conseil municipal du village de Fort-Erié, comté de Welland, tous de l'Ontario; pour modifier l'Acte concernant la Compagnie du Téléphone Bell de manière à empêcher la dite compagnie d'augmenter ses taux sans le consentement du Gouverneur en Conseil, et à d'autres fins.

Du conseil municipal du comté de Simcoe, Ontario; pour un acte prorogeant au 1er avril 1903 la période fixée pour l'importation des machines nécessaires pour fabriquer du sucre de betteraves.

De la convention Baptiste des provinces maritimes du Canada; demandant certains amendements à l'Acte de Tempérance du Canada.

M. Sproule, du comité de l'Agriculture et de Colonisation, présente le premier rapport de ce comité, demandant à la Chambre l'autorisation d'employer un sténographe pour prendre les témoignages que le comité jugera nécessaires.

Sur motion de M. Sproule, le dit rapport est adopté.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Par M. Northrup:—Bill (No 5) Acte à l'effet de modifier l'Acte des Elections Fédérales de 1900.

Par M. Robinson (Elgin) :—Bill (No 6) Acte modifiant l'Acte des chemins de fer à l'égard du drainage.

M. Charlton propose,—Que cette Chambre est d'avis que les droits d'importation du Canada devraient être basés sur le principe de la réciprocité, à des conditions compatibles avec les intérêts commerciaux du Canada; qu'une remise de pas moins de 40 pour 100 du montant des droits imposés devrait être faite sur les articles imposables exportés en Canada par des nations ou contrées admettant en franchise les produits naturels du Canada sur leurs marchés; et que l'échelle des droits du Canada devrait être élevée suffisamment pour éviter de nuire aux intérêts canadiens dans les cas où une remise de 40 pour 100 ou plus serait faite conformément aux conditions qui précèdent.

Et un débat s'ensuivant,—il est ajourné, sur motion de M. Fielding.

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. Roche (Marquette)—Mercredi prochain—INTERPELLATION—A combien a-t-on évalué une lieuse McCormick sur laquelle un droit est imposé lorsqu'elle est importée en Canada, soit seule, soit par chargement de char ?

M. Ward—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Le ministre des Chemins de fer et Canaux a-t-il pris quelque décision depuis la dernière session au sujet de la continuation du canal de la Vallée de la Trent depuis le lac Rice jusqu'au lac Ontario ?

2. Le département des Chemins de fer et Canaux a-t-il reçu quelque rapport d'ingénieur depuis le dernier rapport de M. Rogers, I.C., sur les avantages comparatifs des routes par la rivière Trent et par Port-Hope ?

3. Le gouvernement a-t-il adopté l'une de ces routes ? Dans l'affirmative, laquelle ?

M. Ward—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. M. R. J. Eilbeck est-il shérif du territoire du Yukon ? Dans l'affirmative, quand a-t-il été nommé et à quel salaire ?

2. M. R. J. Eilbeck est-il en congé depuis plusieurs mois ? Dans l'affirmative, a-t-il continué à retirer son salaire tout ce temps ?

3. Le ministre de l'Intérieur, ou quelqu'autre membre du gouvernement, sait-il que M. Eilbeck a pris une part active à l'élection récente dans Durham-Ouest ?

4. Le ministre de l'Intérieur, ou quelqu'autre membre du gouvernement, a-t-il rencontré M. Eilbeck dans la division ouest de Durham au cours de l'élection ?

M. Bennett—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Des remorqueurs enregistrés des Etats-Unis ont-ils été autorisés à voyager entre des ports canadiens pendant la saison de navigation de 1901 ?

2. Dans l'affirmative, quels remorqueurs ont fait ce service et quels en étaient les propriétaires ?

3. Si une telle autorisation a été donnée, la même chose se répétera-t-elle pendant la saison prochaine ?

M. LaRivière—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant le montant d'argent voté chaque année, y compris l'année fiscale présente pour les améliorations projetées dans les rapides de Saint-André, Manitoba; le montant dépensé jusqu'à présent à même cet argent, et pour quels objets chaque année. Aussi, copie des rapports des ingénieurs du gouvernement sur les travaux exécutés, les délais apportés à ses travaux et leur cause; copie de la correspondance entre les ingénieurs et les entrepreneurs et entre eux et le département des Travaux publics au sujet des travaux faits ou à faire; et copie du contrat passé avec l'entrepreneur ou les entrepreneurs.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Mardi, 25 février.</i>	Heure.
30	Ordres Permanents.....	11 a.m.
35	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.

No 8.

OTTAWA, LUNDI, 24 FÉVRIER 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 9.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, MARDI, 25 FEVRIER 1902.

PRIÈRES.

Quinze pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

M. Erb, du comité des Ordres Permanents, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, savoir:—

De James Elliott et autres, pour une charte sous le nom de Caisse de Retraite de la Banque Molson. De la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, pour un acte l'autorisant à posséder des propriétés en dehors de la Puissance du Canada, à émettre un nouveau montant d'actions-déventures consolidées, et pour augmenter autrement ses pouvoirs et aussi pour prolonger le délai fixé par sa ligne d'embranchement entre les cités de Vancouver et de New-Westminster, aussi, pour construire une ligne de chemin de fer depuis la jonction des Piles jusqu'aux chutes de Shawinigan et de là à Grand'Mère. De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses lignes

incomplètes. De la Compagnie du chemin de fer de la Montagne d'Orford, pour un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de ses entreprises. De la Compagnie du chemin de fer d'Ontario, de la Baie d'Hudson et de l'Ouest, pour un acte prolongeant le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée. De la *United Gold Fields of British Columbia, Limited*, pour un acte l'autorisant à construire une ligne ferrée depuis la ville de Frank jusqu'à la Montagne aux Herbes. De Frederick E. Harman et autres, pour un acte les autorisant à construire et exploiter un chemin de fer depuis Rossland jusqu'aux mines situées sur le versant occidental de la montagne Sopha, etc., et de George Duncan Wood et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Battleford au lac Lenore.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Par M. Ingram:—Bill (No 7) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.

Par M. Monk:—Bill (No 8) Acte à l'effet d'amender l'Acte d'Interprétation.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

VIII.—ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUE.

79 Archives.....	8,000 00
80 <i>Patent Record</i>	12,000 00
81 Préparation de la statistique criminelle (S. R. C., c. 60).....	1,800 00
84 Subventions aux sociétés d'agriculture.....	7,000 00
86 Impression et distribution des bulletins et des rapports.....	4,000 00
87 Pour la classification de tous les brevets canadiens et la préparation des dessins pour cette classification, et pour échange avec les Etats-Unis en retour de leurs brevets, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	5,000 00
89 Stations de fumigation.....	3,000 00
90 Pour la compilation des données historiques sur les familles acadiennes en Canada.....	1,400 00
91 Pour renouveler et améliorer les articles canadiens exposés à l'Institut Impérial, à Londres.....	3,000 00

IX.—QUARANTAINE.

95 Lazaret de Tracadie.....	5,500 00
96 Acte des Travaux publics (hygiène).....	4,000 00
97 Hôpitaux de Winnipeg et de Saint-Boniface.....	4,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRÔDEUR,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Ganong*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quelles quantités de grains ou autres produits ont passé par les élévateurs du gouvernement à Saint-Jean et Halifax, respectivement, entre le 1er janvier 1901 et le 1er janvier 1902 ?

Quelles recettes, s'il en est, ont été produites par les dits élévateurs, et quel a été le coût total de l'exploitation et de l'entretien des dits élévateurs, respectivement ?

M. *Lemieux*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—L'attention du gouvernement a-t-elle été attirée sur la résolution suivante présentée le 21 février dernier à la législature de la province de Québec :

“ Il est résolu :

“ Que dans l'opinion de cette Chambre, les revenus attribués aux provinces, par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, sont insuffisants pour leur permettre de faire face aux besoins du service public et en même temps de donner de l'aide nécessaire à la colonisation, à l'agriculture, au développement de nos industries et à l'amélioration de notre système éducationnel ;

“ Que l'interprétation donnée à diverses clauses de la constitution a mis en danger l'existence de nos institutions locales ; et

“ Que le gouvernement du Canada et ceux des autres provinces, devraient être invités à se joindre au gouvernement de la province de Québec, pour demander au Parlement du Royaume-Uni d'apporter à l'Acte Fédératif des modifications destinées à changer la base sur laquelle est calculé le subside fédéral ; à assurer aux provinces un contrôle exclusif sur leurs propriétés publiques et sur les chemins de fer dans leurs limites et à leur permettre d'imposer des droits d'exportation sur les produits de leurs forêts et de leurs mines et à conférer, au gouvernement de la Grande-Bretagne, le droit de désaveu des lois provinciales, exercé maintenant par celui du Canada.”

2. Le gouvernement se propose-t-il de coopérer avec les provinces dans le sens de cette résolution ?

M. *Lemieux*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Combien de brefs ont été émis et combien de jugements rendus en Cour Supérieure dans les différents districts judiciaires de la province de Québec, durant les années 1900 et 1901 ?

2. Combien de brefs ont été émis et de jugements rendus dans le district judiciaire de Montréal ?

M. *Taylor*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—M. William Jackson, gardien du phare de *Red Horse Shoal*, à l'ouest de Gananoque, a-t-il été mis à la retraite ?

Quel salaire recevait-il comme gardien ? Était-il aussi salarié pour placer, enlever et prendre soin d'un certain nombre de bouées ?

Quels émoluments recevait-il pour les deux services ?

Pendant combien d'années a-t-il été employé ?

Quel est le chiffre de sa pension de retraite ?

Le chiffre de sa pension a-t-il été basé sur le montant de ses appointements pour les deux services ?

Le département de la Marine et des Pêcheries a-t-il reçu une lettre censée être signée par M. Jackson et demandant sa mise à la retraite ?

A-t-il été notifié que ses services à titre de gardien de phare n'était plus requis, qu'un M. Robert Chadwick avait été nommé à sa place et lui enjoignant de remettre le service du phare à M. Chadwick ?

M. Chadwick a-t-il été notifié de sa nomination et a-t-il regu instruction de se faire remettre les clés par M. Jackson ?

M. Jackson a-t-il refusé de lui donner possession et a-t-il notifié le département de la Marine et des Pêcheries qu'il n'avait pas écrit de lettre demandant sa mise à la retraite ?

Dans ce cas, quelle mesure le gouvernement a-t-il prise pour savoir qui avait écrit la fausse lettre censée être signée par M. Jackson et demandant sa retraite ?

Un M. Landon a-t-il été nommé depuis lors comme gardien du dit phare ?

M. Chadwick a-t-il été notifié que sa nomination avait été cancellée ?

Dans ce cas, quelles étaient les raisons données ?

M. Hughes (Victoria)—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le rapport du Bureau des Visiteurs du Collège Militaire Royal pour l'an dernier a-t-il été publié ?

Dans l'affirmative, le gouvernement le déposera-t-il sur la Table ?

S'il n'est pas encore publié, le gouvernement le fera-t-il publier et distribuer ?

M. Morrison—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. La commission nommée l'an dernier pour s'enquérir de la question de l'Immigration des Orientaux a-t-elle terminé ses travaux et fait rapport au gouvernement ?

2. Dans l'affirmative, quand ce rapport sera-t-il imprimé et distribué ?

M. Alcorn—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Pourquoi David Clinton a-t-il été destitué comme maître de poste de Wellington, Ontario ? Si c'est pour partisanerie politique, de quels actes s'est-il publiquement rendu coupable ? Des accusations ont-elles été portées contre lui, quelles sont-elles et qui les a portées ?

M. Hughes (Victoria)—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Qui inspecte le grain à son arrivée à Montréal ?

2. Pourquoi le certificat de l'inspecteur de l'ouest n'est-il pas accepté ?

3. Le gouvernement sait-il qu'il y a du mécontentement au sujet des décisions de l'inspecteur de la Compagnie d'Entrepôts de Montréal, ou plutôt au sujet du rejet des autres certificats d'inspection par le susdit inspecteur ?

M. Barker—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Combien de traverses ou dormants de chemins de fer ont été achetés pour l'Intercolonial dans l'automne de 1900 et dans l'hiver de 1901, entre Métapédia et Moncton ?

2. Quelle proportion de ces traverses était en épinette, sapin et tremble, respectivement ?

3. Quels prix ont été payés pour chacune de ces essence ?

4. Ces traverses devaient-elles être conformes à certaines spécifications quant à la dimension, la qualité ou autrement, et quelles étaient ces spécifications ?

5. Des soumissions ont-elles été demandées ? Dans l'affirmative, de quelle manière la chose a-t-elle été portée à la connaissance du public ?

6. Quel montant a été payé par l'inspecteur McManus ou autres personnes, pour le compte du gouvernement ou de l'Intercolonial pour ces traverses pendant le mois qui a précédé le 7 de novembre 1900 ?

7. (a) Quels sont les entrepreneurs qui ont fourni les dites traverses dans l'automne de 1900 et l'hiver de 1901 entre les points ci-dessus mentionnés ?

(b) Chacun d'eux avait-il le privilège de délivrer un certain pourcentage de traverses d'épinette, sapin et tremble, et, dans ce cas, quel pourcentage ? Ou bien, ce privilège a-t-il été donné seulement à quelques-uns, et dans ce cas, à qui ?

(c) Si ce privilège a été accordé à quelques-uns seulement, pour quelle raison ne l'a-t-on pas accordé à tous les fournisseurs ?

8. Ces traverses ont-elles été payées en argent ou au moyen de chèques ?

(b) Quelle proportion a été payée par chèques et quelle proportion, en argent ?

(c) Est-ce l'usage de payer de semblables fournitures au moyen de chèques, sur

production des pièces justificatives ? Dans l'affirmative, pourquoi cet usage a-t-il été abandonné ?

9. Quels privilèges particuliers, s'il en est, ont été accordés à M. F. Curran en ce qui concerne les contrats pour la fourniture des traverses de chemins de fer en 1900 et 1901 ?

(b) Les mêmes privilèges ont-ils été accordés aux autres soumissionnaires ?

10. Quelle quantité de traverses achetées en 1900 et 1901, respectivement, sont encore non employées et quelle proportion des achats faits chaque année, respectivement, a été employée ?

11. Quelle proportion des traverses ainsi achetées dans l'automne de 1900 et l'hiver de 1901, était de bois de sapin, d'épinette et de tremble, quelle proportion de chaque essence a été employée et quelle proportion est encore sans emploi ?

12. Le département des Chemins de fer et Canaux a-t-il un rapport sur la qualité et la durée ou valeur des traverses d'épinette, de sapin et de tremble, respectivement ? Dans l'affirmative, par qui ce rapport a-t-il été fait et quand ?

13. Quelque plainte ou accusation a-t-elle été portée contre l'inspecteur McManus au sujet de l'examen de ces traverses ou d'une partie d'icelles ? Dans l'affirmative, une enquête a-t-elle été faite à ce sujet, et quel en a été le résultat ?

14. Une nouvelle inspection de ces traverses a-t-elle été faite au cours de l'été de 1901 ou en tout autre temps ? Si oui, par qui, et quel en a été le résultat ? Une proportion de ces traverses, et laquelle, a-t-elle été trouvée inférieure en dimension ou autrement défectueuse ?

15. Si une telle inspection nouvelle a été faite, quand et par qui a-t-elle été faite, quel en a été le coût, et a-t-elle été complétée ? Et si elle n'a pas été complétée, se continue-t-elle encore ? Et si elle ne se continue pas, pourquoi a-t-elle été discontinuée ?

16. Si certaines de ces traverses ont été trouvées inférieures en dimension ou autrement défectueuses ou non conformes aux spécifications, si spécifications il y a, quelles mesures ont été prises pour en recouvrer la valeur de l'entrepreneur ?

17. Quelque chef de section entre Newcastle et Moncton a-t-il fait rapport que des traverses à lui délivrées pour être employées sur l'Intercolonial étaient inférieures en dimension ou autrement défectueuses, et en a-t-il envoyé un échantillon à l'ingénieur en chef à Moncton pour en faire l'inspection ?

18. Quel est l'usage généralement suivi dans le département quant au paiement des traverses, et s'est-on départi de la pratique usuelle en faisant les paiements en argent au lieu de les faire par chèques ou autrement, pendant l'automne de 1900 et l'hiver de 1901 ?

M. *Barker*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Les locomotives attachées aux trains 25, 26, 33 et 34 qui font le service entre Halifax et Montréal et mentionnées dans la lettre officielle en date du 14 janvier 1902, du gérant au surintendant de l'Intercolonial, sont-elles de construction inférieure et leur force de traction est-elle défectueuse, tel qu'énoncé par le gérant ?

Depuis combien de temps ces locomotives font-elles le service ? De qui, quand et où ont-elles été achetées et à quel prix ? Ont-elles été construites pour le gouvernement ? Si oui, les devis ont-ils été préparés par le département des Chemins de fer ? Les locomotives ont-elles été achetées toutes faites ? Si oui, qui en a recommandé l'achat et qui en a fait l'inspection ?

M. *Hughes* (Victoria)—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Pourquoi l'Ordre de la Chambre émis au cours de la dernière session pour la production de certains papiers y mentionnés dans l'affaire Hughes-Hutton, n'a-t-il pas été exécuté ?

2. Le gouvernement déposera-t-il ces papiers sur la table à une date prochaine au cours de la session actuelle ?

M. Hughes (Victoria)—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Le gouvernement a-t-il le rapport d'un bureau d'officiers réuni au camp de *Carling's Heights*, London, Ontario, le 24 juin 1901, par ordre du lieutenant-colonel J. Peters, A.D.C., commandant la 2ème Brigade, dans le but de faire l'essai de la cible Peters et d'en faire rapport ?

2. Quel est le coût d'une série complète de la cible Peters ?

3. Quel en est le coût comparativement à celui des cibles employées ordinairement pour le tube Morris ?

4. Quel est le coût comparatif des deux systèmes pour enregistrer les points ?

5. Quelles sont les qualités de la cible Peters quant (a) à la rapidité du tir, (b) la vérification des coups, et (c) la sûreté des marqueurs, comparativement à la cible employée depuis quelque temps pour le tube Morris ?

6. Les nouvelles cartouches pour l'exercice du tir à la cible donnent-elles satisfaction ? Quel en est le coût ?

M. Morin—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Joseph Côté, conducteur de malle entre la station du chemin de fer du Québec Central et le bureau de poste de Sainte-Hénédiène, a-t-il été remplacé ?

2. Dans l'affirmative, par qui ?

3. Des soumissions ont-elles été demandées avant de renouveler le dit contrat ?

4. Dans l'affirmative, combien de soumissions le département a-t-il reçues et quels en sont les montants respectifs ?

5. Quel prix le nouvel entrepreneur reçoit-il ?

M. Kemp—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quelle proportion des malles transatlantiques canadiennes est reçue et expédiée *via* les ports des Etats-Unis ? Quels sont les arrangements faits pour recevoir et expédier les malles par la voie des Etats-Unis, et quel est le coût de ce service ?

M. Kemp—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le rapport du professeur Maclean qui a été chargé par le département des Chemins de fer et Canaux de faire une enquête sur la question des taux de fret, etc., est-il complété ? Dans l'affirmative, quand sera-t-il déposé sur la Table de la Chambre ?

M. Clarke—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Quelles subventions de chemins de fer, s'il en est, ont été payées depuis le 30 juin 1901 ?

2. A quels chemins de fer ces subventions, s'il en est, ont-elles été payées, et quel montant a été versé à chacun de ces chemins de fer ?

M. Wilmot—Jeudi prochain—INTERPELLATION—M. Shewen, de Saint-Jean, N.-B., est-il ingénieur local du département des Travaux publics ? Si oui, a-t-il occupé cet emploi continuellement jusqu'à date ? Si non, quand a-t-il été renvoyé et pour quelle cause ? A quelle date a-t-il été réinstallé ?

M. Porter—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Des démissions, destitutions, nominations ou réinstallations ont-elles eu lieu, pendant les deux ans qui ont précédé le 1er février 1902, dans le bureau des commissaires du havre de Belleville ?

2. Quelles personne ou personnes ont ainsi démissionné ou ont été destituées, nommées ou réinstallées, et à quelle date, dans chaque cas ?

3. Quelles sont la raison ou les raisons de ces divers changements ?

M. Bêland—Jeudi prochain—INTERPELLATION—L'attention du gouvernement a-t-elle été attirée sur un article publié dans le *Victoria Colonist* du 9 courant, au cours duquel il est dit :

“ En parlant des griefs des personnes qui s'occupent de l'industrie des conserves en boîte, le professeur Prince, commissaire des pêcheries, a dit qu'il existait sans doute

bien des torts à redresser, et que si le gouvernement y avait pourvu bien avant aujourd'hui, il s'en serait trouvé mieux, mais que le cabinet n'avait pas eu depuis Sir Hibbert Tupper un seul ministre capable de former une résolution et de la mettre à exécution" ?

Le gouvernement se propose-t-il de faire une enquête pour s'assurer si le professeur Prince s'est exprimé comme il est dit ci-dessus ?

M. Monk—Jeudi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance au sujet d'une indemnité à Joseph Larose, de Saint-Laurent, P.Q., qui a été blessé au champ de tir de la Côte Saint-Luc, et copie des jugements des Cours de l'Echiquier et Supérieure sur la pétition de droit du dit Joseph Larose.

M. Monk—Jeudi prochain—ADRESSE—Etat indiquant,—

1. Si le gouvernement, ou quelqu'un de ses membres, par lettre ou autrement, a affirmé publiquement ou privément que dans le choix des officiers pour le corps constabulaire canadien à destination du Sud-africain, la préférence serait accordée à ceux des officiers canadiens qui avaient servi dans l'Afrique-sud et à d'autres officiers de la milice canadienne.

2. Quelles personnes, officiers ou autres, ont demandé des commissions dans le susdit corps. Quels sont les états de service de chacune, soit en Canada, en Afrique-sud ou ailleurs.

3. (a) Quels officiers ont été choisis et nommés. (b) Quels sont les états de service de chacun.

4. Lesquels, parmi les officiers choisis, n'avaient jamais eu le grade d'officier.

5. Si les demandes ont été faites par des officiers de la milice canadienne en assez grand nombre pour compléter les cadres du corps constabulaire. Dans l'affirmative, la raison pour laquelle on a ignoré ces demandes et choisis des hommes non qualifiés, si toutefois il y en a eu de tels.

6. Combien d'officiers commissionnés de la milice canadienne ont été enrôlés dans le premier et le second contingents, dans le régiment royal canadien, l'infanterie montée du Canada, les dragons royaux canadiens et l'artillerie canadienne, comme (a) sous-officiers, et (b) comme soldats.

7. Combien de sous-officiers et de soldats de la force permanente ont été enrôlés dans les corps susdits. Combien d'entre eux étaient sous-officiers dans l'Afrique-sud. Pourquoi les officiers commissionnés enrôlés dans les corps comme simples soldats n'ont pas été choisis comme sous-officiers.

M. Lemieux—Jeudi prochain—ADRESSE—Copie du rapport du comité judiciaire du Conseil Privé en date du 8 décembre 1901 au sujet de l'appel de la Cour du Banc du Roi pour la province de Québec (siégeant en appel) entre la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, appelante, et Adrien Roy, défendeur.

M. Barker—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Relevé de tous les item de dépense, au cours de l'année expirée le 30 juin 1901, se rapportant aux chemins de fer Intercolonial et de l'Île du Prince-Edouard respectivement, qui ont été portés au compte du revenu et transférés subséquentement à celui du capital, avec un exposé des motifs de ces transferts.

M. Barker—Jeudi prochain—ADRESSE—Copie de tous comptes, pièces justificatives, rapports, contrats, minutes et autres documents concernant les item de dépense portés au compte du revenu et transférés subséquentement à celui du capital, en rapport avec les chemins de fer de l'Intercolonial et de l'Île du Prince-Edouard, respectivement, au cours de l'année expirée le 30 juin 1901.

M. Douglas—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous papiers et correspondance concernant la suspension actuelle du transport du blé dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest et l'impossibilité et l'impuissance dans lesquelles se trouve la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien pour transporter la récolte de l'an dernier à temps pour prévenir de sérieuses pertes d'argent aux producteurs de grains du pays.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Jeudi, 27 février.</i>	Heure.
35	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
30	Débats de la Chambre.....	11 a.m.
	<i>Vendredi, 28 février.</i>	
30	Ordres Permanents.....	11 a.m.

No 9.

OTTAWA, MARDI, 25 FÉVRIER, 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 10.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, MERCREDI, 26 FEVRIER 1902.

PRIÈRES.

Trente pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada; pour un acte prolongeant le délai fixé pour la construction et l'achèvement des certains prolongements et embranchements de son réseau.

De la Compagnie du chemin de fer de Port-Dover, Brantford, Berlin et Goderich; pour un acte à l'effet de changer son nom en celui de Compagnie de Traction de Grande Vallée, de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne, de réduire son capital social, de lui permettre l'émission de débentures à être garanties par ses propriétés, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest; pour un acte l'autorisant à acquérir et détenir le capital social de la Compagnie Electrique de Hull, définissant et limitant son pouvoir d'émission d'obligations ou débentures garanties par ses propriétés de chemin de fer ou autre actif, autorisant l'émission d'actions préférentielles, et à d'autres fins.

De Robert Kelly et autres, de Vancouver, C.A.; pour un acte constituant une compagnie pour tracer, construire et exploiter une ligne ferrée depuis un point à ou près Killimaat, sur le chenal de Douglas, C.A., et de là par divers points jusqu'à Dawson.

De M. King et autres, des cités de Victoria et Vancouver, C.A.; pour une charte les autorisant à tracer, construire et exploiter une ligne ferrée depuis un point à ou près la rivière Dyea jusqu'à un point à ou près le lac Bennett, et de là jusqu'à un point sur la rivière Yukon à ou près Selkirk.

De la Fraternité Unie des charpentiers et menuisiers, No 560, Stratford, Ontario; demandant que l'aide accordée aux immigrants en ce pays soit discontinuée.

De l'Union des municipalités canadiennes; demandant que nulle infraction, par des corporations ou autres, aux droits corporatifs des citoyens, ne soit permise par le Parlement.

Du conseil municipal de la cité de Windsor; du conseil municipal du village de Ashburnham; et du conseil municipal du village de Beaverton, tous de l'Ontario; pour modifier l'Acte concernant la Compagnie du Téléphone Bell de manière à empêcher la dite compagnie d'augmenter ses taux sans le consentement du Gouverneur en Conseil, et à d'autres fins.

De H. M. Cargill et autres, du comté de Bruce; et du conseil municipal du comté de Hastings, tous de l'Ontario; pour un acte déclarant les compagnies de chemin de fer responsables de tout dommage aux bestiaux qui passeront sur leurs lignes faute de barrières et de clôtures convenables.

Du conseil municipal du comté de Hastings, Ontario; pour un acte autorisant la nomination d'une commission de chemins de fer.

Du conseil municipal du comté de Hastings, Ontario; demandant qu'il soit pris des mesures pour diminuer le nombre d'accidents qui se produisent aux croisements de voies ferrées.

Du conseil municipal du comté de Hastings; et du conseil municipal du comté de Kent, tous de l'Ontario; pour un acte prorogeant au 1er avril 1903 la période fixée pour l'importation des machines nécessaires pour fabriquer du sucre de betteraves.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois et remis pour seconde lecture, à vendredi prochain, savoir:—

Par M. Galliher:—Bill (No 9) Acte concernant la Compagnie dite *The United Gold Fields of British Columbia (Limited.)*

Par M. Parmelee:—Bill (No 10) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Orford.

M. Sutherland soumet à la Chambre,—Trente-quatrième rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries pour l'exercice expiré le 30 juin 1901.—Pêcheries.

M. Roddick présente un bill (No 11) Acte à l'effet d'établir un Conseil Médical au Canada,—lequel est lu pour la première fois. Seconde lecture, demain.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est émis un Ordre de la Chambre pour copie de la correspondance concernant une convention intervenue entre le gouvernement du Canada et la Compagnie de Télégraphe sans fil de Marconi (à responsabilité limitée.)

Sir Wilfrid Laurier présente,—Réponse à l'Ordre qui précède.

Sir Wilfrid Laurier propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant. Motion retirée, avec le consentement de la Chambre.

M. Monk propose,—Qu'il soit émis un Ordre de la Chambre pour un état indiquant—

1. Le nombre de commutations de sentences accordées par l'entremise du département de la Justice à des prisonniers condamnés pour incendiat pendant les années 1899, 1900 et 1901, respectivement

2. Les localités où les crimes ont été commis ;

3. Les pénalités imposées ;

4. Dans quels cas le rapport du juge siégeant a été favorable au condamné.

Et la question étant mise ;

M. Fitzpatrick propose, comme amendement, que le quatrième paragraphe soit retranché de la motion.—Adopté.

La motion principale, telle qu'amendée, est alors adoptée, et l'Ordre de la Chambre est émis, en conséquence.

M. Bell propose,—Qu'il soit émis un Ordre de la Chambre pour un relevé du nombre d'employés des départements des Travaux publics, Chemins de fer et Canaux, Postes, Marine et Pêcheries, Douanes et Revenu de l'Intérieur, qui ont été destitués entre le 12 juillet 1896 et le 1er janvier 1902, et indiquant combien de ces destitutions ont été faites pour motifs politiques.

Et la question étant mise sur la dite motion ;

M. Sutherland (Oxford) propose, comme amendement,—Que les mots “ non encore soumis à la Chambre,” soient insérés après le mot “ Intérieur.”—Adopté.

La motion principale, ainsi amendée, est alors adoptée, et l'Ordre de la Chambre est émis, en conséquence.

L'Adresse à Son Excellence, et les Ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir :—

Par M. Bell,—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant quel était le nombre total d'officiers et d'employés temporaires et permanents sur le chemin de fer Intercolonial, et le montant de leurs gages et salaires, le 30 juin 1896 et le 31 décembre 1901 ?

Par M. Henderson,—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant le montant de la remise faite sur les instruments agricoles exportés du Canada pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1901, et spécifiant le montant payé à chaque maison d'affaires.

Par M. LaRivière,—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant le montant d'argent voté chaque année, y compris l'année fiscale présente pour les améliorations projetées dans les rapides de Saint-André, Manitoba ; le montant dépensé jusqu'à présent à même cet argent, et pour quels objets chaque année. Aussi, copie des rapports des ingénieurs du gouvernement sur les travaux exécutés, les délais apportés à ses travaux et leur cause ; copie de la correspondance entre les ingénieurs et les entrepreneurs et entre eux et le département des Travaux publics au sujet des travaux faits ou à faire ; et copie du contrat passé avec l'entrepreneur ou les entrepreneurs.

Par M. Bourassa,—Adresse,—Copie de tous papiers et correspondance au sujet des commissions octroyées à des officiers canadiens dans l'armée anglaise.

M. Hughes (Victoria) propose,—Que cette Chambre est d'avis que la “ liste de présence en Canada,” inscrite dans les Statuts de la *Gazette Officielle* du Canada devrait être modifiée, soit en omettant la section 11, “ Archevêques et Evêques suivant l'ancienneté,” soit en comprenant dans la section 11 les ministres du culte des dénominations religieuses autres que celles qui possèdent des “ Archevêques et Evêques ” ;

et que le mot "ancinneté" devrait être interprété d'après l'étendue territoriale ou d'une autre manière appropriée.

Et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

M. Fitzpatrick soumet à la Chambre,—Rapport du Commissaire de la Police Fédérale pour l'année 1901.

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Hughes* (Victoria)—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il pris en considération la question de l'augmentation du salaire et des allocations de l'officier général commandant en Canada en vue de porter son traitement à peu près au même chiffre que celui d'un major général en service actif dans l'armée impériale, ou le gouvernement a-t-il pris une décision à ce sujet ?

M. *Madore*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Quel est le taux actuel des droits imposés sur les cotons blanchis ou non blanchis, et quel était ce taux sur les mêmes produits d'après le tarif Mackenzie ?

M. *Legriss*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. Le gouvernement sait-il que les réparations assez considérables que le département des Chemins de fer a fait faire l'été dernier, à la station de Sainte-Monique, sur l'embranchement de l'Intercolonial, de Saint-Léonard à Nicolet, ne sont pas encore payées ?

2. Sait-il que les comptes accompagnés des reçus ont été envoyés au département des Chemins de fer vers le mois de juin dernier et que les intéressés n'ont pu en avoir aucune nouvelle depuis ?

3. Le gouvernement se propose-t-il de payer prochainement ce qu'il doit pour ces réparations ?

M. *Puttee*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Combien d'hommes sont employés dans les ateliers de chemins de fer de l'Etat à Moncton, N.-B., et à Charlotte-town, I.P.-E. ?

Combien d'heures constituent une journée de travail dans les dits ateliers ?

M. *Monk*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. A qui a été accordé le contrat pour l'illumination des édifices publics à Ottawa pendant la visite du Prince de Galles l'an dernier ?
2. Combien a coûté cette illumination ?
3. Quel prix a été demandé par lampe ?

M. *Monk*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quel montant total a été payé par le gouvernement au *Montreal Herald* depuis le 30 juin dernier ?
2. Quel montant total a été payé par le gouvernement au *Toronto Globe* depuis le 30 juin dernier ?
3. Quel montant total a été payé par le gouvernement au *Halifax Chronicle* depuis le 30 juin dernier ?
4. Quel montant total a été payé par le gouvernement au journal *Le Soleil* de Québec, et à *La Patrie* de Montréal depuis le 30 juin dernier ?

M. *Sproule*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Combien de billets de banque d'une piastre ont été émis chaque année depuis 1892 jusqu'à 1901, inclusivement ?

Combien de billets de banque de deux piastres ont été émis chaque année depuis 1892 jusqu'à 1901, inclusivement ?

Combien de billets de banque de quatre piastres ont été émis chaque année depuis 1892 jusqu'à 1901, inclusivement ?

M. *Madore*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat faisant connaître,—

1. Le montant du sucre raffiné importé en Canada (a) du 1er janvier au 31 décembre 1900, (b) du 1er janvier au 31 décembre 1901.
2. Le montant de sucre brut importé pendant les mêmes périodes, indiquant chaque année séparément; aussi, le nom du pays d'où ce sucre a été importé.

M. *Monk*—Vendredi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance, papiers, documents, mémoires et dépêches échangés entre les autorités britanniques et canadiennes au sujet du traité Bulwer-Clayton et de son abrogation, comme aussi au sujet de la frontière de l'Alaska, depuis le dernier ajournement de la haute commission conjointe nommée au sujet de la dite frontière.

M. *Puttee*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant,—

Tous les contrats donnés par le département des Chemins de fer et Canaux au cours de l'année expirée le 30 juin 1901 dans lesquels était incluse la clause des "gages courants," et le montant de ces contrats.

Le nombre des dits contrats dans lesquels la liste des gages a été préparée par les officiers préposés à cette fin.

Le nombre des dits contrats dans lesquels la liste des gages a été préparée par les entrepreneurs et acceptée par le département.

Le nombre des dits contrats qui ne renfermaient pas la liste des gages.

Le nombre de contrats donnés par le département des Chemins de fer et Canaux qui ne renfermaient pas la clause des "gages courants" ou une liste des gages.

M. *Charlton*—Vendredi prochain—RÉSOLUTION—Que vû que le rapport annuel de l'Auditeur général est fait de telle manière que la dépense placée sous le contrôle de chaque département y figure comme partie distincte et séparée, il soit Résolu,—Que chacune de ces parties soit à l'avenir publiée promptement, en la manière ordinaire, après qu'elle aura été préparée.

M. *Bennett*—Vendredi prochain—ADRESSE—Copie de toutes demandes pour pouvoirs hydrauliques ou autres droits semblables le long du canal de Soulanges ou en rapport avec ce canal; de toute correspondance et de tous rapports, lettres et communications d'ingénieurs ou autres experts à ce sujet. Aussi, copie de tous baux de pouvoirs hydrauliques ou autres droits semblables en rapport avec le dit canal accordés à toute personne, industriel ou corporation.

M. *Puttee*—Vendredi prochain—BILL intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte de conciliation de 1900."

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Jeudi, 27 février.</i>	Heure.
35	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
30	Débats de la Chambre.....	11 a.m.
	<i>Vendredi, 28 février.</i>	
30	Ordres Permanents.....	11 a.m.

No 10.

OTTAWA, MERCREDI, 26 FÉVRIER 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 11.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, JEUDI, 27 FEVRIER 1902.

PRIÈRES.

Onze pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Compagnie de pont et tunnel du Canada et du Michigan ; pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux.

De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada et des directeurs provinciaux de la Compagnie de pont de chemins de fer et tunnel de la rivière Sainte-Claire ; pour un acte prolongeant le délai fixé pour faire les paiements sur le capital-actions, et aussi pour commencer et achever les travaux de la compagnie en dernier lieu mentionnée.

Du conseil municipal de la ville de Dunnville, comté de Haldimand ; et du conseil municipal de la ville de Lindsay, comté de Victoria, tous de l'Ontario ; et du conseil municipal de la ville de Saint-Henri, Québec ; pour modifier l'Acte concernant la Compagnie du Téléphone Bell de manière à empêcher la dite compagnie d'augmenter ses taux sans le consentement du Gouverneur en Conseil, et à d'autres fins.

De Joseph Oliver et autres, du comté de Grey ; de G. W. Mann et autres ; et de S. Walling et autres, de Haliburton, tous du comté de Peterborough ; de Richard Miller

et autres, du comté de Bruce; et du conseil municipal du comté de Lennox et Addington, tous de l'Ontario; pour un acte déclarant les compagnies de chemins de fer responsables de tout dommage aux bestiaux qui passeront sur leurs lignes faute de barrières et de clôtures convenables.

Du conseil municipal du comté de Kent, Ontario; demandant qu'il soit pris des mesures pour diminuer le nombre d'accidents qui se produisent aux croisements de voies ferrées.

Du conseil municipal des comtés unis de Northumberland et Durham, Ontario; pour amender le Code Criminel au sujet de l'emprisonnement des indigents.

Du conseil municipal du township de Tilbury-Nord, comté d'Essex, Ontario; demandant qu'il soit passé une loi pour obliger les compagnies de chemins de fer à se conformer aux dispositions des lois de drainage de l'Ontario, et à d'autres fins.

M. Holmes, du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des *Débats* de cette Chambre pendant la présente session, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit de huit à cinq membres.

Sur motion de M. Holmes, le dit rapport est adopté.

Sir Wilfrid Laurier soumet à la Chambre,—Rapport de la Commission Royale sur l'immigration chinoise et japonaise.—Partie I.—Immigration chinoise.

M. Fitzpatrick soumet à la Chambre,—Rapport du Secrétaire d'Etat pour 1901.

Sur motion de M. Lancaster, le bill (No 3) Acte modifiant l'Acte des chemins de fer, est lu pour la seconde fois.

M. Sutherland (Oxford) propose,—Que le dit bill soit référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Et la question étant mise sur la dite proposition,—elle est adoptée, sur la division suivante:—

POUR :

Messieurs

Angers,	Fraser,	Lavergne,	Mulock,
Barker,	Galliher,	LeBlanc,	Oliver,
Beith,	Gauvreau,	Lemieux,	Osler,
Béland,	Geoffrion,	Lewis,	Paterson,
Brock,	German,	Logan,	Proulx,
Brunet,	Gibson,	Macdonald,	Reid (Ristigouche),
Calvert,	Gilmour,	Mackie,	Riley,
Carbonneau,	Girard,	McCarthy,	Rosamond,
Champagne,	Gould,	McColl,	Ross (Ontario),
Christie,	Guthrie,	McCool,	Ross (Victoria, N.-E.),
Copp,	Haggart,	McCreary,	Rousseau,
Costigan,	Harwood,	McEwen,	Russell,
Cowan,	Heyd,	McGugan,	Schell,
Delisle,	Holmes,	Mcsaac,	Sutherland (Essex),
Demers (Lévis),	Horsey,	McLennan,	Sutherland (Oxford),
Dugas,	Hughes	Madore,	Talbot,
Dyment,	(King, I.P.-E.),	Malouin,	Tarte,
Earle,	Hyman,	Marcel (Bagot),	Thompson,
Erb,	Ingram,	Marcel	Tisdale,
Fielding,	Johnston (Lambton),	(Bonaventure),	Tolmie,
Fitzpatrick,	Kendall,	Matheson,	Wade,
Flint,	Lang,	Maxwell,	Wilmot,
Fortier,	Laurier (sir Wilfrid),	Morrison,	Wright.—90.

CONTRE :

Messieurs

Alcorn,	Culbert,	Léonard,	Sherritt,
Avery,	Demers (St-Jean),	McCormick,	Simmons,
Bell,	Ganong,	McGowan,	Smith (Wentworth),
Blain,	Hackett,	McIntosh,	Sproule,
Borden (Halifax),	Halliday,	McLeod,	Stephens,
Boyd,	Henderson,	Monk,	Taylor,
Broder,	Johnston (Cardwell),	Morin,	Tolton,
Bruce,	Kendrey,	Porter,	Turgeon,
Calvin,	Kidd,	Puttee,	Vrooman,
Carscallen,	Lancaster,	Richardson,	Ward,
Clancy,	Lavell,	Robinson (Elgin),	Wilson.—50.
Clare,	Legris,	Roche (Maquette),	
Cochrane,	Lennox,	Ross (Rimouski),	

Le bill est, en conséquence, référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Les Adresses à Son Excellence, et les Ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir :—

Par M. Léonard,—Ordre de la Chambre,—Etat détaillé indiquant,—

1. Le montant total des recettes obtenues par les commissaires des chemins à barrières de Montréal pendant l'année 1901 ;
2. Le montant total des dépenses des dits commissaires pendant la même année ;
3. Le montant dépensé par les dits commissaires pour l'entretien des barrières, pendant la même année ;
4. Le montant payé à chaque commissaire, à quelque titre que ce soit pendant la même année ;
5. Le montant de chaque contrat et le nom de chaque entrepreneur, pendant la même année ;
6. Si chacun des dits contrats a été donné à l'enchère publique et dans quels journaux et de quelle manière la publicité en a été assurée ;
7. Le montant exact tant pour le capital que l'intérêt actuellement dû sur débetures au gouvernement, ainsi que les montants payés par les dits commissaires de 1896 ;
8. Un état détaillé du passif de la dite commission.

Par M. Puttee,—Ordre de la Chambre,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autre correspondance entre le département du Travail et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, M. John Wilson et autres personnes, au sujet de prétendues infractions à la loi des aubains, entre le 1er juin et le 1er septembre 1901 ; aussi, entre les officiers du département d'Immigration et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Par M. Monk,—Adresse,—Etat indiquant,—

1. Si le gouvernement, ou quelqu'un de ses membres, par lettre ou autrement, a affirmé publiquement ou privément que dans le choix des officiers pour le corps constabulaire canadien à destination du Sud-africain, la préférence serait accordée à ceux des officiers canadiens qui avaient servi dans l'Afrique-sud et à d'autres officiers de la milice canadienne.
2. Quelles personnes, officiers ou autres, ont demandé des commissions dans le susdit corps. Quels sont les états de service de chacune, soit en Canada, en Afrique-sud ou ailleurs.
3. (a) Quels officiers ont été choisis et nommés. (b) Quels sont les états de service de chacun.
4. Lesquels, parmi les officiers choisis, n'avaient jamais eu le grade d'officier.

5. Si les demandes ont été faites par des officiers de la milice canadienne en assez grand nombre pour compléter les cadres du corps constabulaire. Dans l'affirmative, la raison pour laquelle on a ignoré ces demandes et choisi des hommes non qualifiés, si toutefois il y en a eu de tels.

6. Combien d'officiers commissionnés de la milice canadienne ont été enrôlés dans le premier et le second contingents, dans le régiment royal canadien, l'infanterie montée du Canada, les dragons royaux canadiens et l'artillerie canadienne, comme (a) sous-officiers, et (b) comme soldats.

7. Combien de sous-officiers et de soldats de la force permanente ont été enrôlés dans les corps susdits. Combien d'entre eux étaient sous-officiers dans l'Afrique-sud. Pourquoi les officiers commissionnés enrôlés dans les corps comme simples soldats n'ont pas été choisis comme sous-officiers.

Par M. Lemieux,—Adresse,—Copie du rapport du comité judiciaire du Conseil Privé en date du 8 décembre 1901 au sujet de l'appel de la Cour du Banc du Roi pour la province de Québec (siégeant en appel) entre la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, appelante, et Adrien Roy, défendeur.

Par M. Barker,—Ordre de la Chambre,—Relevé de tous les item de dépense, au cours de l'année expirée le 30 juin 1901, se rapportant aux chemins de fer Intercolonial et de l'Île du Prince-Edouard respectivement, qui ont été portés au compte du revenu et transférés subséquemment à celui du capital, avec un exposé des motifs de ces transferts.

Et aussi,—Adresse,—Copie de tous comptes, pièces justificatives, rapports, contrats, minutes et autres documents concernant les item de dépense portés au compte du revenu et transférés subséquemment à celui du capital, en rapport avec les chemins de fer de l'Intercolonial et de l'Île du Prince-Edouard, respectivement, au cours de l'année expirée le 30 juin 1901.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XIX.—SERVICE MARITIME ET FLUVIAL.

Entretien et réparation des vapeurs de l'Etat.....	200,000 00
Examens des capitaines et seconds.....	5,000 00
Récompenses aux personnes qui ont fait des sauvetages, y compris postes de sauvetage.....	10,000 00
Enquêtes sur les naufrages.....	1,000 00
Enregistrement des navires.....	500 00
211. Enlèvement d'obstacles dans les rivières navigables.....	1,000 00
Observations des marées, y compris les appointements des commis en sus de \$400 par année, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	7,500 00
Service postal pendant l'hiver.....	8,500 00
Station de biologie maritime.....	2,000 00
Appointements et frais d'inspection du bétail.....	2,800 00
Dépenses imprévues en général.....	5,000 00

XX.—PHARES ET SERVICE COTIER.

Salaires et allocations des gardiens de phares.....	228,000 00
Agences, loyers et dépenses casuelles.....	17,270 00
Entretien et réparation de phares, y compris l'entretien et la rétribution de l'équipage du steamer <i>Brant</i>	250,000 00

	{ Paiement des gages de l'équipage et entretien du phare de la batture de Lurher (à voter de nouveau)	10,000 00
	{ Construction de phares	42,000 00
212	{ Appointement des employés surnuméraires, ingénieurs et dessinateurs à Ottawa, à des prix excédant \$400 par année, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil	4,500 00
	{ Construction d'un phare flottant en acier pour la batture de Lurher, muni d'un appareil d'éclairage à l'électricité, sirène à air comprimé, et hélice auxiliaire (à voter de nouveau)	80,000 00
	{ Service des signaux	7,000 00
	{ Réparations aux quais	3,000 00

XXI.—INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET RELEVÉS HYDROGRAPHIQUES.

	{ Observatoire magnétique	2,700 00
213	{ Service météorologique	81,953 00
	{ Relevés hydrographiques (y compris relevé du lac Winnipeg)	26,000 00

XXII.—HOPITAUX DE LA MARINE.

214	{ Soin des matelots aux hôpitaux de marine et autres dans les provinces maritimes	38,000 00
	{ Matelots naufragés et dans le dénûment	3,000 00

XXIII.—INSPECTION DES BATEAUX A VAPEUR.

	{ Inspection des bateaux à vapeur	29,000 00
215	{ Inspection des steamers et des sifflets de brume	1,300 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Fitzpatrick soumet à la Chambre,—Rapport annuel du département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques pour l'année expirée le 30 juin 1901.

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Smith* (Wentworth)—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. A-t-on fait une enquête sur la question mentionnée dans la lettre suivante adressée par C. D. Pinault, sous-ministre de la Milice et de la Défense, au lieutenant-colonel Von Wagner en date du 25 novembre 1899 :—

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 8 courant adressée au Très Honorable Comte de Minto et transmise à ce département, j'ai l'honneur de vous informer que la question de votre retraite sera soumise à une enquête."

2. Par qui l'enquête a-t-elle été faite ?

3. Quel en a été le résultat ?

M. *Smith* (Wentworth)—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Quels steamers sont pourvus des appareils nécessaires pour produire la fraîcheur dans les compartiments qui contiennent des articles périssables, conformément aux arrangements faits avec le gouvernement du Canada ?

2. Quels steamers autres que ceux mentionnés l'an dernier en cette Chambre par le ministre de l'Agriculture ont été pourvus d'appareils de ventilation pour rafraîchir l'air dans les compartiments renfermant des articles périssables ?

M. *Brock*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quelle quantité d'échantillons sont expédiés en Canada par "la poste aux échantillons" ?

Les frais de port imposés sur ces objets comprennent-ils le coût du transport et du manèment ?

Dans la négative, quelle perte le pays subit-il de ce chef ?

M. *Kemp*—Lundi prochain—INTERPELLATION—A quelles nations ou colonies l'Allemagne applique-t-elle son tarif minimum et maximum, respectivement ? Quelle est la date du dernier traité anglo-allemand ?

M. *Blain*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Dans quels journaux ont été insérées les annonces concernant la vente de la ficelle à lier ? Combien d'insertions ont été faites dans chaque journal ? A qui a été adressée la circulaire demandant des soumissions ? Quelle quantité de chaque espèce de ficelle a été achetée par Henderson Black ? Quels sont les noms des soumissionnaires ? La soumission la plus basse a-t-elle été acceptée dans chaque cas ? De la ficelle a-t-elle été vendue depuis le 30 juin 1901 sans soumission ? Où demeure Henderson Black ?

M. *Schell*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. L'acte à l'effet de réprimer les ventes et marques frauduleuses pourvoit-il à l'inspection du blanc de plomb sec ou du blanc de plomb liquide afin de s'assurer si ces articles, offerts en vente au public du Canada, sont purs ou falsifiés ?

2. Dans l'affirmative, par qui cette inspection est-elle faite ?

3. Quel est le résultat de cette inspection ?

4. Dans le cas de falsification de ces articles, quelles sont les pénalités applicables aux délinquants ?

5. Ces pénalités sont-elles appliquées ? Si non, pourquoi ?

6. Quelles sont les mesures employées pour empêcher les fabricants de ces articles de mettre sur le marché des articles falsifiés, au détriment du public ?

M. *Léonard*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Quelle mesure le gouvernement se propose-t-il d'adopter à l'égard des employés publics qui prennent une part active et publique dans une élection fédérale ?

2. L'Honorable Premier Ministre a-t-il déjà émis dans un discours aux Communes une opinion au sujet de ces employés publics ?

3. Dans l'affirmative, quelle est-elle ?

4. Dans la négative, en a-t-il une et quelle est-elle ?

M. *Clarke*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il de faire observer comme jour de fête dans toute la Puissance le jour fixé pour le couronnement de Sa Très Gracieuse Majesté le Roi Edouard VII ?

M. *Smith* (Wentworth)—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous contrats passés depuis les deux dernières années entre le gouvernement du Canada et toutes compagnies de steamers par lesquels il s'est engagé à donner un bonus, subvention ou octroi pour services sur l'Atlantique, le Pacifique ou en rapport avec les Antilles.

M. *Léonard*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute la correspondance, lettres, demandes, etc., adressées au gouvernement relativement à l'indemnité de Trefflé Nantel, gardien au pénitencier de Saint-Vincent de Paul, décédé le ou vers le 12 septembre 1900, ainsi que tous les documents se rapportant à cette affaire.

M. *Taylor*—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de tous papiers, Ordres en Conseil, télégrammes, lettres et autres documents concernant la mise à la retraite de M. William Jackson, ci-devant gardien de phare à Gananoque, et la nomination de M. Robert Chadwick comme gardien du dit phare en remplacement de M. Jackson. Aussi, copie des pièces annulant cette nomination et nommant un M. Landon au dit emploi.

M. *Guthrie*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des chemins de fer."

M. *Clancy*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Elections de 1900."

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Vendredi, 28 février.</i>	Heure.
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
30	Ordres Permanents.....	11 a.m.
	<i>Mardi, 4 mars.</i>	
32	Comptes Publics.....	11 a.m.

No 11.

OTTAWA, JEUDI, 27 FÉVRIER 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 12.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, VENDREDI, 28 FEVRIER 1902.

PRIÈRES.

Neuf pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De John Hamilton Ewart, de la cité de Toronto, Ont., agent d'assurance; pour un acte lui permettant de divorcer d'avec sa femme, Mary Elizabeth Ewart.

De la Compagnie du chemin de fer International et autres compagnies de chemins de fer et de ponts; pour un acte à l'effet de substituer le nom "Compagnie de chemin de fer International" au nom "Compagnie du chemin de fer de Buffalo" partout où il se trouve dans l'Acte 63-64 Vic., chap. 54.

Du conseil municipal de la ville de New-Glasgow, comté de Pictou; et du conseil municipal de la ville de Windsor, comté de Hants, tous de la Nouvelle-Ecosse; du conseil municipal de la ville de Toronto; du conseil municipal de la ville de Penetanguishene, comté de Simcoe, du conseil municipal du village de Newcastle, comté de Durham; du conseil municipal de la ville de Milton, comté de Halton; du conseil municipal de la ville de Sainte-Catherine, comté de Lincoln; du conseil municipal du village de Pointe Edouard, comté de Lambton; de la chambre de commerce de la cité de Guelph; du conseil municipal du village de Grande Vallée; et du conseil municipal de

la ville d'Orangeville, tous du comté de Wellington; de la chambre de commerce de la ville d'Owen-Sound, comté de Grey, et du conseil municipal de la ville de Fort-William, comté d'Algoma, tous de l'Ontario; pour modifier l'Acte concernant la Compagnie de Téléphone Bell de manière à empêcher la dite compagnie d'augmenter ses taux sans le consentement du Gouverneur en Conseil, et à d'autres fins.

Du conseil municipal des comtés unis de Northumberland et Durham; du conseil municipal du comté de Lambton; et du conseil municipal du comté de Wentworth, tous de l'Ontario; pour un acte prorogeant au 1er avril 1903 la période fixée pour l'importation des machines nécessaires pour fabriquer du sucre de betteraves.

De John Holmes et autres, du comté de Durham, de E. D. Smith et autres, du comté de Lincoln; de James Laidlaw, jr., et autres, du comté de Wellington; du conseil municipal du comté de Wellington; de Allan Spittal et autres, du comté de Wentworth; du conseil municipal du township de Glamorgan, comté de Haliburton; de Thomas Wood et autres; et de M. A. James et autres, tous de l'Ontario; pour un acte déclarant les compagnies de chemins de fer responsables de tout dommage aux bestiaux qui passeront sur leurs lignes faute de barrières et de clôtures convenables.

Du conseil municipal du comté de Lambton; et du conseil municipal du comté de Carleton, tous de l'Ontario; pour un acte autorisant la nomination d'une commission de chemins de fer.

Du conseil municipal du comté de Wentworth, Ontario; demandant qu'il soit pris des mesures pour diminuer le nombre d'accidents qui se produisent aux croisements de voies ferrées.

M. Flint, du comité des Ordres Permanents, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, savoir:—Du Bureau du Collège Presbytérien de Halifax, pour une charte;—De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, pour un acte prorogeant le délai fixé pour la construction de certaines lignes de prolongements et d'embranchement;—De la Compagnie du chemin de fer de Port-Dover, Brantford, Berlin et Goderich, pour un acte changeant son nom en celui de Compagnie de Traction de Grand Valley;—De M. King et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer du lac Bennett;—De M. P. Davis et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de la Rivière des Sauvages;—De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest, pour certains amendements à sa charte;—De la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves, pour un acte prolongeant le délai fixé pour la construction de ses travaux;—De la Compagnie du pont de chemin de fer et de tunnel de la Rivière Sainte-Claire, pour un acte prolongeant le délai fixé pour la construction de ses travaux;—et de la Compagnie de pont et tunnel du Michigan, pour un acte prolongeant le délai fixé pour la construction de ses travaux.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à lundi prochain, savoir:—

Par M. Costigan:—Bill (No 12) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves.

Par M. Cowan:—Bill (No 13) Acte concernant la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan.

Par M. Béland:—Bill (No 14) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Rivière des Sauvages.

Par M. Ingram:—Bill (No 15) Acte concernant la Compagnie du pont de chemin de fer et de tunnel de la Rivière Sainte-Claire.

Par M. Douglas:—Bill (No 16) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada.

Par M. Morrison:—Bill (No 17) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du lac Bennett.

Par M. Galliher:—Bill (No 18) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Mine de Velours (Rossland).

Par M. Fitzpatrick:—Bill (No 19) Acte concernant la bibliothèque légale de Régina.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

III.—GOUVERNEMENT CIVIL.—(*Suite.*)

22 Département du Commerce, y compris \$2,000 à J. P. Nutting, et \$1,450 à J. Byrnes, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	12,690 00
--	-----------

DÉPENSES CASUELLES.—(*Suite.*)

44 Ministère du Commerce—	
Aide aux écritures et autre, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	2,500 00
Impressions et papeterie.	1,700 00
Divers.	2,800 00

XXIV.—PECHERIES.

Appointements et déboursés des inspecteurs, gardes-pêche, etc, . . .	85,000 00
Construction et entretien des piscifactories et homarderies.	60,000 00
Service de protection des pêcheries, y compris l'entretien de nouveaux navires dans la Colombie-Britannique.	120,000 00
Construction de passes-migratoires et nettoyage des rivières.	1,000 00
Dépenses judiciaires et casuelles.	2,000 00
Exposition des pêcheries du Canada.	2,000 00
216 { Frais se rattachant à la distribution des primes de pêche au ministère de la Marine et des Pêcheries, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	5,000 00
Ostréiculture.	7,000 00
Pour aider à l'établissement, l'entretien et l'inspection d'un entrepôt frigorifique pour la boîte destinée à la pêche de grands fonds, aux conditions qui seront établies par le ministère de la Marine et des Pêcheries.	25,000 00

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

EDIFICES PUBLICS.

Ontario.

148 { Ottawa—Observatoire astronomique.	15,000 00
“ Succursale de l'hôtel des monnaies.	50,000 00
“ Edifices du parlement—Rallonge au bâtiment au-dessus de la chambre des machines et améliorations du vestibule principal.	15,000 00
“ Musée Victoria.	50,000 00

Et la Chambre ayant continué à siéger en comité;

A 6 p.m. M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 p.m.

7.30 p.m.

(L'ordre pour les Bills privés est appelé en vertu de la règle 19).

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois et référés au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, savoir :—

Bill (No 7) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.

Bill (No 10) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Orford.

Le comité des Subsidés reprend alors le cours de ses délibérations.

Les résolutions suivantes sont adoptées.

PORTS ET RIVIÈRES.

Québec.

149 Chenal des navires dans le fleuve Saint-Laurent..... 500,000 00

Ontario.

150 { Port-Arthur—Prolongement du brise-lames et dragage..... 35,000 00
Rivière Kaministiquia..... 10,000 00

Manitoba.

151 Améliorations des Rapides Saint-André—Rivière Rouge..... 125,000 00

MOYENS DE TRANSPORT.

152 { Port de Montréal (division d'aval)—Améliorations en aval du cou-
rant Sainte-Marie..... 300,000 00
Port Colborne—Améliorations..... 220,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Sproule*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Y a-t-il des employés sessionnels qui occupent quelqu'autre position dans le service civil pour laquelle ils retirent un salaire en dehors de leurs services ici ?

M. *Monk*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Combien de feuilles de billets de banque de \$1 ont été émises depuis 1892, chaque année ?

2. Combien de feuilles de billets de \$4 ont été émises depuis 1892, chaque année ?

M. *Wilson*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. L'attention du gouvernement a-t-elle été attirée sur une entrevue qui est rapportée comme ayant eu lieu entre M. C. R. Devlin, ci-devant membre du Parlement, et agent d'immigration du gouvernement canadien en Irlande, et un reporter du *Montreal Witness*, le 17 janvier 1902, et qui est comme suit:—

“ M. C. R. Devlin,

“ Agent d'immigration du Canada est un partisan de John Redmond.—Il croit que l'Irlande devrait avoir un parlement séparé.—Pour quelles raisons le Canada n'a pas un plus grand nombre d'immigrants irlandais.

“ M. Charles R. Devlin, agent d'immigration du Canada à Dublin, Irlande, a soulevé, dans la Chambre des Communes et sur les hustings du pays, plaidé éloquemment la cause du *Home Rule* pour l'Irlande. C'est un Canadien-irlandais et il a toujours témoigné sa sympathie pour ceux qui combattaient en vue d'obtenir un parlement séparé pour le peuple irlandais.

“ Son séjour n'a fait qu'accentuer sa sympathie pour cette cause. M. Devlin est un fonctionnaire du gouvernement fédéral, mais c'est un partisan enthousiaste de John Redmond qui prêche actuellement, pour l'abolition des rentes en Irlande, une croisade qui menace d'avoir des conséquences d'une portée très grande. Mais, tout en remplissant ses fonctions officielles, M. Devlin contribue au fonds de la ligue agraire, et il est corps et âme avec ceux qui désirent se séparer de la Grande-Bretagne.

“ M. Devlin est actuellement à Montréal, à l'hôtel Windsor. Cet après-midi, on lui a demandé d'exprimer ses sentiments sur la condition présente de l'Irlande, et plus spécialement, sur la forme aiguë que l'agitation irlandaise a prise en ces derniers temps et qui s'est traduite par une organisation générale dont le but principal est l'abolition du système des rentes.

“ M. Devlin a répondu qu'il ne faut pas oublier qu'il n'est pas un politicien mais un fonctionnaire de l'Etat, qu'il est exposé aux critiques et qu'il doit être très réservé dans ses expressions. Cependant, il n'a jamais caché ses opinions en Parlement, et il n'a pas changé d'idée quand il est allé vivre en Irlande. Il est partisan de John Redmond et il souscrit au fonds de la ligue agraire. Il est Canadien-irlandais, mais bon sang ne peut mentir et il n'a pas oublié que l'Angleterre a opprimé l'Irlande parce que les Irlandais sont catholiques.

“ Etes-vous en faveur des moyens violents, M. Devlin ?

“ Non, je n'approuve aucunement ces moyens. Je suis en faveur d'une agitation constitutionnelle. Il n'y a pas de nécessité de recourir à la violence dans l'espèce.

“ Approuvez-vous l'agitation qui a pour objet d'induire les tenanciers irlandais à refuser de payer toute rente de quelque nature qu'elle soit ?

“ Je suis en faveur du programme tracé par John Redmond. Voici la position que j'ai prise et je ne crains pas de l'exprimer ouvertement:—

1902.

“ Toutes mes sympathies sont acquises au mouvement national, et comme Canadien-irlandais et catholique romain, je ne vois pas pourquoi l'Irlande ne jouirait pas d'une forme de gouvernement responsable égale à celle dont jouit le Canada. Pour exprimer ma pensée aussi brièvement que possible, je vous dirai que j'étais nationaliste avant d'aller en Irlande et que depuis cette époque je le suis d'une manière encore plus prononcée.

“ Toute la question se résume à ceci, dit M. Devlin: L'Irlande aura-t-elle son parlement distinct? Je pense qu'elle devrait l'avoir. D'autres sont d'opinion contraire, et ils sont libres de penser là-dessus comme ils l'entendent. Dans mon bureau, nous avons de fréquentes discussions à ce sujet. Une fraction prétend qu'il ne devrait pas y avoir de séparation législative; d'un autre côté, la masse du peuple est en faveur de la séparation et je suis de son avis. Je n'ai rien à cacher de mes vues personnelles, mais, naturellement, je n'ai aucun désir de parler politique.

“ Pensez-vous, M. Devlin, que l'établissement d'industries dans le sud et l'ouest de l'Irlande contribuerait à améliorer la situation?

“ Ce serait un excellent facteur, sans aucun doute.

“ Le pays est-il prospère?

“ A vrai dire, il y a eu de bonnes récoltes.

“ Les fermiers ont-ils des dépôts dans les banques?

“ Je n'ai pas étudié la situation économique.

“ Comment les conseils de comtés fonctionnent-ils?

“ Très bien, assurément.

“ La population s'intéresse-t-elle beaucoup aux questions locales qui sont débattues dans les assemblées?

“ Pour le moins autant qu'ici.

“ On a demandé à M. Devlin comment il se faisait que le Canada eut si peu d'immigrants irlandais quand la majeure partie se dirige vers les Etats-Unis.

“ D'abord, suivant M. Devlin, il y a là une question de drapeau qui joue un rôle important pour l'Irlandais. Il n'aime pas extrêmement le drapeau anglais. Il n'aime pas à émigrer dans un pays où flotte ce drapeau. Il va aux Etats-Unis de préférence. M. Devlin n'a aucun doute que le fait, pour Sir Wilfrid Laurier, d'avoir assisté à l'assemblée de M. Redmond, contribuera beaucoup à diminuer les préjugés contre le Canada, et que le Canada ne perdra rien par suite de cet acte du premier ministre.

“ En second lieu, continue M. Devlin, des efforts auraient dû être faits il y a trente ans passés. Ce n'est, pour ainsi dire, que d'hier que l'on s'est mis à la besogne. Quatre-vingt-dix pour cent des Irlandais émigrés aux Etats-Unis ont fait le voyage au moyen de billets de passage achetés par leurs amis qui avaient émigré aux Etats-Unis trente, vingt ou dix ans avant. Si le Canada s'était activement occupé de la question il y a trente ans, ces billets auraient été achetés pour attirer les immigrés en ce pays.

“ En troisième lieu, il est bon de se rappeler qu'il n'y a pas en Irlande d'aide pour l'immigration comme cela se pratique largement en Angleterre. Le pays n'a que trois agences d'immigration. D'autre part, il se fait en Angleterre du travail par le gouvernement fédéral, par les autorités provinciales et par la Compagnie du Pacifique Canadien.

“ Il ajoute que, cependant, il y a eu amélioration notable sous ce rapport et que le Canada commence à avoir une assez bonne part de l'immigration irlandaise. Il y a eu 1,400 personnes qui ont émigré, de l'Irlande en Canada pendant onze mois de l'an dernier. C'est une amélioration marquée sur les années précédentes.

“ On a dit, M. Devlin, qu'il y avait manque de zèle de la part des agents du gouvernement, qu'ils font leur travail sans enthousiasme et qu'ils ne savent pas faire comprendre au peuple les avantages que leur présente le Canada?

“ Comme je viens de le dire, il y a trente ans que l'on aurait dû s'occuper d'attirer l'immigration irlandaise. On fait tout ce qu'il est possible de faire dans les circonstances.

1902.

“ L'un des articles du nouveau programme de M. Redmond, c'est qu'il faut apprendre au peuple qu'il doit rester au pays. Comme vous contribuez au fonds de la ligue, votre position comme agent d'immigration n'est-elle pas illogique ? Vous approuvez l'idée de la ligue de retenir le peuple au pays, et cependant vous devez prêcher l'immigration ?

“ Mais je ne conseille nullement l'émigration !

“ Non ? Alors votre charge et votre travail sont absolument inutiles ?

“ Voyons, voyons, dit M. Devlin en riant, vous êtes un terrible questionneur, mais je vais vous expliquer ma position. Je ne conseille pas d'émigrer de l'Irlande, et je ne le conseillerai jamais. Je prétends que l'Irlande doit être le *home* des Irlandais et je serai heureux si, un jour à venir, aucun Irlandais n'est obligé de quitter sa patrie. Je reviendrai alors, gaiement, dans mon pays. Mais il faut tenir compte du fait qu'il y a un fort courant d'émigration d'Irlande, et mon but est d'en attirer en Canada la plus forte proportion possible.

“ Ayant demandé à M. Devlin si l'établissement d'un service rapide sur l'Atlantique aurait un bon effet sur l'immigration, il a dit qu'il préférerait ne pas répondre à cette question.

“ Au sujet de sa mission actuelle, M. Devlin a dit: Je suis ici pour des affaires importantes qui concernent ma charge, et aussitôt qu'elles seront réglées, je m'en retournerai. Je désire tout particulièrement que les produits du Canada à l'exposition de Cork fassent aussi bon effet que possible. J'espère repartir dans deux semaines.”

2. Le gouvernement, ou aucun de ses officiers, s'est-il mis en communication avec M. Devlin au sujet de cette entrevue ?

3. Dans l'affirmative, quelle réponse, s'il en est, a été faite par M. Devlin ?

4. M. Devlin a-t-il envoyé quelque explication au département ou à aucun de ses officiers au sujet de l'entrevue ci-dessus mentionnée ? Dans l'affirmative, quelle est la nature de la réponse ?

M. Erb—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Combien de bestiaux, moutons et chevaux ont été frappés et tués par des locomotives sur les chemins de fer de l'Etat, chaque année, depuis 1890,

(a) aux points de croisement avec les grandes routes ;

(b) à d'autres points sur les lignes ?

2. Combien de locomotives, s'il en est, ont déraillé ou ont été endommagées, chacune des dites années, pour avoir frappé des bestiaux, moutons et chevaux,

(a) aux points de croisement avec les grandes routes ;

(b) à d'autres points sur les lignes ?

3. Combien d'employés de chemins de fer et de voyageurs, s'il en est, ont été tués ou blessés par suite de collisions avec les bestiaux, moutons ou chevaux,

(a) aux points de croisement avec les grandes routes ;

(b) à d'autres points sur les lignes ?

M. Kemp—Lundi prochain—INTERPELLATION—L'agent commercial du Canada a-t-il fait des représentations au gouvernement de la Jamaïque au sujet de l'abrogation de la loi qui impose une taxe sur les voyageurs de commerce du Canada, et cette taxe a-t-elle été abolie ?

Quelles mesures, s'il en est, le gouvernement a-t-il prises pour annuler ou frapper d'inefficacité certaine législation du gouvernement de l'Île du Prince-Edouard “ pour restreindre la liberté du commerce ” généralement connue sous le nom de “ taxe sur les voyageurs de commerce ” venant des autres provinces du Canada ?

M. Lemieux—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de la correspondance échangée entre les autorités impériales et le gouvernement canadien au sujet de la Conférence Coloniale concernant les appels des colonies au comité judiciaire du Conseil Privé.

1902.

M. *Monk*—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance, dépêches et mémoires qui ont pu être échangés entre le gouvernement britannique et les autorités fédérales au sujet du nouveau traité de commerce anglo-allemand.

Sir *Wilfrid Laurier*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Acte concernant l'octroi de pensions aux officiers de la Police à cheval du Nord-Ouest."

M. *Fitzpatrick*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Acte concernant les compagnies de télégraphe et de téléphone."

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce 28 février, été affichés pour être pris en considération par le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, vendredi le 7 mars prochain, ou après, savoir:—

Bill (No 7) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.

Bill (No 10) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Orford.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Mardi, 4 mars.</i>	Heure.
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
30	Ordres Permanents.....	11 a.m.
32	Comptes Publics.....	11 a.m.

1. Les membres du jury sont :
 M. le Président du jury
 M. le Secrétaire du jury
 M. le Rapporteur du jury
 M. le Président de la commission
 M. le Secrétaire de la commission
 M. le Rapporteur de la commission
 M. le Président de la sous-commission
 M. le Secrétaire de la sous-commission
 M. le Rapporteur de la sous-commission

2. Les membres du jury sont :
 M. le Président du jury
 M. le Secrétaire du jury
 M. le Rapporteur du jury
 M. le Président de la commission
 M. le Secrétaire de la commission
 M. le Rapporteur de la commission
 M. le Président de la sous-commission
 M. le Secrétaire de la sous-commission
 M. le Rapporteur de la sous-commission

17

PROCES-VERBAUX

3. Les membres du jury sont :
 M. le Président du jury
 M. le Secrétaire du jury
 M. le Rapporteur du jury
 M. le Président de la commission
 M. le Secrétaire de la commission
 M. le Rapporteur de la commission
 M. le Président de la sous-commission
 M. le Secrétaire de la sous-commission
 M. le Rapporteur de la sous-commission

4. Les membres du jury sont :
 M. le Président du jury
 M. le Secrétaire du jury
 M. le Rapporteur du jury
 M. le Président de la commission
 M. le Secrétaire de la commission
 M. le Rapporteur de la commission
 M. le Président de la sous-commission
 M. le Secrétaire de la sous-commission
 M. le Rapporteur de la sous-commission

17

No 12.

OTTAWA, VENDREDI, 28 FÉVRIER 1902.

2^{me} Session, 9^{me} Parlement, 2 Édouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 13.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, LUNDI, 3 MARS 1902.

PRIÈRES.

Six pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Compagnie du canal à navires de Sainte-Claire et Erié; pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement du canal et d'autres travaux autorisés par sa charte.

De la Compagnie du chemin de fer de Québec et du lac Huron; pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne ferrée.

De Frank Todd et autres, de la ville de Saint-Stephen, comté de Charlotte, N.-B.; pour une charte les autorisant à construire des barrages dans la rivière Sainte-Croix, à Sprague's Falls et autres lieux, afin de créer un pouvoir hydraulique pour exploiter des pulperies à papier; à construire des moulins, jetées, estacades, quais, etc., et à d'autres fins.

De la Compagnie de Biens-fonds de Sydney (à responsabilité limitée); pour une charte l'autorisant à transiger des affaires dans toute l'étendue du Canada.

Du conseil municipal du comté de Kent; de M. J. McKenzie et autres, du comté de Middlesex; et de Gilbert Smith et autres, du comté de Dundas, tous de l'Ontario; pour un acte déclarant les compagnies de chemins de fer responsables de tout dommage aux bestiaux qui passeront sur leurs lignes faute de barrières et de clôtures convenables.

Du conseil municipal de la ville de Wallaceburg, comté de Bothwell; du conseil municipal du village de Bayfield, comté de Huron; du conseil municipal du village d'Exeter, comté de Middlesex; du conseil municipal de la ville de Peterborough, comté de Peterborough; du conseil municipal de la ville de Galt, et du conseil municipal de la ville de Preston, tous du comté de Waterloo; du conseil municipal de la ville de Mount Forest, comté de Wellington; du conseil municipal du village de Richmond, comté de Carleton; du conseil municipal de la cité de Woodstock, comté d'Oxford; et du conseil municipal du village de Winchester, comté de Dundas, tous de l'Ontario; pour modifier l'Acte concernant la Compagnie de Téléphone Bell de manière à empêcher la dite compagnie d'augmenter ses taux sans le consentement du Gouverneur en Conseil, et à d'autres fins.

De la Grange Fédérale des protecteurs de l'industrie agricole du Canada; pour un acte autorisant la nomination d'une commission de chemins de fer.

De la Grange Fédérale des protecteurs de l'industrie agricole du Canada; demandant qu'il soit passé une loi pour obliger les compagnies de chemins de fer à se conformer aux dispositions des lois de drainage de l'Ontario, et à d'autres fins.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table,—Etat des affaires de la Compagnie de Prêts et de Placements Britannique Canadienne (à responsabilité limitée) pour l'année expirée le 31 décembre 1901.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie un certificat de l'élection de l'honorable Henry George Carroll, pour le district électoral de Kamouraska.

L'honorable Henry George Carroll, député du district électoral de Kamouraska, ayant préalablement prêté le serment requis par la loi et signé le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu du registraire de la Cour Suprême du Canada une copie certifiée du jugement de la dite cour dans l'appel de l'élection pour le district électoral de Beauharnois.

Et le dit jugement est lu comme suit:—

ELECTION CONTESTEE DE BEAUHARNOIS.

Dans la Cour Suprême du Canada.

JEUDI, le vingtième jour de février, A.D. 1902.

Présents :

Le Très Honorable Sir HENRY STRONG, Chevalier, Juge en chef.
 L'honorable juge SEDGEWICK.
 L'honorable juge GIROUARD.
 L'honorable juge DAVIES.
 L'honorable juge MILLS.

ACTE DES ELECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de l'élection d'un membre de la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Beauharnois, tenue le trente et unième jour d'octobre et le septième jour de novembre 1902, étant respectivement les jours de présentation et de votation

Entre

GEORGE M. LOY,

(*Intimé*) appelant ;

et

JOSEPH EMERY POIRIER,

(*Pétitionnaire*) intimé.

L'appel de l'appelant susnommé du jugement ou ordonnance de Son Honneur le juge Bélanger en date du dix-huitième jour de novembre de l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent un, sur demande d'interpréter le jugement ou ordonnance rendu par le dit juge le vingt-cinquième jour de mai de l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent un, lequel jugement ou ordonnance en premier lieu mentionné est comme suit :

“ La cour ayant entendu le pétitionnaire par son avocat, sur sa motion présentée ce jour ; le défendeur et son avocat appelé n'ayant pas comparu sur icelle, et la dite motion demandant :

“ 1. Qu'attendu que le commencement de l'instruction dans la présente cause a été fixé, par jugement de cette honorable cour, rendu le 25 mai 1901, au 30e jour juridique après le jugement sur l'appel du jugement renvoyant les objections préliminaires du défendeur.

“ 2. Qu'attendu que jugement a été rendu par la dite Cour Suprême du Canada, le 29 octobre dernier, confirmant le jugement de la cour de première instance.

“ 3. Qu'attendu qu'il s'élève des doutes graves au sujet de la date exacte à laquelle le commencement de l'instruction aura lieu, savoir, si ce sera le 28 courant ou le 6 décembre prochain, et qu'il est important de le faire disparaître.

“ Il plaise à cette honorable cour qui a rendu la dite ordonnance du 25 mai 1901, d'interpréter le dit jugement de manière à déterminer la date exacte à laquelle devra commencer l'instruction en cette cause, dépens réservés ; considérant que le tribunal, en rendant le dit jugement du 25 mai 1901, entendrait que les vingt-neuf jours intermédiaires entre le prononcé du jugement de la Cour Suprême et le 30e jour juridique fixé pour commencer l'instruction en cette cause devrait être des jours juridiques, c'est-à-dire que pour arriver au 30e jour juridique après le jugement de la Cour Suprême, il fait retrancher tous les jours non juridiques ; qu'il résulte de cette opération que le 30e jour juridique après le jugement de la Cour Suprême se trouve tombé, et être effectivement le 6 décembre prochain ; et la cour déclare que telle a été son intention en fixant comme susdit le 30e jour juridique pour le commencement de la dite procédure.

“ Accorde, en conséquence, la dite motion, dépens réservés.”

Et l'appel de l'appelant susnommé de l'ordonnance de leurs honneurs les juges Pagnuelo et Bélanger siégeant pour instruire la pétition d'élection dans l'affaire ci-dessus, et rendue dans la dite cause le sixième jour de décembre de l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent un, sur une motion de péremption, la dite ordonnance en dernier lieu mentionnée étant comme suit, savoir :

“ La cour, ayant entendu les parties sur la motion du défendeur que la pétition d'élection en cette cause soit déclaré périmée et examiné la procédure ;

“ Considérant que l'ordonnance interlocutoire du 25 mai 1901 ajournant le commencement de l'instruction de la pétition d'élection en cette cause, au trentième jour juridique après le jugement à être rendu par la Cour Suprême du Canada sur l'appel interjeté et alors pendant, pouvait être interprétée par le juge qui l'avait rendue, ainsi

qu'elle l'a été par son interlocutoire du 18 novembre dernier ; que cette interprétation est finale ; que les avis publics ont été donnés pour le six décembre courant conformément à ce dernier interlocutoire, et que la cause est régulièrement fixée pour ce jour ;

“ Renvoie la dite motion avec dépens.

“ (Signé) L. BELANGER, *J.C.S.*

“ (Signé) S. PAGNUELO, *J.C.S.*”

Et l'appel de l'appelant susnommé du jugement des dits honorables juges Bélanger et Pagnuelo siégeant pour instruire la pétition d'élection dans l'affaire ci-dessus, rendu dans la dite cause le sixième jour de décembre de l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent un, déclarant la dite élection nulle et de nul effet au mérite, lequel jugement en dernier lieu mentionné est comme suit, savoir :

“ La cour ayant entendu le dit pétitionnaire et le dit défendeur sur le mérite de la pétition d'élection en cette cause, vu et examiné la dite pétition d'élection, la réponse à icelle et l'admission produite ce jour par le dit défendeur ;

“ Considérant que par sa dite pétition d'élection le dit pétitionnaire allègue :

“ 1. Qu'une élection d'un membre de la Chambre des Communes du Canada, pour le district électoral de Beauharnois, dans le district judiciaire de Beauharnois, a eu lieu en vertu de la loi dans le dit district électoral dans le courant du mois de novembre 1900, et que la présentation des candidats a été fixée au 31 octobre 1900, et a eu lieu ce jour-là, à Beauharnois, dans le dit district électoral de Beauharnois, dans le dit district judiciaire, et que la votation a eu lieu dans le dit district électoral, le septième jour de novembre 1900 ;

“ 2. Que le dit George M. Loy et Joseph Gédéon Horace Bergeron, avocat, de la paroisse Saint-Clément, dans le dit district électoral de Beauharnois, se sont portés candidats et ont été mis en candidature à la dite élection, et que l'officier-rapporteur pour cette élection a déclaré élu membre de la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Beauharnois, le dit George M. Loy, et a fait son rapport en conséquence au Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada, qui a publié l'avis de la dite élection dans la *Gazette Officielle* du Canada, le 24 novembre 1900, conformément à la loi ;

“ Considérant que par sa dite pétition le dit pétitionnaire allègue en outre que le défendeur a, avant, pendant et après la dite élection, directement ou indirectement, par lui-même, par ses agents, ou son agent, et par le moyen d'autres personnes, de sa part, commis tous et chacun des actes de corruption définis et défendus par la loi, lesquels actes de corruption sont spécialement et séparément mentionnés dans la dite pétition ;

“ Considérant que les conclusions de la dite pétition d'élection sont à l'effet qu'il soit déclaré que le dit défendeur George M. Loy s'est rendu coupable dans la dite élection, tant par lui-même que par ses agents autorisés, par ses partisans et amis, de son consentement et à sa connaissance véritable, avant, pendant et après la dite élection, de pratiques et manœuvres frauduleuses défendues par la loi, et que la dite élection a été viciée par des manœuvres frauduleuses pratiquées avant, pendant et après icelle par le défendeur, par ses agents et par ses amis ; que la dite élection du défendeur a été irrégulière, illégale et nulle, et le rapport du dit défendeur comme député à la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Beauharnois a été irrégulier, illégal et nul ; et que la dite élection soit annulée et déclaré nulle, et que le rapport de cette dite élection fait par l'officier-rapporteur soit annulé et déclaré nul et irrégulier, et qu'il soit en outre déclaré que le dit défendeur n'a pas le droit de siéger dans la dite Chambre des Communes du Canada, et qu'il soit déclaré qu'il ne pourra, durant les périodes fixées par la loi, être élu, ni siéger dans la Chambre des Communes du Canada, ni voter à une élection d'un membre de la dite Chambre, ni remplir aucune charge à la nomination de la Couronne ou du Gouverneur général du Canada, et que toutes personnes qui seraient trouvées s'être rendues coupables de manœuvres frauduleuses dans la dite élection soient déclarées par le tribunal coupables de telles manœuvres frauduleuses, et qu'il soit adjugé que telles personnes ne pourront,

durant les périodes fixées par la loi, ni être élues, ni siéger à la Chambre des Communes du Canada, ni voter à l'élection d'un membre de cette dite Chambre, ni remplir aucune charge à la nomination de la Couronne ou du Gouverneur général du Canada, avec dépens contre le défendeur ;

“ Considérant que le dit défendeur a répondu à la dite pétition d'élection en niant toutes les allégations en icelle ;

“ Considérant que ce jourd'hui étant le jour fixé pour procéder à l'instruction sur la dite pétition d'élection, le dit défendeur a produit dans la présente cause des admissions par écrit, qui se lisent comme suit :

“ Le défendeur pour éviter à frais admet :

“ 1. Les paragraphes 1 et 2 de la pétition d'élection en cette cause.

“ 2. Que des manœuvres frauduleuses suffisantes pour annuler l'élection tenue les 31 octobre et 7 novembre 1900, savoir, l'élection à laquelle la pétition d'élection en cette cause se rapporte, ont été commises par ses agents, hors sa connaissance et sans son consentement et en demande acte.

“ Beauharnois, 6 décembre 1901.

“ GEORGE M. LOY,
“ *Défendeur.*

“ L. J. PAPINEAU,
“ *Avocat du défendeur.*”

“ Considérant que le pétitionnaire, par son avocat, J. G. Laurendeau, a déclaré accepter les dites admissions et s'en tenir à la preuve résultant des dites admissions ;

“ Considérant que les dites admissions constituent une preuve légale de manœuvres frauduleuses suffisantes pour annuler la dite élection ;

“ Considérant que le pétitionnaire n'a pas fait preuve que le défendeur se soit rendu personnellement coupable d'aucune des manœuvres frauduleuses à lui reprochées par la dite pétition ; et qu'il n'y a non plus aucune preuve démontrant qu'aucune personne se soit particulièrement rendue coupable d'aucune telles manœuvres frauduleuses ;

“ Donne acte au dit défendeur de ses dites admissions ;

“ Maintient la dite pétition d'élection en autant seulement que l'annulation de la dite élection est demandée par la dite pétition d'élection, et la renvoie pour le surplus des conclusions d'icelle ;

“ Déclare la dite élection du dit défendeur comme député à la Chambre des Communes du Canada, pour le district électoral de Beauharnois, et le rapport d'icelle par le dit officier-rapporteur, illégaux, nuls et de nul effet, et en autant que besoin est, l'annule et le met à néant à toutes fins que de droit ; le tout avec dépens contre le dit défendeur distraits à Mtre J. G. Laurendeau, avocat du dit pétitionnaire.

“ (Signé) L. BELANGER, *J.C.S.*

“ (Signé) S. PAGNUELO, *J.C.S.*”

Et les dits appels étant venus devant cette cour pour y être entendus le dix-huitième jour de février de l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent deux en présence des avocats de l'appelant et de l'intimé ; alors, après avoir entendu les plaidoieries des dits avocats, il a plu à cette cour d'ordonner que le dit appel fût réservé pour jugement ; et le dit appel étant venu ce jour pour jugement, cette cour a ordonné, adjugé et décidé que les dits appels à cette cour devraient être et ils ont été renvoyés avec dépens distraits en faveur du dit intimé ; les dits jugement et décision au mérite rendus par les juges qui ont siégé pour l'instruction de la pétition d'élection ci-dessus mentionnée étant, par les présentes, confirmés.

Et cette cour a, de plus, ordonné et adjugé que les frais du dit intimé seront payés au dit intimé à même la somme de trois cents piastres déposée par le dit appelant en garantie des frais du dit appel, et que la balance de la dite somme de trois cents piastres sera remise au dit appelant.

Et cette cour a, en outre, ordonné et adjugé que le registraire de la cour transmette au protonotaire de la Cour Supérieure pour le district de Beauharnois le dossier original en cette affaire.

E. R. CAMERON,
Registraire.

Je, Edward Robert Cameron, registraire de la Cour Suprême du Canada, certifie respectueusement par les présentes à l'honorable Orateur de la Chambre des Communes, conformément au Statut à cet effet que ci-dessus se trouvent énoncés les jugement et décision de la Cour Suprême du Canada dans l'affaire de l'appel d'élection contestée susdite, et quant aux matières et choses sur lesquelles, aux termes de l'article 44 de l'Acte des Elections Fédérales Contestées, les savants juges qui ont procédé à l'instruction de la dite pétition d'élection auraient été tenus de faire rapport à l'honorable Orateur de la Chambre des Communes, je certifie, de plus, respectueusement, que les dits savants juges n'ont pas fait de rapport à ce sujet à la Cour Suprême du Canada autrement qu'il n'appert dans le dit jugement au mérite en date du sixième jour de décembre A.D. 1901, et le rapport des dits savants juges d'instruction n'a pas été affiché par la décision de la dite Cour Suprême.

E. R. CAMERON,
Registraire.

Et il est ordonné que le dit jugement soit entré dans les journaux de la Chambre.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre que, conformément au chapitre 9, clause 46 des Statuts Révisés, il a adressé son mandat au greffier de la Couronne en Chancellerie, lui enjoignant de préparer un nouveau bref d'élection pour le dit district électoral.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois et remis pour seconde lecture, à mercredi prochain, savoir:—

Par M. Calvert:—Bill (No 20) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Battleford au lac Lenore.

Et aussi,—Bill (No 21) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Port-Dover, Brantford, Berlin et Goderich, et à l'effet de changer son nom en celui de "Compagnie du chemin de fer de Grande Vallée."

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois et référés au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Bill (No 9) Acte concernant la Compagnie dite *The United Gold Fields of British Columbia (Limited).*

Bill (No 12) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves.

M. Monk propose,—Qu'il soit voté une Adresse pour copie de toute correspondance au sujet d'une indemnité à Joseph Larose, de Saint-Laurent, P.Q., qui a été blessé au champ de tir de la Côte Saint-Luc, et copie des jugements des Cours de l'Echiquier et Supérieure sur la pétition de droit du dit Joseph Larose.

Et un débat s'ensuivant,—la dite motion est retirée, avec le consentement de la Chambre.

L'Adresse à Son Excellence, et les Ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir:—

Par M. Puttee,—Ordre de la Chambre,—Etat donnant,—

Tous les contrats donnés par le département des Chemins de fer et Canaux au cours de l'année expirée le 30 juin 1901 dans lesquels était incluse la clause des "gages courants," et le montant de ces contrats.

Le nombre des dits contrats dans lesquels la liste des gages a été préparée par les officiers préposés à cette fin.

Le nombre des dits contrats dans lesquels la liste des gages a été préparée par les entrepreneurs et acceptée par le département.

Le nombre des dits contrats qui ne renfermaient pas la liste des gages.

Le nombre de contrats donnés par le département des Chemins de fer et Canaux qui ne renfermaient pas la clause des "gages courants" ou une liste des gages.

Par M. Bennett,—Adresse,—Copie de toutes demandes pour pouvoirs hydrauliques ou autres droits semblables le long du canal de Soulanges ou en rapport avec ce canal; de toute correspondance et de tous rapports, lettres et communications d'ingénieurs ou autres experts à ce sujet. Aussi, copie de tous baux de pouvoirs hydrauliques ou autres droits semblables en rapport avec le dit canal accordés à toute personne, industriel ou corporation.

Par M. Smith (Wentworth),—Ordre de la Chambre,—Copie de tous contrats passés depuis les deux dernières années entre le gouvernement du Canada et toutes compagnies de steamers par lesquels il s'est engagé à donner un bonus, subvention ou octroi pour services sur l'Atlantique, le Pacifique ou en rapport avec les Antilles.

Le Bill (No 4) Acte concernant le drainage sur les propriétés des compagnies de chemins de fer,—est lu pour la seconde fois, et référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. Holmes—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Quelle est la nature et l'étendue des pouvoirs hydrauliques accordés sur le canal Welland à la Compagnie de papier Riordon ? Quel loyer paie-t-elle ? A-t-elle obtenu d'une administration antérieure des privilèges pour lesquels elle ne paie pas le loyer ordinaire ? Dans l'affirmative, depuis combien de temps jouit-elle de ces privilèges et combien de temps dureront-ils encore ? William Chaplin jouit-il de semblables privilèges sur le dit canal sans payer le taux ordinaire ?

M. Ward—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Depuis quelle date en 1901 un congé d'absence a-t-il été accordé à R. J. Eilbeck, shérif du Yukon ?
2. Pour quelle raison ce congé a-t-il été accordé ?
3. A quelle date expire ce congé ?

M. Borden (Halifax)—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quel montant a été dépensé par le gouvernement jusqu'au 1er juillet 1900 pour développer l'ostréiculture dans le havre de Shédiac ?

2. Des bancs d'huîtres ont-ils été créés par le gouvernement dans ce havre et quel montant a été dépensé à cette fin jusqu'à la date susdite ?

3. En 1900 qui avait la charge des bancs d'huîtres dans le dit havre, pour le gouvernement ?

M. *Borden* (Halifax)—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quel montant total a été dépensé pour les réparations nécessitées par le débordement des eaux aux marais de Tantrammar au printemps de 1901 ?

2. Combien de fois la voie ferrée a-t-elle été emportée par la violence des eaux durant le printemps et l'été ?

3. Quels moyens ont été trouvés les plus efficaces pour empêcher les dégâts à l'avenir ?

M. *Ganong*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Combien de tonnes de rails ont été livrées aux termes du contrat passé avec F. H. Clergue, du Sault Sainte-Marie, Ont., et à quels prix ? Où ces rails ont-ils été livrés, à quelles dates et en quelles quantités ? Où ont été fabriqués les rails ainsi livrés ? Toute la quantité de rails stipulée dans le contrat a-t-elle été livrée ? Dans la négative, combien de tonnes sont à livrer et à quels points les livraisons seront-elles portées, et à quels prix ? Toutes les livraisons à venir seront-elles de fabrication canadienne ?

M. *Boyd*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Quelle quantité de bœuf en boîte a été envoyée du Canada dans l'Afrique du Sud pour le gouvernement impérial au cours de l'an dernier ? Une quantité quelconque de ces approvisionnements a-t-elle été renvoyée en Canada par ordre du gouvernement canadien, et pour quelle raison un pareil ordre a-t-il été donné ? Ces approvisionnements ont-ils été inspectés à leur retour en Canada, et quel a été le rapport fait par l'inspecteur ? Quels fabricants de conserves ont préparé les articles renvoyés ainsi en Canada ? Et quels sont les fabricants dont les articles ont été trouvés bons ou mauvais, suivant le cas, lors de cette inspection ?

M. *Tolton*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quels crédits ont été votés pour améliorations aux havres de Collingwood, Meaford, Owen-Sound et Wiarton ?

2. Quelle partie de ces crédits a été dépensée pour chacun des dits havres ?

M. *Bell*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quel a été le montant total des articles fabriqués en Canada en 1900 ?

2. Quel a été le montant total des produits agricoles du Canada, y compris les animaux et leurs produits, pendant la même année ?

M. *Kendall*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Quelles quantités de houille canadiennes ont été achetées par le département des Chemins de fer pendant les quatre dernières années, de quelles compagnies, à quels prix et à quels points cette houille a-t-elle été livrée ?

M. *Davis*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant le montant d'argent dépensé pour travaux sur le fleuve Saint-Laurent entre Montréal et Québec en vue de faire de Montréal un port national.

M. *Logan*—Mercredi prochain—RÉSOLUTION—Que vû la prospérité générale du Canada, le minimum des gages à payer aux ouvriers de sections et autres journaliers employés sur les réseaux ferrés de l'Etat devrait être de une piastre et demie par jour

M. *Monk*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant,—

1. Quel montant total a été payé par le gouvernement au *Montreal Herald* depuis le 30 juin dernier.

2. Quel montant total a été payé par le gouvernement au *Toronto Globe* depuis le 30 juin dernier.

3. Quel montant total a été payé par le gouvernement au *Halifax Chronicle* depuis le 30 juin dernier.

4. Quel montant total a été payé par le gouvernement au journal *Le Soleil* de Québec, et à *La Patrie* de Montréal depuis le 30 juin dernier.

M. Kendall—Mercredi prochain—RÉSOLUTION—Que les dispositions du *British Workmen's Compensation Act*, de 1897, devraient être appliquées aux employés du gouvernement canadien.

Sir Wilfrid Laurier—Mercredi prochain—Comité général pour considérer la résolution suivante:—Qu'il est expédient de décréter que des pensions ou gratuités pourront être accordées aux officiers de la Police à cheval du Nord-Ouest, et aux veuves et enfants des dits officiers, comme suit:—

A un officier forcé de se retirer pour toute cause autre que mauvaise conduite ou incompétence, après 20 ans de service, ou se retirant volontairement après 35 ans de service, une pension n'excédant pas un cinquième de la solde et allocation attachée à son grade ou nomination à l'époque de sa retraite pour chaque année de service; le service dépassant 35 ans ne devant pas être compté.

A un officier qui se retire volontairement après 25 ans mais moins de 35 ans de service, une pension de vingt pour cent moindre que la pension ci-dessus.

Pour faire face aux dites pensions, il sera fait une déduction de cinq pour cent de la solde des officiers.

A un officier se retirant pour cause d'infirmité, ou qui s'est retiré pour permettre l'efficacité ou l'économie dans le service, une gratuité n'excédant pas un mois de solde pour chaque année de service; s'il se retire pour blessures reçues en s'acquittant de ses devoirs, une gratuité n'excédant pas trois mois de solde pour chaque deux années de service.

A la veuve et aux enfants d'un officier ayant servi 20 ans et recevant à l'époque de son décès sa solde entière ou une pension, la pension ou allocation suivante:—

Pour le commissaire, \$500 à la veuve et \$80 à chaque enfant; pour un assistant-commissaire, \$450 à la veuve et une allocation annuelle de \$80 à chaque enfant; pour un surintendant ou un chirurgien, \$350 à la veuve et \$70 à chaque enfant; pour un inspecteur, aide-chirurgien ou vétérinaire, \$250 à la veuve et \$65 à chaque enfant; il sera permis de doubler le montant alloué aux enfants s'ils sont sans mère et dans le besoin; aucune allocation ne devant être donnée à un fils âgé de 18 ans ou à une fille âgée de 21 ans; et le montant total accordé à la famille d'un officier pendant la durée d'un an ne devra pas excéder le montant de la pension attachée à son grade.

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce 3 mars, été affichés pour être pris en considération par le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, lundi, le 10 mars prochain, ou après, savoir:—

Bill (No 9) Acte concernant la Compagnie dite *The United Goldfields of British Columbia (Limited.)*

Bill (No 12) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Mardi, 4 mars.</i>	Heure.
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
30	Ordres Permanents.....	11 a.m.
32	Comptes Publics.....	11 a.m.

No 13.

OTTAWA, LUNDI, 3 MARS 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAVENON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 14.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, MARDI, 4 MARS 1902.

PRIÈRES.

Dix-huit pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

M. Brown, du comité des Ordres Permanents, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, savoir:—

De la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Huron, pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne;—Du chemin de fer du Sud de Québec, pour un acte l'autorisant à augmenter le nombre de ses directeurs, à prolonger sa voie ferrée depuis un point dans la paroisse de Saint-Robert jusqu'à un point dans ou près Lévis, et à d'autres fins;—De la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud, pour un acte prolongeant le délai fixé pour achever ses lignes ferrées, ratifiant ses titres à certaines propriétés de chemins de fer, et à d'autres fins;—De la Compagnie du pont Union de Windsor à Détroit, pour un acte prolongeant le

délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son pont;—et de la Compagnie du chemin de fer de Buffalo, pour un acte changeant son nom en celui de Compagnie du chemin de fer International.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Par M. Fraser:—Bill (No 22) Acte constituant en corporation le Bureau du Colège Presbytérien, Halifax.

Par M. Dymont:—Bill (No 23) Acte concernant la Compagnie des chemins de fer d'Ontario, de la Baie d'Hudson et de l'Ouest.

Par M. Cowan:—Bill (No 24) Acte concernant la Compagnie du pont Union de Windsor à Détroit.

Par M. Guthrie:—Bill (No 25) Acte modifiant de nouveau l'Acte des chemins de fer.

M. Fisher présente,—Réponse à Ordre du 19 février 1902,—Etat donnant les noms et le nombre d'hommes employés sur les 200 acres cultivés, à la ferme centrale d'Ottawa, sur le même pied qu'une ferme ordinaire, tel que mentionné dans la déposition de J. H. Grisdale, écr., donnée le jeudi, 11 avril 1901, à la séance du matin du comité d'Agriculture et de Colonisation; le nombre d'employés, le montant des gages de chaque employé; le montant total des divers produits récoltés sur les dits 200 acres et le montant total produit par leur vente.

Aussi,—Réponse supplémentaire à Ordre du 18 février 1901,—Copie de toute correspondance, télégrammes, lettres, notes et mémoires échangés entre le commissaire canadien à l'exposition de Paris ou quelque membre de la commission canadienne et Lord Strathcona, ou la commission royale ou le Secrétaire d'Etat pour les colonies, au sujet de la représentation du Canada à l'exposition.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

EDIFICES PUBLICS.

Nouvelle-Ecosse.

153	{	Arichat—Reconstruction de l'édifice public.....	1,000 00
		Guysboro'—Edifice public.....	5,000 00
		Halifax—Edifice public.....	50,000 00

Ile du Prince-Edouard.

154	{	Charlottetown, édifice fédéral—Pour payer au comité du terrain du Queen's-Square, l'entretien en bon état de la partie du square servant à cet édifice en 1902 et 1903.....	500 00
-----	---	---	--------

Nouveau-Brunswick.

155	{	Marysville, édifice public.....	9,500 00
		Richibouctou, édifice public.....	5,000 00
		Saint-Jean, édifices publics fédéraux—Améliorations, modifications, réfections, réparations, etc.....	3,000 00
		Saint-Jean, dépôt des immigrants.....	10,000 00

Provinces maritimes en général.

156 Edifices publics fédéraux—Réfections, améliorations, réparations,
etc. 12,000 00

Québec.

Edifices publics fédéraux—Réfections, améliorations, réparations, etc.	12,000 00
Drummondville, édifice public.	2,000 00
Granby, édifice public.	11,000 00
Grosse-Ile, station de la quarantaine.	10,000 00
L'Assomption, édifice public.	5,000 00
Lévis, station de quarantaine des bestiaux—Réfections, améliora- tions, réparations, etc.	3,000 00
Lévis, édifice public.	5,000 00
Entrepôt de vérification de Montréal—Addition et changements, y compris garnitures, mobilier, etc.	15,000 00
157 Edifices publics de Montréal—Améliorations, changements, répara- tions, etc.	8,000 00
Québec—Pavillon des immigrants à Québec sur la chaussée et le brise-lames Louise, et édifices du quai de la Reine.	2,000 00
Bâtiments militaires de Québec—Nouvelle fonderie, y compris l'ins- tallation des appareils d'éclairage à l'électricité, et diverses machines commandées.	7,000 00
Bâtiments militaires de Québec—Nouvel atelier d'artillerie.	12,000 00
Bureau de poste de Québec—Réfections, améliorations, réparations, etc.	2,000 00
Salle d'exercices de Saint-Hyacinthe.	5,000 00
Mines de Thetford, édifice public.	4,000 00
Valleyfield, édifice public.	10,000 00

Ontario.

Edifice public de Clinton.	5,000 00
Cobourg—Pour construction de dépôt d'armes.	10,000 00
Edifice public de Deseronto.	16,000 00
Edifices publics fédéraux—Réfections, améliorations, réparations, etc.	10,000 00
Edifice public de Fort-William.	5,000 00
158 Collège militaire Royal de Kingston, édifices supplémentaires— Gymnase et hôpital.	6,000 00
London—Salle d'exercices et dépôt d'armes.	10,000 00
Edifice public du Saut-Sainte-Marie.	10,000 00
Sarnia—Edifice public.	42,000 00
Toronto, édifices publics—Améliorations, réfections, réparations, etc.	7,500 00
Toronto-Junction—Edifice public.	5,000 00
Résolutions à rapporter.	

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,
Orateur.

ERRATA.

Dans les Procès-Verbaux d'hier, 3 mars :—

Page 121, ligne 4, lisez "1900" au lieu de "1902".

Page 123, lignes 43 et 44, lisez "que les dits appels fussent réservés pour jugement; et les dits appels étant venus".

Page 124, ligne 16, lisez "affecté" au lieu de "affiché".

AVIS DE MOTIONS

M. Lancaster—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Qu'est-ce que le gouvernement a fait au sujet de l'approvisionnement d'eau à Sainte-Catherine, tel que promis par le premier ministre le 18 février 1901 (page 110 des *Débats*) : "Il m'est impossible, M. l'Orateur, de dire à l'honorable député (M. Lancaster) si le compte rendu du discours que j'ai prononcé en cette circonstance est fidèle. Je suppose, toutefois, qu'il est exact "en substance. Le gouvernement est maintenant à étudier la question dont il s'agit "dans ce compte rendu" ?

M. Bell—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse a-t-il insisté auprès des autorités fédérales pour faire rembourser aux comtés de Pictou, Antigonish et Guysborough les montants payés par ces comtés pour droit de passage pour le chemin de fer de prolongement vers l'Est ?

M. Hackett—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le percepteur des douanes à Sydney-Nord, N.-E., a-t-il demandé par annonces publiques, dans le printemps de 1901, des soumissions pour certains articles confisqués en vertu des lois douanières ? Dans l'affirmative, combien de soumissions ont été reçues, quels sont les noms des soumissionnaires et les montants offerts par chacun d'eux pour ces articles ? Quelque soumission a-t-elle été acceptée ? Si non, pourquoi ?

M. Kemp—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Combien, par tonne, l'Intercolonial reçoit-il pour transporter le fer en gueuse de Sydney, C.-B., à Montréal et autres points à l'ouest de Montréal ? Combien reçoit-il pour transporter le charbon ?

M. Kemp—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quelles mesures, s'il en est, le gouvernement a-t-il prises pour annuler ou frapper d'inefficacité certaine législation du gouvernement de l'Île du Prince-Edouard "pour restreindre la liberté du commerce" généralement connue sous le nom de "taxe sur les voyageurs de commerce" venant des autres provinces du Canada ?

Après que cette question eût été "mise sérieusement à l'étude par le ministre de la Justice" suivant la déclaration faite par l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries (voir *Débats*, page 5427—1901), quelle a été sa décision à ce sujet ?

M. Broder—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quelle a été la valeur totale de nos importations des Etats-Unis pour la consommation au cours de l'année fiscale expirée le 30 juin 1901, sous chacun des chapitres suivants : Mines, pêcheries, bois, animaux et leurs produits, produits agricoles, articles manufacturés et divers ?

M. *Davis*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quel montant a été dépensé par le gouvernement fédéral pour chacun de nos canaux depuis la Confédération ?

Quels ont été les frais d'entretien pour chacun ?

Quel a été le chiffre des recettes provenant de chacun ?

M. *Puttee*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il reçu une pétition de la Société de prohibition du Manitoba invoquant des raisons constitutionnelles pour insister sur le désaveu de l'Acte de Referendum, 1902 ?

Dans la négative, une décision, et laquelle, a-t-elle été prise à ce sujet ?

M. *Clarke*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Relevé de tous permis gratuits de circulation délivrés, et à qui, sur les chemins de fer et steamers de l'État au cours de l'année dernière, en dehors des permis délivrés à des membres du Parlement et des diverses législatures provinciales.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Jeudi, 6 mars.</i>	Heure.
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
30	Ordres Permanents.....	11 a.m.
	<i>Mardi, 11 mars.</i>	
32	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.

No 14.

OTTAWA, MARDI, 4 MARS 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 15.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, MERCREDI, 5 MARS 1902.

PRIÈRES.

Vingt-quatre pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De James Westren, de la cité de Toronto, comté de York, Ont. ; pour un acte progeant la durée de certains brevets d'invention, et à d'autres fins.

De W. K. George et autres, de Toronto et autres lieux dans Ontario, et autres de Montréal ; pour une charte sous le nom d'Association des Manufacturiers Canadiens.

De John Hollingworth et autres, du district de Béatrice ; et de James S. Miller et autres, de Parry-Sound, tous du comté de Muskoka ; et de B. W. Willson et autres, du comté de Kent, tous de l'Ontario ; pour un acte déclarant les compagnies de chemins de fer responsables de tout dommage aux bestiaux qui passeront sur leurs lignes faute de barrières et de clôtures convenables.

Du conseil municipal de la ville de Toronto-Nord, Ontario ; pour modifier l'Acte concernant la Compagnie de Téléphone Bell de manière à empêcher la dite compagnie d'augmenter ses taux sans le consentement du Gouverneur en Conseil, et à d'autres fins.

M. Malouin présente un bill (No 26) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Huron,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, vendredi prochain.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Par M. Clancy:—Bill (No 27) Acte modifiant de nouveau l'Acte des Elections Fédérales de 1900.

Par M. Fitzpatrick:—Bill (No 28) Acte concernant les compagnies de télégraphe et de téléphone.

M. Monk propose,—Qu'il soit voté une Adresse demandant copie de toute correspondance, papiers, documents, mémoires et dépêches échangés entre les autorités britanniques et canadiennes au sujet du traité Bulwer-Clayton et de son abrogation, comme aussi au sujet de la frontière de l'Alaska, depuis le dernier ajournement de la haute commission conjointe nommée au sujet de la dite frontière.

Et la question étant mise sur la dite proposition,—elle est rejetée, sur division.

M. Charlton propose,—Que vû que le rapport annuel de l'Auditeur général est fait de telle manière que la dépense placée sous le contrôle de chaque département y figure comme partie distincte et séparée, il soit Résolu,—Que chacune de ces parties soit à l'avenir publiée promptement, en la manière ordinaire, après qu'elle aura été préparée.

Et la question étant mise sur la dite proposition,—elle est rejetée, sur la division suivante:—

POUR :

Messieurs

Alcorn,	Culbert,	LaRivière,	Rosamond,
Avery,	Earle,	Lavell,	Ross (Victoria, N.S.),
Barker,	Fowler,	Lennox,	Smith (Wentworth),
Birkett,	Ganong,	Maclean,	Sproule,
Blain,	Gilmour,	McGowan,	Taylor,
Borden (Halifax),	Hackett,	Monk,	Tolton,
Brock,	Halliday,	Morin,	Tupper (Sir Charles
Broder,	Henderson,	Osler,	Hibbert),
Bruce,	Ingram,	Pope,	Vrooman,
Carscallen,	Johnston (Cardwell),	Pringle,	Ward,
Charlton,	Kaulbach,	Puttee,	Wilson.—52.
Clancy,	Kemp,	Richardson,	
Clare,	Kendrey,	Robinson (Elgin),	
Clarke,	Lancaster,	Roche (Marquette),	

Messieurs

CONTRE :

Angers,	Farquharson,	Lavergne,	Mulock,
Archambault,	Fielding,	LeBlanc,	Oliver,
Bazinet,	Fisher,	Legris,	Paterson,
Beith,	Fitzpatrick,	Lewis,	Proulx,
Béland,	Flint,	Lovell,	Reid (Ristigouche),
Belcourt,	Fortier,	Macdonald,	Riley,
Bernier,	Fraser,	Mackie,	Ross (Ontario),
Blair,	Galliher,	MacKinnon,	Rousseau,
Brunet,	Gauvreau,	MacLaren	Russell,
Bureau,	Geoffrion,	(Huntingdon),	Schell,
Calvert,	German,	McCarthy,	Smith (Vancouver),
Campbell,	Gould,	McCull,	Stephens,
Carbonneau,	Guthrie,	McCreary,	Sutherland (Essex),
Carroll,	Harwood,	McGugan,	Sutherland (Oxford),
Cartwright (sir	Heyd,	McLennan,	Talbot,
Richard),	Holmes,	Madore,	Tarte,
Champagne,	Horsely,	Malouin,	Thompson,

Christie,	Hughes	Marcell (Bagot),	Tobin,
Copp,	(King, I.-P.E.),	Marcell (Bonaventure),	Tolmie,
Cowan,	Hyman,	Martineau,	Tucker,
Davis,	Johnston	Matheson,	Turcot,
Demers (Lévis),	(Cap-Breton),	Maxwell,	Turgeon,
Demers (St-Jean),	Kendall,	Meigs,	Wade,
Dugas,	Laurier (Sir Wilfrid),	Mignault,	Wright.—98.
Edwards,	Laurier	Monet,	
Erb,	(L'Assomption),	Morrison,	
Ethier,			

A 6 p.m. M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 p.m.

7.30 p.m.

(L'Ordre pour les Bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois et référés au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes:—

Bill (No 13) Acte concernant la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan.

Bill (No 14) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Rivière des Sauvages.

Bill (No 15) Acte concernant la Compagnie du pont de chemin de fer et de tunnel de la Rivière Sainte-Claire.

Bill (No 17) Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer du lac Bennett.

Bill (No 18) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Mine de Velours (Rossland).

Sir Wilfrid Laurier propose,—Que la Chambre se forme, demain, en comité général pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de décréter que des pensions ou gratuités pourront être accordées aux officiers de la Police à cheval du Nord-Ouest, et aux veuves et enfants des dits officiers, comme suit:—

A un officier forcé de se retirer pour toute cause autre que mauvaise conduite ou incompétence, après 20 ans de service, ou se retirant volontairement après 35 ans de service, une pension n'excédant pas un cinquième de la solde et allocation attachée à son grade ou nomination à l'époque de sa retraite pour chaque année de service; le service dépassant 35 ans ne devant pas être compté.

A un officier qui se retire volontairement après 25 ans mais moins de 35 ans de service, une pension de vingt pour cent moindre que la pension ci-dessus.

Pour faire face aux dites pensions, il sera fait une déduction de cinq pour cent de la solde des officiers.

A un officier se retirant pour cause d'infirmité, ou qui s'est retiré pour permettre l'efficacité ou l'économie dans le service, une gratuité n'excédant pas un mois de solde pour chaque année de service; s'il se retire pour blessures reçues en s'acquittant de ses devoirs, une gratuité n'excédant pas trois mois de solde pour chaque deux années de service.

A la veuve et aux enfants d'un officier ayant servi 20 ans et recevant à l'époque de son décès sa solde entière ou une pension, la pension ou allocation suivante:—

Pour le commissaire, \$500 à la veuve et \$80 à chaque enfant; pour un assistant-commissaire, \$450 à la veuve et une allocation annuelle de \$80 à chaque enfant; pour un surintendant ou un chirurgien, \$350 à la veuve et \$70 à chaque enfant; pour un inspecteur, aide-chirurgien ou vétérinaire, \$250 à la veuve et \$65 à chaque enfant; il sera permis de doubler le montant alloué aux enfants s'ils sont sans mère et dans le besoin; aucune allocation ne devant être donnée à un fils âgé de 18 ans ou à une fille âgée de 21 ans; et le montant total accordé à la famille d'un officier pendant la durée d'un an ne devra pas excéder le montant de la pension attachée à son grade.

Alors, Sir Wilfrid Laurier informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la dite résolution.

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Davis*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il de présenter quelque mesure au cours de la présente session au sujet de la motion adoptée par cette Chambre pendant la session de 1901, approuvant la nomination d'une commission des chemins de fer ?

M. *Ganong*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Quel montant a été reçu par l'Intercolonial comme sa part de fret sur les 146,087 minots de blé qui ont passé par l'élevateur du gouvernement à Saint-Jean, N.-B., pendant l'année 1901 ?

M. *Gauvreau*—Vendredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant le Code Criminel."

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce 5 mars, été affichés comme devant être pris en considération par le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, mercredi, le 12 courant, ou après, savoir:—

Bill (No 13) Acte concernant la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan.

Bill (No 14) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Rivière des Sauvages.

Bill (No 15) Acte concernant la Compagnie du pont de chemin de fer et de tunnel de la Rivière Sainte-Claire.

Bill (No 17) Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer du lac Bennett.

Bill (No 18) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Mine de Velours (Rossland).

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Jeudi, 6 mars.</i>	Heure.
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
30	Ordres Permanents.....	11 a.m.
<i>Vendredi, 7 mars.</i>		
30	Comptes Publics.....	11 a.m.
<i>Mardi, 11 mars.</i>		
32	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.

REUNION DES COMITES

No 15.

OTTAWA, MERCREDI, 5 MARS 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellence Majesté le Roi

1902

N° 16.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, JEUDI, 6 MARS 1902.

PRIÈRES.

Vingt-quatre pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De Robert C. Reid, de la cité de Montréal, et autres, de la Nouvelle-Ecosse; pour une charte sous le nom de Compagnie du pont du détroit de Canso.

De William L. Bull, banquier, et autres, de Montréal et de New-York; pour une charte sous le nom de Compagnie du pont de Montréal et du Saint-Laurent.

De Duncan B. McBean et autres, de la cité de Winnipeg, Manitoba; pour un acte les autorisant à construire, équiper, exploiter et entretenir une ligne ferrée depuis un point à ou près la rivière Chilkat, sur la frontière de la Colombie Anglaise et de l'Alaska, et de là, par divers points, jusqu'à la rivière Yukon, à ou près le Cheval Blanc, avec pouvoir de construire des embranchements, et à d'autres fins.

De James Clarke et autres, de la cité de New-York et de la cité de Toronto, Ont.; pour une charte sous le nom de Compagnie de force motrice, de chemin de fer et de navigation de la Rive Nord.

Du conseil municipal de la ville de Régina; et du conseil municipal de la ville d'Edmonton, tous des Territoires du Nord-Ouest; du conseil municipal de la ville de Neepawa, comté de Marquette, Manitoba; du conseil municipal de la ville de Thessalon; et du conseil municipal de la ville de Copper Cliffe, tous du district d'Algoma; du conseil municipal de la ville de Harriston, comté de Wellington; du conseil municipal du village de Merrickville, comté de Leeds et Grenville, tous de l'Ontario; du conseil municipal de la cité de Trois-Rivières, Québec; et du conseil municipal de la ville de Parrsboro, comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse; pour modifier l'Acte concernant la Compagnie de Téléphone Bell de manière à empêcher la dite compagnie d'augmenter ses taux sans le consentement du Gouverneur en Conseil, et à d'autres fins.

Du conseil municipal du comté de Brant; de A. R. Coleman et autres, du comté d'Haldimand; de William Stepney et autres, du district d'Algoma; et de Thomas McGirr et autres, du comté de Grey, tous de l'Ontario; pour un acte déclarant les compagnies de chemins de fer responsables de tout dommage aux bestiaux qui passeront sur leurs lignes faute de barrières et de clôtures convenables.

M. Flint, du comité des Ordres Permanents, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, savoir:—

De la Compagnie de biens-fonds de Sydney (à responsabilité limitée),—pour une charte l'autorisant à transiger des affaires dans tout le Canada;—De la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental,—pour un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne;—De la Compagnie des filatures de coton de la Puissance (à responsabilité limitée),—pour un acte l'autorisant à mettre des obligations égales à soixante et quinze pour cent de la valeur de ses propriétés immobilières;—et de Thomas Dunnet et autres,—pour une charte sous le nom de Compagnie canadienne d'assurance sur la vie, La Souveraine.

Votre comité a aussi examiné la pétition de Frank Todd et autres, pour une charte les autorisant à construire un barrage dans la rivière Sainte-Croix, aux chutes de Sprague, et à d'autres fins, et il constate que les avis donnés à ce sujet sont suffisants pour toutes les fins de la demande sauf pour le pouvoir de construire un tramway.

Comme le délai fixé pour recevoir des pétitions en obtention de bills privés expire aujourd'hui, votre comité recommande qu'il soit prorogé à vendredi, le 28 mars courant; et aussi, que le délai pour présenter des bills privés soit prorogé à vendredi, le 4 avril prochain.

M. Flint propose,—Que vû que le délai pour recevoir des pétitions en obtention de bills privés expire aujourd'hui, il soit prolongé jusqu'à vendredi, le 28 mars courant; et que le délai pour présenter des bills privés soit prolongé jusqu'à vendredi, le 4 avril prochain, conformément à la recommandation contenue dans le quatrième rapport du comité des Ordres Permanents.—Adopté.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Par M. Campbell:—Bill (No 29) Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne d'assurance sur la vie, La Souveraine.

Par M. Kendall :—Bill (No 30) Acte constituant en corporation la Compagnie de terres et de prêt de Sydney (à responsabilité limitée.)

M. Fisher présente,—Réponse à Adresse du 19 février 1902,—Copie de tous papiers et correspondance échangés entre les autorités canadiennes et britanniques au sujet de l'embargo mis sur le bétail du Canada par le gouvernement britannique.

M. Fielding présente,—Réponse à Ordre du 19 février 1902,—Copie de toute correspondance échangée entre le département ou le ministre de l'Intérieur et M. C. R. Devlin, au sujet d'une lettre parue dans le *United Canada* en date du 11 mai 1901, et d'une lettre parue dans le *Montreal Herald* en date du 18 mai 1901, dans chacune desquelles M. C. R. Devlin faisait certaines déclarations concernant les membres de cette Chambre.

M. Fielding remet un message à Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit :—

MINTO.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes les estimations supplémentaires des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1902, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 6 mars 1902.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois et référés au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Bill (No 2) Acte concernant les Compagnies de téléphone.

Bill (No 6) Acte modifiant l'Acte des chemins de fer au sujet du drainage.

L'Adresse à Son Excellence, et l'Ordre de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir :—

Par M. Madore,—Ordre de la Chambre,—Etat faisant connaître,—

1. Le montant du sucre raffiné importé en Canada (a) du 1er janvier au 31 décembre 1900, (b) du 1er janvier au 31 décembre 1901.

2. Le montant de sucre brut importé pendant les mêmes périodes, indiquant chaque année séparément; aussi, le nom du pays d'où ce sucre a été importé.

Par M. Taylor,—Adresse,—Copie de tous papiers, Ordres en Conseil, télégrammes, lettres et autres documents concernant la mise à la retraite de M. William Jackson, ci-devant gardien de phare à Gananoque, et la nomination de M. Robert Chadwick comme gardien du dit phare en remplacement de M. Jackson. Aussi, copie des pièces annulant cette nomination et nommant un M. Landon au dit emploi.

M. Monk propose,—Qu'il soit voté une Adresse demandant copie de toute correspondance, dépêches et mémoires qui ont pu être échangés entre le gouvernement britannique et les autorités fédérales au sujet du nouvel arrangement commercial anglo-allemand.

Et la question étant mise sur la dite proposition,—elle est rejetée, sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Alcorn,	Earle,	LaRivière,	Roche (Marquette),
Avery,	Fowler,	Lavell,	Sherritt,
Bell,	Ganong,	Lefurgey,	Simmons,
Bennett,	Gourley,	Lennox,	Smith (Wentworth),
Birkett,	Hackett,	Maclean,	Sproule,
Blain,	Haggart,	McGowan,	Taylor,
Borden (Halifax),	Halliday,	McIntosh,	Tolton,
Boyd,	Henderson,	Monk,	Tupper (sir Charles
Brock,	Ingram,	Morin,	Hibbert),
Broder,	Johnston (Cardwell),	Northrup,	Ward,
Carscallen,	Kaulbach,	Osler,	Wilmot,
Clancy,	Kemp,	Pope,	Wilson.—56.
Clare,	Kendrey,	Pringle,	
Clarke,	Kidd,	Richardson,	
Culbert,	Lancaster,	Robinson (Elgin),	

CONTRE :

Messieurs

Angers,	Edwards,	Laurier	Morrison,
Archambault,	Emmerson,	(L'Assomption),	Mulock,
Bazinet,	Erb,	Lavergne,	Murray,
Beith,	Ethier,	LeBlanc,	Oliver,
Béland,	Farquharson,	Legris,	Paterson,
Bernier,	Fielding,	Lewis,	Proulx,
Blair,	Fisher,	Logan,	Puttee,
Borden (King. N.E.),	Fitzpatrick,	Lovell,	Reid (Ristigouche),
Bourassa,	Flint,	Macdonald,	Riley,
Brown,	Fortier,	Mackie,	Ross (Ontario),
Brunet,	Fraser,	MacKinnon,	Ross (Victoria, N.E.),
Bureau,	Gallery,	MacLaren	Rousseau,
Calvert,	Galliher,	(Huntingdon),	Russell,
Campbell,	Gauvreau,	McColl,	Schell,
Carbonneau,	Geoffrion,	McCool,	Smith (Vancouver),
Carroll,	German,	McCreary,	Stephens,
Cartwright	Gibson,	McEwen,	Sutherland (Essex),
(sir Richard),	Gould,	McGugan,	Sutherland (Oxford),
Champagne,	Guthrie,	McIsaac,	Talbot,
Christie,	Harwood,	McLennan,	Tarte,
Copp,	Heyd,	Malouin,	Thompson,
Costigan,	Holmes,	Marcil (Bagot),	Tobin,
Cowan,	Horsey,	Marcil (Bonaventure),	Tolmie,
Davis,	Hughes	Martineau,	Tucker,
Demers (Lévis),	(King, I.-P.E.),	Matheson,	Turcot,
Demers (St-Jean),	Johnston (Lambton),	Maxwell,	Turgeon,
Douglas,	Kendall,	Mignault,	Wright.—107.
Dugas,	Laurier (sir Wilfrid),	Monet,	

Les Ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir :—

Par M. Monk,—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant,—

1. Quel montant total a été payé par le gouvernement au *Montreal Herald* depuis le 30 juin dernier.
2. Quel montant total a été payé par le gouvernement au *Toronto Globe* depuis le 30 juin dernier.
3. Quel montant total a été payé par le gouvernement au *Halifax Chronicle* depuis le 30 juin dernier.
4. Quel montant total a été payé par le gouvernement au journal *Le Soleil* de Québec, et à *La Patrie* de Montréal depuis le 30 juin dernier.

Par M. Clarke,—Ordre de la Chambre,—Relevé de tous permis gratuits de circulation délivrés, et à qui, sur les chemins de fer et steamers de l'Etat au cours de l'année

dernière, en dehors des permis délivrés à des membres du Parlement et des diverses législatures provinciales.

La Chambre se forme en comité général sur une certaine résolution concernant des pensions ou gratuités à accorder aux officiers de la Police à cheval du Nord-Ouest.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de décréter que des pensions ou gratuités pourront être accordées aux officiers de la Police à cheval du Nord-Ouest, et aux veuves et enfants des dits officiers, comme suit:—

A un officier forcé de se retirer pour toute cause autre que mauvaise conduite ou incompétence, après 20 ans de service, ou se retirant volontairement après 35 ans de service, une pension n'excédant pas un cinquantième de la solde et allocation attachée à son grade ou nomination à l'époque de sa retraite pour chaque année de service; le service dépassant 35 ans ne devant pas être compté.

A un officier qui se retire volontairement après 25 ans mais moins de 35 ans de service, une pension de vingt pour cent moindre que la pension ci-dessus.

Pour faire face aux dites pensions, il sera fait une déduction de cinq pour cent de la solde des officiers.

A un officier se retirant pour cause d'infirmité, ou qui s'est retiré pour permettre l'efficacité ou l'économie dans le service, une gratuité n'excédant pas un mois de solde pour chaque année de service; s'il se retire pour blessures reçues en s'acquittant de ses devoirs, une gratuité n'excédant pas trois mois de solde pour chaque deux années de service.

A la veuve et aux enfants d'un officier ayant servi 20 ans et recevant à l'époque de son décès sa solde entière ou une pension, la pension ou allocation suivante:—

Pour le commissaire, \$500 à la veuve et \$80 à chaque enfant; pour un assistant-commissaire, \$450 à la veuve et une allocation annuelle de \$80 à chaque enfant; pour un surintendant ou un chirurgien, \$350 à la veuve et \$70 à chaque enfant; pour un inspecteur, aide-chirurgien ou vétérinaire, \$250 à la veuve et \$65 à chaque enfant; il sera permis de doubler le montant alloué aux enfants s'ils sont sans mère et dans le besoin; aucune allocation ne devant être donnée à un fils âgé de 18 ans ou à une fille âgée de 21 ans; et le montant total accordé à la famille d'un officier pendant la durée d'un an ne devra pas excéder le montant de la pension attachée à son grade.

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Clarke*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Combien de locomotives ont été commandées pour les chemins de fer de l'Etat depuis le 1er juillet 1896 ?
2. Combien de locomotives ont été livrées jusqu'à date ?
3. Des locomotives appartenant aux chemins de fer de l'Etat ont-elles été louées ou prêtées à quelq' autre corporation ou compagnie de chemin de fer ? Dans l'affirmative, combien ont été louées ou prêtées, à quelles compagnie ou compagnies, à quelles conditions et pour quelle durée ?
4. A quelles dates les locomotives ont-elles été louées ou prêtées ?

M. *Bell*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quelle vitesse était mentionnée dans le contrat passé avec les steamers *Peter Jetsen* et *Aladdin*, respectivement, pour transporter du charbon pour le département des Chemins de fer (tel que mentionné à la page W—189 du rapport de l'Auditeur général.)

Quelles quantités de charbon ont été transportées par chacun de ces navires ?

M. *Barker*—Lundi prochain—ADRESSE—

1. Copie de tous Ordres en Conseil concernant les achats des articles suivants faits pendant l'année expirée le 30 juin 1901 pour l'usage de l'Intercolonial et du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, respectivement, savoir :—

(a) Rails d'acier et attaches y compris plaques, boulons, carvelles et entretoises de voie,

(b) Dormants de chemins de fer,

(c) Locomotives,

(d) Wagons,

(e) Roues,

(f) Essieux,

(g) Traverses de trucks et de caisse,

(h) Appareils à air comprimé,

(i) Charbon.

2. Copie de tous contrats, correspondance, rapports, pièces justificatives et papiers concernant les dits achats et leur paiement, et les articles délivrés, soit achetés par Ordre en Conseil ou autrement.

M. *Barker*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant,—

1. Les quantités et nombre des articles suivants achetés pour ou reçus sur l'Intercolonial et le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, respectivement, pendant l'année expirée le 30 juin 1901, savoir :—

(a) Rails d'aciers et attaches y compris les plaques, boulons, carvelles et entretoises de rails,

(b) Dormants de chemins de fer,

(c) Locomotives,

(d) Wagons,

(e) Roues,

(f) Essieux,

- (g) Traverses de trucks,
- (h) Traverses de caisses,
- (i) Appareils à air comprimé,
- (j) Charbon.

2. Les prix payés pour ces articles et le lieu où ils ont été livrés.

3. Les noms et domiciles des vendeurs et le lieu et la date de l'achat.

4. Les noms et domiciles de toutes personnes qui se sont occupés de ces achats à titre d'agents ou autrement, et le montant de la commission reçue par ces personnes.

5. Les quantités de ces nouveaux rails et attaches et de tous autres articles (sauf les locomotives et wagons) en magasin pour chaque chemin de fer au 1er juillet 1900 et 1901, respectivement, et les sommes auxquelles ils ont été évalués dans les registres de magasin, respectivement, aux dites dates; aussi, la quantité livrée, pour usage sur chaque ligne pendant l'année, et les prix auxquels ils ont été portés en compte.

6. Les quantités de vieux rails et attaches, roues et essieux en magasin au 1er juillet 1900, les autres quantités reçues en magasin au cours de l'année suivante, l'affectation d'aucune partie de ces articles pendant l'année et les quantités en magasin au 1er juillet 1901, ainsi que les prix auxquels ils sont évalués dans les registres du magasin aux dites dates, et les prix portés en compte pour ceux des dits articles qui ont été vendus ou employés de nouveau.

M. *Russell*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie du contrat passé avec avec le gouvernement, en vertu duquel l'embranchement sur Windsor de l'Intercolonial est exploité par le chemin de fer Dominion-Atlantic. Aussi, relevé des recettes nettes retirées par le gouvernement de l'exploitation du dit embranchement pendant les cinq dernières années.

M. *Costigan*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Tracé indiquant les principales lignes ferrées en opération dans le Nouveau-Brunswick et faisant connaître sur quelles lignes ou parties de lignes circulent des wagons-poste.

M. *Demers* (Saint-Jean et Iberville)—Lundi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Cours Suprême et de l'Echiquier."

M. *Charlton*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte à l'effet de restreindre l'importation et l'emploi des aubains."

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Vendredi, 7 mars.</i>	Heure.
30	Débats de la Chambre.....	10 a.m.
32	Comptes Publics.....	11 a.m.
<i>Mardi, 11 mars.</i>		
32	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.

No 16.

OTTAWA, JEUDI, 6 MARS 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 17.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, VENDREDI, 7 MARS 1902.

PRIÈRES.

Treize pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Nathaniel Dymont et autres, de la ville de Barrie et autres localités de l'Ontario; pour une charte sous le nom de Compagnie Dymont de banque, prêt et économie.

De P. E. Lane, ingénieur, de la cité de New-York, et autres, de la cité des Trois-Rivières; pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent; et du Nord.

Du Très Révérend Tikhon, de la cité de San Francisco, Californie, évêque de l'Eglise catholique russo-grecque orthodoxe pour l'Amérique du Nord et les îles Aléoutiennes; pour une charte sous le nom de l'Evêque catholique russo-grecque orthodoxe.

De Alfred James Thomas et autres, de la cité de Dawson, territoire du Yukon; pour un acte autorisant la construction d'une ligne ferrée depuis un point sur la frontière nord de la Colombie Anglaise jusqu'à la cité de Dawson.

De James Pearson et autres, de la cité de Toronto, et une autre du township de York, comté de York, Ontario; pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à Ottawa.

Du conseil municipal de la cité de London; du conseil municipal de la cité d'Hamilton; du conseil municipal du village de Streetsville, comté de Peel; du conseil municipal du village de Brighton, comté de Northumberland; du conseil municipal du village de Weston, comté de York, tous de l'Ontario; de la Bourse des grains et produits de Winnipeg; et du conseil municipal de la cité de Winnipeg, tous du Manitoba; pour modifier l'Acte concernant la Compagnie de Téléphone Bell de manière à empêcher la dite compagnie d'augmenter ses taux sans le consentement du Gouverneur en Conseil, et à d'autres fins.

De Thomas Hagerman et autres, du comté d'Ontario; de Alexander Ferguson et autres, du comté de Waterloo; de Robert H. Jones et autres, du comté de Simcoe; de J. B. Hutton et autres, du comté de Muskoka; et du conseil municipal du comté de Dufferin, tous de l'Ontario; pour un acte déclarant les compagnies de chemins de fer responsables de tout dommage aux bestiaux qui passeront sur leurs lignes faute de barrières et de clôtures convenables.

De l'Union des ouvriers boulangers, No 131, Hamilton, et de l'Union internationale des ouvriers boulangers et confiseurs, No 204, Toronto, tous de l'Ontario; demandant que l'aide accordée aux immigrants en ce pays soit discontinuée.

Du conseil municipal du comté de Dufferin, Ontario; pour un acte prorogeant au 1er avril 1903 la période fixée pour l'importation des machines nécessaires pour fabriquer du sucre de betteraves.

Du conseil municipal du comté de Dufferin, Ontario; demandant qu'il soit pris des mesures pour diminuer le nombre d'accidents qui se produisent aux croisements de voies ferrées.

Du conseil municipal du comté de Dufferin, Ontario; pour un acte autorisant la nomination d'une commission de chemins de fer.

M. Fraser, du comité des Comptes Publics, présente le premier rapport de ce comité, recommandant que la Chambre l'autorise à employer un sténographe pour prendre les témoignages que le comité jugera nécessaires.

M. Fraser, du comité des Comptes Publics, présente le second rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité recommande que la preuve faite et les exhibits produits devant le comité des Comptes Publics pendant la dernière session du Parlement au sujet de certains comptes et pièces justificatives se rapportant à divers paiements faits à W. G. Charleson et J. B. Charleson et mentionnés aux pages V—59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 109, 111, 245 et 293 du rapport de l'Auditeur général pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1900 sous le titre "Lignes de télégraphe dans la Colombie Anglaise et le Yukon de Bennett à Dawson avec une branche jusqu'à la cité d'Atlin,"—ainsi que la réponse à un Ordre de la Chambre, en date du 18 février 1901, pour copie de tous rapports faits par M. Charleson au sujet de la construction de lignes télégraphiques précédemment ou actuellement sous son contrôle,—soient référés à ce comité pour plus ample considération.

Sur motion de M. Fraser, les premier et second rapports du comité des Comptes Publics, sont adoptés.

M. Osler présente un bill (No 31) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Buffalo et la Compagnie du chemin de fer International,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, lundi prochain.

M. Mulock présente,—Réponse à Ordre du 19 février 1902,—Etat indiquant,—

1. Les noms de tous les employés du bureau de poste de Belleville, Ontario, à la date du 30 juin 1896, l'âge de chacun, la date de l'entrée au service et le salaire de chacun, à la dite date.

2. Le nombre d'employés renvoyés du bureau de poste de Belleville depuis le 30 juin 1896, ainsi que la cause et la date de la destitution.

3. Le nombre d'employés mis à la retraite, la date et la raison de la mise à la retraite, le chiffre de la pension accordée à chacun, ainsi que les noms de tous les employés ainsi retraités qui ont demandé leur mise à la retraite.

4. Le nombre d'employés dans le bureau de poste de Belleville au 1er janvier 1902, leurs noms, l'âge et le salaire de chacun à la dite date, et la date de la nomination.

Et aussi,—Réponse à Ordre du 27 février 1902,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autre correspondance entre le département du Travail et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, M. John Wilson et autres personnes, au sujet de prétendues infractions à la loi des aubains, entre le 1er juin et le 1er septembre 1901; aussi, entre les officiers du département d'Immigration et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

L'Ordre du jour portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés étant lu;

M. Fielding propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant mise sur la dite motion,—elle est adoptée, et la Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée:—

XVI.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLES SUR LE REVENU.—(*Suite.*)

EDIFICES PUBLICS.—(*Suite.*)

Manitoba.

159 Edifices publics fédéraux—Réfections, améliorations, réparations, etc... ..	5,000 00
A 6 p.m. M l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 p.m.	

7.30 p.m.

(*L'Ordre pour les Bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et référés aux comités qui suivent, savoir:—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes:

Bill (No 16) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada.

Bill (No 20) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Battleford au lac Lenore.

Bill (No 21) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Port-Dover, Brantford, Berlin et Goderich et à l'effet de changer son nom en celui de "Compagnie de traction de la Grande-Vallée.

Bill (No 23) Acte concernant la Compagnie des chemins de fer Ontario, Hudson's Bay and Western.

Bill (No 24) Acte concernant la Compagnie du pont Union de Windsor à Détroit.

Comité des Bills Privés.

Bill (No 22) Acte constituant en corporation le Bureau du Collège Presbytérien, Halifax.

Le comité des Subsidés reprend alors le cours de ses délibérations.

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(Suite.)

EDIFICES PUBLICS.—(Suite.)

Territoires du Nord-Ouest.

	Carnduff—Palais de justice.	3,000 00
	Palais de justice, violon et poste de police.	1,000 00
	Edifices publics fédéraux—Réfections, améliorations, réparations, etc.	4,000 00
160	Edmonton—Prison.	10,000 00
	Macleod—Palais de justice et prison.	12,000 00
	La Biche—Palais de justice, violon, etc., et bureau des terres.	2,800 00
	Vallée de La Biche—Bâtiments des immigrants.	1,000 00
	Saskatoon—Bâtiment des immigrants.	2,500 00
	Yorkton—Palais de justice et prison.	4,000 00

Colombie-Britannique.

	Edifices publics fédéraux—Réfections, améliorations, réparations, etc.	6,000 00
161	Nelson—Edifice public.	25,000 00
	Rossland—Edifice public.	12,000 00

Edifices publics en général.

	Construction de dépôts d'armes.	37,000 00
162	Stations agronomiques—Nouveaux édifices et améliorations, réfections, réparations, etc., aux bâtiments actuels, clôtures, etc.	10,000 00
	Edifices publics en général.	5,000 00
	Appointements de commis des travaux, aides, etc.	10,500 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Lennox*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Qui a été nommé pour faire le transfert des malles à la gare de chemin de fer à Allandale ?
2. Quelle est la date de la nomination ?
3. Quel est le prix payé ?
4. Les employés sont-ils sous le contrôle unique du département des Postes, ou sont-ils contrôlés en partie par la Compagnie du Grand Tronc ?
5. Une partie du salaire des employés est-elle payée par la Compagnie du Grand Tronc en vertu d'un arrangement avec le gouvernement ?

M. *Lennox*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Le gouvernement a-t-il reçu de l'Association des producteurs de fruits de la Baie Georgienne une résolution appelant l'attention sur les prétendus taux excessifs imposés par les compagnies de chemins de fer pour le transport des produits agricoles en général et des fruits en particulier, et insistant sur la nomination d'une commission pour faire une enquête à ce sujet.
2. Le gouvernement se propose-t-il de prendre quelque mesure à ce sujet, au cours de cette session, et dans l'affirmative, dans quel sens ?

M. *Clarke*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. La position d'ingénieur-mécanicien des édifices du gouvernement à Toronto est-elle vacante ?
2. Qui remplit temporairement cet emploi ?
3. Le gouvernement se propose-t-il de nommer permanemment à cet emploi la personne qui en remplit actuellement les fonctions ?
4. Si la position a été donnée à quelqu'un, qui est-il ? Et quand la nomination a-t-elle été faite ?

M. *Roche* (Marquette)—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Quels fonds de bois ont été vendus par le gouvernement depuis juillet 1896 ?
2. Quels ont été les acheteurs dans chaque cas et le prix payé pour chaque étendue achetée ?
3. Des soumissions ont-elles été demandées pour chaque vente, et dans quels journaux ou autres publications les annonces ont-elles été publiées ?

M. *Blain*—Lundi prochain—INTERPELLATION—A-t-il été émis une circulaire faisant connaître les prix auxquels sera vendue la ficelle à lier pour l'année expirant le 30 juin 1902 ? Dans l'affirmative, quels sont les prix ?

M. *Hackett*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie des rapports des ingénieurs, pétitions et autre correspondance concernant des améliorations au havre de Skinner's Pond, comté de Prince, I.P.-E. Aussi, copie de toute correspondance concernant la construction d'une jetée à Victoria-Ouest, comté de Prince, I.P.-E. Aussi, copie d'une pétition des habitants des lots 9 et 10 demandant la construction d'une jetée à la rivière Percival, comté de Prince, I.P.-E.

M. *LaRivière*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Liste des noms de tous les employés permanents et temporaires des diverses branches du département de l'Intérieur, avec la date de leur nomination et le chiffre de leur salaire à la date du 1er juillet 1896. Aussi, une liste semblable à la date du 1er juillet 1901.

M. *LaRivière*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Liste des noms de tous les employés permanents et temporaires dans le bureau de poste de Winnipeg depuis le 1er juillet 1896, avec la date de leur nomination, la durée de leur service et le chiffre de leur salaire jusqu'au 1er janvier 1902.

Sir *Wilfrid Laurier*—Mardi prochain—Qu'à dater d'aujourd'hui jusqu'à la fin de la session, les mesures du gouvernement auront la priorité, les jeudis, immédiatement après les interpellations.

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce 7 mars, été affichés comme devant être pris en considération par leurs comités respectifs, vendredi prochain, le 14 courant, ou après :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 16) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada.

Bill (No 20) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Battleford au lac Lenore.

Bill (No 21) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Port-Dover, Brantford, Berlin et Goderich et à l'effet de changer son nom en celui de "Compagnie de traction de la Grande-Vallée."

Bill (No 23) Acte concernant la Compagnie des chemins de fer Ontario, Hudson's Bay and Western.

Bill (No 24) Acte concernant la Compagnie du pont Union de Windsor à Détroit.

Comité des Bills Privés.

Bill (No 22) Acte constituant en corporation le Bureau du Collège Presbytérien, Halifax.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Mardi, 11 mars.</i>	Heure.
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
32	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
30	Ordres Permanents	11 a.m.

No 17.

OTTAWA, VENDREDI, 7 MARS 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Etouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 18.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, LUNDI, 10 MARS 1902.

PRIÈRES.

Neuf pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et regues :—

De Samuel Nelson Chipman, du township de Crosby-Sud, comté de Leeds, Ontario ; pour un acte lui permettant de divorcer d'avec sa femme, Mary Ellen Chipman.

De John Duncan Cameron, de la cité de Québec, et autres lieux ; pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de colonisation du Saint-Maurice.

De la Compagnie de canal de Montréal, Ottawa et Baie-Georgienne ; pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement, l'achèvement et l'exploitation de ses entreprises.

De la Compagnie de téléphone Bell du Canada ; pour un acte l'autorisant à augmenter son capital-actions.

De la Compagnie du Pont de Montréal; pour un acte prolongeant le délai fixé pour commencer la construction de son pont.

De l'honorable George Eulas Foster, de la cité de Toronto, et autres d'Ontario et de la cité de Montréal; pour une charte sous le nom de Compagnie de steamers tubulaires de Knapp.

De la Compagnie du chemin de fer des Mines du Klondike; pour un acte lui permettant de continuer sa ligne jusqu'à la rivière Stewart et de construire des embranchements le long de la dite rivière.

De John Irving et autres, de la cité de Victoria, C.A.; pour une charte les autorisant à construire et exploiter une ligne ferrée depuis un point à Kitimat Inlet, dans le district du littoral, et de là par divers points jusqu'au lac Teslin ou au lac Atlin ou les deux; aussi, une ligne à partir de Hazelton se dirigeant par divers points jusqu'à un endroit à ou près Edmonton, dans les Territoires du Nord-Ouest, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer du Nord du Canada; pour un acte l'autorisant à construire d'autres lignes ferrées, à augmenter son capital social, à émettre des actions, débiteures et autres garanties en rapport avec l'acquisition de navires, de propriétés terminales et autres, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer de Niagara, Sainte-Catherine et Toronto; pour un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de ses lignes ferrées, et à d'autres fins.

De James McCarthy et autres, de la cité de Montréal et de la cité de Toronto; pour une charte sous le nom de Compagnie du canal Huron et Erié.

De la Compagnie de forces des chutes de Niagara, Ontario; pour un acte autorisant son bureau de directeurs à faire des règlements concernant la formule des certificats d'actions et le transfert des actions, et à d'autres fins.

De la Compagnie du canal à navires du lac Champlain et du Saint-Laurent; pour un acte à l'effet de faire revivre sa charte et de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de son canal.

De la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud; pour un acte prolongeant le délai fixé pour la construction de sa ligne, et à d'autres fins.

De la Compagnie de l'hôtel Chaudière; pour un acte l'autorisant à construire et entretenir des hôtels et pavillons de chasse et de pêche partout en Canada, à ériger un pont en fer entre le Parc du Major et le Chemin des amoureux, à Ottawa, et à d'autres fins.

De la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et de l'Est; pour un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement et l'exploitation de sa ligne.

De la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre; pour un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement des sections non construites de ses lignes ferrées et lui permettant d'augmenter ses pouvoirs obligatoires sur les dites sections.

Du conseil municipal du village de Burk's Falls, comté de Muskoka; du conseil municipal du village de Honsall, comté de Huron; du conseil municipal de la ville de Welland, comté de Welland; du conseil municipal de la ville de Toronto Junction, comté d'York; du conseil municipal de la ville de Dundas, comté de Wentworth; du conseil municipal de la ville de Wingham, comté de Huron; du conseil municipal de la ville de St. Mary's, comté de Perth; du conseil municipal du village de Norwich, comté d'Oxford; du conseil municipal du village de Bobcaygeon, comté de Victoria; du conseil municipal de Maxville, comté de Glengarry; et de la chambre de commerce de Sainte-Catherine, comté de Lincoln, tous de l'Ontario; du conseil municipal de la ville d'Iberville, comté d'Iberville, et du conseil municipal de la cité de Sherbrooke, comté de Sherbrooke, tous de Québec; et de la chambre de commerce de la cité de Winnipeg, Manitoba; pour modifier l'Acte concernant la Compagnie de téléphone Bell de manière à empêcher la dite compagnie d'augmenter ses taux sans le consentement du Gouverneur en Conseil, et à d'autres fins.

Du conseil municipal des comtés unis de Leeds et Grenville, Ontario; pour un acte autorisant la nomination d'une commission de chemins de fer.

Du conseil municipal des comté unis de Leeds et Grenville, Ontario; pour un acte prorogeant au 1er avril 1903 la période fixée pour l'importation des machines nécessaires pour fabriquer du sucre de betteraves.

De Levi Werner et autres, du comté d'Haldimand, Ontario; pour un acte déclarant les compagnies de chemins de fer responsables de tout dommage aux bestiaux qui passeront sur leurs lignes faute de barrières et de clôtures convenables.

Du conseil municipal du comté de Wellington, Ontario; demandant qu'il soit pris des mesures pour diminuer le nombre d'accidents qui se produisent aux croisements des voies ferrées.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie un certificat de l'élection de Duncan Alexander Stewart, écrivain, pour le district électoral de Lisgar.

Duncan Alexander Stewart, écrivain, député du district électoral de Lisgar, ayant préalablement prêté le serment requis par la loi et signé le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois et remis pour seconde lecture, à demain, savoir:—

Par M. Puttee:—Bill (No 32) Acte modifiant l'Acte de conciliation, 1900.

Par M. German:—Bill (No 33) Acte modifiant le Code Criminel, de 1892.

Par M. Charlton:—Bill (No 34) Acte modifiant l'Acte à l'effet de restreindre l'importation et l'emploi des aubains, chapitre 11 des Statuts de 1897.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et référés aux comités qui suivent, savoir:—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes:

Bill (No 26) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Huron.

Bill (No 31) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Buffalo et la Compagnie du chemin de fer International.

Comité des Banques et du Commerce:

Bill (No 29) Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne d'assurance sur la vie, *The Sovereign*.

Bill (No 30) Acte constituant en corporation la Compagnie de terres et de prêt de Sydney (à responsabilité limitée.)

Les Adresses à Son Excellence, et les Ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir:—

Par M. Barker,—Adresse,—

1. Copie de tous Ordres en Conseil concernant les achats des articles suivants faits pendant l'année expirée le 30 juin 1901 pour l'usage de l'Intercolonial et du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, respectivement, savoir:—

(a) Rails d'acier et attaches y compris plaques, boulons, carvelles et entretoises de voie,

(b) Dormants de chemins de fer,

(c) Locomotives,

(d) Wagons,

(e) Roues,

(f) Essieux,

(g) Traverses de trucks et de caisse,

(h) Appareils à air comprimé,

(i) Charbon.

2. Copie de tous contrats, correspondance, rapports, pièces justificatives et papiers concernant les dits achats et leur paiement, et les articles délivrés, soit achetés par Ordre en Conseil ou autrement.

Aussi,—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant,—

1. Les quantités et nombre des articles suivants achetés pour ou reçus sur l'Inter-colonial et le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, respectivement, pendant l'année expirée le 30 juin 1901, savoir:—

(a) Rails d'aciers et attaches y compris les plaques, boulons, carvelles et entretoises de rails,

(b) Dormants de chemins de fer,

(c) Locomotives,

(d) Wagons,

(e) Roues,

(f) Essieux,

(g) Traverses de trucks,

(h) Traverses de caisses,

(i) Appareils à air comprimé,

(j) Charbon.

2. Les prix payés pour ces articles et le lieu où ils ont été livrés.

3. Les noms et domiciles des vendeurs et le lieu et la date de l'achat.

4. Les noms et domiciles de toutes personnes qui se sont occupés de ces achats à titre d'agents ou autrement, et le montant de la commission reçue par ces personnes.

5. Les quantités de ces nouveaux rails et attaches et de tous autres articles (sauf les locomotives et wagons) en magasin pour chaque chemin de fer au 1er juillet 1900 et 1901, respectivement, et les sommes auxquelles ils ont été évalués dans les registres de magasin, respectivement, aux dites dates; aussi, la quantité livrée, pour usage sur chaque ligne pendant l'année, et les prix auxquels ils ont été portés en compte.

6. Les quantités de vieux rails et attaches, roues et essieux en magasin au 1er juillet 1900, les autres quantités reçues en magasin au cours de l'année suivante, l'affectation d'aucune partie de ces articles pendant l'année et les quantités en magasin au 1er juillet 1901, ainsi que les prix auxquels ils ont été évalués dans les registres du magasin aux dites dates, et les prix portés en compte pour ceux des dits articles qui ont été vendus ou employés de nouveau.

Par M. Costigan,—Ordre de la Chambre,—Tracé indiquant les principales lignes ferrées en opération dans le Nouveau-Brunswick et faisant connaître sur quelles lignes ou parties de lignes circulent des wagons-poste.

Par M. LaRivière,—Ordre de la Chambre,—Liste des noms de tous les employés permanents et temporaires des diverses branches du département de l'Intérieur, avec la date de leur nomination et le chiffre de leur salaire à la date du 1er juillet 1896. Aussi, une liste semblable à la date du 1er juillet 1901.

Aussi,—Ordre de la Chambre,—Liste des noms de tous les employés permanents et temporaires dans le bureau de poste de Winnipeg depuis le 1er juillet 1896, avec la date de leur nomination, la durée de leur service et le chiffre de leur salaire jusqu'au 1er janvier 1902.

M. Hughes (Victoria) propose,—Que cette Chambre est d'avis qu'il serait du plus grand intérêt pour le Canada d'instituer une commission mixte composée de citoyens des Etats-Unis et de la Puissance dans le but d'étudier le régime des eaux qui se trouvent entre ces deux pays et de faire un rapport sur cette question; de procéder à une enquête sur la crue ou l'abaissement du niveau et l'usage des eaux contiguës à la frontière internationale, y compris les eaux des lacs et rivières qui se déversent dans l'Océan Atlantique par la voie du fleuve Saint-Laurent.

Et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

Sur motion de M. Douglas, il est émis un Ordre de la Chambre pour copie de tous papiers et correspondance concernant la suspension actuelle du transport du blé dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest et l'impossibilité et l'impuissance dans lesquelles se trouve la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien pour transporter la récolte de l'an dernier à temps pour prévenir de sérieuses pertes d'argent aux producteurs de grains du pays.

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Sproule*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il échangé quelque correspondance avec le bureau des Colonies ou le ministère de la Guerre au sujet de la commission de trois pour cent que l'on dit avoir été accordée par les autorités impériales à certaines colonies australiennes pour les déboursés qu'elles ont faits pour la guerre Sud-africaine ? Dans l'affirmative, en est-on venu à une entente à ce sujet, et de quelle nature est-elle ? Les papiers seront-ils prochainement soumis à la Chambre ?

M. *Sproule*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quel a été le coût du recensement en 1891 et 1901, respectivement ?
2. Quel a été le coût du recensement dans le comté de Grey en 1891 et 1901, respectivement ?
3. Comment les énumérateurs ont-ils été payés ? Est-ce à la journée, pour chaque nom, ou chaque famille, ou chaque manufacture ?
4. Si c'est à la journée combien d'heures constituaient une journée, et les heures supplémentaires étaient-elles rémunérées en proportion ?
5. Si l'énumérateur était payé pour chaque nom, famille ou établissement industriel, quel était le taux pour chacun ?
6. Combien d'énumérateurs ont été employés pour le recensement de 1891 et pour celui de 1901, respectivement ?

M. *Hackett*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Le département de la Marine et des Pêcheries a-t-il donné instruction à M. Lord, sont agent à Charlottetown, d'enlever les lumières d'alignement aux buttes de sable, havre de Cascumpec, comté de Prince, I.P.-E., le ou vers le 1er mai 1901 ?
2. Dans l'affirmative, ces instructions ont-elles été données parce que les lumières étaient mal placées et qu'elles étaient une cause de danger pour les marins qui fréquentent le havre ?
3. A quelle date, le changement a-t-il été fait ?
4. Entre la date des instructions données à M. Lord et l'époque de leur changement, le département savait-il que les lumières étaient mal placées ?
5. Les lumières ont-elles été en opération depuis le 1er mai jusqu'à la date de leur changement, et le gardien a-t-il reçu son salaire pendant ce temps ?

M. *Hackett*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Où sont situées les stations pour l'engraissement des poulets, dans Prince-Ouest, I.P.-E. ?
2. Quelles sont les personnes en charge de ces stations ?
3. Quel nombre de poulets a-t-on acheté pour ces stations l'an dernier ?
4. Quel prix a-t-on payé ?
5. Sur quels marchés ont été vendus les poulets engraisés et quel prix en a-t-on obtenus ?
6. Quelle a été la dépense pour chaque station et le montant payé à titre de gages et dépenses aux personnes en charge, et quels sont les noms et les montants pour chaque station ?

M. *Hackett*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Combien de licences de pêche ont été délivrées par Edmund Matthews, garde-pêche à Alberton, comté de Prince, I.P.-E., en 1900 et 1901, respectivement ?
2. Quels sont les noms des particuliers qui ont obtenu ces licences, et pour quelles espèces de poissons ces licences ont-elles été données ?

M. *Hughes* (Victoria)—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Le gouvernement a-t-il reçu du ministère de la Guerre ou du bureau des Colonies une circulaire portant qu'une commission de trois pour cent serait allouée au gouvernement canadien, pour les déboursés faits en faveur des autorités impériales ?
2. Si le chiffre de la commission n'est pas de trois pour cent, quel est-il ?
3. Le gouvernement se propose-t-il d'accepter cette commission ?
4. Cette commission a-t-elle été exigée des autorités impériales par le gouvernement canadien ou par quelques agents recommandés ou nommés par le gouvernement fédéral ?
5. Quels agents ou inspecteurs des articles achetés pour les autorités impériales en Canada ont été recommandés directement ou indirectement par le gouvernement fédéral ou par aucun de ses membres ? Quelle commission ont-ils reçue ?

M. *Clare*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quels étaient les énumérateurs pour la division électorale de Waterloo-Sud lors du dernier recensement ?
2. Quel montant a été payé à chacun pour ses services ?
3. Par qui les énumérateurs ont-ils été recommandés ?
4. Un énumérateur spécial a-t-il été désigné pour recueillir les statistiques sur les manufactures dans la dite division ou dans quelque partie d'icelle ?
5. Dans l'affirmative, quel était cet énumérateur spécial et quel montant lui a été payé pour ses services ?

M. *Bennett*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes communications, rapports ou autres documents reçus par le gouvernement ou par aucun de ses membres du colonel Taylor, de Pittsburg, Etats-Unis d'Amérique, au sujet des dépôts de charbon et de l'exploitation des mines de charbon dans le sud de la Colombie Anglaise, et, en particulier, au sujet de celles de la Passe-du-Nid-de-Corbeau.

M. *Roche* (Marquette)—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant,—

(a) Le nombre et la situation des coupes de bois dont le gouvernement a disposé depuis juillet 1896 dans la province du Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

(b) Les noms des acquéreurs dans chaque cas et le prix payé pour chaque étendue concédée.

(c) Copie des soumissions pour chaque coupe et les noms des feuilles publiques dans lesquelles les annonces ont été publiées.

M. *Scott*—Mercredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte des chemins de fer de 1888."

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce 10 mars, été affichés comme devant être pris en considération par leurs comités respectifs, lundi prochain, le 17 courant, ou après:—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes:

Bill (No 26) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Huron.

Bill (No 31) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Buffalo et la Compagnie du chemin de fer International.

Comité des Banques et du Commerce:

Bill (No 29) Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne d'assurance sur la vie, *The Sovereign*.

Bill (No 30) Acte constituant en corporation la Compagnie de terres et de prêt de Sydney (à responsabilité limitée.)

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Mardi, 11 mars.</i>	Heure.
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
32	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
30	Ordres Permanents.....	11 a.m.
<i>Mercredi, 12 mars.</i>		
32	Comptes Publics.....	11 a.m.
<i>Vendredi, 14 mars.</i>		
32	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.

No 18.

OTTAWA, LUNDI, 10 MARS 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 19.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, MARDI, 11 MARS 1902.

PRIÈRES.

Cinq pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

M. Hyman, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération le Bill (No 12) Acte concernant le chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves, et est convenu d'en faire rapport sans amendement.

Votre comité a aussi considéré le Bill (No 10) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne d'Orford, et est convenu d'en faire rapport avec des amendements.

M. Flint, du comité des Ordres Permanents, présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, savoir:—

De James Brown, pour un acte lui permettant de divorcer d'avec sa femme, Abizaïl Brown;—De W. L. Bull et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie du pont de Montréal et du Saint-Laurent;—De Alfred J. Thomas et autres, pour un acte autorisant la construction d'un chemin de fer depuis un point sur la limite nord de la Colombie Anglaise jusqu'à Dawson;—De James Pearson et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à Ottawa;—De John Hamilton Ewart, pour un acte lui permettant de divorcer d'avec sa femme, Mary E. Ewart;—De P. E. Lane et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et du Nord;—De la Compagnie Canadienne de Téléphone Bell, pour un acte l'autorisant à augmenter son capital social;—De la Compagnie du pont de Montréal, pour un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de son pont;—De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord, pour un acte l'autorisant à construire des lignes ferrées additionnelles, et à d'autres fins;—De la Compagnie du chemin de fer de Niagara, Sainte-Catherine et Toronto, pour un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de ses lignes ferrées, et à d'autres fins;—De la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver et de l'Est, pour un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne;—De la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre, pour un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement des sections non construites de ses lignes ferrées, et à d'autres fins.

Votre comité a aussi examiné les pétitions suivantes, savoir:—De la Compagnie de force des chutes de Niagara d'Ontario, pour un acte autorisant son bureau de directeurs à faire des règlements au sujet de la formule des certificats et des transferts d'actions; et de la Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, lac Erié et du Pacifique, pour un acte à l'effet de proroger et ratifier les pouvoirs qui lui ont été conférés par sa charte,—et il trouve que les avis n'ont pas été publiés pendant le temps voulu, mais comme le délai sera pleinement expiré avant que les bills soient considérés en comité, il recommande que ces avis soient jugés suffisants.

M. Blair présente,—Réponse à Ordre du 3 mars 1902,—Etat donnant,—

Tous les contrats donnés par le département des Chemins de fer et Canaux au cours de l'année expirée le 30 juin 1901 dans lesquels était incluse la clause des "gages courants," et le montant de ces contrats.

Le nombre des dits contrats dans lesquels la liste des gages a été préparée par les officiers préposés à cette fin.

Le nombre des dits contrats dans lesquels la liste des gages a été préparée par les entrepreneurs et acceptée par le département.

Le nombre des dits contrats qui ne renfermaient pas la liste des gages.

Le nombre de contrats donnés par le département des Chemins de fer et Canaux qui ne renfermaient pas la clause des "gages courants" ou une liste des gages.

M. Fisher soumet à la Chambre,—Rapport sur la valeur des terres agricoles telle qu'indiquée par le cours des ventes.

M. Borden (King) présente,—Réponse à Ordre du 27 février 1902,—Etat indiquant,—

1. Si le gouvernement, ou quelqu'un de ses membres, par lettre ou autrement, a affirmé publiquement ou privément que dans le choix des officiers pour le corps constabulaire canadien à destination du Sud-Africain, la préférence serait accordée à ceux des officiers canadiens qui avaient servi dans l'Afrique-sud et à d'autres officiers de la milice canadienne.

2. Quelles personnes, officiers ou autres, ont demandé des commissions dans le susdit corps. Quels sont les états de service de chacune, soit en Canada, en Afrique-sud ou ailleurs.

3. (a) Quels officiers ont été choisis et nommés. (b) Quels sont les états de service de chacun.

4. Lesquels, parmi les officiers choisis, n'avaient jamais eu le grade d'officier.

5. Si les demandes ont été faites par des officiers de la milice canadienne en assez grand nombre pour compléter les cadres du corps constabulaire. Dans l'affirmative, la raison pour laquelle on a ignoré ces demandes et choisi des hommes non qualifiés, si toutefois il y en a eu de tels.

6. Combien d'officiers commissionnés de la milice canadienne ont été enrôlés dans le premier et le second contingents, dans le régiment royal canadien, l'infanterie montée du Canada, les dragons royaux canadiens et l'artillerie canadienne, comme (a) sous-officiers, et (b) comme soldats.

7. Combien de sous-officiers et de soldats de la force permanente ont été enrôlés dans les corps susdits. Combien d'entre eux étaient sous-officiers dans l'Afrique-sud. Pourquoi les officiers commissionnés enrôlés dans les corps comme simples soldats n'ont pas été choisis comme sous-officiers.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Par M. Campbell:—Bill (No 35) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à Ottawa.

Par M. Riley:—Bill (No 36) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Colombie Anglaise au Yukon.

Par M. Emmerson:—Bill (No 37) Acte constituant en corporation la Compagnie manufacturière des chutes de Sprague (à responsabilité limitée.)

Par M. Belcourt:—Bill (No 38) Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal.

Par M. Dugas:—Bill (No 39) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et du Nord.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est Résolu,—Que les mesures du gouvernement auront la priorité lundi prochain.

Sir Wilfrid Laurier présente,—Réponse à Adresse du 19 février 1902,—Copie de tous papiers et correspondance au sujet du couronnement de Sa Majesté le Roi, de la conférence impériale qui doit être tenue à Londres, et de la nomination des délégués du Canada qui y prendront part.

La résolution adoptée en comité général, jeudi, le 6 courant, concernant des pensions de retraite aux officiers de la Police à cheval du Nord-Ouest, est rapportée, lue la seconde fois et agréée.

Sir Wilfrid Laurier présente alors un bill (No 40) Acte concernant des pensions de retraite aux officiers de la Police à cheval du Nord-Ouest,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(Suite.)

EDIFICES PUBLICS.—(Suite.)

Loyers, réparations, mobilier, chauffage, etc.

Edifices publics, Ottawa, y compris la ventilation et l'éclairage—	
Réparations, matériaux, mobilier, etc.	125,000 00
Loyers—Edifices publics fédéraux.	31,000 00
Rideau-Hall, y compris terrains—Réfections, améliorations, mobi-	
lier et entretien.	17,000 00
Loyers, réparations, combustible, éclairage, service d'eau, concierge,	
gardiens, femmes de journée, édifices publics du Yukon.	76,500 00
Rideau-Hall, allocation pour combustible et éclairage.	8,000 00
Mobilier—Edifices publics fédéraux.	12,000 00
Bâtiments fédéraux de l'immigration—Réparations, mobilier, etc. .	4,000 00
Bâtiments fédéraux de quarantaine—Entretien, etc.	4,000 00
Chauffage, édifices publics, Ottawa, y compris les salaires des mé-	
caniciens, chauffeurs, préposés aux ascenseurs et gardiens.	67,000 00
163 Gaz et éclairage électrique, édifices publics, Ottawa, y compris che-	
mins et ponts.	18,500 00
Service téléphonique, édifices publics, Ottawa.	7,000 00
Terrains, édifices publics, Ottawa.	8,000 00
Parc de la Côte du Major, Ottawa.	4,500 00
Enlèvement de la neige, édifices publics, Ottawa, y compris Rideau-	
Hall.	2,500 00
Salaires des mécaniciens, chauffeurs, gardiens, etc., édifices publics	
fédéraux.	88,500 00
Diverses fournitures pour les gardiens, mécaniciens, chauffeurs, etc.,	
édifices publics fédéraux.	5,000 00
Chauffage des édifices publics fédéraux—Combustible, etc.	55,000 00
Eclairage des édifices publics fédéraux.	50,000 00
Eau pour les édifices publics fédéraux.	16,000 00
Edifices publics fédéraux—Force électrique et autre pour les ascen-	
deurs, les machines à annuler les timbres, etc.	8,000 00

PORTS ET RIVIÈRES.

Nouvelle-Ecosse.

Brise-lames de Little Harbour, en face de la Pointe Arnold.	1,700 00
Boularderie-Centre—Quai.	2,500 00
Burlington—Quai.	3,500 00
Pointe Chéticamp—Quai.	11,500 00
Comeauville—Réparations au brise-lames.	2,000 00
Cow-Bay (Port-Morien)—Réparations au brise-lames	10,000 00
Drumhead—Brise-lames.	2,000 00
Friar's-Head—Havre des bateaux.	600 00
Granville-Centre—Quai.	700 00
Anse au Hareng—Brise-lames.	1,500 00
Iona—Quai.	6,000 00
L'Ardoise—Prolongement du brise-lames jusqu'à la rive.	7,500 00
Rivière Larry—Brise-lames.	2,000 00

	Passage Lennox—Dragage du Passage Carey.....	1,800 00
	Lingan—Protection de la grève.....	600 00
164	Petit Bras-d'Or—Quai.....	2,500 00
	Anse Livingstone—Pour terminer le quai.....	1,000 00
	Lower-Cove—Brise-lames.....	3,000 00
	Minudie—Quai.....	3,000 00
	Neil's Harbour—Brise-lames.....	14,000 00
	New-Harbour—Réparations, protection, talus, etc.....	6,000 00
	Parker's Cove—Prolongement de la jetée.....	4,700 00
	Pereaux—Jetée-débarcadère.....	2,000 00
	Petit de Grat—Reconstruction, travaux de protection et dragage..	1,800 00
J	Poirierville—Brise-lames.....	3,000 00
	Port-George—Brise-lames.....	2,300 00
	Port-Hastings—Prolongement du quai.....	2,000 00
	Port-Hawkesbury—Quai.....	4,000 00
	Tidnish—Prolongement du quai et réparations.....	1,500 00
	Washabuck-Centre—Quai.....	5,500 00

Ile du Prince-Édouard.

	Anse au Canot—Brise-lames.....	1,500 00
	Port de Cascumpec—Boucher ouverture à travers la grève.....	2,000 00
	Bois créosoté pour réparations générales aux quais, jetées et brise-lames.....	2,000 00
	Jetée de Georgetown—Travaux de réfections et de réparations.....	4,500 00
165	Réparations générales aux jetées et brise-lames.....	6,000 00
	New-London—Réparations au brise-lames, etc.....	2,750 00
	Souris, Pointe de Knight—Consolider le brise-lames, etc.....	20,000 00
	Summerside Harbour—Brise-lames.....	35,000 00
	Ile Wood—Prolongement du brise-lames du Sud.....	2,000 00

Nouveau-Brunswick.

	Baie du Vin—Pour compléter le prolongement du quai.....	4,000 00
	Black Brook (Logieville)—Quai.....	1,000 00
	Cap Tourmente—Réparations au brise-lames, etc.....	15,000 00
	Caraquet—Quai.....	20,000 00
	Clifton (Stonehaven)—Brise-lames.....	2,500 00
	Dorchester (Cole's Point)—Brise-lames.....	25,000 00
	Grande-Anse—Prolongement du brise-lames et réparations.....	9,000 00
	Cap-Hopewell—Nouveau quai.....	16,500 00
166	Mispec Harbour—Brise-lames à l'entrée de.....	6,000 00
	Pointe Wolfe—Brise-lames.....	2,000 00
	Richibouctou—Reconstruction de la jetée, des batardeaux, etc.....	20,000 00
	Rivière Saint-Jean, et ses tributaires.....	16,000 00
	Rivière Saint-Jean—Quai à Oromocto.....	1,500 00
	Port de Saint-Jean—Brise-lames de la Pointe du Nègre.....	20,000 00
	Port de Shippegan—Prolongement et réparations des travaux de protection.....	2,000 00
	Haut de la rivière au Saumon (jetée Alma).....	5,700 00

Provinces maritimes en général.

167	Réparations et améliorations générales des ponts, ports et rivières.	15,000 00
-----	--	-----------

Québec.

	Amherst—Iles de la Madeleine—Brise-lames à la Pointe Shea . . .	4,000 00
	Coteau-Landing—Dragage	8,500 00
	Jetée à la Pointe à Côté	1,500 00
	Pointe-au-Père—Débarcadère	25,000 00
	Grande-Vallée—Jetée	25,000 00
	Réparations et améliorations générales des constructions des ports et rivières, et des ponts	15,000 00
	Hudson—Quai	1,000 00
	Ile aux Coudres—Prolongement du quai	6,000 00
	Ile aux Grues—Réparations du quai, côté sud	3,500 00
	Quais du lac Saint-Jean—Réparations	2,500 00
	Lac Témiscamingue—Améliorations	10,000 00
	Bassin de radoub de Lévis—Grue locomobile, etc	5,000 00
	Le Tableau—Quai sur la rivière Saguenay	2,000 00
	Lotbinière—Allonge au caisson isolé	2,500 00
	Bas du Saint-Laurent—Enlèvement de roches, etc	3,000 00
	Iles de la Madeleine—Brise-lames	5,000 00
168	Murray-Bay—Exhaussement et prolongement du quai	6,000 00
	Newport—Brise-lames	8,000 00
	Percé (Anse du Nord) quai	6,000 00
	Pointe aux Esquimaux—quai; caisson de tête	1,500 00
	Pointe Saint-Pierre—Brise-lames	5,000 00
	Ruisseau Leblanc—Brise-lames	10,000 00
	Rivière aux Renards—Jetée	4,000 00
	Rivière Saint-Maurice—Dragage du chenal entre les Grandes Piles et La Tuque	8,000 00
	Rivière Saint-Maurice—Dragage	6,000 00
	Saint-Alexis—Baie des Ha ! Ha !—Jetée	4,000 00
	Saint-Jérôme (Lac Saint-Jean)—Quai	2,500 00
	Saint-Laurent—Réparations à la jetée	8,000 00
	Saint-Nicolas—Renforcer et reconstruire parties de la jetée détruite par la glace	5,200 00
	Sorel—Quai en eau profonde	170,000 00
	Lac Témiscouata—Débarcadère	1,200 00
	Port de Trois-Rivières—Quais supplémentaires en eau profonde	50,000 00
	Valleyfield—Draguer chenal dans la Baie de Valleyfield, etc	4,000 00

Résolutions à rapporter.

MERCREDI, 12 mars 1902.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Hughes* (Victoria)—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il de donner des médailles aux volontaires qui, en 1869, dans l'expectative d'une invasion féniennne, ont reçu ordre des autorités canadiennes de faire le service à bord du *Prince Alfred* dans les eaux du lac Huron ?

M. *Emmerson*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il pris quelque mesure en rapport avec la pétition ou le mémoire qui lui a été adressé de la part de la convention baptiste des provinces maritimes par le président ou le secrétaire de la dite convention, et qui demandait de faire certains amendements à l'Acte de Tempérance du Canada ? Dans la négative, est-ce l'intention du gouvernement d'adopter quelque mesure à ce sujet pendant la présente session du Parlement ?

M. *Emmerson*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Quelle quantité de cales (*shims*) ont été achetés par l'Intercolonial au cours de l'année fiscale expirée le 30 juin 1901 ?

2. Quels prix ont été payés et quel a été le montant total payé pour les dites cales au cours de la dite année ?

3. De quelle espèce de bois étaient faites les cales ainsi achetées ?

4. Une partie de ces cales ont-elles été faites dans les ateliers de réparation de l'Intercolonial à Moncton, de quelle espèce de bois s'est-on servi, et quel a été le coût du bois ainsi employé (s'il en est) ?

M. *Thompson*—Jeudi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des chemins de fer."

M. *Thompson*—Jeudi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte des compagnies."

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Mercredi, 12 mars.</i>	Heure.
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
32	Comptes Publics	11 a.m.
<i>Vendredi, 14 mars.</i>		
30	Débats de la Chambre	10 a.m.
32	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
30	Ordres Permanents	11 a.m.

Publié par les soins de la Commission municipale de
l'arrondissement de
OTTAWA

CHATELAIN DES COMMUNES

PROCES-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

Le 10 Janvier 1900

CHAMBRE DES COMMUNES

10

No 19.

OTTAWA, MARDI, 11 MARS 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 20.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, MERCREDI, 12 MARS 1902.

PRIÈRES.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Compagnie du chemin de fer de colonisation du Nord; pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses entreprises, ratifiant l'élection de ses directeurs ainsi que certains contrats et arrangements faits par elle, autorisant la construction d'embranchements et de prolongements de son réseau, et à d'autres fins.

De Thomas William Patterson, de la cité de Vancouver, et autres d'autres localités en Canada et dans les Etats-Unis; pour un acte les autorisant à construire et exploiter une ligne ferrée depuis un point à ou près l'embouchure de la Rivière des Français, sur la côte nord du lac Huron, et de là se dirigeant par divers points jusqu'à New-Westminster et Vancouver, Colombie Anglaise, et à d'autres fins.

De Robert Bickerdike, de la cité de Montréal; pour une charte sous le nom de Compagnie d'assurance sur la vie, de l'Amérique britannique.

Du conseil municipal de la ville de Kingsville, comté d'Essex, et du conseil municipal de la ville de Ridgetown, comté d'Elgin, tous de l'Ontario; pour modifier l'Acte concernant la Compagnie de téléphone Bell de manière à empêcher la dite compagnie d'augmenter ses taux sans le consentement du Gouverneur en Conseil, et à d'autres fins.

Du conseil municipal du comté de Bruce, Ontario; pour un acte prorogeant au 1er avril 1903 la période fixée pour l'importation des machines nécessaires pour fabriquer du sucre de betteraves.

Du conseil municipal du comté de Bruce, Ontario; demandant qu'il soit pris des mesures pour diminuer le nombre d'accidents qui se produisent aux croisements des voies ferrées.

Du conseil municipal du comté de Bruce, Ontario; pour un acte autorisant la nomination d'une commission de chemins de fer.

M. Fielding présente.—Réponse à Adresse du 19 février 1902,—

1. Copie de toutes demandes faites pour quelque partie du terrain compris dans la concession Matson (ainsi appelée) ou pour la location du No 9 dans le district du Yukon.

2. Copie de toutes demandes faites pour quelque partie du terrain compris dans la concession Doyle (ainsi appelée) dans le district du Yukon.

3. Copie de toutes demandes faites pour quelque partie du terrain compris dans la concession Bronson et Ray, dans le district du Yukon.

4. Mémoire donnant la date à laquelle a été accordée la demande pour la concession Bronson et Ray.

5. Copie de la demande pour l'abstention des travaux préliminaires (*lay-overs*) dans ces cas.

6. Copie des Ordres en Conseil ou autre autorité en vertu desquels le ministre de l'Intérieur a accordé l'abstention susmentionnée dans ces cas, et copie des rapports ou autre preuve en vertu desquels ces abstentions ont été accordées.

7. Une description de la concession Boyle et une carte de la dite concession.

8. Copie de la demande pour la concession Boyle.

9. Les termes exacts de la demande dans le cas de la concession Milne.

10. Les dates auxquelles cette demande a été faite et accordée.

11. La carte indiquant le terrain couvert par la concession.

12. La date à laquelle la demande pour la concession Slavin et Gates a été faite et inscrite.

13. Copie de la carte originale de Green ainsi que des notes de l'arpenteur dans le cas de la concession Slavin et Gates.

14. Copie du télégramme du député-ministre de l'Intérieur à E. C. Senkler, concernant les limites de cette concession, en date du 5 juin, ou environ.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est Ordonné,—Que le nom de M. Carroll soit ajouté aux comités des Privilèges et Elections,—Chemins de fer, Canaux et Télégraphes,—Bills Privés,—et Comptes Publics; que le nom de M. Stewart soit ajouté aux comités des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes,—Bills Privés,—Ordres Permanents,—et Agriculture et Colonisation; et que le nom de M. Porter soit ajouté au comité des Comptes Publics.

Sir Wilfrid Laurier soumet à la Chambre,—Rapport sur la Police à cheval du Nord-Ouest, 1901.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Par M. Demers (Saint-Jean et Iberville):—Bill (No 41) Acte modifiant l'Acte des Cours Suprême et de l'Echiquier.

Par M. Scott:—Bill (No 42) Acte modifiant l'Acte des chemins de fer.

M. Russell propose,—Que cette Chambre est d'avis que le temps est arrivé de prendre des mesures pour appliquer les dispositions de l'article 94 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord à l'effet de pourvoir à l'uniformité des lois relatives à la propriété et aux droits civils dans Ontario, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, et dans toutes autres provinces qui sont venues sous l'empire du dit article depuis la passation de l'acte ci-dessus mentionné.

Et un débat s'ensuivant;

A 6 p.m. M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 p.m.

7.30 p.m.

(L'Ordre pour les Bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois et passés, avoir:—

Bill (No 12) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves.

Bill (No 10) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne d'Orford.

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. Scott—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il de donner des terres aux membres des contingents militaires canadiens qui ont pris du service dans le Sud-africain ?

M. Blain—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Quand les prix de la ficelle à lier pour l'année 1902 seront-ils portés à la connaissance du public ?

M. Ganong—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quels étaient les soumissionnaires pour la reconstruction de la jetée et des brise-lames nord, à Richibouctou, N.-E. ?
2. Quels étaient les montants stipulés dans les diverses soumissions ?
3. Qui a obtenu le contrat pour les travaux, et à quel prix ?

M. *Ganong*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Combien de tonnes de rails d'acier ont été achetés pour l'Intercolonial depuis la passation du contrat avec F. H. Clergue ? Quel a été le prix, par tonne, des rails livrés à divers points sur la ligne de l'Intercolonial ? Par qui ces rails ont-ils été fabriqués ? Le contrat avec F. H. Clergue a-t-il été annulé ? Dans la négative, la date de livraison a-t-elle été prolongée ?

M. *Ganong*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Quel prix était stipulé dans le contrat pour le steamer *Scotia* destiné à faire le service de la traverse entre Mulgrave et la Pointe Tupper ? Quand le dit steamer a-t-il été livré à Mulgrave ? Ce steamer a-t-il fait le service pendant la dernière saison ? Si non, pourquoi ? Quel montant a été dépensé jusqu'à date pour ce steamer en sus du prix du contrat primitif ?

M. *Hackett*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. Combien de voyages ont été faits par le steamer *Amelia* aux îles de la Madeleine pendant la saison de 1901 ?
2. Quel est le tonnage du dit steamer et combien de fret et de voyageurs peut-il transporter ?
3. Des améliorations ont-elles été faites au dit steamer pendant l'hiver de 1900 ?
4. Dans l'affirmative, quelle est la nature de ces améliorations ?
5. Le gouvernement se propose-t-il de procurer aux habitants des dites îles un service plus fréquent et plus efficace ?

M. *Hackett*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. Combien de confiscations d'engins de pêche ont été faites par le département de la Marine et des Pêcheries dans l'Île du Prince-Edouard en 1901 ?
2. Dans quels comtés les confiscations ont-elles été opérées, et dans quelles localités particulières ?
3. Quel montant a-t-on retiré de la vente des articles confisqués, et quels sont les noms des personnes auxquelles ils ont été vendus ?

M. *Hackett*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. Le gouvernement se propose-t-il de construire une gare de chemin de fer nouvelle et plus convenable à Alberton, comté de Prince, I.P.-E., cette année ?
2. Dans l'affirmative, la nouvelle gare sera-t-elle placée de façon à éviter l'incommode bifurcation qui s'y trouve ? Si non, pourquoi ?

M. *Hughes* (Victoria)—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. L'attention du gouvernement a-t-elle été attirée sur la réponse faite par le Très Honorable Joseph Chamberlain à la députation du comité gallois au sujet de la Patagonie, telle que rapportée par le *Times* de Londres dans les termes suivants, en date du 19 février :—

“Pendant votre exposé, j'ai été frappé du fait que le changement de climat,—d'un pays très chaud à une contrée comme le Canada où les hivers sont si terribles,—serait très difficile à supporter ?”

2. Le gouvernement se propose-t-il de tenter de désabuser M. Chamberlain de ses idées erronées sur le climat d'hiver du Canada, (a) en lui envoyant un exemplaire de l'Atlas du Canada-Ouest de M. Sifton; (b) ou en donnant instruction aux institutrices canadiennes qui passeront par Londres en se rendant dans l'Afrique du Sud, d'avoir une entrevue avec le Secrétaire des colonies et de lui fournir les renseignements nécessaires sur la nature délicieuse du climat d'hiver en Canada ?

3. Le premier ministre se propose-t-il, lors de sa prochaine visite en Angleterre, de s'efforcer de faire disparaître ces idées erronées ?

M. *Ganong*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Quel est le coût estimatif d'un brise-lames à North-Head, Grand-Manan, N.B., d'après les études récemment faites par l'ingénieur du gouvernement ?

M. *Osler*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le département des Travaux publics ou celui des Chemins de fer et Canaux ont-ils fait l'essai des diverses espèces de ciments canadiens et étrangers ? Dans l'affirmative, quel en a été le résultat ?

M. *Alcorn*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes pétitions, correspondance et autres documents adressés par toute personne quelconque à l'honorable ministre des Postes qui ont porté le ministre ou le département à destituer David Clinton, ci-devant maître de poste à Wellington, Ontario.

M. *Boyd*—Vendredi prochain—ADRESSE—Copie de tous papiers, correspondance, télégrammes, etc., concernant la décision prise par le gouvernement impérial ou le ministère de la Guerre de refuser le bœuf canadien pour les contrats de viande de l'armée.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Jeudi, 13 mars.</i>	Heure.
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
32	Comptes Publics.....	11 a.m.
<i>Vendredi, 14 mars.</i>		
30	Débats de la Chambre.....	10 a.m.
32	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
30	Ordres Permanents.....	11 a.m.

No 20.

OTTAWA, MERCREDI, 12 MARS 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellence Majesté le Roi
1902

N° 21.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, JEUDI, 13 MARS 1902.

PRIÈRES.

Vingt et une pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De George Earl Church et autres; pour un acte à l'effet de déclarer que les pouvoirs corporatifs de la Compagnie du chemin de fer Transcanadien sont en pleine vigueur et effet; de refondre et amender les actes concernant la dite compagnie; de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne, et à d'autres fins.

De James Cochrane, maire, et autres, de la cité de Montréal et autres lieux; pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Medicine Hat et du Nord d'Alberta.

Du conseil municipal de la ville d'Arnprior, comté de Renfrew, et du conseil municipal de la ville de Barrie, comté de Simcoe, tous de l'Ontario; pour modifier l'Acte

concernant la Compagnie de téléphone Bell de manière à empêcher la dite compagnie d'augmenter ses taux sans le consentement du Gouverneur en Conseil, et à d'autres fins.

M. Fraser, du comité des Comptes Publics, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a l'honneur de faire rapport, pour l'information de la Chambre, qu'il a pris en considération certains items inscrits sous le titre de "chemin de fer Intercolonial, frais d'exploitation, approvisionnements, etc.," dans la partie W du rapport de l'Auditeur général pour l'année expirée le 30 juin 1901, et qu'au cours de ses procédures la motion suivante a été proposée et rejetée, sur division, savoir:—"Que P. S. Archibald, I.C., soit assigné à comparaître comme témoin devant le comité à sa prochaine séance."

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Par M. Maxwell:—Bill (No 43) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et de l'Est.

Par M. McCarthy:—Bill (No 44) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, lac Erié et Pacifique.

Par M. Thompson:—Bill (No 45) Acte modifiant l'Acte des compagnies.

Le bill (No 11) Acte à l'effet d'établir un Conseil Médical au Canada, est lu pour la seconde fois.

M. Roddick propose,—Que le dit bill soit référé à un comité spécial composé de MM. Béland, Belcourt, Bell, Borden (King), Bourbonnais, Boyd, Casgrain, Christie, Fisher, Ganong, Geoffrion, Horsey, Johnston (Lambton), Kendall, Lewis, Macdonald, MacKinnon, McLennan, Mignault, Morrison, Oliver, Reid (Grenville), Roche (Marquette), Roddick, Ross (Rimouski), Sproule et Vrooman, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et documents; et que la règle 78 soit suspendue à cet effet.—Adopté.

M. Clancy propose,—Que le bill (No 27) Acte modifiant de nouveau l'Acte des Elections fédérales, 1900, soit maintenant lu la seconde fois.

Et un débat s'ensuivant,—il est ajourné, sur motion de M. Fitzpatrick.

Sur motion de M. Roche (Marquette), il est émis un Ordre de la Chambre pour un état donnant,—

(a) Le nombre et la situation des coupes de bois dont le gouvernement a disposé depuis juillet 1896 dans la province du Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

(b) Les noms des acquéreurs dans chaque cas et le prix payé pour chaque étendue concédée.

(c) Copie de soumissions pour chaque coupe et les noms des feuilles publiques dans lesquelles les annonces ont été publiées.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

III.—GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

6 Département de la Milice et Défense, y compris A. Martineau, à \$800 et A. O. Lambert, à \$700, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.

46,320 00

XXXVI.—ACCISE.

264	}	Appointements des préposés et inspecteurs de l'accise, et augmentation d'appointements d'après le résultat de l'examen de l'accise.	327,429 37
		Service de surcroît des préposés à la surveillance des grandes distilleries et fabriques.....	6,000 00
		Rémunération pour longues heures de service autres que pour inspections spéciales.....	1,000 00
		Service préventif.....	13,000 00
		Frais de voyage, loyer, combustible, papeterie, etc., accise.....	50,000 00
		Timbres des tabacs canadiens et étrangers.....	22,000 00
		Pour payer aux percepteurs des douanes une allocation sur les droits perçus par eux en 1901-2.....	5,500 00
		Commission aux vendeurs de timbres de tabac canadien en torquette	100 00
		L. A. Fréchette, pour traduction spéciale.....	100 00
		Pour permettre au département de fournir de l'alcool méthyé aux fabricants, qui en rembourseront le prix de revient; et pour loyer, éclairage, force motrice, transport, appointements, etc...	65,000 00

XXXVII.—INSPECTION DES POIDS ET MESURES, DU GAZ ET DE LA LUMIERE ELECTRIQUE.

265	}	Appointements des employés, inspecteurs et sous-inspecteurs des poids et mesures.....	55,100 00
		Loyer, combustible, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc.	23,000 00
		Poids et mesures.....	500 00
		Instruments métriques.....	21,450 00
		Appointements des inspecteurs du gaz et de la lumière électrique..	21,450 00
		Loyer, combustible, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc. Inspection du gaz et de la lumière électrique, y compris achat et réparation d'instruments.....	12,000 00

XXXVIII.—ACTES DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES ET DES MARQUES DE COMMERCE FRAUDULEUSES.

266	Frais de mise à exécution de ces actes.....	25,000 00
-----	---	-----------

Résolutions à rapporter.

VENDREDI, 14 mars 1902.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne à 12.06 a.m.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Wilmot*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Pourquoi Hiram Humphrey, maître de poste à McDonald's Corner, comté de Queen, N.-B., a-t-il été destitué ? Sur quelle recommandation a-t-il été nommé ?

M. *Sherritt*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. D'après les plans nouveaux de la salle d'exercices de London, quels arrangements ont été faits pour pourvoir de salles d'armes et de chambres,

(a) le 26ème régiment de Middlesex,

(b) le 7ème Fusiliers de London ?

2. A-t-on pourvu à un local pour quelqu'autre corps ?

3. Quel est l'effectif des 26ème et 7ème régiments, respectivement ?

4. Quel est le coût total de la dite salle d'exercices ?

5. Quand sera-t-elle prête à être occupée ?

M. *Lennox*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Quel est le coût estimatif total de l'addition faite à l'édifice du Parlement ?

2. Quelle est la superficie de cette addition, quel nombre de chambres renferme-t-elle et à quel usage ces chambres servent-elles ou sont-elles destinées ?

3. Quels crédits ont été votés par le Parlement pour couvrir les dépenses de ces travaux ?

4. Quel montant a été dépensé jusqu'à date ?

5. Des soumissions ont-elles été demandées pour ces travaux ?

6. Les travaux ont-ils été exécutés en vertu d'un contrat ou autrement ?

7. Quels sont les noms des entrepreneurs ?

8. Quel est le coût des changements et améliorations faites dans l'attique du dit édifice ?

M. *Borden* (Halifax)—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Le gouvernement a-t-il exécuté quelques travaux en août et septembre 1901 pour protéger plus complètement la jetée de North-Bay, Ingonish, dans le comté de Victoria, N.-E. ? Dans l'affirmative, quelle a été la nature de ces travaux ?

2. Quel montant a été payé pour ces travaux ?

3. Les travaux ont-ils été faits à l'entreprise ou à la journée ?

4. Si les travaux ont été faits par un entrepreneur, a-t-il été payé, et combien ?

5. S'ils ont été faits à la journée, les ouvriers ont-ils été payés ? Dans l'affirmative, quand et combien ?

6. Quel est le nom du surveillant des travaux, et quels ont été ses appointements ?

M. *Borden* (Halifax)—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. En 1900 des licences ont-elles émises à l'effet de permettre aux personnes nommées dans les dites licences de pêcher des huîtres sur les bancs plantés par le gouvernement dans le havre de Shédiac ?

2. A qui ces licences ont-elles été délivrées, et à quelles dates respectives ?

3. En vertu de quelle autorité ont-elles été émises dans chaque cas ?

4. Ces licences, ou partie d'entre elles, ont-elles été annulées ? Dans l'affirmative, combien, et à quelle date ?

5. Pour quelles raisons ces licences ont-elles été annulées ?

6. Quelle quantité d'huîtres a été pêchée en vertu de ces licences pendant le temps qu'elles ont été en vigueur ?

M. *Smith* (Wentworth)—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes soumissions reçues par le département des Postes en juin 1901 pour le transport des malles entre Hamilton et Guelph.

M. *Smith* (Vancouver)—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes lettres, télégrammes et autre correspondance entre le département du Travail et les officiers de l'Union des mineurs de Rossland et autres personnes au sujet de la prétendue violation de l'Acte des aubains en ce qui concerne la grève des mineurs de Rossland.

M. *Monk*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat faisant connaître,—

1. Les noms de toutes les personnes auxquelles des permis, licences ou baux pour coupes de bois dans le Yukon ont été accordés depuis le 1er janvier 1899.
2. La situation de la coupe concédée.
3. Le montant annuel à payer par le concessionnaire ?
4. Le montant payé pour la concession ?
5. Le nom, dans chaque cas, du présent concessionnaire ou locataire, si la concession a été transférée.
6. Si la vente à l'enchère de chaque concession a été annoncée publiquement.

M. *Bruneau*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, requêtes et autres documents en la possession du gouvernement, concernant la mise en opération de la ligne de chemin de fer entre Drummondville et Sorel dans les comtés de Drummond, Yamaska et Richelieu, depuis le premier janvier 1902.

M. *Cowan*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant le Code Criminel, de 1892."

M. *Demers* (Saint-Jean et Iberville)—Lundi prochain—BILL intitulé: "Acte à l'effet d'indemniser ceux qui subissent des incendies par le fait des chemins de fer."

M. *Bell*—Lorsque les motions seront appelées mercredi prochain, Proposera,—Que le troisième rapport du comité des Comptes Publics soit renvoyé à ce comité, avec instruction que P. C. Archibald soit assigné à donner son témoignage devant le dit comité.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Vendredi, 14 mars.</i>	Heure.
30	Débats de la Chambre	10 a.m.
32	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
30	Ordres Permanents	11 a.m.
<i>Mardi, 18 mars.</i>		
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
<i>Mercredi, 19 mars.</i>		
32	Comptes Publics	11 a.m.

No 21.

OTTAWA, JEUDI, 13 MARS 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N^o 22.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, VENDREDI, 14 MARS 1902.

PRIÈRES.

Six pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et regues :—

De la Compagnie du chemin de fer du lac Erié et de la rivière Détroit; pour un acte ratifiant son fusionnement avec la Compagnie du chemin de fer Erié et Huron, et à d'autres fins.

Du conseil municipal de la cité de Vancouver, C.A.; pour modifier l'Acte concernant la Compagnie de téléphone Bell de manière à empêcher la dite compagnie d'augmenter ses taux sans le consentement du Gouverneur en Conseil, et à d'autres fins.

De A. S. Maynard et autres, du comté de Kent, Ontario; pour un acte déclarant les compagnies de chemins de fer responsables de tout dommage aux bestiaux qui passeront sur leurs lignes faute de barrières et de clôtures convenables.

M. Hyman, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération le Bill (No 20) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Battleford au Lac Lenore, et est convenu d'en faire rapport sans amendement.

Votre comité a aussi considéré les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill (No 7) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada ;

Bill (No 13) Acte concernant la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan ;

Bill (No 15) Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la Rivière Sainte-Claire ; et

Bill (No 18) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer *Velvet (Rossland) Mine*.

M. Flint, du comité des Ordres Permanents, présente le sixième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, savoir :—

De W. K. George et autres, pour une charte sous le nom de Association des manufacturiers canadiens ;—De Nathaniel Dymont et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie de banque, de prêts et d'épargne de Dymont ;—De Thomas W. Patterson et autres, pour un acte les autorisant à construire un chemin de fer depuis un point à ou près l'embouchure de la Rivière des Français, et se dirigeant de là par divers points, jusqu'à New-Westminster et Vancouver, C.A. ;—De Robert G. Reid et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie du pont de détroit de Canso ;—De la Compagnie du canal à navires de Sainte-Claire et Erié, pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement du canal et autres travaux autorisés par sa charte.

Votre comité a aussi examiné les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, savoir :—De la Compagnie de canal de Montréal, Ottawa et Baie Georgienne, pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux ;—et de John Westron, pour un acte prolongeant la durée de certain brevet, et à d'autres fins,—et il trouve que les avis n'ont pas été publiés pendant le temps voulu ; mais comme le délai sera pleinement expiré avant que les bills soient considérés en comité, il recommande que ces avis soient jugés suffisants.

M. Charlton, du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des *Débats* de cette Chambre pendant la présente session, présente le second rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité recommande que M. Wilfrid Gascon, qui a été employé temporairement comme traducteur du compte rendu officiel des *Débats* depuis la commencement de la présente session, soit nommé à la position devenue vacante dans le personnel des traducteurs par le décès de feu Emile Tremblay, et que sa nomination et son salaire, de \$1,000 par session, datent du 13 février dernier.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir :—

Par M. McLennan :—Bill (No 46) Acte constituant en corporation la Compagnie du pont du détroit de Canso.

Par M. Flint :—Bill (No 47) Acte constituant en corporation l'Association des manufacturiers canadiens.

Par M. Madore :—Bill (No 48) Acte constituant en corporation la Compagnie du Pont de Montréal et du Saint-Laurent.

Par M. Flint:—Bill (No 49) Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à John Westron.

Par M. Logan:—Bill (No 50) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Niagara, Sainte-Catherine et Toronto.

Par M. Thompson:—Bill (No 51) Acte constituant en corporation la Compagnie de banque, de prêts et d'épargne de Dymont.

M. Paterson présente,—Réponse à Ordre du 20 février 1902,—Etat détaillé indiquant la quantité de légumes importés des Etats-Unis et entrés aux ports de Montréal et de Toronto, pendant les années 1900 et 1901 respectivement, ainsi que le montant des droits perçus par le gouvernement du Canada, pendant les deux dites années, dans chacun des dits ports.

Le bill (No 19) Acte concernant la bibliothèque légale de Régina, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le bill (No 28) Acte concernant les compagnies de télégraphe et de téléphone, est lu pour la seconde fois, et référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés étant lu;

M. Fielding propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant mise sur la dite motion,—elle est adoptée, et la Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

Et la Chambre ayant continué ses délibérations en comité des Subsidés;

A 6 p.m. M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 p.m.

7.30 p.m.

(L'Ordre pour les Bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et référés aux comités qui suivent, savoir:—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes:

Bill (No 35) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Nipissingue à Ottawa.

Bill (No 36) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Colombie-Britannique au Yukon.

Bill (No 38) Acte concernant la Compagnie du Pont de Montréal.

Bill (No 39) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et du Nord.

Comité des Bills Privés.

Bill (No 37) Acte constituant en corporation la Compagnie Manufacturière des Chutes de Sprague (à responsabilité limitée.)

Le comité des Subsidés reprend alors le cours de ses délibérations.

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

XVI.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(Suite.)

PORTS ET RIVIÈRES.—(Suite.)

Ontario.

	Quais de Barrie—Réfections.	3,000 00
	Bayfield—Prolongement de la jetée du sud.	3,600 00
	Blind-River—Quai.	6,500 00
	Bronte—Améliorations du port.	3,000 00
	Burlington Channel—Réparations aux jetées.	50,000 00
	Collingwood—Améliorations du port.	40,000 00
	Depot Harbour—Brise-lames.	65,000 00
	Port de Goderich—Dragage.	10,000 00
	Réparations et améliorations des constructions des ports et rivières et des ponts, etc.	15,000 00
	Hawkesbury—Dragage.	4,000 00
	Kingsville—Réparations aux quais et aux jetées brise-lames et pro- longement de la jetée de l'ouest.	15,000 00
169	Lac Témiscamingue—Quais.	3,500 00
	Port-Meaford—Dragage et ouvrage en pilotis.	30,000 00
	Port-Midland—Dragage.	8,000 00
	Oakville—Réparations à la jetée de l'est, etc.	4,000 00
	Port-d'Owen-Sound—Dragage et traverses de protection en pilotis	24,000 00
	Port-Hope—Réparations à la jetée.	5,000 00
	Rivière Ottawa—Améliorations aux Etroits à Petewawa en amont de Pembroke.	4,000 00
	Fleuve Saint-Laurent—Dragage d'un chenal de bateaux à vapeur à travers la batture au pied de l'île Wolfe.	10,000 00
	Saut Sainte-Marie—Améliorations du port, y compris dragage des abords.	25,000 00
	Southampton—Améliorations du havre.	10,000 00
	Saint-Josph, Lac Huron—Quai.	5,000 00
	Port de Toronto—Travaux à l'entrée de l'est.	8,000 00

Manitoba.

170	Réparations et améliorations générales des constructions des ports et rivières, et des ponts.	3,000 00
-----	--	----------

Territoires du Nord-Ouest.

171	Réparations et améliorations générales des constructions des ports et rivières, et des ponts.	5,000 00
-----	--	----------

Colombie-Britannique.

	Rivière Colombie—Améliorations dans les Etroits entre les lacs de la Flèche supérieur et inférieur, y compris la construction d'un dragueur.	10,000 00
	Rivière Duncan—Améliorations.	2,000 00
	Rivière Fraser—Améliorations du chenal, travaux de protection, etc.	10,000 00
172	Réparations et améliorations générales des constructions des ports et rivières et des ponts.	3,000 00
	Port de Nanaïmo—Améliorations du chenal du sud.	5,000 00
	Rivière Skeena.	7,500 00
	Port de Victoria—Enlèvement du rocher Tuzo et dragages à d'autres endroits.	10,000 00
	Station de quarantaine de Williams Head—Réparations au quai et amélioration du service d'eau.	2,000 00

En général.

174 Ports et rivières en général.	5,000 00
Résolutions à rapporter.	

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

Sir *Charles Hibbert Tupper*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Quel montant a été payé aux entrepreneurs de la nouvelle jetée en cours de construction au Cap Hopewell, comté d'Albert, N.-B. ?

2. Quelle est la date fixée dans le contrat pour l'achèvement des travaux, et à quelle date approximative seront-ils terminés d'après le progrès actuel de la construction ?

3. Quels arrangements ont été faits pour la construction d'une route jusqu'à la jetée ? Quel montant sera payé pour cette route, et qui en a obtenu le contrat ?

M. *Léonard*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Le gouvernement connaît-il les rapports existant entre le préfet et le sous-préfet du pénitencier de Saint-Vincent de Paul ?

2. Le gouvernement sait-il que le sous-préfet est en lutte ouverte contre le préfet actuel, diminuant ainsi l'autorité que doit avoir le chef d'une telle institution ?

3. Dans la négative, le gouvernement a-t-il l'intention de s'en enquérir ?

4. Dans l'affirmative, le gouvernement a-t-il pris les moyens de faire cesser cet état de choses et de faire respecter le chef de l'institution ?

5. Quels sont ces moyens ?

M. *Léonard*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. L'honorable ministre de la Justice a-t-il écrit au préfet du pénitencier ou a-t-il fait écrire une lettre relativement à la conduite de certains employés durant la dernière élection dans Laval ?

2. Dans l'affirmative, l'honorable ministre veut-il en donner communication à la Chambre ?

3. Le gouvernement a-t-il l'intention de s'informer auprès du préfet du pénitencier de Saint-Vincent de Paul de la conduite de certains employés de cette institution, spécialement d'Oscar Beauchamp, sous-préfet, durant la dite élection de Laval ?

4. Dans l'affirmative, veut-il le faire immédiatement et en faire rapport à cette Chambre ?

M. Léonard—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de toute la correspondance, papiers, lettres, télégrammes, etc., entre le département de la Justice et les autorités du pénitencier de Saint-Vincent de Paul relativement au congé accordé au préfet actuel, ainsi que celle échangée au sujet de la mise à la retraite du dit préfet.

M. Léonard—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant,—

1. En combien de classes sont divisés les employés de l'Intercolonial;
2. Le nom, la résidence et le salaire de chacun des employés de 1ère classe;
3. Le nom, la résidence et le salaire de chacun de ceux de 2ème classe;
4. Le nombre de ceux de 3ième classe et le montant total du salaire annuel qui leur est payé.

M. Erb—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant,—

1. Combien de bestiaux, moutons et chevaux ont été tués par les locomotives sur tous les chemins de fer canadiens, chaque année, depuis 1890,

- (a) aux points de croisement avec les grandes routes;
- (b) à d'autres points sur les lignes.

2. Combien de locomotives et de wagons, s'il en est, ont déraillé ou ont été endommagés, chacune des dites années, pour avoir frappé des bestiaux, moutons, et chevaux,

- (a) aux points de croisement avec les grandes routes;
- (b) à d'autres points sur les lignes.

3. Combien d'employés de chemins de fer et de voyageurs, s'il en est, ont été tués ou blessés, chacune des dites années, par suite de collisions de locomotives avec des bestiaux, moutons ou chevaux,

- (a) aux points de croisement avec les grandes routes;
- (b) à d'autres points sur les lignes.

4. Quelle est la valeur totale estimative des dits animaux tués sur les dits chemins de fer, chacune des dites années, pour avoir été frappés par des locomotives.

5. Quel est le montant total estimatif des avaries causées au matériel roulant et autres propriétés de chemins de fer sur toutes les lignes canadiennes, chacune des dites années, par suite de collisions avec les dits animaux.

6. Combien de trains ont déraillé en tout ou en partie sur toutes les dites lignes, chacune des dites années, par suite de l'action de la gelée sur la voie aux points où se trouvaient les anciennes fosses garde-bestiaux.

M. Charlton—Lorsque les motions seront appelées, lundi prochain, Proposera,—Que le second rapport du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des débats de cette Chambre pendant la présente session, soit maintenant adopté.

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce 14 mars, été affichés comme devant être pris en considération par leurs comités respectifs, vendredi prochain, le 21 courant, ou après:—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes:

Bill (No 35) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Nipissingue à Ottawa.

Bill (No 36) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Colombie-Britannique au Yukon.

Bill (No 38) Acte concernant la Compagnie du Pont de Montréal.

Bill (No 39) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et du Nord.

Comité des Bills Privés.

Bill (No 37) Acte constituant en corporation la Compagnie Manufacturière des Chutes de Sprague (à responsabilité limitée.)

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Mardi, 18 mars.</i>	Heure.
30	Ordres Permanents.....	11 a.m.
32	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
 <i>Mercredi, 19 mars.</i> 		
32	Comptes Publics.....	11 a.m.

No 22.

OTTAWA, VENDREDI, 14 MARS 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellence Majesté le Roi
1902

N° 23.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, LUNDI, 17 MARS 1902.

PRIÈRES.

Sept pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James; pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne, et à d'autres fins.

De Sir Charles Henry Augustus Frederick Lockhart Ross, baronnet, et autres, de la cité de Toronto, Ontario; pour une charte sous le nom de Compagnie de carabines Ross (à responsabilité limitée.)

De W. A. Cockburn, président, et H. E. McKee, secrétaire de la Compagnie du chemin de fer de Timagami; pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement du dit chemin de fer.

De Robert Bickerdike et autres, de la cité de Montréal et autres lieux; pour une charte sous le nom de Compagnie du canal à navires de Saint-Joseph au lac Huron.

De la chambre de commerce de la cité de Sorel, Québec, demandant à la Chambre de prendre des mesures pour induire la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien à ouvrir de nouveau au trafic la section de sa ligne entre Sorel et Drummondville.

Du conseil municipal du village de Port-Dalhousie, comté de Lincoln; et du conseil municipal du village de Fergus, comté de Wellington, tous de l'Ontario; du conseil municipal de la ville d'Amherst, Nouvelle-Ecosse; et du conseil municipal de la ville de Gladstone, Manitoba; pour modifier l'Acte concernant la Compagnie de téléphone Bell de manière à empêcher la dite compagnie d'augmenter ses taux sans le consentement du Gouverneur en Conseil, et à d'autres fins.

De l'Union des municipalités canadiennes; demandant que le bill actuellement soumis au Parlement au sujet des compagnies de téléphones, ne devienne pas loi.

De la loge Circle, No 227, Sarnia, comté de Lambton; de la loge de la cité de Forest, No 240, London; de la loge de London, No 415; de la loge Unity, No 47, Saint-Thomas; et de la loge Belle-Isle, No 316, Windsor, tous de la Fraternité des équipes de chemins de fer; de la Fraternité des ingénieurs-mécaniciens, loge No 132; et de la Fraternité des chauffeurs de locomotives, loge Charity, No 5, tous de Saint-Thomas; de l'ordre des chefs de trains, loge Union, No 13; des chefs et aiguilleurs de cours de chemins de fer; des hommes d'équipe, chefs de trains, mécaniciens, chauffeurs et chauffeurs de locomotives, tous de la Compagnie du chemin de fer du Canada-Sud, tous de l'Ontario; demandant que le bill actuellement soumis au Parlement pour modifier l'Acte des chemins de fer au sujet des garde-bestiaux, ne devienne pas loi.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois et remis pour seconde lecture, à mercredi prochain, savoir:—

Par M. Tisdale:—Bill (No 52) Acte concernant la Compagnie du canal à navires de Sainte-Claire et Erié.

Par M. Davis:—Bill (No 53) Acte concernant la Compagnie canadienne du chemin de fer Northern.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est Résolu,—Que l'ordre portant que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens, et toute motion à ce sujet, seront le premier ordre du jour, après les interpellations, mercredi, le 19 mars courant, et les jours suivants jusqu'à épuisement du débat.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est Ordonné,—Que le nom de M. Robinson (Elgin) soit ajouté au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Sir Wilfrid Laurier présente,—Réponse à Adresse du 19 février 1902,—Copie de tous papiers et correspondance au sujet du désaveu des chapitres 11 et 14 des Statuts de la province de la Colombie Anglaise pour l'année 1900, intitulés respectivement: "An Act to regulate immigration into British Columbia."—"An Act relating to the employment on works carried on under franchises granted by private Acts."

Les bills suivants, sont délibérés en comité général, rapportés sans amendements, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill (No 20) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Battleford au lac Lenore.

Bill (No 7) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.

Bill (No 13) Acte concernant la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan.

Bill (No 15) Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la Rivière Sainte-Claire.

Bill (No 18) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer *Velvet (Rossland) Mine*.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et référés aux comités qui suivent, savoir:—

Comité des chemins de fer, Canaux et Télégraphes:

Bill (No 43) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et de l'Est.

Bill (No 44) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, lac Erié et Pacifique.

Bill (No 48) Acte constituant en corporation la Compagnie du Pont de Montréal et du Saint-Laurent.

Bill (No 50) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Niagara, Sainte-Catherine et Toronto.

Comité des Banques et du Commerce:

Bill (No 51) Acte constituant en corporation la Compagnie de banque, de prêts et d'épargne de Dymont.

Comité des Bills Privés:

Bill (No 47) Acte constituant en corporation l'Association des manufacturiers canadiens.

Bill (No 49) Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à John Westron.

L'ordre du jour portant que la Chambre se forme en comité pour considérer les Voies et Moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté, étant lu;

M. Fielding propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'ensuivant,—il est ajourné, sur motion de M. Borden (Halifax.)

M. Borden (King), met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du département de la Milice et de la Défense du Canada, pour l'année expirée en décembre 1901.

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. Bennett—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quel est l'entrepreneur pour le transport des malles entre Anten Mills et Hendrie, comté de Simcoe ?
2. Combien reçoit-il, par année, pour ce service ?
3. (a) Quand le contrat a-t-il été donné ?
- (b) Combien de soumissions ont été reçues ?
- (c) La plus basse soumission a-t-elle été acceptée ?

M. Alcorn—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Pour quelle raison l'ouverture des édifices publics à Picton, Ontario, en ce qui concerne les bureaux de poste et de douanes, est-elle différée ? Quand ces bureaux seront-ils respectivement ouverts au public ? Le percepteur des douanes aura-t-il son logement dans les dits édifices ?

M. Clancy—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quel était le montant approximatif de la réclamation de la Puissance du Canada contre la province de l'Ontario aux termes du traité des sauvages numéro trois (tel que mentionné dans le rapport du sous-ministre des Finances pour 1900), à la date du 31 décembre 1901 ?
2. A quelles dates la réclamation de la Puissance et la réponse de la dite province ont-elles été mises devant les arbitres ?
3. Prend-on des mesures pour régler cette affaire ?

M. Maclean—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat faisant connaître les noms des maisons d'affaires qui ont pris avantage de l'Ordre en Conseil No 1149 B, dossier No 52,658 concernant l'admission en franchise de certaines laines filées employées dans les manufactures canadiennes, et les quantités de laine filée ainsi importées; aussi, copie de tous règlements émis par le ministre des Douanes portant que les laines ainsi admises en franchise soient employées exclusivement pour les fins pour lesquelles l'admission en franchise est permise.

M. Flint—Mercredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte de Tempérance du Canada et ses amendements."

M. McCarthy—Jeudi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant le Code Criminel de 1892."

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce 17 mars, été affichés comme devant être pris en considération par leurs comités respectifs, lundi prochain, le 24 courant, ou après :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 43) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et de l'Est.

Bill (No 44) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, lac Erié et Pacifique.

Bill (No 48) Acte constituant en corporation la Compagnie du Pont de Montréal et du Saint-Laurent.

Bill (No 50) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Niagara, Sainte-Catherine et Toronto.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 51) Acte constituant en corporation la Compagnie de banque, de prêts et d'épargne de Dymont.

Comité des Bills Privés.

Bill (No 47) Acte constituant en corporation l'Association des manufacturiers canadiens.

Bill (No 49) Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à John Westron.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Mardi, 18 mars.</i>	Heure.
30	Ordres Permanents.....	11 a.m.
32	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
<i>Mercredi, 19 mars.</i>		
32	Comptes Publics.....	11 a.m.

No 23.

OTTAWA, LUNDI, 17 MARS 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 24.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, MARDI, 18 MARS 1902.

PRIÈRES.

Quinze pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

M. Flint, du comité des Ordres Permanents, présente le septième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, savoir:—

De James Cochrane et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et d'Alberta-Nord;—De la Compagnie du chemin de fer du lac Erié et de la rivière Détroit, pour un acte ratifiant son fusionnement avec la Compagnie du chemin de fer Erié et Huron, et à d'autres fins;—De James Clarke et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie de force, de chemin de fer et de navigation

de la Rive Nord;—De John Auld et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer terminal d'Essex;—De Samuel Nelson Chipman, pour un acte de divorce avec sa femme, Mary Ellen Chipman;—De la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James, pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses lignes ferrées, et à d'autres fins;—et de Robert Bickerdike et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie du canal à navires de Saint-Joseph au lac Huron.

Votre comité a aussi examiné les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, et il trouve que les avis n'ont pas été publiés pendant le temps voulu; mais comme le délai sera pleinement expiré avant que les bills soient considérés en comité, il recommande que ces avis soient jugés suffisants, savoir:—

De la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud, pour un acte prolongeant le délai fixé pour la construction de sa ligne, et à d'autres fins;—De la Compagnie du canal à navires du lac Champlain et du Saint-Laurent, pour un acte faisant revivre sa charte, et à d'autres fins;—De l'honorable George E. Foster et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie des steamers tubulaires de Knapp;—et de George E. Church et autres, pour un acte déclarant que les pouvoirs corporatifs de la Compagnie du chemin de fer transcanadien sont en pleine vigueur, et à d'autres fins.

Sur motion de M. Scott, le second rapport du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des débats de cette Chambre pendant la présente session, est adopté.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Par M. Calvert:—Bill (No 54) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex.

Par M. Sutherland (Essex):—Bill (No 55) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié et de la rivière Détroit.

Par M. Demers (Saint-Jean et Iberville):—Bill (No 56) Acte concernant les dommages par les incendies causées par les chemins de fer.

Sir Wilfrid Laurier présente,—Réponse à Ordre du 19 février 1902,—Etat indiquant,—

1. Le montant dépensé chaque année pour l'immigration, depuis le 30 juin 1891 jusqu'au 30 juin 1901.

2. Le nombre d'immigrants rapportés, chaque année, comme s'étant établis, chaque année, en Canada pendant les dix ans compris entre 1891 et 1901 inclusivement, et le nombre total pour les dix ans.

3. Le nombre d'agents d'immigration employés par le gouvernement canadien, chaque année, dans la Grande-Bretagne et d'Irlande depuis 1891 jusqu'à 1901 et le montant total payé chaque année, aux dits agents, ainsi que le montant dépensé, chaque année, pour frais d'impression et autres dépenses faites par les dits agents.

4. Le nombre d'agents d'immigration employés par le gouvernement canadien, chaque année, sur le continent européen, de 1891 à 1901 et le montant total payé, chaque année, aux dits agents, ainsi que le montant dépensé chaque année, pour impressions et autres dépenses faites par les dits agents.

5. Le nombre d'agents d'immigration employés par le gouvernement canadien, chaque année, aux Etats-Unis d'Amérique, de 1891 à 1901 et le montant total payé, chaque année, aux dits agents; ainsi que les montants dépensés, chaque année, pour impressions et autres dépenses faites par les dits agents et par le gouvernement du Canada.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu du registraire de la Cour Suprême du Canada, des copies certifiées des jugements de la dite cour dans les appels d'élection pour les districts électoraux de Deux-Montagnes et de Richelieu.

Et les dits jugements sont lus comme suit:—

ELECTION CONTESTEE DE DEUX-MONTAGNES.

Dans la Cour Suprême du Canada.

MARDI, le dix-huitième jour de février, A.D. 1902.

Présents:

Le Très Honorable Sir HENRY STRONG, Chevalier, Juge en chef.

L'honorable juge SEDGEWICK.

L'honorable juge GIROUARD.

L'honorable juge DAVIES.

L'honorable juge MILLS.

ACTE DES ELECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES ET SES AMENDEMENTS.

Election d'un membre de la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Deux-Montagnes, tenue le 31e jour d'octobre et le 7e jour de novembre, A. D. 1900.

Entre

JOSEPH ARTHUR CALIXTE ETHIER,
(*Défendeur*) *Appelant*;

et

JOSEPH LEGAULT,
(*Pétitionnaire*) *Intimé*.

L'appel de l'appelant susnommé du jugement ou de l'ordonnance de l'honorable juge Taschereau prononcé dans la cause ci-dessus, le huitième jour de janvier en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent deux, accordant une motion faite par l'intimé ci-dessus pour rejeter un document produit par l'appelant susmentionné comme objections **préliminaires** au dossier tel que refait sous l'autorité de la cour, étant venu pour être entendu devant cette cour, ce jour, en présence des avocats de l'appelant et de l'intimé; après avoir entendu la plaidoirie des avocats susdits, il a plu à cette cour d'ordonner que le dit jugement de l'honorable juge Taschereau devrait être, et il a été confirmé, et que le dit appel devrait être, et il a été débouté avec dépens à être payés par le dit appelant au dit intimé.

Certifié.

E. R. CAMERON,
Registraire.

Je, Edward Robert Cameron, registraire de la Cour Suprême du Canada, certifie respectueusement par les présentes à l'honorable Orateur de la Chambre des Communes, conformément au statut à cette fin, que la pièce ci-dessus est le jugement et décision de la Cour Suprême du Canada dans l'affaire de l'appel d'élection contestée susdit.

E. R. CAMERON,
Registraire.

ELECTION CONTESTÉE DE RICHELIEU.

Dans la Cour Suprême du Canada.

JEUDI, le vingtième jour de février, A.D. 1902.

Présents:

Le Très Honorable Sir HENRY STRONG, Chevalier, Juge en chef.
 L'honorable juge SEDGEWICK.
 L'honorable juge GIROUARD.
 L'honorable juge DAVIES.
 L'honorable juge MILLS.

ACTE DES ELECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un député pour représenter le district électoral de Richelieu, dans la Chambre des Communes du Canada, tenue le 7ème jour de novembre, A.D. 1900.

Entre

JEAN-BAPTISTE VANASSE,
(Pétitionnaire) Appelant;

et

ARTHUR AIMÉ BRUNEAU,
(Défendeur) Intimé.

Sur motion faite à cette cour, le dix-huitième jour de février en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent deux, de la part du défendeur susnommé pour un ordre déboutant l'appel en cette affaire pour manque de juridiction, en présence des avocats de l'appelant et de l'intimé, après avoir entendu les plaidoiries des avocats susdits, il a plu à cette cour d'ordonner que la dite motion fût réservée pour jugement; et la dite motion étant venu ce jour pour jugement, cette cour a ordonné et adjugé que le dit appel devrait être et il a été débouté; et la décision de l'honorable R. E. Fontaine, en cour inférieure, en date du vingt-quatrième jour de décembre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent un, est laissée intacte par la dite décision de la Cour Suprême, le dit jugement étant dans les termes qui suivent, savoir:—

“ Le vingt-quatrième jour de décembre 1901.

“ *Présent:*

“ L'honorable R. E. FONTAINE, J.C.S.

“ La cour, parties ouïes par leurs avocats, sur la motion du défendeur, produite le neuvième jour du mois de décembre, à l'effet de faire déclarer prescrite, éteinte et périmée la présente pétition d'élection; examiné la procédure et le dossier;

“ Vû le jugement de cette cour du 6 décembre courant, renvoyant les objections préliminaires du défendeur;

“ Attendu que les dites objections préliminaires ne forment pas partie du *trial* dans la cause;

“ Attendu qu'il appert que l'instruction de la dite pétition d'élection (*trial*) n'a pas été commencée dans les six mois fixés par la loi à compter du jour de sa production, faite au greffe de cette cour, le dix-septième jour du mois de décembre dernier (1900);

“ Attendu que le dit délai de six mois est maintenant expiré;

“ A accordé et accorde la dite motion du défendeur;

“ Déclare périmée et éteinte la dite pétition d'élection et l'a renvoyée et la renvoie, avec dépens, distraits à M. A. A. Bruneau, avocat du défendeur.”

Et cette cour a, de plus, ordonné et adjugé que l'appelant paiera au répondant ses frais et dépens au sujet de la dite motion et du dit appel, immédiatement après qu'ils auront été taxés.

E. R. CAMERON,
Registraire.

Je, Edward Robert Cameron, registraire de la Cour Suprême du Canada, certifie respectueusement par les présentes à l'honorable Orateur de la Chambre des Communes, conformément au statut à cette fin, que la pièce ci-dessus est le jugement et décision de la Cour Suprême du Canada dans l'affaire de l'appel de l'élection contestée susmentionnée.

Et il est ordonné que les dits certificats et jugements soient inscrits dans les journaux de cete Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Fielding,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité pour prendre en considération les Voies et Moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté.

Et la question de concours étant mise sur la dite motion;

M. Borden (Halifax) propose, comme amendement,—Que tous les mots après “Que” soient retranchés et remplacés par les suivants:—“ Cette Chambre, considérant que l'opération du tarif actuel ne donne pas satisfaction, est d'avis que ce pays a besoin d'une politique bien définie donnant une protection suffisante à sa main-d'œuvre, à ses produits agricoles et à ses manufactures et industries qui puisse, en tout temps, assurer le marché du Canada aux Canadiens. Et tout en insistant toujours fermement sur la nécessité d'une semblable protection pour les intérêts canadiens, cette Chambre affirme sa foi en une politique de réciprocité commerciale préférentielle entre les diverses parties de l'Empire.”

Et un débat s'ensuivant,—il est ajourné, sur motion de M. Heyd.

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,
Orateur.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Mercredi, 19 mars.</i>	Heure.
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
32	Comptes Publics	11 a.m.
<i>Jeudi, 20 mars.</i>		
32	Sur le Bill (No 11) à l'effet d'établir un conseil médical en Canada.	10.30 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
<i>Vendredi, 21 mars.</i>		
30	Débats de la Chambre	10 a.m.

No 24.

OTTAWA, MARDI, 18 MARS 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 25.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, MERCREDI, 19 MARS 1902.

PRIÈRES.

Dix pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Brockville et Saint-Laurent; pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne, et pour autres amendements à sa charte.

De la Chambre de commerce de la cité de Sorel, Québec; demandant à la Chambre de prendre des mesures pour induire la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien à ouvrir de nouveau au trafic la section de sa ligne entre Sorel et Drummondville.

De H. E. Currie et autres, employés de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, Woodstock, N.-B.; demandant que le bill actuellement soumis au Parlement

pour modifier l'Acte des chemins de fer au sujet des garde-bestiaux, ne devienne pas loi.

Du conseil municipal du comté de Lennox et Addington, Ontario; pour un acte déclarant les compagnies de chemins de fer responsables de tout dommage aux bestiaux qui passeront sur leurs lignes faute de barrières et de clôtures convenables.

Du conseil municipal de la ville de Renfrew, comté de Renfrew, Ontario; et du conseil municipal de la ville de Prince-Albert, district de Saskatchewan, T.N.-O.; pour modifier l'Acte concernant la Compagnie de téléphone Bell de manière à empêcher la dite compagnie d'augmenter ses taux sans le consentement du Gouverneur en Conseil, et à d'autres fins.

Du conseil municipal de la cité de Toronto, Ontario; demandant que le bill actuellement soumis au Parlement au sujet des compagnies de téléphones et de télégraphes ne devienne pas loi.

Sur motion de M. Roddick, il est Ordonné,—Que le comité spécial auquel a été référé le bill (No 11) Acte à l'effet d'établir un conseil médical au Canada soit autorisé à faire rapport de temps à autre.

M. Bell propose,—Que le troisième rapport du comité des Comptes Publics présenté à cette Chambre, jeudi, le 13 courant, soit renvoyé à ce comité, avec instruction que P. C. Archibald soit assigné à donner son témoignage devant le dit comité.—Rejeté, sur la division suivante:—

POUR :

Messieurs

Alcorn,	Culbert,	Kidd,	Porter,
Avery,	Earle,	Lancaster,	Richardson,
Ball,	Ganong,	LaRivière,	Robinson (Elgin),
Barker,	Gilmour,	Lavell,	Roche (Marquette),
Blain,	Gourley,	Lefursey,	Rosamond,
Borden (Halifax),	Hackett,	Lennox,	Sherritt,
Boyd,	Haggart,	MacLaren (Perth),	Simmons,
Brock,	Halliday,	Maclean,	Smith (Wentworth),
Cargill,	Henderson,	McGowan,	Taylor,
Carscallen,	Hughes (Victoria),	McIntosh,	Tisdale,
Clancy,	Ingram,	Morin,	Vrooman,
Clare,	Johnston (Cardwell),	Northrup,	Ward,
Clarke,	Kaulbach,	Osler,	Wilmot,
Cochrane,	Kemp,	Pope,	Wilson.—56.

CONTRE :

Messieurs

Angers,	Farquharson,	Lavergne,	Parmelee,
Archambault,	Fielding,	LeBlanc,	Paterson,
Bazinet,	Fisher,	Lewis,	Puttee,
Beith,	Fitzpatrick,	Logan,	Reid (Ristigouche),
Belcourt,	Flint,	Macdonald,	Ross (Ontario),
Blair,	Fortier,	Mackie,	Ross (Rimouski),
Borden (King, N.E.),	Gallery,	MacKinnon,	Ross (Victoria, N.E.),
Bourassa,	Gauvreau,	McColl,	Rousseau,
Bourbonnais,	Geoffrion,	McCool,	Russell,
Brown,	German,	McCreary,	Schell,
Brunet,	Gibson,	McEwen,	Scott,
Bureau,	Girard,	McGugan,	Smith (Vancouver),
Calvert,	Gould,	McIsaac,	Stephens,
Campbell,	Guthrie,	McLennan,	Stewart,
Carbonneau,	Harwood,	Madore,	Sutherland (Essex),
Carroll,	Heyd,	Malouin,	Sutherland (Oxford),
Champagne,	Holmes,	Marcel (Bonaventure),	Talbot,
Charlton,	Hughes	Martineau,	Tarte,
Christie,	(King, I.-P.E.),	Matheson,	Thompson,

Copp,	Hyman,	Maxwell,	Tobin,
Costigan,	Johnston	Meigs,	Tucker,
Cowan,	(Cap-Breton),	Mignault,	Turcot,
Demers (Lévis),	Johnston (Lambton),	Morrison,	Turgeon,
Douglas,	Kendall,	Mulock,	Wade,
Dugas,	Lang,	Murray,	Wright.—101.
Erb,	Laurier (sir Wilfrid),	Oliver,	

A 6 p.m. M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 p.m.

7.30 p.m.

(L'Ordre pour les Bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois et référés au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :—

Bill (No 46) Acte constituant en corporation la Compagnie du pont du détroit de Canso.

Bill (No 52) Acte concernant la Compagnie du canal à navires de Sainte-Claire et Erié.

Bill (No 53) Acte concernant la Compagnie canadienne du chemin de fer Northern.

M. German présente un bill (No 57) Acte concernant la Compagnie de force Ontario des chutes de Niagara,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, vendredi prochain.

M. Cowan présente un bill (No 58) Acte modifiant le Code Criminel de 1892,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

M. Carroll présente,—Règles de la Cour de l'Echiquier, conformément à l'Acte 52 Vic., chap. 38, par. 2.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Fielding,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité pour prendre en considération les Voies et Moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté,—et sur l'amendement de M. Borden (Halifax).

Et le débat se continuant,—il est ajourné, sur motion de M. Blain.

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *McCreary*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il reçu avis que le département des subsistances du ministère de la Guerre de la Grande-Bretagne, en donnant des contrats pour l'approvisionnement de bœuf pour l'armée, a exclu le bétail provenant des colonies ? Dans l'affirmative, pour quelle raison, et des efforts (et lesquels) ont-ils été faits pour ratifier cette opinion et empêcher les dommages sérieux que cela cause aux éleveurs du Canada ?

M. *McCreary*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—La branche manitobaine de l'Alliance de la Puissance, ou quelqu'un agissant en son nom, dans la cité de Winnipeg ou la province du Manitoba, a-t-elle adressé au gouvernement quelque mémoire, lettre ou déclaration traitant de l'inconstitutionnalité du referendum au sujet de l'Acte des liqueurs du Manitoba ? Dans l'affirmative, quelle réponse a été faite ou quelle action le gouvernement se propose-t-il de prendre en cette affaire ?

M. *McCreary*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement britannique a-t-il demandé aux autorités fédérales d'envoyer des institutrices dans le Sud-africain pour instruire les enfants boers dans les camps de concentration ? Dans l'affirmative, quelle réponse a été faite, et si des institutrices doivent être engagées, quelles qualifications sont exigées d'elles et dans quelles provinces doivent-elles être choisies ?

M. *Ball*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de la requête envoyée au gouvernement et demandant la destitution de W. H. Therrien, maître de poste des Grandes-Piles, dans la province de Québec, et de toute correspondance entre le gouvernement et toutes personnes intéressées sur le sujet de la dite destitution.

Sir *Wilfrid Laurier*—Vendredi prochain—Que lorsque cette Chambre s'ajournera mercredi prochain, elle restera ajournée jusqu'à mardi, le premier avril prochain.

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce 19 mars, été affichés comme devant être pris en considération par le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, mercredi, le 26 courant, ou après, savoir :—

Bill (No 46) Acte constituant en corporation la Compagnie du pont du détroit de Canso.

Bill (No 52) Acte concernant la Compagnie du canal à navires de Sainte-Claire et Erié.

Bill (No 53) Acte concernant la Compagnie canadienne du chemin de fer Northern.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Jeudi, 20 mars.</i>	Heure.
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
32	Sur le Bill (No 11) à l'effet d'établir un conseil médical en Canada.	10.30 a.m.
30	Débats de la Chambre.....	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
<i>Vendredi, 21 mars.</i>		
30	Ordres Permanents.....	10.30 a.m.
30	Bills Privés.....	11 a.m.
32	Comptes Publics.....	11 a.m.
<i>Mardi, 25 mars.</i>		
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
<i>Mercredi, 26 mars.</i>		
32	Banques et Commerce.....	11 a.m.

No 25.

OTTAWA, MERCREDI, 19 MARS 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 26.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, JEUDI, 20 MARS 1902.

PRIÈRES.

Trois pétitions sont présentées et déposés sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De l'Union des municipalités canadiennes; demandant que le bill actuellement soumis au Parlement au sujet des compagnies de téléphones et de télégraphes ne devienne pas loi.

Du conseil municipal de la cité de Victoria; et du conseil municipal de la cité de New-Westminster, tous de la Colombie Anglaise; de la Bourse des céréales et des produits de Winnipeg, Manitoba; du conseil municipal de la ville de Magog, comté de Stanstead; et du conseil municipal de la ville de Bedford, comté de Missisquoi, tous de Québec; du conseil municipal de la ville de Woodstock, comté de Carleton, New-Brunswick; du conseil municipal de la ville de Stayner, comté de Simcoe; du conseil

municipal du village de Paisley, comté de Bruce; du conseil municipal du village d'Ayr, comté de Waterloo; du conseil municipal du village d'Hintonburg, comté de Carleton; du conseil municipal de la ville de Sudbury, comté d'Algoma; et du conseil municipal de la ville d'Uxbridge, comté d'Ontario, tous de l'Ontario; pour modifier l'Acte concernant la Compagnie de téléphone Bell de manière à empêcher la dite compagnie d'augmenter ses taux sans le consentement du Gouverneur en Conseil, et à d'autres fins.

De William McFadden et autres, du comté de Grey; et de James Hill et autres, du comté de York, tous de l'Ontario; pour un acte déclarant les compagnies de chemins de fer responsables de tout dommage aux bestiaux qui passeront sur leurs lignes fautes de barrières et de clôtures convenables.

M. Macdonald, du comité spécial auquel a été référé le bill (No 11) Acte à l'effet d'établir un conseil médical au Canada, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité recommande que la Chambre l'autorise à employer un sténographe pour prendre les dépositions qu'il jugera nécessaires.

M. Hyman, du comité permanent des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes présente le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir:—

Bill (No 14) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Rivière des Sauvages;

Bill (No 21) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Port-Dover, Brantford, Berlin et Goderich, et à l'effet de changer son nom en celui de "Compagnie de traction de la Grande-Vallée";

Bill (No 24) Acte concernant la Compagnie du pont Union de Windsor à Détroit;

Bill (No 26) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Huron; et

Bill (No 31) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Buffalo et la Compagnie du chemin de fer International.

Les promoteurs du Bill (No 23) Acte concernant la Compagnie des chemins de fer *Ontario, Hudson's Bay and Western*, ayant exprimé leur intention de ne pas procéder plus loin avec cette mesure durant la présente session, votre comité recommande que le dit bill soit retiré et que les honoraires payés à son sujet soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

M. Champagne, du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des débats de la Chambre pendant la présente session, présente la résolution suivante comme troisième rapport:—

Résolu, à titre de recommandation, que la mesure prise par le président du comité en nommant temporairement M. G. E. Mackay, en remplacement de M. N. H. Beaulieu soit ratifiée, et que M. Mackay soit payé pour ses services au taux de quatre piastres par jour pour le temps pendant lequel il a été employé, savoir: depuis le commencement de la session, et à l'avenir tant qu'une décision permanente n'aura pas été prise.

M. Blair présente.—Réponse à Adresse du 3 mars 1902.—Copie de toutes demandes pour pouvoirs hydrauliques ou autres droits semblables le long du canal de Soulanges ou en rapport avec ce canal; de toute correspondance et de tous rapports, lettres et communications d'ingénieurs ou autres experts à ce sujet. Aussi, copie de tous baux de pouvoirs hydrauliques ou autres droits semblables en rapport avec le dit canal accordés à toute personne, industriel ou corporation.

M. Paterson présente,—Réponse à Ordre du 26 février 1902,—Etat indiquant le montant de la remise faite sur les instruments agricoles exportés du Canada pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1901, et spécifiant le montant payé à chaque maison d'affaires.

Aussi,—Réponse à Ordre du 6 mars 1902,—Etat faisant connaître,—

1. Le montant du sucre raffiné importé en Canada (a) du 1er janvier au 31 décembre 1900, (b) du 1er janvier au 31 décembre 1901.

2. Le montant du sucre brut importé pendant les mêmes périodes, indiquant chaque année séparément; aussi, le nom du pays d'où ce sucre a été importé.

Sur motion de M. Hyman, il est Ordonné,—Que le Bill (No 23) Acte concernant la Compagnie des chemins de fer *Ontario, Hudson's Bay and Western* soit retiré et que les honoraires et frais payés pour ce bill soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction, conformément à la recommandation contenue dans le troisième rapport du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Par M. Henderson:—Bill (No 59) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James.

Par M. Flint:—Bill (No 60) Acte modifiant l'Acte de Tempérance du Canada.

Par M. McCarthy:—Bill (No 61) Acte modifiant le Code Criminel.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Fielding,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité pour prendre en considération les Voies et Moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté,—et sur l'amendement de M. Borden (Halifax).

Et le débat se continuant,—il est ajourné, sur motion de M. Smith (Vancouver).

M. Carroll soumet à la Chambre,—Rapport du Bureau des Examineurs du Service Civil pour l'année expirée le 31 décembre 1901.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a nommé les honorables messieurs Bernier, Sir John Carling, C.C.M.G., Cochrane, Dever, Dobson, Ellis, Ferguson, Fiset, Gibson, King, Macdonald (I.P.-E.), Mackay (Alma), MacKeen, Merner, O'Donohoe, Sir Alphonse Pelletier, C.C.M.G., Primrose, Reid, Shehyn, Templeman et Watson, afin d'agir comme un comité pour surveiller les impressions de cette Chambre avec le comité de la Chambre des Communes comme comité mixte des deux Chambres du Parlement.

Et aussi, informant la Chambre que le Sénat a nommé les honorables messieurs Baker, Béique, de Boucherville, C.M.G., Casgrain (de Lanaudière), Drummond, Gowan, C.M.G., Sir William Hingston, chevalier, Landerkin, Miller, Sir Alphonse Pelletier, C.C.M.G., Poirier, Scott, Thibaudeau (Rigaud), Wood (Westmoreland) et Young, afin d'agir comme un comité pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés et pour agir au nom de cette Chambre comme membres du comité mixte de la bibliothèque pour les deux Chambres.

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Flint*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quels comtés, districts ou municipalités en Canada sont actuellement sous l'opération de l'Acte de Tempérance du Canada ?

M. *McGowan*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Combien de minots de graine de lin ont été importés des Etats-Unis en Canada depuis le 30 juillet dernier ? Quels ont été les ports d'entrée et quelles quantités ont été déclarées en douane ? Quelle était la valeur de la dite graine à chacun des ports respectifs ?

M. *Lancaster*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Quelle est la profondeur minima de l'eau sur les buscs des écluses, à l'entrée du canal Welland, à Port-Colborne et Port-Dalhousie, qui seront ouvertes à la navigation au cours de la prochaine saison ?

2. Quel est le nombre de pieds cubes d'eau par seconde (ou minute), provenant du canal Welland, accordés jusqu'à date à la Compagnie de force des cataractes de Hamilton, en vertu d'un bail, Ordre en Conseil ou autrement ?

3. Quelle quantité d'eau laisse-t-on passer par seconde (ou par minute) du canal Welland dans le coursier hydraulique de la dite compagnie ?

4. Quelle quantité d'eau se décharge actuellement du côté nord par seconde (ou par minute) par l'écluse de garde du vieux canal Welland à Thorold ?

5. Pourquoi l'Ordre en Conseil n'a-t-il pas été passé à l'effet d'accorder à la corporation de Sainte-Catherine, pour des fins de force motrice, 6,000 pieds cubes d'eau par minute provenant du vieux canal Welland, tel que demandé par la dite corporation et la chambre de commerce de la dite cité de Sainte-Catherine, et tel que mentionné par le premier ministre le 18 février 1901 (*Débats*, page 109) ?

M. *Gauvreau*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quel est le prix payé par la Compagnie du chemin de fer Témiscouata, pour le passage de chacun de ses chars sur l'embranchement de l'Intercolonial qui va de la station de la Rivière-du-Loup au quai, pour les années 1900 et 1901 ? Combien de chars de la dite compagnie ont passé sur l'embranchement de l'Intercolonial pour l'année 1900 et 1901 ?

M. *Borden* (Halifax)—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quel a été, jusqu'à date, le coût du service de traverse amélioré fourni par l'Intercolonial entre Mulgrave et la Pointe-Tupper, y compris le coût du nouveau bateau passeur et des améliorations faites à ces deux points pour le dit service ? Quand le bateau passeur destiné à ce service a-t-il été livré, par les entrepreneurs à Mulgrave ? A-t-on fait l'essai de ce bateau et a-t-il la force nécessaire pour lutter contre les glaces d'hiver, tel que mentionné par le ministre des Chemins de fer dans son discours en cette Chambre ? Combien de trains ou de wagons ont été traversés par ce bateau jusqu'à date ?

M. *Gauvreau*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie du rapport, avec cartes et plans, de M. l'ingénieur Auclair, au sujet du mouvement des marées et des glaces à la Rivière-du-Loup, Témiscouata. Aussi, copie du rapport, avec plans, cartes, spécifications et coûts des travaux de M. l'ingénieur Fraser, du département des Travaux publics, au sujet de la construction d'un quai et de l'établissement d'un port permanent à la Rivière-du-Loup, comté de Témiscouata.

M. Borden (Halifax)—Lundi prochain—ADRESSE—

1. Copie de tous Ordres en Conseil, pétitions, demandes, télégrammes, correspondance, concessions, contrats, arrangements, documents et communications par écrit concernant l'octroi ou la concession à A et C. Treadgold, ou au syndicat des mines hydrauliques, soit séparément soit comme associés, de tous lots, droits et privilèges sur les creeks Bonanza, Bear et Bunker ou leurs tributaires, ou ailleurs dans le territoire du Yukon.

2. Aussi, copie de toute description ou plan indiquant la situation et la superficie, etc., de tous lots, droits et privilèges ainsi octroyés ou concédés aux dits A. et C. Treadgold ou au dit syndicat susdits.

M. Fitzpatrick—Lundi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du pilotage."

M. Fitzpatrick—Lundi prochain—BILL intitulé: "Acte pourvoyant à la nomination de juges-suppléants de la Cour Suprême du Canada en certains cas."

M. Champagne—Lorsque les motions seront appelées lundi prochain, Proposera,—Que le troisième rapport du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des débats pendant la présente session, soit maintenant adopté.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	Vendredi, 21 mars.	Heure.
30	Ordres Permanents.....	10.30 a.m.
30	Bills Privés.....	11 a.m.
32	Comptes Publics.....	11 a.m.
<i>Mardi, 25 mars.</i>		
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
32	Sur le Bill (No 11) à l'effet d'établir un conseil médical en Canada.....	10.30 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
<i>Mercredi, 26 mars.</i>		
32	Banques et Commerce.....	11 a.m.

No 26.

OTTAWA, JEUDI, 20 MARS 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 27.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, VENDREDI, 21 MARS 1902.

PRIÈRES.

Deux pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest; pour certains amendements à l'Acte de 1899, chap. 70, clause 7, concernant ses lignes ferrées.

De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur; pour un acte autorisant les syndics des porteurs d'obligations du dit chemin de fer à construire et compléter ce chemin tel qu'autorisé par l'Acte 56 Vic., chap. 39.

De Robert Mackay et autres, de la cité de Montréal et de la cité de Toronto; pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin souterrain de Montréal.

De George M. Depew, de la ville de Canandaigua, comté d'Ontario, Etat de New-York, Etats-Unis d'Amérique; pour un acte autorisant le commissaire des brevets

à lui accorder des lettres patentes pour une invention concernant les cercles de broche pour barils.

De R. C. Carter, gérant général de la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté; pour un acte ratifiant une convention intervenue entre la dite compagnie et la Compagnie Rathbun au sujet de l'émission d'actions, etc., prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de ses lignes ferrées, et à d'autres fins.

Du conseil municipal du village de Lanark, comté de Lanark, Ontario; pour modifier l'Acte concernant la Compagnie de téléphone Bell de manière à empêcher la dite compagnie d'augmenter ses taux sans le consentement du Gouverneur en Conseil, et à d'autres fins.

De Adam Baker et autres, du comté de Grey, Ontario; pour un acte déclarant les compagnies de chemins de fer responsables de tout dommage aux bestiaux qui passeront sur leurs lignes faute de barrières et de clôtures convenables.

Du conseil municipal du comté d'Essex, Ontario; demandant qu'il soit pris des mesures pour diminuer le nombre d'accidents qui se produisent aux croisements des voies ferrées.

M. Cowan, du comité des Bills Privés, présente le premier rapport de ce comité, rapportant avec des amendements le Bill (No 37) Acte constituant en corporation la Compagnie manufacturière des chutes de Sprague (à responsabilité limitée.)

M. Flint, du comité des Ordres Permanents, présente le huitième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, savoir:—

De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Brockville et Saint-Laurent, pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne ferrée, et à d'autres fins;—De Robert Kelly et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer du littoral du Yukon;—De Charles E. Grantham et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie de coton Cosmos;—De la Compagnie du chemin de fer de colonisation du Nord, pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses entreprises, et à d'autres fins;—De Duncan B. McBean et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer Yukon-Pacifique;—De James M. McCarthy et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie du canal Huron et Erié;—De John Irving et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer du Pacifique, du Nord et d'Omineca;—et de Sir Charles Henry L. Ross et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie de carabines Ross (limitée.)

Votre comité a aussi examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer des Mines du Klondike, pour un acte l'autorisant à prolonger sa ligne ferrée jusqu'à la rivière Stewart, avec des embranchements le long de la dite rivière,—et il constate qu'aucun avis n'a été publié dans le district où la compagnie se propose de prolonger sa ligne, mais comme les promoteurs ont fait remarquer que l'entreprise n'est opposée par personne et que le prolongement projeté, lorsqu'il aura été construit, aidera beaucoup à développer les mines et autres intérêts de la région qu'il traversera, votre comité recommande que la règle 51 soit suspendue au sujet de cette pétition.

Sur motion de M. Flint, la règle 51 est suspendue au sujet de la pétition de la Compagnie du chemin de fer des Mines du Klondike, conformément à la recommandation contenue dans le huitième rapport du comité des Ordres Permanents.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois et remis pour seconde lecture, à lundi prochain, savoir:—

Par M. Thompson:—Bill (No 62) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Mines du Klondike.

Par M. Smith (Vancouver):—Bill (No 63) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et d'Alberta-Nord.

Par M. Flint:—Bill (No 64) Acte constituant en corporation la Compagnie de coton Cosmos.

Par M. McCreary:—Bill (No 65) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Yukon-Pacifique.

Par M. Marcil (Bagot):—Bill (No 66) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de colonisation du Nord.

Par M. Morrison:—Bill (No 67) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du littoral du Yukon.

M. Fielding soumet à la Chambre,—Relevé de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien depuis le 1er octobre 1900 jusqu'au 1er octobre 1901.

Aussi,—Etat donnant la correspondance, Ordres en Conseil, plans et papiers, etc., concernant les affaires de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien en autant que le département de l'Intérieur est concerné depuis le dernier état présenté au Parlement en vertu de la résolution du 20 février 1882.

Aussi,—Etat donnant les Ordres en Conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et la *Gazette de la Colombie Anglaise*, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1901, aux termes du paragraphe (d) de la clause 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, l'affectation et la gestion des terres fédérales dans les limites de la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie Anglaise.

Aussi,—Ordres en Conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1901, conformément aux dispositions de la clause 91 de l'Acte des terres fédérales, chap. 54 des Statuts Révisés du Canada, et ses amendements.

Et aussi,—Etat donnant les Ordres en Conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre les 1er janvier et le 31 décembre 1901, aux termes de la clause 52 de l'Acte d'irrigation du Nord-Ouest, chap. 35, 61 Victoria.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est Résolu,—Que lorsque cette Chambre s'ajournera mercredi prochain, elle restera ajournée jusqu'à mardi, le premier avril prochain.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Fielding,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité pour prendre en considération les Voies et Moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté,—et sur l'amendement de M. Borden (Halifax).

Et le débat se continuant,

A 6 p.m. M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 p.m.

7.30 p.m.

(L'Ordre pour les Bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendements, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill (No 14) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Rivière des Sauvages.

Bill (No 21) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Port-Dover, Brantford, Berlin et Goderich et à l'effet de changer son nom en celui de "Compagnie de traction de la Grande-Vallée." (Titre changé en celui de "Acte concernant la

Compagnie du chemin de fer de Port-Dover, Brantford, Berlin et Goderich et à l'effet de changer son nom en celui de "Compagnie du chemin de fer de la Grande-Vallée.")

Bill (No 24) Acte concernant la Compagnie du pont Union de Windsor à Détroit.

Bill (No 26) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Huron.

Bill (No 31) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Buffalo et la Compagnie du chemin de fer International.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois et référés au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :—

Bill (No 54) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex.

Bill (No 55) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié et de la rivière Détroit.

La Chambre reprend alors le cours de ses délibérations sur la motion de M. Fielding et sur l'amendement de M. Borden (Halifax).

Et le débat se continuant,—il est ajourné, sur motion de M. Bell.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Robinson* (Elgin)—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quand le rapport de la commission sur le pesage du beurre et du fromage sera-t-il déposé sur la Table ?

M. *Mackinnon*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Dans le traité passé par le gouverneur avec Signor Marconi au sujet du télégraphe sans fil, se trouve-t-il quelque disposition pourvoyant à l'établissement de son système de télégraphie dans l'Île du Prince-Edouard ?

M. *Kemp*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Le gouvernement a-t-il armé, équipé et transporté par terre et par mer, à ses propres frais les divers contingents qui ont été expédiés au siège de la guerre dans le Sud-africain pour aider à soumettre les ennemis du roi ?

2. Dans la négative, quelles ont été les conditions relatives à l'armement, à l'équipement et au transport des divers contingents ?

3. Si le gouvernement n'a pas, à ses propres frais, armé, équipé et transporté un de ces contingents ou plus, quelles ont été ses raisons pour en agir ainsi ?

M. *Macdonald*—Lorsque les motions seront appelées lundi prochain, Proposera,—Que le comité auquel a été référé le Bill (No 11) Acte à l'effet d'établir un conseil médical au Canada soit autorisé à employer un sténographe, conformément à la recommandation contenue dans le premier rapport du dit comité.

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce 21 mars, été affichés comme devant être pris en considération par le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, samedi, le 29 courant, ou après, savoir:—

Bill (No 54) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex.

Bill (No 55) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié et de la rivière Détroit.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Lundi, 24 mars.</i>	Heure.
32	Comptes Publics.....	11 a.m.
<i>Mardi, 25 mars.</i>		
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
32	Sur le Bill (No 11) à l'effet d'établir un conseil médical en Canada.	10.30 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
32	Sous-comité sur le Bill (No 4) Acte concernant le drainage sur les propriétés des compagnies de chemins de fer, et sur le Bill (No 6) modifiant l'Acte des chemins de fer au sujet du drainage.....	2.30 p.m.
<i>Mercredi, 26 mars.</i>		
32	Banques et Commerce.....	11 a.m.

No 27.

OTTAWA, VENDREDI, 21 MARS, 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

L'imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 28.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, LUNDI, 24 MARS 1902.

PRIÈRES.

Dix-sept pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De J. N. Wilson et autres, et de C. Ashford et autres, de la cité de Montréal; demandant à la Chambre de prendre des mesures de nature à assurer la construction d'un pont pour le trafic public sur le Saint-Laurent, à Montréal.

De William Mackenzie et autres, de la cité de Toronto, Ontario; pour une charte sous le nom de Compagnie Canadienne de Messageries du Nord.

De William Mackenzie et autres, de la cité de Toronto, Ontario; pour une charte sous le nom de Compagnie de Télégraphe Canadien du Nord.

De Henry Romaine Hardy et autres; pour une charte sous le nom de Banque de la Couronne du Canada.

Sur motion de M. Macdonald (Huron), il est Ordonné,—Que le comité spécial auquel a été référé le Bill (No 11) Acte à l'effet d'établir un conseil médical au Canada soit autorisé à employer un sténographe pour prendre les témoignages qu'il jugera nécessaires.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois et remis pour seconde lecture, à mercredi prochain, savoir :—

Par M. Edwards :—Bill (No 68) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des comtés du Centre.

Par M. Guthrie :—Bill (No 69) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien

Par M. Thompson :—Bill (No 70) Acte constituant en corporation la Compagnie de carabines Ross.

Par M. Legris :—Bill (No 71) Acte concernant la Compagnie des filatures de coton de la Puissance (à responsabilité limitée.)

Par M. Maxwell :—Bill (No 72) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Pacifique-Nord à Omineca.

Par M. Guthrie :—Bill (No 73) Acte constituant en corporation la Compagnie de force, de chemin de fer et de navigation de la Rive-Nord.

Par M. Logan :—Bill (No 74) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Brockville et Saint-Laurent.

Par M. Calvert :—Bill (No 75) Acte constituant en corporation la Compagnie de steamers tubulaires de Knapp.

Sur motion de M. Champagne, le troisième rapport du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des débats de cette Chambre pendant la présente session est adopté.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir :—

Par M. Fitzpatrick :—Bill (No 76) Acte modifiant de nouveau l'Acte du pilotage.

Et, —Bill (No 77) Acte pourvoyant à la nomination de juges-suppléants de la Cour Suprême du Canada en certains cas.

M. Paterson présente, —Réponse à Ordre du 20 février 1902, —Copie de toutes pétitions, résolutions, lettres, etc., adressés au gouvernement, au sujet d'une augmentation ou d'un remaniement des droits sur les légumes et de toutes réponses faites par le gouvernement aux dites résolutions, pétitions et lettres.

Le Bill (No 37) Acte constituant en corporation la Compagnie Manufacturière des Chutes de Sprague (à responsabilité limitée), est délibéré en comité général; et sur rapport de progrès, —le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau, mercredi prochain.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et référés aux comités qui suivent, savoir :—

Comité des chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 59) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James.

Bill (No 62) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Mines du Klondike.

Bill (No 67) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du littoral du Yukon.

Comité des Bills Privés:

Bill (No 57) Acte concernant la Compagnie de force Ontario des Chutes de Niagara.

Bill (No 64) Acte constituant en corporation la Compagnie de coton Cosmos.

Un message est reçu du Sénat, adoptant sans amendement, le Bill (No 19) Acte concernant la bibliothèque légale de Régina.

M. Blair présente,—Réponse à Ordre du 10 mars 1902,—Tracé indiquant les principales lignes ferrées en opération dans le Nouveau-Brunswick et faisant connaître sur quelles lignes ou parties de lignes circulent des wagons-poste.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Fielding,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité pour prendre en considération les Voies et Moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté,—et sur l'amendement de M. Borden (Halifax).

Et le débat se continuant,—il est ajourné, sur motion de M. Davis.

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. Hughes (Victoria)—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quelle est la longueur totale, par sections, de la ligne télégraphique du gouvernement depuis Ashcroft, C.A., jusqu'à Dawson,

(a) de Ashcroft à Quesnelle,

(b) de Quesnelle à Atlin,

(c) de Atlin à Dawson ?

2. Quel a été le coût original de la ligne jusqu'à Quesnelle ?

3. Quel a été le coût des sections,

(a) de Quesnelle à Atlin, et

(b) de Atlin à Dawson ?

4. Combien de personnes sont employées pour l'exploitation et l'entretien de la ligne ?

5. Quelle est l'échelle des salaires, et allocations, s'il en est, pour les différentes classes d'employés ?

6. Quels sont les taux pour les dépêches télégraphiques ?

M. Clare—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quel était le commissaire chargé du dernier recensement dans la division sud de Waterloo, et quel montant lui a été, ou doit lui être payé ?

2. Quel montant doit être payé à l'énumérateur spécial qui a été chargé de prendre des renseignements sur les intérêts manufacturiers dans la dite division, ou quel arran-

gement a été pris avec lui relativement au dit montant ou à la manière d'en opérer le paiement ?

3. Quelles sommes d'argent (en détail) ont été payées aux divers officiers employés dans la dite division pour ces mêmes services lorsque le recensement a été fait en 1891 ?

M. *Legris*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Quel a été le montant dépensé pour payer les employés du canal Tay durant les années 1896, 1897, 1898, 1899 et 1901 respectivement ? Quel a été le montant collecté par le gouvernement sur ce canal pendant ces mêmes années ?

M. *Farquharson*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Quelle décision le gouvernement a-t-il prise ou se propose-t-il de prendre pour définir les droits, privilèges et devoirs respectifs des autorités fédérales et provinciales au sujet des lignes de marées dans les rivières et des grèves en Canada, tel que mentionné dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord ?

M. *Borden* (Halifax)—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat faisant connaître quelles licences ont été émises à l'effet de permettre aux personnes nommées dans les dites licences de pêcher des huîtres sur les bancs plantés par le gouvernement dans le havre de Shédiac; et indiquant,—à qui ces licences ont été délivrées, et à quelles dates respectives; en vertu de quelle autorité elles ont été émises dans chaque cas; si ces licences, ou partie d'entre elles, ont été annulées, et dans l'affirmative, combien, et à quelle date; pour quelles raisons ces licences ont été annulées; et quelle quantité d'huîtres a été pêchée en vertu de ces licences pendant le temps qu'elles ont été en vigueur.

M. *Parmelee*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant en détail,—

1. Le montant total des recettes perçues par les commissaires des chemins à barrières de Montréal, chaque année depuis 1892, inclusivement.

2. Le montant total des dépenses des dits commissaires pendant la même période.

3. Les montants dépensés par les dits commissaires pour l'entretien des barrières pendant la même période.

4. Le montant payé à chaque commissaire, à quelque titre que ce soit, pendant la même période.

5. Le montant exact, capital et intérêt, dû actuellement au gouvernement, pour débetures, ainsi que les montants payés par les dits commissaires, chaque année, depuis 1892, inclusivement.

6. Aussi, le rapport de l'audition qui a été faite en janvier 1897.

M. *Blain*—Mercredi prochain—BILL intitulé: "Acte à l'effet de reviser et refondre la loi concernant les chemins de fer."

M. *Fielding*—En comité des Voies et Moyens—RÉSOLUTION—Qu'il est expédient de décréter que les dispositions du chapitre 22 des Actes de 1901 concernant l'admission en franchise des machines et du fer et de l'acier de construction pour servir à la construction et l'équipement d'usines pour la fabrication du sucre de betterave soient prorogées jusqu'au 1er jour d'avril 1903.

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce 24 mars, été affichés comme devant être pris en considération par leurs comités respectifs, mardi prochain, le 1er avril, ou après :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 59) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James.

Bill (No 62) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Mines du Klondike.

Bill (No 67) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du littoral du Yukon.

Comité des Bills Privés :

Bill (No 57) Acte concernant la Compagnie de force Ontario des Chutes de Niagara.

Bill (No 64) Acte constituant en corporation la Compagnie de coton Cosmos.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Mardi, 25 mars.</i>	Heure.
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
30	Bills Privés.....	10.30 a.m.
32	Sur le Bill (No 11) à l'effet d'établir un conseil médical en Canada.	10.30 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
32	Sous-comité sur le Bill (No 4) Acte concernant le drainage sur les propriétés des compagnies de chemins de fer, et sur le Bill (No 6) modifiant l'Acte des chemins de fer au sujet du drainage.....	2.30 p.m.
<i>Mercredi, 26 mars.</i>		
30	Ordres Permanents.....	10.45 a.m.
32	Banques et Commerce,.....	11 a.m.
34	Impressions du parlement (pour organisation).....	11 a.m.

No 28.

OTTAWA, LUNDI, 24 MARS 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 29.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, MARDI, 25 MARS 1902.

PRIÈRES.

Onze pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

M. Belcourt, du comité des Bills Privés, présente le second rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération le Bill (No 22) Acte constituant en corporation le Conseil du collège Presbytérien, Halifax, et est convenu de le rapporter sans amendement.

Votre comité recommande aussi que les honoraires et frais payés pour ce bill soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction.

Sur motion de M. Fraser, il est Ordonné,—Que les honoraires et frais payés pour le Bill (No 22) Acte constituant en corporation le Conseil du collège Presbytérien, Halifax, soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction, conformément à la recommandation contenue dans le second rapport du comité des Bills Privés.

M. Malouin présente un Bill (No 78) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Trans-Canada,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Fielding,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité pour prendre en considération les Voies et Moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté,—et sur l'amendement de M. Borden (Halifax).

Et le débat se continuant,—il est ajourné, sur motion de M. Bourassa.

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Casgrain*—Mardi prochain—INTERPELLATION—L'item suivant inscrit à la page 17 de l'Acte des Subsides de 1901, chapitre 2, savoir: "Dépenses du juge en chef Strong relativement aux séances du comité judiciaire du Conseil Privé, \$1,000," a-t-il été payé, et le juge en chef a-t-il assisté aux séances du comité judiciaire en l'année 1901 ?

M. *Taylor*—Mardi prochain—INTERPELLATION—

1. Le département des Postes a-t-il été averti qu'une somme de cinq piastres avait été enlevée en mai ou juin derniers d'une lettre chargée déposée au bureau de poste de Seely's Bay, comté de Leeds, Ont., par une dame Coleman et adressée à Toronto; et aussi, qu'une somme de cinq piastres avait été soustraite d'une lettre chargée mise au bureau de poste de Morton, dans le dit comté de Leeds, vers le même temps, par une dame Manuel ?
2. Dans l'affirmative, une enquête a-t-elle été faite et par qui, et un rapport a-t-il été fait par l'enquêteur ?
3. Le maître de poste de Morton a-t-il été révoqué à la suite de l'enquête faite par le sous-inspecteur, ou a-t-il été exonéré de tout blâme et responsabilité ?
4. L'inspecteur a-t-il fait part au département du résultat de l'enquête ?
5. Ce rapport a-t-il été retiré et remplacé par un autre qui n'exposait pas les faits d'une manière complète ou raisonnable ?
6. Le maître de poste et son assistant n'ont-ils pas été pratiquement exonérés par ce rapport substitué ?
7. Si le maître de poste n'a pas été révoqué, sa démission a-t-elle été demandée par le ministre des Postes ou par toute autre personne ? Dans l'affirmative, quand, par qui, et pour quelle raison ?
8. M. Judd et autres personnes du village de Morton ont-elles fait des représentations au département ? Dans l'affirmative, ces représentations concordaient-elles avec le rapport de l'inspecteur ? Si non, en quoi consistait la différence ?

M. *Henderson*—Mardi prochain—ADRESSE—Relevé de tous deniers payés par le gouvernement fédéral à la province de l'Ontario au cours des années civiles 1900 et 1901, respectivement, et indiquant, dans chaque cas, quel montant des deniers ainsi payés était pour subsides, allocation pour le gouvernement, et pour intérêt, respectivement. Aussi, copie de tous télégrammes, lettres ou correspondance quelconques se rapportant en quelque manière à la transmission de ces deniers.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Mercredi, 26 mars.</i>	Heure.
30	Ordres Permanents.....	10 a.m.
30	Bills Privés.....	10.30 a.m.
32	Banques et Commerce.....	11 a.m.
34	Impressions du parlement (pour organisation).....	11 a.m.
<i>Mercredi, 2 avril.</i>		
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
<i>Judi, 3 avril.</i>		
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.

No 29.

OTTAWA, MARDI, 25 MARS 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. Dawson
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 30.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, MERCREDI, 26 MARS 1902.

PRIÈRES.

Vingt-sept pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Compagnie du chemin de fer de la Vallée du Daim; pour un acte prolongeant le délai fixé pour la construction de sa ligne, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta-Ouest; pour un acte prolongeant le délai fixé pour la construction de sa ligne, et autorisant le changement de son tracé.

De Thomas Henry Radford, de la cité de Montréal, époux légitime de Elizabeth Margaret Wells, de la même cité; pour un acte lui permettant de divorcer d'avec sa femme.

De la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat; pour un acte prolongeant le délai fixé pour la construction et l'achèvement de sa ligne.

De Paul Weidner, de la cité de Détroit, et autres des Etats-Unis et du Canada; pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Nepigon.

De Léon Sénécal et autres; et de Thomas M. Queston et autres, tous de la cité de Montréal; demandant à la Chambre de prendre des mesures de nature à assurer la construction d'un pont pour le trafic public sur le Saint-Laurent, à Montréal.

Du conseil municipal de la cité de Toronto, Ontario; demandant qu'il soit pris des mesures pour diminuer le nombre d'accidents qui se produisent aux croisements des voies ferrées.

De Charles Thompson et autres, du comté de Bruce, Ontario; pour un acte déclarant les compagnies de chemins de fer responsables de tout dommage aux bestiaux qui passeront sur leurs lignes faute de barrières et de clôtures convenables.

Du conseil municipal de la ville de Hawkesbury, comté de Prescott, Ontario; pour modifier l'Acte concernant la Compagnie de téléphone Bell de manière à empêcher la dite compagnie d'augmenter ses taux sans le consentement du Gouverneur en Conseil, et à d'autres fins.

M. Cowan, du comité des Bills Privés, présente le troisième rapport de ce comité, rapportant avec des amendements, le Bill (No 47) Acte constituant en corporation l'Association des manufacturiers canadiens.

M. Campbell, du comité des Banques et du Commerce, présente le premier rapport de ce comité, rapportant avec des amendements le Bill (No 29) Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie, *The Sovereign*.

M. Flint, du comité des Ordres Permanents, présente le neuvième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, savoir:—

De Henry Hardy et autres, pour une charte sous le nom de Banque de la Couronne du Canada;—De la Compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest, pour certains amendements à l'Acte de 1899, chap. 70, clause 7, se rapportant à ses lignes ferrées;—De George M. Depew, pour un acte autorisant le commissaire des brevets à lui accorder un brevet pour une invention au sujet de cerclés en broche pour barils;—De Robert Bickerdike, pour une charte sous le nom de Compagnie d'assurance sur la vie, de l'Amérique britannique;—De William Mackenzie et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie canadienne de messageries du Nord;—De William Mackenzie et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie de télégraphe canadien du Nord;—et de la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté, pour un acte ratifiant une convention intervenue entre la dite compagnie et la Compagnie Rathbun au sujet de l'émission d'actions, et à d'autres fins.

M. Flint propose,—Que toutes les pétitions pour bills privés présentées à la Chambre mardi, le 25 courant, et toutes celles qui ont été présentées ce jour, soient lues et regues sans délai.—Adopté.

Les pétitions suivantes sont, en conséquence, lues et regues:—

De William H. Cross et autres, de la cité de Toronto et autres lieux du Canada; pour un acte constituant en corporation une association ayant pour objet de promouvoir l'étude des finances, mathématiques et comptabilité, et pour autres objets s'y rattachant.

De James Ross, de la cité de Montréal, et autres de la cité de Toronto; pour une charte sous le nom de Compagnie canadienne de force.

De Michael Connolly, entrepreneur de la cité de Montréal, et autres d'autres lieux; pour une charte sous le nom de Compagnie de chemin de fer de Gaspé et de l'Ouest.

De David W. Bole et autres, de la cité de Winnipeg, Manitoba, et autres de Portage-du-Rat, Ontario; pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer du Manitoba et de Kéwatin.

De la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton; pour un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne ferrée jusqu'à la frontière internationale.

De Oliver A. Howland et autres, de la cité de Toronto, Ontario; pour une charte sous le nom de *Penny Bank*.

M. Guthrie présente un Bill (No 79) Acte constituant en corporation la Banque de la Couronne du Canada,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

M. Fielding soumet à la Chambre,—Sommaire des relevés des compagnies d'assurance en Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1901.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Fielding,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité pour prendre en considération les Voies et Moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté,—et sur l'amendement de M. Borden (Halifax).

Et le débat se continuant,—il est ajourné, sur motion de M. Porter.

Sir Wilfrid Laurier présente,—Réponse à Adresse du 19 février 1902,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autre correspondance échangés entre les gouvernements du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ou aucuns de leurs membres concernant les questions de transport, de câble et autres questions intéressant les relations intercoloniales.

M. Sifton présente,—Réponse à Ordre du 10 mars 1902,—Liste des noms de tous les employés permanents et temporaires des diverses branches du département de l'Intérieur, avec la date de leur nomination et le chiffre de leur salaire à la date du 1er juillet 1896. Aussi, une liste semblable à la date du 1er juillet 1901.

M. Tarte présente,—Réponse à Ordre du 21 février 1901,—Copie de tous papiers, rapports, etc., concernant la baisse du niveau des eaux du lac Simcoe et ayant pour objet l'exploitaiton de certains terrains submergés.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à mardi prochain, le 1er avril.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. Fowler—Mardi prochain—INTERPELLATION—

1. Pourquoi a-t-on fait récemment un changement dans le transport des malles entre Round-Hill ou Greenwich, comté de King, N.-B., et Armstrong's Corner, comté de Queen, N.-B. ?

2. Sur la recommandation de qui le changement a-t-il été fait, et quelles raisons ont été données à ce sujet ?

3. Des soumissions ont-elles été demandées pour le nouveau service ? Dans la négative, pourquoi ?

4. Quel est le courrier de la malle sur la route actuelle, et quelle rémunération reçoit-il pour ce service ?

M. Oliver—Mardi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement sait-il si le ministère de la Guerre a l'intention d'acheter des chevaux dans le Nord-Ouest du Canada au cours de l'été prochain ?

M. Oliver—Mardi prochain—INTERPELLATION—

1. Pour combien d'acres de terre des lettres patentes ont-elles été données à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien jusqu'au 1er mars 1902 ?

2. Pour combien d'acres de terre des lettres patentes ont-elles été données à la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton jusqu'au 1er mars 1902 ?

3. Le gouvernement se propose-t-il de continuer à délivrer des lettres patentes à ces compagnies, jusqu'à ce qu'elles aient la totalité de leurs titres ?

M. Oliver—Mardi prochain—INTERPELLATION—Quelles mesures, s'il en est, ont été prises par le gouvernement pour obtenir des tribunaux une décision quant à la cessation de l'exemption de taxes sur les terres octroyées à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien ?

M. Reid (Grenville-Sud)—Mardi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant les noms des personnes qui ont pris part à l'engagement de Windmill, près de Prescott, Ontario, et qui ont reçu une pension à partir de cette époque, et indiquant pour quelles raisons ces pensions ont été accordées. Aussi, relevé des noms de celles qui reçoivent actuellement des pensions à raison de cet engagement.

M. Clarke—Mardi prochain—ADRESSE—Copie de tous mémoires, pétitions ou projets reçus au sujet de l'érection d'un monument au général Montgomery à Québec, ainsi que leurs dates. Aussi, copies des réponses faites à ces documents.

M. Clarke—Mardi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant,—

1. Le nombre de locomotives achetées pour les chemins de fer de l'Etat, chaque année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à date, et donnant,—

(a) la date de l'achat de chaque locomotive;

(b) le nom et le domicile de la personne ou compagnie de qui l'achat a été fait;

(c) le prix payé pour chaque locomotive;

(d) si des soumissions ont été demandées dans chaque cas;

(e) combien de ces locomotives ont été manufacturées en Canada et dans les Etats-Unis, respectivement.

2. Le nombre de wagons achetés depuis le 1er juillet 1896, avec indication du genre de chars achetés, du nombre de chaque genre et de leur capacité, du prix, par wagon, payé pour chaque genre, du lieu de la construction et du nombre total de chaque genre de chars manufacturés en Canada et dans les Etats-Unis, respectivement.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Mercredi, 2 avril.</i>	Heure.
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
32	Sur le Bill (No 11) Acte à l'effet d'établir un conseil médical au Canada	10 30 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
<i>Jeudi, 3 avril.</i>		
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

RÉUNION DES COMITÉS

No 30.

OTTAWA, MERCREDI, 26 MARS 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 31.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, MARDI, 1er AVRIL 1902.

PRIÈRES.

Huit pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du conseil municipal de la cité de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick; du conseil municipal de la ville de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse; et du conseil municipal de la ville de Palmerston, comté de Wellington, Ontario, pour modifier l'Acte concernant la Compagnie de téléphone Bell de manière à empêcher la dite compagnie d'augmenter ses taux sans le consentement du Gouverneur en Conseil, et à d'autres fins.

Les pétitions de A. A. Boucher et autres; de Thomas Miles et autres; de G. Lanchashire et autres; de G. Beauchamp et autres; de A. Charlebois et autres; de Joseph Lamontagne et autres; de Peter Kennedy et autres; de J. T. Moorhouse et autres; de T. M. Malo et autres; de James Denault et autres; de J. A. Lavoie et autres; de L. F. Larose et autres; de James Rinahan et autres; de George Morrissette et autres; de O. H. Reeve et autres; de Robert Stuart et autres; de W. T. Perry et autres, de MM.

J. Lentin et Cie et autres; de W. H. Scroggie et autres; de E. H. Tilley et autres; de George S. Fuchs et autres; et de T. Beauvy et autres, tous de la cité de Montréal,—demandant séparément de l'aide pour construire un pont de trafic général sur le Saint-Laurent à Montréal, étant lues;

M. l'Orateur décide,—Qu'elles ne peuvent être reçues parce que l'octroi de leurs conclusions entraînerait la dépense de deniers publics.

Les pétitions de Elie Sénécal et autres; de F. X. Contant et autres; de D. Godin et autres; de H. Wolff et autres; de A. Lacombe et autres; et de H. Boisbriand et autres, tous de la cité de Montréal,—demandant séparément de l'aide pour construire un pont de trafic général sur le Saint-Laurent, à Montréal, étant lues;

M. l'Orateur décide,—Que non seulement l'octroi de leurs conclusions entraînerait la dépense de deniers publics, mais qu'elles sont en outre irrégulières en ce que la feuille qui contient la conclusion des pétitions ne porte pas les trois signatures exigées par la règle 85; et qu'en conséquence, elles ne peuvent être reçues.

La pétition de P. Lefebvre et autres, de la cité de Montréal, demandant de l'aide pour construire un pont de trafic général sur le Saint-Laurent à Montréal, étant lue;

M. l'Orateur décide,—Que non seulement l'octroi de ses conclusions entraînerait la dépense de deniers publics, mais qu'elle est en outre irrégulière en ce que les signatures y attachées ne sont pas écrites mais simplement collées sur la feuille qui contient la conclusion de la dite pétition, et qu'en conséquence, elle ne peut être reçue.

M. Calvert présente un Bill (No 80) Acte constituant en corporation la Compagnie du canal Huron et Erié,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine de la Chambre.

Sur motion de M. Guthrie, la requête de Charles D. Warren et autres, de la cité de Toronto, présentée ce jour,—demandant qu'il leur soit permis de soumettre à la Chambre une pétition pour une charte sous le nom de Compagnie de force du Dominion, notwithstanding l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions en obtention de bills privés,—est lue et reçue, et référée au comité des Ordres Permanents.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Fielding,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité pour prendre en considération les Voies et Moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté,—et sur l'amendement de M. Borden (Halifax).

Et le débat se continuant,—il est ajourné, sur motion de M. Pringle.

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. Casgrain—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Le gouvernement a-t-il destitué ou est-il en train de destituer John James Sheppard de ses fonctions de maître de poste de Joliette ?
2. Dans l'affirmative, pour quelles causes et à la demande de qui ?

M. Haggart—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quelles sont les conditions de l'engagement de M. R. T. Horne en qualité d'assistant gérant de l'Intercolonial, et quel salaire reçoit-il actuellement ? S'est-il absenté de son bureau à Moncton depuis quelques semaines ? Dans l'affirmative, qui le remplace dans l'exercice de ses fonctions ?

M. Haggart—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Combien de traverses de trucks et de caisse Simplex (*Simplex trucks and body bolsters*) ont été achetées entre le 30 juin 1900 et le 15 mars 1902 ?
2. Quel en a été le coût ?
3. Quel montant d'armatures de wagons (*car forgings*) ou de parties de trucks de wagons a été acheté de la Compagnie manufacturière Crossen ou d'autres personnes entre les dites dates, et à quel coût ?
4. Combien de trucks en acier brevetés, connus sous le nom de trucks de Joughin, ont été achetés entre les dites dates, et de qui ?
5. Combien de ces trucks ou parties de trucks était en magasin le 15 mars 1902, et quelle en est la valeur ?

M. Demers (Saint-Jean et Iberville)—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Le gouvernement est-il informé que cette partie supérieure du canal Chambly à Saint-Jean, concédée par lettres patentes à la Compagnie du chemin de fer du Grand Tronc du Canada à condition d'y maintenir un quai, n'est plus aujourd'hui qu'un bourbier infect où l'on ne voit plus même l'ombre d'un quai ?
2. Le gouvernement a-t-il l'intention de révoquer ces lettres patentes comme il s'en est réservé la faculté ?
3. Le gouvernement a-t-il l'intention d'empêcher les particuliers de se servir de cet endroit comme d'un dépôt ?

M. Broder—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quel montant a été payé pour louage de chevaux ou de voitures pour les fins des recensements de 1891 et de 1901, respectivement ?

M. Borden (Halifax)—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Le gouvernement se propose-t-il de soumettre, au cours de la présente session, un bill pourvoyant à la représentation du territoire du Yukon en Parlement ?
2. Dans la négative, quand une semblable mesure sera-t-elle présentée ?

M. Mulock—Jeudi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Postes."

M. Smith (Vancouver)—Jeudi prochain—BILL intitulé: "Acte pourvoyant à la sûreté des employés de chemins de fer."

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Mercredi, 2 avril.</i>	Heure.
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
32	Sur le Bill (No 11) Acte à l'effet d'établir un conseil médical au Canada.....	10 30 a.m.
30	Ordres Permanents.....	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
<i>Jeudi, 3 avril.</i>		
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
<i>Vendredi, 4 avril.</i>		
34	Impressions du parlement.....	10 a.m.
30	Bills Privés.....	11 a.m.

RÉUNION DES COMITÉS

Matières	Page
Agriculture et Colonies	34
Plan de Hill (No 111) Canada	33
Ordres Parlementaires	30
Chemins de fer Canada	32
Chemins de fer Canada	33
Impressions du Parlement	34
Bills Trivés	30

Ms. B. 1.

No 31

OTTAWA, MARDI, 1^{er} AVRIL, 1902.

2^{me} Session, 9^{me} Parlement, 2^e Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 32.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, MERCREDI, 2 AVRIL 1902.

PRIÈRES.

Quarante-quatre pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

M. Flint, du comité des Ordres Permanents, présente le dixième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, savoir:—

De la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim, pour un acte prolongeant le délai fixé pour la construction de sa ligne ferrée, et à d'autres fins;— De Thomas H. Radford, pour un acte lui permettant de divorcer d'avec sa femme Elizabeth Margaret Wells;—De William H. Cross et autres, pour un acte constituant légalement une association ayant pour objet d'encourager l'étude des finances et des mathématiques;—De David W. Bole et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer du Manitoba et de Kéwatin;—De Oliver A. Howland et autres, pour une charte sous le nom de Penny Bank;—De la Compagnie de chemin de fer et

de houille de Medicine-Hat, pour un acte prolongeant le délai fixé pour la construction de sa voie ferrée;—De la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton, pour un acte prolongeant le délai fixé pour la construction de sa ligne jusqu'à la frontière internationale;—De J. James Ross et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie canadienne de force;—De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur, pour un acte permettant aux syndics des porteurs d'obligations du dit chemin de fer de le construire et le compléter, tel qu'autorisé par l'Acte 56 Vic., chap. 39.

Votre comité a aussi examiné les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, et il trouve que les avis n'ont pas été publiés pendant le temps voulu; mais comme le délai sera pleinement expiré avant que les bills soient considérés en comité, il recommande que ces avis soient jugés suffisants, savoir:—

De la Compagnie du chemin de fer de Timagami, pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne ferrée; et de Robert Mackay et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin souterrain de Montréal.

Votre comité a aussi examiné la requête de Charles D. Warren et autres, de la cité de Toronto,—demandant qu'il leur soit permis de soumettre à la Chambre une pétition pour une charte sous le nom de Compagnie de force du Dominion, nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions en obtention de bills privés, et il recommande que l'autorisation nécessaire soit accordée.

M. Macdonald, du comité spécial auquel a été référé le Bill (No 11) Acte à l'effet d'établir un conseil médical au Canada, présente le second rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération le Bill (No 11) Acte à l'effet d'établir un conseil médical au Canada,—et il est convenu d'en faire rapport avec des amendements.

M. Legris, du comité d'Agriculture et de Colonisation, présente le second et dernier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité soumet, pour l'information de la Chambre, la preuve faite par M. William Saunders, directeur des fermes expérimentales du Canada, devant le comité au cours de la présente session du Parlement, et il recommande qu'il en soit imprimé immédiatement 20,000 exemplaires dans la proportion ordinaire pour l'anglais et le français, sous forme de brochure, et en la manière adoptée pour le tirage sur feuilles volantes du rapport final du comité, pour être distribués comme suit, savoir: 15,950 exemplaires aux membres du Parlement; 4,000 exemplaires qui seront distribués par le département de l'Agriculture, et 50 exemplaires pour l'usage du comité.

(Pour la preuve accompagnant ce rapport, voir appendice du journal, No 1.)

M. Hyman, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération le Bill (No 2) Acte concernant les compagnies de téléphones, le Bill (No 3) Acte modifiant l'Acte des chemins de fer, et le Bill (No 28) Acte concernant les compagnies de télégraphe et de téléphone, et il recommande qu'il ne soit pas procédé plus loin avec les dits bills pendant la présente session.

Votre comité a aussi pris en considération le Bill (No 38) Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal, et il a décidé d'en rapporter le préambule comme *non prouvé*, parce qu'à son avis, le renouvellement de la charte ne serait pas dans l'intérêt public; et le comité recommande que les honoraires payés, pour le dit bill soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction.

Votre comité a aussi pris en considération le Bill (No 52) Acte concernant la Compagnie du canal à navires Sainte-Claire et Erié, et il a décidé d'en faire rapport sans amendement.

William Power, écrivain, député du district électoral de Québec-Ouest, ayant préalablement prêté le serment requis par la loi et signé le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois et remis pour seconde lecture, à vendredi prochain, savoir :—

Par M. Davis:—Bill (No 81) Acte constituant en corporation la Compagnie du télégraphe canadien du Nord.

Par M. Campbell:—Bill (No 82) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Nepigon.

Par M. Davis:—Bill (No 83) Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne des messageries du Nord.

Par M. McColl:—Bill (No 84) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté.

Par M. Geoffrion :—Bill (No 85) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud.

Par M. Parmelee:—Bill (No 86) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim.

Par M. Geoffrion:—Bill (No 87) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec-Sud.

Par M. Scott:—Bill (No 88) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat.

Sur motion de M. Legris, le second rapport du comité d'Agriculture et de Colonisation est adopté.

M. Guthrie propose,—Que la partie de la règle 49 qui limite le temps pour recevoir des pétitions pour bills privés, soit suspendue au sujet de la pétition de Charles D. Warren et autres pour une charte sous le nom de Compagnie de force du Dominion, présentée ce jour,—et que la dite pétition soit reçue et lue sans délai, conformément à la recommandation contenue dans le dixième rapport du comité des Ordres Permanents. —Adopté.

La dite pétition est, en conséquence, lue et reçue, et elle est comme suit :—

De Charles D. Warren et autres, de la cité de Toronto, Ontario, pour une charte sous le nom de Compagnie de force du Dominion.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Fielding,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité pour prendre en considération les Voies et Moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté,—et sur l'amendement de M. Borden (Halifax).

Et le débat se continuant,

A 6 p.m. M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 p.m.

7.30 p.m.

(L'Ordre pour les Bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Le Bill (No 37) Acte constituant en corporation la Compagnie manufacturière des Chutes de Sprague (à responsabilité limitée), est délibéré de nouveau en comité général; et sur nouveau rapport de progrès,—le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau, vendredi prochain.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendements, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill (No 22) Acte constituant en corporation le Conseil du Collège Presbytérien, Halifax.

Bill (No 47) Acte constituant en corporation l'Association des manufacturiers canadiens.

Bill (No 29) Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne d'assurance sur la vie, *The Sovereign*.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et référés aux comités qui suivent, savoir:—

Comité des chemins de fer, Canaux et Télégraphes:

Bill (No 63) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et d'Alberta-Nord.

Bill (No 65) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Yukon-Pacifique.

Bill (No 66) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord.

Bill (No 68) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des comtés du Centre.

Bill (No 69) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Bill (No 72) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Pacifique-Nord à Omineca.

Bill (No 74) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Brockville et Saint-Laurent.

Bill (No 78) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Trans-Canada.

Comité des Bills Privés:

Bill (No 70) Acte constituant en corporation la Compagnie de carabines Ross.

Bill (No 71) Acte concernant la Compagnie des filatures de coton de la Puissance (à responsabilité limitée).

Bill (No 73) Acte constituant en corporation la Compagnie de force, de chemin de fer et de navigation de la Rive-Nord.

Comité des Banques et du Commerce:

Bill (No 75) Acte constituant en corporation la Compagnie de steamers tubulaires de Knapp.

Bill (No 79) Acte constituant en corporation la Banque de la Couronne, du Canada.

La Chambre reprend alors le cours de ses délibérations sur la motion de M. Fielding et sur l'amendement de M. Borden (Halifax).

Et le débat se continuant,—il est ajourné sur motion de M. Taylor.

Un message est reçu du Sénat, adoptant le Bill (No 10) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne d'Orford avec un amendement qui est comme suit:—

Page 1, ligne 8.—Retranchez de "fer" à "l'autorise" ligne 9, et insérez: "et les embranchements que son acte d'incorporation."

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Monk*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. A quelle date Alphonse Thomas, maître de poste à Laprairie, province de Québec, a-t-il été destitué ?
2. Quelle est la raison de cette destitution ?
3. Qui a demandé ou recommandé cette destitution ?
4. Une enquête a-t-elle été faite avant cette destitution, et quel en a été le résultat ?
5. Qui a recommandé la nomination du nouveau maître de poste ?

M. *Monk*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. Qui a demandé la mise à l'enchère de la propriété connue sous le nom de *Ferme du gouvernement*, à Longueuil, comté de Chambly ?
2. Des offres privées ont-elles été faites pour cette propriété, et dans l'affirmative par qui et quand ?
3. Qui a acheté cette ferme ?
4. Au nom de qui l'acte a-t-il été passé ?
5. Quel a été le prix d'achat, et quel montant en espèces le gouvernement a-t-il reçu pour cette vente ?
6. Quelle étendue de la dite ferme a-t-elle été réservée, et pour qui et pourquoi cette partie a-t-elle été ainsi réservée ?

M. *Monk*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. Le gouvernement a-t-il donné un contrat à A. J. Auger, de Québec, pour des madriers d'épinette de 2' x 6 de 7 et 8 pieds de long à raison de \$11.50 par mille pieds ?
2. Le gouvernement a-t-il demandé des soumissions publiques avant d'accorder le dit contrat ?
3. Quelle quantité de ces madriers le dit A. J. Auger doit-il fournir en vertu de son contrat ?

M. *Monk*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. A qui le gouvernement a-t-il donné le contrat pour la construction de la gare de Saint-Octave ?
2. Le gouvernement a-t-il au préalable demandé des soumissions pour la dite construction ?
3. Quelle était le montant de la plus basse soumission ?
4. Quel est le prix porté au contrat accordé par le gouvernement ?
5. Pourquoi le plus bas soumissionnaire n'a-t-il pas été accepté par le gouvernement ?

M. *Taylor*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Combien ont coûté, en totalité, les recensements de 1881 et de 1891, respectivement ?

Combien a coûté jusqu'à date le recensement de 1901 ?

Quel sera le coût probable de ce dernier, quand il sera terminé ?

M. *Henderson*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Quel a été le montant dépensé pour payer les employés des canaux du Saint-Laurent, durant les années 1896, 1897, 1898, 1899 et 1901 respectivement ? Quel a été le montant collecté par le gouvernement sur ces canaux pendant ces mêmes années ?

M. *Monk*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quel montant d'argent a été dépensé pour améliorer les nouveaux champs de tir en aval de Montréal ?
2. A qui ces deniers ont-ils été payés ?
3. Quel montant est encore dû sur le prix de la propriété ?
4. Quel est le montant stipulé dans le contrat passé pour les dites améliorations ?

M. *Monk*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quelle quantité de foin a été achetée par le gouvernement depuis 1899 pour le ministère de la Guerre dans la province de Québec ?
2. Quel prix a été payé, par tonne, pour ce foin ?
3. De quels particuliers, maisons de commerce ou compagnies ce foin a-t-il été acheté ?

M. *Léonard*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. Le département de la Milice a-t-il publié en 1901 une brochure intitulée : "Regulations for Rifle Association with extracts from Musketry Regulations 1898" ?
2. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas encore publié la version française de cette importante brochure ?
3. Qui est chargé de la traduction de cette brochure ?
4. Le gouvernement sait-il que la langue française est encore parlée dans ce pays ?

M. *Borden* (Halifax)—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. Comment le Commissaire de l'Or du Yukon a-t-il interprété les Ordres en Conseil des 12 et 29 juin et 7 décembre 1901 accordant certains droits connus sous le nom de Concession Treadgold ?
2. Le Commissaire de l'Or a-t-il interprété ces Ordres en Conseil comme octroyant aux concessionnaires toutes les concessions périmées ?
3. Dans l'affirmative, quel a été l'effet de cette interprétation ?
4. Cette interprétation ou toute autre interprétation ou décision du Commissaire de l'Or a-t-elle eu pour effet d'aliéner des lots miniers ou des étendues de la région centrale ou autres parties du district minier du Klondike, et lesquels, et d'en empêcher l'exploitation par les mineurs libres ?
5. Combien de lots miniers (claims) ont déjà fait retour à la Concession Treadgold en vertu de cette interprétation ou décision du Commissaire de l'Or ?
6. Est-il vrai qu'environ 3,500 lots miniers ont déjà fait retour à la dite concession en vertu de cette interprétation ou décision ?
7. Quelle est la superficie totale des lots miniers qui ont déjà fait retour à la dite concession en vertu de cette interprétation ou décision.
8. Le gouvernement considère-t-il que l'interprétation ou décision du Commissaire de l'Or est exacte ?
9. Quelles sont les expressions exactes des Ordres en Conseil ci-dessus mentionnés ?
10. Quels sont les termes exacts de la concession dite Concession Treadgold ?

M. *Monk*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, pétitions, affidavits et documents concernant la destitution de Alphonse Thomas, maître de poste à Laprairie, P.Q.

M. *Monk*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie des contrats passés par le gouvernement avec MM. Poupore et Malone pour la construction d'un quai en aval de Montréal et aussi pour la construction d'un quai à Sorel, et copie des devis concernant ces travaux.

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce 2 avril, été affichés comme devant être pris en considération par leurs comités respectifs, mercredi prochain, le 9 avril, ou après :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 63) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et d'Alberta-Nord.

Bill (No 65) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Yukon-Pacifique.

Bill (No 66) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord.

Bill (No 68) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des comtés du Centre.

Bill (No 69) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Bill (No 72) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Pacifique-Nord à Omineca.

Bill (No 74) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Brockville et Saint-Laurent.

Bill (No 78) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Trans-Canada.

Comité des Bills Privés :

Bill (No 70) Acte constituant en corporation la Compagnie de carabines Ross.

Bill (No 71) Acte concernant la Compagnie des filatures de coton de la Puissance (à responsabilité limitée).

• Bill (No 73) Acte constituant en corporation la Compagnie de force, de chemin de fer et de navigation de la Rive-Nord.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 75) Acte constituant en corporation la Compagnie de steamers tubulaires de Knapp.

Bill (No 79) Acte constituant en corporation la Banque de la Couronne, du Canada.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Jeudi, 3 avril.</i>	Heure.
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
<i>Vendredi, 4 avril.</i>		
34	Impressions du parlement.....	10 a.m.
30	Ordres Permanents.....	10 30 a.m.
30	Bills Privés.....	11 a.m.

No 32.

OTTAWA, MERCREDI, 2 AVRIL 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 33.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, JEUDI, 3 AVRIL 1902.

PRIÈRES.

Quarante-cinq pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

La pétition du conseil municipal de la ville d'Alliston, comté de Simcoe, demandant de modifier l'Acte concernant la Compagnie de téléphone Bell de manière à empêcher la dite compagnie d'augmenter ses taux sans le consentement du Gouverneur en Conseil, et à d'autres fins, est lue et reçue.

Les pétitions de W. J. Paterson et autres; de F. Schmidt et autres; de James M. Arthur et autres, et de George Bradshaw et autres, tous de la cité de Montréal,—demandant séparément de l'aide pour construire un pont de trafic général sur le Saint-Laurent à Montréal, étant lues;

M. l'Orateur décide,—Qu'elles ne peuvent être reçues parce que l'octroi de leurs conclusions entraînerait la dépense de deniers publics.

M. Hyman, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir:—

Bill (No 39) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Saint Laurent et du Nord;

Bill (No 44) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, lac Érié et Pacifique; et

Bill (No 46) Acte constituant en corporation la Compagnie du pont du détroit de Caus.

Sur motion de M. Campbell, l'ordre de la Chambre du 2 avril pour la seconde lecture du Bill (No 82) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Nepigon vendredi le 4 avril, est rescindé, et le bill est retiré.

M. McCreary présente un Bill (No 89) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Canada-Central,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture à la prochaine séance de la Chambre.

M. Bickerdike propose,—Que la partie du quatrième rapport du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes concernant le Bill (No 58) Acte concernant la Compagnie du pont de Montréal, soit renvoyée au dit comité pour plus ample considération.—Rejeté, sur la division suivante:—

POUR :

Messieurs

Alcorn,	Cochrane,	Lancaster,	Porter,
Angers,	Culbert,	LaRivière,	Puttee,
Avery,	Earle,	Lavell,	Robinson
Ball,	Fisher,	Lafurgey,	(Elgin),
Barker,	Fowler,	Léonard,	Roche
Bennett,	Gourley,	Lovell,	(Marquette),
Birkett,	Haggart,	MacLaren	Rosamond,
Blain,	Halliday,	(Huntingdon),	Schell,
Borden (Halifax),	Henderson,	McCormick,	Simmons,
Brock,	Hughes (Victoria),	McIntosh,	Smith (Vancouver),
Broder,	Ingram,	McLennan,	Stephens,
Brown,	Johnston	McLeod,	Taylor,
Bruce,	(Cardwell),	Monk,	Tisdale,
Cargill,	Kaulbach,	Morin,	Tolton,
Carscallen,	Kemp,	Northrup,	Vrooman,
Clare,	Kendrey,	Pope,	Wilmot.—62.
Clarke,	Kidd,		

CONTRE :

Messieurs

Bazinet,	Farquharson,	LeBlanc,	Reid
Beith,	Fleeding,	Legris,	(Restigouche),
Béland,	Flint,	Lemieux,	Riley,
Bernier,	Fortier,	Logan,	Roche (Halifax),
Blair,	Fraser,	Macdonald,	Ross (Ontario),
Borden	Gauvreau,	Mackie,	Ross (Rimouski),
(Kings, N.-E.),	Geoffrion,	McCarthy,	Ross
Bourassa,	Gibson,	McColl,	(Victoria, N.-E.),
Bourbonnais,	Girard,	McIsaac,	Rousseau,
Bruneau,	Guthrie,	Madore,	Russell,
Brunet,	Harwood,	Malouin,	Scott,
Bureau,	Heyd,	Marcil (Bagot),	Sifton,
Calvert,	Holmes,	Marcil	Stewart,
Campbell,	Hyman,	(Bonaventure),	Sutherland
Carbonneau,	Johnston	Matheson,	(Essex),
Carroll,	(Cap-Breton),	Meigs,	Sutherland
Christie,	Johnston	Mignault,	(Oxford),
Delisle,	(Lambton),	Mulock,	Thompson,
Demers (Lévis),	Lang,	Proulx,	

Demers (Saint-Jean),	Laurier (Sir Wilfrid),	Murray, Oliver,	Tobin, Turcot,
Douglas,	Laurier (L'Assomption),	Parmelee,	Turgeon,
Dugas,	Lavergne,	Paterson,	Wade,
Erb,		Power,	Wright.—85.
Ethier,			

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir :—

Par M. Bickerdike :—Bill (No 90) Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie de l'Amérique Britannique.

Par M. McCarthy :—Bill (No 91) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami.

Par M. Smith (Vancouver) :—Bill (No 92) Acte modifiant l'Acte des chemins de fer de manière à pourvoir à la sûreté des employés de chemins de fer.

M. Mulock présente,—Réponse à Ordre du 10 mars 1902,—Liste des noms de tous les employés permanents et temporaires dans le bureau de poste de Winnipeg depuis le 1er juillet 1896, avec la date de leur nomination, la durée de leur service et le chiffre de leur salaire jusqu'au 1er janvier 1902.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Fielding.—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité pour prendre en considération les Voies et Moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté,—et sur l'amendement de M. Borden (Halifax).

Et le débat se continuant,—il est ajourné, sur motion de M. Fisher.

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

ERRATUM.

Dans le procès-verbal d'hier, page 256, retranchez les mots : "et dernier" dans la 26ème ligne.

AVIS DE MOTIONS

M. *Bennett*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Combien a coûté le recensement dans Simce-Est et Nord en 1891 et 1901, respectivement ?

M. *Carscallen*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. M. Thomas Ricketts, maître de poste à Gilmour, a-t-il été destitué ? Dans l'affirmative, quand, et pour quelle raison ?

2. Des plaintes ont-elles été faites contre lui ou contre l'administration du bureau ? Dans l'affirmative, par qui, et quand ?

3. Une enquête a-t-elle été faite sur l'administration du bureau de poste ? Dans l'affirmative, par qui, et quel rapport a été fait ?

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Vendredi, 4 avril.</i>	Heure.
34	Impressions du parlement.....	10 a.m.
30	Ordres Permanents.....	10 30 a.m.
30	Bills Privés.....	11 a.m.
32	Comptes Publics.....	11 a.m.
<i>Mardi, 8 avril.</i>		
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
<i>Mercredi, 9 avril.</i>		
32	Banques et Commerce.....	11 a.m.

No 33,

OTTAWA, JEDDI, 3 AVRIL 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 34.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, VENDREDI, 4 AVRIL 1902.

PRIÈRES.

La pétition du Conseil des Métiers et du Travail, Hamilton, Ontario; demandant que l'aide accordée aux immigrants venant en ce pays soit discontinuée, est lue et reçue.

Les pétitions de R. Leroy et autres; de de J. P. Savard et autres; de J. Russell et autres; de W. S. Hill et autres; de W. A. Stephenson et autres; de D. Noir et autres; De Siméon Bougi et autres; de Isidore Leroux et autres; de J. E. O'Neil et autres; de P. Lefebvre et autres; de R. Mallette et autres; de J. R. D. Beaulieu et autres; de William Rudge et autres; de W. Lee et autres; de Joseph Cusson et autres; de E. Mathieu et autres; de James Johnston et autres; de George A. Gardner et autres; de J. M. Oliver et autres; de D. A. Mignault et autres; de G. A. Archambault et autres; de P. L. Cotté et autres; de Gédéon Dufour et autres; de J. A. Bouvier et autres; de James Ross et autres; de John C. Murray et autres; de M. Beauchamp et autres; de Arthur Dagenais et autres; de Adolphe Gravel et autres; de George Bailleau et autres; de M. Robidoux et autres; de J. N. Clerk et autres; de D. Raymond et autres; de H. R. Rice et autres; de Benjamin Gagnon et autres; de G. Benoit et autres; de J. Archambault et autres, de J. A. Mignault et autres; de Léon Roger et autres, et de James

McAran et autres; tous de la cité de Montréal,—demandant séparément de l'aide pour construire un pont de trafic général sur le Saint-Laurent à Montréal, étant lues;

M. l'Orateur décide,—Qu'elles ne peuvent être reçues parce que l'octroi de leurs conclusions entraînerait la dépense de deniers publics.

La pétition de J. H. Bernard et autres, de la cité de Montréal,—demandant de l'aide pour construire un pont de trafic général sur le Saint-Laurent à Montréal, étant lue;

M. l'Orateur décide,—Que non seulement l'octroi de ses conclusions entraînerait la dépense de deniers publics, mais qu'elle est en outre irrégulière en ce que la feuille qui contient la conclusion de la pétition ne porte pas les trois signatures exigées par la règle 85; et qu'en conséquence, elle ne peut être reçue.

La pétition du conseil de la Chambre de commerce de Montréal; demandant une subvention pour développer des facilités de transport dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, et à d'autres fins, étant lue;

M. l'Orateur décide,—Qu'elle ne peut être reçue parce que l'octroi de ses conclusions entraînerait la dépense de deniers publics.

Les pétitions de Joseph Harris et autres, de Margaretsville, comté d'Annapolis, et d'autres lieux dans la Nouvelle-Ecosse; et de MM. Bennett, Smith & Sons, et autres, de Windsor, et d'autres lieux dans la Nouvelle-Ecosse; demandant qu'une somme d'argent soit donnée pour établir et équiper un havre de refuge sur la rive sud de la Baie de Fundy, étant lue;

M. l'Orateur décide,—Qu'elles ne peuvent être reçues parce que l'octroi de leurs conclusions entraînerait la dépense de deniers publics.

M. Flint, du comité des Ordres Permanents, présente le onzième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, savoir:—

De Charles D. Warren et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie de force du Dominion;—De Paul Weidner et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Nepigon;—et de Michael Connolly et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Gaspé et de l'Ouest.

Votre comité a aussi examiné la pétition du Très Révérend Tikhon, pour une charte sous le nom de Evêque de l'Eglise Catholique Russo-Grecque orthodoxe, et il constate que les avis, bien que publiés pendant le temps voulu, sont irréguliers sous d'autres rapports.

Votre comité a aussi examiné les pétitions suivantes, et il constate qu'il n'a été donné aucune preuve de la publication régulière des avis, savoir:—

De J. D. Cameron et autres, pour une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de colonisation du Saint-Maurice;—De la Compagnie de l'hôtel de la Chaudière, pour un acte augmentant ses pouvoirs corporatifs;—et de la Compagnie du chemin de fer d'Alberta-Ouest, pour un acte prolongeant le délai fixé pour la construction de sa ligne ferrée.

M. Edwards, du comité des Bills Privés, présente le quatrième rapport de ce comité, rapportant, avec des amendements, le bill suivant, savoir:—

Bill (No 49) Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à John Westren.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois et remis pour seconde lecture, à lundi prochain, savoir:—

Par M. Oliver:—Bill (No 93) Acte concernant la Compagnie des chemins de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest.

Par M. Barker:—Bill (No 94) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton.

Par M. Brock:—Bill (No 95) Acte constituant en corporation la Penny Bank.

Par M. McCreary:—Bill (No 96) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et de Kéwatin.

Par M. Guthrie:—Bill (No 97) Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de force du Dominion.

Par M. McCarthy:—Bill (No 98) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin souterrain de Montréal.

Par M. Demers (Saint-Jean et Iberville):—Bill (No 99) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des comtés du Sud.

Par M. Campbell:—Bill (No 100) Acte constituant en corporation la Compagnie de force de Toronto et Niagara.

Aussi,—Bill (No 101) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Nepigon.

Par M. Gauvreau:—Bill (No 102) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Gaspé et de l'Ouest.

Par M. Malouin:—Bill (No 103) Acte concernant la Compagnie du canal à navires du lac Champlain et du Saint-Laurent.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Fielding,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité pour prendre en considération les Voies et Moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté,—et sur l'amendement de M. Borden (Halifax).

Et le débat se continuant,

A 6 p.m. M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 p.m.

7.30 p.m.

(L'Ordre pour les Bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Le Bill (No 37) Acte constituant en corporation la Compagnie manufacturière des chutes de Sprague (à responsabilité limitée), est délibéré de nouveau en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 52) Acte concernant la Compagnie du canal à navires de St. Claire et Erié, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 39) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et du Nord, est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois et passé.

Le Bill (No 44) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, lac Erié et Pacifique, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 46) Acte constituant en corporation la Compagnie du pont du détroit de Canseau, est délibéré en comité général—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

L'amendement fait par le Sénat au Bill (No 10) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne d'Orford, est pris en considération et adopté.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et référés aux comités qui suivent, savoir:—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 86) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim.

Bill (No 87) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec-Sud.

Comité des Bills Privés :

Bill (No 83) Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne des messageries du Nord.

La Chambre reprend alors le cours de ses délibérations sur la motion de M. Fielding et sur l'amendement de M. Borden (Halifax).

Et le débat se continuant,—il est ajourné sur motion de M. Lennox.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Monk*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Quels juges de la Cour Suprême du Canada ont obtenu du gouvernement ou du département de la Justice un congé d'absence au cours des derniers cinq ans ?
2. Quel a été, dans chaque cas, la durée de ce congé ?
3. Pour quelle raison le congé a-t-il été accordé dans chaque cas ?
4. Est-il exact que seulement la moitié des causes portées devant la Cour Suprême pendant les derniers cinq ans, a été entendue et jugée par la cour entière ? Dans la négative, quelle proportion de ces causes a été jugée par la cour siégeant au complet ?

M. *Monk*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Le département des Travaux publics doit-il des arrrages de gages aux ouvriers ?
2. Pourquoi le département est-il en retard pour ces paiements ?
3. Combien d'ouvriers sont employés par le dit département dans le comté de Beauharnois ?

M. *Lemieux*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de faire participer le Canada à l'exposition du Japon qui doit avoir lieu en 1903 ?

M. *Monk*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Le contrat du transport de la malle entre Cacouna et la gare du chemin de fer a-t-il été annulé par le gouvernement actuel en 1896 et pourquoi ?
2. Après la résiliation du dit contrat, un nouveau contrat pour le dit transport a-t-il été conclu à 5½ cents par voyage pour 4 ans ?
3. Après l'expiration de ce contrat, le courrier a-t-il eu 25 cents par voyage sans soumission, ni contrat ?

4. Pendant combien de temps le gouvernement a-t-il ainsi payé 25 cents par voyage ?
5. Des soumissions ont-elles été demandées de nouveau pour ce service au mois de février dernier, le service devant commencer le 1er avril 1902 ?
6. Quel était le plus bas soumissionnaire ?
7. Pourquoi n'a-t-il pas été accepté ?
8. Quelle soumission a été acceptée ?
9. Le contrat est-il signé ? Quand le nouveau service par contrat doit-il commencer ?

M. *Monk*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. M. Gravel, inspecteur des poids et mesures, pour le district de Trois-Rivières, réside-t-il et tient-il son bureau, au chef-lieu de son district ?
2. Fait-il lui-même ses inspections ? Sinon par qui les fait-il faire ?
3. Où demeure-t-il ?
4. Quel montant a-t-il retiré pour salaire, etc., du gouvernement depuis juillet 1901 à venir jusqu'à ce jour ?
5. Quel montant a-t-il perçu pour le trésor public depuis juillet 1901 à venir jusqu'à ce jour ?
6. Quel ouvrage a-t-il fait depuis juillet 1901 à venir jusqu'à ce jour ?

M. *Hughes* (Victoria)—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il l'intention, tel qu'annoncé par la presse libérale, de présenter un bill fixant officiellement le 24 mai comme jour de la naissance du Roi ?

M. *Puttee*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie d'une pétition en date du 29 novembre 1901, ou environ, adressée par le président du Conseil des Métiers et du Travail de Québec au département du Travail, et de tous documents se rapportant à la dite pétition ou mentionnés dans icelle, ou de toute correspondance qui s'en est suivie, au sujet de l'arbitrage, de la discussion ou de conflit entre l'Union des cordonniers de la cité de Québec et Monseigneur L. N. Bégin, Archevêque de Québec.

Sir *Wilfrid Laurier*—Mardi prochain—Qu'à partir d'aujourd'hui jusqu'à la fin de la session, les mesures du gouvernement auront la priorité les jeudis, immédiatement après les interpellations.

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce 4 avril, été affichés comme devant être pris en considération par leurs comités respectifs, vendredi prochain, le 11 avril, ou après:—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes:

Bill (No 86) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim.

Bill (No 87) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec-Sud.

Comité des Bills Privés:

Bill (No 83) Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne des messageries du Nord.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Mardi, 8 avril.</i>	Heure.
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
32	Comptes Publics.....	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
<i>Mercredi, 9 avril.</i>		
32	Banques et Commerce.....	11 a.m.

No 34.

OTTAWA, VENDREDI, 4 AVRIL, 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 35.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, LUNDI, 7 AVRIL 1902.

PRIÈRES.

Deux pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du conseil municipal de Saint-Boniface; du conseil municipal de Richot; du conseil municipal de Morris; du conseil municipal de Montcalm; du conseil municipal de Pembina; du conseil municipal de De Salaberry; du conseil municipal de Rhineland; du conseil municipal de Pipestone; du conseil municipal de Brenda; du conseil municipal de Arthur; du conseil municipal de Boissevain; du conseil municipal du Portage-la-Prairie; du conseil municipal de Norfolk-Sud; du conseil municipal de Whitewater; du conseil municipal de Whitehead; du conseil municipal de Odanah; du conseil municipal de Daly; du conseil municipal de Saint-Clément; du conseil municipal de Dufferin; du conseil municipal de Kildonan; du conseil municipal de Blanchard; du conseil municipal de Rossburn; du conseil municipal d'Archie; du conseil municipal de Birtle; du conseil municipal de Cypress-Sud; du conseil municipal de

Lansdowne; du conseil municipal de Clanwilliam; du conseil municipal de Woodworth; du conseil municipal de Stanley; du conseil municipal de Elton; du conseil municipal de Norfolk-Nord; et du conseil municipal de Assiniboia, tous du Manitoba; demandant séparément certains amendements à l'Acte général d'inspection des grains.

Les pétitions de A. Archambault et autres; de Henri Vallée et autres; de Ishmael Legault et autres; de Magloire Côté et autres; de Joseph Favreau et autres; de P. O'Neill et autres; de Esdras Trépanier et autres; de A. Gundlack et autres; de L. Lavallée et autres; de L. N. Coallier et autres; de W. H. Tapley et autres; de A. Gaudrey et autres; et de A. Fiset et autres, tous de la cité de Montréal; demandant à la Chambre de prendre des mesures de nature à assurer la construction d'un pont pour le trafic public sur le Saint-Laurent, à Montréal, étant lues;

M. l'Orateur décide,—Qu'elles ne peuvent être reçues parce que l'octroi de leurs conclusions entraînerait la dépense de deniers publics.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu de Son Honneur le juge Gagné, l'un des juges choisis pour l'instruction des pétitions d'élections, conformément à l'Acte des Elections Fédérales Contestées, un jugement et un rapport dans l'affaire de la pétition d'élection pour le district électoral de Chicoutimi et Saguenay; et les dits jugement et rapport sont lus comme suit:

ELECTION CONTESTEE DE CHICOUTIMI ET SAGUENAY.

Cour Supérieure—District de Chicoutimi.

ACTE DES ELECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un membre de la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Chicoutimi et Saguenay, tenue le 7 novembre 1900.

L. P. DE COURVAL,

Pétitionnaire;

vs

JOSEPH GIRARD,

Défendeur.

A l'honorable Orateur

de la Chambre des Communes du Canada.

Je, soussigné, juge de la Cour Supérieure siégeant à Chicoutimi, district de Chicoutimi, a l'honneur de faire rapport que le pétitionnaires en cette cause n'ayant pas procédé, dans les délais fixés, à l'instruction de la pétition d'élection produite par lui contre le défendeur, Joseph Girard, la dite pétition d'élection a été, le 21 de mars 1902, sur motion du défendeur, par moi déclarée périmée et renvoyée avec dépens contre le pétitionnaire.

Copie certifiée du jugement est annexée au présent rapport.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très humble serviteur,

(Signé) J. A. GAGNE, J.C.S.

Chicoutimi, 1er mars 1902.

Canada,
Province de Québec, }
District de Chicoutimi. }

COUR SUPERIEURE.

ACTE DES ELECTIONS FÉDÉRALES CONTESEÉES ET AMENDEMENTS.

Le vingt et unième jour de mars mil neuf cent deux.

Présent :

L'honorable Juge J. A. GAGNÉ.

No 584.

In re

Election d'un membre pour la Chambre des Communes du Canada, pour le district électoral de Chicoutimi et Saguenay, dans le district judiciaire de Chicoutimi, tenue le trente unième jour d'octobre et le septième jour de novembre mil neuf cent (1900), étant respectivement les jours de nomination et votation.

LOUIS POULIN DE COURVAL,

Arpenteur, du village d'Arthabaskaville, dans le district d'Arthabaska,
Pétitionnaire;

vs

JOSEPH GIRARD,

De la paroisse de Saint-Gédéon, dans le district de Chicoutimi,
Défendeur.

La cour, ayant entendu les parties par leurs procureurs sur la motion du défendeur pour péremption de la pétition d'élection en cette cause, et délibéré,

Considérant que le délai qui avait été prolongé par la cour pour procéder à l'instruction de la présente pétition d'élection est expiré depuis le dix-sept mars courant (1902),

Considérant que le pétitionnaire n'ayant pas procédé à l'instruction de sa pétition d'élection dans les délais fixés, le défendeur en cette cause, Joseph Girard, a droit d'obtenir le renvoi de la dite pétition,

Renvoie la dite pétition avec dépens contre le pétitionnaire.

Vraie copie.

(Signé) F. X. GOSSELIN, P.C.S.

Et il est ordonné que le dit jugement soit entré dans les journaux de cette Chambre.

Le Bill (No 46) Acte constituant en corporation la Compagnie du pont du détroit de Canseau, est de nouveau délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois, et passé.

Le Bill (No 49) Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à John Westren, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois et référés au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes:—

Bill (No 81) Acte constituant en corporation la Compagnie du télégraphe canadien du Nord.

Bill (No 84) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté.

Bill (No 88) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer et de houille de Medicine-Hat.

Bill (No 91) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami.

Bill (No 94) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton.

Bill (No 103) Acte concernant la Compagnie du canal à navires du lac Champlain et du Saint-Laurent.

M. Carroll présente,—Réponse à Adresse du 27 février 1902,—Copie du rapport du comité judiciaire du Conseil Privé en date du 8 décembre 1901 au sujet de l'appel de la Cour du Banc du Roi pour la province de Québec (siégeant en appel) entre la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, appelante, et Adrien Roy, défendeur.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Fielding,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité pour prendre en considération les Voies et Moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté,—et sur l'amendement de M. Borden (Halifax).

Et le débat se continuant,—il est ajourné, sur motion de M. Paterson.

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Earle*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quel nombre de permis ont été accordés pour faire la pêche avec des seines dans la Colombie Anglaise en 1901 ?
2. A qui ces permis ont-ils été accordés ?
3. Combien de personnes se sont servi de leurs permis pour se livrer à la pêche, et quelles sont ces personnes ?
4. A qui ces permis ont-ils servi, quand les personnes auxquelles ils avaient été accordés n'en ont pas fait usage personnellement ?

M. *Béland*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Est-il à la connaissance du gouvernement que la circulaire suivante, signée "P. Landry" a été adressée du Sénat du Canada dans les comtés de la province de Québec:—

" (Confidentiel.)

" Ottawa, Sénat, avril 1902.

" Monsieur,

" Je vous envoie une formule que je vous prie de vouloir bien remplir le plus tôt possible:

" 1. En mettant les noms et prénoms des personnes qui occupent les emplois mentionnés dans la formule;

" 2. En faisant suivre CHACUN de ces noms d'une des marques suivantes:

" X, si c'est un conservateur;

" O, si c'est un libéral;

" ?, si c'est un douteux;

" 3. En distinguant les conseillers comme suit, mettant les noms sur les lignes A, pour les conseillers élus cette année; sur les lignes B, pour les conseillers élus l'année dernière; sur les lignes C, pour les conseillers élus en 1900; et en mettant à la suite du nom du maire l'une des trois lettres A. B. ou C. suivant que le maire a été élu conseiller cette année, l'année dernière ou en 1900;

" 4. En nommant les hôteliers et les cochers suivant leur importance et leur efficacité, commençant par les plus recommandables;

" 5. En nommant les deux chefs conservateurs et les deux chefs libéraux les plus en vue;

" 6. En ajoutant à la suite du nom du secrétaire-trésorier votre appréciation sur cet officier, qui peut être un partisan intelligent, scrupuleux, ou un adversaire habile, dangereux, à être surveillé;

" 7. En faisant connaître autant que possible le nombre d'exemplaires de chacun des journaux reçus dans la paroisse;

" 8. En suppléant dans l'espace réservé aux remarques à tout ce que vous croirez avoir été omis dans cette formule et qui pourrait être considéré comme un renseignement utile.

" Je serai heureux de recevoir toute suggestion qu'il vous plaira de faire.

" Vous n'avez pas besoin d'affranchir votre réponse si vous me l'adressez à Ottawa, au Sénat.

" Je vous demanderai comme une faveur de vouloir bien me faire parvenir votre réponse le plus tôt possible.

" Je demeure, monsieur,

" Votre bien dévoué,

" (Signé) P. LANDRY.

“Pour éviter tout malentendu possible n'oubliez pas de mettre à la suite de chaque nom la marque suggérée au paragraphe No 2.”

2. Le signataire P. Landry est-il employé du gouvernement en rapport avec le recensement ?

3. Si oui, depuis quand et quel est son salaire ?

M. *Monk*—Mercredi prochain—INTERPELLATION

1. Le gouvernement sait-il que depuis trois ans la Compagnie des chars Pullman fait construire et réparer tous les chars Pullman en usage dans ce pays aux Etats-Unis au lieu de les faire construire et réparer dans les ateliers de la Compagnie du Grand Tronc à Montréal, ainsi que cela se pratiquait depuis nombre d'années ?

2. Le gouvernement sait-il que ce changement prive les ouvriers de Montréal de plusieurs centaines de mille dollars que l'on y dépensait avant le changement en question ?

3. Le gouvernement sait-il que ce changement préjudiciable à la classe ouvrière est dû au remaniement du tarif canadien fait par l'administration actuelle ?

M. *Oliver*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il décidé de donner des pensions aux soldats des divers contingents en service dans le Sud-africain rendus invalides temporairement ou pour la vie, ou aux parents des soldats de ces contingents qui sont morts au service ?

M. *Oliver*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Pourquoi des chevaux de l'ouest n'ont-ils pas été achetés pour le troisième contingent ?

M. *Fowler*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie du rapport de l'inspecteur McRae, du département des Sauvages, sur l'enquête qu'il a faite au sujet de la plainte formulée par les sauvages de Ristigouche contre l'agent des sauvages, Peters, et de toute correspondance et documents s'y rapportant.

M. *Fitzpatrick*—Mercredi prochain—BILL intitulé: “Acte modifiant l'Acte des lettres de change.”

M. *Russell*—Mercredi prochain—BILL intitulé: “Acte modifiant le Code Criminel de 1892.”

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce 7 avril, été affichés comme devant être pris en considération par le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, lundi prochain, le 14 courant, ou après, savoir:—

Bill (No 81) Acte constituant en corporation la Compagnie du télégraphe canadien du Nord.

Bill (No 84) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté.

Bill (No 88) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer et de houille de Medicine-Hat.

Bill (No 91) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami.

Bill (No 94) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton.

Bill (No 103) Acte concernant la Compagnie du canal à navires du lac Champlain et du Saint-Laurent.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Mardi, 8 avril.</i>	Heure.
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
<i>Mercredi, 9 avril.</i>		
30	Banques et Commerce.....	11 a.m.
32	Comptes Publics.....	11 a.m.
<i>Jeudi, 10 avril.</i>		
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
<i>Vendredi, 11 avril.</i>		
34	Impressions du parlement....	10 a.m.
30	Bills Privés.....	11 a.m.

No 35.

OTTAWA, LUNDI, 7 AVRIL, 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 36.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, MARDI, 8 AVRIL 1902.

PRIÈRES.

M. Hyman, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le sixième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération le Bill (No 35) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Nipissingue à Ottawa, et est convenu d'en faire rapport avec des amendements.

M. Parmelee, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné avec soin les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir:—

48. Copie du rapport d'un comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le 23 janvier 1902, au sujet d'une augmentation projetée du capital-actions

de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien au chiffre de vingt millions de piastres; aussi, copie de la correspondance à ce sujet. (*Documents sessionnels.*)

49. Copie d'un rapport du comité de l'honorable Conseil Privé approuvé par Son Excellence le 31 mai 1901, concernant un contrat avec l'*American Bank Note Company*, et de la correspondance y relative. (*Documents sessionnels.*)

64. Réponse à Adresse du 19 février 1902,—Copie de tous papiers et correspondance au sujet du couronnement de Sa Majesté le Roi, de la conférence impériale qui doit être tenue à Londres, et de la nomination des délégués du Canada qui y prendront part. (*Documents sessionnels.*)

68. Réponse à Ordre du 19 février 1902,—Etat indiquant,—

1. Le montant dépensé chaque année pour l'immigration, depuis le 30 juin 1891 jusqu'au 30 juin 1901.

2. Le nombre d'immigrants rapportés, chaque année, comme s'étant établis, chaque année, en Canada pendant les dix ans compris entre 1891 et 1901 inclusivement, et le nombre total pour les dix ans.

3. Le nombre d'agents d'immigration employés par le gouvernement canadien, chaque année, dans la Grande-Bretagne et d'Irlande depuis 1891 jusqu'à 1901 et le montant total payé chaque année, aux dits agents, ainsi que le montant dépensé, chaque année, pour frais d'impression et autres dépenses faites par les dits agents.

4. Le nombre d'agents d'immigration employés par le gouvernement canadien, chaque année, sur le continent européen, de 1891 à 1901 et le montant total payé, chaque année, aux dits agents, ainsi que le montant dépensé chaque année, pour impressions et autres dépenses faites par les dits agents.

5. Le nombre d'agents d'immigration employés par le gouvernement canadien, chaque année, aux Etats-Unis d'Amérique, de 1891 à 1901 et le montant total payé, chaque année, aux dits agents; ainsi que les montants dépensés, chaque année, pour impressions et autres dépenses faites par les dits agents et par le gouvernement du Canada. (*Documents sessionnels.*)

77. Réponse à Adresse du 19 février 1902,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autre correspondance échangés entre les gouvernements du Canada, de l'Australie, et de la Nouvelle-Zélande ou aucuns de leurs membres concernant les questions de transport, de câble et autres questions intéressant les relations intercoloniales. (*Documents sessionnels.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:—

37. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement à compte de l'exercice 1901-1902.

38. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire, durant l'année expirée le 31 décembre 1901.

39. Etat des recettes et dépenses de la Compagnie d'amélioration de l'Ottawa pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1901.

40. Etat indiquant les dépenses imprévues du 1er juillet 1901 au 3 février 1902.

41. Relevé conforme à la clause 17 de l'Acte d'assurance du service civil, pour l'année expirée le 30 juin 1902.

42. Réponse à Adresse du 19 février 1902,—Copie de tous papiers et correspondance échangés entre les autorités canadiennes et britanniques au sujet de l'embargo mis sur le bétail du Canada par le gouvernement britannique.

43. Rejets par le conseil du Trésor des décisions de l'Auditeur général entre le commencement de la session de 1901 et la session de 1902.

44. Etat en détail de toutes les obligations et les garanties enregistrées au département du Secrétaire d'Etat du Canada depuis le dernier état (11 février 1901) soumis

au Parlement du Canada en vertu de l'article 23 du chapitre 19 des Statuts révisés du Canada.

45. Ordres de la Cour de l'Echiquier.

45a. Règles de la Cour de l'Echiquier, conformément à l'Acte 52 Vic., chap. 38, par. 2.

46. Ordonnances passées par le conseil du Yukon pendant l'année 1901.

47. Relevé des noms et salaires de toutes personnes nommées ou promues dans le service civil du Canada pendant l'année 1901.

50. Rapport annuel, aux termes du chapitre 131 des Statuts Révisés du Canada, intitulé: "Acte concernant les unions ouvrières."

51. Copie de la correspondance concernant une convention intervenue entre le gouvernement du Canada et la Compagnie de télégraphe sans fil de Marconi (à responsabilité limitée.)

52. Rapport du Commissaire de la Police Fédérale pour l'année 1901.

55. Etat des affaires de la Compagnie de prêts et de placements britannique canadienne (à responsabilité limitée) pour l'année expirée le 31 décembre 1901.

56. Réponse à l'Ordre du 19 février 1902,—Etat donnant les noms et le nombre d'hommes employés sur les 200 acres cultivés, à la ferme centrale d'Ottawa, sur le même pied qu'une ferme ordinaire, tel que mentionné dans la déposition de J. H. Grisdale, écrivain, donnée le jeudi, 11 avril 1901, à la séance du matin du comité d'Agriculture et de Colonisation; le nombre d'employés, le montant des gages de chaque employé; le montant total des divers produits récoltés sur les dits 200 acres et le montant total produit par leur vente.

57. Réponse supplémentaire à l'Ordre du 18 février 1901,—Copie de toute correspondance, télégrammes, lettres, notes et mémoires échangés entre le commissaire canadien à l'exposition de Paris ou quelque membre de la commission canadienne et Lord Strathcona, ou la commission royale ou le Secrétaire d'Etat pour les colonies, au sujet de la représentation du Canada à l'exposition.

58. Réponse à l'Ordre du 19 février 1902,—Copie de toute correspondance échangée entre le département ou le ministre de l'Intérieur et M. C. R. Devlin, au sujet d'une lettre parue dans le *United Canada* en date du 11 mai 1901, et d'une lettre parue dans le *Montreal Herald* en date du 18 mai 1901, dans chacune desquelles M. C. R. Devlin faisait certaines déclarations concernant les membres de cette Chambre.

59. Réponse à l'Ordre du 19 février 1902,—Etat indiquant,—

1. Les noms de tous les employés du bureau de poste de Belleville, Ontario, à la date du 30 juin 1896, l'âge de chacun, la date de l'entrée au service et le salaire de chacun, à la dite date.

2. Le nombre d'employés renvoyés du bureau de poste de Belleville depuis le 30 juin 1896, ainsi que la cause et la date de la destitution.

3. Le nombre d'employés mis à la retraite, la date et la raison de la mise à la retraite, le chiffre de la pension accordée à chacun, ainsi que les noms de tous les employés ainsi retraités qui ont demandé leur mise à la retraite.

4. Le nombre d'employés dans le bureau de poste de Belleville au 1er janvier 1902, leurs noms, l'âge et le salaire de chacun à la dite date, et la date de la nomination.

60. Réponse à l'Ordre du 27 février 1902,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autre correspondance entre le département du Travail et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, M. John Wilson et autres personnes, au sujet de prétendues infractions à la loi des aubains, entre le 1er juin et le 1er septembre 1901; aussi, entre les officiers du département d'Immigration et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

61. Réponse à l'Ordre du 3 mars 1902,—Etat donnant,—

Tous les contrats donnés par le département des Chemins de fer et Canaux au cours de l'année expirée le 30 juin 1901 dans lesquels était incluse la clause des "gages courants," et le montant de ces contrats.

Le nombre des dits contrats dans lesquels la liste des gages a été préparée par les officiers proposés à cette fin.

Le nombre des dits contrats dans lesquels la liste des gages a été préparée par les entrepreneurs et acceptée par le département.

Le nombre des dits contrats qui ne renfermaient pas la liste des gages.

Le nombre de contrats donnés par le département des Chemins de fer et Canaux qui ne renfermaient pas la clause des "gages courants" ou une liste des gages.

62. Rapport sur la valeur des terres agricoles telle qu'indiquée par le cours des ventes.

63. Réponse à Ordre du 27 février 1902,—Etat indiquant,—

1. Si le gouvernement, ou quelqu'un de ses membres, par lettre ou autrement, a affirmé publiquement ou privéement que dans le choix des officiers pour le corps constabulaire canadien à destination du Sud-Africain, la préférence serait accordée à ceux des officiers canadiens qui avaient servi dans l'Afrique-Sud et à d'autres officiers de la milice canadienne.

2. Quelles personnes, officiers ou autres, ont demandé des commissions dans le susdit corps. Quels sont les états de service de chacune, soit en Canada, en Afrique-Sud ou ailleurs.

3. (a) Quels officiers ont été choisis et nommés. (b) Quels sont les états de service de chacun.

4. Lesquels, parmi les officiers choisis, n'avaient jamais eu le grade d'officier.

5. Si les demandes ont été faites par des officiers de la milice canadienne en assez grand nombre pour compléter les cadres du corps constabulaire. Dans l'affirmative, la raison pour laquelle on a ignoré ces demandes et choisi des hommes non qualifiés, si toutefois il y en a eu de tels.

6. Combien d'officiers commissionnés de la milice canadienne ont été enrôlés dans le premier et le second contingents, dans le régiment royal canadien, l'infanterie montée du Canada, les dragons royaux canadiens et l'artillerie canadienne, comme (a) sous-officiers, et (b) comme soldats.

7. Combien de sous-officiers et de soldats de la force permanente ont été enrôlés dans les corps susdits. Combien d'entre eux étaient sous-officiers dans l'Afrique-Sud. Pourquoi les officiers commissionnés enrôlés dans les corps comme simples soldats n'ont pas été choisis comme sous-officiers.

65. Réponse à Adresse du 19 février 1902,—

1. Copie de toutes demandes faites pour quelque partie du terrain compris dans la concession Matson (ainsi appelée) ou pour la location du No 9 dans le district du Yukon.

2. Copie de toutes demandes faites pour quelque partie du terrain compris dans la concession Doyle (ainsi appelée) dans le district du Yukon.

3. Copie de toutes demandes faites pour quelque partie du terrain compris dans la concession Bronson et Ray, dans le district du Yukon.

4. Mémoire donnant la date à laquelle a été accordée la demande pour la concession Bronson et Ray.

5. Copie de la demande pour l'abstention des travaux préliminaires (*lay-overs*) dans ces cas.

6. Copie des Ordres en Conseil ou autre autorité en vertu desquels le ministre de l'Intérieur a accordé l'abstention susmentionnée dans ces cas, et copie des rapports ou autre preuve en vertu desquels ces abstentions ont été accordées.

7. Une description de la concession Boyle et une carte de la dite concession.

8. Copie de la demande pour la concession Boyle.

9. Les termes exacts de la demande dans le cas de la concession Milne.

10. Les dates auxquelles cette demande a été faite et accordée.

11. La carte indiquant le terrain couvert par la concession.

12. La date à laquelle la demande pour la concession Slavin et Gates a été faite et inscrite.

13. Copie de la carte originale de Green ainsi que des notes de larpenteur dans le cas de la concession Slavin et Gates.

14. Copie du télégramme du député-ministre de l'Intérieur à E. C. Senkler, concernant les limites de cette concession, en date du 5 juin, ou environ.

66. Réponse à Ordre du 20 février 1902,—Etat détaillé indiquant la quantité de légumes importés des Etats-Unis et entrés aux ports de Montréal et de Toronto, pendant les années 1900 et 1901 respectivement, ainsi que le montant des droits perçus par le gouvernement du Canada, pendant les deux dites années, dans chacun des dits ports.

66a. Réponse à Ordre du 20 février 1902,—Copie de toutes pétitions, résolutions, lettres, etc., adressés au gouvernement, au sujet d'une augmentation ou d'un remaniement des droits sur les légumes et de toutes réponses faites par le gouvernement aux dits résolutions, pétitions et lettres.

67. Réponse à Adresse du 19 février 1902,—Copie de tous papiers et correspondance au sujet du désaveu des chapitres 11 et 14 des Statuts de la province de la Colombie Anglaise pour l'année 1900, intitulés respectivement : "An Act to regulate immigration into British Columbia."—"An Act relating to the employment on works carried on under franchises granted by private Acts."

69. Etat des paiements des primes de pêche, pendant l'année fiscale 1900-1801.

70. Relevé de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien depuis le 1er octobre 1900 jusqu'au 1er octobre 1901.

70a. Etat donnant la correspondance, Ordres en Conseil, plans et papiers, etc., concernant les affaires de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien en autant que le département de l'Intérieur est concerné depuis le dernier état présenté au Parlement en vertu de la résolution du 20 février 1882.

71. Réponse à Adresse du 3 mars 1902,—Copie de toutes demandes pour pouvoirs hydrauliques ou autres droits semblables le long du canal de Soulanges ou en rapport avec ce canal ; de toute correspondance et de tous rapports, lettres et communications d'ingénieurs ou autres experts à ce sujet. Aussi, copie de tous baux de pouvoirs hydrauliques ou autres droits semblables en rapport avec le dit canal accordés à toute personne, industriel ou corporation.

72. Réponse à Ordre du 26 février 1902,—Etat indiquant le montant de la remise faite sur les instruments agricoles exportés du Canada pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1901, et spécifiant le montant payé à chaque maison d'affaires.

73. Réponse à Ordre du 6 mars 1902,—Etat faisant connaître,—

1. Le montant du sucre raffiné importé en Canada (a) du 1er janvier au 31 décembre 1900, (b) du 1er janvier au 31 décembre 1901.

2. Le montant du sucre brut importé pendant les mêmes périodes, indiquant chaque année séparément ; aussi, le nom du pays d'où ce sucre a été importé.

74. Réponse à Ordre du 10 mars 1902,—Tracé indiquant les principales lignes ferrées en opération dans le Nouveau-Brunswick et faisant connaître sur quelles lignes ou parties de lignes circulent des wagons-poste.

75. Etat donnant les Ordres en Conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et la *Gazette de la Colombie Anglaise*, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1901, aux termes du paragraphe (d) de la clause 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, l'affectation et la gestion des terres fédérales dans les limites de la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie Anglaise.

75a. Ordres en Conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1901, conformément aux dispositions de la clause 91 de l'Acte des terres fédérales, chap. 54 des Statuts Révisés du Canada, et ses amendements.

76. Etat donnant les Ordres en Conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre les 1er janvier et le 31 décembre 1901, aux termes de la clause 52 de l'Acte d'irrigation du Nord-Ouest, chap. 35, 61 Victoria.

78. Réponse à Ordre du 10 mars 1902,—Liste des noms de tous les employés permanents et temporaires des diverses branches du département de l'Intérieur, avec la date de leur nomination et le chiffre de leur salaire à la date du 1er juillet 1896. Aussi, une liste semblable à la date du 1er juillet 1901.

79. Réponse à Ordre du 21 février 1901,—Copie de tous papiers, rapports, etc.,

concernant la baisse du niveau des eaux du lac Simcoe et ayant pour objet l'exploitation de certains terrains submergés.

M. Legris, du comité d'Agriculture et de Colonisation, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Le comité soumet, pour l'information de la Chambre, la preuve faite devant lui, pendant la présente session, par M. James A. Smart, sous-ministre du département de l'Intérieur, par M. Frank Pedley, surintendant de l'immigration, et par M. W. F. Boardman.

Le comité recommande que la dite preuve soit considérée comme formant partie de son rapport final.

(Pour la preuve accompagnant ce rapport, voir appendice du Journal, No 1.)

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est

Résolu.—Qu'à dater d'aujourd'hui jusqu'à la fin de la session, les mesures du gouvernement auront la priorité les jeudis, immédiatement après les interpellations.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Fielding,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité pour prendre en considération les Voies et Moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté,—et sur l'amendement de M. Borden (Halifax),—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants :—" Cette Chambre, considérant que l'opération du tarif actuel ne donne pas satisfaction, est d'avis que ce pays a besoin d'une politique bien définie donnant une protection suffisante à sa main-d'œuvre, à ses produits agricoles et à ses manufactures et industries qui puisse, en tout temps, assurer le marché du Canada aux Canadiens. Et tout en insistant toujours fermement sur la nécessité d'une semblable protection pour les intérêts canadiens, cette Chambre affirme sa foi en une politique de réciprocité commerciale préférentielle entre les diverses parties de l'Empire."

Et le débat se continuant ;

MERCREDI, 9 avril 1902.

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Alcorn,	Cochrane,	Kendrey,	Pope,
Avery,	Culbert,	Kidd,	Porter,
Barker,	Earle,	Lancaster,	Pringle,
Bennett,	Fowler,	LaRivière,	Roche (Marquette),
Birkett,	Ganong,	Lavell,	Rosamond,
Blain,	Gilmour,	Lefurgey,	Sherritt,
Borden (Halifax)	Hackett,	Lennox,	Simmons,
Boyd,	Haggart,	Léonard,	Sproule,
Brock,	Halliday,	McLaren (Perth),	Taylor,
Broder,	Henderson,	McGowan,	Tisdale,
Bruce,	Hughes (Victoria),	McIntosh,	Tolton,
Carscallen,	Ingram,	McLeod,	Vrooman,
Casgrain,	Johnston (Cardwell),	Monk,	Ward,
Clancy,	Kaulbach,	Morin,	Wilmot,
Clare,	Kemp,	Osler,	Wilson.—61.
Clarke,			

CONTRE :

Messieurs

Angers,	Erb,	Lavergne,	Parmelee,
Archanmbault,	Ethier,	LeBlanc,	Paterson,
Bazinet,	Farquharson,	Legris,	Power,
Beith,	Fielding,	Lemieux,	Préfontaine,
Béland,	Fisher,	Lewis,	Proulx,
Belcourt,	Fitzpatrick,	Logan,	Puttee,
Bernier,	Flint,	Lovell,	Reid (Réstigouche),
Blair,	Fortier,	Macdonald,	Riley,
Borden (King, N.E.)	Gallery,	Mackie,	Roche (Halifax),
Bourassa,	Gallihier,	McKinnon,	Ross (Ontario),
Bourbonnais,	Gauvreau,	MacLaren,	Ross (Rimouski),
Brown,	Geoffrion,	(Huntingdon),	Ross (Victoria, N-E.),
Bruneau,	German,	McCull,	Rousseau,
Brunet,	Gibson,	McCreary,	Russell,
Bureau,	Girard,	McEwan,	Schell,
Calvert,	Guthrie,	McGugan,	Scott,
Calvin,	Harwood,	McIsaac,	Sifton,
Campbell,	Heyd,	McLennan,	Smith (Vancouver),
Carbonneau,	Horsey,	Madore,	Stephens,
Carroll,	Hughes,	Marcil (Bagot),	Stewart,
Champagne,	(King, I. P-E.),	Marcil (Bonaventure),	Sutherland (Oxford),
Copp,	Hyman,	Martineau,	Talbot,
Costigan,	Johnston	Matheson,	Thompson,
Davis,	(Cap-Breton).	Meigs,	Tobin,
Delisle,	Johnston (Lambton),	Mignault,	Tolmie,
Demers (Lévis),	Kendall,	Monet,	Tucker,
Dewers (St-Jean),	Lang,	Morrison,	Turcot,
Douglas,	Laurier (Sir Wilfrid)	Mulock,	Turgeon,
Dugas,	Laurier.	Murray,	Wade,
Edwards,	(L'Assomption),	Oliver,	Wright.—117.
Emmerson,			

Et la question de concours étant mise sur la motion principale,—elle est adoptée, sur division.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité des Voies et Moyens ; et après avoir ainsi siéger quelque temps, le comité se lève et fait rapport qu'il a fait quelque progrès sur la question qui lui a été soumise, et demande l'autorisation de siéger de nouveau.

Ordonné,—Que le comité soit autorisé à siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants sans amendement, savoir :—

Bill (No 7) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.

Bill (No 13) Acte concernant la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan.

Bill (No 15) Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la Rivière Sainte-Claire.

Aussi,—Adoptant le Bill (No 20) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Battleford au lac Lenore, avec un amendement qui est comme suit :—

Page 3, ligne 38, après “pouvoirs” insérez “de construction.”

Et aussi,—Adoptant le Bill (No 18) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer *Velvet (Rossland) Mine*, avec des amendements qui sont comme suit :—

Page 2, ligne 16.—Après “10” insérez “après avoir d'abord obtenu l'approbation du Gouverneur en Conseil.”

Page 4, ligne 14.—Après “pouvoirs” insérez “de construction.”

M. Fisher soumet à la Chambre,—Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales, pour l'année 1901.

M. Sifton soumet à la Chambre,—Ordres en Conseil au sujet de la demande faite par MM. Ewing, Treadgold et Barwick, de détourner des cours d'eau pour fins d'exploitation de mines.

Sur motion de M. Sifton, il est ordonné,—Que les Ordres en Conseil qui précèdent soient imprimés sans délai, et que la règle 49 soit suspendue à cet effet.

La Chambre s'ajourne à 3.15 a.m.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Gauvreau*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Est-il à la connaissance du département des Chemins de fer que des dommages ont été causés aux terres des cultivateurs, particulièrement dans Témiscouata, par le fait que les fossés le long de la ligne de l'Intercolonial n'ont pas été creusés depuis plusieurs années ?

Si oui, est-ce l'intention de l'honorable ministre de donner des ordres sévères pour que le travail de creusement des fossés se fasse le plus tôt possible, à cette saison-ci qui est la plus propice ?

M. *Borden* (Halifax)—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Le contremaître de section de l'Intercolonial, John Barbour, a-t-il été destitué ? Dans l'affirmative, quand et pour quelle raison ?

2. Des accusations ont-elles été portées contre lui ? Dans l'affirmative, quelles étaient-elles, et a-t-il été fait une enquête ? Dans la négative, pourquoi a-t-on refusé de faire une enquête ?

3. Depuis combien d'années contribuait-il à la caisse d'assurance, et quel était le montant versé chaque année ?

4. Le gouvernement se propose-t-il de rembourser le montant ainsi versé, avec les intérêts ? Dans la négative, pour quelle raison retient-on ces deniers ?

M. *Monk*—Jeudi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance échangée entre les autorités impériales et le gouvernement canadien au sujet de l'achat de foin et de grains en Canada pour le ministère de la Guerre; et de tous contrats passés pour l'achat de ces approvisionnements dans la province de Québec. Aussi, état indiquant les quantités achetées par le gouvernement dans la province de Québec, les noms des vendeurs, les prix payés, et faisant connaître si les achats ont été faits par voie de soumissions publiques ou autrement.

M. *Legris*—Quand les motions seront appelées,—Proposera que le troisième rapport du comité d'Agriculture et de Colonisation soit adopté.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Mercredi, 9 avril.</i>	Heure.
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
30	Banques et Commerce.....	11 a.m.
32	Comptes Publics.....	11 a.m.
<i>Judi, 10 avril.</i>		
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
<i>Vendredi, 11 avril.</i>		
34	Impressions du parlement.....	10 a.m.
30	Bills Privés.....	11 a.m.
<i>Mardi, 15 avril.</i>		
62	Chemins de fer; Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.

No 36.

OTTAWA, MARDI, 8 AVRIL 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 37.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, MERCREDI, 9 AVRIL 1902.

PRIÈRES.

Dix-huit pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du conseil municipal de Miniota, Manitoba; pour certains amendements à l'Acte général d'inspection des grains.

De l'honorable Assemblée Législative du Manitoba; pour un acte abrogeant la clause 7, chapitre 20 de l'Acte de 1901, en tant qu'elle s'applique aux terres scolaires de la province du Manitoba.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie un certificat de l'élection de George M. Loy, écr, pour le district électoral de Beauharnois.

George M. Loy, écrivain, député du district électoral de Beauharnois, ayant préalablement prêté le serment requis par la loi et signé le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

M. Campbell, du comité des Banques et Commerce, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir:—

Bill (No 75) Acte constituant en corporation la Compagnie de steamers tubulaires Knapp; et

Bill (No 79) Acte constituant en corporation la "Crown Bank of Canada."

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Par M. Blair:—Bill (No 104) Acte à l'effet de modifier et refondre la loi concernant les chemins de fer.

Par M. Fitzpatrick:—Bill (No 105) Acte modifiant l'Acte des lettres de change, 1890.

M. Fraser, du comité des Comptes Publics, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité recommande que la preuve faite devant lui au sujet de certains items sous le titre "Chemin de fer Intercolonial; frais d'exploitation, approvisionnements, etc.," inscrits dans la partie W du rapport de l'Auditeur général pour l'année expirée le 30 juin 1901, soit imprimée de jour en jour pour l'usage des membres du comité, et que la règle 94 soit suspendue à cet effet.

Un message est reçu du Sénat, adoptant, sans amendement, le Bill (No 12) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves.

Les Adresses à Son Excellence, et les Ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir:—

Par M. Léonard,—Ordre de la Chambre,—Copie de toute la correspondance, lettres, demandes, etc., adressées au gouvernement relativement à l'indemnité de Trefflé Nantel, gardien au pénitencier de Saint-Vincent de Paul, décédé le ou vers le 12 septembre 1900, ainsi que tous les documents se rapportant à cette affaire.

Par M. Bennett,—Ordre de la Chambre,—Copie de toutes communications, rapports ou autres documents reçus par le gouvernement ou par aucun de ses membres du colonel Taylor, de Pittsburg, Etats-Unis d'Amérique, au sujet des dépôts de charbon et de l'exploitation des mines de charbon dans le sud de la Colombie Anglaise, et, en particulier, au sujet de celles de la Passe-du-Nid-de-Corbeau.

Par M. Smith (Vancouver),—Ordre de la Chambre,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autre correspondance entre le département du Travail et les officiers de l'Union des mineurs de Rossland et autres personnes au sujet de la prétendue violation de l'Acte des aubains en ce qui concerne la grève des mineurs de Rossland.

Par M. Monk,—Ordre de la Chambre,—Etat faisant connaître,—

1. Les noms de toutes les personnes auxquelles des permis, licences ou baux pour coupes de bois dans le Yukon ont été accordés depuis le 1er janvier 1899.
2. La situation de la coupe concédée.
3. Le montant annuel à payer par le concessionnaire.
4. Le montant payé pour la concession.
5. Le nom, dans chaque cas, du présent concessionnaire ou locataire, si la concession a été transférée.
6. Si la vente à l'enchère de chaque concession a été annoncée publiquement.

Par M. Léonard,—Adresse,—Copie de toute la correspondance, papiers, lettres,

télégrammes, etc., entre le département de la Justice et les autorités du pénitencier de Saint-Vincent de Paul relativement au congé accordé au préfet actuel, ainsi que celle échangée au sujet de la mise à la retraite du dit préfet.

Aussi,—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant,—

1. En combien de classes sont divisés les employés de l'Intercolonial;
2. Le nom, la résidence et le salaire de chacun des employés de 1ère classe;
3. Le nom, la résidence et le salaire de chacun de ceux de 2ème classe;
4. Le nombre de ceux de 3ème classe et le montant total du salaire annuel qui leur est payé.

Par M. Erb,—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant,—

1. Combien de bestiaux, moutons et chevaux ont été tués par les locomotives sur tous les chemins de fer canadiens, chaque année, depuis 1890,

- (a) aux points de croisement avec les grandes routes;
- (b) à d'autres points sur les lignes.

2. Combien de locomotives et de wagons, s'il en est, ont déraillé ou ont été endommagés, chacune des dites années, pour avoir frappé des bestiaux, moutons, et chevaux,

- (a) aux points de croisement avec les grandes routes;
- (b) à d'autres points sur les lignes.

3. Combien d'employés de chemins de fer et de voyageurs, s'il en est, ont été tués ou blessés, chacune des dites années, par suite de collisions de locomotives avec des bestiaux, moutons ou chevaux,

- (a) aux points de croisement avec les grandes routes;
- (b) à d'autres points sur les lignes.

4. Quelle est la valeur totale estimative des dits animaux tués sur les dits chemins de fer, chacun des dites années, pour avoir été frappés par des locomotives.

5. Quel est le montant total estimatif des avaries causées au matériel roulant et autres propriétés de chemins de fer sur toutes les lignes canadiennes, chacune des dites années, par suite de collisions avec les dits animaux.

6. Combien de trains ont déraillé en tout ou en partie sur toutes les dites lignes, chacune des dites années, par suite de l'action de la gelée sur la voie aux points où se trouvaient les anciennes fosses garde-bestiaux.

Par M. Borden (Halifax),—Adresse,—

1. Copie de tous Ordres en Conseil, pétitions, demandes, rapports, télégrammes, correspondance, concessions, contrats, arrangements, documents et communications par écrit concernant l'octroi ou la concession à A. N. C. Treadgold, et autres, ou au syndicat des mines hydrauliques, soit séparément soit comme associés, de tous lots, droits et privilèges sur les creeks Bonanza, Bear et Bunker ou leurs tributaires, ou ailleurs dans le territoire du Yukon.

2. Aussi, copie de toute description ou plan indiquant la situation et la superficie, etc., de tous lots, droits et privilèges ainsi octroyés ou concédés aux dits A. N. C. Treadgold et autres, ou au dit syndicat susdits.

Aussi,—Ordre de la Chambre,—Etat faisant connaître quelles licences ont été émises à l'effet de permettre aux personnes nommées dans les dites licences de pêcher des huîtres sur les bancs plantés par le gouvernement dans le havre de Shédiac; et indiquant,—à qui ces licences ont été délivrées, et à quelles dates respectives; en vertu de quelle autorité elles ont été émises dans chaque cas; si ces licences, ou partie d'entre elles, ont été annulées, et dans l'affirmative, combien, et à quelle date, pour quelles raisons ces licences ont été annulées; et quelle quantité d'huîtres a été pêchée en vertu de ces licences pendant le temps qu'elles ont été en vigueur.

Par M. Henderson,—Adresse,—Relevé de tous deniers payés par le gouvernement fédéral à la province de l'Ontario au cours des années civiles 1900 et 1901, respectivement, et indiquant, dans chaque cas, quel montant des deniers ainsi payés était pour subsides, allocation pour le gouvernement, et pour intérêt, respectivement. Aussi, copie de tous télégrammes, lettres ou correspondance quelconques se rapportant en quelque manière à la transmission de ces deniers.

Par M. Monk,—Ordre de la Chambre,—Copie de toute correspondance, pétitions, affidavits et documents concernant la destitution de Alphonse Thomas, maître de poste à Laprairie, P.Q.

Aussi,—Ordre de la Chambre,—Copie des contrats passés par le gouvernement avec MM. Poupore et Malone pour la construction d'un quai en aval de Montréal et aussi pour la construction d'un quai à Sorel, et copie des devis concernant ces travaux.

Par M. Puttee,—Ordre de la Chambre,—Copie d'une pétition en date du 29 novembre 1901, ou environ, adressée par le président du Conseil des Métiers et du Travail de Québec au département du Travail, et de tous documents se rapportant à la dite pétition ou mentionnés dans icelle, ou de toute correspondance qui s'en est suivie, au sujet de l'arbitrage, de la discussion ou de conflit entre l'Union des cordonniers de la cité de Québec et Monseigneur L. N. Bégin, Archevêque de Québec.

Par M. Fowler,—Ordre de la Chambre,—Copie du rapport de l'inspecteur McRae, du département des Sauvages, sur l'enquête qu'il a faite au sujet de la plainte formulée par les sauvages de Ristigouche contre l'agent des sauvages, Peters, et de toute correspondance et documents s'y rapportant.

M. Bennett propose,—Que cette Chambre est d'avis que, dans le cas où un corps militaire serait envoyé du Canada pour assister aux cérémonies du prochain couronnement du Roi, ce corps devrait être composé entièrement d'officiers et de soldats qui ont servi dans les contingents canadiens dans l'Afrique-Sud.

Et la question étant mise sur la dite proposition;

M. Monk propose, comme amendement, que le mot "entièrement," dans la dite proposition, soit retranché et remplacé par le mot "principalement."

Et un débat s'ensuivant;

A 6 p.m. M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 p.m.

7.30 p.m.

(L'Ordre pour les Bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Le Bill (No 35) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Nipissingue à Ottawa, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Les amendements faits par le Sénat aux bills suivants, sont pris en considération et adoptés, savoir:—

Bill (No 20) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Battleford au lac Lenore.

Bill (No 18) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Velvet (Rossland) Mine.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et référés aux comités qui suivent, savoir:—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes:

Bill (No 85) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud.

Bill (No 93) Acte concernant la Compagnie des chemins de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest.

Bill (No 99) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des comtés du Sud.

Bill (No 101) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Nepigon.

Bill (No 102) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Gaspé et de l'Ouest.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 90) Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie de l'Amérique Britannique.

Le Bill (No 11) Acte à l'effet d'établir un conseil médical au Canada, est délibéré en comité général—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. Clarke—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quel nombre de représentants dans la Chambre des Communes du Canada chacune des provinces avait-elle droit d'avoir, et quel nombre lui a été donné après le recensement de 1891 ?

2. Quel nombre de représentants dans la Chambre des Communes du Canada chaque province avait-elle droit d'avoir à la suite du recensement de 1901 ?

3. Quel nombre de représentants dans la dite Chambre des Communes sera donné à chacune des provinces du Canada par suite du recensement de 1901 ?

M. Scott—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. Pour combien d'acres de terres des lettres patentes ont-elles été données jusqu'à date à des compagnies de chemins de fer autres que le Pacifique Canadien et la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton ?

2. Pour combien d'acres de terres gagnées par les dites compagnies et par le Pacifique Canadien et la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton, des lettres patentes restent-elles encore à délivrer ?

3. Certaines des dites compagnies, et spécialement la Compagnie du Pacifique Canadien, font-elles réserver, pour couvrir les subventions auxquelles elles ont droit, des terres qu'elles n'ont pas déclaré vouloir accepter à ce titre, ce qui empêche le public de les acquérir, ou le gouvernement d'en disposer autrement ?

Dans l'affirmative, quelles mesures le gouvernement se propose-t-il de prendre pour faire cesser cet état de choses, et quand ces mesures seront-elles prises ?

M. Earle—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant,—

1. Combien de permis ont été accordés pour faire la pêche avec des seines dans la Colombie Anglaise en 1901 ;

2. A qui ces permis ont été accordés ;

3. Combien de personnes ont pris avantage de leurs permis pour se livrer à la pêche, et quelles sont ces personnes ;

4. A qui ces permis ont-ils servi, quand les personnes auxquelles ils avaient été accordés n'en ont pas fait usage pour leur bénéfice personnelle.

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce 9 avril, été affichés comme devant être pris en considération par leurs comités respectifs, mercredi prochain, le 16 avril, ou après :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 85) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud.

Bill (No 93) Acte concernant la Compagnie des chemins de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest.

Bill (No 99) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des comtés du Sud.

Bill (No 101) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Nepigon.

Bill (No 102) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Gaspé et de l'Ouest.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 90) Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie de l'Amérique Britannique.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Jedi, 10 avril.</i>	Heure.
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
<i>Vendredi, 11 avril.</i>		
34	Impressions du parlement	10 a.m.
30	Bills Privés	11 a.m.
32	Comptes Publics	11 a.m.
<i>Mardi, 15 avril.</i>		
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

PROCES - YINBAI X

18 94

No 37.

OTTAWA, MERCREDI, 9 AVRIL, 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 38.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, JEUDI, 10 AVRIL 1902.

PRIÈRES.

Huit pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

M. Hyman, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le septième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir:—

Bill (No 53) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord;

Bill (No 16) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada;

Bill (No 59) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James;

Bill (No 62) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des mines du Klondike;

Bill (No 66) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord; et

Bill (No 72) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Nord et d'Omineca.

Sur motion de M. Fraser, le quatrième rapport du comité des Comptes Publics est adopté.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est Ordonné,—Que les noms de MM. Kaulbach et Loy soient ajoutés au comité des Banques et du Commerce.

Sur motion de M. Legris, le troisième rapport du comité d'Agriculture et de Colonisation, est adopté.

M. Mulock présente un Bill (No 106) Acte modifiant l'Acte des Postes,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 40) Acte des pensions des officiers de la Police à cheval du Nord-Ouest,—est lu pour la seconde fois, délibéré en comité,—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 76) Acte modifiant de nouveau l'Acte du pilotage,—est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, et remis pour troisième lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme alors de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

XIII.—MILICE.

IMPUTABLE SUR LE REVENU.

110 Solde et allocations.....	392,100 00
111 Exercices annuels de la milice, y compris habillement et nécessaires.....	520,000 00
112 Appointements et gages.....	90,000 00
113 Propriétés militaires.....	190,000 00
114 Provisions fournitures et remontes.....	130,000 00
115 Transport et fret.....	40,000 00
116 Aide aux associations de carabiniers et d'artillerie.....	38,000 00
117 Dépenses casuelles.....	22,000 00
118 Collège Militaire Royal.....	75,000 00
119 Fabrique de cartouches du Canada.....	150,000 00
120 Défense d'Esquimalt.....	114,703 00

IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

121 Champs de tir.....	75,000 00
------------------------	-----------

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat adoptant les bills suivants sans amendement, savoir:—

Bill (No 26) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Huron.

Et aussi,—Bill (No 21) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Port-Dover, Brantford, Berlin et Goderich, et à l'effet de changer son nom en celui de "Compagnie du chemin de fer de Grande Vallée."

Bill (No 31) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Buffalo et la Compagnie du chemin de fer International.

Aussi,—Adoptant le Bill (No 14) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Rivière des Sauvages, avec des amendements qui sont comme suit:—

Page 2, ligne 19, après "pouvoirs" insérez "de construction."

Page 2, ligne 22, après "inachevée" insérez l'article suivant comme clause A:—

CLAUSE A.

La Compagnie pourra conclure une convention avec la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, la Compagnie du chemin de fer de *Rumford Falls and Rangeley Lakes*, la Compagnie du chemin de fer de *Portland and Rumford Falls*, ou la Compagnie du chemin de fer Central de Québec, pour céder et vendre ou louer à l'une de ces compagnies le chemin de fer de la compagnie, en tout ou en partie, ou tous droits ou pouvoirs acquis en vertu du présent acte, ainsi que les immunités, études, plans et travaux, l'outillage, les matériaux, machines et autres biens et propriétés lui appartenant, ou pour une fusion avec cette compagnie, aux termes et conditions qui seront arrêtés et convenus, et sauf les restrictions que les directeurs jugeront à propos; pourvu que cette convention ait été préalablement approuvée par les deux tiers des voix données à une assemblée générale des actionnaires régulièrement convoquée dans le but de la prendre en considération,—à laquelle assemblée seront présents ou représentés par fondés de pouvoirs des actionnaires représentant au moins les deux tiers en somme du capital social,—et que cette convention ait aussi été sanctionnée par le Gouverneur en conseil.

2. Cette sanction ne sera signifiée qu'après qu'avis de la demande à cet effet aura été publié de la manière et pendant le temps prescrits par l'article 239 de l'Acte des chemins de fer, et aussi pendant un même espace de temps dans un journal dans chacun des comtés (ou districts électoraux) que traversera le chemin de fer de la compagnie et dans lequel il sera publié un journal.

3. Un double de la convention mentionnée au premier paragraphe du présent article, dûment ratifié et approuvé, sera déposé, dans les trente jours qui suivront sa signature, au bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, et avis de ce dépôt sera donné par la compagnie dans la *Gazette du Canada*; et la production de la *Gazette du Canada* contenant cet avis fera foi *primâ facie* que les prescriptions du présent acte ont été remplies.

Et aussi,—Adoptant le Bill (No 24) Acte concernant la Compagnie du pont Union de Windsor à Détroit, avec des amendements qui sont comme suit:—

Page 1, ligne 9, retranchez l'article 2 et insérez à la place l'article suivant:—

2. Les époques fixées pour le commencement et l'achèvement du pont que la Compagnie du pont Union de Windsor à Détroit est autorisé à construire par le chapitre 120 des Statuts de 1898, soient prorogées comme il suit:

Les travaux seront commencés dans les deux ans après que le Congrès des Etats-Unis aura passé un acte autorisant et approuvant la construction, l'entretien et l'exploitation du dit pont sur la rivière Détroit, ou dans les deux ans après que l'exécutif des Etats-Unis, ou autre autorité compétente, aura approuvé ou autorisé la construction de ce pont, et il devra être terminé dans les cinq ans de ce commencement, sans quoi les pouvoirs conférés par le présent acte seront périmés, nuls et de nul effet à l'égard de toute partie de l'entreprise qui restera alors inachevée; pourvu, néanmoins, que si cette autorisation n'est pas obtenue dans les cinq ans de la sanction du présent

acte, les pouvoirs conférés à l'égard de l'exécution des dit pont et travaux soient périmés, nuls et de nul effet.

Et aussi,—avec le bill suivant de Leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir:—

Bill I (No 107) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de canal Montréal, Ottawa et Baie Georgienne.

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR.

Orateur.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Vendredi, 11 avril.</i>	Heure.
34	Impressions du parlement.....	10 a.m.
30	Bills Privés.....	11 a.m.
32	Comptes Publics.....	11 a.m.
<i>Mardi, 15 avril.</i>		
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
<i>Jedi, 17 avril.</i>		
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.

No 38.

OTTAWA, JEUDI, 10 AVRIL 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 39.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, VENDREDI, 11 AVRIL 1902.

PRIÈRES.

Huit pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De l'Union des employés du chemin de fer urbain de Toronto; de l'Union des cigariers, No 27; de l'Union des Associations des ouvriers constructeurs de chaudières et de navires en fer, No 8,465; de l'Union des ouvriers en fer de construction, No 23; de la Fraternité Internationale des forgerons, No 171; de l'Union amalgamée des ouvriers en tôle de fer, No 30; de l'Union des fabricants de balais, No 55; de l'Association Primrose des Chevaliers du Travail, No 2454; de l'Union de Bienfaisance des employés civiques; de l'Association Internationale des machinistes, No 235; de la Fraternité des chauffeurs de locomotives, loge Dominion, No 67; de l'Association des cochers patentés de place et d'express; de l'Union des briquetiers, No 2; de l'Ordre des

chefs de trains, division No 17; de l'Union Internationale des ouvriers-tapissiers, No 30; de l'Union protectrice des ouvriers-doreurs; de l'Association Internationale des sculpteurs sur bois; et de l'Union des fabricants et des brunisseurs de plaques métalliques, No 21, tous de Toronto, demandant séparément que l'aide donnée aux immigrants en ce pays, soit discontinuée.

M. Russell, du comité des Bills Privés, présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné les bills suivants et est convenu de les rapporter avec des amendements, savoir:—

Bill (No 64) Acte constituant en corporation la Compagnie de filatures Cosmos.

Bill (No 70) Acte constituant en corporation la Compagnie de carabines Ross.

Bill (No 71) Acte concernant la *Dominion Cotton Mills Company (Limited)*.

Votre comité a aussi examiné le Bill (No 57) Acte concernant la Compagnie de force Ontario des chutes de Niagara,—et il a décidé de le rapporter sans amendement.

Sur motion de M. Parmelee, le premier rapport du comité mixte des Impressions du Parlement, est adopté.

M. Russell présente un Bill (No 108) Acte modifiant le Code Criminel de 1892,—lequel est lu la première fois.—Seconde lecture, lundi prochain.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est Ordonné,—Que le nom de M. Loy soit ajouté aux comités suivants: Bills Privés; Comptes Publics, et Agriculture et Colonisation.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est Ordonné,—Que le nom de M. Loy soit ajouté au comité mixte des Impressions du Parlement, et qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs:

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

Et la Chambre ayant continué ses délibérations en comité des Subsidés;

A 6 p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 p.m.

7.30 p.m.

(L'Ordre pour les Bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois et passés, savoir:—

Bill (No 75) Acte constituant en corporation la Compagnie de steamers tubulaires Knapp; et

Bill (No 79) Acte constituant en corporation la "Crown Bank of Canada."

La Chambre se forme en comité général sur le Bill (No 53) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord.

Et l'heure consacrée aux bills privés en vertu de la règle 19, étant expirée, M. l'Orateur prend le fauteuil, et le comité des Subsidés reprend le cours de ses délibérations.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

VIII.—ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.—*Suite.*

92	Division du commissaire pour l'agriculture et l'industrie laitière, y compris entreposage frigorifique à bord des steamers, sur les chemins de fer, dans les entrepôts et les crémèries, et pour dépenses relatives aux essais d'expédition des produits et pour assurer l'amélioration et l'appréciation des qualités des produits agricoles du Canada—les employés payés à même cette somme le seront sans égard à l'Acte du service civil.....	210,000 00
93	Pour encourager l'industrie laitière en faisant des avances sur le lait et la crème, et pour la fabrication du beurre et du fromage, le produit des ventes de ce beurre et de ce fromage devant être placé au crédit du fonds du revenu consolidé.....	40,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors jusqu'à lundi prochain.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR.

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Sherritt*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le maître de poste de Crathie, Ontario, a-t-il démissionné ? Dans l'affirmative, sa démission a-t-elle été acceptée ? Dans l'affirmative, son successeur a-t-il été nommé ? Dans l'affirmative, a-t-il pris charge du bureau de poste de Crathie ? Une pétition a-t-elle été présentée au ministre des Postes, lui demandant qu'un nommé Augustin Burchick soit nommé à ce poste ? Dans l'affirmative, le gouvernement se propose-t-il de le nommer ? Est-ce l'intention du département d'accorder un service postal quotidien au bureau de poste de Springback ?

M. *Oliver*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quels sont les taux de pension stipulés dans les règlements de l'armée britannique pour les cas d'infirmité permanente ou pour les blessures, et aussi pour les parents laissés sans soutien, quand des militaires sont morts au service ?

M. *Oliver*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Les chevaux pour le quatrième contingent seront-ils achetés dans les Territoires du Nord-Ouest ?

2. Dans l'affirmative, quel nombre de chevaux seront achetés, et à quel prix, maximum ou minimum ?

M. Borden (Halifax)—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Quelles sont la quantité et la valeur des revues et journaux publiés dans la Grande-Bretagne et importés en Canada en 1896, 1897, 1898, 1899, 1900 et 1901 ?

2. Quelles sont la quantité et la valeur des revues et journaux publiés dans les Etats-Unis et importés en Canada pendant les années ci-dessus mentionnées ?

3. Quels sont les frais de port ou d'express pour la transmission des revues et journaux de la Grande-Bretagne en Canada et des Etats-Unis en Canada, respectivement ?

4. Quelles concessions ou quels arrangements ont été faits entre le Canada et chacun de ces deux pays relativement à l'importation des revues et journaux ou aux frais de port ou de transmission; et l'importation de ces publications se fait-elle dans des conditions plus avantageuses quand elles viennent de la Grande-Bretagne que quand elles viennent des Etats-Unis ?

Sir Wilfrid Laurier—Mardi prochain—Qu'à dater d'aujourd'hui jusqu'à la fin de la session, les mesures du gouvernement auront la priorité les mercredis, immédiatement après les interpellations.

M. Davis—En comité général, ou lors de la troisième lecture du Bill (No 16) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada,—Proposera l'amendement suivant:—

“La compagnie devra construire, en 1902, 35 milles de chemin, et 35 milles chaque année suivante jusqu'à l'année 1906 inclusivement.”

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Lundi, 14 avril.</i>	Heure.
32	Comptes Publics.....	11 a.m.
	<i>Mardi, 15 avril.</i>	
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
	<i>Jeudi, 17 avril.</i>	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.

No 39.

OTTAWA, VENDREDI, 11 AVRIL, 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 40.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, LUNDI, 14 AVRIL 1902.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues:—

De Joseph Randall et autres, du comté de Middlesex, Ontario; pour un acte déclarant les compagnies de chemins de fer responsables de tout dommage aux bestiaux qui passeront sur leurs lignes faute de barrières et de clôtures convenables.

Du conseil municipal de Morton; du conseil municipal de Dauphin; du conseil municipal de Silver-Creek; du conseil municipal de Rosser; et du conseil municipal de Langford, tous du Manitoba; demandant séparément certains amendements à l'Acte général d'inspection des grains.

De la Fraternité des peintres-décorateurs, Union No 25, Hamilton, Ontario; demandant que l'aide accordée aux immigrants en ce pays soit discontinuée.

Sir Wilfrid Laurier soumet à la Chambre,—Rapport de la Commission Royale sur l'immigration chinoise et japonaise.—Partie II—Immigration Japonaise, avec la preuve complète faite devant la dite commission.

M. Sifton soumet à la Chambre,—Rapport sommaire de la commission géologique pour l'année civile 1901.

La Chambre se forme de nouveau en comité sur le Bill (No 53) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord, lequel est rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois, et passés, savoir:—

Bill (No 16) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada.

Bill (No 59) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James.

Bill (No 62) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des mines du Klondike.

Bill (No 66) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord.

Bill (No 72) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Pacifique-Nord et d'Omineca.

Bill (No 57) Acte concernant la Compagnie de force Ontario des chutes de Niagara.

Bill (No 70) Acte constituant en corporation la Compagnie de carabines Ross.

Le Bill (No 64) Acte constituant en corporation la Compagnie de filatures Cosmos, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, et remis pour troisième lecture, à mercredi prochain.

Les amendements faits par le Sénat aux bills suivants, sont pris en considération et adoptés, savoir:—

Bill (No 14) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Rivière des Sauvages.

Bill (No 24) Acte concernant la Compagnie du pont Union de Windsor à Détroit.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et référés aux comité qui suivent, savoir:—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes:

Bill (No 80) Acte constituant en corporation la Compagnie du canal Huron et Erié.

Bill (No 96) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et de Kéwatin.

Bill (No 98) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin souterrain de Montréal.

Comité des Banques et du Commerce:

Bill (No 95) Acte constituant en corporation la Penny Bank.

Les Adresses à Son Excellence, et les Ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir:—

Par M. Clarke,—Adresse,—Copie de tous mémoires, pétitions ou protêts reçus au sujet de l'érection d'un monument au général Montgomery à Québec, ainsi que leurs dates. Aussi, copies des réponses faites à ces documents.

Aussi,—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant,—

1. Le nombre de locomotives achetées pour les chemins de fer de l'Etat, chaque année, depuis le 1er juillet 1890 jusqu'à date, et donnant,—

(a) la date de l'achat de chaque locomotive;

(b) le nom et le domicile de la personne ou compagnie de qui l'achat a été fait;

(c) le prix payé pour chaque locomotive;

(d) si des soumissions ont été demandées dans chaque cas;

(e) combien de ces locomotives ont été manufacturées en Canada et dans les Etats-Unis, respectivement.

2. Le nombre de wagons achetés depuis le 1er juillet 1890, avec indication du genre de chars achetés, du nombre de chaque genre et de leur capacité, du prix, par wagon, payé pour chaque genre, du lieu de la construction et du nombre total de chaque genre de chars manufacturés en Canada et dans les Etats-Unis, respectivement.

Par M. Earle,—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant,—

1. Combien de permis ont été accordés pour faire la pêche avec des seines dans la Colombie Anglaise en 1901;

2. A qui ces permis ont été accordés;

3. Combien de personnes ont pris avantage de leurs permis pour se livrer à la pêche, et quelles sont ces personnes;

4. A qui ces permis ont servi, quand les personnes auxquelles ils avaient été accordés n'en ont pas fait usage pour leur bénéfice personnelle.

Par M. Alcorn,—Ordre de la Chambre,—Copie de toutes pétitions, correspondance et autres documents adressés par toute personne quelconque à l'honorable ministre des Postes qui ont porté le ministre ou le département à destituer David Clinton, ci-devant maître de poste à Wellington, Ontario.

M. Hughes (Victoria) propose,—Que cette Chambre est d'avis que le mode d'instruction pour préparer les officiers destinés à occuper des positions dans la milice active devrait être établi de manière à former le plus grand nombre possible de personnes dûment qualifiées dans chaque district régimentaire dont on aurait nécessairement besoin pour former un effectif sur pied de guerre, et cela au coût le plus bas possible sans nuire à l'efficacité; et que tous les obstacles, coutumes et frais inutiles auxquels sont exposés les citoyens qui désirent obtenir cette instruction militaire, devraient être abolis.

Et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR.

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. Boyd—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le ministre des Postes a-t-il reçu quelque pétition des habitants de Maple-Creek, T.N.-O., demandant de transférer le bureau de poste dans quelque local séparé de tout autre bureau d'affaires ? Quelle réponse a été faite aux dits pétitionnaires, et quelle décision, s'il en est, a été prise par le département ? Quand un bureau de poste est assez important au point de vue des recettes, le département est-il dans l'habitude de le placer dans un local séparé ?

M. Fowler—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quelle est l'unité de représentation, tel qu'indiqué par le recensement de 1901 ?
2. La représentation dans la Chambre des Communes des provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard sera-t-elle réduite en conséquence du peu d'augmentation relative de leur population depuis 1891 comparée à celle de la province de Québec telle qu'indiquée par le dit recensement ?
3. Dans l'affirmative, de combien de députés la représentation sera-t-elle réduite dans chacune des dites provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard ?

M. Casgrain—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Les nommés Ernest Vallée, Herménégilde Leduc, Jimmy Rivard, Joseph Hivon, Napoléon Marceau, Jeffrey Jolin et Félix Lafèche, ont-ils été à l'emploi du gouvernement durant les années 1900 et 1901 ?
2. Dans l'affirmative, quel était l'emploi de chacun d'eux, le salaire de chacun par jour, le nombre de jours pendant lesquels ils ont été employés et le montant total reçu par chacun d'eux ?

M. Casgrain—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quel prix le pied courant a été payé pour le bois employé pour les travaux de protection du côté est de la rivière Sainte-Anne à Sainte-Anne de la Pérade, durant les années 1900 et 1901 ?
2. Quel prix la toise a été payée pour la pierre employée dans les dits travaux ?
3. Quel prix le fer a-t-il été payé, chez qui a-t-il été acheté et quel est le montant total payé pour le dit fer ?

M. Casgrain—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Le Dr Alfred Bouillon, de Matane, a-t-il été destitué comme médecin du port de Matane en 1896 ?
2. Dans l'affirmative, pour quelles raisons ?

M. Casgrain—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quel montant a été dépensé pour faire les travaux de protection du côté est de la rivière Sainte-Anne, à Sainte-Anne de la Pérade, durant les années 1900 et 1901 ?
2. Sous la surveillance de qui ces travaux ont-ils été faits ?
3. Qui a payé les ouvriers qui ont été employés à ces dits travaux ?
4. Le paiemaitre du gouvernement a-t-il payé lui-même chacun des dits ouvriers, ou l'argent destiné à payer ces mêmes ouvriers a-t-il été remis soit à Herménégilde Leduc, soit à Ernest Vallée, soit à Joseph Hivon pour être payé aux ouvriers ?

M. *Casgrain*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Les locomotives, le matériel roulant ou les édifices (gares, remises à wagons, ateliers et élévateurs de l'Intercolonial) sont-ils assurés contre l'incendie ?

2. Dans l'affirmative, pour quel montant, dans quelles compagnies et par qui les assurances ont-elles été prises ?

M. *Casgrain*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Avant de décider de destituer John Sheppard de ses fonctions de maître de poste de Joliette, le gouvernement a-t-il fait tenir une enquête au sujet de la conduite de cet officier ?

2. Le gouvernement a-t-il, avant de décider cette destitution, informé le dit Sheppard que sa destitution était demandée ? et Sheppard a-t-il eu occasion d'être entendu ou de faire valoir ses raisons à l'encontre de la plainte formulée contre lui ?

3. Sheppard a-t-il lui-même écrit au gouvernement, ou à l'un de ses membres, qu'il voulait une enquête avant d'être destitué ?

4. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas accordé une enquête à Sheppard ?

M. *Casgrain*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quels sont les maîtres de poste du comté de Joliette dont la commission a été révoquée depuis le mois de juin 1896 jusqu'à ce jour ?

2. Quel a été, dans chaque cas, le remplaçant ?

3. Quelle a été la cause de chaque changement ?

M. *Bennett*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le steamer *Tiverton* s'est-il échoué dans le mois d'avril 1901, entre Montréal et Québec ? Si un pilote était en charge de ce navire, avait-il une commission régulière des commissaires du havre de Montréal ? Une enquête a-t-elle été faite sur les circonstances dans lesquelles cet accident s'est produit ? Le bureau d'enquête a-t-il blâmé le pilote ou l'a-t-il exonéré ? Si le bureau d'enquête a constaté que le pilote était responsable de l'accident, le département de la Marine est-il d'avis que ce pilote devrait être révoqué et sa commission annulée ?

M. *Douglas*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Quelles modifications ont été apportées dans la classification officielle des grains du district d'inspection des grains du Manitoba, depuis l'année 1899 ? Si des modifications ont été faites, par qui l'ont-elles été ? Par l'entremise de qui ? Et de quelle nature sont ces modifications ?

M. *Marcil* (Bonaventure)—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il reçu la résolution suivante adoptée par la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa ? Si oui, quelle réponse a-t-il donnée :—

“ SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE D'OTTAWA.

“ Copie d'une résolution, passée, dimanche, le 13 avril 1902, dans une assemblée spéciale convoquée par M. J. U. Vincent, président :

“ Attendu que Mme Joseph Roi, rue Duke, Ottawa, ayant porté une plainte en justice contre un nommé Larochelle, comparaisait, le 8 avril dernier, devant le magistrat O'Keefe, d'Ottawa, pour rendre son témoignage ;

“ Et attendu que cette dame demanda le privilège de donner son témoignage dans sa langue maternelle, parce que ne parlant l'anglais qu'imparfaitement elle craignait de mal s'exprimer et d'être mal comprise ;

“ Et attendu que le magistrat O'Keefe, méprisant cette légitime demande, lui enjoignit d'avoir à s'exprimer en anglais, puis renvoya sa plainte, la condamnant en même temps à payer \$2 d'amende pour mépris de cour, parce qu'elle osa persister dans sa demande ;

“ Résolu, que la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, au nom des Canadiens-fran-

gais de la capitale, protestent énergiquement contre la décision injuste et arbitraire du magistrat O'Keefe en cette circonstance;

“Résolu, que cet incident soit porté à la connaissance du ministre de la Justice et que les Canadiens-français de la capitale prient l'honorable ministre de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour qu'à l'avenir une telle injustice ne soit pas répétée, dans un pays où l'équité doit être appliquée sans distinction de nationalité.”

M. Morrison—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Combien de compagnies de téléphone sont actuellement en opération en Canada ? Et dans quelles provinces ?

(a) Quel est le nombre total de milles contrôlé par chaque compagnie ?

(b) Quel est le capital de chaque compagnie ?

2. Quel est le nombre de milles contrôlé par la Compagnie de téléphone Bell ?

3. Combien de ces compagnies se raccordent en quelque manière avec la Compagnie Bell ?

4. Quel est le montant d'actions non émises de la Compagnie Bell ?

M. Guthrie—Mercredi prochain—BILL intitulé: “Acte concernant la constitution légale des compagnies de chemins de fer.”

M. McCarthy—Mercredi prochain—BILL intitulé: “Acte modifiant l'Acte d'inspection générale.”

M. Sifton—Mercredi prochain—BILL intitulé: “Acte modifiant l'Acte d'immigration.”

M. Fitzpatrick—Mercredi prochain—BILL intitulé: “Acte modifiant le chapitre 41 des Statuts de 1901, concernant l'administration de la justice dans le territoire du Yukon.”

M. Fitzpatrick—Mercredi prochain—BILL intitulé: “Acte modifiant de nouveau l'Acte du territoire du Yukon et ses amendements.”

M. Fitzpatrick—Mercredi prochain—BILL intitulé: “Acte modifiant l'Acte concernant les juges des cours provinciales.”

M. Fitzpatrick—Mercredi prochain—BILL intitulé: “Acte modifiant l'Acte de la Cour de l'Echiquier.”

M. Fitzpatrick—Mercredi prochain—BILL intitulé: “Acte modifiant de nouveau l'Acte de la preuve en Canada, 1893.”

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce 14 avril, été affichés comme devant être pris en considération par leurs comités respectifs, lundi prochain, le 21 avril, ou après :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 80) Acte constituant en corporation la Compagnie du canal Huron et Erié.

Bill (No 96) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et de Kéwatin.

Bill (No 98) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin souterrain de Montréal.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 95) Acte constituant en corporation la Penny Bank.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Mardi, 15 avril.</i>	Heure.
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
<i>Jeudi, 17 avril.</i>		
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
<i>Vendredi, 18 avril.</i>		
34	Impressions du parlement.....	10 a.m.

No 40.

OTTAWA, LUNDI, 14 AVRIL, 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. Dawson
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 41.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, MARDI, 15 AVRIL 1902.

PRIÈRES.

M. Davis, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le huitième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération le Bill (No 43) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est, et est convenu d'en faire rapport sans amendement.

Votre comité a aussi considéré les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir:—

Bill (No 63) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord;

Bill (No 68) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre;

Bill (No 74) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Brockville et Saint-Laurent;

Bill (No 88) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat; et

Bill (No 91) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami.

Sur motion de M. Haggart, le Bill I (No 107) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie de Canal Montréal, Ottawa et Baie Georgienne," est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Oliver, il est Ordonné,—Que la pétition du Très Révérend Tikon, pour une charte sous le nom de "L'Evêque de l'Eglise catholique orthodoxe Russo-Grecque," soit renvoyée au comité des Ordres Permanents pour plus ample considération.

Sir Wilfrid Laurier soumet à la Chambre,—Projet de convention intervenue le dix-septième jour de mars 1902 entre la Compagnie de télégraphe sans fil de Marconi (à responsabilité limitée) et la Compagnie Marconi de communication maritime internationale (à responsabilité limitée) et Sa Majesté le Roi Edouard VII représentée aux présentes par le Très Honorable Sir Wilfrid Laurier, G.C.M.G., président du Conseil Privé du Roi pour le Canada.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu de Leurs Honneurs les juges MacMahon et Lount, deux des juges choisis pour la décision des pétitions d'élections, en conformité de l'Acte des Elections Fédérales contestées, un certificat concernant la pétition d'élection pour le district électoral de la division nord du comté de Wellington,—lequel est comme suit:—

ELECTION CONTESTEE DE WELLINGTON-NORD.

Dans la Haute Cour de Justice.

ACTE DES ELECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un membre de la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de la division nord du comté de Wellington, tenue le 31e jour d'octobre et le 7e jour de novembre, A.D. 1900.

Entre

NEURY JELLY,

Pétitionnaire;

et

EDWIN TOLTON,

Répondant.

Les soussignés, deux des juges choisis pour l'instruction des pétitions d'élections en vertu du dit acte, certifient par les présentes comme suit:—

1. Que lundi, le 31e jour de mars 1902, nous avons tenu une cour pour instruire, et nous avons alors instruit, la pétition concernant l'élection susmentionnée, dans la cité de Guelph, dans le dit district électoral.

2. Qu'au cours de l'instruction de la dite pétition, il n'a pas été prouvé que des manœuvres frauduleuses aient été commises à la dite élection par le susdit Edwin Tolton, le député dont l'élection a été contestée, ou par aucuns agent ou agents en son nom; et nous avons, en conséquence, renvoyé la dite pétition, mais sans rien ordonner quant aux frais.

3. Nous certifions, de plus,—

(a) Qu'il n'a pas été prouvé devant nous que des manœuvres frauduleuses aient été commises par ou avec le consentement ou à la connaissance d'aucun des candidats à la dite élection.

(b) Qu'il n'a pas été prouvé, au cours de l'instruction, que quelque personne se soit rendue coupable de manœuvre frauduleuse.

(c) Qu'il n'y a pas raison de croire que des manœuvres frauduleuses aient été commises dans une mesure considérable à la dite élection.

En foi de quoi nous avons apposé notre Seing manuel ce 9e jour d'avril 1902.

HUGH MACMAHON, J.
WM. LOUNT, J.

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Communes,
Ottawa.

Et il est ordonné que le dit certificat soit entré dans les journaux de la Chambre.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est Résolu,—Qu'à dater d'aujourd'hui jusqu'à la fin de la session, les mesures du gouvernement auront la priorité les mercredis, immédiatement après les interpellations.

L'ordre du jour portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés étant lu;

M. Fielding propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'ensuivant;

Et la question étant mise sur la dite motion,—elle est adoptée, et la Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

VIII.—ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.—(Suite.)

82 <i>Statistical Year Book</i>	4,000 00
83 Statistique générale.....	3,200 00

Résolutions à rapporter.

MERCREDI, 16 avril 1902.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat adoptant les bills suivants sans amendement, savoir:—

Bill (No 52) Acte concernant la Compagnie du canal à navires de St. Clair et Erié.

Bill (No 44) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, lac Erié et Pacifique.

Et aussi,—Avec le bill suivant de Leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir:—

Bill L (No 109) intitulé: 'Acte constituant la caisse de pension de la Banque Molson.'

La Chambre s'ajourne alors à 2.05 a.m.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Taylor*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quel montant a été reçu pour la dépense de \$1,554.55 inscrite à la page D—62 du rapport de l’Auditeur général pour l’année expirée le 30 juin 1901, savoir:—

“Excelsior Basket Company, 15,000 paniers de quatre livres.	\$ 270 00
Compagnie du Grand Tronc, loyer pour site de réfrigérateur.	5 00
D. J. McKinnon, frais de voyage, \$14.90; fret, \$88; frais de douanes, \$1; impressions, \$22.50; télégrammes, \$3.15; téléphone, \$1.50; payé à W. B. Calder pour inspection, 33 jours à \$4; dépenses, \$6.50.	269 55
D. J. McKinnon & Sons, raisins, 40,400 livres à 2½ cents.	1,010 00
	\$1,554 55.”

Où le montant reçu (s’il en est) est-il inscrit dans le rapport de l’Auditeur général ?

M. *Taylor*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. La somme de \$247.42, inscrite à la page D—60 du rapport de l’Auditeur général pour l’année expirée le 30 juin 1901, a-t-elle été payée à Wellington, Mutch Eldon, I.P.-E., pour les articles et services suivants:—

“233 poulets, \$55.04; avoine moulue, 1,137 livres à \$2 par quintal, 876 livres à \$1.90; lait écrémé, 2,698 livres à 40 centins par quintal; suif, 35½ livres à 4 cents; soufre, 5 livres à 5 cents; cages à poulets, 10 à \$1.75; clous, 5 cents; 17 sacs, \$1.34; soins donnés aux poulets, \$84; usage de balance, \$2; pour plumer les poulets, 18 jours à 75 cents; homme et attelage, 8 jours à \$2; charroi, \$3.13; main-d’œuvre, \$3. \$247 42.”

2. Le montant inscrit à la page D—68 du dit rapport de l’Auditeur général, savoir: “Eldon, \$70.57” représente-t-il tout le produit de la vente des poulets ? Dans la négative, où se trouve indiquée dans le dit rapport la balance reçue ?

M. *Boyd*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—La réduction du taux d’intérêt, de 6 à 5 pour 100, a-t-elle été faite à la demande du gouvernement du Manitoba qui bénéficie du fonds ? Est-ce l’intention du gouvernement de modifier l’acte de manière qu’il ne s’applique pas, au moins, aux ventes faites antérieurement à l’Acte de 1901 ?

M. *Farquharson*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Afin de permettre aux fermiers de se procurer la vase écaillère nécessaire à la culture de leurs terres, le gouvernement se propose-t-il de modifier le règlement de pêche du 28 décembre 1893, en vigueur dans la province de Québec et dans les provinces maritimes, qui défend de “retirer de la vase écaillère en deçà de 200 verges de toute huîtrière, et même seulement à tel endroit ou tels endroits que le gardien des pêches prescrira par écrit” ?

M. *Puttee*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le ministre des Chemins de fer a-t-il reçu de la chambre de commerce de Winnipeg un mémoire recommandant qu’un expert parfaitement au fait de l’administration des chemins de fer soit chargé d’étu-

dier la situation actuelle et de faire connaître quel serait, à son avis, le meilleur moyen à prendre pour faire de l'Intercolonial une ligne payante et aussi avantageuse que possible pour le pays; et aussi de soumettre à la considération du gouvernement et du peuple ses recommandations au sujet des questions suivantes:—

“1. Comment l'Intercolonial pourrait être prolongé de manière à en faire un concurrent réel et permanent pour le transport de la plus grande somme possible du trafic canadien ?

“2. Quelles modifications dans les tarifs existants pouvant être faites par le gouvernement, dans l'état actuel des choses, en vertu de ses pouvoirs généraux, seraient de nature à produire le même résultat que ci-dessus ?

“3. Quels arrangements pour l'octroi à d'autres chemins de fer de droits de circulation, d'administration ou autres pouvoirs sur le réseau de l'Intercolonial, pourraient être faits et seraient de nature à donner des avantages pour le trafic général, ou quels pouvoirs de circulation sur d'autres lignes devraient être acquis par l'Intercolonial pour accomplir le même résultat ?

Dans l'affirmative, les recommandations ci-dessus seront-elles acceptées, et le gouvernement prendra-t-il des mesures à ce sujet ?

M. Sifton—Jeudi prochain—BILL intitulé: “Acte modifiant de nouveau l'Acte de 1894 relatif à la conservation du gibier dans les territoires non organisés.”

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Jeudi, 17 avril.</i>	Heure.
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
32	Comptes Publics.....	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
<i>Vendredi, 18 avril.</i>		
34	Impressions du parlement.....	10 a.m.
30	Ordres Permanents.....	10 30 a.m.
30	Bills Privés.....	11 a.m.
32	Banques et Commerce.....	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.

No 41

OTTAWA, MARDI, 15 AVRIL, 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 42.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, MERCREDI, 16 AVRIL 1902.

PRIÈRES.

Une pétition est présentée et déposée sur la Table.

Sur motion de M. Fraser, la requête de la Compagnie de chemin de fer et manufacturière Alexander Gibson, présentée ce jour,—demandant qu'il lui soit permis de soumettre à la Chambre sa pétition pour un acte constituant en corporation une compagnie ayant pour objet de prendre charge des entreprises de chemin de fer de cette compagnie (ci-devant le chemin de fer du Canada-Est) et de l'exploiter comme compagnie de chemin de fer indépendant,—nonobstant l'expiration du temps fixé pour présenter des pétitions en obtention de bills privés,—est lue et reçue et référée au comité des Ordres Permanents.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Par M. Guthrie:—Bill (No 110) Acte concernant la constitution légale des compagnies de chemins de fer.

Par M. McCarthy:—Bill (No 111) Acte modifiant l'Acte d'inspection générale.

Par M. Sifton:—Bill (No 112) Acte modifiant l'Acte d'immigration.

Par M. Fitzpatrick:—Bill (No 113) Acte modifiant de nouveau l'Acte du territoire du Yukon et ses amendements.

Aussi,—Bill (No 114) Acte modifiant l'Acte de la Cour de l'Echiquier.

Et aussi,—Bill (No 115) Acte modifiant de nouveau l'Acte de la preuve en Canada, 1893.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

Et la Chambre ayant continué ses délibérations en comité des Subsidés;

A 6 p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 p.m.

7.30 p.m.

(L'Ordre pour les Bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Le Bill (No 64) Acte constituant en corporation la Compagnie de filatures Cosmos, est lu pour la troisième fois, et passé.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois, et passés, savoir:—

Bill (No 71) Acte concernant la *Dominion Cotton Mills Company (Limited)*.

Bill (No 43) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est.

Bill (No 63) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord.

Bill (No 74) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Brockville et Saint-Laurent.

Bill (No 88) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer et de houille de Medicine-Hat.

Bill (No 91) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami.

Le Bill (No 68) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des comtés du Centre, est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois, et passé.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et référés aux comités qui suivent, savoir:—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes:

Bill (No 89) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Canada-Central

Bill (No 97) Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de force du Dominion.

Bill I (No 107) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie de canal Montréal, Ottawa et Baie Georgienne."

Comité des Bills Privés:

Bill (No 100) Acte constituant en corporation la Compagnie de force de Toronto et Niagara.

La Chambre reprend alors le cours de ses délibérations en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

VIII.—ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.—(Suite.)

85 Stations agronomiques..... 80,000 00

IX.—QUARANTAINE.

94 Appointements et dépenses casuelles pour les quarantaines organisées et la salubrité publique dans d'autres districts..... 110,000 00

98 Quarantaine des bestiaux et division des vétérinaires..... 70,000 00

Résolutions à rapporter.

—————

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Boyd*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Qui a été nommé officier reviseur pour la revision des listes des voteurs lors de la dernière élection pour la division électorale de Lisgar ? A quelle date a-t-il été nommé ? Quelle est la date de la revision finale des dites listes ?

M. *Holmes*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. Combien de bestiaux de provenance canadienne, d'un an et au-dessous, ont été exportés aux Etats-Unis, chaque année, depuis 1890 ? Quelle en était la valeur ?

2. Combien de bestiaux de plus d'un an, de provenance canadienne, ont été exportés aux Etats-Unis, chaque année depuis 1890 ? Quelle en était la valeur ?

M. *Kemp*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. Le gouvernement a-t-il reçu, depuis le 1er février dernier des copies de résolutions de quelques chambres de commerce ou autres organisations commerciales de nature similaire, énonçant l'opinion qu'advenant l'imposition par la Grande-Bretagne de droits sur le blé et autres céréales, les produits du Canada devraient être exempts de ces droits, ou devraient recevoir un traitement préférentiel ?

2. Dans l'affirmative, de quelles organisations ont-elles été reçues et à quelles dates ?

3. Depuis le 1er février dernier, le gouvernement a-t-il représenté au gouvernement britannique qu'advenant l'imposition de droits sur le blé et autres céréales, les produits de ce pays devraient être exempts de ces droits ou devraient recevoir un traitement préférentiel ? Dans l'affirmative, de quelle nature étaient ces représentations et à quelles dates ont-elles été faites ?

M. *Lavergne*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. Le gouvernement sait-il qu'une enquête a eu lieu, en juin dernier, au sujet d'une réclamation que MM. King Brothers ont contre le gouvernement, pour dommages causés à leur propriété, dans la seigneurie de Saint-Jean Deschaillons, par le chemin de fer Intercolonial ?

2. Est-ce que le gouvernement se propose de régler cette réclamation bientôt ?

M. *Mulock*—Vendredi prochain—BILL intitulé: "Acte concernant le règlement des conflits entre les compagnies et les employés de chemins de fer."

M. *Fitzpatrick*—Vendredi prochain—Comité général pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de modifier le chapitre 41 des Statuts de 1901, et de prescrire que les traitements du magistrat de police de Dawson et du magistrat de police de White-Horse seront de \$4,000 par année.

M. *Fitzpatrick*—Vendredi prochain—Comité général pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de modifier l'Acte concernant les juges des cours provinciales, et de prescrire,—

1. Que le traitement du troisième juge de la cour territoriale du district du Yukon sera de \$5,000 par année.

2. Qu'un juge de cour de comté qui démissionnera en aucun temps après être devenu invalide à raison d'infirmité permanente, ou qui démissionnera après vingt-cinq ans de service, pourra recevoir une pension égale aux deux tiers de son traitement annuel; pourvu que s'il a servi moins de cinq ans, sa pension ne dépasse pas un tiers de son traitement annuel.

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce 16 avril, été affichés comme devant être pris en considération par les comités qui suivent, aux dates ci-après mentionnées, ou après, savoir:—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes:

Vendredi prochain, le 18 courant:

Bill I (No 107) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie de canal Montréal, Ottawa et Baie Georgienne."

Mercredi prochain, le 23 courant:

Bill (No 89) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Canada-Central

Bill (No 97) Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de force du Dominion.

Comité des Bills Privés:

Mercredi prochain, le 23 courant:

Bill (No 100) Acte constituant en corporation la Compagnie de force de Toronto et Niagara.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Jeu<i>di</i>, 17 avril.</i>	Heure.
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
30	Ordres Permanents.....	10 30 a.m.
32	Comptes Publics.....	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
<i>Vendredi, 18 avril.</i>		
34	Impressions du parlement.....	10 a.m.
30	Bills Privés.....	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.

No 42.

OTTAWA, MERCREDI, 16 AVRIL 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 43.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, JEUDI, 17 AVRIL 1902.

PRIÈRES.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

M. Hyman, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le neuvième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir:—

Bill (No 50) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Niagara à Sainte-Catherine et Toronto; et

Bill (No 78) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Trans-Canada.

Votre comité a aussi pris en considération le Bill (No 86) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim, et est convenu d'en rapporter le préambule comme *non prouvé*, parce qu'à son avis, le renouvellement de la charte ne serait pas dans l'intérêt public; et le comité recommande que les honoraires payés pour le dit bill soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction.

M. Fraser, du comité des Ordres Permanents, présente le douzième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération la requête de la Compagnie de chemin de fer et manufacturière Alexander Gibson, demandant qu'il lui soit permis de soumettre à la Chambre sa pétition pour un acte constituant en corporation une compagnie ayant pour objet de prendre charge des entreprises de chemin de fer de cette compagnie, etc., nonobstant l'expiration du temps fixé pour présenter des pétitions en obtention de bills privés, et il recommande que l'autorisation nécessaire soit accordée.

Conformément à l'ordre de la Chambre du 15 courant, votre comité a pris de nouveau en considération la pétition du Très Révérend Tikon, de San-Francisco, Californie, évêque de l'Eglise catholique orthodoxe Russo-Grecque pour l'Amérique du Nord et les îles Aleutiennes, pour une charte. L'attention de votre comité ayant été attirée sur le fait que le pétitionnaire en l'espèce, est, sur sa propre admission, un étranger domicilié en terre étrangère, et qu'il désire, comme tel, être constitué en une corporation unique en ce genre en Canada, le comité croit devoir soumettre le cas à la considération de la Chambre.

M. Fraser propose,—Que la partie de la règle 49 qui limite le temps pour recevoir des pétitions pour bills privés soit suspendue au sujet de la pétition de la Compagnie de chemin de fer et manufacturière Gibson, présentée ce jour,—demandant une charte pour une compagnie ayant pour objet de prendre charge de la voie ferrée de la dite compagnie,—et que la dite pétition soit reçue et lue sans délai, conformément à la recommandation contenue dans le douzième rapport du comité des Ordres Permanents.—Adopté.

La dite pétition est, en conséquence, lue et reçue, et elle est comme suit:—

De Alexander Gibson, senior, et autres, de la ville de Marysville, Nouveau-Brunswick, pour une charte sous le nom de Compagnie de chemin de fer Oriental du Canada.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Par M. Fitzpatrick:—Bill (No 116) Acte modifiant la disposition relative aux taux de péage mentionnés au chapitre 1 des Statuts de 1881 concernant le chemin de fer du Pacifique Canadien.

Par M. Sifton:—Bill (No 117) Acte modifiant de nouveau l'Acte de 1894 relatif à la conservation du gibier dans les territoires non organisés.

L'ordre du jour portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés étant lu;

M. Fielding propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'ensuivant;

Et la question étant mise sur la dite motion,—elle est adoptée, et la Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

X.—IMMIGRATION.

99 Appointements des agents et employés en Canada, dans la Grande-Bretagne et dans les pays étrangers.	110,000 00
100 Société protectrice d'immigration pour les femmes, Montréal.	1,000 00
101 Refuge des filles à Winnipeg.	1,000 00

102 Dépenses casuelles dans les agences canadiennes, britanniques et étrangères : dépenses générales d'immigration, et appointements de commis surnuméraires au bureau central..... 333,000 00

Résolutions à rapporter.

VENDREDI, 18 avril 1902.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 12.10 a.m.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Lemieux*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Des conseils de la Reine ou des conseils du Roi ont-ils été nommés par le gouvernement fédéral depuis le 23 juin 1896 ?

2. Dans l'affirmative, quelles sont les personnes qui ont été nommées et quelle est la date de leur nomination ?

M. *Roche* (Marquette)—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Quel montant a été payé à la *Gilbert Blasting and Dredging Company* pour travaux exécutés aux Rapides des Galops du 1er mai au 15 décembre 1901, et les travaux sont-ils actuellement achevés ?

2. Si les travaux ne sont pas achevés, le gouvernement se propose-t-il de faire exécuter ces travaux au cours de la saison actuelle par la dite compagnie ?

M. *Fitzpatrick*—Lundi prochain—Comité général pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de prescrire que le salaire du registraire de la Cour de l'Echiquier sera de \$2,400 par année.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Vendredi, 18 avril.</i>	Heure.
34	Impressions du parlement.....	10 a.m.
30	Ordres Permanents.....	10 30 a.m.
30	Bills Privés.....	11 a.m.
32	Comptes Publics.....	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.

OLIVER J. ...

VOTE AND ...

...

PROGESS ...

...

...

...

...

...

HOUSE OF COMMONS

No 43.

OTTAWA, JEUDI, 17 AVRIL, 1902.

2^{me} Session, 9^{me} Parlement, 2 Édouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

No. 44.



VOTES AND PROCEEDINGS

OF THE

HOUSE OF COMMONS

OTTAWA, FRIDAY, 18TH APRIL, 1902.

PRAYERS.

Mr. Hyman, from the Select Standing Committee on Railways, Canals and Telegraph Lines, presented the Tenth Report of the said Committee, which is as follows :—

Your Committee have had under consideration Bill No. 107 (Letter I of the Senate) intituled : "An Act respecting the Montreal, Ottawa and Georgian Bay Canal Company," and have agreed to report the same without amendment.

Your Committee have also considered the following Bills, and have agreed to report the same with amendments, viz. :—

Bill No. 69, an Act respecting the Canadian Pacific Railway Company.

Bill No. 103, an Act respecting the Lake Champlain and St. Lawrence Ship Canal Company ;—and

Bill No. 93, an Act respecting the Hudson's Bay and North-west Railways Company.

Mr. Fraser, from the Select Standing Committee on Public Accounts, presented the Fifth Report of the said Committee, which is as follows :—

Your Committee submit herewith, for the information of the House, the Minutes of their Proceedings,—such Minutes covering the period from and including Friday, 11th April, to date.

COMMITTEE ROOM,

FRIDAY, 11th April, 1902.

Committee met.

Present :

Mr. Fraser in the Chair.

Messrs. Barker, Bell, Blain, Blair, Clancy, Cochrane, Costigan, Emmerson, Fielding, Flint, Fowler, Fraser, German, Gourley, Haggart, Hughes (King's), Hyman, Lancaster, Laurier (L'Assomption), MacKinnon, Maclaren (Huntingdon), McCreary, Maxwell, Porter, Roche (Halifax), Sproule, Taylor, Thompson, Wade, Wilson.—30.

The Auditor General, Deputy Minister of Finance, and the shorthand writers were in attendance.

Moved by Mr. Barker, seconded by Mr. Haggart, That the House be requested to authorize this Committee to inquire into any items of expenditure upon or in connection with the Intercolonial Railway or Prince Edward Island Railway between 1st July, 1896, and the present date.

The question being put on the said motion, it was negatived on the following division :—

Yeas.—Messrs. Barker, Bell, Blain, Clancy, Gourley, Haggart, Lancaster, Léonard, Sproule, Taylor.—10.

Nays.—Messrs. Blair, Costigan, Emmerson, Fielding, Flint, Hughes (King's), Hyman, Laurier (L'Assomption), LeBlanc, Maclaren (Huntingdon), Maxwell, Roche (Halifax), Thompson, Wade.—14.

The following papers were moved for and ordered to be brought down :—

By Mr. Haggart :

All papers and documents in connection with the following sales of old material. Also all papers and documents in connection with any purchases having any relation to such sales.

All tenders, circulars, advertisements, and specifications in connection with both.

1. Scrap castings	\$ 2,499 97
“	2,110 36
“	7,313 54
2. Old rails	786 12
“	5,387 48
“	2,393 82
“	722 80
“	1,586 63
“	6,677 42
3. Scrap axles	3,072 77
“	2,305 53
“	221 10
4. Scrap wheels	21,723 70
“	9,753 82
“	10,329 20
5. Borings and turnings	429 30
“	265 07
6. Light scrap	404 20
“	656 65

7. Wrought scrap	5,040 00
“	3,153 65

set out on page W—365, Auditor General’s Report for 1901.

On motion of Mr. Clancy, it was

Ordered, That J. Y. Rochester be summoned to appear before the Committee on Monday, 14th instant, to give evidence in connection with Yukon Telegraph Line, set out on pages V—285 and 286, Auditor General’s Report for 1901.

The Committee then proceeded to the further consideration of certain items of expenditure on Capital Account, in connection with the Intercolonial Railway.

Mr. J. E. Muhlfield, superintendent of machinery and rolling stock of the Intercolonial Railway, was called, sworn and examined by Mr. Barker and others. (His evidence being taken down in shorthand).

Witness discharged from further attendance.

The examination of the Auditor General, in connection with Suspense Account, Intercolonial Railway, was resumed by Mr. Haggart. (His evidence being taken down in shorthand).

The examination of Mr. Pottinger, in connection with Suspense Account, Intercolonial Railway, was resumed by Mr. Haggart. (His evidence being taken down in shorthand).

The Committee then adjourned until Monday next at 11 o’clock.

COMMITTEE ROOM,

MONDAY, 14th April, 1902.

Committee met.

Present :

Mr. Fraser in the Chair.

Messrs. Bell, Blain, Campbell, Clancy, Clarke, Costigan, Emmerson, Fielding, Flint, Fraser, Holmes, Hughes (King’s), Kemp, Maclaren (Huntingdon), McCreary, Maxwell, Roche (Halifax), Ross (Ontario), Tarte, Thompson, Wade.—21.

The Auditor General, Deputy Minister of Finance, and shorthand writers were in attendance.

The Committee then proceeded to the consideration of the item of General Statistics, set out on page D—13, Auditor General’s Report for 1901.

Mr. H. Washington was called, sworn and examined by Mr. Clancy and others. (His evidence being taken down in shorthand).

Witness discharged from further attendance.

The Committee then proceeded to the consideration of the accounts of J. Y. Rochester, as set out on pages V—285 and 286 of the Auditor General’s Report for 1901.

Mr. Rochester was called, sworn, and examined by Mr. Clancy and others. (His evidence being taken down in shorthand).

Committee adjourned to meet at call of the Chair.

COMMITTEE ROOM,

17th April, 1902.

Committee met.

Present :

Mr. Fraser in the Chair.

Messrs. Barker, Bell, Blain, Campbell, Clancy, Cochrane, Fielding, Flint, Fraser, Haggart, Hughes (King’s), Kemp, LeBlanc, Lennox, McIsaac, Maxwell, Oliver, Ross (Ontario), Tarte, Taylor, Wilson.—22.

The Auditor General, Deputy Minister of Finance, and shorthand writers were in attendance.

The Committee then proceeded to the further consideration of the account of J. Y. Rochester, as set out on pages V—285 and 286, Auditor General's Report.

The examination of J. Y. Rochester was resumed by Mr. Clancy and others. (His evidence being taken down in shorthand).

On motion of Mr. Haggart, it was

Ordered, That the proceedings of this Committee from the last Report to this date be reported to the House.

The Auditor General and Mr. F. Hayter were called and examined in connection with an item in the account of J. Y. Rochester. (Their evidence being taken in shorthand).

The Committee adjourned to meet to-morrow at 11 o'clock, A.M.

Attest,

THOS. S. HOWE,
Clerk Public Accounts Committee.

Mr. Flint, from the Select Standing Committee on Standing Orders, presented the Thirteenth Report of the said Committee, which is as follows :—

Your Committee have considered the Petition of Alexander Gibson, Senior, and others, for an Act of incorporation with power to acquire from the Alexander Gibson Railway and Manufacturing Company, all the railway undertaking of the said Company ; and also to acquire the undertaking and powers of the St. Mary's Railway Bridge Company ; and find that no Notices have been published, but as the rights of all persons affected can be amply protected in the usual way in the Bill, Your Committee recommend that the 51st Rule be suspended in this case, and also that portion of the 49th Rule which limits the time for presenting Private Bills.

On motion of Mr. Fraser, the 51st Rule and that portion of the 49th Rule which limits the time for presenting Private Bills, was suspended in reference to a Bill to incorporate the Canada Eastern Railway Company, in accordance with the recommendation contained in the Thirteenth Report of the Select Standing Committee on Standing Orders.

On motion of Mr. Hyman, it was Ordered, That the fees paid on Bill No. 38, an Act respecting the Montreal Bridge Company, be refunded, less the cost of printing and translation, in accordance with the recommendation contained in the Fourth Report of the Select Standing Committee on Railways, Canals and Telegraph Lines.

Mr. Cowan, from the Select Standing Committee on Miscellaneous Private Bills, presented the Sixth Report of the said Committee, which is as follows :—

Your Committee have considered the following Bills, and have agreed to report the same with amendments :—

Bill No. 73, an Act to incorporate the North Shore Power, Railway and Navigation Company ;—and

Bill No. 83, an Act to incorporate the Canadian Northern Express Company.

The Order being read for the House to go again into Committee of Supply,

Mr. Fielding moved, That Mr. Speaker do now leave the Chair.

And a Debate ensuing ; and the question being put on the said motion ; it was agreed to.

The House accordingly went again into Committee of Supply.

(In the Committee.)

The following Resolutions were adopted :—

III.—CIVIL GOVERNMENT—*Continued.*

11	Department of Indian Affairs, including J. D. McLean at \$2,400, notwithstanding anything in the Civil Service Act.	55,167 50
----	---	-----------

CONTINGENCIES—*Continued.*

33	Department of Indian Affairs—	
	Clerical and other assistance.	3,130 00
	Printing and stationery.	3,050 00
	Sundries.	3,000 00

XXVIII.—DEPARTMENT OF INDIAN AFFAIRS.

ONTARIO AND QUEBEC.

	Relief, medical attendance and medicine, Quebec.	5,600 00
	Relief, medical attendance and medicine, Ontario.	2,000 00
	Blankets and clothing, Ontario and Quebec.	500 00
	Schools, Ontario, Quebec and Maritime Provinces.	42,190 00
	Salaries of chiefs, Cape Corker and Gibson, and agent at St. Régis	150 00
	Payment of Robinson Treaty Indians.	16,806 00
219	Survey of Indian reserves.	500 00
	To provide for the Indian Land Management Fund.	14,000 00
	To provide a grant for the Agricultural Society, Munceys of the Thames.	90 00
	To assist in the suppression of the liquor traffic among Indians belonging to bands in the older Provinces, which have no funds of their own.	500 00
	To provide for the erection of a lock-up at St. Régis.	500 00

NOVA SCOTIA.

	Salaries.	1,150 00
220	Relief and seed grain.	2,700 00
	Medical attendance and medicines.	3,700 00
	Miscellaneous and unforeseen.	100 00

NEW BRUNSWICK.

	Salaries.	1,184 00
221	Relief and seed grain.	2,300 00
	Medical attendance and medicines.	3,000 00
	Miscellaneous and unforeseen.	300 00

PRINCE EDWARD ISLAND.

	Salaries and travelling expenses.	300 00
222	Relief and seed grain.	925 00
	Medical attendance and medicines.	650 00
	Office and miscellaneous expenses.	75 00

MANITOBA AND NORTH-WEST TERRITORIES.

	Annuities.....	145,335 00
	Agricultural implements.....	11,647 00
	Field and garden seeds.....	1,845 00
	Live stock.....	12,000 00
	Supplies for destitute and working Indians.....	193,557 00
223	Triennial clothing.....	2,752 00
	Day, boarding and industrial schools.....	289,036 00
	Surveys.....	5,000 00
	Sioux.....	5,545 00
	Grist and saw mills.....	948 00
	General expenses.....	149,369 00

BRITISH COLUMBIA.

	Salaries.....	20,840 00
	Relief.....	4,500 00
	Seed.....	1,000 00
	Medical attendance and medicines.....	11,000 00
	Day schools.....	8,800 00
224	Industrial and boarding schools.....	77,250 00
	Travelling expenses.....	5,600 00
	Office and miscellaneous (including hospitals, irrigation, dyking and suppression of the liquor traffic).....	10,620 00
	Surveys and Reserve Commission.....	7,000 00

YUKON TERRITORY.

225	Relief of destitute Indians and medical attendance.....	1,000 00
	To promote the education of Indians in the Territory.....	5,000 00

GENERAL.

	Inspector of Indian Agencies and Reserves.....	1,800 00
	Inspector of Timber.....	1,200 00
226	Travelling expenses and clerical assistance for these officers.....	1,200 00
	Printing and stationery, generally.....	6,000 00

And the House continuing in Committee of Supply ;

At Six o'clock, P.M., Mr. Speaker took the Chair and left it, to resume the same at half-past Seven o'clock, P.M.

7.30 P.M.

(The Order for Private Bills was called under Rule 19.)

The following Bills were considered in Committee of the Whole, reported without amendment, read the third time, and passed :—

Bill No. 50, an Act respecting the Niagara, St. Catharines and Toronto Railway Company ;—and

Bill No. 78, an Act respecting the Trans-Canada Railway Company.

The Committee of Supply then resumed.

(In the Committee.)

The following Resolutions were adopted :—

III.—CIVIL GOVERNMENT—Continued.

9 Department of the Interior, including A. P. Collier at \$1,400, and E. E. Turton at \$660, notwithstanding anything in the Civil Service Act.	113,121 50
---	------------

CONTINGENCIES—Continued.

32 Department of the Interior—	
Clerical and other assistance, including \$820 for J. D. Bollard and \$515 for T. W. Hodgins, notwithstanding anything to the contrary in the Civil Service Act.	3,932 50
Printing and stationery.	8,500 00
Sundries.	7,000 00

XXX.—GOVERNMENT OF THE NORTH-WEST TERRITORIES.

229 { Expenditure connected with the Lieutenant-Governor's office.	5,880 00
Incidental Justice, &c., including clerical assistance.	2,000 00
Registrars, &c.	18,000 00
Insane patients.	35,000 00
Schools in unorganized districts, including clerical assistance.	6,500 00
Grant for schools, clerical assistance, printing, &c., to be paid half-yearly in advance.	357,979 00

Resolutions to be reported.

SATURDAY, 19th April, 1902.

Report to be received, and Committee to sit again at the next sitting of the House.

A Message was received from the Senate, agreeing to the following Bills without any amendment :—

Bill No. 22, an Act to incorporate the Board of the Presbyterian College, Halifax.

Bill No. 37, an Act to incorporate the Sprague's Falls Manufacturing Company, Limited.

Bill No. 29, an Act to incorporate the Sovereign Life Assurance Company of Canada.

Bill No. 39, an Act to incorporate the St. Lawrence and Northern Railway Company.

And,—agreeing to the Bill No. 49, an Act to confer on the Commissioner of Patents certain powers for the relief of John Westren, with an amendment, which is as follows :—

Page 2, Line 33.—After "four" leave out the words "now in full force."

And also,—with the following Bill of their own, to which the concurrence of this House was desired :—

Bill No. 118 (Letter D of the Senate), intituled : "An Act for the relief of James Brown," (And communicating the evidence taken before the Standing Committee on Divorce of that House.)

The House then adjourned, at 12.18 o'clock A.M., until Monday next.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Speaker.

NOTICES OF MOTIONS

Mr. *McGowan*—On Monday next—INQUIRY OF MINISTRY—1. On whose recommendation was J. W. McFarlane appointed Census Commissioner (or to some other position in the Census Department) for the Atlin District of Cassiar, British Columbia?

2. How long was the said McFarlane so employed, and what was the amount paid him as remuneration for his services, including expenses?

3. Was McFarlane's account reduced; and if so, how much?

4. What was the amount paid Enumerator Coutts for his services, including expenses?

5. What was the amount paid Enumerator Polly for his services, including expenses?

6. What was the amount paid Enumerator Brown for his services, including expenses?

Mr. *Oliver*—In Committee of the Whole on Bill No. 69, "An Act respecting the Canadian Pacific Railway Company," to amend Section 11 of said Bill by striking out the words "at such rates as may be fixed by agreement."

Mr. *Haggart*—Gives notice that on Monday next he will move when Motions are called, that the Committee of Public Accounts be empowered to make inquiries into any expenditure on the Intercolonial and Prince Edward Island Railways from the year 1895 to the present date.

Mr. *Sifton*—On Monday next—BILL intituled: "An Act further to amend the Yukon Territory Act."

Mr. *Sifton*—On Monday next—BILL intituled: "An Act to amend the Dominion Lands Act."

Mr. *Sifton*—On Monday next—BILL intituled: "An Act further to amend the Acts respecting the North-west Territories."

Mr. *Sifton*—On Monday next—BILL intituled: "An Act to amend the Rocky Mountains Park Act, 1887."

Mr. *Sifton*—On Monday next—BILL intituled: "An Act respecting the representation of the Yukon Territory in the House of Commons."

Mr. *Smith* (Vancouver)—On Monday next—BILL intituled: "An Act to further amend the Act to restrict the importation and employment of Aliens."

Mr. *Fielding*—On Monday next—BILL intituled: "An Act to amend the Civil Service Retirement Act, 1898."

MEETINGS OF COMMITTEES.

Room.	<i>Monday, 21st April.</i>	Hour.
32	Public Accounts.	11 a.m.
<i>Tuesday, 22nd April.</i>		
62	Railways, Canals and Telegraph Lines.	11 a.m.
32	Sub-Committee on Bill No. 4, An Act respecting Drainage on and across the property of Railway Companies, and on Bill No. 6, An Act to amend the Railway Act with respect to Drainage.	2.30 p.m.
<i>Thursday, 24th April.</i>		
62	Railways, Canals and Telegraph Lines.	11 a.m.

No. 44

OTTAWA, FRIDAY, 15TH APRIL, 1902.

2nd Session, 9th Parliament, 2 Edward VII., 1902

VOTES AND PROCEEDINGS

OF THE

HOUSE OF COMMONS.

OTTAWA

Printed by S. E. DAWSON

Printer to the King's most Excellent Majesty

1902

N° 45.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, LUNDI, 21 AVRIL 1902.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du conseil municipal de Lac-Plat; du conseil municipal de Grand-View; et du conseil municipal de Minitonas, tous du Manitoba; demandant séparément certains amendements à l'Acte général d'inspection des grains.

M. Fraser, du comité des Comptes Publics, présente le sixième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité soumet, avec les présentes, pour l'information de la Chambre, les minutes de sa séance de vendredi, le 18 avril 1902 :—

SALLE DU COMITÉ,
VENDREDI, 18 avril 1902.

Le comité s'est réuni.

Présents:

M. FRASER, au fauteuil.

MM. Barker, Bell, Birkett, Campbell, Costigan, Demers (Saint-Jean et Iberville), Emmerson, Fielding, Fitzpatrick, Flint, Fraser, Haggart, Holmes, Hughes (King), Kemp, LeBlanc, Tarte, Taylor et Thompson.

L'Auditeur général, le sous-ministre des Finances et les sténographes sont présents.

Le président annonce que les papiers suivants ont été reçus et sont sur la Table:—

Les pièces justificatives au sujet des ventes de vieux matériel incrites à la page W—356 du rapport de l'Auditeur; aussi, les pièces justificatives au sujet des achats se rattachant à ces ventes.

L'interrogatoire de M. Rochester concernant les dépenses du Yukon est repris par M. Barker et autres (sa déposition a été sténographiée.)

Le témoin se retire.

Le comité procède alors de nouveau à l'examen du compte de L. H. Gaudry, inscrit à la page V—68 du rapport de l'Auditeur général.

M. D. Ewart est rappelé et interrogé de nouveau par M. Kemp et autres (sa déposition a été sténographiée.)

L'Auditeur général est rappelé et interrogé par M. Kemp et autres (sa déposition a été sténographiée.)

Sur motion de M. Barker, il est Ordonné,—

Que M. James M. Robertson, gérant de la Compagnie Thomas Robertson et Cie (à responsabilité limitée) 12 place Philips, Montréal, soit assigné à comparaître devant ce comité à sa prochaine séance pour donner son témoignage au sujet du coût des articles inscrits sur les cédules ci-jointes, en octobre et novembre 1900, délivrés à la station de quarantaine de la Gross-Île ou à Québec.

M. Rochester est alors rappelé et interrogé de nouveau au sujet des dépenses du Yukon.

Sur motion de M. Haggart, il est Ordonné,—

Que les minutes de la séance de ce jour, du comité des Comptes Publics soit soumises à la Chambre.

Le comité s'ajourne jusqu'à convocation par le président.

Attesté,

THOS. S. HOWE,

Greffier, comité des Comptes Publics.

Sur motion de M. Oliver, il est Ordonné,—

Que le rapport du comité des Ordres Permanents sur la pétition du Très Révérend Tikon, pour une charte sous le nom de "L'Évêque de l'Église catholique Russo-Grecque orthodoxe," soit renvoyé au dit comité pour obtenir sa recommandation pour présenter un bill, nonobstant la règle 49.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Par M. Sifton:—Bill (No 119) Acte modifiant de nouveau l'Acte du territoire du Yukon.

Aussi,—Bill (No 120) Acte modifiant l'Acte des terres fédérales.

Et aussi,—Bill (No 121) Acte modifiant de nouveau les Actes concernant les Territoires du Nord-Ouest.

Par M. Smith (Vancouver):—Bill (No 122) Acte modifiant de nouveau l'Acte à l'effet de restreindre l'importation et l'emploi des aubains.

M. Fielding soumet à la Chambre,—Liste des actionnaires des banques chartées du Canada, à la date du 31 décembre 1901.

M. Fielding soumet à la Chambre,—Rapport du commissaire et autres documents se rapportant à la Commission Royale *in re* prétendue coalition des fabricants et des marchands de papier.

M. Fitzpatrick présente,—Réponse à Adresse du 9 avril 1902,—Copie de toute la correspondance, papiers, lettres, télégrammes, etc., entre le département de la Justice et les autorités du pénitencier de Saint-Vincent de Paul relativement au congé accordé au préfet actuel, ainsi que celle échangée au sujet de la mise à la retraite du dit préfet.

Aussi,—Réponse à Ordre du 9 avril 1902,—Copie de toute la correspondance, lettres, demandes, etc., adressées au gouvernement relativement à l'indemnité de Trefflé Nantel, gardien du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, décédé le ou vers le 12 septembre 1900, ainsi que tous les documents se rapportant à cette affaire.

M. Sifton présente,—Réponse à Ordre du 9 avril 1902,—Copie du rapport de l'inspecteur McRae, du département des Sauvages, sur l'enquête qu'il a faite au sujet de la plainte formulée par les sauvages de Ristigouche contre l'agent des sauvages, Peters, et de toute correspondance et documents s'y rapportant.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés avec des amendements, délibérés tels qu'amendés, lus la troisième fois, et passés, savoir:—

Bill (No 69) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Bill (No 103) Acte concernant la Compagnie du canal à navires du lac Champlain et du Saint-Laurent.

Le Bill (No 93) Acte concernant la Compagnie des chemins de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 73) Acte constituant en corporation la Compagnie de force, de chemin de fer et de navigation de la Rive-Nord, est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois, et passé.

Le Bill (No 83) Acte constituant en corporation la Compagnie de messageries canadienne du Nord, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Les amendements faits par le Sénat au Bill (No 49) Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à John Westren, sont pris en considération et adoptés.

M. Hughes (Victoria) propose,—Que cette Chambre est d'avis que l'intérêt bien entendu du pays exige que l'on procure à la jeunesse canadienne, aussitôt que possible, l'opportunité de pratiquer le tir à la cible; et qu'à cette fin, il serait opportun de fournir à chaque district scolaire des carabines ainsi que les nouvelles cartouches pour pratiquer sans danger le tir sur les cibles Peters ou autre cible peu dispendieuse et sûre; et que tous les citoyens, depuis l'âge de 14 ans devraient pouvoir se livrer à cet exercice.

Et un débat s'ensuivant,—il est ajourné, sur motion de M. Lancaster.

Sir Richard Cartwright propose,—Que la prise en considération des avis de motions soit ajourné et que la Chambre passe de suite à l'ordre 10 des Bills et Ordres Publics, savoir: La Chambre en comité sur le Bill (No 3) Acte modifiant l'Acte des chemins de fer.—Adopté.

En conséquence, l'ordre portant que la Chambre se forme en comité sur le Bill (No 3) Acte modifiant l'Acte des chemins de fer, étant lu;

M. Lancaster propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.—Adopté.

La Chambre se forme, en conséquence, en comité général sur le dit bill; et après avoir ainsi siégé quelque temps,—le comité se lève sans faire de rapport.

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Sherritt*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le ministre des Postes a-t-il été informé que le maître de poste de Crediton, Ontario, est décédé? Dans l'affirmative, quand a-t-il reçu cet avis? Qui est en charge du bureau de poste depuis le décès du défunt? Quelque personne a-t-elle été nommée temporairement ou permanentement? Si aucune nomination n'a été faite, le ministre se propose-t-il de faire une nomination avant que les élections provinciales d'Ontario aient lieu?

M. *Barker*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant le nombre de locomotives, voitures à voyageurs et wagons des diverses espèces inscrits sur la liste du matériel roulant de l'Intercolonial et du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, respectivement, ainsi que le numéro de chacun, la date à laquelle il a été mis en premier lieu en service, l'état dans lequel il est actuellement, s'il fait maintenant le service, et dans la négative, la date à laquelle il a fait le service pour la dernière fois.

M. *Demers* (Saint-Jean et Iberville)—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie des requêtes des électeurs des comtés de Saint-Jean, d'Iberville et de Missisquoi, dans le cours de l'année 1901, s'opposant à la construction d'une nouvelle digue au pied de l'île Sainte-Thérèse, dans la rivière Richelieu; copie de la pétition et des plans de la Chambly Manufacturing Company; copie des rapports d'ingénieurs et de l'Ordre en Conseil en date du 30 janvier 1902.

M. *Fitzpatrick*—Mercredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte des pétitions de droit."

M. *Fielding*—Mercredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte de 1899 concernant la cité d'Ottawa."

M. *Fisher*—Mercredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte des marques des fruits, de 1901."

Sir Wilfrid Laurier—Mercredi prochain—Comité général pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de pourvoir à la nomination d'un assistant commissaire de la Police à cheval du Nord-Ouest pour le territoire du Yukon, à \$1,600 par année.

M. Cowan—Mercredi prochain—Lorsque les motions seront appelées, Proposera,—Que le Bill (No 86) concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes pour plus ample considération.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Mardi, 22 avril.</i>	Heure.
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
<i>Mercredi, 23 avril.</i>		
30	Ordres Permanents	10 30 a.m.
32	Comptes Publics	11 a.m.
32	Sous-comité sur le Bill (No 4) Acte concernant le drainage sur les propriétés des compagnies de chemins de fer, et sur le Bill (No 6) modifiant l'Acte des chemins de fer au sujet du drainage	2 p.m.
<i>Jeudi, 24 avril.</i>		
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
<i>Vendredi, 25 avril.</i>		
34	Impressions du parlement.....	10 a.m.

No 45.

OTTAWA, LUNDI, 21 AVRIL, 1902.

2^{me} Session, 9^{me} Parlement, 2 Édouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. H. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 46.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, MARDI, 22 AVRIL 1902.

PRIÈRES.

M. Hyman, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le onzième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir:—

Bill (No 84) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté;

Bill (No 9) Acte concernant la Compagnie *United Gold Fields of British Columbia (Limited)*;

Bill (No 54) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex; et

Bill (No 65) Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer Yukon-Pacifique.

Les promoteurs du Bill (No 36) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Colombie-Britannique au Yukon, ayant exprimé leur intention de ne pas procéder plus loin avec cette mesure durant la présente session, votre comité recommande que le dit bill soit retiré et que les honoraires payés à son sujet soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

M. Fraser, du comité des Comptes Publics, présente le septième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité soumet, avec les présentes, pour l'information de la Chambre, les minutes de sa séance de lundi, le 21 avril 1902:—

SALLE DU COMITÉ,

LUNDI, 21 avril 1902.

Le comité s'est réuni.

Présents:

M. FRASER, au fauteuil.

MM. Barker, Bell, Blain, Blair, Costigan, Cowan, Emmerson, Fielding, Flint, Fraser, Haggart, Hughes (King), LeBlanc, MacKinnon, Maclaren (Huntingdon), McIsaac, Maxwell, Riley, Tarte, Thompson, Wade.—21.

L'Auditeur général, le sous-ministre des Finances et les sténographes sont présents.

Le comité procède alors à la prise en considération de l'inspection des traverses, comptes de l'Intercolonial.

M. Charles McManus est alors appelé, assermenté et interrogé par M. Barker et autres (sa déposition a été sténographiée).

Au cours de l'interrogatoire du dit témoin, le document suivant est produit par M. Emmerson, annexé au dossier et marqué Exhibit 3:—

Mémoire en date du 17 octobre 1900, de M. Blair à M. McManus, *re* inspection des traverses fournies par M. Culligan.

Le témoin est congédié.

M. Pottinger est rappelé et interrogé de nouveau au sujet des comptes de l'Intercolonial (sa déposition a été sténographiée).

Au cours de l'interrogatoire du dit témoin, le document suivant est produit par M. Emmerson, annexé au dossier et marqué Exhibit 4:—

Lettre en date du 25 mai 1900, de M. Pottinger à Patrick Ultican au sujet du prix des traverses.

Sur motion de M. Haggart, il est Ordonné,—

Que les minutes concernant les questions de l'Intercolonial soient soumises à la Chambre de jour en jour.

Le comité s'ajourne jusqu'à mercredi prochain à 11 heures a.m.

Attesté,

THOS. S. HOWE,

Greffier, comité des Comptes Publics.

M. Parmelee, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente le second rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité recommande que le rapport de la Commission Royale sur l'immigration chinoise et japonaise, partie I et II, soit imprimé pour distribution, et pour faire partie des documents de la session.

M. Fraser présente un Bill (No 123) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Oriental du Canada,—lequel est lu pour la première fois.—
Seconde lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Hyman, il est Ordonné,—Que le Bill (No 36) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Colombie-Britannique au Yukon soit retiré et que les honoraires et frais payés pour ce bill soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction, conformément à la recommandation contenue dans le onzième rapport du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

M. Cowan propose,—Que le Bill (No 86) concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes pour plus ample considération.

Et la question de concours étant mise sur la dite proposition, elle est adoptée, sur la division suivante:—

POUR :

Messieurs

Angers,	Fisher,	Lavergne,	Morrison,
Archambault,	Fitzpatrick,	LeBlanc,	Murray,
Béland,	Flint,	Lemieux,	Parmelee,
Bernier,	Fraser,	Logan,	Paterson,
Blair,	Geoffrion,	Lovell,	Préfontaine,
Bourbonnais,	Gibson,	Loy,	Pringle,
Brown,	Girard,	Macdonald,	Reid (Ristigouche),
Brunet,	Gould,	Mackie,	Riley,
Bureau,	Guthrie,	MacLaren	Ross (Rimouski),
Calvert,	Harwood,	(Huntingdon),	Ross (Victoria, N.-E.),
Carbonneau,	Holmes,	McCarthy,	Russell,
Champagne,	Horsey,	McCull,	Simmons,
Charlton,	Hughes	McCool,	Sutherland (Essex),
Copp,	(King, I.P.-E.),	McCormick,	Sutherland (Oxford),
Cowan,	Hyman,	McIntosh,	Talbot,
Culbert,	Ingram,	McIsaac,	Tarte,
Demers (Lévis),	Johnston	McLennan,	Thompson,
Demers (St-Jean),	(Cap-Breton),	Madore,	Tisdale,
Dugas,	Johnston (Lambton),	Marcel (Boaaventure),	Tolmie,
Emmerson,	Kidd,	Matheson,	Turgeon,
Ethier,	Laurier (sir Wilfrid),	Maxwell,	Wade,
Farquharson,	Laurier	Meigs,	Wright.—87.
Fielding,	(L'Assomption),	Monet,	

CONTRE :

Messieurs

Avery,	Earle,	Legris,	Robinson (Elgin),
Bell,	Ganong,	Lennox,	Roche
Birkett,	Gilmour,	Lewis,	(Marquette),
Blain,	Gourley,	McCreary,	Rosamond,
Borden (Halifax),	Hackett,	McEwen,	Scott,
Bourassa,	Henderson,	McGowan,	Sherritt,
Boyd,	Heyd,	Monk,	Smith (Vancouver),
Brock,	Johnston (Cardwell),	Morin,	Sproule,
Broder,	Kaulbach,	Northrup,	Stewart,
Bruce,	Kemp,	Oliver,	Taylor,
Cargill,	Lancaster,	Osler,	Tolton,
Clare,	Lang,	Puttee,	Wilnot,
Clarke,	LaRivière,	Richardson,	Wilson.—53.
Cochrane,	Lavell,		

M. Fisher soumet à la Chambre,—Rapport de la commission canadienne à l'Exposition de Paris.

Aussi,—Rapport du commissaire du Canada à l'Exposition Pan-Américaine.

Et aussi,—Rapport des commissaires canadiens à l'Exposition de Glasgow.

M. Fielding présente un Bill (No 124) Acte modifiant l'Acte de retraite du Service civil, 1898,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

M. Fitzpatrick propose,—Que la Chambre se forme, demain, en comité général pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de modifier le chapitre 41 des Statuts de 1901, et de prescrire que les traitements du magistrat de police de Dawson et du magistrat de police de White-Horse seront de \$4,000 par année.

Alors, Sir Wilfrid Laurier informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la dite résolution.

M. Fitzpatrick propose,—Que la Chambre se forme, demain, en comité général pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de modifier l'Acte concernant les juges des cours provinciales, et de prescrire,—

1. Que le traitement du troisième juge de la cour territoriale du district du Yukon sera de \$5,000 par année.

2. Qu'un juge de cour de comté qui démissionnera en aucun temps après être devenu affligé de quelque infirmité permanente, ou qui démissionnera après vingt-cinq ans de service, pourra recevoir une pension égale aux deux tiers de son traitement annuel; pourvu que s'il a servi moins de cinq ans, sa pension ne dépasse pas un tiers de son traitement annuel.

Alors, Sir Wilfrid Laurier informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la dite résolution.

M. Fitzpatrick propose,—Que la Chambre se forme, demain, en comité général pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de prescrire que le salaire du registraire de la Cour de l'Echiquier sera de \$2,400 par année.

Alors, Sir Wilfrid Laurier informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la dite résolution.

Un message est reçu du Sénat adoptant, sans amendement, le bill suivant, savoir:—

Bill (No 35) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Nipissingue à Ottawa.

Et aussi,—avec les bills suivants de Leurs Honneurs, auxquels le concours de cette Chambre est demandé, savoir:—

Bill B (No 125) intitulé: "Acte modifiant les Actes relatifs à la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest."

Bill F (No 126) intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation l'Evêque de Moosonee."

Bill K (No 127) intitulé: "Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à George M. Depew."

Bill M (No 128) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur."

Bill N (No 129) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental."

Bill O (No 130) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma à la Baie d'Hudson."

Bill P (No 131) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord."

Bill S (No 132) intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte concernant la constitution des chambres de commerce."

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés, étant lu;

M. Fielding propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Haggart propose, comme amendement,—

Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—
Le comité des Comptes Publics soit autorisé à faire une enquête sur les dépenses faites pour l'Intercolonial et le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard depuis l'année 1895 jusqu'à date.

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté, sur la division suivante:—

POUR :

Messieurs

Avery,	Earle,	Lancaster,	Richardson,
Barker,	Ganong,	LaRivière,	Roche (Marquette),
Bell,	Gilmour,	Lefurgey,	Rosamond,
Bennett,	Gourley,	Lennox,	Sherritt,
Blain,	Hackett,	McGowan,	Simmons,
Boyd,	Haggart,	McIntosh,	Sproule,
Brock,	Henderson,	McLeod,	Taylor,
Broder,	Ingram,	Monk,	Tolton,
Bruce,	Johnston (Cardwell),	Morin,	Vrooman,
Clare,	Kemp,	Northrup,	Wilson.—43.
Cochrane,	Kidd,	Osler,	

CONTRE :

Messieurs

Béland,	Fraser,	Lewis,	Paterson,
Belcourt,	Gauvreau,	Logan,	Power,
Bernier,	Geoffrion,	Lovell,	Préfontaine,
Blair,	Gibson,	Loy,	Puttee,
Borden (King, N.E.),	Girard,	Macdonald,	Reid (Ristigouche),
Bourassa,	Gould,	Mackie,	Riley,
Bourbonnais,	Harwood,	MacKinnon,	Robinson (Elgin),
Brown,	Heyd,	MacLaren	Ross (Ontario),
Brunet,	Holmes,	(Huntingdon),	Ross (Rimouski),
Bureau,	Horsey,	McCarthy,	Ross (Victoria, N.E.),
Calvert,	Hughes	McCool,	Russell,
Carbonneau,	(King, I.-P.E.),	McCreary,	Schell,
Costigan,	Hyman,	McEwan,	Scott,
Cowan,	Johnston	McGugan,	Smith (Vancouver),
Delisle,	(Cap-Breton),	McIsaac,	Stewart,
Demers (Lévis),	Johnston (Lambton),	McLennan,	Sutherland (Essex),
Demers (St-Jean),	Lang,	Madore,	Sutherland (Oxford),

Dugas,	Laurier (Sir Wilfrid),	Marcel	Talbot,
Edwards,	Laurier	(Bonaventure),	Tarte,
Erb,	(L'Assomption),	Matheson,	Thompson,
Ethier,	Lavergne,	Meigs,	Tolmie,
Farquharson,	LeBlanc,	Monet,	Turgeon,
Fisher,	Legris,	Morrison,	Wade,
Flint,	Lemieux,	Oliver,	Wright.—91.

La motion principale est alors adoptée,—et la Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

PORTS ET RIVIÈRES.—(Suite.)

Territoire du Yukon.

173 Rivières Lewes et Yukon—Améliorations, y compris allocation de l'ingénieur en chef.	50,000 00
---	-----------

DRAGAGE.

Y compris les appointements des ingénieurs, surintendants et employés attachés à ce service.

Dragueur—Réparations.	30,000 00
Dragueur—Réparations, Colombie-Britannique.	5,000 00
Nouvel outillage de dragage (dragueur hydraulique), provinces maritimes.	180,000 00
Nouvel outillage de dragage, Ontario et Québec.	75,000 00
Nouvel outillage de dragage (dragueur hydraulique), Ontario.	60,000 00
Nouvel outillage de dragage en général.	60,000 00
175. Dragage—Nouvelle-Ecosse.	87,000 00
Dragage—Ile du Prince-Edouard.	
Dragage—Nouveau-Brunswick.	
Dragage—Québec et Ontario.	75,000 00
Dragage—Manitoba.	12,000 00
Dragage—Colombie-Britannique.	30,000 00
Dragage—Service en général.	5,000 00

GLISSOIRES ET ESTACADES.

176. District de Saint-Maurice—Améliorations d'estacades afin de faciliter le flottage et l'entreposage des billots.	50,000 00
En général.	5,000 00

PONTS ET CHAUSSÉES.

177. Pont du Portage-du-Rat—Reconstruction; les gouvernements d'Ontario et Québec contribuant \$5,000, y compris les abords.	16,000 00
Cité d'Ottawa—Ponts sur la rivière Ottawa, les glissoires, le canal Rideau et leurs abords—Réparations ordinaires.	7,000 00
Pont de la rue Maria, sur le canal Rideau—Reconstruction.	5,000 00
Pont de Battleford—Pour remplacer le vieux pont condamné.	23,500 00
Ponts à la charge de l'Etat, y compris les abords.	5,000 00

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

Lignes télégraphiques et câbles sous-marins, golfe Saint-Laurent, etc.

178	Pour améliorer et réparer la ligne et en faciliter l'exploitation à l'est de Godbout.	1,000 00
-----	---	----------

Colombie-Britannique.

179	{ Alberni-Clohoquot, ligne télégraphique.	2,500 00
	{ De la station Golden, chemin de fer Canadien du Pacifique à Windermere, ligne télégraphique.	1,500 00

DIVERS.

180	{ Etudes et inspections.	25,000 00
	{ Galerie Nationale des Beaux-Arts, Ottawa, y compris l'achat de tableaux sur l'avis d'un comité d'artistes.	4,000 00
	{ Bureau de l'ingénieur en chef—Appointements des ingénieurs, dessinateurs et commis, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	59,200 00
	{ Bureau de l'architecte en chef—Appointements des architectes, dessinateurs et commis, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	32,200 00
	{ Service télégraphique—Appointements du personnel, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	4,000 00
	{ Services temporaires de commis et autres services, y compris ceux de toutes personnes nécessaires qui ont été employées après le 1er juillet 1882, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	36,000,00
	{ Moitié des appointements du photographe du gouvernement.	750 00
	{ Ouvrages technologiques et autres livres de consultation.	500 00
	{ Pour couvrir les balances des dépenses pour travaux déjà autorisés dont les crédits sont suffisants. Les sommes dépensées d'après ce crédit seront indiquées sous le chef des différents travaux, mais elles ne devront pas dépasser cent piastres pour chaque ouvrage (montants indiqués en regard des crédits affectés).	3,000 00

XLI.—TRAVAUX PUBLICS—PERCEPTION DU REVENU.

273	{ Perception des droits de glissoirs et estacades—y compris appointements des commis préposés à ce service, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	5,000 00
	{ Frais de réparations et fonctionnement des ports, bassins et glissoirs	109,900 00
	{ Compagnie d'amélioration du haut de l'Ottawa—Allocation autorisée pour régie, etc., relativement au bois qui passera par l'estacade des Chenaux, rivière Ottawa, pendant l'exercice 1902-3.	1,800 00
	{ Ligne de télégraphe entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme	2,000 00
	{ Ligne de télégraphe terrestre et sous-marin sur les côtes et les îles des rivières de l'Est du golfe Saint-Laurent et des provinces maritimes, y compris les dépenses des vapeurs employés au service des câbles ; aussi, frais du télégraphe Marconi à Belleisle.	70,000 00
	{ Lignes télégraphiques, territoires du Nord-Ouest.	20,000 00
	{ Lignes télégraphiques Colombie-Britannique.	15,000 00
	{ Ligne télégraphique.—D'Ashcroft à Dawson.	87,500 00
	{ Service télégraphique en général.	2,750 00
	{ Agence des travaux publics, Colombie-Britannique.	2,500 00

XXXV.—DOUANES.

	Appointements et dépenses casuelles des différents ports dans les diverses provinces et les Territoirs du Nord-Ouest.	969,865 00
	Appointements et frais de voyage des inspecteurs de ports, et frais de voyage d'autres préposés en tournée d'inspection et de service préventif.	
	Laboratoire des douanes—Epreuves des sucres, mélasses, etc., y compris les appointements des fonctionnaires nommés ou employés à ce service.	121,500 00
263	Commission des douanes—Y compris les appointements de \$800 du commissaire des douanes, comme président de la commission.	
	Appointements des fonctionnaires nommés ou employés pour compiler les relevés statistiques des importations et exportations. .)	
	Divers—Journaux, grands-livres, reliure, impressions et papeterie, abonnement à des journaux de commerce, drapeaux, timbres dateurs, serrures, instruments, etc., pour divers ports d'entrée, frais judiciaires et uniforme des employés de douanes.	35,000 00
	Entretien des croiseurs du revenu et du service préventif.	30,000 00
	Somme à verser au département de la Justice pour qu'il la débourse et qu'il lui en soit rendu compte, pour le service préventif secret	5,000 00
	Dépenses dans le Territoire du Yukon.	31,000 00

III.—GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

DÉPENSES CASUELLES.—(Suite.)

35	Ministère des Finances et Conseil du Trésor—	
	Aide aux écritures et autre, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	1,590 00
	Impressions et papeterie.	2,500 00
	Divers.	3,500 00

XII.—FONDS DE RETRAITE.

109	Allocation supplémentaire à M. Wallace, ex-directeur de poste à Victoria, C.-B.	240 00
-----	--	--------

Résolutions à rapporter.

MERCREDI, 23 avril 1902.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 12.35 a.m.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. Wilson—Jeudi prochain—INTERPELLATION—L'article suivant publié dans le *Mail and Empire*, de samedi, le 19 avril 1902, est-il vrai ?

“ LE CANADA A BESOIN DES BOERS.

“ Londres, 18 avril.—Le gouvernement a pris en sérieuse considération la question de savoir ce qu'il ferait d'un certain nombre de prisonniers boers. Une correspondance assez considérable a été échangée entre le ministère des Colonies et le gouvernement canadien.

“ Le Canada a besoin de colons et de beaucoup de colons; dans les Territoires du Nord-Ouest et dans le voisinage de la Colombie Anglaise il y a des milliers de milles carrés qui attendent des colons. Les Boers sont précisément les colons dont le gouvernement canadien a besoin. Le gouvernement fédéral offre de donner un homestead de 160 acres de terre à chaque chef de famille qui désirera créer un établissement, ainsi qu'à chaque adulte âgé de plus de vingt et un ans, de prêter des fonds comme cela se pratique actuellement pour les colons, et de leur conférer les mêmes droits civils qu'aux autres colons.”

Dans l'affirmative, le gouvernement déposera-t-il la correspondance sur la Table de la Chambre ?

M. Taylor—Jeudi prochain—INTERPELLATION—La somme de \$373.86 mentionnée dans le rapport de l'Auditeur général pour l'année expirée le 30 juin 1901, à la page D—59, a-t-elle été payée à Geo. E. Baxter, Andover, N.-B., pour les articles et services ci-dessous :—

Services pour recueillir des poulets, etc., 16 d. à \$2; 392 livres de poulets, \$110.31; engraissement des poulets, octobre 13 à novembre 19 et décembre 12, 1900, à janvier 13, 1901, 67 d. à \$1.50; tuer et emballer, \$9; main-d'œuvre, \$1.50; pour plumer 24 d. à \$1, 12 d. à 75 cents; pension, \$12.20; nourriture moulue, 3,232 livres à \$1.80 par 100 livres; lait, 2,152 livres à 30 cents par 100 livres; transport du lait, \$5; suif, 25 livres à 5 cents; soufre, 8 livres à 10 cents; sable, \$1; 100 briques, \$1.25; fret, \$1.42. \$373 86

Le montant inscrit à la page D—68 du dit rapport de l'Auditeur général, savoir: Andover, \$225.66 représente-t-il la somme totale produite par la vente des dits poulets ? Dans la négative, où se trouve, dans le dit rapport, la balance reçue ?

M. Taylor—Jeudi prochain—INTERPELLATION—La somme de \$115.50 mentionnée dans le rapport de l'Auditeur général pour l'année expirée le 30 juin 1901, à la page D—60, a-t-elle été payée à Geo. C. Douglas, Mount Stewart, I.P.-E., pour les articles et services ci-dessous, savoir :—

Octobre et novembre 1900, services, \$42.50; 120 poulets, \$31.27; avoine, 56½ minots à 32 cents; frais de minoterie, \$3.20; lait, 1,359 livres à 50 cents par 100 livres; suif, 14 livres à 6 cents; soufre, 8 cents; louage de cheval, \$1; fret, \$1.38; transport, \$25.17; charroyage, \$10.50; loyer de balance, 50 cents; main-d'œuvre, 80 cents; apprêt des poulets, \$1.50; plumer les poulets, \$7. \$115 50

Le montant mentionné à la page D—68 du rapport de l'Auditeur général, savoir : M. Stewart, \$9.90, représente-t-il la somme totale produite pour la vente des dits poulets ?

Dans la négative, où se trouve la balance reçue, dans le dit rapport ?

M. Clarke—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Quand les Plaines d'Abraham ont été transférées à la cité de Québec, le département de la Milice et les autorités militaires se sont-ils réservé le droit de se servir des Plaines pour les exercices militaires, les revues ou pour des fins d'inspection ?

2. Le gouvernement sait-il que les autorités municipales ont refusé aux régiments de milice l'usage des dites Plaines pour fins d'exercices militaires ou d'inspection ? Dans l'affirmative, le gouvernement se propose-t-il de prendre quelque mesure à ce sujet, et, dans ce cas, laquelle ?

M. Taylor—Jeudi prochain—INTERPELLATION—La somme de \$451.23 mentionnée dans le rapport de l'Auditeur général pour l'année expirée le 30 juin 1901, à la page D—60, a-t-elle été payée à A. P. Hillhouse, Bondville, P.Q., pour les articles et services ci-dessous :

Poulets, 240 à 27 cents, 200 à 26 cents; grain, 5,196 à \$1.22 par 100 livres; nourriture diverse, \$6.94; lait, 2,845 livres à 15 cents par 100 livres; œufs, \$35.98; suif, 65 livres à 5 cents; huile, \$10.16; 3 boîtes en fer blanc, 85 cents; 4 seaux, \$1.20; clous, \$1.50; bois de service, 78 cents; 6 auges, \$4; 3 caisses à œufs, 90 cents; peinture, \$4.87; fil métallique, \$1.25; divers, \$6.19; fret, \$19.10; charroyage, \$1.50; télégrammes, 75 cents; téléphone, \$1.55; pour plumer les poulets, \$29.25; journaliers, \$68; soins aux poulets, \$54.75; à l'acheteur des poulets, \$14. \$451 23

Le montant mentionné à la page D—68 du rapport de l'Auditeur général, savoir : Bondville, \$212.21, représente-t-il la somme totale produite par la vente des dits œufs et poulets ?

Si non, où se trouve, dans le dit rapport, la balance reçue ?

M. Morin—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Pourquoi Thomas Doyon, maître de poste de Saint-Odilon, comté de Dorchester, a-t-il été démis de ses fonctions ?

2. Quelles personnes ont porté plainte contre le dit Thomas Doyon ?

3. Ces plaintes ont-elles été communiquées au dit Thomas Doyon ?

4. A-t-il eu quelque occasion de se disculper ?

5. Qui a demandé sa démission ?

6. Qui a recommandé le successeur du dit Thomas Doyon ?

M. Angers—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Combien de soumissions ont été reçues pour l'addition projetée au quai de l'Isle-aux-Coudres ?

2. Quel est le nom des soumissionnaires, et le montant de chaque soumission ?

3. A qui le contrat a-t-il été accordé, et pourquoi ?

M. Fielding—En comité des Voies et Moyens,—Proposera la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de prescrire que le tarif des douanes, de 1897, soit amendé en insérant dans l'annexe B l'item suivant:—

555b. Ceux des articles suivants dont le Gouverneur en Conseil pourra de temps à autre autoriser l'admission en franchise en vertu de règlements qui seront faits par le ministre des Douanes, savoir:—

(a) Tous outils et machines non manufacturés en Canada au degré de perfection requise, nécessaires pour toute manufacture qui sera établie en Canada pour la fabrication de carabines pour le gouvernement du Canada.

(b) Tous matériaux ou parties de matériaux à l'état d'ébauche, non finis, et toutes parties finies comprenant les vis, écrous, bandes et ressorts pour être employés pour les carabines qui seront fabriquées à toute telle manufacture pour le gouvernement du Canada.

Sir Richard Cartwright—Jeudi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées."

Sir Richard Cartwright—Jeudi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection générale."

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Mercredi, 23 avril.</i>	Heure.
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
30	Ordres Permanents.....	10 30 a.m.
32	Comptes Publics.....	11 a.m.
32	Sous-comité sur le Bill (No 4) Acte concernant le drainage sur les propriétés des compagnies de chemins de fer, et sur le Bill (No 6) modifiant l'Acte des chemins de fer au sujet du drainage.....	2 p.m.
	<i>Jeudi, 24 avril.</i>	
30	Débats de la Chambre.....	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
	<i>Vendredi, 25 avril.</i>	
34	Impressions du parlement.....	10 a.m.

No 46.

OTTAWA, MARDI, 22 AVRIL, 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. H. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 47.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, MERCREDI, 23 AVRIL 1902.

PRIÈRES.

M. McCarthy, du comité des Bills Privés, présente le septième rapport de ce comité, rapportant, avec des amendements, le bill suivant, savoir:—

Bill (No 100) Acte constituant en corporation la Compagnie de force de Toronto et Niagara.

M. Brown, du comité des Ordres Permanents, présente le quatorzième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Conformément à l'ordre de votre honorable Chambre en date du 21 courant, votre comité a pris de nouveau en considération la pétition du Très Révérend Tikon, pour une charte sous le nom de l'Evêque de l'Eglise catholique Russo-Grecque orthodoxe, et il recommande que la partie de la règle 49 qui limite le temps pour présenter des bills privés soit suspendue dans ce cas.

M. Oliver propose,—Que la partie de la règle 49 qui limite le temps pour présenter des pétitions en obtention de bills privés soit suspendue au sujet d'un bill à l'effet de constituer en corporation l'Evêque de l'Eglise catholique Russo-Grecque orthodoxe, conformément à la recommandation contenue dans le quatorzième rapport du comité des Ordres Permanents, et que permission soit accordée de présenter le dit bill.

Et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

Les bills suivants du Sénat sont lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à vendredi prochain, savoir:—

Par M. Taylor:—Bill N (No 129) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental."

Et aussi,—Bill M (No 128) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur."

Par M. Osler:—Bill L (No 109) du Sénat, intitulé: "Acte constituant la caisse de pension de la Banque Molson."

Sur motion de M. Cowan, les deux bills suivants du Sénat, sont lus pour la première fois et référés au comité des Ordres Permanents:—

Bill O (No 130) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma à la Baie d'Hudson."

Bill P (No 131) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord."

Sur motion de Sir Richard Cartwright, le Bill S (No 132) du Sénat, intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte concernant la constitution des chambres de commerce," est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Par M. Sifton:—Bill (No 133) Acte modifiant l'Acte du parc des Montagnes-Rocheuses, 1887.

Aussi,—Bill (No 134) Acte concernant la représentation du territoire du Yukon dans la Chambre des Communes.

Par M. Fitzpatrick:—Bill (No 135) Acte modifiant l'Acte des pétitions de droit.

Par M. Fisher:—Bill (No 136) Acte modifiant l'Acte des marques de fruits, de 1901.

Sir Wilfrid Laurier propose,—Que la Chambre se forme, demain, en comité général pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de pourvoir à la nomination d'un assistant commissaire de la Police à cheval du Nord-Ouest pour le territoire du Yukon, à \$1,600 par année.

Alors, Sir Wilfrid Laurier informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la dite résolution.

M. Sifton présente les réponses suivantes:—

Réponse à l'Ordre du 13 mars 1902,—Etat donnant,—

(a) Le nombre et la situation des coupes de bois dont le gouvernement a disposé depuis juillet 1896 dans la province du Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

(b) Les noms des acquéreurs dans chaque cas et le prix payé pour chaque étendue concédée.

(c) Copie de soumissions pour chaque coupé et les noms des feuilles publiques dans lesquelles les annonces ont été publiées.

Réponse à Adresse du 9 avril 1902,—

1. Copie de tous Ordres en Conseil, pétitions, demandes, rapports, télégrammes, correspondance, concessions, contrats, arrangements, documents et communications par écrit concernant l'octroi ou la concession à A. N. C. Treadgold, et autres, ou au syndicat des mines hydrauliques, soit séparément soit comme associés, de tous lots, droits et privilèges sur les creeks Bonanza, Bear et Bunker ou leurs tributaires, ou ailleurs dans le territoire du Yukon.

2. Aussi, copie de toute description ou plan indiquant la situation et la superficie, etc., de tous lots, droits et privilèges ainsi octroyés ou concédés aux dits A. N. C. Treadgold et autres, ou au dit syndicat susdits.

M. Fisher soumet à la Chambre,—Rapport sur les Archives du Canada, par Douglas Brymner, L.L.D., F.R.S.C., archiviste, 1901.

Le Bill (No 76) Acte modifiant l'Acte du pilotage, est lu pour la troisième fois, et passé.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant les traitements des magistrats de police de Dawson et de White-Horse.

(En comité.)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier le chapitre 41 des Statuts de 1901, et de prescrire que les traitements du magistrat de police de Dawson et du magistrat de police de White-Horse seront de \$4,000 par année.

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant les juges des cours provinciales.

(En comité.)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier l'Acte concernant les juges des cours provinciales, et de prescrire,—

1. Que le traitement du troisième juge de la cour territoriale du district du Yukon sera de \$5,000 par année.

2. Qu'un juge de cour de comté qui démissionnera en aucun temps après être devenu invalide à raison d'infirmité permanente, ou qui démissionnera après vingt-cinq ans de service, pourra recevoir une pension égale aux deux tiers de son traitement annuel; pourvu que s'il a servi moins de cinq ans, sa pension ne dépasse pas un tiers de son traitement annuel.

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général sur une certaine résolution concernant le salaire du registraire de la Cour de l'Échiquier.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

Résolu,—Qu'il est expédient de prescrire que le salaire du registraire de la Cour de l'Echiquier sera de \$2,400 par année.

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 40) Acte des pensions des officiers de la Police à cheval du Nord-Ouest,—est de nouveau délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, et remis pour troisième lecture à demain.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides, étant lu ;

M. Fielding propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Charlton propose, comme amendement,—

Que tous les mots après " Que " soient retranchés et remplacés par les suivants :—

" Cette Chambre est d'avis que la suprématie britannique devrait être maintenue et fermement établie dans le Sud-Africain, objet pour lequel le Canada a cordialement contribué en hommes et en argent. Considérant les effets produits par la politique de magnanimité et de clémence inaugurée lors de la cession du Canada et à la cessation de la guerre civile aux Etats-Unis, et se basant sur d'autres raisons, cette Chambre est aussi d'avis qu'une semblable politique de magnanimité et de clémence peut avantageusement être appliquée à l'égard du valeureux ennemi qui tient actuellement tête aux forces anglaises ; et que dans l'intérêt de la paix et de la tranquillité, de l'harmonie et de l'homogénéité de l'empire à l'avenir, il est à propos d'offrir à tous ceux qui portent les armes contre l'autorité britannique au Cap, au Natal, dans l'Etat d'Orange, dans le Transvaal et dans toutes autres possessions britanniques dans le Sud-Africain, une amnistie générale comme condition de paix et d'acceptation de la domination britannique ; et en soumettant humblement cette opinion avec le ferme espoir qu'elle pourra aider à amener un règlement favorable et honorable des hostilités et des difficultés dans le Sud-Africain, cette Chambre fait appel au jugement éclairé de Sa Gracieuse Majesté le Roi."

Et un débat s'ensuivant ;

A 6 p.m. M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 p.m.

7.30 p.m.

(*L'Ordre pour les Bills privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Le Bill I (No 107) du Sénat, intitulé : " Acte concernant la Compagnie de canal Montréal, Ottawa et Baie Georgienne,"—est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, et remis pour troisième lecture, à vendredi prochain.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois, et passés, savoir :—

Bill (No 84) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté ;

Bill (No 9) Acte concernant la Compagnie *United Gold Fields of British Columbia (Limited)* ;

Bill (No 54) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex ; et

Bill (No 65) Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer Yukon-Pacifique.

Le Bill (No 123) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Oriental du Canada,—est lu pour la seconde fois, et référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion de M. Fielding,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil,—et sur l'amendement de M. Charlton.

Et la question de concours étant mise sur l'amendement,—il est rejeté.

La motion principale est alors adoptée, et la Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité des Subsidés; et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

JEUDI, 24 avril 1902.

Sur motion de M. Taylor, le Bill F (No 106) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation l'évêque de Moosonee," est lu pour la première fois, et référé au comité des Ordres Permanents.

La Chambre alors s'ajourne à 1.12 a.m.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. Porter—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. Le commandant du Collège Militaire Royal de Kingston a-t-il demandé qu'un détachement des cadets du collège accompagne les autres détachements au couronnement ?

2. Le gouvernement se propose-t-il d'envoyer un détachement de cadets du Collège Militaire Royal pour assister au couronnement ?

3. Si une demande a été faite par le commandant du Collège Militaire Royal de Kingston, quelle réponse lui a été donnée ?

Sir Richard Cartwright—Vendredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte d'immigration, 1900."

AVIS DE BILL PRIVÉ.

Le bill suivant a, ce 23 avril, été affiché pour être pris en considération par le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, mercredi, le 30 avril prochain, ou après, savoir:—

Bill (No 123) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Oriental du Canada.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Jeudi, 24 avril.</i>	Heure.
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
30	Débats de la Chambre.....	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
<i>Vendredi, 25 avril.</i>		
34	Impressions du parlement.....	10 a.m.
30	Ordres Permanents.....	11 a.m.

No 47.

OTTAWA, MERCREDI, 23 AVRIL 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 48.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, JEUDI, 24 AVRIL 1902.

PRIÈRES.

M. Fraser, du comité des Comptes Publics, présente le huitième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité soumet, avec les présentes, pour l'information de la Chambre, la partie des minutes de sa séance de mercredi, le 23 avril 1902, qui a trait aux comptes de l'Intercolonial.

SALLE DU COMITÉ,
MERCREDI, 23 avril 1902.

Le comité s'est réuni.

Présents:

M. FRASER, au fauteuil.

MM. Barker, Bell, Blain, Cochrane, Costigan, Emmerson, Fielding, Flint, Fraser, Haggart, Holmes, Hughes (King), Kemp, Laurier (L'Assomption), LeBlanc, Mac-

laren (Huntingdon), McIsaac, Morrison, Porter, Riley, Ross (Ontario), Tarte, Taylor, Thompson, Wade.—25.

L'Auditeur général, le sous-ministre des Finances et les sténographes sont présents.

Le comité procède alors à l'examen des comptes de l'Intercolonial.

M. D. Pottinger est rappelé et interrogé de nouveau par M. Barker et autres (sa déposition a été sténographiée.)

Le comité s'ajourne jusqu'à convocation par le président.

Attesté,

THOS. S. HOWE,
Greffier, comité des Comptes Publics.

M. Hyman, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le douzième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération le Bill (No 4) Acte concernant le drainage sur les propriétés des compagnies de chemins de fer, et le Bill (No 6) Acte modifiant l'Acte des chemins de fer au sujet du drainage, et est convenu de recommander que ces bills ne soient pas passés.

Sur motion de M. Parmelee, le second rapport du comité mixte des Impressions du Parlement, est adopté.

Le Bill (No 40) Acte relatif aux pensions des officiers de la Police à cheval du Nord-Ouest, est lu pour la troisième fois et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés; et sur rapport de progrès,—

VENDREDI, 25 avril 1902.

Le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne à 12.02 a.m.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Scott*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Le Gouverneur en Conseil a-t-il reçu un mémoire ou communication de la législature du Nord-Ouest au sujet d'octrois de terres aux volontaires canadiens ayant fait du service actif dans le Sud-Africain ?

2. Dans l'affirmative, quelle en était la nature, et quelle réponse a été faite par le Gouverneur en Conseil ?

3. Le gouvernement a-t-il mis cette question à l'étude ? Dans l'affirmative, quelle décision a-t-il prise ?

M. *Lefurgey*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Quelle somme d'argent a été dépensée pour le brise-lames de Canoe Cove, I.P.-E., depuis le 29 juin jusqu'au 31 décembre 1901 ?

2. Quelle partie de cette somme a été dépensée pour la main-d'œuvre et les matériaux, respectivement ?

M. *Logan*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes pétitions et représentations par les porteurs d'obligations du chemin de fer de transport maritime de Chignectou, et de la correspondance y relative.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Vendredi, 25 avril.</i>	Heure.
34	Impressions du parlement.....	10 a.m.
30	Ordres Permanents.....	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
<i>Mardi, 29 avril.</i>		
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
<i>Mercredi, 30 avril.</i>		
32	Banques et Commerce.....	11 a.m.
<i>Jeudi, 1er mai.</i>		
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.

No 48,

OTTAWA, JEUDI, 24 AVRIL 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 49.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, VENDREDI, 25 AVRIL 1902.

PRIÈRES.

M. Hyman, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le treizième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir:—

Bill (No 99) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud; et

Bill (No 96) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et Kéwatin.

M. Flint, du comité des Ordres Permanents, présente le quinzième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des bills suivants du Sénat, savoir:—

Bill O (No 130) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma à la baie d'Hudson."

Bill P (No 131) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord."

Bill F (No 126) intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation l'Evêque de Moosonee."

Sur motion de M. Clarke, le Bill D (No 118) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à James Brown," est lu pour la première fois.—Seconde lecture, lundi prochain.

Sur motion de M. Clarke, il est Ordonné,—

Que le Bill F (No 126) du Sénat, intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation l'Evêque Moosonee," soit placé sur le feuillet des ordres pour seconde lecture lundi prochain.

Sur motion de M. Flint, il est Ordonné,—

Que les bills suivants soient placés sur le feuillet des ordres pour seconde lecture lundi prochain, savoir:—

Bill O (No 130) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma à la Baie d'Hudson."

Bill P (No 131) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive-Nord."

Sur motion de M. Oliver, la partie de la règle 49 qui limite le temps pour présenter des pétitions en obtention de bills privés est suspendue au sujet d'un bill à l'effet de constituer en corporation l'Evêque de l'Eglise catholique Russo-Grecque orthodoxe, conformément à la recommandation contenue dans le quatorzième rapport du comité des Ordres Permanents, et permission est accordée de présenter le dit bill.

M. Sifton présente les réponses suivantes:—

Réponse à Ordre du 9 avril 1902,—Copie de toutes communications, rapports ou autres documents reçus par le gouvernement ou par aucun de ses membres du colonel Taylor, de Pittsburg, Etats-Unis d'Amérique, au sujet des dépôts de charbon et de l'exploitation des mines de charbon dans le sud de la Colombie Anglaise, et, en particulier, au sujet de celles de la Passe-du-Nid-de-Corbeau.

Réponse à Adresse du 19 février 1902,—Copie de toute correspondance, pétitions, ordres en conseil et tous autres documents concernant les demandes faites par la législature provinciale au sujet des terres scolaires dans le Manitoba, les deniers provenant de leur vente et l'intérêt sur iceux.

Sur motion de M. Champagne, le Bill B (No 125) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant les Actes relatifs à la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest," est lu pour la première fois.—Seconde lecture, lundi prochain.

La résolution adoptée en comité général, mercredi, le 23 avril courant, concernant les traitements des magistrats de police de Dawson et de White-Horse, est rapportée, lue la seconde fois et agréée.

M. Fitzpatrick présente alors un Bill (No 137) Acte modifiant le chapitre 41 des Statuts de 1901, concernant l'administration de la justice dans le territoire du Yukon, —lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture à la prochaine séance de la Chambre.

La résolution adoptée en comité général, mercredi, le 23 avril courant, concernant les juges des cours provinciales, est rapportée, lue la seconde fois, et agréée.

M. Fitzpatrick présente alors un Bill (No 138) Acte modifiant l'Acte concernant les juges des cours provinciales,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

La résolution adoptée en comité général, mercredi, le 23 avril courant, concernant le salaire du registraire de la Cour de l'Echiquier, est rapportée, lue la seconde fois, et agréée.

M. Fitzpatrick présente alors un Bill (No 139) Acte modifiant l'Acte de la Cour de l'Echiquier,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant la nomination d'un assistant commissaire de la Police à cheval du Nord-Ouest pour le territoire du Yukon.

(En comité.)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de pourvoir à la nomination d'un assistant commissaire de la Police à cheval du Nord-Ouest pour le territoire du Yukon, à \$1,600 par année.

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 105) Acte modifiant l'Acte des lettres de change, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 114) Acte modifiant l'Acte de la Cour de l'Echiquier, est lu pour la seconde fois, et délibéré en comité général;—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau, à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 115) Acte modifiant de nouveau l'Acte de la preuve en Canada, 1893, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

Et la Chambre ayant continué ses délibérations en comité des Subsidés;

A 6 p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 p.m.

7.30 p.m.

(L'Ordre pour les Bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Le Bill L (No 109) du Sénat, intitulé: "Acte constituant la caisse de pension de la Banque Molson," est lu pour la seconde fois et référé au comité des Banques et du Commerce.

La Chambre reprend alors le cours de ses délibérations en comité des Subsidés. Les résolutions suivantes sont adoptées:—

**XL.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LA PERCEPTION
DU REVENU.**

Chemins de fer.

268	Intercolonial.....	5,500,000 00
269	Grand-Tronc—Loyer.....	140,000 00

IV.—ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

Territoire du Yukon.

	Appointements supplémentaires du juge.....	1,000 00
	Appointements du deuxième juge.....	5,000 00
	Allocations de voyage aux juges.....	1,500 00
	Frais de subsistance des juges.....	6,000 00
	Appointements du shérif, cour territoriale, en sus des autres hono- raires que pourra lui accorder le Gouverneur en conseil.....	3,000 00
	Appointements du greffier, cour territoriale, en sus des autres hono- raires que pourra lui accorder le Gouverneur en conseil.....	3,000 00
	Frais de subsistance du shérif et du greffier de la cour territoriale, \$1,800 chacun.....	3,600 00
	Deux magistrats de police à \$2,400 chacun.....	4,800 00
	Frais de subsistance des deux magistrats de police, \$1,400 chacun..	2,800 00
53	Pour supplément de solde au chirurgien de la police à cheval du Nord-Ouest à Dawson, pour les soins qu'il donne aux prison- niers de long terme détenus dans la salle de garde de la police à cheval.....	400 00
	Entretien des détenus.....	40,000 00
	Transport des détenus.....	5,000 00
	Paieinent des témoins et juges dans les procès criminels.....	15,000 00
	Livres de droit, etc., et frais de transport de ces livres pour l'usage des juges et du barreau, et pour papeterie, etc., et frais de transport de ces articles pour la cour territoriale.....	2,500 00
	Dépenses diverses, y compris les honoraires et dépenses du ministère public, appointements et frais de subsistance des sténographes des cours territoriale et de police, et autres fonctionnaires ou employés chargés de l'administration de la justice, enquêtes du coroner, etc.....	30,000 00

VI.—PENITENCIERS.

55	En général.....	6,290 00
56	Kingston.....	187,500 00
57	Saint-Vincent-de-Paul.....	118,600 00
58	Dorchester.....	55,900 00
59	Manitoba.....	51,600 00
60	Colombie-Britannique.....	52,800 00
61	Prison de Régina.....	10,600 00
62	Prison de Prince-Albert.....	8,200 00

XXXIV.—DIVERS.

240	Frais d'affaires en litige, qui pourront être payés pour services rela- tifs aux litiges conduits dans le ministère de la Justice, nonobs- tant les dispositions de l'Acte du service civil.....	15,000 00
-----	--	-----------

259 Revision des statuts fédéraux et Ordres en conseil et proclamations ayant force de loi, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	20,000 00
Résolutions à rapporter.	

SAMEDI, 25 avril 1902.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 1 a.m., jusqu'à lundi prochain.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Henderson*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Des soumissions ont-elles été demandées pour la fourniture de chaussettes pour le troisième contingent (corps constabulaire) expédié dans le Sud de l'Afrique ?
2. Dans l'affirmative, qui a obtenu le contrat, et à quel prix par douzaine de paires ?
3. Dans la négative, de qui a-t-on acheté ces articles, et à quel prix ?

M. *Clarke*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Les règlements concernant les taux de péage à être fixés, établis et imposés par la Compagnie du chemin de fer du Yukon britannique, mentionnés dans l'Ordre en Conseil publié dans la *Gazette du Canada* le 1er mars 1902, sont-ils encore en vigueur ?
2. Un ou plusieurs des dits règlements (et lequel ou lesquels) ou leur approbation par le Gouverneur en Conseil, ont-ils été rescindés ?
3. En ce qui concerne les conditions suivantes stipulées dans le dit Ordre en Conseil: "Que les règlements Nos 4 et 5 soient approuvés, mais à la condition expresse qu'aucuns taux de péage qui seront jugés excessifs par le Gouverneur en Conseil ne seront imposés pour transport sur le chemin de fer entre Skagway et White-Pass, et que si ces taux excessifs sont imposés, le Gouverneur en Conseil pourra rescinder tout Ordre en Conseil approuvant les taux fixés par les dits règlements, ou pourra réduire les dits taux,"—le gouvernement sait-il que depuis la date du dit Ordre en Conseil, un tarif de \$31 par tonne—prenant la classe 10 comme base—est exigé pour transporter une tonne sur un parcours de 21 milles, de Skagway à Summit; tandis que de Summit à White-Pass, 90 milles, le tarif est de \$14 par tonne, ce qui fait un total de \$45 par tonne pour 110 milles ?
4. Si un pareil tarif est imposé, le gouvernement le considère-t-il excessif, aux termes du dit Ordre en Conseil ?
5. Le gouvernement a-t-il rescindé le dit Ordre en Conseil en tout ou en partie, ou a-t-il réduit les taux approuvés par le dit ordre ?

M. *Léonard*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Le pénitencier de Saint-Vincent de Paul compte-t-il un médecin vétérinaire dans son personnel ?

2. Dans l'affirmative, qui est-il et quel est son salaire ?
3. Dans la négative, quelle est l'emploi du Dr C. A. Descary, dont le nom apparaît dans le dernier rapport de l'Auditeur général ?
4. Le dit C. A. Descary est-il le même C. A. Descary, médecin vétérinaire à Saint-Martin, Laval, et candidat libéral pendant quelquel temps à la dernière élection de Laval ?

M. Clarke—En comité général sur le Bill (No 100) Acte constituant en corporation la Compagnie de force de Toronto et Niagara,—Proposera d'amender le bill comme suit:—

Article 11. Retrancher le mot "pourra" dans la 1re ligne, et lui substituer le mot "devra".

Ajouter après le mot "appareils" dans la 3e ligne, les mots suivants: "à toutes personnes, corporations et municipalités qui le désireront, le long du parcours ou à une distance raisonnable de ses travaux".

Ajouter après le mot "convenus" dans la 3e ligne, les mots suivants: "et s'il est impossible de s'entendre, aux conditions qui pourront être dictées par le comité des Chemins de fer du Conseil Privé".

"11a. Sur la demande de la compagnie, ou de toute personne, corporation ou municipalité, le comité des Chemins de fer aura le pouvoir de faire une ordonnance, au lieu d'un contrat tel que stipulé dans l'article 11 ci-dessus, qui sera obligatoire pour les parties, et il pourra déterminer à qui, à quel prix et à quelle distance la dite force devra être fournie aux termes des articles 11, 12 et 13 du présent acte."

Article 12. Après le mot "compagnie," dans la 1re ligne, ajouter les mots suivants: "sauf les dispositions du présent acte"; retrancher le mot "motrice" dans la 9e ligne du dit article.

Article 13. Après le mot "compagnie" dans la 1re ligne, ajouter les mots: "sauf les dispositions du présent acte"; retrancher le mot "inutile" dans la 10e ligne du dit article.

Article 21. Après le mot "s'appliqueront" dans la 3e ligne, ajouter les mots suivants: "en tant qu'ils peuvent être appliqués et qu'ils ne seront pas inconciliables avec le présent acte".

Après le mot "acte" dans la 6e ligne du paragraphe (b), ajouter les mots "ou qui seront acquis".

AVIS DE BILL PRIVÉ.

Le bill suivant a, ce 25 avril, été affiché pour être pris en considération par le comité des Banques et du Commerce, lundi, le 28 avril prochain, ou après, savoir:—
Bill L (No 109) du Sénat, intitulé: "Acte constituant la caisse de pension de la Banque Molson."

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Mardi, 29 avril.</i>	Heure.
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
	<i>Mercredi, 30 avril.</i>	
32	Banques et Commerce	11 a.m.
	<i>Judi, 1er mai.</i>	
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.

No 49.

OTTAWA, VENDREDI, 25 AVRIL 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellence Majesté le Roi
1902

N° 50.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, LUNDI, 28 AVRIL 1902.

PRIÈRES.

M. Champagne, du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des débats de cette Chambre pendant la présente session, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité recommande,—

1. Que le salaire de \$1,200 actuellement payé à M. Wilfrid Larose, à titre de principal traducteur des *Débats*, soit porté au chiffre de \$2,000 par année, avec l'entente que le dit principal traducteur devra, comme par le passé, être responsable de la direction du bureau et de la rédaction de l'index de la version française des *Débats*.

2. Que le salaire actuel de \$1,000 actuellement payé à chaque membre du personnel des traducteurs des *Débats*, soit porté au chiffre de \$1,500 par année.

3. Que les augmentations de salaire ci-dessus mentionnées datent du commencement de la présente session.

M. Oliver présente un bill (No 140) Acte constituant en corporation l'Evêque de l'Eglise catholique Russo-Grecque orthodoxe pour l'Amérique du Nord et des îles Aleutiennes, et chacune des paroisses et missions de la dite église dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, mercredi prochain.

Sir Richard Cartwright présente les deux bills suivants, lesquels sont lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre, savoir :—

Bill (No 141) Acte modifiant l'Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées.

Bill (No 142) Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection générale.

Sir Wilfrid Laurier présente,—Réponse à Ordre du 9 avril 1902,—Copie d'une pétition en date du 29 novembre 1901, ou environ, adressée par le président du Conseil des Métiers et du Travail de Québec au département du Travail, et de tous documents se rapportant à la dite pétition ou mentionnés dans icelle, ou de toute correspondance qui s'en est suivie, au sujet de l'arbitrage, de la discussion ou de conflit entre l'Union des cordonniers de la cité de Québec et Monseigneur L. N. Bégin, Archevêque de Québec.

Le Bill (No 100) Acte constituant en corporation la Compagnie de force de Toronto et Niagara, est délibéré en comité général et rapporté sans amendement.

M. Campbell propose,—Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Clarke propose, comme amendement,—Que le bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé en comité général pour plus ample considération.

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté, sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Barker,	Earle,	Léonard,	Osler,
Birkett,	Hackett,	McIntosh,	Simmons,
Blain,	Kaulbach,	Monk,	Tolton,
Cargill,	Kidd,	Oliver,	Vrooman.—18.
Clarke,	Lancaster,		

CONTRE :

Messieurs

Alcorn,	Dugas,	Macdonald,	Roche (Halifax),
Angers,	Dyment,	Mackie,	Rosamond,
Bazinet,	Emmerson,	MacKinnon,	Ross (Ontario),
Béland,	Farquharson,	MacLaren	Ross
Belcourt,	Flint,	(Huntingdon),	(Victoria, N.-E.),
Blair,	Fraser,	McCool,	Russell,
Borden	Gibson,	McCreary,	Sifton,
(Kings, N.-E.),	Girard,	McGugan,	Stewart,
Boyd,	Holmes,	McLennan,	Sutherland
Brunet,	Hughes	Marcil (Bonaventure),	(Essex),
Bureau,	(King, I.P.-E.),	Matheson,	Sutherland
Calvert,	Johnston	Maxwell,	(Oxford),
Campbell,	(Cap-Breton),	Meigs,	Talbot,
Carroll,	Johnston	Monet,	Tarte,
Champagne,	(Lambton),	Parmelee,	Thompson,
Christie,	Laurier (sir Wilfrid),	Paterson,	Tucker,
Costigan,	Lavergne,	Pringe,	Turgeon,
Cowan,	LeBlanc,	Reid (Ristigouche),	Wade,
Davis,	Lewis,	Richardson,	Ward,
Demers (St-Jean),	Logan,	Riley,	Wright.—74.
Douglas,	Loy,		

La motion principale est alors adoptée, et le bill est en conséquence, lu la troisième fois et passé.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendements, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill (No 99) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud.

Bill (No 96) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et de Kéwatin.

Les bills suivants du Sénat sont lus pour la seconde fois, et référés aux comités qui suivent, savoir:—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes:

Bill N (No 129) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental."

Bill M (No 128) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur."

Bill O (No 130) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma à la Baie d'Hudson."

Bill P (No 131) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord."

Bill B (No 125) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant les Actes relatifs à la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest."

Comité des Bills Privés:

Bill D (No 118) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à James Brown." (Avec la preuve faite au sujet de ce bill devant le comité des Divorces du Sénat.)

Bill F (No 126) intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation l'Evêque de Moosonee."

M. Léonard propose,—Qu'il est grandement dans l'intérêt des jardiniers-maraîchers et des cultivateurs, que les droits sur les produits de nos jardins canadiens soient remaniés de manière à assurer au cultivateur canadien une protection efficace contre la compétition étrangère.

Et un débat s'ensuivant;

M. Fielding propose,—Que le débat soit ajourné.—Adopté, sur la division suivante:—

POUR :

Messieurs

Bazinet,	Fortier,	Lovell,	Power,
Béland,	Fraser,	Loy,	Préfontaine,
Brown,	Gallery,	Macdonald,	Proulx,
Brunet,	Geoffrion,	Mackie,	Puttee,
Bureau,	Gibson,	MacLaren	Reid (Ristigouche),
Calvert,	Girard,	(Huntingdon),	Riley,
Calvin,	Gould,	McCool,	Ross (Ontario),
Campbell,	Guthrie,	McCreary,	Ross (Victoria, N.E.),
Carroll,	Heyd,	McGugan,	Russell,
Champagne,	Hughes	McIsaac,	Schell,
Cowan,	(King, I.-P.E.),	McLennan,	Scott,
Davis,	Johnston	Madore,	Sifton,
Demers (St-Jean),	(Cap-Breton).	Marcil	Smith (Vancouver),
Douglas,	Kendall,	(Bonaventure),	Stewart,
Dugas,	Lang,	Matheson,	Talbot,
Edwards,	Laurier (sir Wilfrid),	Meigs,	Tarte,
Emmerson,	Lavergne,	Monet,	Tobin,
Farquharson,	LeBlanc,	Oliver,	Wright.—71.
Fielding,	Lemieux,	Paterson,	

CONTRE :

Messieurs

Alcorn,	Cochrane,	Kidd,	Osler,
Avery,	Culbert,	Lancaster,	Richardson,
Barker,	Earle,	LaRivière,	Roche (Marquette),
Bell,	Fowler,	Lennox,	Taylor,
Bennett,	Gourley,	Léonard,	Tolton,
Blain,	Hackett,	McIntosh,	Vrooman,
Borden (Halifax),	Halliday,	Monk,	Wilmot,
Boyd,	Hughes (Victoria),	Morin,	Wilson.—33.
Clarke,			

Le débat sur la dite proposition est, en conséquence, ajourné.

Un message est reçu du Sénat adoptant les bills suivants sans amendement, savoir :—

Bill (No 46) Acte constituant en corporation la Compagnie du pont du détroit de Canseau.

Bill (No 79) Acte constituant en corporation la "Crown Bank of Canada."

Bill (No 57) Acte concernant la Compagnie de force Ontario des chutes de Niagara.

Et aussi, avec les bills suivants de Leurs Honneurs, auxquels le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill G (No 143) intitulé : "Acte concernant la Compagnie Canadienne de téléphone Bell."

Bill Q (No 144) intitulé : "Acte constituant en corporation la Banque Métropolitaine."

Bill U (No 145) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental."

(Sur motion de M. Fraser, le dit bill est lu pour la première fois, et référé au comité des Ordres Permanents).

L'adresse à Son Excellence, et l'ordre de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir :—

Par M. Lemieux,—Adresse,—Copie de la correspondance échangée entre les autorités impériales et le gouvernement canadien au sujet de la Conférence Coloniale concernant les appels des colonies au comité judiciaire du Conseil Privé.

Par M. Davis,—Ordre de la Chambre,—Etat indiquant le montant d'argent dépensé pour travaux sur le fleuve Saint-Laurent entre Montréal et Québec en vue de faire de Montréal un port national.

MARDI, 29 avril 1902.

M. Logan propose,—Que vû la prospérité générale du Canada, le minimum des gages à payer aux ouvriers de sections et autres journaliers employés sur les réseaux ferrés de l'Etat devrait être de une piastre et demie par jour.

Et la question de concours étant mise sur la dite proposition ;

M. Monk propose,—Que la dite proposition soit amendée en insérant après le mot "l'Etat", les mots suivants : "comme aussi à tous les hommes employés sur les canaux du Canada, et à tous les étampeurs, trieurs et facteurs dans le service public du Canada".

Et un débat s'ensuivant ;

M. Fielding propose,—Que le débat soit ajourné.—Adopté, sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Bazinet,	Dugas,	Lavergne,	Matheson,
Béland,	Emmerson,	Legris,	Monet,
Borden (King, N.E.),	Farquharson,	Lemieux,	Paterson,
Bourassa,	Fielding,	Macdonald,	Ross (Rimouski),
Bourbonnais,	Flint,	Mackie,	Ross (Victoria, N.-E.),
Brown,	Fortier,	MacKinnon,	Russell,
Bureau,	Geoffrion,	MacLaren	Scott,
Calvert,	Girard,	(Huntingdon),	Sifton,
Campbell,	Hughes	McCreary,	Stewart,
Carbonneau,	(King, I.-P.E.),	McGugan,	Talbot,
Carroll,	Johnston	McIsaac,	Tarte,
Champagne,	(Cap-Breton),	McLennan,	Tobin,
Delisle,	Kendall,	Malouin,	Tucker,
Demers	Lang,	Marcel	Turgeon.—54.
(Saint-Jean),	Laurier (Sir Wilfrid),	(Bonaventure),	

CONTRE :

Messieurs

Alcorn,	Earle,	LaRivière,	Richardson,
Barker,	Fowler,	Léonard,	Roche (Marquette),
Blain,	Gallery,	Monk,	Taylor,
Borden (Halifax),	Kaulbach,	Morin,	Tolton,
Boyd,	Kidd,	Osler,	Vrooman.—23.
Calvin,	Lancaster,	Puttee,	

Le débat est, en conséquence, ajourné.

Les ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir:—

Par M. Smith (Wentworth),—Ordre de la Chambre,—Copie de toutes soumissions reçues par le département des Postes en juin 1901 pour le transport des malles entre Hamilton et Guelph.

Par M. Ball,—Ordre de la Chambre,—Copie de la requête envoyée au gouvernement et demandant la destitution de W. H. Therrien, maître de poste des Grandes-Piles, dans la province de Québec, et de toute correspondance entre le gouvernement et toutes personnes intéressées sur le sujet de la dite destitution.

Par M. Reid (Grenville-Sud),—Ordre de la Chambre,—Etat donnant les noms des personnes qui ont pris part à l'engagement de Windmill, près de Prescott, Ontario, et qui ont reçu une pension à partir de cette époque, et indiquant pour quelles raisons ces pensions ont été accordées. Aussi, relevé des noms de celles qui reçoivent actuellement des pensions à raison de cet engagement.

Par M. Demers (Saint-Jean et Iberville),—Adresse,—Copie des requêtes des électeurs des comtés de Saint-Jean, d'Iberville et de Missisquoi, dans le cours de l'année 1901, s'opposant à la construction d'une nouvelle digue au pied de l'île Sainte-Thérèse, dans la rivière Richelieu; copie de la pétition et des plans de la Chambly Manufacturing Company; copie des rapports d'ingénieurs et de l'Ordre en Conseil en date du 30 janvier 1902.

Par M. Barker,—Ordre de la Chambre,—Etat donnant le nombre de locomotives, voitures à voyageurs et wagons des diverses espèces inscrits sur la liste du matériel roulant de l'Intercolonial et du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, respective-

ment, ainsi que le numéro de chacun, la date à laquelle il a été mis en premier lieu en service, l'état dans lequel il est actuellement, s'il fait maintenant le service, et dans la négative, la date à laquelle il a fait le service pour la dernière fois.

La Chambre alors s'ajourne à 12.55 a.m.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. Hackett—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Le gouvernement sait-il que Ebenezer Wheatley, de Charlottetown, I.P.-E., a expédié deux chargements de viande de mouton en novembre 1898, de Halifax à Londres, dans des compartiments frigorifiques, par les steamers *Halifax* et *City of St. John* de la ligne Furness Wilty ?

2. Sait-il, de plus, que ces deux chargements sont arrivés à destination en mauvais état, que la viande était gâtée et qu'elle dut être brûlée par ordre des autorités sanitaires de Londres aux frais de l'expéditeur ?

3. Les navires de cette compagnie recevaient-ils une subvention du gouvernement avec injonction de fournir des compartiments frigorifiques ? Dans l'affirmative, qui était chargé du contrôle de ces arrangements et quelle garantie le gouvernement avait-il que ces compartiments seraient aménagés d'une manière convenable ?

4. Le gouvernement se propose-t-il de faire indemniser M. Wheatley pour la perte de ses chargements ?

M. Hackett—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Des soumissions ont-elles été demandées par voie d'annonces publiques pour la construction du chemin de fer entre Southport et Murray Harbour, I.P.-E. ?

2. Dans l'affirmative, est-ce par des annonces dans les journaux ou au moyen d'affiches ?

3. Si c'est par voie d'annonces dans les journaux, dans combien de feuilles ont-elles été publiées, quels sont leurs noms, le nombre d'insertions et la date de leur publication ?

4. Combien de soumissions ont été reçues, quels sont les noms des soumissionnaires et les montants de leurs offres respectives ?

5. A qui l'entreprise a-t-elle été donnée ?

6. Le contrat comprend-il le coût total du nivellement, de la construction des ponts, de la pose de la voie, du ballastage, de l'érection des bâtiments de gares, et toutes autres dépenses nécessaires pour l'achèvement de la ligne ferrée ?

7. Quand la dite ligne sera-t-elle complétée conformément au contrat ?

8. Le gouvernement a-t-il décidé si le terminus sud du chemin de fer serait à Murray River Bridge ou à Murray Harbour South ?

Sir Richard Cartwright—Mercredi prochain—Comité général pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de prescrire qu'après le 1er juillet 1902, la moitié des produits nets de toutes taxes payées par des immigrants chinois sera, à l'expiration de chaque année fiscale, versée à la province où elles auront été perçues.

M. *Sifton*—Mercredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894."

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce 28 avril, été affichés comme devant être pris en considération par leurs comités respectifs, mercredi prochain, le 30 avril, ou après:—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes:

Bill N (No 129) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental."

Bill M (No 128) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur."

Bill O (No 130) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma à la Baie d'Hudson."

Bill P (No 131) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord."

Bill B (No 125) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant les Actes relatifs à la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest."

Comité des Bills Privés:

Bill D (No 118) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à James Brown."

Bill F (No 126) intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation l'Evêque de Moosonee."

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Mardi, 29 avril.</i>	Heure.
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
30	Ordres Permanents.....	10.30 am.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
<i>Mercredi, 30 avril.</i>		
32	Banques et Commerce.....	11 a.m.
<i>Jeudi, 1er mai.</i>		
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
<i>Vendredi, 2 mai.</i>		
34	Impressions du parlement.....	10 a.m.

No 50.

OTTAWA, LUNDI, 28 AVRIL, 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 51.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, MARDI, 29 AVRIL 1902.

PRIÈRES.

M. Flint, du comité des Ordres Permanents, présente le seizième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet du bill suivant du Sénat, savoir:—

Bill U (No 145) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental."

M. Parmelee, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné avec soin les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir:—

51a. Projet de convention intervenue le dix-septième jour de mars 1902 entre la Compagnie de télégraphe sans fil de Marconi (à responsabilité limitée) et la Compagnie Marconi de communication maritime internationale (à responsabilité limitée) et Sa Majesté le Roi Edouard VII représentée aux présentes par le Très Honorable Sir Wilfrid Laurier, G.C.M.G., président du Conseil Privé du Roi pour le Canada. (*Documents de la Session.*)

83. Copie de tous arrêtés du Conseil, documents, mémoires, ou autres pièces concernant le transport, par le gouvernement fédéral au gouvernement provincial, des terres publiques réservées pour les besoins de l'instruction publique dans le Manitoba, ou concernant le paiement de deniers fait par le gouvernement fédéral au gouvernement du Manitoba, soit sur le capital ou les intérêts provenant de la vente de ces terres ;

Aussi, copie de toute correspondance échangée sur ce sujet jusqu'à cette date, entre le gouvernement fédéral, ou quelqu'un de ses membres, et le gouvernement du Manitoba ou quelqu'un de ses membres, ou toute autre personne. (*Documents de la Session.*)

1 Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

57a. Rapport de la commission canadienne à l'Exposition de Paris.

59a. Réponse à Ordre du 10 mars 1902,—Liste des noms de tous les employés permanents et temporaires dans le bureau de poste de Winnipeg depuis le 1er juillet 1896, avec la date de leur nomination, la durée de leur service et le chiffre de leur salaire jusqu'au 1er janvier 1902.

80. Réponse à Adresse du 27 février 1902,—Copie du rapport du comité judiciaire du Conseil Privé en date du 8 décembre 1901 au sujet de l'appel de la Cour du Banc du Roi pour la province de Québec (siégeant en appel) entre la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, appelante, et Adrien Roy, défendeur.

81. Ordres en Conseil concernant la demande de MM. Ewing, Treadgold et Barwick de détourner des cours d'eau pour exploiter des mines.

82. Etat indiquant les réductions et remises faites durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1901, en vertu de la clause 141 qui a été ajoutée à l'Acte des Sauvages par la clause 8, chapitre 35, 58-59 Vic.

84. Réponse à Adresse du 9 avril 1902,—Copie de toute la correspondance, papiers, lettres, télégrammes, etc., entre le département de la Justice et les autorités du pénitencier de Saint-Vincent de Paul relativement au congé accordé au préfet actuel, ainsi que celle échangée au sujet de la mise à la retraite du dit préfet.

84a. Réponse à Ordre du 9 avril 1902,—Copie de toute la correspondance, lettres, demandes, etc., adressées au gouvernement relativement à l'indemnité de Trefflé Nantel, gardien du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, décédé le ou vers le 12 septembre 1900, ainsi que tous les documents se rapportant à cette affaire.

85. Réponse à Ordre du 9 avril 1902,—Copie du rapport de l'inspecteur McRae, du département des Sauvages, sur l'enquête qu'il a faite au sujet de la plainte formulée par les sauvages de Ristigouche contre l'agent des sauvages, Peters, et de toute correspondance et documents s'y rapportant.

86. Rapport du commissaire du Canada à l'Exposition Pan-Américaine.

87. Rapport des commissaires canadiens à l'Exposition de Glasgow.

M. Scott, du comité mixte de la Bibliothèque du Parlement, présent le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement a l'honneur de présenter le rapport suivant :—

Le comité s'est réuni pour la première fois mardi, le 15 avril à 11 heures a.m., sous la présidence de M. l'Orateur de la Chambre des Communes.

Le rapport des bibliothécaires a été lu et adopté.

Il a été nommé un sous-comité composé de l'honorable Josiah Wood, M. Walter Scott et M. Charles S. Hyman, pour examiner les comptes de la bibliothèque.

Après quoi le comité s'ajourna.

Le tout humblement soumis.

L. P. BRODEUR,
Président.

Chambres de l'Orateur,
15 avril 1902.

M. Hyman, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le quatorzième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération le Bill (No 101) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Népigon, et est convenu d'en faire rapport avec des amendements.

Sur motion de M. Belcourt, le Bill G (No 143) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie canadienne de téléphone Bell," est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

Sur motion de M. Belcourt, le Bill Q (No 144) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la Banque Métropolitaine," est lu pour la première fois, et référé au comité des Ordres Permanents.

Sur motion de M. McCarthy, le Bill K (No 127) du Sénat, intitulé: "Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à George M. Depew," est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

Sur motion de M. Copp, il est Ordonné,—

Que le Bill U (No 145) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental," soit placé sur le feuilleton des ordres pour seconde lecture, demain.

M. Mulock présente un Bill (No 146) Acte concernant le règlement des conflits entre les compagnies et les employés de chemins de fer,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

Sir Wilfrid Laurier présente,—Réponse à Adresse du 14 avril 1902,—Copie de tous mémoires, pétitions ou protêts reçus au sujet de l'érection d'un monument au général Montgomery à Québec, ainsi que leurs dates. Aussi, copies des réponses faites à ces documents.

M. Sifton présente,—Réponse à Ordre du 9 avril 1902,—Etat faisant connaître,—

1. Les noms de toutes les personnes auxquelles des permis, licences ou baux pour coupes de bois dans le Yukon ont été accordés depuis le 1er janvier 1899.
2. La situation de la coupe concédée.
3. Le montant annuel à payer par le concessionnaire.
4. Le montant payé pour la concession.
5. Le nom, dans chaque cas, du présent concessionnaire ou locataire, si la concession a été transférée.
6. Si la vente à l'enchère de chaque concession a été annoncée publiquement.

La résolution adoptée en comité général, vendredi, le 25 avril courant, concernant la nomination d'un assistant-commissaire de la Police à cheval du Nord-Ouest pour le territoire du Yukon, est rapportée, lue la seconde fois, et agréée.

Sir Wilfrid Laurier présente alors un Bill (No 147) Acte modifiant l'Acte de la Police à cheval, 1894,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 112) Acte modifiant l'Acte d'immigration, est lu la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec un amendement, délibéré tel qu'amendé, et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat adoptant les bills suivants sans amendement, savoir :—

Bill (No 68) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre.

Bill (No 88) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat.

Bill (No 43) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est.

Bill (No 63) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord.

Bill (No 16) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada.

Bill (No 75) Acte constituant en corporation la Compagnie de steamers tubulaires de Knapp.

Bill (No 59) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James.

Aussi,—Adoptant le Bill (No 72) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Pacifique-Nord à Ominéca, avec un amendement qui est comme suit :—

Page 2, ligne 47.—Après “trente” insérez : “cinq”.

Et aussi,—Adoptant le Bill (No 62) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Mines du Klondike, avec un amendement qui est comme suit :—

Page 1, ligne 15, après “prolongement” insérez ce qui suit : “et l'émission de débentures jusqu'au montant de deux millions cinq cent mille piastres et le mortgage garantissant ces débentures fait et créé en vertu d'une résolution adoptée par les actionnaires de la compagnie à une assemblée générale convoquée pour cet objet et tenue le dix-neuvième jour d'avril 1902, sont par le présent confirmés et validés à compter de cette date.”

Le Bill (No 117) Acte modifiant de nouveau l'Acte de 1894 relatif à la conservation du gibier dans les territoires non organisés, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu pour la troisième fois et passé.

Le Bill (No 120) Acte modifiant l'Acte des terres fédérales, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général,—et sur rapport de progrès le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 121) Acte modifiant de nouveau les Actes concernant les Territoires du Nord-Ouest, est lu la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 133) Acte modifiant l'Acte du parc des Montagnes-Rocheuses, 1887, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois et passé.

Le Bill (No 134) Acte concernant la représentation du territoire du Yukon dans la Chambre des Communes, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général,—et sur rapport de progrès le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, délibérés en comité général, rapportés sans amendements, lus la troisième fois et passés, savoir :—

Bill (No 124) Acte modifiant l'Acte de retraite du Service civil, 1898.

Bill (No 113) Acte modifiant de nouveau l'Acte du territoire du Yukon et les actes qui le modifient.

La Chambre alors se forme de nouveau en comité des Subsides.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

III.—GOUVERNEMENT CIVIL—(Suite.)

18 Département des Chemins de fer et Canaux, y compris \$950 à G. A. Bell, et \$950 à S. R. Loftus, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil....	43,100 00
--	-----------

XIV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer Intercolonial.

Rails d'acier et attaches.....	600,000 00
Pour accroissement des facilités à Sydney	77,000 00
Construction primitive.....	2,000 00
Pour fortifier les ponts.....	175,000 00
Pour accroissement de facilités à Lévis.....	22,000 00
Pour nouvelle voies de garage le long de la ligne.....	50,000 00
Freins atmosphériques pour wagons à marchandises.....	10,000 00
Pour changer les accoupleurs des voitures à voyageurs.....	10,000 00
Pour changer les barres d'attelage des wagons à marchandises.....	15,000 00
Pour nouvelles machines pour ateliers des locomotives et wagons..	10,000 00
Pour munir 10 voitures à voyageurs d'appareils à gaz Pintsch.....	8,000 00
Nouvelle superstructure pour pont à 6 travées de Miramichi.....	51,000 00
Matériel roulant.....	500,000 00
Murs de soutènement au bord de la mer.....	5,000 00
Accroissement des facilités à Stellarton.....	15,000 00
122 Nouvelle superstructure pour le pont de Ristigouche.....	102,000 00
Nouvelle superstructure pour le pont nord-ouest de Miramichi.....	123,000 00
Pour poser une voie double entre la jonction de Windsor et Halifax.	30,000 00
Améliorations à la Pointe Tupper.....	30,000 00
Cour pour les marchandises à la Rivière-du-Loup.....	25,000 00
Pour changer les freins atmosphériques des wagons à voyageurs et leur substituer des freins automatiques rapides et appliquer signaux à air.....	20,000 00
Pour changer les freins atmosphériques des locomotives et leur substituer des freins automatiques rapides et appliquer les signaux à air.....	5,000 00
Addition à l'atelier de construction à Moncton.....	15,000 00
Agrandissement de l'atelier de réparation des wagons à marchandises à Moncton.....	25,000 00
Remise à locomotives, atelier des machines, atelier des wagons, magasins, bureaux, etc., à Rivière-du-Loup.....	50,000 00
Résolutions à rapporter.	

MERCREDI, 30 avril 1902.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 1.07 a.m.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Monk*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Le gouvernement sait-il qu'il y a et qu'il y a eu depuis un certain temps déjà une vacance dans la commission du havre de Montréal ?
2. Quelle est la raison du délai apporté à remplir cette vacance ?
3. La position a-t-elle été offerte à quelqu'un ?
4. Quand la dite nomination sera-t-elle faite ?

M. *Léonard*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. En juillet dernier, le département des Postes a-t-il reçu des soumissions pour le transport des malles entre Saint-Eugène de Grantham et la station du chemin de fer Intercolonial ?
2. Quelle soumission le département a-t-il acceptée ?
3. Le département a-t-il accordé le dit transport des malles à François Vadnais, de Saint-Eugène de Grantham ?
4. Le département lui a-t-il fait signer un contrat à cet effet ?
5. Pourquoi le dit François Vadnais n'exécute-t-il pas ce contrat ?
6. Quelle personne ou quelles personnes s'objecte ou s'objectent à ce que le dit Vadnais ait ce contrat ?

M. *Léonard*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Qui est l'entrepreneur actuel du transport des malles entre Saint-Eugène de Grantham et la station du chemin de fer Intercolonial ?
2. Depuis quand cette personne transporte-t-elle les malles à cet endroit, et quel est le montant de son contrat ?
3. Qui a recommandé cette personne auprès du département ?
4. Des soumissions ont-elles été demandées pour ce contrat ?
5. Quelles ont été les soumissions données ?

M. *Léonard*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copies de toute la correspondance entre le département des Postes et les intéressés relativement à la réclamation en dommages de François Vadnais, de Saint-Eugène de Grantham, pour inexécution de contrat pour le transport de la malle entre Saint-Eugène de Grantham et la station du chemin de fer de l'Intercolonial.

M. *Léonard*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copies des demandes de soumissions, soumissions, contrats, correspondance, etc., relativement au transport de la malle entre Saint-Eugène de Grantham et la station du chemin de fer Intercolonial depuis le 1er juillet 1901.

Sir Wilfrid Laurier—Jeudi prochain—Proposera,—Que lundi prochain et pendant le reste de la session cette Chambre se réunira chaque jour à 11 a.m.; qu'en sus de la suspension ordinaire des séances à 6 p.m., la séance sera suspendue chaque jour, depuis 1 jusqu'à 3 p.m.; et que les mesures du gouvernement auront la priorité à toutes ces séances, et après les interpellations les lundis, mercredis et jeudis.

Sir Richard Cartwright—Jeudi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte des grains du Manitoba, 1900."

M. *Fielding*—Jeudi prochain—Comité général pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de prescrire qu'en sus des sommes restant encore à emprunter et négocier sur les emprunts autorisés par le Parlement par tout acte passé jusqu'ici, le Gouverneur en Conseil soit autorisé à se procurer, par voie d'emprunt,—

(a) Telle somme ou telles sommes de deniers, ne devant pas dépasser en tout la somme de quinze millions de piastres, qui pourront être requises pour payer la dette flottante du Canada et solder toute dépense autorisée par le Parlement du Canada, et

(b) Telle somme ou telles sommes de deniers qui pourront être requises de temps à autre, en sus de tous fonds d'amortissement disponibles, pour solder et acquitter la dette fondée du Canada, ou toute partie d'icelle, à mesure qu'elles deviendront dues et payables, soit en Angleterre ou en Canada;

Telles sommes devant être prélevées en conformité et en vertu des dispositions de cette partie du chapitre vingt-neuf des Statuts révisés du Canada qui a trait à la dette publique et à l'opération des emprunts autorisés par le Parlement; et les sommes ainsi empruntées formeront partie du fonds du revenu consolidé du Canada; le taux de l'intérêt payable sur les dits emprunts ne devant pas dépasser trois et demi pour cent par année.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Mercredi, 30 avril.</i>	Heure.
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
32	Banques et Commerce.....	11 a.m.
<i>Jeudi, 1er mai.</i>		
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
<i>Vendredi, 2 mai.</i>		
34	Impressions du parlement.....	10 a.m.

No 51.

OTTAWA, MARDI, 29 AVRIL, 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Approuvé de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 52.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, MERCREDI, 30 AVRIL 1902.

PRIÈRES.

Une pétition est présentée et déposée sur la Table.

M. Legris, du comité d'Agriculture et de Colonisation, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Le comité soumet, avec le présent rapport, pour l'information de la Chambre, la preuve faite par M. James Fletcher, entomologiste et botaniste fédéral, devant le comité au cours de la présente session du Parlement; et le comité recommande que 20,000 exemplaires en soient imprimés sans délai, dans la proportion ordinaire pour l'anglais et le français et dans la forme adoptée pour le tirage sur feuilles volantes du rapport final du comité, pour distribution comme il est dit ci-après, savoir:—19,400 exemplaires pour distribution parmi les membres du Parlement; 500 exemplaires au Dr Fletcher; et 100 exemplaires pour l'usage du comité.

(Pour la preuve accompagnant ce rapport, voir appendice du journal, No 1.)

M. Campbell, du comité des Banques et du Commerce, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération le Bill (No 109) du Sénat, intitulé: "Acte constituant la caisse de pension de la banque Molson," et est convenu d'en faire rapport avec un amendement.

Les promoteurs du Bill (No 30) Acte constituant en corporation la Compagnie de terres et de prêt de Sydney (à responsabilité limitée), ayant exprimé leur intention de ne pas procéder plus loin avec cette mesure durant la présente session, votre comité recommande que le dit bill soit retiré et que les honoraires payés à son sujet soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

Sur motion de M. Campbell, il est Ordonné,—

Que le Bill (No 30) Acte constituant en corporation la Compagnie de terres et de prêts de Sydney (à responsabilité limitée), soit retiré et que les honoraires et frais payés pour ce bill soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction, conformément à la recommandation contenue dans le troisième rapport du comité des Banques et du Commerce.

Sur motion de M. Borden (Halifax), il est Ordonné,—

Que l'Ordre en Conseil en date du 21 avril 1902, (inclus dans une réponse à une adresse soumise à la Chambre le 23 courant), concernant l'octroi ou la concession à A. N. C. Treadgold, et autres, ou au syndicat des mines hydrauliques, soit séparément soit comme associés, de tous lots, droits et privilèges sur les creeks Bonanza, Bear et Bunker ou leurs tributaires, ou ailleurs dans le territoire du Yukon, soit imprimé sans délai, et que la règle 94 soit suspendue à cet effet.

Sir Wilfrid Laurier propose,—Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de prescrire qu'après le 1er juillet 1902, la moitié des produits nets de toutes taxes payées par des immigrants chinois sera, à l'expiration de chaque année fiscale, versée à la province où elles auront été perçues.

Alors, Sir Wilfrid Laurier informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la dite résolution.

Sir Wilfrid Laurier présente,—Réponse à Adresse du 9 avril 1902,—Relevé de tous deniers payés par le gouvernement fédéral à la province de l'Ontario au cours des années civiles 1900 et 1901, respectivement, et indiquant, dans chaque cas, quel montant des deniers ainsi payés était pour subsides, allocation pour le gouvernement, et pour intérêt, respectivement. Aussi, copie de tous télégrammes, lettres ou correspondance quelconques se rapportant en quelque manière à la transmission de ces deniers.

Le Bill (No 120) Acte modifiant l'Acte des terres fédérales, est délibéré de nouveau en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 119) Acte modifiant de nouveau l'Acte du territoire du Yukon, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité,—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés, étant lu;

M. Fielding propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Boyd propose, comme amendement,—

Que tous les mots après “Que” soient retranchés et remplacés par les suivants :—
“il appert des formules de contrats et de soumissions demandées par le gouvernement britannique pour la fourniture de bœuf aux armées impériales dans la Grange-Bretagne et l'Irlande, qu'il n'est pas permis aux entrepreneurs de fournir du bœuf canadien à cette fin; que bien que cette exclusion existe depuis le mois de juin 1901, cette Chambre regrette que le gouvernement actuel n'ait pris aucunes mesures pour redresser ce grief en faisant, en temps opportun, des représentations au gouvernement britannique en vue d'assurer la protection des intérêts des fermiers et des marchands de bœufs du Canada.”—Rejeté, sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Alcorn,	Earle,	LaRivière,	Richardson,
Barker,	Fowler,	Lennox,	Robinson (Elgin),
Bennett,	Ganong,	Léonard,	Roche (Marquette),
Birkett,	Gourley,	MacLaren (Perth),	Rosamond,
Blain,	Hackett,	McCormick,	Sherritt,
Borden (Halifax),	Haggart,	McGowan,	Sproule,
Boyd,	Halliday,	McIntosh,	Taylor,
Brock,	Henderson,	McLeod,	Tolton,
Bruce,	Hughes (Victoria),	Monk,	Vrooman,
Carscallen,	Ingram,	Morin,	Ward,
Clarke,	Kemp,	Northrup,	Wilmot,
Cochrane,	Kidd,	Osler,	Wilson.—51.
Culbert,	Lancaster,	Porter,	

CONTRE :

Messieurs

Angers,	Fielding,	Legris,	Oliver,
Bazinet,	Fisher,	Lemieux,	Paterson,
Béland,	Fitzpatrick,	Lewis,	Power,
Bernier,	Flint,	Lovell,	Préfontaine,
Blair,	Fortier,	Loy,	Puttee,
Bourassa,	Gauvreau,	Macdonald,	Reid
Bourbonnais,	Geoffrin,	Mackie,	(Ristigouche),
Bureau,	German,	MacKinnon,	Riley,
Calvert,	Gibson,	MacLaren	Roche (Halifax),
Campbell,	Girard,	(Huntingdon),	Ross (Ontario),
Carbonneau,	Gould,	McCarthy,	Ross (Victoria, N.-E.)
Carroll,	Guthrie,	McColl,	Scott,
Champagne,	Harwood,	McCreary,	Sifton,
Christie,	Heyd,	McEwan,	Smith (Vancouver),
Copp,	Holmes,	McGugan,	Stephens,
Costigan,	Hughes	McIsaac,	Stewart,
Cowan,	(King, I.P.-E.),	McLennan,	Sutherland (Essex),
Delisle,	Johnston	Madore,	Sutherland (Oxford),
Demers (Lévis),	(Cap-Breton),	Malouin,	Talbot,
Douglas,	Kendall,	Marcil (Bagot),	Tarte,
Dugas,	Lang,	Marcil (Bonaventure),	Thompson,
Dyment,	Laurier (sir Wilfrid),	Martineau,	Tolmie,
Edwards,	Laurier	Matheson,	Turcot,
Emmerson,	(L'Assomption),	Meigs,	Turgeon,
Ethier,	Lavergne,	Morrison,	Wade.—98.
Farquharson,	LeBlanc,	Mulock,	

La motion principale est alors adoptée, et la Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

Et la Chambre ayant continué ses délibérations en comité des Subsidés;

A 6 p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 p.m.

7.30 p.m.

(L'Ordre pour les Bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Le Bill (No 101) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Nepigon, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu pour la troisième fois et passé.

Les amendements faits par le Sénat aux bills suivants sont pris en considération et adoptés, savoir:—

Bill (No 72) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Pacifique-Nord à Ominéca.

Bill (No 62) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Mines du Klondike.

La Chambre reprend alors le cours de ses délibérations en comité des Subsidés. La résolution suivante est adoptée:—

XLII.—POSTES—SERVICE EXTERIEUR.

Service extérieur.

274	{	Appointments et allocations, y compris J. W. Bain, inspecteur des postes, de 1re classe, Montréal, à \$2,200, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	1,302,580 00
		Service du transport des malles.	2,344,700 00
		Divers.	282,000 00
		Territoire du Yukon.	125,000 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat avec le bill suivant de Leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir:—

Bill X (No 148) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de pont de Montréal."

M. Fielding remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit:—

MINTO.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes les estimations supplémentaires additionnelles des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1902, et conformément aux dispositions de l' "Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867," il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 30 avril 1902.

Sur motion de M. Fielding, les dits message et budget supplémentaire additionnel sont référés au comité des Subsidés.

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Legris*—Lorsque les motions seront appelées,—Proposera,—Que le quatrième rapport du comité d'Agriculture et de Colonisation soit adopté.

M. *Fielding*—En comité des Voies et Moyens,—Proposera la résolution suivante:—
Qu'il est expédient de prescrire que le tarif des douanes, de 1897, soit amendé en insérant dans l'annexe B l'item suivant, au sujet des articles qui peuvent être importés en Canada, ou retirés d'entrepôt pour être mis en œuvre, sans payer de droits de douane:—

555b. Les articles et matériaux suivants, en vertu de règlements qui seront faits par le ministre des Douanes:—

(a) Tous outils et machines non manufacturés en Canada au degré de perfection requise, nécessaires pour toute manufacture qui sera établie en Canada pour la fabrication de carabines pour le gouvernement du Canada.

(b) Tous matériaux ou parties de matériaux à l'état d'ébauche, non finis, et tous écrous, vis, bandes et ressorts finis, devant être employés pour les carabines qui seront fabriquées à toute telle manufacture pour le gouvernement du Canada.

M. *Campbell*—Vendredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte des poids et mesures."

M. *Fitzpatrick*—Vendredi prochain—Comité général pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient d'établir de meilleures dispositions concernant le cabotage canadien.

M. *Blair*—Vendredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte des chemins de fer."

M. *Fitzpatrick*—Vendredi prochain—BILL intitulé: "Acte concernant la remise des amendes."

M. *Fitzpatrick*—Vendredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant de nouveau les dispositions du chapitre 183 des Statuts Révisés au sujet de l'Ecole d'Industrie d'Halifax et de l'Asile St. Patrick d'Halifax."

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Jeudi, 1er mai.</i>	Heure.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
<i>Vendredi, 2 mai.</i>		
34	Impressions du parlement.....	10 a.m.
32	Banques et Commerce.....	11 a.m.
<i>Mercredi, 7 mai.</i>		
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.

No 52.

OTTAWA, MERCREDI, 30 AVRIL 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N^o 53.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, JEUDI, 1^{ER} MAI 1902.

PRIÈRES.

M. Macdonald, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le quinzième rapport de ce comité, rapportant le bill (No 123) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Oriental du Canada, avec des amendements.

Sur motion de M. Bickerdike, le Bill X (No 148) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie de pont de Montréal," est lu pour la première fois, et référé au comité des Ordres Permanents.

M. Sifton présente un Bill (No 149) Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est Résolu,—Que lundi prochain et pendant le reste de la session cette Chambre se réunira chaque jour à 11 a.m.; qu'en sus de la

suspension ordinaire des séances à 6 p.m., la séance sera suspendue chaque jour, depuis 1 jusqu'à 3 p.m.; et que les mesures du gouvernement auront la priorité à toutes ces séances, et après les interpellations les lundis, mercredis et jeudis.

M. Fielding propose,—Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de prescrire qu'en sus des sommes restant encore à emprunter et négocier sur les emprunts autorisés par le Parlement par tout acte passé jusqu'ici, le Gouverneur en Conseil soit autorisé à se procurer, par voie d'emprunt,—

(a) Telle somme ou telles sommes de deniers, ne devant pas dépasser en tout la somme de quinze millions de piastres, qui pourront être requises pour payer la dette flottante du Canada et faire face à toute dépense autorisée par le Parlement du Canada, et

(b) Telle somme ou telles sommes de deniers qui pourront être requises de temps à autre, en sus de tous fonds d'amortissement disponibles, pour solder et acquitter la dette fondée du Canada, ou toute partie d'icelle, à mesure qu'elles deviendront dues et payables, soit en Angleterre ou en Canada;

Telles sommes devant être prélevées en conformité et en vertu des dispositions de cette partie du chapitre vingt-neuf des Statuts révisés du Canada qui a trait à la dette publique et à l'opération des emprunts autorisés par le Parlement; et les sommes ainsi empruntées formeront partie du fonds du revenu consolidé du Canada; le taux de l'intérêt payable sur les dits emprunts ne devant pas dépasser trois et demi pour cent par année.

Alors, M. Fielding informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mise au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la dite résolution.

M. Fitzpatrick présente,—Réponse à l'Ordre du 26 février 1902,—Etat indiquant,—

1. Le nombre de commutations de sentences accordées par l'entremise du département de la Justice à des prisonniers condamnés pour incendiat pendant les années 1899, 1900 et 1901, respectivement

2. Les localités où les crimes ont été commis;

3. Les pénalités imposées.

Le Bill (No 112) Acte modifiant l'Acte d'immigration est lu pour la troisième fois et passé.

La Chambre se forme en comité général sur une certaine résolution concernant les taxes payées par les immigrants chinois.

(En comité.)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de prescrire qu'après le 1er juillet 1902, la moitié des produits nets de toutes taxes payées par des immigrants chinois sera, à l'expiration de chaque année fiscale, versée à la province où elles auront été perçues.

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 116) Acte modifiant la disposition relative aux taux de péage du chapitre 1 des Statuts de 1881 concernant le chemin de fer du Pacifique Canadien, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu pour la troisième fois et passé.

CANAUX.

Canal du Saut Sainte-Marie.

124 Approfondissement et élargissement des entrées..... 50,000 00

Canal de la Trent.

125 Construction (à voter de nouveau \$300,000)..... 300,000 00

Canal Soulanges.

126 Construction et équipement..... 100,000 00

Canal Welland.

127	{	Améliorations à l'entrée de Port-Colborne.....	300,000 00
		Pour approfondir des portions du long bief.....	10,000 00
		Pour abaisser les seuils à l'écluse d'entrée à Port-Colborne.....	5,000 00
		Pour approfondir le canal de Port-Colborne à Humberstone.....	18,000 00

Lac Saint-Louis.

128 Indication du chenal..... 500 00

Canal Lachine.

129	{	Construction de murs inclinés, dragage de la porte du ponton, agrandissement de la salle des machines.....	45,000 00
		Installation de l'éclairage à l'électricité.....	5,000 00

Lac Saint-François.

130 Enlever battures, etc..... 5,000 00

Canal Cornwall.

131 Agrandissement..... 90,000 00

Canal de la Pointe Farran.

132 Agrandissement..... 10,000 00

Canal du Rapide Plat.

133 Agrandissement..... 57,600 00

Canal des Galops.

134 Agrandissement..... 293,600 00

Chenal Nord.

135 Chenal, barrage, etc..... 56,250 00

Fleuve et canaux du Saint-Laurent.

136 Levés, bouées, etc..... 30,000 00

XV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

Canal Rideau.

137	{	Pour reconstruire le grand pont de la Pointe de Brown avec superstructure en acier.....	5,000 00
		Pour reconstruire le pont tournant à l'écluse d'amont à Kingston (en acier).....	2,000 00
		Pour reconstruire le grand pont à Beckett's Landing (superstructure en acier).....	5,000 00

Canal Welland.

138	{	Grosses réparations.....	30,000 00
		Pour reconstruire le barrage et le pont à Dunnville.....	30,000 00
		Pour perfectionner le drainage le long du canal d'alimentation....	3,000 00
		Ligne de téléphone.....	10,000 00
		Pour construire un égoût en tuile à l'extrémité est, Port-Colborne..	5,000 00

Canal Lachine.

139	{	Pour renouveler le mur en maçonnerie, bassin n° 2.....	5,000 00
		Pour réparer le remorqueur de l'Etat n° 2.....	4,000 00
		Chaland à bascule, réparations.....	2,800 00
		Réparations aux vieilles écluses 1 et 2.....	100,000 00
		Elargissement de la jetée à la Côte Saint-Paul.....	13,000 00

Canal Chambly.

140		Pour renouveler le quai à l'entrée de Chambly.....	6,400 00
-----	--	--	----------

Ecluse de Saint-Ours.

141	{	Pour reconstruire le barrage.....	2,000 00
		Pour renouveler la culée de l'est du barrage.....	10,000 00

Résolutions à rapporter.

VENDREDI, 2 mai 1902.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat adoptant les bills suivants sans amendement, savoir:—

Bill (No 64) Acte constituant en corporation la Compagnie de filatures Cosmos.

Bill (No 47) Acte constituant en corporation l'Association des manufacturiers canadiens.

Bill (No 40) Acte relatif aux pensions des officiers de la Police à cheval du Nord-Ouest.

Bill (No 76) Acte modifiant de nouveau l'Acte du pilotage.

La Chambre alors s'ajourne à 1.30 a.m.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Wilmot*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Le gouvernement sait-il que M. P. J. Venoit, percepteur des douanes à Bathurst, a pris une part active aux élections de 1900, qu'il laissait son bureau pendant des jours entiers et qu'il parcourait le pays pour faire de la cabale en faveur du candidat libéral ?

2. Le gouvernement lui a-t-il accordé un congé d'absence pendant les mois d'octobre et novembre 1900 ?

3. Le gouvernement lui a-t-il accordé un congé d'absence en aucun temps entre le 1er et le 10 d'avril de la présente année ? Dans la négative, le gouvernement sait-il qu'il s'est absenté de son bureau pendant plusieurs jours entre le 1er et le 10 avril 1902 ?

4. Si des accusations sont portées contre M. P. J. Venoit pour ingérence politique abusive, le gouvernement accordera-t-il une enquête ? Et si les accusations sont prouvées, le gouvernement le destituera-t-il ?

M. *Rosamond*—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Quelle quantité de laine filée a été admise en franchise en vertu de l'Ordre en Conseil No 1149 B, dossier 52,658 ?

2. Quels règlements ont été promulgués par le ministre des Douanes, portant que la laine filée ainsi admise en franchise doit être employée exclusivement pour les fins pour lesquelles cet article est admis sans payer de droits ?

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Vendredi, 2 mai.</i>	Heure.
34	Impressions du parlement.....	10 a.m.
30	Ordres Permanents.....	10.30 am.
32	Banques et Commerce.....	11 a.m.
30	Bills Privés.....	11 a.m.
<i>Mardi, 6 mai.</i>		
32	Comptes Publics.....	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes..	11 a.m.
<i>Mercredi, 7 mai.</i>		
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.

No 53.

OTTAWA, JEUDI, 1^{ER} MAI 1902.

2^{ME} Session, 9^{ME} Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCES - VERBAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
L'imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 54.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, VENDREDI, 2 MAI 1902.

PRIÈRES.

La pétition du conseil municipal de la cité de Toronto, Ontario,—demandant un acte pour abaisser à un centin le port des lettres en circulation dans la dite cité,—est lue et reçue.

M. Cowan, du comité des Bills Privés, présente le huitième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération le Bill D (No 118) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à James Brown," et il est convenu d'en faire rapport sans amendement.

Votre comité a aussi pris en considération le Bill F (No 126) intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation l'Evêque de Moosonee," et il est convenu d'en faire rapport avec des amendements.

M. Brown, du comité des Ordres Permanents, présente le dix-septième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des bills suivants du Sénat, savoir:—

Bill Q (No 144) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la Banque Métropolitaine."

Bill X (No 148) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie de pont de Montréal."

M. Campbell, du comité des Banques et du Commerce, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit:

Votre comité a pris en considération le Bill (No 51) Acte constituant en corporation la Compagnie de banque, de prêt et d'épargne Dymont, et est convenu d'en faire rapport avec des amendements.

Sur motion de M. Bazinet, le quatrième rapport du comité d'Agriculture et de Colonisation est adopté.

Sur motion de M. Parmelee, le troisième rapport du comité mixte des Impressions du Parlement est adopté.

Sur motion de M. Maclaren (Huntingdon), il est Ordonné,—Que le Bill X (No 148) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie de pont de Montréal," soit placé sur le feuillet des ordres pour seconde lecture, lundi prochain.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à lundi prochain, savoir:

Par M. Campbell:—Bill (No 150) Acte modifiant l'Acte des poids et mesures.

Par M. Fitzpatrick:—Bill (No 151) Acte concernant la remise des amendes.

Par M. Fitzpatrick:—Bill (No 152) Acte modifiant de nouveau les dispositions du chapitre 183 des Statuts Révisés au sujet de l'Ecole d'Industrie d'Halifax et de l'Asile St. Patrick d'Halifax.

Le Bill (No 106) Acte modifiant l'Acte des Postes, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

Et la Chambre ayant continué ses délibérations en comité des Subsidés;

A 6 p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 p.m.

7.30 p.m.

(L'Ordre pour les Bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Le Bill L (No 109) du Sénat, intitulé: "Acte constituant la caisse de pension de la Banque Molson," est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé, tel qu'amendé.

Le Bill (No 123) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Oriental du Canada, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu pour la troisième fois et passé.

Le Bill (No 140) Acte constituant en corporation l'Evêque le l'Eglise catholique Russo-Grecque orthodoxe pour l'Amérique du Nord et des îles Aleutiennes, et chacune des paroisses et missions de la dite église dans le Manitoba et les Territoires du Nord-

Ouest, est lu pour la seconde fois, et référé au comité des Bills Privés.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et référés aux comités qui suivent, savoir:—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes:

Bill G (No 143) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie canadienne de téléphone Bell."

Bill U (No 145) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental."

Comité des Bills Privés:

Bill K (No 127) du Sénat, intitulé: "Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à George M. Depew."

Le comité des Subsidés reprend alors le cours de ses délibérations.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

VIII.—ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.—(Suite.)

88 Recensement..... 120,000 00

III.—GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

20 Département de la Commission de géologie.... 53,550 00

XXVII.—COMMISSION GEOLOGIQUE.

Explorations et études	}		60,000 00
Impression et publication de rapports et cartes, etc.....			
Appointements de géologues adjoints, dessinateurs, commis et autres.....			
Spécimens, livres, instruments, papeterie, matériel pour le montage des cartes, entretien du musée, appareils du laboratoire, substances chimiques et dépenses diverses.....			
218 Avances aux géologues.....			
Rapport de levées, plans, cartes, cahiers de notes, etc., à Ottawa. (Les personnes ayant des aptitudes techniques ou professionnelles pourront être payées à même ce crédit sur un pied excédant \$400 par année, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil ou de tout autre acte).....			3,700 00
Appointements de madame Jane Alexander, bibliothèque-adjoint, au taux de \$2 par jour (nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil).....			730 00

XXIX.—GENDARMERIE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

227 { Solde de l'effectif.....	182,500 00
Subsistance, fourrage, combustible et éclairage, uniformes, réparations, renouvellements, rémontes, armes et munitions, drogues chevaux et d'approvisionnements et dépenses casuelles.....	202,500 00
Nouveaux bâtiments et réparations.....	15,000 00

TERRITOIRE DU YUKON.

	Solde de l'effectif.....	150,000 00
228	Subsistance, fourrage, combustible et éclairage, uniformes, réparations, renouvellements, remotes, chiens, armes et munitions, drogues et médicaments, papeterie, logements, transport d'hommes, de chevaux et d'approvisionnement et dépenses casuelles.	275,000 00
	Bâtiments.....	25,000 00
	XXXI.—GOUVERNEMENT DU TERRITOIRE DU YUKON.	
230	Traitements et appointements et frais se rattachant à l'administration du Territoire.....	250,000 00
	XXXII.—TERRES FEDERALES—IMPUTABLE SUR LE REVENU.	
231	Arpentages, examen des rapports d'arpentages, impression des plans, y compris \$13,000 pour arpentages d'irrigation, etc.....	260,000 00

XXXIII.—TERRES FEDERALES—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

	Appointements du commissaire.....	3,000 00
	Appointements du surintendant des mines.....	3,000 00
	Appointements des inspecteurs, des agents des terres fédérales et des bois de la Couronne, des sous-agents et des commis dans le service extérieur.....	81,500 00
	Frais d'inspection ; frais de voyages du commissaire, du surintendant des mines et des inspecteurs d'établissements ; dépenses casuelles des agents des terres fédérales et des bois de la Couronne, et du bureau principal, frais de déménagement, etc., papeterie et impressions, etc.....	28,500 00
232	Membres du bureau des examinateurs des arpenteurs des terres fédérales, y compris dépenses casuelles du bureau (l'autorisation requise par l'Acte du service civil est par le présent donnée pour payer sur cette somme les services des membres du bureau qui font partie du service civil).....	300 00
	Appointements de commis surnuméraires au bureau principal et annonces, y compris \$5,000 pour services extraordinaires en matière des terres fédérales, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	25,500 00
	Salaire d'un charpentier.....	732 00
	Protection des terres boisées dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, et arboriculture dans les Territoires du Nord-Ouest	15,000 00

XXV.—CONTROLE DES COMPAGNIES D'ASSURANCES.

217	Dépenses se rattachant à ce service.....	11,500 00
-----	--	-----------

XXXIV.—DIVERS.—(Suite.)

251	Etudes et démarcations, et autres travaux astronomiques du ministère de l'Intérieur. On pourra payer à même ce crédit à des prix dépassant \$400 par année, les services d'officiers et commis à titre temporaire, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	31,000 00
252	Dépenses du gouvernement du district de Kéwatin.....	2,190 00
253	Entretien d'un bureau d'essai à Vancouver.....	16,000 00
254	Observatoire astronomique, pour télescope et appareils.....	10,500 00
255	Entretien des aliénés de Kéwatin.....	2,000 00
256	Secours des Canadiens indigents se trouvant ailleurs qu'aux Etats-Unis.....	500 00

257 Entretien, construction de chemins, ponts et autres travaux nécessaires à la réserve des sources thermales près de la station de Banff, Territoires du Nord-Ouest.....	19,420 00
258 Frais d'affaires en litige (ministère de l'Intérieur).....	1,000 00
260 Département du travail, allocations aux correspondants, impressions et papeterie (y compris l'impression de la <i>Gazette du Travail</i>), frais de voyages, etc., et \$500 chacun à un comptable et à un traducteur français, et cette somme pourra être payée à tout membre du service civil, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	34,900 00
261 Préparation et impression de l' <i>English-Micmac Dictionary</i> du Dr Rand.....	935 00
262 Contribution à la publication du Catalogue international de littérature scientifique.....	500 00
233 Gazette du Canada.....	7,000 00
234 Impressions diverses.....	40,000 00
235 Dépenses se rattachant à la distribution des documents parlementaires.....	1,000 00
236 Matériel pour l'imprimerie de l'Etat.....	7,000 00
237 Matériel pour l'imprimerie de l'Etat, 5 linotypes.....	15,000 00
238 Dépenses imprévues sujettes à un arrêté du conseil, et dont un compte en détail sera soumis au parlement dans les quinze premiers jours de la session.....	20,000 00
239 Commutation au lieu de remise de droits sur articles importés pour l'usage de l'armée et de la marine.....	2,250 00
241 Dépenses se rattachant à la mise à exécution de l'Acte de tempérance du Canada.....	1,000 00
242 Indemnité aux membres de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest pour blessures reçues au service.....	2,000 00
243 Appointements et dépenses casuelles du bureau de l'agence de Paris.....	3,500 00
244 Surnuméraires pour la préparation des réponses aux ordres du Parlement.....	2,000 00
245 Académie des Beaux-Arts.....	2,000 00
246 Aide à la publication des Mémoires de la Société Royale.....	5,000 00
247 Frais de l'arbitrage relatif aux comptes entre le Canada et les provinces d'Ontario et Québec. (Des paiements pour services rendus pourront être faits à des membres du service civil, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil).....	3,000 00
248 Frais d'enquêtes au sujet des comptes publics et des rapports de ces enquêtes à l'auditeur général, sous l'autorité de l'article 57 de l'Acte du revenu consolidé et de l'audition; et pour payer les consultations d'avocats à l'auditeur général.....	500 00
249 Classement des anciennes archives du Canada dans le bureau du Conseil privé—Paiement de ce service pouvant être fait nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	1,000 00
250 Pour aider à payer le coût de la publication de documents par le Canadian Mining Institute.....	1,000 00

XVIII.—SUBVENTIONS POSTALES ET AUX PAQUEBOTS.

181 Service de la malle sur l'océan, entre le Grande-Bretagne et le Canada.....	150,000 00
182 Service à la vapeur entre Halifax, Saint-Jean, Terre-Neuve et Liverpool, du 1er juillet 1902 au 30 juin 1903.....	20,000 00
183 Service à la vapeur entre Saint-Jean et Glasgow, pendant l'hiver de 1902-03.....	7,500 00

184	Service à la vapeur entre Saint-Jean, Dublin et Belfast, pendant l'hiver de 1902-03.	7,500 00
185	Une ligne ou des lignes de steamers faisant le service entre Saint-Jean, Halifax et Londres, durant les mois d'été, et durant les mois d'hiver entre Saint-Jean et Londres directement, ainsi qu'Halifax et Londres directement.	40,000 00
186	Communication à la vapeur entre Saint-Jean et Digby du 1er juillet 1902 au 30 juin 1903.	12,500 00
187	Une ou des lignes de steamers faisant le service entre Saint-Jean et Halifax, ou l'une ou l'autre, et les Antilles et l'Amérique du Sud.	80,700 00
188	Service à la vapeur entre Victoria et San-Francisco.	5,000 00
189	Communication à la vapeur entre Halifax et Terre-Neuve, <i>via</i> les ports du Cap-Breton.	2,000 00
190	Communication à la vapeur durant la saison de 1902, <i>i.e.</i> , depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de la navigation, entre la terre ferme et les îles de la Madeleine.	9,000 00
191	Communication à la vapeur durant la saison de 1902, <i>i.e.</i> , depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de la navigation, entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme.	12,500 00
192	Communication à la vapeur du 1er juillet 1902 au 30 juin 1903, entre Grand-Manan et la terre ferme.	5,000 00
193	Communication à la vapeur durant la saison de 1902, <i>i.e.</i> , pour pas moins de 32 voyages d'aller et retour, entre St-Jean et Halifax, <i>via</i> Yarmouth et les ports intermédiaires.	7,000 00
194	Communication à la vapeur durant la saison de 1902, <i>i.e.</i> , depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de la navigation, entre Saint-Jean et les ports du Bassin des Mines.	3,000 00
195	Communication à la vapeur, du 1er juillet 1902 au 30 juin 1903, entre Pictou, Murray-Harbour, Georgetown et Montague Bridge.	1,200 00
196	Communication à la vapeur, du 1er juillet 1902 au 30 juin 1903, entre Québec et le Bassin de Gaspé, en faisant escale aux ports intermédiaires.	7,500 00
197	Communication à la vapeur entre un port ou des ports dans l'Île du Prince-Edouard et un port ou des ports dans la Grande-Bretagne.	10,000 00
198	Service direct à la vapeur, tous les quinze jours, entre Montréal, Québec et Manchester, Angleterre, pendant l'été, et entre Saint-Jean, Halifax et Manchester pendant l'hiver.	35,000 00
199	Pour encourager l'établissement d'une ligne directe et développer le commerce entre le Canada et l'Afrique du Sud.	5,000 00
200	Communication à la vapeur durant la saison de 1902-3, entre Baddeck, Grand-Narrows, Iona, Big Pond et East-Bay.	4,000 00
201	Communication à la vapeur durant la saison de 1902, <i>i.e.</i> , depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de la navigation, entre Port-Mulgrave, Saint-Pierre, Irish Cove et Marble-Mountain.	5,000 00
202	Communication à la vapeur durant la saison de 1902, <i>i.e.</i> , depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de la navigation, entre le Bassin de Gaspé et Dalhousie.	12,500 00
203	Communication à la vapeur durant la saison de 1902, <i>i.e.</i> , depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de la navigation, entre Pictou et Chéticamp.	2,000 00
204	Communication à la vapeur du 1er avril 1902 au 31 mars 1903, entre Port-Mulgrave, Arichat et Canso ; entre Port-Mulgrave et Guysborough ; et depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de	

	la navigation en 1902, entre Port-Mulgrave, Margaree et Ché- ticamp.....	8,000 00
205	Service par steamer pendant la saison de 1902, entre Sydney et Whycocomagh.....	1,000 00
206	Service par steamer, pendant l'année 1902, entre Saint-Stephen, N.-B., et des points de la rivière Sainte-Croix, l'île au Chevreuil, Campobello et les îles antérieures, baie de Passamaquoddy, La Tête et la baie Noire.....	2,000 00
207	Service à vapeur durant l'année 1902, entre Québec et Blanc Sablon, faisant escale aux ports et endroits le long de la rive nord du fleuve Saint-Laurent entre ces termini.....	8,000 00
208	Service à la vapeur durant la saison de 1902, entre Sydney, C.-B., et la baie Saint-Laurent, faisant escale aux ports intermédiaires	1,000 00
209	Service semi-hebdomadaire durant la saison de la navigation de 1902, entre Halifax et Canso.....	4,000 00
210	Service de navigation à la vapeur durant l'hiver de 1902-3, entre Québec et les ports du Saint-Laurent jusqu'à Murray Bay et la Rivière-Ouelle.....	12,000 00

XXXIX.—MENUS REVENUS.

267	Menus revenus.....	200 00
	Terrains de l'artillerie.....	1,800 00

XLIV.—INSPECTION DES DENREES.

276	Inspecteur en chef, inspecteurs, sous-inspecteurs et autres employés pour l'exécution des actes d'inspection gén. et du grain du Man	35,000 00
	Dép. casuelles, y compris l'achat et la distribution d'échantillons types de grain et de farine et autres dép. nécessitées par la loi..	15,000 00

XLV.—INSPECTION ET MESURAGE DU BOIS.

	Inspecteur.....	2,100 00
	Commis.....	3,000 00
277	Teneur de livres.....	850 00
	Mesureur de bois.....	4,200 00
	Dépenses casuelles.....	3,000 00
	Mesureurs de bois à la retraite.....	5,200 00

XLIII.—DEPARTEMENT DU COMMERCE.

	Application de l'Acte concernant l'immigration chinoise, y compris la rétribution accordée aux employés des ministères du Com- merce et des Douanes.....	4,000 00
275	Part des dépenses payables par le Canada pour le Bureau Interna- tional des Douanes.....	600 00
	Agences commerciales, y compris les dépenses se rattachant à la négociation des traités ou à l'extension des relations commer- ciales.....	20,000 00
	Primes sur l'acier et le fer, pour faire face aux frais de la mise à exécution de l'acte.....	2,500 00

VII.—LEGISLATION.—(Suite.)

DÉPENSES GÉNÉRALES.—(Suite.)

76	Dépenses casuelles se rattachant aux listes électorales....	8,000 00
----	---	----------

XI.—PENSIONS.

103	Mme Delaney.....	400 00
104	{ Mlle Harriet Fraser.....	250 00
	{ M. Roderick Fraser.....	150 00
105	Par suite de l'invasion féniennne.....	2,400 00
106	Indemnité aux pensionnaires au lieu de terres.....	116 76
107	Aux miliciens par suite de la rébellion de 1885, et pour service actif en général.....	19,400 00
108	{ A la police à cheval, aux volontaires de Prince-Albert et aux éclaireurs, par suite de la rébellion de 1885.....	2,510 03
	{ Mme Grundy et ses enfants.....	109 50
	{ Mme Colebrooke et son enfant.....	182 50

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat adoptant les bills suivants sans amendement, savoir:—

Bill (No 70) Acte constituant en corporation la Compagnie de carabines Ross.

Bill (No 83) Acte constituant en corporation la Compagnie de messageries canadienne du Nord.

Bill (No 71) Acte concernant la *Dominion Cotton Mills Company (Limited.)*

Bill (No 91) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami.

Bill (No 50) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Niagara, Sainte-Catherine et Toronto.

Bill (No 69) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Bill (No 74) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Brockville et Saint-Laurent.

Bill (No 78) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Trans-Canada.

Bill (No 84) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté.

Bill (No 54) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Essex.

Bill (No 103) Acte concernant la Compagnie du canal à navires du lac Champlain et du Saint-Laurent.

Bill (No 105) Acte modifiant l'Acte des lettres de change, 1890.

Aussi,—Adoptant le Bill (No 66) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de colonisation du Nord, avec un amendement qui est comme suit:—

Page 1, ligne 10, retranchez depuis "2" jusqu'à "3", ligne 13, et insérez à la place ce qui suit: "L'élection du bureau des directeurs à une assemblée des actionnaires tenue le deuxième jour de novembre mil neuf cent un, est par le présent acte confirmée et déclarée être valide."

Et aussi,—Adoptant le Bill (No 53) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord, avec un amendement qui est comme suit:—

Page 2, ligne 20, retranchez depuis "acquises" et insérez à la place ce qui suit:—"Mais le chiffre total des obligations, débetures ou autres valeurs à être émises et en circulations pour les dits objets, et celles à être émises et en circulation en rapport avec les lignes dont la construction est autorisée par le présent acte, ne devra jamais dépasser vingt-cinq mille piastres par mille des lignes en dernier lieu mentionnées."

Un message est reçu du Sénat avec les bills suivants de Leurs Honneurs, auxquels le concours de cette Chambre est demandé, savoir:—

Bill W (No 153) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack."

Bill Z (No 154) intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'Acte de naturalisation, chapitre 113 des Statuts Révisés."

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à lundi prochain à 11 a.m.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. Roche (Marquette)—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Pour quelle raison 98 pages entières d'illustrations ont-elles été insérées dans le rapport du département de l'Intérieur pour 1901 ?
2. Où ont été exécutées les gravures en demi-teinte pour le susdit rapport ?
3. Quel montant additionnel a coûté l'insertion des 98 pages entières d'illustrations imprimées sur papier spécial dans le susdit rapport ?
4. Les illustrations couvrant complètement les pages 209, 291, 295 et 299, partie III du dit rapport, ont-elles été imprimées pour donner une idée des types de beauté parmi les habitants du Canada ?
5. Les gravures imprimées sur les pages 213 et 215, partie III du dit rapport, représentant la glace et la neige en Canada au milieu du mois de mai, ont-elles été publiées dans le but d'encourager l'immigration en Canada ?
6. Quels intérêts du Canada se proposait-on de servir en imprimant la gravure No 1, page 159 de la partie III du dit rapport ?
7. La gravure, à la page 165, partie III du dit rapport, est-elle de nature à encourager l'immigration en Canada ?
8. La page entière, 191, reproduisant l'"Hôtel Maine, au lac Wares," partie III du dit rapport, a-t-elle pour objet d'attirer les colons en faisant voir le luxe déployé dans les hôtelleries canadiennes ?
9. Les gravures publiées dans les pages 211, 221, 223, 225, 227, 231, 233, 243, 253, 259, 261 et 271, partie III, du dit rapport, ont-elles été insérées pour montrer le confort des intérieurs canadiens ?
10. Les gravures reproduites aux pages 311 et 313, partie III du dit rapport, ont-elles été insérées en vue de donner aux visiteurs du Canada une idée du costume, des armes et des objets dont ils devraient se pourvoir ?
11. Les gravures reproduites aux pages 237, 245, 269, 297, 301, 303, 319, 327 et 329, partie III du dit rapport, ont-elles été insérées en vue de soulever l'enthousiasme des étrangers au sujet du confort et des facilités donnés aux voyageurs en Canada ?
12. Combien d'exemplaires du dit rapport du département de l'Intérieur pour 1901, ont été imprimés ? Et le gouvernement sait-il combien d'exemplaires ont été expédiés en dehors du Canada ?

13. Les exemplaires du dit rapport expédiés en Angleterre et autres lieux en dehors du Canada, contiennent-ils les 98 planches en demi-teinte représentant les habitudes canadiennes et les scènes du pays ?

M. Oliver—En comité général sur le Bill (No 142) Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection générale,—Proposera les amendements suivants:—

La clause 44 de l'Acte d'inspection générale, telle que modifiée par le chapitre 25 de 62-63 Victoria, est modifiée de nouveau par les présentes en retranchant les dispositions de la dite clause concernant "l'avoine" et les remplaçant par les suivantes:—

L'avoine No 1 extra consistera entièrement d'avoine cultivée au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest, sera saine, bien nette et exempte d'autres grains; elle renfermera une proportion de 90 pour 100 d'avoine blanche, et ne pèsera pas moins que 38 livres au boisseau.

L'avoine No 1 sera saine, bien nette et exempte d'autres grains; elle renfermera une proportion de 90 pour 100 d'avoine blanche et ne pèsera pas moins que 34 livres par boisseau.

L'avoine No 2 sera saine, raisonnablement nette, raisonnablement exempte d'autres grains, et ne pèsera pas moins que 34 livres par boisseau.

L'avoine No 3, sera saine, mais pas suffisamment nettoyée ou exempte d'autres grains pour être classée comme No 2.

L'avoine rejetée comprendra toute celle qui est humide, cariée, sale ou impropre pour quelque cause à être classée comme No 3.

Le mot "saine" usité dans les présentes signifiera en condition propre au transport ou à l'emmagasinage.

Le paragraphe 4 de la cédule comprise dans la dite clause 44 est amendé par les présentes en employant le mot "blé" au lieu du mot "grain" partout où se rencontre ce dernier mot dans la dite clause.

M. Borden (Halifax)—En comité général ou lors de la troisième lecture du Bill (No 119) Acte modifiant de nouveau l'Acte du territoire du Yukon,—Proposera les amendements suivants:—

En ajoutant ce qui suit à la clause 3: "Pourvu, de plus, que chaque ordonnance promulguée sous l'autorité de la présente clause reste en vigueur jusqu'au jour qui suivra immédiatement le jour de la prorogation et pas plus longtemps, à moins que durant cette session du Parlement la dite ordonnance ait été approuvée par une résolution des deux Chambres du Parlement."

En ajoutant la clause suivante:—

"Clause 5. La clause 47 de l'Acte des terres fédérales, chapitre 54 des Statuts Révisés, telle qu'amendée par l'Acte 55-56 Victoria, chapitre 15, clause 5, est, par les présentes abrogée et remplacée par la suivante:—

Les terres renfermant de la houille ou autres minéraux, y compris les terres dans le parc des Montagnes-Rocheuses, ne seront pas soumises aux dispositions du présent acte au sujet de la vente ou inscription de homestead, mais le Gouverneur général en Conseil pourra faire des règlements de temps à autre pour l'exploitation et le développement des mines sur ces terres, et pour la vente, la location, l'octroi de licences, ou pour toute autre manière d'en disposer; pourvu, toutefois, que chacun de ces règlements reste en vigueur jusqu'au jour qui suivra immédiatement le jour de la prorogation de la session du Parlement alors prochaine et pas plus longtemps, à moins que durant telle session du Parlement, le dit règlement ait été approuvé par une résolution des deux Chambres du Parlement; pourvu, aussi, que la disposition de mines ou d'intérêts miniers dans le dit parc ne s'étende pas à une période plus longue que cinquante ans, renouvelable, à la discrétion du Gouverneur en Conseil, de temps à autre, pour des périodes additionnelles de vingt ans chacune, mais n'excédant pas en totalité soixante ans."

M. Fitzpatrick—Lundi prochain—Comité général pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de modifier la loi concernant le cabotage canadien et d'en exclure tout navire britannique, construit à l'étranger, à moins qu'il n'ait obtenu une licence que le ministre des Douanes pourra accorder sur paiement d'un droit de 25 pour cent *ad valorem* sur la valeur marchande raisonnable du navire.

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce 2 mai, été affichés comme devant être pris en considération par leurs comités respectifs, comme suit, savoir:—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes:

Lundi, le 5 mai courant, ou après:—

Bill G (No 143) du Sénat, Acte concernant la Compagnie canadienne de téléphone Bell.

Bill U (No 145) du Sénat, Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental.

Comité des Bills Privés:

Lundi, le 5 mai courant, ou après:—

Bill K (No 127) du Sénat, Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à George M. Depew.

Vendredi, le 9 mai courant, ou après:—

Bill (No 140) Acte constituant en corporation l'Evêque de l'Eglise catholique Russo-Grecque orthodoxe pour l'Amérique du Nord et les îles Aleutiennes, et chacune des paroisses et missions de la dite Eglise dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Mardi, 6 mai.</i>	Heure.
32	Comptes Publics.....	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes..	11 a.m.
<i>Mercredi, 7 mai.</i>		
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.

No 54

OTTAWA, VENDREDI, 2 MAI 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 55.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, LUNDI, 5 MAI 1902.

PRIÈRES.

11 a.m.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, le Bill Z (No 154) du Sénat, intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'Acte de naturalisation," est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

Sur motion de M. Henderson, le Bill W (No 153) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack," est lu pour la première fois, et référé au comité des Ordres Permanents.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est Ordonné,—Que les comités permanents de cette Chambre soient autorisés à siéger pendant les séances de la Chambre.

Le Bill D (No 118) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à James Brown," est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois (sur division) et passé.

Sur motion de M. Clarke, il est Résolu,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat, pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial du Sénat auquel a été référé le bill qui précède.

Le Bill F (No 126) intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation l'Evêque de Moosonee," est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé, tel qu'amendé.

Le Bill (No 51) Acte constituant en corporation la Compagnie de banque, de prêts et d'épargne Dymont, est délibéré en comité général, rapporte sans amendement, lu pour la troisième fois et passé. (Titre changé en celui de "Acte constituant en corporation la Compagnie de garantie, de prêt et d'épargne Dymont.")

L'amendement fait par le Sénat au Bill (No 53) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord, est pris en considération et adopté.

M. Blair présente un Bill (No 155) Acte modifiant l'Acte des chemins de fer, lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

Sur motion de M. Fitzpatrick, la Chambre décide de se former en comité général, demain, pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de modifier la loi concernant le cabotage canadien et d'en exclure tout navire britannique, construit à l'étranger, à moins qu'il n'ait obtenu une licence que le ministre des Douanes pourra accorder sur paiement d'un droit de 25 pour cent *ad valorem* sur la valeur marchande raisonnable du navire.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir:—

Bill (No 115) Acte modifiant de nouveau l'Acte de la preuve en Canada, 1893.

Bill (No 117) Acte modifiant de nouveau l'Acte de 1894 relatif à la conservation du gibier dans les territoires non organisés.

Bill (No 121) Acte modifiant de nouveau les Actes concernant les Territoires du Nord-Ouest.

Bill (No 124) Acte modifiant l'Acte de retraite du Service civil, 1898.

Bill (No 133) Acte modifiant l'Acte du parc des Montagnes-Rocheuses, 1887.

Et aussi, avec les bills suivants de Leurs Honneurs, auxquels le concours de cette Chambre est demandé, savoir:—

Bill Y (No 158) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie Union."

Bill AA (No 159) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Association maritime des éleveurs de bétail."

La résolution adoptée en comité général, jeudi, le 1er mai courant, concernant les taxes payées par les immigrants chinois, est rapportée, lue pour la seconde fois, et agréée.

Sir Richard Cartwright présente alors un Bill (No 156) Acte modifiant l'Acte d'immigration chinoise, 1900,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution autorisant l'emprunt de certaines sommes d'argent pour le service public.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de prescrire qu'en sus des sommes restant encore à emprunter et négocier sur les emprunts autorisés par le Parlement par tout acte passé jusqu'ici, le Gouverneur en Conseil soit autorisé à se procurer, par voie d'emprunt,—

(a) Telle somme ou telles sommes de deniers, ne devant pas dépasser en tout la somme de quinze millions de piastres, qui pourront être requises pour payer la dette flottante du Canada et faire face à toute dépense autorisée par le Parlement du Canada, et

(b) Telle somme ou telles sommes de deniers qui pourront être requises de temps à autre, en sus de tous fonds d'amortissement disponibles, pour solder et acquitter la dette fondée du Canada, ou toute partie d'icelle, à mesure qu'elles deviendront dues et payables, soit en Angleterre ou en Canada;

Telles sommes devant être prélevées en conformité et en vertu des dispositions de cette partie du chapitre vingt-neuf des Statuts Révisés du Canada qui a trait à la dette publique et à l'opération des emprunts autorisés par le Parlement; et les sommes ainsi empruntées formeront partie du fonds du revenu consolidé du Canada; le taux de l'intérêt payable sur les dits emprunts ne devant pas dépasser trois et demi pour cent par année.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est, en conséquence, rapportée, lu la seconde fois et agréée.

M. Fielding présente alors un Bill (No 157) Acte autorisant l'emprunt de certaines sommes de deniers requises pour le service public,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, délibérés en comité général, rapportés sans amendements, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill (No 136) Acte modifiant l'Acte des marques de fruits, de 1901.

Bill S (No 132) du Sénat, intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte concernant la constitution des chambres de commerce."

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

GOUVERNEMENT CIVIL.

278 (1) <i>Bureau de l'Auditeur général</i> —Somme supplémentaire pour dépenses casuelles:—Aide aux écritures et autre.	1,400 00
Impressions et papeterie.	350 00
279 (2) <i>Ministère des Travaux publics</i> —Somme supplémentaire pour dépenses casuelles.	3,000 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

BÂTIMENTS PUBLICS.

286 (9) Edifice du Parlement, Ottawa—Nouvelles salles, etc., au-dessus de la chambre des machines et améliorations dans le vestibule principal, y compris ascenseurs, etc.	21,500 00
--	-----------

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

BÂTIMENTS PUBLICS.

Réparations, mobilier, chauffage.

287 (10) Edifices publics à Ottawa—Chauffage, y compris salaires des mécaniciens, chauffeurs, préposés aux ascenseurs et gardiens.	12,000 00
--	-----------

PORTS ET RIVIÈRES.

Québec.

288 (11)	Réparations et améliorations générales des constructions des ports et rivières et des ponts.	8,000 00
	<i>Provinces maritimes en général.</i>	
289 (12)	Réparations et améliorations générales des constructions des ports et rivières et des ponts.	8,000 00

DIVERS.

290 (13)	Etudes et inspections.	10,000 00
----------	--------------------------------	-----------

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE A LA PERCEPTION DU REVENU.

GLISSOIRES ET ESTACADES.

307 (30)	Frais de réparations et de fonctionnement des ports, bassins et glissoires.	10,000 00
----------	---	-----------

TÉLÉGRAPHES.

308 (31)	Lignes télégraphiques et câbles sous-marins pour le service des côtes maritimes et des îles des fleuves de l'Est, et du golfe Saint-Laurent et des provinces maritimes, y compris les dépenses des navires nécessaires pour le service des câbles.	17,000 00
----------	--	-----------

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

EDIFICES PUBLICS.

373 (63)	Edifices publics du Yukon, y compris \$23,723.32 périmés et à voter de nouveau.	84,000 00
----------	---	-----------

PONTS ET CHAUSSÉES.

}	Pour rembourser au conseil territorial du Yukon le solde de ses avances pour la construction du pont Ogilvie, savoir, \$32,403.57, ainsi que la somme de \$15,748.27 qu'il a avancée pour permettre l'achèvement du chemin de Hunker à temps pour la saison de 1901-1902.	48,151 84
	Pour Palmer Bros., en paiement et règlement complet et final de toutes demandes se rattachant à leur entreprise pour la construction d'un chemin carrossable de Williams Broadhouse à l'embouchure du ruisseau de l'Or.	19,800 00

TÉLÉGRAPHES.

}	375 (65) Ligne du télégraphe Quesnel-Atlin—Yukon.	107,000 00
	(Port-Simpson—Ligne du télégraphe de Hazelton.	25,100 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

EDIFICES PUBLICS.

Nouveau-Brunswick.

381 (71)	Dépôt de l'Immigration à Saint-Jean, y compris l'intérêt sur les montants dus aux entrepreneurs.	12,000 00
----------	--	-----------

Québec.

382 (72)	{	Peribonka—Dépôt de l'Immigration.	1,500 00
		Roberval—Dépôt de l'Immigration.	2,650 00
		Edifices publics de Saint-Jérôme—Travaux, réparations, etc..	1,775 00
		Edifices militaires de Québec—Laminoir pour la fabrique de cartouches.	2,000 00
		Edifices publics de Drummondville.	2,000 00

Ontario.

383 (73)	{	Ottawa—Serre-chaude du parc de Major's Hill, etc.	10,000 00
		Edifices publics du Dominion—Travaux, réparations, etc.	2,000 00
		Salle d'exercice de Brockville.	2,500 00
		Bureau de poste de London—Travaux, etc.	2,100 00
		Bureau de poste de Toronto—Bâtiment pour succursale dans la partie ouest, emplacement, etc.	15,000 00
		Ecole de réferme d'Alexandria—Solde de la somme accordée par les arbitres.	174 02

Territoires du Nord-Ouest.

384 (74)	{	Dépôt de l'Immigration de Lethbridge.	2,600 00
		Régina, résidence du lieutenant-gouverneur—Travaux, réparations, etc.	2,100 00
		Abri des immigrants à Halbrite et à Milestone.	1,500 00

Colombie-Britannique.

385 (75)	{	Edifice public de Kamloops.	2,000 00
		New-Westminster—Reconstruction.	8,000 00
		Salle d'exercices de Vancouver—Pour terminer.	7,000 00

Edifices publics en général.

386 (76)	{	Edifices publics en général.	2,000 00
		Appointements des commis des travaux, des aides, etc.	2,800 00

Loyers, réparations, mobilier, chauffage, etc.

387 (77)	{	Bureau de poste de Toronto, locomobiles—Entretien.	5,000 00
		Rideau-Hall, y compris terrains—Réfections, améliorations, et entretien.	7,500 00
		Edifices publics d'Ottawa—Terrains.	2,000 00
		Eclairage des édifices publics fédéraux.	18,000 00
		Edifices publics d'Ottawa—Chauffage, y compris les salaires des mécaniciens, chauffeurs, préposés aux ascenseurs et gardiens.	12,000 00
		Edifices publics d'Ottawa—Gaz, et éclairage électrique, y compris l'éclairage des ponts et chemins.	7,300 00

Territoire du Yukon.

388 (78)	Edifices publics du Yukon—Loyers, chauffage, y compris le combustible, éclairage, service de l'eau, service des vidanges, concierges, gardiens, réparations, etc.	48,000 00
----------	---	-----------

PORTS ET RIVIÈRES.

Nouvelle-Ecosse.

	Ecum-Secum—Quai	3,200 00
	Gabarus-Bay—Brise-lames	3,500 00
	Ile Margarre—Quai	400 00
	Jones Harbour—Réparation du brise brise-lames	110 00
389 (79)	Margaretville—Achèvement du brise-lames de l'Est	600 00
	Sight-Point—Havre	400 00
	Clark's-Harbour—Brise-lames	800 00
	Ingonish (North-Bay)—Renforcement du brise-lames: réparations	1,000 00

Ile du Prince-Edouard.

	West-Point—Prolongement de la jetée	1,550 00
390 (80)	Tignish—Réparation du brise-lames	600 00
	New-London—Réparation du brise-lames, etc.	2,200 00

Nouveau-Brunswick.

391 (81)	Back-Bay—Pour achever le prolongement du quai	500 00
	St.-Andrew's—Quai	650 00

Québec.

	Ile-aux-Grues—Quai du nord	710 00
	Quai de Kamouraska—Pour terminer l'allonge—Montant périmé à voter de nouveau	650 00
393 (83)	Grosse-Ile—Station de quarantaine—Quai, etc., mandat du gouverneur général	4,000 00
	Boucherville—Dragage du chenal du Saint-Laurent à l'île de Grosbois	5,400 00
	Sainte-Genève—Protection des jetées et réparations	550 00
	Valleyfield—Dragage du chenal dans la baie de Valleyfield	4,000 00

Ontario.

	Quai de l'île de la Pointe-Pelée	1,290 00
	Quai de la baie de Providence—Montant périmé à voter de nouveau—pour compléter les paiements	400 00
394 (84)	Collingwood—Amélioration du port	20,200 00
	Collin's-Inlet—Dragage	9,050 00
	Goderich—Dragage du port	3,000 00
	Bassin de radoub de Kingston—Améliorations à l'entrée	2,000 00

Colombie-Britannique.

395 (85)	Rivière Saumon—Pour payer à la Columbia River Co. (à resp. limitée), de Golden, pour l'enlèvement de bois flotté, etc., dans cette rivière, dans le cours de l'exercice 1899-1900	1,933 20
	Fleuve Columbia, en amont de Revelstoke—Améliorations du chenal entre Revelstoke et Death's-Rapids	5,000 00

En général.

396 (86)	Ports et rivières en général	5,000 00
----------	--	----------

DRAGAGE.

397 (87)	Dragage Ontario et Québec	15,000 00
	Nouvel outillage de dragage, Colombie-Britannique	13,500 00

GLISSOIRES ET ESTACADES.

398 (88)	{	District de Saint-Maurice—Travaux à Grand'Mère pour l'emmagasinage et le triage des billots, etc., mandat du Gouverneur général	63,000 00
		District de Saint-Maurice—Pour compléter les paiements pour le bois fourni en 1900-1901 pour les barrages flottants à Shawinigan, etc., pour faciliter le flottage, le triage et l'emmagasinage des billots	11,300 00

PONTS ET CHAUSSÉES.

399 (89)	{	Ponts sur la rivière du Ventre, à la Traverse de Pace—Pour compléter les paiements au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour la construction de ce pont	959 67
		Pont des Joachims (les gouvernements d'Ontario et de Québec y contribuant)—Pour compléter, y compris les approches	16,000 00
		Ponts dans la ville d'Ottawa, sur les glissoires de la Chaudière, et leurs approches—bois de construction acheté pour les ponts provisoires, etc., construits après l'incendie du 26 avril 1900	4,588 46

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

Golfe Saint-Laurent, etc.

400 (90)	Ligne sur la rive nord du Saint-Laurent—Prolongement de Romaine à Belle-Isle	25,000 00
----------	--	-----------

Colombie-Britannique.

401 (91)	Ligne télégraphique, de la station Golden, chemin de fer Canadien du Pacifique à Windermere, et prolongement jusqu'à Athalmer et Peterboro'	1,620 00
----------	---	----------

DIVERS.

402 (92)	{	Gratification équivalant à deux mois de ses appointements, à la famille de feu Wm Johnson, mécanicien du collège militaire Royal, Kingston	130 00
		Gratification équivalant à deux mois de ses appointements aux filles de feu J. Robitaille, monteur de cartes, etc., du ministère des Travaux publics	90 00
		Statue de Sa Majesté le Reine Victoria—Pour compléter les paiements	215 00
		Gratification équivalant à deux mois de ses appointements, à la veuve de feu Théophile Guilbault, aide-mécanicien du bassin de radoub de Lévis	90 00
		Bureau de l'ingénieur en chef—Appointements des ingénieurs, dessinateurs et commis, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil	10,500 00
		Gratification équivalant à 2 mois d'appointements aux héritiers de feu E. Pelletier, commis dans la division du dragage du ministère	200 00

Gratification à la veuve du feu James Richardson, gardien de la douane et de l'entrepôt de vérification, Toronto, équivalant à deux mois de ses appointements.	90 00
Hiram Easton, de Merrickville, en règlement entier et final de sa réclamation de dommages causés à sa barge <i>Minnie Francis</i> à Ottawa, le 24 mars 1899, et de la perte du temps occasionnée à un remorqueur et à deux barges, etc.	589 92
Gratification à la veuve de feu T. W. Kier, commis de la malle du ministère des Travaux publics, équivalant à deux mois de ses appointements.	180 00

TRAVAUX PUBLICS—PERCEPTION DU REVENU.

TÉLÉGRAPHES.

440 (130) {	Pour achat et aménagement du steamer <i>Tyrian</i> comme navire préposé au service des câbles, achat d'instruments Marconi, et épreuve de son système de télégraphie sans fil. (Mandat du Gouverneur général)	50,093 17
	Lignes télégraphiques, Colombie-Britannique—Frais d'exploitation, nouvelles lignes, etc.	13,500 00
	Réseau du Yukon—Frais d'exploitation, y compris salaires, réparations, fournitures et frais de subsistance, savoir:—	
	Ligne Quesnel-Atlin. \$107,100 00	
	Ligne Bennett-Dawson. 25,100 00	
	Ligne Port-Simpson-Hazelton. 7,800 00	
	140,000 00	

BASSIN DE RADOUB.

441 (131)	Frais d'exploitation des bassins de radoub de Lévis, Kingston et Esquimalt.	7,000 00
-----------	---	----------

GLISSOIRES ET ESTACADES.

442 (132)	District du Saint-Maurice—Frais d'exploitation.	10,000 00
-----------	---	-----------

SERVICE OCEANIQUE ET FLUVIAL.

291 (14) {	Somme supplémentaire pour l'entretien et les réparations des steamers de l'Etat, y compris un mandat du Gouverneur général de \$26,000.	50,000 00
	Steamer pour remplacer le <i>Druid</i> —Solde nécessaire.	61,560 00
	Pour l'enlèvement d'une goélette submergée dans le port Petite-Grat, comté de Richmond (Nouvelle-Ecosse).	350 00
	Enregistrement des navires.	600 00
	Somme supplémentaire pour l'inspection des bestiaux.	500 00
	Somme supplémentaire pour le service de l'observation des marées	1,500 00

PHARES ET SERVICE COTIER.

292 (15)	Somme supplémentaire pour l'entretien et les réparations des phares.	35,000 00
----------	--	-----------

PECHERIES.

{	Somme supplémentaire pour la construction et l'entretien de piscifacures.	30,000 00
---	---	-----------

294 (17)	{	Employés de douanes et autres, pour services relatifs à la compilation et à l'expédition des rapports quotidiens au Bureau de renseignement des Pêcheries pour la saison de 1901.	285 00
		Percepteurs des douanes, pour services relatifs à l'émission de permis de pêche aux navires de pêche des Etats-Unis en 1901, montant égal à 5 pour 100 des perceptions.	472 20

SERVICE OCEANIQUE ET FLUVIAL.

405 (95)	{	Réparations du vapeur <i>Stanley</i> , y compris nouvelle chaudière auxiliaire et appareil électrique.	9,000 00
		Réparations du vapeur <i>Lansdowne</i>	6,000 00
		Nouvelle somme requise pour les enquêtes sur les naufrages.	1,000 00

SERVICE DES PHARES ET DES COTES.

406 (96)	Pour payer à la veuve de feu Charles Morrison, gardien du phare à l'île Amet, N.-E., une augmentation qui lui avait été accordée de son vivant, mais à laquelle on n'a pas donné suite.	223 00
----------	---	--------

PECHERIES.

407 (97)	{	Somme supplémentaire nécessaire pour les appointements et déboursés des inspecteurs des pêcheries, gardes-pêche et gardiens.	20,800 00
		Compensation au marin David Creed, du croiseur <i>Osprey</i> , qui a reçu des blessures permanentes dans l'accomplissement de son service sur ce navire.	200 00
		Somme supplémentaire nécessaire pour frais de justice.	5,500 00
		Pour payer les dommages et frais subis par MM. J. et C. Noble, tels qu'accordés par le commissaire nommé sous l'arrêté du conseil du 16 août 1901.	18,563 00

DIVERS.

425 (115)	Pour payer à la succession de feu le capitaine W. H. Smith, M.R., pour frais de voyages encourus par lui pour les affaires de l'Etat, pendant qu'il était président du conseil des examinateurs des capitaines et seconds, et des enquêtes sur les naufrages, entre janvier 1893 et décembre 1900, le capitaine Smith n'ayant pas présenté ses comptes pour ces dépenses chaque année.	3,691 69
426 (116)	Pour payer à R. H. Neal et Charles Neal, fils de feu Charles Neal, en son vivant garde-magasin de l'entrepôt maritime, à Halifax, une gratification égale à deux mois d'appointements.	136 85

Résolutions à rapporter.

MARDI, 6 mai 1902.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, adoptant le bill suivant avec des amendements comme suit, savoir:—

Bill (No 9) Acte concernant la Compagnie *United Gold Fields of British Columbia (Limited.)*

Page 2, ligne 11, après “fer,” insérez ce qui suit comme clause A:—

CLAUSE A.

5. Si la construction du chemin de fer autorisée par l'article 1 du présent acte n'est pas commencée dans les deux ans de la sanction du présent acte, ou si le chemin de fer n'est pas terminé et mis en exploitation dans les cinq ans de la sanction du présent acte, les pouvoirs de construction conférés par le présent acte ou par l'*Acte des chemins de fer* seront périmés, nuls et de nul effet à l'égard de toute partie du dit chemin de fer qui restera inachevée.

Page 2, ligne 12. Retranchez “5” et insérez “6”.

Et aussi, avec les bills suivants de Leurs Honneurs, auxquels le concours de cette Chambre est demandé, savoir:—

Bill J (No 160) intitulé: “Acte constituant en corporation l'Institut des comptables.”

Bill R (No 161) intitulé: “Acte concernant la constitution en corporation par lettres patentes des compagnies par actions.”

M. Sutherland présente,—Réponse à Ordre du 14 avril 1902,—Etat indiquant,—

1. Combien de permis ont été accordés pour faire la pêche avec des seines dans la Colombie Anglaise en 1901;

2. A qui ces permis ont été accordés;

3. Combien de personnes ont pris avantage de leurs permis pour se livrer à la pêche, et quelles sont ces personnes;

4. A qui ces permis ont servi, quand les personnes auxquelles ils avaient été accordés n'en ont pas fait usage pour leur bénéfice personnelle.

La Chambre alors s'ajourne à 12.25 a.m., jusqu'à 11 a.m.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Gourley*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Le gouvernement se propose-t-il de construire une remise à locomotives à Truro cet été ?

2. Le gouvernement sait-il que la table tournante actuelle à Truro est dans une condition dangereuse et peut s'effondrer en aucun temps et causer des dommages sérieux aux personnes et à la propriété ?

3. Le gouvernement sait-il que la table tournante actuelle est vieux modèle et qu'elle est presqu'inutile pour les fins du service ?

M. *Gourley*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Le gouvernement se propose-t-il de construire une nouvelle gare pour l'Intercolonial à Truro cet été ?

2. Le gouvernement sait-il que la gare actuelle ne peut donner une accommodation convenable au public voyageur et qu'elle n'est pas en rapport avec l'importance de cette ville qui contribue largement au trafic de ce chemin ?

M. *Pringle*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Pourquoi William McPherson, maître de poste à Williamstown, comté de Glengarry, Ontario, a-t-il été destitué ?

2. Quelles sont les personnes qui ont porté plainte contre lui ?

3. Lui a-t-on fait part de ces plaintes ?

4. Lui a-t-on donné l'occasion de se disculper ?

5. Qui a demandé sa destitution ?

6. Qui a recommandé le successeur de M. McPherson ?

Sir Wilfrid Laurier—Mercredi prochain—Que, lorsque cette Chambre s'ajournera mercredi prochain, elle restera ajournée jusqu'à vendredi, le 9 courant à 11 a.m.; et que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle restera ajournée jusqu'à samedi, le 10 courant, à 11 a.m.—les mesures du gouvernement devant avoir la priorité ce jour.

M. *Champagne*—Lorsque les motions seront appelées,—Proposera que le quatrième rapport du comité des Débats de cette Chambre soit adopté.

M. *Scott*—En comité général sur le Bill (N^o 155) Acte modifiant l'Acte des chemins de fer,—Proposera les amendements suivants:—

“1. Chaque compagnie de chemin de fer possédant ou exploitant une voie ferrée dans les Territoires du Nord-Ouest devra, le ou avant le trente-unième jour de juillet de chaque année, établir un garde-feu de chaque côté de la voie, sur tout terrain en friche ou non occupé et non boisé adjacent à ce chemin de fer, consistant en une lisière de terrain labouré d'au moins huit pieds de largeur, qui sera en tout temps ensuite, durant l'année, tenue exempte d'herbe ou d'autre matière inflammable.

“2. Le garde-feu sera éloigné d'au moins trois cents pieds du centre de la voie ferrée, et la compagnie fera brûler l'herbe entre lui et le centre de la voie, pas plus tard que le premier jour d'août de chaque année.

“3. La compagnie devra, lorsqu'elle fera brûler cette herbe, avoir sur les lieux un nombre suffisant de personnes et d'appareils pour empêcher le feu de se propager.”

“2. Toute compagnie qui négligera ou manquera de se conformer à quelque une des dispositions de l'article précédent, ainsi que ses officiers et directeurs, seront passibles, sur conviction par voie sommaire, d'une amende de mille piastres par jour, tant que durera cette négligence.

“3. Afin de se conformer aux dispositions du premier article du présent acte, la compagnie pourra pénétrer sur tout terrain ne lui appartenant pas; et nulle réclamation en dommages-intérêts ne sera maintenue contre la compagnie pour quoi que ce soit qu'elle aura fait en conformité des dispositions du dit premier article.

“4. Le présent acte se lira et sera interprété comme s'il formait partie de l'Acte des chemins de fer, chapitre 29 des Statuts de 1888.”

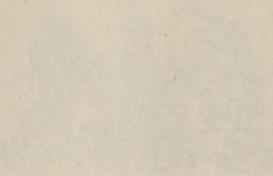
RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Mardi, 6 mai.</i>	Heure.
30	Ordres Permanents.....	10.50 a.m.
32	Comptes Publics.....	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
	<i>Mercredi, 7 mai.</i>	
34	Agriculture et Colonisation.....	10 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
	<i>Vendredi, 9 mai.</i>	
34	Impressions du parlement.....	10 a.m.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS

PHYSICS DEPARTMENT



PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS

PHYSICS DEPARTMENT

No 55.

OTTAWA, LUNDI, 5 MAI 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. Dawson

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N^o 56.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA MARDI, 6 MAI 1902.

11 a.m.

PRIÈRES.

M. Flint, du comité des Ordres Permanents, présente le dix-huitième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet du bill suivant du Sénat, savoir:—

Bill W (No 153) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack."

Sur motion de M. Flint, il est Ordonné,—Que le bill qui précède soit placé sur le feuillet des ordres pour seconde lecture, demain.

Sur motion de M. Belcourt, le Bill J (No 160) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation l'Institut des comptables," est lu pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à demain.

Sur motion de M. Ingram, le Bill Y (No 158) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie Union," est lu pour la première fois, et référé au comité des Ordres Permanents.

Sur motion de M. Champagne, le quatrième rapport du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des débats de cette Chambre pendant la présente session est adopté.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, le Bill R (No 161) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la constitution en corporation par lettres patentes des compagnies par actions," est lu pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à demain.

Sir Richard Cartwright présente un Bill (No 162) Acte modifiant l'Acte des grains du Manitoba, 1900,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant le cabotage canadien.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier la loi concernant le cabotage canadien et d'en exclure tout navire britannique, construit à l'étranger, à moins qu'il n'ait obtenu une licence que le ministre des Douanes pourra accorder sur paiement d'un droit de 25 pour 100 *ad valorem* sur la valeur marchande raisonnable du navire.

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, demain.

Le Bill (No 142) Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection générale, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu pour la troisième fois et passé.

Le Bill (No 141) Acte modifiant l'Acte concernant l'emballage et la vente de certaines denrées, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général,—et sur rapport de progrès le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill (No 147) Acte modifiant l'Acte de la Police à cheval, 1894, est lu la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

SAUVAGES.

Ontario et Québec.

295 (18)	{Secours, soins de médecins et remèdes—Québec.	2,800 00
	{Secours, soins de médecins et remèdes—Ontario.	1,000 00

Nouvelle-Ecosse.

296 (19)	{ Secours et grains de semence.	700 00
	{ Soins de médecins et remèdes.	700 00

Nouveau-Brunswick.

297 (20)	{ Secours et grains de semence.	1,000 00
	{ Soins de médecins et remèdes.	1,800 00
	{ Divers.	200 00

Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.

298 (21)	{ Sioux.	250 00
	{ Arpentages.	2,500 00
	{ Dépenses générales (y compris les gratifications suivantes à des employés publics retirés du service public: J. A. Mitchell, \$200; Thos. Lauder, \$40; F. D. Freeman, \$40; W. R. Waines, \$40.)	8,666 50

Colombie-Britannique.

299 (22)	{ Secours.	3,000 00
	{ Soins de médecins et remèdes (mandat du Gouverneur général).	12,000 00

En général.

300 (23)	Frais de voyage.	500 00
----------	--------------------------	--------

GENDARMERIE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

Territoires du Nord-Ouest.

301 (24)	Pour compléter le service de l'année.	50,000 00
----------	---	-----------

Territoire du Yukon.

302 (25)	Pour compléter le service de l'année.	50,000 00
----------	---	-----------

GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

318 (8)	Ministère de l'Intérieur—Dépenses casuelles— Impressions et papeterie.	4,000 00
---------	---	----------

IMMIGRATION.

348 (38)	Nouvelle somme requise pour dépenses casuelles et générales, y compris impressions spéciales et annonces dans le Royaume-Uni.	50,000 00
----------	---	-----------

COMMISSION GEOLOGIQUE.

408 (98)	Appointements d'un géologue auprès de la Commission de la frontière Internationale, à compter du 1er juillet 1901.	2,000 00
----------	--	----------

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

409 (99)	{ Somme supplémentaire nécessaire pour les registraires.	1,000 00
	{ Somme supplémentaire pour écoles, aide aux écritures, impressions, etc., pour le trimestre du 1er janvier au 30 juin 1902	50,000 00

TERRES FEDERALES—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

410 (100)	{	Somme supplémentaire pour dépenses casuelles du service extérieur.....	3,500 00
		Gratification équivalent à deux mois d'appointements à la veuve de feu R. H. Humphrys.....	183 33

TERRES FEDERALES—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

411 (101)	{	Somme supplémentaire nécessaire pour les arpentages.....	80,000 00
		Allocation à L. E. Fontaine pour blessures reçues dans l'accomplissement de son service.....	1,654 75

DIVERS.—(Suite.)

420 (110)	Gratification à la veuve et à la famille de feu Nathan White, accidentellement tué par un fonctionnaire de l'Etat dans l'exercice de ses fonctions en 1902.....	750 00
421 (111)	Pour rembourser la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, pour secours aux métis indigents dans les territoires du Nord-Ouest.....	500 00
422 (112)	Somme nécessaire pour porter secours aux colons indigents dans le district de la Saskatchewan.....	5,000 00
423 (113)	Somme supplémentaire pour dépenses se rattachent au Parc des Montagnes Rocheuses du Canada.....	1,200 00
424 (114)	Solde de dépenses se rattachant aux secours des mineurs indigents sur les rivières Dease et Liard (à voter de nouveau une partie du crédit périmé).....	4,364 23

DOUANES.

303 (26)	Somme supplémentaire pour appointements et dépenses casuelles aux différents ports.....	5,000 00
----------	---	----------

DOUANES.

433 (123)	{	Montant requis pour faire disparaître l'ancien compte indéterminé au port de Winnipeg, étant une somme avancée en 1891 à l'officier T. H. Scott, décédé depuis, pour couvrir ses frais de déménagement à Emerson.....	50 00
		Montant supplémentaire requis pour impressions et papeterie de Prescott (par suite d'erreur en écritures), l'écart entre \$500 et \$600 par année, sur son salaire, depuis le 1er août 1899 jusqu'au 30 juin 1902.....	7,500 00
			291 67

ACCISE.

304 (27)	{	Frais le voyage, loyer, combustible, papeterie, etc, somme supplémentaire.....	5,000 00
		Estampilles pour le tabac importé et le tabac canadien. Somme supplémentaire.....	2,000 00

POIDS ET MESURES.

305 (28)	{	Loyer, combustible, frais de port, papeterie, etc. Somme supplémentaire.....	3,000 00
		Appointements d'employés, inspecteurs et sous-inspecteurs. Somme supplémentaire.....	750 00

GAZ ET LUMIERE ELECTRIQUE.

306 (29)	Appointements des inspecteurs du gaz et de la lumière électrique.	
	Somme supplémentaire.	300 00

ACCISE.

434 (124)	Estampilles pour tabacs canadiens et importés, montant supplémentaire requis.	7,000 00
-----------	---	----------

MILICE—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

351 (41)	Exercices annuels et maniement des armes, y compris l'habillement et effets militaires—Nouvelle somme nécessaire.	200,000 00
352 (42)	Appointements et gages—Nouvelle somme nécessaire.	14,000 00
353 (43)	Biens militaires, y compris \$25,000 pour les murs à Québec—Nouvelle somme nécessaire.	50,309 00
354 (44)	Dépenses casuelles—Nouvelle somme nécessaire.	4,500 00
355 (45)	Collège militaire Royal—Nouvelle somme nécessaire.	10,580 00
356 (46)	Arsenal fédéral—Nouvelle somme nécessaire.	31,000 00
357 (47)	Ouvrages de défense à Esquimalt—Nouvelle somme nécessaire.	4,867 00
358 (48)	Médailles.	8,000 00
360 (50)	Allocation à la famille du major Hurdman pour le temps qu'il a servi dans le Sud-Africain.	779 64
361 (51)	Gratification à W. Lamb.	90 00
362 (52)	Gratification à la veuve de J. W. Proctor, ci-devant contre-maître des effets militaires à Québec.	90 00

MILICE—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(Suite.)

359 (49)	Dépenses du détachement de la milice canadienne au couronnement de Sa Majesté.	30,000 00
----------	--	-----------

GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

315 (5)	Ministère de la Justice—Dépenses Casuelles—Pour payer à Joseph Jobin, messenger, 8 mois de salaire à \$500 par année, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	333 33
	Divers.	500 00
320 (10)	Ministère des Douanes—Dépenses casuelles—Pour payer à H. L. Wood, officier de douane, pour travail extra (Tableaux du commerce et de la navigation) pendant l'exercice expiré le 30 juin 1900, par suite de la réorganisation du service statistique des douanes (228 heures à 50 c.), nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	114 00

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

COUR SUPRÊME DU CANADA.

323 (13)	{Allocations à des juges ad hoc.	800 00
	{Livres pour la bibliothèque.	500 00
	{Dépenses casuelles.	500 00

DIVERS.

324 (14)	Sommes supplémentaire nécessaire pour allocation de tournée des juges au Manitoba.	500 00
	Somme supplémentaire nécessaire pour diverses dépenses, y compris Territoires du Nord-Ouest.	6,000 00

TERRITOIRE DU YUKON.

325 (15)	{	Somme supplémentaire nécessaire pour frais de témoins et		
		de jurés (mandat du Gouverneur général, \$12,000).....		15,000 00
		Livres de droit.....		1,500 00

PENITENCIERS.

326 (16)	Pour le traitement de George W. Dawson, inspecteur des pénitenciers, du 6 au 30 juin 1902, à \$2,600 par année.....	180 55
327 (17)	Pour payer une gratification à Mme E. McLean, ci-devant geôlière dans le département des aliénés du pénitencier du Manitoba.....	285 00
328 (18)	Pénitencier Saint-Vincent-de-Paul—Somme supplémentaire nécessaire (à voter de nouveau).....	5,000 00
329 (19)	Pour payer aux personnes suivantes des frais se rattachant à l'arbitrage Lussier : E. R. Cameron, \$110 ; Mlle H. E. Stewart, \$5.....	115 00
330 (20)	Prison de Régina—Pour payer à Philip Thomas son salaire en qualité de tourne-clef de nuit et chauffeur, du 21 février au 10 mai 1894.....	180 00

DIVERS.—(Suite.)

414 (104)	Contribution pour la bibliothèque de droit canadien, Londres, Angleterre.....	250 00
415 (105)	S. E. Farewell, C.R., solde de frais en qualité d'avocat du juge Dartnell, pour le décompte d'Ontario-Nord.....	36 91
427 (117)	Pour payer Thomas Hodgins, C.R., pour publication de "Notes on Cases", pour l'information des enregistreurs du suffrage universel.....	50 00

Canal Trent.

142	{	Dragage des battures dans les rivières Trent et Otonabee.....	3,500 00
		Construction d'une nouvelle coque pour la drague.....	5,000 00
		Pour construire de nouvelles portes d'écluses à Bobcaygeon.....	1,500 00
		Dragage à l'embouchure du lac Rice.....	3,500 00
		Pour contribuer à la construction du chemin entre Lindsay et les chutes Fénélon.....	1,500 00

Canal Saint-Pierre.

143	Réfections et dragage.....	2,000 00
-----	----------------------------	----------

Carillon et Grenville.

144	Pour reconstruire l'estacade de garde.....	23,000 00
-----	--	-----------

Canaux de Québec.

145	Arpentages pour fixer les bornes.....	1,000 00
-----	---------------------------------------	----------

Culbute.

146	Dommages causés par les inondations.....	250 00
-----	--	--------

DIVERS.

{	Travaux divers auxquels il n'est pas autrement pourvu.....	5,000 00
	Arbitrages et sentences arbitrales.....	4,000 00
	Etudes et inspections—Canaux.....	3,000 00

	Etudes et inspections—Chemins de fer.....	18,000 00
	Statistiques des chemins de fer.....	2,500 00
	Appointements de commis surnuméraires, de copistes et des messagers, autres que ceux qui ont passé les examens du service civil, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	2,700 00
147	Appointements des ingénieurs, dessinateurs, commis et messagers surnuméraires, d'après l'état ci-dessous. Les appointements ci-dessous pourront être payés nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil :—1 à \$2,800, 1 à \$2,600, 1 à \$2,400, 1 à \$2,200, 1 à \$2,000, 1 à \$1,800, 1 à \$1,600, 1 à \$1,200, 1 à \$800, 2 à \$750, 2 à \$700, 2 à \$650, 3 à \$600, 1 à \$540, 3 à \$500, 1 à \$400, 1 à \$300	26,140 00
	Rapport des témoignages pris devant le comité des chemins de fer du Conseil privé et devant le ministre.....	500 00
	Frais de litige au sujet des chemins de fer et canaux.....	6,000 00
	Souscription annuelle aux Congrès International des chemins de fer à Bruxelles.....	97 33
	Wagon du Gouverneur général—Réparations et changements.....	2,000 00

XL.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LA PERCEPTION
DU REVENU.—(Suite.)

Chemins de fer.

	270 Ile du Prince-Edouard.....	275,000 00
	271 Embranchement de Windsor.....	30,000 00
	<i>Canaux.</i>	
	Réparations et frais d'exploitation.....	668,634 00
272	Supplément d'appointements à des employés permanents du service public, et rémunération à toutes autres personnes pour service rendus au sujet des navires passant par les canaux du Canada, de minuit le samedi à minuit le dimanche, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	18,000 00
	Appointements et dépenses casuelles, bureaux des percepteurs....	35,219 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

(*Chemin de fer Intercolonial.*)

	Amélioration du service du passage au détroit de Canso.....	247,000 00
	Outils et machines supplémentaires.....	49,000 00
	Matériel roulant.....	70,000 00
363 (53)	Travaux à Mulgrave.....	2,000 00
	Changement des barres d'atelage des wagons à marchandises..	700 00
	Travaux à Saint-Octave.....	2,000 00
	Edifice et outillage pour le gaz de Pintsch.....	2,000 00

CANAUX.

Canal du Saut-Sainte-Marie.

364 (54)	Construire un ponton.....	2,500 00
	Pour l'approfondissement et l'élargissement des entrées.....	20,000 00

Canal Lachine.

365 (55)	Pour la reconstruction des talus.....	4,000 00
	Pour l'installation électrique.....	25,000 00

Canal de la Pointe à Farran.

366 (56) Agrandissement..... 26,000 00

Chenal Nord.

367 (57) Création d'un chenal..... 50,000 00

Galops.

368 (58) Approfondissement et élargissement..... 25,000 00

Canaux de Williamsburg.

369 (59) Pour l'achat d'un lève-porte..... 5,000 00

Canal Soulanges.

370 (60) Construction et équipement..... 100,000 00

Canal du Rapide-Plat.

371 (61) Agrandissement..... 50,000 00

Divers.

372 (62) Obtenir des renseignements, etc., au sujet d'une commission des chemins de fer..... 1,400 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

CANAUX.

Canal de Welland.

376 (66) { Pour terminer le bassin de l'ouest à Port-Dalhousie..... 11,000 00
 { Pour terminer le mur de renforcement à la tête de l'écluse 24 du vieux canal..... 5,000 00
 { Pour le drainage à Port-Colborne..... 5,000 00

Canal de Lachine.

377 (67) { Pour terminer le pavage de la rue Mill..... 1,000 00
 { Pour construire des ponts sur les déversoirs n^{os} 2 et 3, rue Mill..... 3,500 00
 { Démolition et reconstruction du déversoir et des murailles au Bassin n^o 2..... 6,000 00

Canal de Chambly.

378 (68) Démolition et reconstruction de parties des bajoyers de l'écluse 9..... 25,000 00

Ecluse de Saint-Ours.

379 (69) Pour la réparation du barrage submergé..... 3,500 00

Canal de la Culbute.

380 (70) Indemnité pour inondation..... 1,000 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—PERCEPTION DU REVENU.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer Intercolonial.

435 (125) Exploitation et entretien. 1,000,000 00

CANAUX.

Canaux de Williamsburg.

436 (126) Pour payer à Mathew Plantz, journalier, au taux de demi-paye pour le temps qu'il a perdu par suite de blessure reçue en travaillant, depuis le 5 novembre jusqu'au 4 décembre 1901, 24 jours à 75 cents par jour. 18 00

Canal Welland.

437 (127)	}	Pour payer à William Boyle, contremaître des réparations, au taux de demi-paye pour le temps qu'il a perdu par suite d'une blessure reçue en travaillant—depuis le 23 août jusqu'au 12 octobre 1901—44 jours à \$1.38 par jour.	60 72
		Pour payer à R. Brownlow, éclusier, au taux de demi-paye pour le temps qu'il a perdu par suite d'un accident qu'il a subi durant l'exercice de ses devoirs en octobre 1901, 6½ jours au taux de \$27.50 par mois.	5 42

Canal de Cornwall.

438 (128) Réparations et frais d'exploitation. 18,150 00

En général.

439 (129) Montant supplémentaire à des personnes employées dans le service civil et rémunération à toute autre personne pour services rendus relativement au passage des navires dans les canaux du gouvernement du Canada, depuis minuit le samedi jusqu'à minuit le dimanche, nonobstant toute disposition contraire dans l'Acte du service civil. 4,000 00

GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

319 (9)	}	Ministère des Postes—Appointements et salaires—Pour porter Henry Knauf au rang de commis de seconde classe à compter du 1er juillet 1901, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	100 00
		Pour payer à E. J. Cummings, commis de seconde classe cadette dans la division des lettres de rebut à Vancouver, une allocation provisoire, du 1er mars au 30 juin 1902, sur le pied de \$180 par année, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	60 00
		Dép. casuelles—Pour payer à E. L. Foley, commis prov. dans le bureau des lettres de rebut à Winnipeg, une allocation prov., du 1er janvier au 30 juin 1902, sur le pied de \$120 par année, nonobst. les disposit. de l'Acte du service civil..	60 00
		Pour porter le salaire de D. Sagala, emballer provisoire, de \$420 à \$600, à compter du 1er juillet 1901, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	180 00

POSTES.

443 (133)	}	Pour augmenter les appointements de M. W. W. McLeod, inspecteur des bureaux de poste, à Winnipeg, de \$2,400 à \$2,600, à partir du 1er mars 1902.	66 67
		Pour réinstaller M. Joseph N. A. Guigues, autrefois courrier de chemin de fer de 2e classe dans le district de Québec, à ses anciens appointements de \$720 par année depuis le 1er juillet 1901, et pour le remettre à son ancien rang en vertu de l'Acte des retraites de 1870 et de ses amendements, sur paiement des déductions sur son salaire prescrites par cet acte et ses amendements, son service devant être considéré comme ininterrompu, et pour lui payer une allocation de parcours de \$250.72 pour l'année expirée le 30 juin 1902, formant un total de \$970.72, nonobstant toute disposition contraire contenue dans l'Acte du service civil ou dans l'Acte concernant les mises à la retraite.	970 72
		Pour compléter les paiements pour service postal jusqu'au 30 juin 1902.	183,000 00

FRAIS DE GESTION.

311 (1)	}	Somme supplémentaire nécessaire pour faire imprimer et graver des billets fédéraux.	25,000 00
		Somme supplémentaire nécessaire pour aide aux écritures en matière de rémission et du rachat des billets fédéraux.	1,150 00

GOUVERNEMENT CIVIL.

312 (2)	Bureau du Conseil Privé du Roi—Dépenses Casuelles— Impressions et papeterie.	1,500 00	
313 (3)	Bureau du secrétaire du Gouverneur général—Dépenses casuelles— Aide aux écritures et autre.	150 00	
		Impressions et papeterie.	1,800 00
		Divers.	2,800 00
314 (4)	Secrétariat d'Etat—Dépenses casuelles— Impressions et papeterie.	1,000 00	
		Divers.	500 00
316 (6)	Ministère de l'Agriculture—Dépenses casuelles— Impressions et papeterie.	2,500 00	
317 (7)	Ministère des Finances—Dépenses casuelles— Impressions et papeterie.	300 00	
		Divers.	400 00
321 (11)	Bureau des examinateurs du service civil—Somme additionnelle nécessaire pour les frais des examens, y compris \$50 au secrétaire et \$25 au commis, lesquelles sommes peuvent être payées nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	200 00	
322 (12)	Bureau du Haut commissaire—Nouvelle somme nécessaire pour dépenses casuelles, loyer, etc.	7,800 00	

LEGISLATION.

SÉNAT.

331 (21)	Nouvelle somme nécessaire pour dépenses casuelles.	1,850 00
----------	--	----------

CHAMBRE DES COMMUNES.

332 (22)	Somme supplémentaire pour papeterie..	2,500 00
334 (24)	Somme supplémentaire pour dépenses casuelles..	2,075 00

BIBLIOTHÈQUE.

335 (25)	Pour l'augmentation du salaire de deux messagers, Albert Beaudry et Thos. Lynton, à \$30 chacun, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	60 00
----------	--	-------

DÉPENSES GÉNÉRALES.

336 (26)	Impressions—Somme supplémentaire nécessaire.	35,000 00
337 (27)	Acte électoral—Somme supplémentaire nécessaire.	2,000 00
338 (28)	Préparation de la liste des électeurs pour Lisgar.	7,400 00
339 (29)	Gratifications pour plans de bulletins.	1,000 00

ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.

340 (30)	Somme supplémentaire pour les archives.	500 00
309 (32)	Primes sur le fer et l'acier—Pour faire face aux dépenses se rattachant à l'administration de l'acte.	2,000 00

DIVERS.

310 (33)	Pour frais de réception de Leurs Altesses Royales le duc et la duchesse de Cornwall et York—Somme supplémentaire pour payer les frais du voyage royal en septembre et octobre 1901. (On pourra sur ce crédit payer, jusqu'à concurrence de \$700 seulement en tout, certaines sommes à des membres du service civil, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.)	358,000 00
----------	---	------------

PENSIONS.

349 (39)	Incursion des Féliens—Nouvelle somme nécessaire.	300 00
350 (40)	Rébellion du Nord-Ouest et en général.	355 00

SUBVENTIONS POSTALES ET AUX PAQUEBOTS.

403 (93)	Service de paquebots entre le Canada et la France, 6 voyages complets pendant l'année 1900, antérieurement à la date du contrat.	16,666 66
404 (94)	Service hebdomadaire entre Halifax et Canso (à voter de nouveau).	4,000 00

DIVERS.

412 (102)	Pour les dépenses du Premier ministre au couronnement de Sa Majesté.	8,000 00
413 (103)	Pour les dépenses des ministres se rendant à la conférence coloniale de Londres.	12,000 00
416 (106)	Distribution des documents parlementaires.	200 00
417 (107)	Pour payer à Lowrie Miller le montant de son compte de caisse d'épargne, frauduleusement retiré de la caisse d'épargnes fédérale, Winnipeg.	289 13
418 (108)	Paiement se rattachant à la construction de la station de télégraphe sans fil Marconi, à la Baie des Glaces, N.-E., conformément à la convention.	70,000 00

419 (109)	Pour payer à la banque Canadienne du Commerce ses services dans les territoires du Yukon, du 1er mail 1900 au 30 avril 1901, \$26,575.65 ; et du 1er mai 1901 au 30 avril 1902, \$26,593.71.....	53,169 36
428 (118)	Pour payer Nelson R. Butcher, sténographe, pour transcription de la preuve dans la cause de Klock vs Varin....	64 50
431 (121)	Pour payer les dépenses de la commission chinoise et japonaise	27,600 00
432 (122)	Pour payer la moitié des honoraires des arbitres et des sténographes, Arbitrage du Prolongement Est, N.-E.	3,952 62

INSPECTION DES DENREES.

444 (134)	Pour permettre au ministère du Commerce de payer les dépenses relatives à la Commission nommée pour faire une enquête sur les plaintes concernant le pesage du beurre et du fromage, y compris une allocation à W. G. Parmelee, le commissaire, au taux de \$10 par jour, nonobstant toute disposition contraire contenue dans l'Acte du service civil.....	500 00
-----------	---	--------

ITEM NON PREVUS, 1900-1901.

445 (135)	Pour couvrir les item non prévus, 1900-1901, tels qu'indiqués par le rapport de l'auditeur général, page C-4.....	211,394 12
-----------	---	------------

LEGISLATION.—(Suite.)

CHAMBRE DES COMMUNES.—(Suite.)

333 (23)	Somme supplémentaire pour la publication des Débats... Résolutions à rapporter.	20,000 00
----------	---	-----------

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Hyman, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le seizième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir:—

Bill (No 98) Acte constituant en corporation la Compagnie du passage souterrain de Montréal; et

Bill (No 81) Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne de télégraphe du Nord.

Les promoteurs du Bill (No 17) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du lac Bennett; du Bill (No 67) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Côte au Yukon, et du Bill (No 97) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer et de force du Dominion, ayant exprimé leur intention de ne pas procéder plus loin avec ces mesures durant la présente session, votre comité recommande que ces dits bills soient retirés et que les honoraires payés à leur sujet soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

Les résolutions adoptées en comité des subsides, le 20 février dernier, sont rapportées, lues la seconde fois et adoptées, et sont comme suit:—

II.—FRAIS DE GESTION.

[Bureau du sous-receveur général— Toronto.....	7,100 00
---	----------

	Montréal	5,650 00
	Halifax	7,600 00
	Saint-Jean	6,600 00
	Winnipeg	5,700 00
	Victoria	4,250 00
	Charlottetown	4,400 00
	Caisses d'épargnes rurales—	
1	Appointements	6,200 00
	Dépenses casuelles	1,250 00
	Commission pour paiements de l'intérêt sur la dette publique, achat de fonds d'amortissement et transfert d'effets	34,193 80
	Courtage sur achat d'effets pour fonds d'amortissement	6,600 00
	Timbres anglais, frais de port, télégrammes, etc.	5,200 00
	Dépenses se rattachant à l'émission et au rachat de billets fédéraux	7,000 00
	Impression de billets fédéraux	70,000 00
	Impressions, annonces, inspection, frais de messagerie et frais divers, y compris commutation de droits de timbres	10,000 00

III.—GOUVERNEMENT CIVIL.

2	Bureau du secrétaire du Gouverneur général, y compris A. T. Sladen, à \$1,700, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil	10,740 00
3	Bureau du Conseil Privé du Roi pour le Canada	31,240 00
4	Département de la Justice, y compris J. D. Clarke, à \$1,400, et une allocation au secrétaire particulier du Solliciteur général, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil	30,000 00
5	Département de la Justice, division des pénitenciers	3,200 00
7	Département du Secrétaire d'Etat, y compris W. Foran, à \$1,400, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil	38,510 00
8	Département des Impressions et de la Papeterie	30,300 00
10	Bureau du contrôleur de la Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest	10,850 00
12	Bureau de l'Auditeur général	31,612 50
13	Département des Finances et du conseil du Trésor, y compris \$2,400 à J. Fraser, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil	52,312 50
15	Département du Revenu de l'intérieur	35,460 00
16	Département de l'Agriculture, y compris \$700 à Mlle E. A. Rodman, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil	62,262 50
17	Département de la Marine et des Pêcheries	64,130 00
19	Département des Travaux publics, y compris \$2,200 à A. G. Kingston, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil	46,530 00
21	Département des Postes	218,760 00
23	Bureau du Haut-Commissaire pour le Canada en Angleterre	8,850 00
24	Département du Travail. Le tout ou aucune partie peut être payé nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil	13,450 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 21 février dernier, sont rapportées, et sont comme suit:—

III.—GOUVERNEMENT CIVIL.—*Suite.*

14	Département des Douanes, y compris \$1,900 à R. R. Farrow, et \$1,800 à A. Morin, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil	40,890 00
25	Traitements des examinateurs et autres dépenses découlant de l'Acte du service civil, y compris \$250 pour le secrétaire et \$100 pour pour un commis, lesquelles sommes peuvent être payées à des membres du service civil, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil	2,350 00

DÉPENSES CASUELLES.

26 Bureau du secrétaire du Gouverneur général—	
Aide aux écritures et autre.....	1,900 00
Impressions et papeterie.....	1,200 00
Divers.....	12,000 00
27 Département du Conseil privé pour le Canada—	
Aide aux écritures et autre, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	3,300 00
Impressions et papeterie.....	2,000 00
Divers.....	4,000 00
28 Ministère de la Justice—	
Aide aux écritures et autre.....	2,370 00
Impressions et papeterie.....	4,200 00
Divers.....	5,700 00
29 Ministère de la Milice et Défense—	
Aide aux écritures et autre, y compris W. Banstead à \$2 par jour, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	2,500 00
Impressions et papeterie.....	3,000 00
Divers.....	3,500 00
30 Secrétariat d'Etat—	
Aide aux écritures et autre.....	2,150 00
Impressions et papeterie.....	2,000 00
Divers.....	1,600 00
31 Département des Impressions et de la Papeterie—	
Aide aux écritures et autre.....	2,000 00
Impressions et papeterie.....	1,300 00
Divers.....	1,700 00
34 Bureau de l'Auditeur général—	
Aide aux écritures et autre.....	3,700 00
Impressions et papeterie.....	1,250 00
Divers.....	700 00
37 Ministère de la Marine et des Pêcheries—	
Divers, aide aux écritures et autre.....	1,500 00
Impressions et papeterie.....	5,000 00
Divers.....	3,500 00
36 Ministère de l'Agriculture—	
Aide aux écritures et autre, y compris appointements allant jus- qu'à \$800 par année chacun pour deux aides-examina- teurs de brevets, nonobstant les dispositions de l'Acte du ser- vice civil.....	10,000 00
Impressions et papeterie.....	3,750 00
Divers.....	3,250 00
39 Ministère de l'Intérieur—	
Aide aux écritures et autre.....	2,300 00
Impressions et papeterie.....	3,000 00
Divers.....	2,000 00
38 Ministère des Douanes—	
Aide aux écritures et autre, y compris \$1,750 à payer nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	5,625 00
Impressions et papeterie.....	2,000 00
Divers.....	2,730 00
40 Ministère des Travaux publics—	
Impressions et papeterie.....	4,500 00
Divers.....	5,500 00

41	Ministère des Chemins de fer et Canaux—	
	Impressions et papeterie.....	5,000 00
	Divers.....	3,000 00
42	Bureau du Haut-Commissaire, Londres—	
	Dépenses casuelles, loyer et assurance du bureau, taxes du revenu, combustible, éclairage, papeterie, etc., et \$2,000 pour dépenses casuelles (eau, éclairage, combustible, louage de voitures et frais de chemin de fer) du Haut-Commissaire, y compris la taxe du revenu sur le traitement du Haut-Commissaire.....	13,350 00
	Allocation pour tenir lieu de maison et mobilier.....	5,000 00
43	Ministère des Postes—	
	Aide aux écritures et autre, y compris \$50 pour W. Cooch, emballer et trieur pour service spécial d'inspection des boîtes des facteurs, et \$120 à S. J. Carter, du bureau des lettres de rebut de Winnipeg, pour faire face au coût exceptionnel de la vie au Manitoba, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	32,355 00
	Impressions et papeterie.....	21,000 00
	Divers.....	4,000 00
	Balancer et relever des comptes de dépôts X la fin de l'exercice qui se terminera le 30 juin 1902.....	3,530 00
45	Bureau du contrôleur de la police à cheval du Nord-Ouest—	
	Aide aux écritures et autre, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	900 00
46	Département du Travail—	
	Aide aux écritures et autre.....	800 00
	Impressions.....	400 00
	Divers.....	450 00
47	Soin et nettoyage des édifices de l'administration, y compris \$100 pour le service du canon du midi, somme qui peut être payée à un membre du service civil, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	28,000 00
48	Imprimerie de l'Etat, nettoyage, etc.....	1,750 00

IV.—ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

	Dépenses diverses, y compris les Territoires du Nord-Ouest.....	37,000 00
	Frais de voyages des juges dans les Territoires du Nord-Ouest....	3,000 00
	Allocation de tournée, Colombie-Britannique.....	13,000 00
	Frais de voyage des juges de la cour du Banc du Roi et des cours de comté, Manitoba.....	3,000 00
49	Allocations de tournée des juges <i>ad hoc</i>	200 00
	Frais de voyage des juges qui siègent hebdomadairement en Haute cour de justice à London et Ottawa.....	1,500 00
	Traitement d'un juge de la cour de divorce et causes matrimoniales au Nouveau-Brunswick.....	500 00
	Dépenses sous l'empire des S.R.C., chap. 181.....	700 00
	Bureau du greffier de la cour et de la chambre des juges, Prince-Albert.....	260 00

Cour Suprême du Canada.

	Arrêtiste de la cour.....	2,050 00
	Arrêtiste adjoint, commis de 1re classe.....	1,600 00
	Commis du bureau du registraire, de 2e classe.....	1,300 00
	Deuxième commis du bureau du registraire, de 2e classe cadette..	900 00

	Bibliothécaire.....	1,250 00
	1 commis de 2e classe.....	1,150 00
	Concierge.....	850 00
50	2 messagers à \$560 chacun.....	1,120 00
	Dépenses casuelles et déboursés, appointements des officiers (shérif, registraire en qualité d'éditeur des décisions, huissiers, etc.; livres pour les juges, sans dépasser \$300 et salaire du messenger H. J. Dunne, \$500 nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	5,000 00
	Impression, reliure et distribution des décisions de la cour.....	3,000 00
	Livres de droit et autres pour la bibliothèque de la cour Suprême.....	4,500 00

Cour de l'Echiquier du Canada.

	Commis de 1re classe.....	1,700 00
	Commis de 2e classe cadette.....	1,000 00
	Commis de 2e classe cadette.....	750 00
	Messenger.....	560 00
	Dépenses casuelles, frais de voyage du juge et du registraire, traitements des shérifs, etc., impressions et papeterie, etc., et \$50 de livres pour le juge.....	4,000 00
	Impression, reliure et distribution des décisions de la cour de l'Echiquier.....	800 00
51 et	Surcroît de traitement au registraire en sa qualité d'éditeur des décisions.....	300 00
52	Augmentation des appointements de M. L. A. Audette du 1er janvier 1891 au 1er juillet 1896, \$275, ainsi que \$50 pour 1901-2 et \$50 pour 1902-3, soit un total de \$375.....	375 00
	A Charles Morse, pour fournir aux publications périodiques de jurisprudence les décisions de la cour de l'Echiquier, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	50 00
	Appointements du registraire en Amirauté, Québec.....	666 66
	Appointements du prévôt en Amirauté, Québec.....	333 34
	Local pour la cour de l'Echiquier en Amirauté, au besoin.....	300 00
	Frais de voyage des juges locaux et autres officiers.....	300 00

V.—POLICE FEDERALE.

54	Police fédérale.....	30,000 00
----	----------------------	-----------

VII.—LEGISLATION.

Sénat.

63	Appointements et dépenses casuelles du Sénat.....	73,026 00
----	---	-----------

Chambre des Communes.

64	Traitement de l'Orateur suppléant.....	2,000 00
65	Appointements.....	69,950 00
66	Dépenses des comités, commis surnuméraires de la session, etc.....	25,650 00
67	Dépenses casuelles, y compris \$600 à un secrétaire pour le chef de l'opposition.....	25,500 00
68	Publication des <i>Débats</i>	40,000 00
69	Prévisions du sergent-d'armes approuvées.....	40,840 00

Bibliothèque du parlement.

70	Appointements des employés de la bibliothèque.....	17,130 00
71	Livres pour la bibliothèque générale, y compris les frais de reliure, etc.....	12,000 00

72 Ouvrages sur l'histoire de l'Amérique.....	1,000 00
73 Dépenses casuelles.....	2,600 00

Dépenses générales.

74 Impressions, reliure et distribution des lois.....	7,000 00
75 Impressions, papier à imprimer et reliure.....	110,000 00
77 Listes électorales des provinces.....	8,000 00
78 Dépenses casuelles du greffier de la couronne en chancellerie.....	3,000 00

Les résolutions 14, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 34, 37, 36, 39, 38, 40, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51 et 52, 54, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 71, 72, 73, 74, 77 et 78 étant lues la seconde fois, sont adoptées.

Les résolutions 70 et 75 étant lues la seconde fois, sont ajournées pour considération ultérieure.

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 25 février dernier, sont rapportées, lues la seconde fois et adoptées, et sont comme suit:—

VIII.—ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUE.

79 Archives.....	8,000 00
80 <i>Patent Record</i>	12,000 00
81 Préparation de la statistique criminelle (S. R. C., c. 60).....	1,800 00
84 Subventions aux sociétés d'agriculture.....	7,000 00
86 Impression et distribution des bulletins et des rapports.....	4,000 00
87 Pour la classification de tous les brevets canadiens et la préparation des dessins pour cette classification, et pour échange avec les Etats-Unis en retour de leurs brevets, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	5,000 00
89 Stations de fumigation.....	3,000 00
90 Pour la compilation des données historiques sur les familles acadiennes en Canada.....	1,400 00
91 Pour renouveler et améliorer les articles canadiens exposés à l'Institut Impérial, à Londres.....	3,000 00

IX.—QUARANTAINE.

95 Lazaret de Tracadie.....	5,500 00
96 Acte des Travaux publics (hygiène).....	4,000 00
97 Hôpitaux de Winnipeg et de Saint-Boniface.....	4,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 27 février dernier, sont rapportées, lues la seconde fois et adoptées, et sont comme suit:—

XIX.—SERVICE MARITIME ET FLUVIAL.

Entretien et réparation des vapeurs de l'Etat.....	200,000 00
Examens des capitaines et seconds.....	5,000 00
Récompenses aux personnes qui ont fait des sauvetages, y compris postes de sauvetage.....	10,000 00
Enquêtes sur les naufrages.....	1,000 00
Enregistrement des navires.....	500 00
211 Enlèvement d'obstacles dans les rivières navigables.....	1,000 00
Observations des marées, y compris les appointements des commis en sus de \$400 par année, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	7,500 00
Service postal pendant l'hiver.....	8,500 00
Station de biologie maritime.....	2,000 00

[Appointements et frais d'inspection du bétail.....	2,800 00
[Dépenses imprévues en général.....	5,000 00

XX.—PHARES ET SERVICE COTIER.

[Salaires et allocations des gardiens de phares.....	228,000 00
[Agences, loyers et dépenses casuelles.....	17,270 00
[Entretien et réparation de phares, y compris l'entretien et la rétribution de l'équipage du steamer <i>Brant</i>	250,000 00
[Païement des gages de l'équipage et entretien du phare de la batture de Lurcher (à voter de nouveau).....	10,000 00
[Construction de phares.....	42,000 00
212 [Appointement des employés surnuméraires, ingénieurs et dessinateurs à Ottawa, à des prix excédant \$400 par année, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	4,500 00
[Construction d'un phare flottant en acier pour la batture de Lurcher, muni d'un appareil d'éclairage à l'électricité, sirène à air comprimé, et hélice auxiliaire (à voter de nouveau).....	80,000 00
[Service des signaux.....	7,000 00
[Réparations aux quais.....	3,000 00

XXI.—INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET RELEVÉS HYDROGRAPHIQUES.

213 [Observatoire magnétique.....	2,700 00
[Service météorologique.....	81,953 00
[Relevés hydrographiques (y compris relevé du lac Winnipeg)....	26,000 00

XXII.—HOPITAUX DE LA MARINE.

214 [Soin des matelots aux hôpitaux de marine et autres dans les provinces maritimes.....	38,000 00
[Matelots naufragés et dans le dénûment.....	3,000 00

XXIII.—INSPECTION DES BATEAUX A VAPEUR.

215 [Inspection des bateaux à vapeur.....	29,000 00
[Inspection des steamers et des sifflets de brume.....	1,300 00

Un message est reçu du Sénat adoptant les bills suivants sans amendement, savoir:—

Bill (No 93) Acte concernant la Compagnie des chemins de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest.

Bill (No 113) Acte modifiant de nouveau l'Acte du territoire du Yukon et les actes qui le modifient.

Et aussi,—Que le Sénat a adopté, sans modification, l'amendement fait par la Chambre des Communes au Bill L (No 109) du Sénat, intitulé: "Acte constituant la caisse de pension de la Banque Molson."

Et aussi,—Avec le bill suivant de Leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir:—

Bill H (No 163) intitulé: "Acte pour faire droit à Samuel Nelson Chipman."

(Et communiquant la preuve faite devant le comité spécial des Divorces de cette Chambre.)

La Chambre alors s'ajourne.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Ward*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. William Richard a-t-il démissionné comme maître de poste de Newcastle, Ontario ?
2. Dans l'affirmative, quand cette démission a-t-elle été reçue ?
3. A-t-elle été acceptée ?
4. Dans l'affirmative, quand ?

M. *Ross* (Ontario-Sud)—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. Combien d'immigrants sont arrivés en Canada du 1er janvier au 1er mai 1902 ?
2. Quel a été le nombre des arrivages, chaque mois, depuis le 1er janvier 1902 ?
3. Quelle est la nationalité des immigrants ?
4. Dans quelle région du Canada se sont-ils fixés ?
5. Le gouvernement a-t-il quelque donnée sur le montant d'argent importé dans ce pays par les dits immigrants ?

M. *Gourley*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. Des pétitions ont-elles été reçues par le gouvernement demandant que des médailles soient données aux "Rothesay Blues" ou compagnie de carabiniers volontaires, ayant son quartier général à Truro, pour avoir fait du service lors de l'invasion fénienne de 1866, ou qui a été appelée sous les armes pour cet objet ?
2. Le gouvernement a-t-il eu quelque correspondance avec aucun officier ou membre de cette compagnie au sujet de la distribution de ces médailles ?
3. Des demandes ont-elles été faites pour ces médailles ? Si oui, de qui ?

M. *Gourley*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. Des pétitions ont-elles été reçues par le gouvernement demandant que des médailles soient données au 2e régiment de Colchester qui a été appelé sous les armes lors de l'invasion fénienne en 1866 ?
2. Le gouvernement a-t-il eu quelque correspondance avec aucun officier ou membre de cette compagnie au sujet de la distribution de ces médailles ?
3. Des demandes ont-elles été faites pour ces médailles ? Si oui, de qui ?

M. *Gourley*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Des négociations sont-elles en cours entre le gouvernement du Canada et celui de Terre-Neuve au sujet de l'entrée de cette province dans la Confédération ? A-t-il été échangé à ce sujet quelque correspondance entre les dits gouvernements ou aucuns de leurs membres, depuis la dernière session du Parlement ?

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Mercredi, 7 mai.</i>	Heure.
34	Agriculture et Colonisation	10 a.m.
30	Ordres Permanents	10.30 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes	11 a.m.
<i>Vendredi, 9 mai.</i>		
34	Impressions du parlement	10 a.m.
30	Bills Privés	11 a.m.

No 56.

OTTAWA, MARDI, 6 MAI 1902.

 2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

 Imprimé par S. E. DAWSON
 Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
 1902

N° 57.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, MERCREDI, 7 MAI 1902.

11 a.m.

PRIÈRES.

M. Flint, du comité des Ordres Permanents, présente le dix-neuvième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet du bill suivant du Sénat, savoir:—

Bill Y (No 158) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie Union."

Vû la période avancée de la session, votre comité recommande que le bill qui précède, et le Bill Q (No 144) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la Banque Métropolitaine," soient placés sur le feuillet des ordres de ce jour, pour seconde lecture, dans la liste des bills privés.

M. Flint, du comité des Comptes Publics, présente le neuvième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné les comptes, pièces justificatives, etc., concernant le paiement de certaines sommes se rapportant à la Quarantaine de la Grosse-Ile, tel que mentionné aux pages D—71 et V—68 du rapport de l'Auditeur Général pour l'année expirée le 30 juin 1901, et à ce sujet il a interrogé des témoins sous serment; pour l'information de la Chambre, il annexe au présent rapport la preuve faite par ces témoins et les exhibits produits au cours des dits interrogatoires, et il recommande que la dite preuve soit imprimée.

(Pour la preuve, exhibits, etc., accompagnant ce rapport, voir l'Appendice au journal No 2.)

Sur motion de M. Kemp, il est Ordonné,—Que la preuve faite devant le comité des Comptes Publics au sujet de certains achats faits par le gouvernement de L. H. Gaudry, soit imprimée, et que la règle 94 soit suspendue à cet effet.

Sur motion de M. Fisher, le Bill (AA) No 159) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation l'Association maritime des éleveurs de bétail," est lu pour la première fois.—Seconde lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Belcourt, il est Ordonné,—Que les bills suivants soient placés sur le feuillet des ordres de ce jour, dans la liste des bills privés pour seconde lecture, conformément à la recommandation contenue dans le 19^e rapport du comité des Ordres Permanents.

Bill Y (No 158) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie Union."

Bill Q (No 144) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la Banque Métropolitaine."

Sur motion de M. Flint, le Bill H (No 163) intitulé: "Acte pour faire droit à Samuel Nelson Chipman," est lu pour la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Sir Wilfrid Laurier présente,—Réponse à Adresse du 19 février 1902,—Copie de tous papiers et correspondance échangés entre Son Excellence le Gouverneur général, le gouvernement canadien ou aucun de ses membres ou départements, l'officier commandant la milice canadienne et les autorités britanniques concernant la guerre Sud-Africaine, la conduite des opérations militaires et les conditions les plus propres à amener la cessation des hostilités et l'envoi ou le recrutement de troupes canadiennes dans l'Afrique-Sud pendant les derniers trois ans.

M. Fielding présente un Bill (No 164) Acte modifiant l'Acte de 1899 concernant la cité d'Ottawa,—lequel est lu la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est Résolu,—Que, lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui (mercredi), elle restera ajournée jusqu'à vendredi, le 9 courant à 11 a.m.; et que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle restera ajournée jusqu'à samedi, le 10 courant, à 11 a.m.—les mesures du gouvernement devant avoir la priorité ce jour.

M. Fielding remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par l'Orateur, comme suit:—

MINTO.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes les estimations supplémentaires des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice expirant.

le 30 juin 1903, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 6 mai 1902.

Sur motion de M. Fielding, les dits message et budget supplémentaires sont référés au comité des Subsidés.

M. Fielding remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit:—

MINTO.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes les estimations supplémentaires additionnelles des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1902, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 6 mai 1902.

Sur motion de M. Fielding, les dits message et budget supplémentaire additionnel sont référés au comité des Subsidés.

Le Bill (No 141) Acte modifiant l'Acte concernant l'emballage et la vente de certaines denrées, est délibéré de nouveau en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Le Bill (No 156) Acte modifiant l'Acte d'immigration chinoise, 1900, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu pour la troisième fois et passé.

Le Bill (No 162) Acte modifiant l'Acte des grains du Manitoba, 1900, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général,—et sur rapport de progrès le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, délibérés en comité général, rapportés sans amendements, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill (No 149) Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894.

Bill (No 157) Acte autorisant l'emprunt de certaines sommes de deniers requises pour le service public.

La résolution adoptée en comité général, mardi, le 6 mai courant, concernant le cabotage canadien, est rapportée, lue la seconde fois, et agréée.

M. Paterson présente alors un Bill (No 165) Acte concernant le cabotage canadien,—lequel est lu la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés, étant lu:

M. Fielding propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. MacLaren (Perth) propose, comme amendement,—

Que tous les mots après "Que" soient retranchés, et remplacés par les suivants:—
"pendant les derniers vingt ans, les producteurs d'articles alimentaires du Canada qui se disputent la clientèle anglaise ont donné un essor phénoménal à l'industrie agricole dû en bonne part aux taux avantageux accordés par les compagnies de transport rivales, ce qui leur a permis de fixer et déterminer en quelque sorte la valeur des produits alimentaires dans tout l'univers.

“ Que l'intensité de la concurrence commerciale du jour exige impérieusement le développement de nos ressources nationales et l'abolition de tout ce qui pourrait faire obstacle au transport de nos produits agricoles sur les marchés du globe et les entraves qui pourraient gêner notre commerce; et que les conditions actuelles doivent servir au développement du commerce, et non le commerce se plier à des conditions arbitraires ou artificielles.

“ Que, vû l'économie réalisée par le transport par eau, l'intérêt général du Canada demande que l'on fasse plus largement usage de nos voies fluviales entre le lac Supérieur et le littoral maritime, donnant par là des facilités de transport meilleures et plus économiques pour nos exportations des Territoires de l'Ouest et de l'Ontario et pour le développement de notre commerce interprovincial.

“ Que cette Chambre est, en conséquence, d'avis qu'il est opportun et de toute nécessité que le gouvernement prenne immédiatement, en ce qui concerne nos routes fluviales et l'industrie de la construction navale, les mesures les plus propres à compléter rapidement notre système de transport tant intérieur que maritime.”

Et la question de concours étant mise sur le dit amendement,—il est rejeté, sur la division suivante:—

POUR :

Messieurs

Avery,	Clarke,	Kemp,	Porter,
Bell,	Cochrane,	Kidd,	Reid (Grenville),
Bennett,	Culbert,	Lancaster,	Richardson,
Birkett,	Earle,	La Rivière,	Robinson (Elgin),
Blain,	Gilmour,	Lennox,	Roche (Marquette),
Borden (Halifax),	Hackett,	Léonard,	Sproule,
Boyd,	Haggart,	MacLaren (Perth),	Taylor,
Bruce,	Henderson,	McGowan,	Tolton,
Calvin,	Ingram,	McIntosh,	Wilmot,
Carscallen,	Johnston (Cardwell),	Morin,	Wilson.—43.
Clare,	Kaulbach,	Osler,	

CONTRE :

Messieurs

Angers,	Dugas,	LeBlanc,	Reid
Bazinet,	Erb,	Legris,	(Ristigouche),
Beith,	Ethier,	Lemieux,	Riley,
Belcourt,	Farquharson,	Lewis,	Roche (Halifax),
Bernier,	Fielding,	Loy,	Ross (Ontario),
Blair,	Fisher,	Macdonald,	Ross (Rimouski),
Borden	Fitzpatrick,	Mackie,	Ross (Victoria, N.-E.)
(King N.-E.),	Flint,	McCarthy,	Russell,
Bourassa,	Fortier,	McCreary,	Schell,
Bourbonnais,	Fraser,	McGugan,	Scott,
Brown,	Gallher,	McLennan,	Sifton,
Bruneau,	Gauvreau,	Madore,	Smith (Vancouver),
Bureau,	German,	Malouin,	Stephens,
Calvert,	Gibson,	Mareil (Bonaventure),	Stewart,
Campbell,	Gould,	Martineau,	Sutherland (Oxford),
Carbonneau,	Harty,	Matheson,	Talbot,
Carroi,	Hughes	Meigs,	Tarte,
Champagne,	(King, I.P.-E.),	Morrison,	Thompson,
Christie,	Hyman,	Mulock,	Tobin,
Copp,	Johnston	Murray,	Tolmie,
Costigan,	(Cap-Breton),	Faterson,	Tucker,
Cowan,	Laurier (sir Wilfrid),	Préfontaine,	Turgeon,
Davis,	Laurier	Proulx,	Wade,
Demers (Lévis),	(L'Assomption),	Puttee,	Wright.—93.
Douglas,	Lavergne,		

Et la question de concours étant mise de nouveau sur la motion principale;
Et un débat s'ensuivant;

A 6 p.m. M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 p.m.

7.30 p.m.

(L'Ordre pour les Bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

L'ordre pour la troisième lecture du Bill I (No 107) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie de canal Montréal, Ottawa et Baie Georgienne," étant lu;
M. Tarte propose,—Que le dit ordre, soit rescindé, et que le bill soit renvoyé en comité général afin de l'amender.—Adopté.

Le bill est, en conséquence, renvoyé en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé, tel qu'amendé.

La Chambre se forme en comité général sur le Bill (No 98) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin souterrain de Montréal.

Et l'heure consacrée aux bills privés en vertu de la règle 19 étant expirée,—M. l'Orateur reprend le fauteuil.

Le débat sur la motion de M. Fielding,—“Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil,” est alors repris.

Et la question de concours étant mise sur la dite motion,—elle est adoptée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

La résolution suivante est adoptée:—

ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUE.

280 (3) Recensement. 450,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Sir Wilfrid Laurier propose,—Que la Chambre procède immédiatement à la prise en considération de l'Ordre 42 des Bills et Ordres publics, savoir: “La Chambre de nouveau en comité sur le Bill (No 11) Acte à l'effet d'établir un conseil médical en Canada.”—Adopté.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité sur le dit bill,—lequel est rapporté avec des amendements, et délibéré tel qu'amendé.

M. Roddick propose,—Que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Demers (Saint-Jean et Iberville) propose, comme amendement,—Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il subisse sa troisième lecture dans six mois d'aujourd'hui.

Et la question de concours étant mise sur l'amendement,—il est rejeté, sur la division suivante:—

Pour :

Messieurs

Angers,	Bourbonnais,	Gauvreau.	Marcil (Bonaventure)
Bazinet,	Bureau,	Lavergne,	Préfontaine,
Bernier,	Demers (Lévis),	Lemieux,	Ross (Rimouski),
Bourassa,	Demers (Saint-Jean),	Malouin,	Tobin.—16.

CONTRE :

Messieurs

Alcorn,	Fielding,	Loy,	Roddick,
Belcourt,	Fitzpatrick,	Mackie,	Rosamond,
Bell,	Flint,	MacLaren (Perth),	Ross (Ontario),
Blain,	Fraser,	McEwen,	Ross (Victoria, N.-E.),
Borden (Halifax),	Gallihier,	McGowan,	Scott,
Boyd,	Gibson,	McGugan,	Sifton,
Bruce,	Gilmour,	McIntosh,	Sproule,
Calvert,	Gourley,	McLennan,	Stewart,
Calvin,	Henderson,	Martineau,	Sutherland (Essex),
Campbell,	Hughes	Meigs,	Sutherland (Oxford),
Carroll,	(King, I.P.-E.),	Morin,	Talbot,
Champagne,	Hyman,	Mulock,	Tarte,
Christie,	Ingram,	Oliver,	Taylor,
Clarke,	Johnston	Parmelee,	Thompson,
Cochrane,	(Cap-Breton),	Paterson,	Tölmie,
Cowan,	Kaulbach,	Puttee,	Tolton,
Davis,	Lancaster,	Reid (Ristigouche),	Turgeon,
Earle,	Lang,	Richardson,	Wade,
Erb,	Laurier (Sir Wilfrid),	Roche (Marquette),	Wilson.—76.
Farquharson,	Logan,		

La motion principale est alors adoptée, et le bill est, en conséquence, lu la troisième fois, et passé.

JEUDI, 8 mai 1902.

Un message est reçu du Sénat, adoptant le Bill (No 96) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et de Kéwatin, avec des amendements, comme suit:—

Page 1, ligne 15, après “compagnie” insérez: “avec pouvoir d’augmenter leur nombre”.

Page 2, ligne 8, retranchez depuis “ligne-mère” jusqu’à la fin de l’article 7 et insérez: “à l’ouest du lac ou de la rivière des Chats, à un point sur la rive est du lac Winnipeg; et aussi un embranchement d’un point à l’est du lac ou de la rivière des Chats au chemin de fer Canadien du Pacifique, à ou près Ignace, ou d’un point sur la ligne-mère, à l’est de la dite rivière, au dit chemin de fer et au lac Supérieur, à ou près de la rivière Noire”.

Aussi,—Adoptant le Bill (No 123) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Oriental du Canada, avec un amendement, comme suit:—

Page 5, ligne 4, après “compagnie” insérez l’article A qui suit:

ARTICLE A.

“La compagnie pourra acquérir et posséder des actions et obligations de toute autre compagnie et en disposer; pourvu que ce pouvoir ne soit exercé qu’après que les directeurs auront été expressément autorisés par un règlement passé par eux à cette fin et sanctionnés par un vote d’actionnaires représentant au moins les deux tiers en somme du capital, présents ou représentés par fondés de pouvoir à une assemblée spéciale ou générale de la compagnie dûment convoqué pour considérer le sujet de ce règlement, lequel sera aussi sujet à l’approbation du Gouverneur en Conseil.”

Aussi,—Adoptant le Bill (No 65) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Yukon-Pacifique, avec un amendement, comme suit:

Page 2, ligne 8, après “point” insérez: “et à une distance de cinq milles au moins de la dite ligne frontière”.

Et aussi,—Adoptant le Bill (No 101) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Nepigon, avec un amendement, comme suit:—

Page 4, ligne 13, après “fer” insérez: “la Compagnie du chemin de fer de Nepigon incorporée par acte de la législature d’Ontario”.

Et aussi,—Avec le bill suivant de Leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir:—

Bill V (No 16) intitulé: “Acte constituant en corporation la Banque Première Nationale du Canada.”

M. Hyman, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le dix-septième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d’en faire rapport sans amendement, savoir:—

Bill O (No 130) du Sénat, intitulé: “Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d’Algoma à la Baie d’Hudson”;

Bill P (No 131) du Sénat, intitulé: “Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord”;—et

Bill G (No 143) du Sénat, intitulé: “Acte concernant la Compagnie canadienne de téléphone Bell.”

Votre comité a aussi considéré les bills suivants et est convenu d’en faire rapport avec des amendements, savoir:—

Bill (No 55) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit;

Bill (No 87) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec;—
et

Bill (No 85) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud.

Les promoteurs du Bill (No 48) Acte constituant en corporation la Compagnie du pont de Montréal et du Saint-Laurent, ayant exprimé leur intention de ne pas procéder plus loin avec cette mesure durant la présente session, votre comité recommande que le dit bill soit retiré et que les honoraires payés à son sujet soient remboursés, moins le coût de l’impression et de la traduction.

Sur motion de M. Calvert, le Bill V (No 166) du Sénat, intitulé: “Acte constituant en corporation la Banque Première Nationale,” est lu pour la première fois.—
Seconde lecture à la prochaine séance de la Chambre.

M. Mulock présente,—Réponse à Ordre du 28 avril 1902,—Copie de toutes soumissions reçues par le département des Postes en juin 1901 pour le transport des malles entre Hamilton et Guelph.

La Chambre alors s’ajourne à 12.10 a.m., jusqu’à vendredi prochain à 11 a.m.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Ward*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Samuel Clegg, de Peterboro', occupe-t-il quelque emploi du gouvernement dans le département des Travaux publics ou dans celui des Chemins de fer et Canaux ? Dans l'affirmative, dans quel département ? Quelle est la date de sa nomination ? Quel montant lui a été payé pour salaire et dépenses depuis sa nomination ? Quel montant a été dépensé sous sa direction depuis sa nomination ? Quels travaux ont été faits sous son contrôle et quel en a été le coût dans chaque localité ?

M. *Hackett*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Quel montant le gouvernement a-t-il reçu pour le transport du Dr Seward Webb et de sa suite, de Charlottetown à Summerside, sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, au cours de l'automne de 1901 ?

La suite du Dr Webb a-t-elle voyagé par train spécial ?

Pendant quel jour de la semaine s'est-on servi de ce train ? Si c'est un dimanche, qui a autorisé l'usage de ce train le jour du Seigneur ?

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Vendredi, 9 mai.</i>	Heure.
34	Impressions du parlement.....	10 a.m.
34	Agriculture et Colonisation.....	10.30 a.m.
30	Bills Privés.....	11 a.m.
62	Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.....	11 a.m.
<i>Samedi, 10 mai.</i>		
32	Comptes Publics.....	3 p.m.

CHAMBRE DES COMMUNES

PROCES-VERBAUX

1871-1872

CHAMBRE DES COMMUNES

No 57.

OTTAWA, MERCREDI, 7 MAI 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 58.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, VENDREDI, 9 MAI 1902.

11 a.m.

PRIÈRES.

M. Legris, du comité d'Agriculture et de Colonisation, présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité ayant entendu et pris en considération la preuve faite par les officiers en charge de la fabrication et de la vente de la ficelle à lier au pénitencier de Kingston, recommande que cette fabrication y soit continuée et que le produit en soit vendu directement aux fermiers du Canada; et que le département de la Justice prenne sous sa responsabilité la fixation de la date à laquelle cette vente sera faite aux fermiers.

Comme la preuve faite devant le comité démontre que le Canada produit une grande quantité de textiles comme le lin et l'étope, le comité soumet à la Chambre, à titre de recommandation, qu'il serait opportun de faire des essais, à la dite institution, en vue de s'assurer dans quelle mesure (s'il en est) ces produits textiles pourraient être utilisés pour la fabrication de la ficelle à lier ou d'autres articles pour usage domestique.

Votre comité recommande aussi que la Chambre autorise l'impression immédiate de la preuve faite devant lui au sujet de la fabrication et de la vente de la ficelle à lier fabriquée à Kingston et autres questions importantes de détail se rattachant à la dite industrie.

M. Legris, du comité d'Agriculture et de Colonisation, présente le sixième et dernier rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération, au cours de la présente session du Parlement, les sujets se rattachant à l'agriculture et à la colonisation, respectivement, et la preuve faite devant lui sur chacun de ces sujets est annexée aux présentes comme partie essentielle de ce rapport, sauf toutefois les parties qui ont déjà été soumises à la Chambre dans les rapports précédents.

Votre comité recommande que 20,000 exemplaires de la preuve faite par chaque membre du personnel officiel de la ferme expérimentale centrale, annexée aux présentes, soient imprimées sans délai, dans la proportion ordinaire pour l'anglais et le français, sous forme de brochure, et en la manière adoptée pour le tirage sur feuilles volantes du rapport final du comité, pour être distribués comme suit, savoir : 19,400 exemplaires aux membres du Parlement; 500 exemplaires de sa preuve à chaque membre du personnel, et 100 exemplaires pour l'usage du comité.

Votre comité recommande aussi que 1,000 exemplaires de la preuve faite au sujet de l'immigration et de la colonisation, et précédemment soumise à la Chambre, soient publiés en forme de brochure, dans la proportion ordinaire pour le français et l'anglais, pour distribution par le bureau d'immigration.

La preuve entière faite devant le comité au cours de la présente session, y compris celle qui est annexée aux présentes et celle qui a été précédemment présentée à la Chambre, est soumise comme partie essentielle du présent rapport.

(Pour la preuve accompagnant ce rapport, voir appendice du journal, No 1.)

M. Scott, du comité mixte de la Bibliothèque du Parlement, présente le second rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement a l'honneur de présenter le rapport suivant :—

Votre comité s'est réuni une seconde fois dans les chambres du Président des Communes, mardi, le 6 mai, à 10.30 heures a.m.

Le rapport du sous-comité chargé de faire l'audition des comptes, a été lu et adopté.

Une copie de ce rapport se trouve ci-jointe.

Le comité a décidé que, dans les intérêts de la bibliothèque et pour le plus grand avantage des députés, l'article 118 des règlements de la Chambre des Communes, soit à l'avenir mis strictement à exécution, lequel article se lit comme suit :—

“A la première réunion du comité collectif de la Bibliothèque, à chaque session du Parlement, le bibliothécaire devra soumettre une liste de tous les livres non rentrés au commencement de la session, en désignant les noms des personnes qui auront gardé ces livres contrairement aux règles précédentes.”

Voir aussi les articles 115, 116, 117.

Le comité s'est ensuite ajourné.

L. P. BRODEUR,
Président.

Appartements de l'Orateur,
Chambre des Communes,
6 mai 1902.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ D'AUDITION.

Le sous-comité chargé par le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement pour la session de 1902 de faire l'audition des comptes des recettes et des dépenses de la bibliothèque, depuis le 30 mars 1901 (date de la dernière audition), présente le rapport suivant :—

Le sous-comité a examiné les comptes, livres et pièces qui lui ont été soumis par le comptable, les dites pièces numérotées de 6680 à 7230 (inclusivement), ainsi que les pièces relatives aux lettres de change portant les lettres A, B, C et D de 1901-1902 respectivement, et a constaté qu'ils correspondent les uns aux autres.

Le sous-comité annexe au présent rapport, pour l'information du Parlement, un relevé du compte courant de la bibliothèque à partir du 1er avril 1901, à venir jusqu'au 30 avril 1902, ainsi que d'autres états secondaires fournis par le comptable, y compris un état de la dépense faite en achats de livres (classés par sujets) pour la même période.

Votre sous-comité désire consigner ici que M. John Smith, le comptable, tient les livres de compte d'une manière parfaite, en sorte que l'examen et l'audition en deviennent tout à fait faciles.

WALTER SCOTT,
Président.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 30 avril 1902.

LISTE des chèques non soldés tirés sur la Banque de Montréal, Ottawa.

Date.	Nom de la personne ou compagnie en faveur de laquelle le chèque a été souscrit.	Numéro.	Montant.
1902.			\$ c.
18 mars	David Waters	7165	2 00
24 avril	H. H. Miller	7216	42 50
25 "	J. Hood	7217	78 00
25 "	"The Journal" Montréal	7218	3 00
28 "	"The Snow Law Publishing Co."	7219	8 00
28 "	"Montreal Medical Journal Co."	7220	3 00
28 "	"Canada Law Book Co."	7221	5 00
28 "	George N. Morang & Co	7222	6 00
30 "	M. Black	7223	15 00
30 "	B. Ambrose	7224	15 00
30 "	Philomène Roy	7225	15 00
30 "	E. Gagné	7226	15 00
30 "	D. Roy	7227	2 00
30 "	Thomas Lynton	7228	12 00
30 "	A. S. Woodburn	7229	5 00
30 "	Rév. Père L. Lejeune, O.M.I.	7230	1 00
			227 50

JOHN SMITH.

Comptable.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 30 avril 1902.

ETAT de la dépense mensuelle, classée sous ses différents titres, du 1er avril 1901 au 30 avril 1902.

	Livres pour la bibliothèque générale, y compris la reliure.			Livres sur l'histoire d'Amérique.	Dépenses casuelles.	Totaux.
	Anglais.	Français.	Reliure.			
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Sur les crédits de 1900-1901—						
En avril 1901.....	146 87	215 84	4 64	49 04	231 05	647 44
mai 1901.....	116 26	107 38		73 25	272 92	569 81
juin 1901.....	845 05	1,034 18	323 51	121 70	76 95	2,401 39
juillet 1901.....				31 60		31 60
	1,108 18	1,357 40	328 15	275 59	580 92	3,650 24
Sur les crédits de 1901-1902—						
En juillet 1901.....	1,187 44				225 76	1,413 20
août 1901.....	250 27	13 20	676 68	26 95	192 15	1,159 25
septembre 1901.....	1,714 97	14 40		65 86	308 20	2,103 43
octobre 1901.....	231 15	271 85		110 40	154 15	767 55
novembre 1901.....	651 33	161 46	99 42	35 65	120 07	1,067 93
décembre 1901.....	141 92	110 40		165 39	209 81	627 52
janvier 1902.....	1,432 18	797 57	407 17	290 04	208 27	3,135 23
février 1902.....	599 47	327 71		119 07	204 49	1,250 74
mars 1902.....	54 95	52 40		90 60	468 74	666 69
avril 1902.....	129 43	270 73	539 42	96 04	275 84	1,311 46
Totaux.....	7,501 29	3,377 12	2,050 84	1,275 59	2,948 40	17,153 24

JOHN SMITH,
Comptable.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 15 avril 1902.

RELEVÉ—classé par sujet—des dépenses pour livres et reliure, du 1er avril 1901 au 30 avril 1902.

	\$ c.
Religion, Philosophie et Education.....	888 46
Histoire et Biographie.....	2,707 36
Géographie et Voyages.....	602 19
Sciences.....	664 62
Arts utiles.....	433 65
Beaux-Arts.....	513 82
Jeux et Amusements.....	33 00
Philologie, Histoire de la Littérature et Bibliographie.....	329 85
Belles-lettres.....	1,620 26
Encyclopédies et Revues.....	839 68
Droit, Histoire constitutionnelle, Documents parlementaires, etc.....	2,435 28
Economie politique, Science sociale, Commerce, Statistique, etc.....	646 35
Indicateurs d'adresses.....	92 08
Reliure.....	2,050 84
Assurance, commission, frais de port, etc.....	347 40
Total.....	14,204 84

JOHN SMITH,
Comptable.

Sir Wilfrid Laurier présente,—Réponse à Ordre du 9 avril 1902,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autre correspondance entre le département du Travail et les officiers de l'Union des mineurs de Rossland et autres personnes au sujet de la prétendue violation de l'Acte des aubains en ce qui concerne la grève des mineurs de Rossland.

Réponse à Ordre du 14 avril 1902,—Copie de toutes pétitions, correspondance et autres documents adressés par toute personne quelconque à l'honorable ministre des Postes qui ont porté le ministre ou le département à destituer David Clinton, ci-devant maître de poste à Wellington, Ontario.

Sur motion de M. Flint, il est Ordonné,—Que les prescriptions de la règle 60 portant que les bills privés originant du Sénat soient affichés pendant vingt-quatre heures avant d'être pris en considération par le comité de cette Chambre, auquel ils ont été référés, soient suspendues pendant le reste de la session.

Sur motion de M. Flint il est Ordonné,—Que les Bill (No 17) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du lac Bennett; Bill (No 48) Acte constituant en corporation la Compagnie du pont de Montréal et du Saint-Laurent; Bill (No 67) Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer de la Côte au Yukon; et Bill (No 97) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer et de force du Dominion, soient retirés, et que les honoraires payés à leur sujet soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction, conformément aux recommandations contenues dans les seizième et dix-septième rapports du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

M. Fitzpatrick soumet à la Chambre,—Copie de la décision du juge de la Cour de l'Echiquier du Canada dans la cause de William Mackenzie et Donald Mann, demandeurs, et Sa Majesté le Roi, défendeur.

Sir Richard Cartwright présente,—Réponse à Ordre du 3 mars 1902,—Copie de tous contrats passés depuis les deux dernières années entre le gouvernement du Canada et toutes compagnies de steamers par lesquels il s'est engagé à donner un bonus, subvention ou octroi pour services sur l'Atlantique, le Pacifique ou en rapport avec les Antilles.

Le Bill (No 134) Acte concernant la représentation du territoire du Yukon dans la Chambre des Communes, est de nouveau délibéré en comité général; et sur rapport de progrès,—le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau, ce jour.

Le Bill Z (No 154) intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'Acte de naturalisation, chapitre 113 des Statuts Révisés," est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur le bill (No 119) Acte modifiant l'Acte du territoire du Yukon,—et sur nouveau rapport de progrès, le comité reçoit l'autorisation de siéger de nouveau, ce jour.

Le Bill (No 162) Acte modifiant l'Acte des grains du Manitoba, 1900, est de nouveau délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, et remis pour troisième lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

A 6 p.m. M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 p.m.

7.30 p.m.

(L'Ordre pour les Bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur le Bill (No 98) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer souterrain de Montréal;

Et l'heure consacrée aux bills privés en vertu de la règle 19 étant expirée,—M. l'Orateur reprend le fauteuil.

Conformément à l'ordre, la Chambre se forme de nouveau en comité général sur le Bill (No 119) Acte modifiant de nouveau l'Acte du territoire du Yukon,—lequel est rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

M. Fielding soumet à la Chambre,—Rapport des dividendes restant impayés et des montants ou balances non réclamés et des traites et lettres de change impayées depuis cinq ans ou plus, avant décembre 1901, dans les banques chartées du Canada.

Un message est reçu du Sénat adoptant les bills suivants sans amendement, savoir:—

Bill (No 99) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud.

Bill (No 100) Acte constituant en corporation la Compagnie de force de Toronto et Niagara.

Bill (No 114) Acte modifiant l'Acte de la Cour de l'Echiquier.

Bill (No 116) Acte modifiant la disposition relative aux taux de péage du chapitre 1 des Statuts de 1881 concernant le chemin de fer du Pacifique Canadien.

Bill (No 137) Acte modifiant le chapitre 41 des Statuts de 1901, concernant l'administration de la justice dans le territoire du Yukon.

Bill (No 138) Acte modifiant l'Acte concernant les juges des cours provinciales.

Aussi,—Que le Sénat a adopté, sans modification, les amendements faits par la Chambre des Communes au Bill F (No 126) intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation l'Evêque de Moosonee."

Un message est reçu du Sénat informant cette Chambre que le Sénat acquiesce à l'amendement fait par cette Chambre au Bill I (No 107) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie de canal Montréal, Ottawa et Baie Georgienne," et demandant le concours des Communes à l'amendement conséquentiel suivant fait par le Sénat, savoir:—

Dans la seconde ligne de l'amendement, retranchez les mots "en vertu du présent acte."

La raison de l'amendement conséquentiel étant, que les pouvoirs de la compagnie ne seront pas conférés par ce bill, s'il devenait un acte du Parlement, vû qu'ils ont déjà été conférés par les actes antérieurs concernant la compagnie.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

FRAIS DE GESTION.

446 (1) Somme supplémentaire pour aide aux écritures se rattachant à l'émission et au rachat des billets fédéraux.	1,000 00
--	----------

GOVERNEMENT CIVIL.

447 (2) {	Ministère de la Justice—Pour augmenter les appointements de G. L. B. Fraser, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil:	200 00
	Pour pourvoir au salaire d'un nouveau messenger, Joseph Jobin, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	500 00

454 (9)	{	Bureau de l'Auditeur général—Pour les appointements d'un commis de seconde classe cadette.	800 00
		Dépenses casuelles—Aide aux écritures et autre.	2,300 00
		Impressions et papeterie.	500 00
460 (15)	{	Ministère des Travaux publics—Pour augmenter les appointements d'un commis de première classe, R. C. Desrochers, sous-secrétaire, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	100 00
		Pour porter de \$1,450 à \$1,500 les appointements de Joseph Vincent, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	50 00
		Pour augmenter les appointements de S. E. O'Brien, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	400 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

EDIFICES PUBLICS.

486 (41)	Edifices publics du Yukon.	34,000 00
----------	------------------------------------	-----------

PORTS ET RIVIÈRES.

Québec.

487 (42)	Port de Québec—Améliorations.	100,000 00
----------	---------------------------------------	------------

Ontario.

488 (43)	{	Port-Colborne—Améliorations du port.	100,000 00
		Rivière Kaministiquia—Dragage.	25,000 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLES SUR LE REVENU.

EDIFICES PUBLICS.

Nouvelle-Ecosse.

489 (44)	{	Pictou, bureau de poste et douane—Service de l'eau et plombage.	2,000 00
		Sydney, édifice public—Améliorations.	5,000 00
		Truro, édifice public—Plombage neuf, réparations des garnitures, etc.	1,000 00
		New-Glasgow, édifice public—Réparations, peinture, etc.	1,000 00
		Halifax, station de quarantaine de l'île Lawlor—Améliorations, réparations, etc.	2,200 00

Ile du Prince-Edouard.

490 (45)	{	Charlottetown, édifice fédéral—Modifications, réparations, réfections, etc. —(A voter de nouveau, \$3,800).	8,000 00
		Charlottetown, station de quarantaine—Réparations et renouvellements.	550 00

Nouveau-Brunswick.

491 (46)	{	Frédéricton, édifices militaires—Nouvelles écuries pour les officiers.	1,500 00
		Frédéricton, édifices militaires—Logement de maréchal des logis chef.	1,000 00

491 (46)	Saint-Jean, station de quarantaine—Service de l'eau, drainage, chauffage, etc.	17,000 00
	Bathurst, édifice public—Plombage neuf, etc.	1,800 00
	Woodstock, édifice public—Pour terminer le nouveau mur de soutènement et égout de la rue, etc.	500 00
	Frédéricton, édifice public—Améliorations, réparations, etc.	1,100,00

Québec.

	Montréal, bureau de poste—Renouvellement des fils électriques, nouveaux moteurs pour les ascenseurs, etc.	3,500 00
	Trois-Rivières, douane—Mur de soutènement.	3,000 00
	Saint-Hyacinthe, édifice public—Addition, etc.	12,000 00
	Montréal, bureau de poste—Edifice pour succursale.	30,000 00
492 (47)	Saint-Jean—Entrepôt de vérification.	3,500 00
	Lévis, station de quarantaine des bestiaux—Améliorations, réfections et réparations.	2,500 00
	Valleyfield, édifice public.	10,000 00
	Québec, bureau de poste—Améliorations dans la division des douanes postales.	1,500 00

Ontario.

	Kingston, bâtiments militaires—Ecurie pour la batterie de campagne (à voter de nouveau).	5,000 00
	Guelph, édifice public—Addition (à voter de nouveau, \$2,000).	14,000 00
	Dundas, salle d'exercices—Achèvement.	5,700 00
	Hamilton, édifice public—Améliorations.	1,000 00
	Toronto, salle d'exercices—Réparations.	6,000 00
	Toronto, bureau de poste—Bâtiment pour succursale dans la partie ouest de la ville, etc.	6,000 00
	Peterborough, édifice public—Améliorations et réparations, etc.	20,000 00
	Toronto, douane—Reprise en sous-œuvre des murs	3,500 00
	Toronto, douane—Reprise en sous-œuvre des murs	5,000 00
	Ottawa, bureau de poste et douane—Aménagement de l'entrepôt de vérification, \$9,000, et ascenseur électrique, \$5,500; aussi modifications et améliorations dans le bureau de poste, \$6,000.	20,500 00
	Port-Hope, édifice public—Amélioration, réparations, etc.	1,300 00
	Cobourg, édifice public—Améliorations, réparations, etc.	2,400 00
	Clinton, édifice public—(à voter de nouveau).	2,500 00
	Ottawa, édifice public—Réparations de mur en maçonnerie.	6,500 00
493 (48)	Berlin, édifice public—Addition, etc.	5,000 00
	Galt, édifice public—Nouvelles boîtes fermant à clef, réparations, etc.	1,000 00
	Hamilton, édifice public—Nouvelles boîtes aux lettres, etc., pour bureau de poste.	1,200 00
	Rideau-Hall, Ottawa—Drain depuis l'hôtel du gouvernement jusqu'à l'égoût de la ville, y compris le coût du drainage, etc.	7,500 00
	Toronto, bureau de poste—Modifications et additions y compris l'ascenseur et les accessoires.	10,000 00
	Picton, édifice public—Achèvement.	4,150 00
	Jonction de Toronto, édifice public—Somme supplémentaire.	5,000 00
	Alexandria—Edifice public.	7,000 00
	Bowmanville—Edifice public.	5,000 00

Hamilton—Entrepôt de vérification—Agrandissement.	10,000 00
Windsor, édifice public—Modifications dans le bureau de poste et nouveaux accessoires de bureau de poste.	3,800 00
Sainte-Catherine—Salle d'exercices.	10,000 00
Toronto, bureau de poste—Pour payer à John Hanrahan, entrepreneur, pour l'agrandissement de la salle de tire à la gare Union, etc., intérêts sur montants passés échéance.	164 49

Résolutions à rapporter.

SAMEDI, 10 mai 1902.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Parmelee, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné avec soin le document suivant et recommande qu'il soit imprimé, savoir :—

83a. Réponse à Adresse du 19 février 1902,—Copie de toute correspondance, pétitions, ordres en conseil et tous autres documents concernant les demandes faites par la législature provinciale au sujet des terres scolaires dans le Manitoba, les deniers provenant de leur vente et l'intérêt sur iceux.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

81b. Réponse à Ordre du 9 avril 1902,—Etat faisant connaître,—

1. Les noms de toutes les personnes auxquelles des permis, licences ou baux pour coupes de bois dans le Yukon ont été accordés depuis le 1er janvier 1899.

2. La situation de la coupe concédée.

3. Le montant annuel à payer par le concessionnaire.

4. Le montant payé pour la concession.

5. Le nom, dans chaque cas, du présent concessionnaire ou locataire, si la concession a été transférée.

6. Si la vente à l'enchère de chaque concession a été annoncée publiquement.

88. Réponse à Ordre du 13 mars 1902,—Etat donnant,—

(a) Le nombre et la situation des coupes de bois dont le gouvernement a disposé depuis juillet 1896 dans la province du Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

(b) Les noms des acquéreurs dans chaque cas et le prix payé pour chaque étendue concédée.

(c) Copie de soumissions pour chaque coupe et les noms des feuilles publiques dans lesquelles les annonces ont été publiées.

89. Réponse à Ordre du 9 avril 1902,—Copie de toutes communications, rapports ou autres documents reçus par le gouvernement ou par aucun de ses membres du colonel Taylor, de Pittsburg, Etats-Unis d'Amérique, au sujet des dépôts de charbon et de l'exploitation des mines de charbon dans le sud de la Colombie Anglaise, et, en particulier, au sujet de celles de la Passe-du-Nid-de-Corbeau.

90. Réponse à Ordre du 9 avril 1902,—Copie d'une pétition en date du 29 novembre 1901, ou environ, adressée par le président du Conseil des Métiers et du Travail de Québec au département du Travail, et de tous documents se rapportant à la dite pétition ou mentionnée dans icelle, ou de toute correspondance qui s'en est suivie, au sujet de l'arbitrage, de la discussion ou de conflit entre l'Union des cordonniers de la cité de Québec et Monseigneur L. N. Bégin, Archevêque de Québec.

91. Réponse à Adresse du 14 avril 1902,—Copie de tous mémoires, pétitions ou protêts reçus au sujet de l'érection d'un monument au général Montgomery à Québec, ainsi que leurs dates. Aussi, copies des réponses faites à ces documents.

92. Réponse à Adresse du 9 avril 1902,—Relevé de tous deniers payés par le gouvernement fédéral à la province de l'Ontario au cours des années civiles 1900 et 1901, respectivement, et indiquant, dans chaque cas, quel montant des deniers ainsi payés était pour subsides, allocation pour le gouvernement, et pour intérêt, respectivement. Aussi, copie de tous télégrammes, lettres ou correspondance quelconques se rapportant en quelque manière à la transmission de ces deniers.

93. Réponse à Ordre du 26 février 1902,—Etat indiquant,—

1. Le nombre de commutations de sentences accordées par l'entremise du département de la Justice à des prisonniers condamnés pour incendiat pendant les années 1899, 1900 et 1901, respectivement.

2. Les localités où les crimes ont été commis;

3. Les pénalités imposées.

94. Réponse à Adresse du Sénat du 9 avril 1902,—Copie des Ordres en Conseil nommant 1, l'honorable M. Wurtele, l'un des juges de la Cour d'Appel de la province de Québec, président de la commission pour la revision des Statuts de la Puissance du Canada; 2, l'honorable François Langelier, l'un des juges de la Cour Supérieure de la province de Québec, juge de la Cour d'Appel de la même province, aux lieu et place du dit honorable juge Wurtele; 3, rescindant les nominations ci-dessus.

Avec copie de toute la correspondance échangée à propos de ces nominations et de l'annulation d'icelles.

95. Réponse à Ordre du 14 avril,—Etat indiquant,—

1. Combien de permis ont été accordés pour faire la pêche avec des seines dans la Colombie Anglaise en 1901;

2. A qui ces permis ont été accordés;

3. Combien de personnes ont pris avantage de leurs permis pour se livrer à la pêche, et quelles sont ces personnes;

4. A qui ces permis ont servi, quand les personnes auxquelles ils avaient été accordés n'en ont pas fait usage pour leur bénéfice personnel.

Votre comité recommande que tous les fonctionnaires dans la Chambre des Communes qui remplissent deux emplois, ou autrement, sauf ceux employés dans le bureau de distribution sous le contrôle de ce comité, et dont les salaires sont payés à même un crédit spécial voté chaque année pour le service des Impressions du Parlement, soient transférés aux autorités ayant pouvoir de contrôler le personnel de la Chambre des Communes, savoir:—le Bureau d'Economie Interne et qu'ils soient soumis à ses règlements; et que ceux qui sont employés dans le bureau de distribution du Bureau de l'Imprimerie soient transférés au département du Secrétaire d'Etat et soumis aux prescriptions de l'Acte du service civil.

Votre comité recommande aussi que M. John A. Polkinghorne, secrétaire du comité des Impressions, soit promu au grade de commis de première classe à dater du 1er juillet 1902.

Votre comité recommande de plus, que vû qu'il n'y aura pas d'autre réunion du comité durant cette session, le président soit autorisé à décider de l'impression ou autrement de tout document qui peut être soumis à l'une ou l'autres des Chambres, comme aussi de toutes autres questions qui sont du ressort du comité.

M. Parmelee, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le dix-huitième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir:—

Bill (No 102) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Gaspé et de l'Ouest.

Bill (No 89) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Canada-Central.

Bill B (No 125) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant les Actes relatifs à la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest."

Votre comité a aussi pris en considération le Bill U (No 145) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Alberta Occidental," et est convenu d'en rapporter le préambule *non prouvé*.

Vu que les promoteurs du Bill (No 80) Acte constituant en corporation la Compagnie du canal Huron et Erié, ont exprimé le désir de ne pas procéder plus loin avec ce bill pendant cette session, votre comité recommande qu'il soit retiré et que les honoraires et frais payés à son sujet soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction.

M. Sutherland (Oxford) présente,—Réponse à Ordre du 9 avril 1902,—Etat faisant connaître quelles licences ont été émises à l'effet de permettre aux personnes nommées dans les dites licences de pêcher des huîtres sur les bancs plantés par le gouvernement dans le havre de Shédiac; et indiquant,—à qui ces licences ont été délivrées, et à quelles dates respectives; en vertu de quelle autorité elles ont été émises dans chaque cas; si ces licences, ou partie d'entre elles, ont été annulées, et dans l'affirmative, combien, et à quelle date, pour quelles raisons ces licences ont été annulées; et quelle quantité d'huîtres a été pêchée en vertu de ces licences pendant le temps qu'elles ont été en vigueur.

La Chambre alors s'ajourne à 12.35 am., jusqu'à 11 a.m., ce jour.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. Emmerson—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le ministre des Postes sait-il,—

1. Que le maître de poste de la ville de Bathurst, N.-B., M. Henry Bishop, permet à des personnes qui ne sont pas à l'emploi du gouvernement de se servir du bureau de poste comme de bureau d'affaires ?

2. Que le dit bureau de poste est fermé de 12.10 jusqu'à 2 p.m., chaque jour, au détriment du public ?

3. Que le dit maître de poste permet souvent à des citoyens de rester pendant des heures dans les salles où les lettres sont triées et délivrées, à proximité des matières postales locales ou venant du dehors ?

4. Que le dit maître de poste, à titre d'agent d'un club américain, s'absente fréquemment sans permission de son bureau qu'il laisse à la charge d'une jeune fille et d'un jeune garçon qui sont incompetents ?

5. Que, à raison des fonctions du dit maître de poste comme agent de clubs de pêche américains, le bureau de poste de Bathurst a souvent été la scène de violentes querelles entre le maître de poste, les guides des clubistes et les sportsmen américains ?

6. Si ces accusations sont formulées, une enquête sera-t-elle faite ? Et si elles sont prouvées, le maître de poste Bishop sera-t-il révoqué ?

M. Legris—Lundi prochain—Lorsque les motions seront appelées,—Proposera,—

Que les 5e et 6e rapports du comité d'Agriculture et de Colonisation soient adoptés.

M. Scott—Lundi prochain—Lorsque les motions seront appelées,—Proposera,—

Que le second rapport du comité mixte de la Bibliothèque du Parlement, soit adopté.

M. Casgrain—Lorsque la Chambre se formera en comité général sur le Bill (No 102) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Gaspé et de l'Ouest,—Proposera,—

Que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes avec mandat de l'amender,—

1. En insérant après le mot "actionnaires," clause 9, page 2, ligne 28, les mots: "de la compagnie intéressée et des porteurs d'obligations de la dite compagnie."

2. En insérant après les mots "capital social," page 2, ligne 31, les mots: "et des porteurs d'obligations détenant au moins les deux tiers des obligations."

3. En biffant les mots suivants dans le paragraphe 4 de la dite clause 9, lignes 3 à 8 inclusivement de la page 3: "et il ne sera invoqué aucune prescription ni aucun statut de limitation contre le paiement des dites créances par la compagnie; et la compagnie ne pourra avoir aucun titre valable avant que les dites créances n'aient été soldées par la compagnie à la satisfaction du Gouverneur en Conseil."

4. En substituant aux mots "mais rien dans la présente clause n'affectera en aucune manière les droits des porteurs d'obligations de la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur et de la Compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs," les mots suivants: "Pourvu que rien dans le présent acte n'affecte en aucune manière les droits des porteurs d'obligations de la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur et de la Compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs."

5. En ajoutant la clause suivante après la clause 9:—

“ 10. Nul titre valable ne sera cédé à la compagnie à moins que la dite compagnie n'ait déposé entre les mains du ministre des Chemins de fer et Canaux la somme de \$100,000 en espèces qui sera employée par le ministre des Chemins de fer et Canaux pour solder les balances en souffrance en règlement des créances mentionnées dans le paragraphe 4 de la clause qui précède. Lorsque la compagnie aura déposé la dite somme, le ministre des Chemins de fer et Canaux nommera un commissaire qui, après enquête, paiera aux créanciers et réclamants les dites créances ou telle partie d'icelles qui seront dues, et la rémunération ou salaire du dit commissaire sera payé à même le dit dépôt dont la balance, s'il en est, déduction faite du montant soldé et du dit salaire ou rémunération, sera remise à la Compagnie.”

M. Casgrain—Lors de la troisième lecture du Bill (No 102) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Gaspé et de l'Ouest,—Proposera,—

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé en comité général, avec mandat de l'amender,—

1. En insérant après le mot “actionnaires,” clause 9, page 2, ligne 28, les mots: “de la compagnie intéressée et des porteurs d'obligations de la dite compagnie.”

2. En insérant après les mots “capital social,” page 2, ligne 31, les mots: “et des porteurs d'obligations détenant au moins les deux tiers des obligations.”

3. En biffant les mots suivants dans le paragraphe 4 de la dite clause 9, lignes 3 à 8 inclusivement de la page 3: “et il ne sera invoqué aucune prescription ni aucun statut de limitation contre le paiement des dites créances par la compagnie; et la compagnie ne pourra avoir aucun titre valable avant que les dites créances n'aient été soldées par la compagnie à la satisfaction du Gouverneur en Conseil.”

4. En substituant aux mots “mais rien dans la présente clause n'affectera en aucune manière les droits des porteurs d'obligations de la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur et de la Compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs,” les mots suivants: “Pourvu que rien dans le présent acte n'affecte en aucune manière les droits des porteurs d'obligations de la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur et de la Compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs.”

5. En ajoutant la clause suivante après la clause 9:—

“ 10. Nul titre valable ne sera cédé à la compagnie à moins que la dite compagnie n'ait déposé entre les mains du ministre des Chemins de fer et Canaux la somme de \$100,000 en espèces qui sera employée par le ministre des Chemins de fer et Canaux pour solder les balances en souffrance en règlement des créances mentionnées dans le paragraphe 4 de la clause qui précède. Lorsque la compagnie aura déposé la dite somme, le ministre des Chemins de fer et Canaux nommera un commissaire qui, après enquête, paiera aux créanciers et réclamants les dites créances ou telle partie d'icelles qui seront dues, et la rémunération ou salaire du dit commissaire sera payé à même le dit dépôt dont la balance, s'il en est, déduction faite du montant soldé et du dit salaire ou rémunération, sera remise à la Compagnie.”

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	<i>Samedi, 10 mai.</i>	Heure.
30	Bills Privés.....	11 a.m.
32	Comptes Publics.....	3 p.m.

No 58.

OTTAWA, VENDREDI, 9 MAI 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. Dawson
Leprinteur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 59.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, SAMEDI, 10 MAI 1902.

11 a.m.

PRIÈRES.

Un message est reçu du Sénat avec le bill suivant de Leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir:—

Bill (CC) (No 167) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance maritime La Royale."

Un message est reçu du Sénat, adoptant le Bill (No 73) Acte constituant en corporation la Compagnie de force, de chemin de fer et de navigation de la Rive Nord, avec des amendements, comme suit:—

Page 2, ligne 38.—Rerancez "entrepreneurs de transport."

Page 2, ligne 39.—Après "et" insérez: "pour les fins de son entreprise."

Page 2, ligne 42.—Après "(c)" insérez: "avec le consentement de la municipalité dans laquelle la compagnie voudra exercer les pouvoirs que lui confère ce paragraphe."

Page 5, ligne 6.—Après "pourront" insérez: "en vertu d'une convention valable dont une copie sera déposée au Secrétariat d'Etat."

Et aussi,—Adoptant le Bill (No 136) Acte modifiant l'Acte des marques de fruits, de 1901, avec des amendements, comme suit:—

Page 1, ligne 25.—Après “No 1” insérez: “ou XXX.”

Page 2, ligne 6.—Après “colis” insérez ce qui suit comme article A:

ARTICLE A.

“L'article 10 du dit acte est amendé en retranchant les mots “d'un inspecteur” dans la troisième ligne.

Sur motion de M. Marcell (Bonaventure), le Bill CC (No 167) du Sénat, intitulé: “Acte concernant la Compagnie d'assurance maritime La Royale,” est lu pour la première fois; et il est ordonné qu'il soit inscrit sur la liste des bills privés, dans le feuillet des ordres de ce jour, pour seconde lecture.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est Ordonné,—Que la Chambre procède immédiatement à la prise en considération des bills privés.

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur le Bill (No 98) Acte constituant en corporation la Compagnie du passage souterrain de Montréal,—lequel est rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois, et passé.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois et passés, savoir:—

Bill (No 81) Acte constituant en corporation la Compagnie du télégraphe canadien du Nord.

Bill O (No 130) du Sénat, intitulé: “Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algonia à la Baie d'Hudson.”

Bill P (No 131) du Sénat, intitulé: “Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord.”

Bill G (No 143) du Sénat, intitulé: “Acte concernant la Compagnie canadienne de téléphone Bell.”

Bill (No 55) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit.

Bill (No 87) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud de Québec.

Bill (No 85) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud.

Bill (No 89) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Central du Canada.

Le Bill B (No 125) du Sénat, intitulé: “Acte modifiant les Actes relatifs à la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest,” est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé, tel qu'amendé.

Les amendements faits par le Sénat aux bills suivants, sont pris en considération et adoptés, savoir:—

Bill (No 66) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de colonisation du Nord.

Bill (No 9) Acte concernant la Compagnie *United Gold Fields of British Columbia (Limited)*.

Bill (No 96) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et Kéwatin.

Bill (No 123) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Oriental du Canada.

Bill (No 65) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Yukon-Pacifique.

Bill (No 101) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Népigon.

L'amendement conséquentiel fait par le Sénat au Bill I (No 107) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie de canal Montréal, Ottawa et Baie Georgienne," est pris en considération, et adopté.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et référés aux comités qui suivent, savoir:—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes:

Bill X (No 148) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie de pont de Montréal."

Comité des Banques et du Commerce.

Bill Y (No 158) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie Union."

Bill Q (No 144) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la Banque Métropolitaine."

Bill V (No 166) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la Banque Première Nationale."

Bill CC (No 167) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance La Royale."

Comité des Bills Privés:

Bill J (No 160) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation l'Institut des comptables." (Prise en considération, lundi prochain.)

Bill H (No 163) intitulé: "Acte pour faire droit à Samuel Nelson Chipman." (Sur division.)

Le Bill (No 162) Acte modifiant l'Acte des grains du Manitoba, 1900, est lu pour la troisième fois, et passé.

Le Bill (No 134) Acte concernant la représentation du territoire du Yukon dans la Chambre des Communes, est délibéré de nouveau en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Sur motion de M. Fitzpatrick, l'ordre pour la seconde lecture du Bill (No 139) Acte modifiant l'Acte de la Cour de l'Echiquier, est rescindé, et le bill retiré.

Le Bill (No 151) Acte concernant la remise des amendes, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois et passé.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois et passés, savoir:—

Bill (No 155) Acte modifiant l'Acte des chemins de fer.

Bill (No 164) Acte modifiant l'Acte de 1899 concernant la cité d'Ottawa.

M. Blair présente.—Réponse à Ordre du 9 avril 1902.—Etat indiquant,—

1. En combien de classes sont divisés les employés de l'Intercolonial;
2. Le nom, la résidence et le salaire de chacun des employés de 1ère classe;
3. Le nom, la résidence et le salaire de chacun de ceux de 2e classe;
4. Le nombre de ceux de 3e classe et le montant total du salaire annuel qui leur est payé.

Le Bill (No 165) Acte concernant le cabotage canadien, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements et délibéré, tel qu'amendé.

M. Fitzpatrick propose,—Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Charlton propose, comme amendement,—Que le dit bill ne soit pas maintenant lu pour la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé en comité général afin de l'amender en ajoutant ce qui suit à la clause 3:—

“ Les prescriptions précitées, en ce qui concerne la confiscation des marchandises ne s'appliqueront pas aux radeaux ou aux cargaisons de navires à la remorque de tel bâtiment ou navire faisant le cabotage en contravention au présent acte.”

Et un débat s'ensuivant,—il est ajourné, sur motion de M. Fielding.

Le Bill AA (No 159) du Sénat, intitulé: “ Acte constituant en corporation l'Association maritime des éleveurs de bétail,” est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir:—

Bill (No 51) Acte constituant en corporation la Compagnie de banque, de prêts et d'épargne Dymont.

Bill (No 141) Acte modifiant l'Acte concernant l'empaquetage et la vente de certaines denrées.

Bill (No 149) Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894.

Bill (No 156) Acte modifiant l'Acte d'immigration chinoise, 1900.

Bill (No 106) Acte modifiant l'Acte des Postes.

Bill (No 147) Acte modifiant l'Acte de la Police à cheval, 1894.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(Suite.)

EDIFICES PUBLICS.—(Suite.)

Manitoba.

494 (49)	}	Winnipeg, bâtiment des immigrants—Infirmerie (à voter de nouveau)	8,000 00
		Winnipeg, entrepôt de vérification—Appareil de chauffage, plombage et réparations	2,500 00
		Winnipeg, bâtiments militaires—Pour payer à la ville de Winnipeg les améliorations sur l'avenue Assiniboine, en face de ces bâtiments	3,967 00
		Winnipeg, bureau de poste—Réparations, etc.	2,500 00

Territoires du Nord-Ouest.

495 (50)	}	Calgary, bureau de poste—Boîtes aux lettres additionnelles et modifications des garnitures	1,200 00
		Calgary, palais de justice—Drainage	1,100 00
		Moosejaw, palais de justice—Appareil de chauffage	1,000 00
		Red-Deer, palais de justice, géôle, etc., et bureau des terres, (à voter de nouveau)	5,700 00
		Yorkton, palais de justice et prison	4,400 00
		Saskatoon, bâtiment des immigrants	1,200 00
		Moosomin, palais de justice—Nivellement, clôtures, etc.	1,000 00

496 (51)	{	Vancouver, édifice public—Amélioration du bureau de poste, etc.	2,500 00
		William's-Head, station de quarantaine—Améliorations, réparations, mobilier et accessoires.	15,000 00

Loyers, réparations, mobilier, chauffage, etc.

497 (52)	{	Ottawa—Édifices publics—Préposés aux ascenseurs.	9,000 00
		Eclairage des édifices publics (somme supplémentaire).	5,000 00
		Loyers—Édifices publics fédéraux.	2,500 00
		Gaz et éclairage électrique, édifices publics, Ottawa, y compris les chemins et ponts.	3,900 00
		Port-Colborne, édifice public—Nouvel appareil de chauffage.	950 00
		Sherbrooke, édifice public—Nouvelles chaudières, réparations, etc.	1,300 00
		Winnipeg, bâtiment des immigrants—Nouvelles fournaies à air chaud avec raccordements, etc.	800 00
		Trois-Rivières, bureau de poste—Nouvel appareil de chauffage, foudmaise, blombage, etc.	1,200 00
}	Bâtiments fédéraux d'immigration—Réparations, mobilier, etc.	500 00	

PORTS ET RIVIÈRES.

Nouvelle-Ecosse.

	{	Amagandus-Pond—Quai (à voter de nouveau).	2,000 00
		Arisaig, réparations de la jetée.	900 00
		Bailey's-Brook—Quai, brise-lames.	2,000 00
		Bass-River—Réparations et prolongement du quai.	500 00
		Bear-River—Enlèvement d'obstructions et renouvellements et réparations aux piliers d'amarrage.	1,700 00
		Big-Pond—Quai (à voter de nouveau, \$2,500).	3,100 00
		Bridgewater—Dragage (à voter de nouveau).	5,000 00
		Brooklyn—Achèvement du quai.	700 00
		Canada-Creek, brise-lames—Nouveau caisson et réparations générales.	500 00
		Cape-Auget—Prolongement du brise-lames.	1,000 00
		Cape-Cove—Restauration du brise-lames.	3,000 00
		Ile du Caribou—Pour terminer la chaussée entre l'île et la terre ferme.	650 00
		Charlesvilles—Brise-lames.	2,700 00
		Cheverie—Prolongement du brise-lames (à voter de nouveau).	3,000 00
		Pointe de l'Eglise—Réparation du brise-lames.	1,800 00
		Comeau—Pour prolonger le brise-lames.	1,200 00
		Comeau's-Hill, brise-lames—Réparations, etc.	600 00
		Cribbon's-Point—Réparations au quai, etc.	1,350 00
		Jetée de Digby—Renouvellements et réparations.	3,700 00
		Drum-Head, brise-lames (à voter de nouveau).	5,000 00
		Baie de l'Est (côté nord), réparation du quai.	600 00
		Berlin-Est—Brise-lames (à voter de nouveau).	2,000 00
		Economy—Réparations au quai.	1,500 00
		Pointe de Finlay—Quai (à voter de nouveau).	2,000 00
		Fort-Lawrence—Débarcadère.	5,000 00
		Baie des glaces—Amélioration du port.	10,000 00
		Grand Etang—Piles de pièces de bois créosotées; etc., pour terminer l'ouvrage (à voter de nouveau).	1,000 00

Grande-Rivière—Pour ouvrir le chenal.	2,000 00
Grand-Narrows—Réparations du quai.	1,300 00
Green-Cove—Havre des bateaux.	500 00
Gros-Nez—Réparations du brise-lames.	400 00
Hawk-Point-Inlet—Chenal des bateaux (à voter de nouveau).	400 00
Herring-Cove—Brise-lames.	4,000 00
Horse-Shoe-Cove—Quai.	5,000 00
Hunt's-Point, brise-lames—Renouvellement du vieux caisson.	500 00
Indian-Brook-Flats, Ile du Cap Sable—Quai.	2,700 00
Ingonish (Baie du Nord)—Empierrement du talus, etc.	1,500 00
Irish-Cove—Pour terminer les réparations du quai.	500 00
Pointe de l'Île—Réparations du quai.	550 00
Ile Janvrin—Quai.	2,000 00
Judique—Réparations, etc., du brise-lames.	900 00
Kempt-Head—Pour terminer le quai.	450 00
Kingsport—Reconstruction de la jetée (à voter de nouveau, \$2,000).	5,000 00
Rivière Larry—Brise-lames.	4,000 00
Little-Narrows—Réparations du quai.	500 00
Livingstone's-Cove—Somme supplémentaire pour terminer le quai.	500 00
Lower-D'Escouse—Quai.	2,000 00
Lower-West-Pubnico—Brise-lames.	1,000 00
Lunenburg—Dragage (à voter de nouveau).	5,000 00
Port-Mabou—Réparations de la jetée.	1,200 00
Main-à-Dieu—Ouvrages de protection, achèvement.	2,000 00
Maitland—Réparations au quai.	1,500 00
Malignant-Cove—Pour exhausser la partie intérieure de la jetée de protection du chenal, et pour nettoyer le chenal.	800 00
Port Margaree—Améliorations.	500 00
Meteghan—Restauration du brise-lames.	3,000 00
Rivière Meteghan—Pour terminer les réparations.	1,100 00
McNair's Cove—Pour l'empierrement supplémentaire du talus.	1,100 00
Necum-Teuch—Quai.	2,000 00
New-Campbellton—Quai de délestage dans l'anse Kelly.	5,000 00
Nyanza—Réparations et prolongement du quai.	500 00
Ogden's Pond—Pour compléter les travaux de protection du quai.	650 00
Parker's-Cove—Pour terminer la jetée, y compris l'aile.	5,000 00
Petit-de-Grat—Reconstruction des travaux de protection, etc., achèvement.	800 00
Pickett's—Reconstruction de la jetée.	3,000 00
Ile de Pictou—Réparations de la jetée.	1,000 00
Piper's-Cove—Travaux de protection.	500 00
Pleasant-Bay—Havre des bateaux.	1,000 00
Lac Porter—Achèvement du débouché.	2,500 00
Port-Greville—Renouvellement de la protection de la plage.	4,500 00
Port-Hastings—Prolongement du brise-lames.	2,000 00
Port-Lorne—Réparations du brise-lames.	1,000 00
Port-Medway—Réparations du brise-lames.	700 00
Port-LaTour—Addition au brise-lames.	4,000 00
Prospect—Quai.	1,700 00
Ragged-Head—Protection du chenal (à voter de nouveau).	1,000 00
Round-Bay—Protection de la plage.	2,500 00
Sandford ou Cranberry-Head—Prolongement du briselames, etc. (à voter de nouveau).	1,400 00

Sandy-Cove—Brise-lames....	2,500 00
Short-Beach—Brise-lames....	2,000 00
Sober-Island—Quai....	800 00
South-Gut, Ste-Anne—Réparations et prolongement du quai.	1,300 00
Ingonish-Sud—Quai....	2,000 00
Port-Matoun, S.-O.—Réparat, et prolongem. du brise-lames..	1,500 00
Plage de Sainte-Anne—Travaux de protection de la plage....	1,750 00
Summerville—Brise-lames, réparations..	1,000 00
The-Gate—chenal des bateaux—Pour terminer l'approfondisse- ment et l'élargissement....	1,000 00
Three-Fathom-Harbour—Restauration de la protection de..	1,800 00
Tiverton—Brise-lames....	2,500 00
Tracadie-Est—Réparations et prolongement des travaux de protection de la plage....	400 00
Tusket—Quai....	600 00
Jetée Victoria—Réparations	1,500 00
Wedge-Point—Réparations du brise-lames....	1,000 00
Baccaro-Ouest—Protection du havre des bateaux et chenal..	2,000 00
Baie-de-l'Ouest (côté sud)—Quai (à voter de nouveau)....	2,000 00
Western-Head—Prolongement du brise-lames..	3,000 00
Whitehaven—Réparations aux abords du canal..	800 00
White-Waters—Réparations des approches du brise-lames....	1,000 00
Whycomagh—Réparations au quai, etc....	450 00
Windsor-Harbour—Barrages de déviation, digues, et appro- fondissement du chenal, rivière Avon..	700 00
Yarmouth-Bar—Réparations des travaux de protection..	1,000 00

Ile du Prince-Edouard.

Baie-Fortune—Réparations du brise lames..	1,000 00
Jetée de Belfast—Dragage..	1,750 00
Brise-lames de Brae—Renforcement et réparat. des travaux..	500 00
Campbell's-Cove—Réparations du brise-lames..	800 00
Canoe-Cove—Brise-lames—somme supplémentaire..	1,200 00
Chapel-Point—Réparations de la jetée..	1,100 00
Cove-Head-Harbour—Améliorations de l'entrée du chenal..	5,000 00
Jetée de Cranberry—Reconstruction de la partie supérieure et réparations..	1,125 00
Gaspereau—Havre pour les pêcheurs....	500 00
499 (54) Jetée d'Higgin's-Shore—Reconstruction et réparations.....	1,000 00
Lower-Montague—Quai d'Aitkens..	3,200 00
Miminigash—Renforcement du brise-lames du sud..	500 00
Jetée Pownal—Reconstruction de la partie supérieure, etc (à voter de nouveau).....	1,000 00
Red-Point—Réparations du quai....	1,100 00
Brise-lames de la Baie St-Pierre—Construction d'un caisson à son extrémité extérieure....	2,500 00
Port de Tignish—Reconstruction du brise-lames du nord....	1,450 00
Iles Wood—Protection du brise-lames du sud au moyen de pilots jointifs et de blocailles..	1,250 00

Nouveau-Brunswick.

Anderson's-Hollow—Améliorations et réparations du quai..	6,500 00
Bathurst—Reconstruction du quai..	1,100 00
Quai de Campbellton—(à voter de nouveau)....	8,500 00
Passage d'eau de Campbellton—Débarcadère..	2,000 00

500 (55)	Campobello (Plage de Wilson)—Réparations et reconstruction d'une partie du brise-lames.	4,000 00
	Cap-Tourmentin—Coffrage en bois créosoté.	10,000 00
	Rivière-Chockfish—Prolongement de la digue.	2,000 00
	Fort-Dufferin—Prolongement des travaux de protection.	2,000 00
	Grande-Rivière-au-Saumon—Eperon et brise-lames réunis.	4,300 00
	Petite-Rivière-au-Saumon.	800 00
	Anse de Lord (Ile aux Chevreuils)—Prolongement du quai—Achèvement.	1,000 00
	Maisonette—Réparations au quai.	700 00
	Néguac—Réparations au quai.	4,450 00
	Ile-aux-Perdrix—Réparations à la jetée de l'est.	1,200 00
	Pointe du Chêne—Réparations au quai.	500 00
	Quaco—Réparations à la jetée de l'est.	675 00
	Quai du magasin rouge—Réparations.	700 00
	Rivière Saint-Jean—Réparations.	5,500 00
	Shippegan—Quai à Lamêque (à voter de nouveau, \$4,500).	5,900 00
	Saint-Louis—Réparations au quai.	450 00
	Jetée de Sainte-Marie—Réparations.	600 00
	Quais dans les eaux de marées sur la rivière Saint-Jean et ses tributaries.	5,000 00

Québec.

501 (56)	Amherst—Iles de la Madeleine—Brise-lames à la Pointe Shea—Achèvement—(à voter de nouveau, \$3,800).	7,800 00
	Anse à Beaufile—Améliorations à l'entrée du port—Réparations aux murs de soutènement.	500 00
	Anse Saint-Jean—Pour compléter les réparations au quai.	750 00
	Rivière Batiscan—Pour continuer le dragage d'un chenal à la décharge de la rivière.	10,000 00
	Baie Saint-Paul—Réparations au quai du Cap-aux-Corbeaux.	1,800 00
	Baie Saint-Paul—Réparations au caisson isolé.	400 00
	Berthier en haut—Reconstruction des brise-glace.	2,000 00
	Bic—Pour achever l'addition au quai et réparations.	1,000 00
	Cap à l'Aigle—Prolongement du quai.	5,000 00
	Rivière Chateauguay—Agrandissement au point de déchargement dans la rivière Saint-Jean.	2,000 00
	Rivière Chateauguay—Dragage (à voter de nouveau).	3,000 00
	Côte Sainte-Catherine—Réparer les abords du quai.	500 00
	Ile aux Grues, rive nord—Prolongement du caisson de tête.	2,500 00
	Ile aux Grues, côté sud—Grosses réparations au quai.	3,500 00
	Cross Point—Débarcadère isolé (à voter de nouveau).	5,000 00
	Quai de l'Ile Verte—Réparations.	1,500 00
	La Prairie—Brise-glace et mur de protection.	5,000 00
	Le Tableau, Descente des Femmes—Rivière Saguenay—Nouveau quai.	3,000 00
	Les Eboulements—Rép. générales au quai et aux bâtiments.	2,000 00
	L'Ile d'Alma—Enlèvement de rochers.	1,250 00
	Jetée de l'Ilet—Réparations.	600 00
	Quai de Longueuil—Réparations.	1,200 00
	Maria—Caisson isole.	12,000 00
	Brise-lames des îles de la Madeleine—Somme supplémentaire.	14,300 00
	Rivière Nicolet—Dragage.	4,000 00
	Quai de Philipsburg—Réparations.	500 00
	Pointe Fortune—Quai.	5,000 00
	Pointe Saint-Pierre—Brise-lames.	5,000 00

Rivière-aux-Renards—Jeté.....	10,000 00
Rivière-Blanche—Pour achever les réparations au quai..	750 00
Rivière des Vases—Prolongement du débarcadère.....	500 00
Rivière-du-Loup—Réparations au quai.....	3,000 00
Rivière Saint-François—Brise-lames à Richmond.....	7,000 00
Rivière Touladié—Améliorations de la.....	2,000 00
Quai de Roberval—Elargissement.....	5,000 00
Brise-lames du Ruisseau Leblanc—Somme supplémentaire (à voter de nouveau, \$3,000).....	14,000 00
Quai de Saint-André de Kamouraska—Achèvement du quai et réparations à la levée en terre.....	1,000 00
Sainte-Alphonse (de Bagotville)—Réparations au quai.....	1,500 00
Saint-François—Brise-lames sur le rivage sud de l'île d'Orléans.....	10,000 00
Quai de Saint-Fulgence—Améliorations.....	750 00
Quai de Saint-Irénée—Construction du caisson de tête.....	10,000 00
Quai de Saint-Laurent—Île d'Orléans.....	4,000 00
Quai de Saint-Mathias—Magasin, cloturage, etc. (à voter de nouveau, \$1,500).....	2,500 00
Saint-Michel—Pour achever les réparations au quai.....	4,000 00
Saint-Siméon—Réparations au quai.....	600 00
Sainte-Adélaïde de Pabos—Réparations au brise-lames.....	3,000 00
Sainte-Anne du Saguenay—Quai.....	1,500 00
Sainte-Famille (Île d'Orléans)—Prolongement du quai.....	4,600 00
Tadoussac—Prolongement du barrage de la piscifaculture et réparations.....	1,000 00
Tadoussac—Réparations au quai.....	1,000 00
Barrage d'Yamaska—Réparations.....	3,000 00
Rivière d'Yamaska—Dragage.....	8,000 00

Ontario.

Amherstburg—Dragage (à voter de nouveau).....	5,000 00
Rivière Bell—Réparations au palplanches.....	1,400 00
Big-Bay—Quai—(North Keppel)—Réparations.....	500 00
Bowmanville—Pour achever les réparations au brise-lames.....	4,000 00
Chûtes de Burke—Rivière Magetawan—Quai.....	4,500 00
Chenal Burlington—Réparations aux jetées—Pour compléter l'entreprise—Somme supplémentaire à voter de nouveau, \$20,000.....	50,000 00
Callender—Réparations au quai.....	1,500 00
Île Chantry—Réparations au brise-lames de l'ouest.....	3,300 00
Cobourg—Réparations aux jetées et dragage.....	10,000 00
Collingwood—Dragage.....	45,000 00
Cornwall—Prolongement du quai, réparations et dragage..	4,800 00
Baie Georgienne—Route de la Pointe au Baril—Amélioration du chenal du Coude du Diable entre Parry-Sound et Killarney.....	3,000 00
Travaux du port de Goderich.....	6,000 00
Port de Goderich—Dragage.....	10,000 00
Harwood—Quai sur le lac Rice.....	1,000 00
Hilton, Île de Saint-Joseph—Réparations au quai.....	1,500 00
Huntsville—Nouveau quai.....	3,500 00
Kincardine—Réparations aux jetées et dragage.....	4,000 00
Creek de McGregor—Nouveaux travaux de protection en pilotis et réparations aux anciens.....	4,500 00

	Port Midland—Quai.....	10,000 00
	Newcastle—Pour achever les réparations aux jetées..	5,000 00
	Orillia—Nouveau quai.....	3,000 00
	Port d'Oshawa—Améliorations.....	1,250 00
	Ile de Pelée—Prolongement du quai.....	5,000 00
	Pénétancouchine—Dragage.....	10,000 00
502 (57)	Pickering—Réparations aux jetées et dragage (à voter de nouveau, \$2,000).....	3,200 00
	Pointe-Edouard—Dragage.....	10,000 00
	Port-Burwell—Amélioration du port.....	40,000 00
	Port-Elgin—Réparations au débarcadère, prolongement du brise-lames et dragage.....	5,000 00
	Portsmouth—Pour achever les réparations au quai.....	500 00
	Port-Stanley—Pour achever les réparations aux jetées et dragage.....	14,000 00
	Débarcadère de Richard—Réparations au quai.....	1,500 00
	Rivière Thames—Draguer le chenal de Chatham au lac St. Clair.....	8,200 00
	Rivière-aux-Puces—Réparations aux pilotis.....	1,800 00
	Port-Rondeau—Réparations aux jetées et dragage.....	10,000 00
	Rivière Scugog—Dragage à Lindsay—A voter de nouveau le montant périmé.....	2,600 00
	Rivière de la Nation du Sud—Pour améliorations au <i>Pitch-off</i> (à voter de nouveau).....	1,000 00
	Sturgeon-Falls—Améliorations au quai.....	500 00
	Thornbury—Réparations aux travaux du port.....	4,000 00
	Trenton—Rivière de la Trent—Dragage.....	5,000 00
	Quai de Wendover—Y compris les brise-lames et le magasin ainsi que la salle d'attente.....	3,000 00

Manitoba.

	Gull-Harbour, baie de Saint-George—Prolongement du quai..	2,500 00
	Gypsumville-Harbour—Enlèvement des bancs de sable au sud de Manitoba-House.....	5,000 00
	Quai de Hnausa—Prolongement.....	2,500 00
	Lac Daulphin—Abaissement du (à voter de nouveau).....	5,000 00
	Lac Manitoba—Autre décharge <i>via</i> la rivière Fairford.....	5,000 00
503 (58)	Décharge du lac St. Francis—Construction de jetées conductrices et dragage (à voter de nouveau, \$1,200).....	6,500 00
	Quai de Selkirk—Prolongement.....	6,000 00
	Quai sur le lac Winnipeg à Gimli—Pour achever les réparations.....	3,700 00
	Rivière de la Vase Blanche—Dragage à l'embouchure de la Winnipegosis—Dragage du chenal à l'embouchure de la rivière Moussue.....	5,000 00
		4,500 00

Colombie-Britannique.

	Lacs Anderson et Kennedy—Déblayer décharge.....	3,500 00
	Rivière Colombie en amont de Revelstoke—Enlèvement des obstacles à la navigation.....	5,000 00
504 (59)	Rivière Colombie—Améliorations en amont de Golden.....	7,500 00
	Rivière Colombie—Améliorations en aval de Golden.....	2,000 00
	Baie Hardy—Quai.....	2,000 00

Rivière au Saumon..Enlèvement des corps morts et autres obstacles à la navigation....	2,500 00
Port de Victoria—Enlèvement du rocher Tuzo—Achèvement.	1,500 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. McIsaac, du comité des Bills Privés, présente le neuvième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération le Bill (No 140) Acte constituant en corporation l'Évêque de l'Église catholique Russo-Grecque orthodoxe pour l'Amérique du Nord et les îles Aleutiennes, et chacune des paroisses et missions de la dite Église dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, et est convenu de le rapporter avec des amendements.

Votre comité a aussi pris en considération le Bill K (No 127) du Sénat, intitulé: "Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à George M. Depew," et il est d'avis que les pouvoirs demandés dans le bill ne devraient pas être accordés.

Votre comité a aussi pris en considération le Bill H (No 163) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Samuel Nelson Chipman," et il est convenu de le rapporter sans amendement.

Votre comité recommande que les honoraires et frais payés pour le bill en premier lieu mentionné (No 140) soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction.

M. McIsaac, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le dix-neuvième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Les promoteurs du Bill (No 86) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim, et du Bill (No 94) Acte concernant le chemin de fer de Calgary à Edmonton, ayant exprimé leur intention de ne pas procéder plus loin avec ces mesures durant la présente session, votre comité recommande que les dits bills soient retirés, et que les honoraires payés à leur sujet soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction.

M. Johnston (Cap-Breton), du comité des Banques et du Commerce, présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport sans amendement, savoir:—

Bill Y (No 158) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie Union."

Bill Q (No 144) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la Banque Métropolitaine."

Bill V (No 166) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la Banque Première Nationale."

Bill CC (No 167) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance maritime La Royale."

Les promoteurs du Bill (No 90) Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie de l'Amérique Britannique, et du Bill (No 95) Acte constituant en corporation la Penny Bank, ayant exprimé leur intention de ne pas procéder plus loin avec ces mesures durant la présente session, votre comité recommande que les dits bills soient retirés et que les honoraires payés à leur sujet soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

M. Johnston (Cap-Breton), du comité des Comptes Publics, présente le dixième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les comptes, pièces justificatives et autres documents concernant le paiement de certaines sommes se rapportant au chemin de fer Intercolonial, tel que mentionné aux pages W—27 à 221 du rapport de l'Auditeur général pour l'année expirée le 30 juin 1901, et à ce sujet il a interrogé des témoins sous serment; pour l'information de la Chambre, il annexe au présent rapport la preuve faite par ces témoins et les exhibits produits au cours des dits interrogatoires, et il recommande que la dite preuve soit imprimée.

(Pour la preuve, exhibits, etc., accompagnant ce rapport, voir l'Appendice au journal No 2.)

M. Johnston (Cap-Breton), du comité des Comptes Publics, présente le onzième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les comptes, pièces justificatives et autres documents concernant l'item "Statistiques générales," tel que mentionné à la page D—13 du rapport de l'Auditeur général pour l'année expirée le 30 juin 1901, et à ce sujet, il a interrogé des témoins sous serment; pour l'information de la Chambre, il annexe au présent rapport la preuve faite par ces témoins et les exhibits produits au cours des dits interrogatoires.

(Pour la preuve, etc., accompagnant ce rapport, voir l'Appendice au journal No 2.)

M. Johnston (Cap-Breton), du comité des Comptes Publics, présente le douzième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné les comptes, pièces justificatives, etc., concernant les lignes télégraphiques du Yukon, tel que mentionné aux pages V—285 et 286 du rapport de l'Auditeur général pour l'année expirée le 30 juin 1901, et à ce sujet il a interrogé des témoins sous serment; pour l'information de la Chambre, il annexe au présent rapport la preuve faite par ces témoins et les exhibits produits au cours des dits interrogatoires, et il recommande que la dite preuve soit imprimée.

(Pour la preuve, exhibits, etc., accompagnant ce rapport, voir l'Appendice au journal No 2.)

Un message est reçu du Sénat, adoptant le Bill (No 157) Acte autorisant l'emprunt de certaines sommes de deniers requises pour le service public, sans amendement.

Un message est reçu du Sénat, adoptant le Bill (No 120) Acte modifiant l'Acte des terres fédérales, avec des amendements, comme suit:—

Page 2, ligne 5.—Retranchez depuis "qui" jusqu'à "sur."

Page 2, ligne 10.—Retranchez depuis "ces" jusqu'à "cette" et insérez "terres."

Et aussi,—adoptant le Bill (No 112) Acte modifiant l'Acte d'immigration, avec des amendements comme suit:—

Page 1, ligne 10.—Après "maladie," insérez "dégoutante."

Page 1, ligne 10.—Après "contagieuse" insérez "ou pour toute autre cause quelconque."

Page 1, ligne 25.—Après le mot "nécessaire" insérez: "et tout propriétaire ou capitaine de navire qui violera les dispositions du présent acte; ou qui aidera ou favorisera tout immigrant ou passager à contrevenir à cet ordre ou proclamation; ou qui refusera ou négligera de reprendre à bord du navire cet immigrant ou passager sera passible d'une amende n'excédant pas mille piastres et pas moindre que cent piastres pour tout et chacun de ces immigrants ou passagers."

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à lundi prochain à 11 a.m.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS

M. *Sproule*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Un juge puisné a-t-il été nommé pour les comtés unis de Leeds et Grenville ? Dans l'affirmative, qui ? Si nulle nomination n'a été faite, le gouvernement se propose-t-il d'en faire une bientôt, et dans ce cas qui nommera-t-il ?

M. *Parmelee*—Lundi prochain—Lorsque les motions seront appelées,—Proposera,—Que le quatrième rapport du comité mixte des Impressions du Parlement soit adopté.

RÉUNION DES COMITÉS

Salle.	Lundi, 12 mai.	Heure.
30	Ordres Permanents.....	10.30 a.m.
30	Bills Privés.....	11 a.m.

No 59.

OTTAWA, SAMEDI, 10 MAI 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAVENOR
Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 60.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, LUNDI, 12 MAI 1902.

11 a.m.

PRIÈRES.

Sur motion de M. Hyman, il est Ordonné,—Que le Bill (No 90) Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie de l'Amérique Britannique, et le Bill (No 95) Acte constituant en corporation la Penny Bank, soient retirés et que les honoraires et frais payés pour ces bills soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction, conformément à la recommandation contenue dans le cinquième rapport du comité des Banques et du Commerce.

Sur motion de M. Hyman, il est Ordonné,—Que le Bill (No 80) Acte constituant en corporation la Compagnie du canal Huron et Erié; le Bill (No 86) Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim, et le Bill (No 94) Acte concernant le chemin de fer de Calgary à Edmonton, soient retirés, et que les honoraires payés à leur sujet soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction, conformément aux recommandations contenues dans les dix-huitième et dix-neuvième rapports du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

M. Flint propose,—Que le quatrième rapport du comité mixte des Impressions du Parlement soit adopté.

M. Marcell (Bonaventure) propose, comme amendement,—Que le dit rapport soit amendé en ajoutant à la fin de la première recommandation et à la suite des mots “service civil” :—“et que les dits fonctionnaires continuent à recevoir leur salaire actuel, nonobstant toute disposition contraire dans le dit acte.”—Adopté.

Le rapport est, en conséquence, adopté, tel qu'amendé.

Sur motion de M. Oliver, il est Ordonné,—Que les honoraires et frais payés pour le Bill (No 140) Acte constituant en corporation l'Évêque de l'Église catholique Russo-Grecque orthodoxe pour l'Amérique du Nord et les îles Aleutiennes, et chacune des paroisses et missions de la dite église dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction, conformément à la recommandation contenue dans le neuvième rapport du comité des Bills Privés.

Sur motion de M. Scott, le second rapport du comité mixte de la Bibliothèque du Parlement, est adopté.

L'ordre portant que la Chambre se forme en comité général sur le Bill (No 102) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Gaspé et de l'Ouest.

M. Gauvreau propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Casgrain propose, comme amendement,—Que tous les mots après “Que”, dans la motion proposée, soient retranchés et remplacés par les suivants :—“le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes avec mandat de l'amender,—

1. En insérant après le mot “actionnaires,” clause 9, page 2, ligne 28, les mots : “de la compagnie intéressée et des porteurs d'obligations de la dite compagnie.”

2. En insérant après les mots “capital social,” page 2, ligne 31, les mots : “et des porteurs d'obligations détenant au moins les deux tiers des obligations.”

3. En biffant les mots suivants dans le paragraphe 4 de la dite clause 9, lignes 3 à 8 inclusivement de la page 3 : “et il ne sera invoqué aucune prescription ni aucun statut de limitation contre le paiement des dites créances par la compagnie; et la compagnie ne pourra avoir aucun titre valable avant que les dites créances n'aient été soldées par la compagnie à la satisfaction du Gouverneur en Conseil.”

4. En substituant aux mots “mais rien dans la présente clause n'affectera en aucune manière les droits des porteurs d'obligations de la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur et de la Compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs,” les mots suivants : “Pourvu que rien dans le présent acte n'affecte en aucune manière les droits des porteurs d'obligations de la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur et de la Compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs.”

5. En ajoutant la clause suivante après la clause 9 :—

“ 10. Nul titre valable ne sera cédé à la compagnie à moins que la dite compagnie n'ait déposé entre les mains du ministre des Chemins de fer et Canaux la somme de \$100,000 en espèces qui sera employée par le ministre des Chemins de fer et Canaux pour solder les balances en souffrance en règlement des créances mentionnées dans le paragraphe 4 de la clause qui précède. Lorsque la compagnie aura déposé la dite somme, le ministre des Chemins de fer et Canaux nommera un commissaire qui, après enquête, paiera aux créanciers et réclamants les dites créances ou telle partie d'icelles qui seront dues, et la rémunération ou salaire du dit commissaire sera payé à même le dit dépôt dont la balance, s'il en est, déduction faite du montant soldé et du dit salaire ou rémunération, sera remise à la Compagnie.”

Et un débat s'ensuivant,—le dit amendement est retiré, avec le consentement de la Chambre.

La motion principale est alors adoptée,—et la Chambre se forme, en conséquence, en comité général sur le dit bill,—lequel est rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois, et passé.

La Chambre se forme en comité général sur le Bill (No 140) Acte constituant en corporation l'Evêque de l'Eglise catholique Russo-Grecque orthodoxe pour l'Amérique du Nord et les îles Aleutiennes, et chacune des paroisses et missions de la dite église dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest,—lequel est rapporté avec des amendements et délibéré, tel qu'amendé.

M. Oliver propose,—Que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. LaRivière propose, comme amendement,—Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il subisse sa troisième lecture dans six mois d'aujourd'hui.

Et la question de concours étant mise sur l'amendement,—il est rejeté, sur la division suivante:—

POUR :

Messieurs

Alcorn,	Champagne,	Hackett,	Malouin,
Archambault,	Costigan,	Kaulbach,	Martineau,
Bazinet,	Delisle,	LaRivière,	Morin,
Bernier,	Demers	Lavell,	Murray,
Bourassa,	(Saint-Jean),	Lavergne,	Robinson (Elgin),
Bourbonnais,	Dugas,	Lefurgey,	Rosamond,
Brock,	Ethier,	Lemieux,	Turcot,
Bruneau,	Fitzpatrick,	Loy,	Turgeon.—34.
Casgrain,	Gauvreau,	McLennan,	

CONTRE :

Messieurs

Barker,	Fisher,	Lennox,	Proulx,
Belcourt,	Flint,	Lewis,	Reid
Birkett,	Fowler,	Logan,	(Ristigouche),
Blair,	Gallier,	Macdonald,	Riley,
Borden (Halifax),	Gilmour,	Mackie,	Ross (Victoria, N-E.),
Boyd,	Girard,	MacLaren	Scott,
Calvert,	Gourley,	(Huntingdon),	Sifton,
Campbell,	Hyman,	MacLaren (Perth),	Sproule,
Cargill,	Johnston	McCormick,	Stewart,
Charlton,	(Cap-Breton),	McCreary,	Sutherland (Oxford),
Christie,	Johnston	McEwen,	Tarte,
Clarke,	(Cardwell),	McGugan,	Tolmie,
Copp,	Johnston (Lambton),	McIntosh,	Tolton,
Douglas,	Kemp,	Marcel (Bonaventure),	Tucker,
Dyment,	Kendall,	Matheson,	Ward,
Earle,	Kidd,	Morrison,	Wilmot,
Erb,	Lang,	Mulock,	Wilson,
Farquharson,	Laurier (sir Wilfrid),	Oliver,	Wright.—71.
Fielding,	LeBlanc,	Préfontaine,	

La motion principale est alors adoptée,—et le bill est, en conséquence, lu la troisième fois et passé.

Sur motion de M. Fisher, l'ordre portant que la Chambre se forme en comité général sur le Bill K (No 127) du Sénat, intitulé: "Acte autorisant le commissaire des brevets à faire droit à George M. Depew," est rescindé et le bill retiré.

Le Bill H (No 163) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Samuel Nelson Chipman," est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Sur motion de M. Flint, il est Résolu,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat, pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial du Sénat auquel a été référé le bill qui précède.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois et passés, savoir:—

Bill Y (No 158) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance sur la vie Union."

Bill Q (No 144) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la Banque Métropolitaine."

Bill V (No 166) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation la Banque Première Nationale."

Bill CC (No 167) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurance La Royale."

Les amendements faits par le Sénat au Bill (No 73) Acte constituant en corporation la Compagnie de force, de chemin de fer et de navigation de la Rive Nord, sont pris en considération et adoptés.

Sur motion de M. Sproule, l'ordre pour la seconde lecture du Bill W (No 153) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack," est rescindé et le bill retiré.

M. Galliher, du comité des Bills Privés, présente le dixième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération le Bill J (No 160) du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation l'Institut des comptables," et est convenu d'en faire rapport sans amendement.

Votre comité recommande que le dit bill soit placé immédiatement sur le feuillet des ordres pour être pris en considération en comité général, ce jour.

Sur motion de M. Belcourt, le dit bill est placé immédiatement sur le feuillet des ordres pour être pris en considération en comité général, ce jour, conformément à la recommandation contenue dans le dixième rapport du comité des Bills Privés.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur le dit bill,—lequel est rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé, tel qu'amendé.

Un message est reçu du Sénat, informant cette Chambre que le Sénat acquiesce, sans modification, aux amendements faits par les Communes au Bill B (No 125) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant les Actes relatifs à la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest."

Et aussi,—Adoptant le Bill (No 142) Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection générale avec un amendement comme suit:—

Page 1, ligne 8.—Après l'article "1" insérez les articles A et B qui suivent:—

ARTICLE A.

"2. La disposition relative à l'avoine" contenue en l'article 44 de l'Acte d'inspection générale, tel que décrété par l'article 4 du chapitre 25 des Statuts de 1899, est amendée par le présent en y ajoutant les mots suivants:—"mais quant au Manitoba, aux Territoires du Nord-Ouest et à cette partie de l'Ontario située à l'ouest du lac Supérieur,—

L'avoine No 1 extra consistera entièrement d'avoine cultivée au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest, sera saine, bien nette et exempte d'autres grains; elle

renfermera une proportion de 90 pour 100 d'avoine blanche, et ne pèsera pas moins de 38 livres au boisseau.

L'avoine No 1 sera saine, bien nette et exempte d'autres grains; elle contiendra une proportion de 90 pour 100 d'avoine blanche et ne pèsera pas moins de 34 livres au boisseau.

L'avoine No 2 sera saine, raisonnablement nette, raisonnablement exempte d'autres grains, et ne pèsera pas moins de 34 livres au boisseau.

L'avoine No 3 sera saine, mais pas suffisamment nette ou exempte d'autres grains pour être classée comme No 2, et ne pèsera pas moins de 34 livres au boisseau.

L'avoine rejetée comprendra toute celle qui est humide, cariée, sale ou impropre pour quelque cause à être classée comme No 3.

ARTICLE B.

"3. L'annexe mentionnée en l'article C du chapitre 25 des Statuts de 1899, est amendée par le présent en insérant les mots "excepté l'avoine" après les mots "grains" et "graines" dans les deuxième et neuvième lignes du paragraphe 4 de la dite annexe."

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Fitzpatrick,—Que le Bill (No 165) Acte concernant le cabotage canadien soit maintenant lu la troisième fois,—et sur l'amendement de M. Charlton,—Que le dit bill ne soit pas maintenant lu pour la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé en comité général afin de l'amender en ajoutant ce qui suit à la clause 3:—

"Les prescriptions précitées, en ce qui concerne la confiscation des marchandises ne s'appliqueront pas aux radeaux ou aux cargaisons de navires à la remorque de tel bâtiment ou navire faisant le cabotage en contravention au présent acte."

La question de concours étant mise sur l'amendement,—il est rejeté.

La motion principale est alors adoptée, et le bill est, en conséquence, lu la troisième fois et passé.

Les amendements faits par le Sénat au Bill (No 136) Acte modifiant l'Acte des marques de fruits, de 1901, sont pris en considération.

Le premier amendement étant lu la seconde fois, est adopté.

Le second amendement étant lu la seconde fois, comme suit:—

ARTICLE A.

"L'article 10 du dit acte est amendé en retranchant les mots "d'un inspecteur" dans la troisième ligne";

Sur motion de M. Fisher, le dit amendement est modifié par l'amendement consécutif suivant:—

"Dans l'article 10 de l'Acte des marques de fruits, 1ère ligne, après le mot "quiconque" insérez les mots: "n'étant pas un inspecteur."

Sur motion de M. Fisher, il est Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur premier amendement au bill qui précède et qu'elle a fait au second un amendement consécutif, auquel elle demande leur concours.

L'ordre portant que la Chambre se forme en comité des Subsidés étant lu; M. Fielding propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question de concours étant mise sur la dite motion,—elle est adoptée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

MARDI, 13 mai 1902.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(Fin).

DRAGAGE.

505 (60)	{	Réparations aux dragueurs <i>Manitoba</i>	12,000 00
		Nouvel outillage—Bateau à propulseur automatique pour l'enlèvement des chicots dans les rivières Rouge et Assiniboine, <i>Manitoba</i>	10,000 00

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

Lignes aériennes et câbles, golfe Saint Laurent, etc.

506 (61)	{	Belle-Isle—Ligne télégraphique entre les extrémités de l'île.	5,000 00
		Câble de l'Île Bryon à Anticosti, raccordement...	25,000 00
		Pour le prolongement du réseau télégraphique des îles de la Madeleine jusqu'à l'île Bryon au moyen d'un câble sous marin....	9,000 00
		De Mabou à Port-Hawkesbury...	5,600 00
		Lignes aériennes de l'île de la Madeleine—Renouvellement des fils métalliques...	2,000 00
		Saint-Pierre à Louisbourg et l'île Scatari—Prolongement de Gabarus à Sydney-Nord...	4,900 00
		Saint-Pierre à Canso—Ligne télégraphique et raccordement par câble entre Port-Mulgrave et Port-Hawkesbury... . .	13,900 00
		Ligne télégraphique de Ste-Anne du Saguenay à St-Charles.	1,000 00
		Ligne télégraphique—St-Pierre à Louisbourg, avec prolongement jusqu'à Main-à-Dieu et le phare de l'île Scatari..	2,250 00
		Ligne télégraphique—Chicoutimi à St-Charles et St-Ambroise	1,600 00

Territoires du Nord-Ouest

507 (62)	Ligne aérienne de Saint-Albert à la Rivière qui Barre....	1,500 00
----------	---	----------

Colombie-Britannique.

508 (63)	{	Ligne télégraphique d'Alberni-Clayoquot—Achèvement (à voter de nouveau, \$2,500)...	3,500 00
		Embranchement de la ligne principale de Port-Simpson-Hazelton à Aberdeen...	1,500 00
		Ligne de 150 Mile-House à Quesnel-Forks et Horsefly—(à voter de nouveau montant périmé de \$2,818, et à voter de nouveau, \$2,450)...	7,500 00
		Ligne télégraphique Victoria et Cap-Beale—Renouvellement des poteaux, etc....	2,500 00

TRAVAUX PUBLICS—PERCEPTION DU REVENU.

TÉLÉGRAPHES.

542 (97)	Réseau télégraphique du Yukon comprenant la ligne Asheroft —Dawson et ses embranchements—Frais d'exploitation —Montant supplémentaire...	33,500 00
----------	--	-----------

GLISSOIRS ET ESTACADES.

543 (98)	Rivière Gatineau—Compensation à MM. Gilmour et Hughson pour l'usage de leurs estacades de retention aux Cascades.....	3,600 00
	Rivière Trent et district de Newcastle, glissoirs et estacades, réparations.....	1,000 00
	District de Saint-Maurice—Frais d'exploitation—Montant supplémentaire.....	20,000 00

GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

448 (3)	Ministère des Chemins de fer et Canaux—Pour augmenter les appointements de S. L. Shannon, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	150 00
	Pour pourvoir à la promotion de F. A. Dixon au rang de premier commis, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	1,800 00
	Pour augmenter de \$50 les appointements respectifs de H. Le B. Ross et Charles W. Ross, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	100 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer Intercolonial.

471 (26)	Matériel roulant (à voter de nouveau, \$303,000).....	345,000 00
	Remise des locomotives, etc., à Chaudière-Junction.....	63,000 00
	Accroissement des facilités à Saint-Jean.....	90,500 00
	Accroissement des facilités à Stellarton.....	17,000 00
	Accroissement des facilités à Sydney (à voter de nouveau).....	50,000 00
	Accroissement des facilités à Halifax (à voter de nouveau, \$90,000).....	143,000 00
	Pour consolider les ponts (à voter de nouveau).....	50,000 00
	Pour allonger les voies de garage, agrandir les gares et augmenter les facilités pour le trafic de la ligne (à voter de nouveau).....	135,000 00
	Pour changer les attelages des voitures le voyageurs (à voter de nouveau).....	8,000 00
	Nouvelle superstructure de six arches du pont de Miramichi (à voter de nouveau).....	60,000 00
	Pour élever le pont du chemin de fer Sydney et Louisbourg au-dessus du chemin de fer Intercolonial à Sydney (à voter de nouveau, \$3,300).....	4,300 00
	Accroissement des facilités à Pictou (à voter de nouveau, \$15,000).....	70,000 00
	Gare à Nicolet (à voter de nouveau).....	2,500 00
	Gare et hangar à marchandises à la rivière au Anguilles (à voter de nouveau).....	3,000 00
	Améliorations à North-Sydney.....	40,000 00
Construction d'un éperon à partir de la station de l'Intercolonial à la Rivière-Ouelle jusqu'au quai sur le St-Laurent.	43,000 00	
Pour augmenter les facilités à Moncton (à voter de nouveau, \$32,000).....	156,700 00	
Améliorations à Rockingham.....	4,000 00	

CANAU.

Canal de Welland.

473 (28)	{	Pour approfondir parties du long bief entre Port-Colborne et Thorold.	50,000 00
		Pour enlever les obstructions dans le canal de Port-Colborne à Wellington.	95,000 00

Canal Welland.

479 (34)	{	Pour construire une pile centrale en béton, et une travée mobile en acier pour le pont Montrose, sur la rivière Chipawa.	9,000 00
		Pour reconstruire le pont de Marlatt (à voter de nouveau, \$10,000).	15,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, adoptant le Bill (No 11) Acte à l'effet d'établir un conseil médical au Canada, avec des amendements, comme suit:—

Page 1, ligne 14.—Après “chirurgiens” insérez les paragraphes suivants:—

“(c) l'expression “école de médecine” comprend toute institution où s'enseigne la médecine.”

“(d) l'expression “étudiants” s'entend seulement des personnes admises à l'étude de la médecine en vertu des lois provinciales.”

Page 1, ligne 25.—Retranchez “et étudiants.”

Page 1, ligne 29.—Après “suivre” insérez “par les étudiants.”

Page 1, ligne 33.—Retranchez “des aspirants.”

Page 2, ligne 30.—Après “reçu” insérez “une licence ou”.

Page 2, ligne 47.—Après “université” insérez “par.”

Page 2, ligne 48.—Retranchez depuis “règlements” jusqu'à “(d)” page 3, et insérez “applicables.”

Page 3, ligne 20.—Retranchez depuis “province” jusqu'à la fin de l'article 6, et insérez “et quand toutes les provinces auront légiféré à cet effet, il leur soit loisible de nommer et élire de la manière susdite les membres du conseil; pourvu toujours que, si quelqu'une des dites législatures abroge ensuite sa législation, prévue par cet article, il ne soit donné à d'autres personnes le droit de pratiquer la médecine dans les limites de la juridiction de cette législature, à raison de leur qualification ou enregistrement, en vertu du présent acte.”

Page 3, ligne 39.—Après “à” insérez “toute université, à”.

Page 3, ligne 40.—Retranchez depuis “corporation” jusqu'à “ou”.

Page 4, ligne 19.—Après “nommé” insérez “ou élu, ou jusqu'à l'expiration de son terme d'exercice, si son successeur est nommé avant l'expiration de ce terme.”

Page 4, ligne 45.—Après “mentionnées” insérez “aux paragraphes (a), (b), (c), (d) et (e) de l'article 4 et en”.

Page 5, ligne 10.—Retranchez le paragraphe “(h)”.

Page 5, ligne 13.—Retranchez depuis “(i)” inclusivement jusqu'à “l'établissement”, ligne 22.

Page 5, ligne 23.—Retranchez “ces personnes possèdent” et insérez “le candidat possède”.

Page 5, ligne 27.—Retranchez “collège” et insérez “école” et retranchez depuis “institutions” jusqu’à “la” ligne 29, et insérez “médicales”.

Page 5, ligne 36.—Retranchez depuis “examens” jusqu’à “ne”, ligne 37.

Page 5, ligne 42.—Retranchez depuis “la” jusqu’à “j” ligne 45, et insérez “date à laquelle le présent acte sera devenu exécutoire aux termes du paragraphe 3 de l’article 6 du présent acte:—

“Pourvu toujours qu’il ne soit donné aucun effet rétroactif au présent acte, et spécialement pour ce qui est des personnes dûment inscrites comme étudiants sous les lois de quelqu’une des provinces du Canada, à l’époque où il deviendra exécutoire comme susdit”.

Page 6, ligne 8.—Après le paragraphe “(k)” insérez le suivant:—

“(e) l’enrôlement et l’enregistrement de toutes personnes ayant droit, en vertu du présent acte, de figurer sur le registre des médecins en médecine canadiens.”

Page 6, ligne 11.—Après “conseil” insérez “et cette approbation sera une preuve concluante que le règlement n’a pas d’effet rétroactif”.

Page 7, ligne 1.—Retranchez depuis “16” jusqu’à “2”, ligne 8, et insérez à la place ce qui suit:—

“Toute personne qui passera l’examen prescrit par le conseil et se conformera à toutes les conditions et règles requises pour l’enregistrement, comme l’exige le présent acte et l’exigera le conseil, aura droit, moyennant le paiement des honoraires prescrits à ce sujet, d’être enregistrée comme praticien en médecine”.

Page 11, à la fin du bill, insérez ce qui suit comme article 21:—

“21. Le présent acte ne sera pas interprété comme autorisant la création d’écoles de médecine, ou donnant autrement un enseignement médical”.

La Chambre alors s’ajourne à 2.57 a.m., jusqu’à 11 a.m., ce jour.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

No 60.

OTTAWA, LUNDI, 12 MAI 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
L'imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 61.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, MARDI, 13 MAI 1902.

11 a.m.

PRIÈRES.

Sur motion de M. Legris, les cinquième et sixième rapports du comité d'Agriculture et de Colonisation sont adoptés.

Sur motion de M. Taylor, les ordres de la Chambre référant le Bill M (No 128) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur," et le Bill N (No 129) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental," au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, sont rescindés et les bills retirés.

Les amendements faits par le Sénat au Bill (No 112) Acte modifiant l'Acte d'immigration, sont pris en considération.

Le premier amendement étant lu la seconde fois, est adopté.

Le second amendement étant lu la seconde fois;

M. Sifton propose,—Que le dit amendement soit désapprouvé parce qu'il confère au Gouverneur en Conseil le pouvoir de défendre le débarquement de toute personne quelconque en Canada, à la discrétion du Gouverneur en Conseil, ce qui constitue un pouvoir excessif autant qu'irrégulier à conférer au pouvoir exécutif.—Adopté.

Le troisième amendement étant lu la troisième fois, est adopté.

Et il est Ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est Ordonné,—Que la Chambre procède immédiatement à la prise en considération du Bill (No 11) Acte à l'effet d'établir un conseil médical en Canada, inscrit sur la liste des bills et ordres publics.

Les amendements faits par le Sénat au dit bill sont, en conséquence, pris en considération, lus la seconde fois, et adoptés.

Le Bill R (No 161) du Sénat, intitulé: "Acte concernant la constitution en corporation par lettres patentes des compagnies par actions," est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général,—et sur rapport de progrès le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés, étant lu;

M. Fielding propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Borden (Halifax) propose, comme amendement,—

Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—
"la dépense totale pendant chaque année fiscale, de 1892 à 1901, inclusivement, a été comme suit:—

1892..	\$42,272,136
1893..	40,853,728
1894..	43,008,834
1895..	42,872,338
1896..	41,702,383
1897..	42,972,756
1898..	45,334,281
1899..	51,542,635
1900..	52,717,467
1901..	57,982,866

Que le ministre des Finances estime que le revenu total pour l'année courante se terminant le 30 juin 1901, sera de \$65,250,000.

Que la dépense annuelle tant sur le revenu consolidé que sur le compte du capital a augmenté entre 1897 et 1901 d'une somme de \$15,010,110.

Que pendant la période susmentionnée, les revenus du pays ont été exceptionnelles considérables, que le gouvernement accuse un surplus net de \$19,743,527.69, mais qu'aucune partie de ce surplus n'a été affectée à la réduction de la dette publique qui, avec l'augmentation prévue par le ministre des Finances pour l'année fiscale courante, sera portée de \$258,479,432.72 qu'elle était en 1896 à \$274,480,000 en 1902, soit une augmentation de plus de seize millions de piastres.

Que le ministre des Finances estime que le revenu total pour l'année expirant le 30 juin 1902, sera de \$56,800,000.

Que malgré ce revenu très considérable, le ministre des Finances estime que la dette publique sera augmentée d'environ \$6,000,000 pendant l'année courante.

Que cette Chambre est d'avis que les dépenses pour l'exercice 1901-1902 et les dépenses projetées pour l'exercice 1902-1903 sont excessives et extravagantes, et qu'elle regrette que le gouvernement, avec les ressources exceptionnellement considérables dont il dispose, a non seulement manqué de réduire la dette publique mais l'a augmentée dans une large mesure; et qu'il a fait des dépenses à compte du capital dont le pays ne peut et ne doit pas s'attendre à retirer un profit équivalent.

Et la question de concours étant mise sur l'amendement,—il est rejeté, sur la division suivante:—

POUR :

Messieurs

Alcorn,	Casgrain,	Lancaster,	Osler,
Barker,	Clarke,	Lavell,	Robinson (Elgin),
Bell,	Culbert,	Lefurgey,	Rosamond,
Birkett,	Earle,	Lennox,	Sherritt,
Blain,	Hackett,	MacLaren (Perth),	Sproule,
Borden (Halifax),	Haggart,	Maclean,	Taylor,
Boyd,	Johnston (Cardwell),	McGowan,	Tolton,
Brock,	Kaulbach,	McIntosh,	Vrooman,
Broder,	Kemp,	Monk,	Wilmot,
Bruce,	Kendrey,	Morin,	Wilson.—41.
Carscallen,			

CONTRE :

Messieurs

Archambault,	Edwards,	Lemieux,	Préfontaine,
Ball,	Farquharson,	Lewis,	Proulx,
Bazinet,	Fielding,	Logan,	Reid
Belcourt,	Fisher,	Lovell,	(Ristigouche),
Bernier,	Fortier,	Loy,	Riley,
Blair,	Fraser,	Macdonald,	Roche (Halifax),
Borden (King, N.E.),	Gallery,	Mackie,	Ross (Ontario),
Bourassa,	Gauvreau,	MacLaren	Ross
Bourbonnais,	Geoffrion,	(Huntingdon),	(Victoria, N.-E.),
Brown,	German,	McCool,	Rousseau,
Bruneau,	Girard,	McCreary,	Schell,
Brunet,	Gould,	McEwen,	Scott,
Bureau,	Harwood,	McGugan,	Sifton,
Calvert,	Hughes,	McLennan,	Stewart,
Campbell,	(King, I. P.-E.),	Madore,	Sutherland (Oxford),
Champagne,	Johnston	Marcel (Bagot),	Tarte,
Christie,	(Cap-Breton),	Marcel (Bonaventure),	Tobin,
Copp,	Laurier (sir Wilfrid),	Martineau,	Tolmie,
Costigan,	Laurier	Matheson,	Tucker,
Delisle,	(L'Assomption),	Mulock,	Turcot,
Demers (St-Jean),	Lavergne,	Oliver,	Turgeon,
Douglas,	LeBlanc,	Paterson,	Wright.—84.
Dugas,	Legris,		

Et la question de concours étant mise sur la dite motion,—elle est adoptée.
La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL

TRAVAUX DU TERRITOIRE DU YUKON.

551 (1)	{	Pour payer le montant fixé par le juge de la Cour d'Échiquier au sujet de la réclamation à lui soumise en faveur de MM. Mackenzie et Mann pour leur rembourser leurs dépenses relatives à l'entreprise projetée d'un chemin de fer entre la rivière Stickine et le lac Teslin.	327,678, 10
		Pour payer le montant des frais y compris les déboursés pour la preuve, honoraires des témoins, etc.	830 20

CANAUX.—(Suite.)

Canal de Murray.

474 (29) Pour acheter de W. Goodrich une maison pour le péage 500 00

Lac Saint-Louis.

475 (30) Relevés hydrographiques 9,600 00

Canal de Lachine.

476 (31) Construction de murs en talus 22,000 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU—(Suite.)

CANAUX.—(Suite.)

Canal de la Trent.

477 (32) Construction d'un pont sur les chutes de Heeley 1,000 00

Canal Chambly.

478 (33)	{ Pour prolonger et réparer le mur à la tête de l'Île Sainte-Thérèse Pour reconstruire le ponceau à la Petite-Rivière des Iroquois (à voter de nouveau)	1,200 00
		10,000 00

Canal Rideau.

480 (35) Nouvelle somme requise pour reconstruire le grand pont à la Pointe de Brass 1,200 00

Barrage de Carillon.

481 (36) Réparations du barrage 6,000 00

Ecluse Sainte-Anne.

482 (37) Pour réparer l'éperon à la tête de l'écluse 2,000 00

483 (38) Reconstruction du barrage à Peterboro 9,000 00

DIVERS.

484 (39) Etudes et inspections 2,000 00

485 (40)	{ Augmentation des appointements de M. O'Neill Appointements des ingénieurs, dessinateurs, commis et messagers surnuméraires—Augmentation des appointements de J. Proulx, F. M. Costin, K. Bott et J. Martineau, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil	100 00
		200 00

485 (40)	{ Appointements de commis surnuméraires, de copistes, et de messagers, autres que ceux qui ont passé les examens du service civil, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil. (Somme supplémentaire)	200 00
		100 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL—(Suite.)

CANAUX.—(Suite.)

Chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard.

472 (27) Pour augmenter les facilités à Charlottetown 30,000 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LA PERCEPTION DU
REVENU.

CANAUX.

Canal de Cornwall.

541 (96) Réparations et frais d'exploitation. 9,075 00

GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

	Ministère des Postes—Appointements—Allocation provisoire.	180 00
	Pour les appointement de trois nouveaux commis de 2e classe.	3,500 00
	Pour les appointements de deux nouveaux commis de 2e classe cadette.	1,400 00
455 (10)	Pour augmentation des appointements des employés du service de l'intérieur non prévues dans le budget principal.	2,260 00
	Dépenses casuelles—Pour payer à E. L. Foley, commis provisoire du bureau des lettres de rebut à Winnipeg, une allocation provisoire, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	120 00

POSTES.

	Pour pourvoir à un emploi supplémentaire de courrier de chemin de fer de 2ième classe.	720 00
	Pour pourvoir à un emploi supplémentaire de commis de 1re classe au bureau de l'inspecteur des Bureaux de Postes à Ottawa.	1,200 00
	Pour pourvoir aux salaires de timbreurs, assortisseurs, facteurs et commis additionnels.	10,000 00
548 (103)	Pour augmenter les appointements de M. E. B. Bates, sous-directeur du Bureau de Poste d'Ottawa, de \$1,800 à \$1,900, nonobstant toute disposition contraire dans l'Acte du Service civil.	100 00
	Pour pourvoir aux augmentations d'appointements d'employés du service extérieur, non prévus dans les estimations principales.	2,500 00
	Pour pourvoir à la promotion de l'inspecteur du Bureau de Poste à Kingston, à la première classe à \$2,200, nonobstant toute disposition contraire dans l'Acte du Service civil.	200 00

GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

450 (5) Ministère de la Milice et de la Défense—Pour les appointements d'un nouveau commis de seconde classe cadette. 600 00

MILICE.

(Imputable sur le capital.)

468 (23)	Ouvrages de défense à Esquimalt—Pour achat de terrains	50,000 00
	Armes, cartouches et ouvrages de défense (\$219,000 à voter de nouveau).	300,000 00
	Pour achat de carabines.	150,000 00

(Imputable sur le revenu.)

469 (24)	Pour les dépenses du détachement de la milice canadienne qui assistera à la coronation de Sa Majesté.	50,000 00
----------	---	-----------

Spécial.

470 (25)	Garnison provisoire de Halifax—Pour toutes les dépenses.	315,000 00
----------	--	------------

GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

452 (7)	{	Ministère de l'Intérieur—Pour porter les appointements de C. H. Beddoe, comptable, à \$1,200 à compter du 1er juillet 1902, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	175 00
		Pour pourvoir aux appointements de quatre nouveaux commis de seconde classe cadette à \$600 chacun.	2,400 00
		Dépenses casuelles—Impressions et papeterie.	3,500 00
453 (8)	{	Département des Affaires indiennes—Appointements—Pour pourvoir aux appointements d'un commis de 1re classe (à voter de nouveau.	1,400 00
		Pour payer à Chas. A. Cook, commis de seconde classe cadette, des arrérages d'allocations pour qualifications en matières facultatives (1901-1902 et 1902-1903).	100 00

COMMISSION GEOLOGIQUE.

519 (74)	{	Pour pouvoir à la gravure, à la lithographie, à l'impression, etc., afin de confectionner des cartes des trav. déjà faits.	9,000 00
		Pour pourvoir aux appointements d'un géologue à la commission de la frontière internationale, depuis le 1er juillet 1902 jusqu'au 30 juillet 1903.	2,000 00

SAUVAGES.

Ontario et Québec.

520 (75)	{	Pour pourvoir à un montant supplémentaire pour livres, Ontario, Québec et Provinces Maritimes.	3,780 00
		Pour pourvoir à un montant supplémentaire pour frais judiciaires généraux.	3,500 00

Nouvelle-Ecosse.

521 (76)	{	Pour pourvoir aux appointements d'un agent supplémentaire, comté du Cap-Breton.	75 00
		Pour pourvoir aux réparations des chemins—Eskasoni.	100 00
		Pour améliorer les conditions sanitaires de la réserve des sauvages, près de Sydney.	1,000 00

Nouveau-Brunswick.

522 (77)	Pour réparer les chemins traversant la réserve d'Edmonton.	75 00
----------	--	-------

Manitoba et territoires du Nord-Ouest.

523 (78)	{	Pour pourvoir à un montant supplém. pour instrum. et outils.	590 40
		“ “ animaux vivants.	8,620 00
		“ “ Sioux.	120 00
		“ “ internats.	6,840 00
		“ Dép. générales ”	1,020 00

524 (79)	Pour pourvoir à un montant supplémentaire pour internat et externat.	1,200 00
----------	--	----------

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

525 (80)	{	Montant supplémentaire requis pour aide dans les bureaux d'enregistrement.	7,000 00
		Montant supplémentaire requis pour écoles, commis aux écritures, impressions, etc., pour être payé d'avance tous les six mois.	100,000 00

GOUVERNEMENT DU TERRITOIRE DU YUKON.

526 (81)	{	Montant supplémentaire requis pour services et dépenses relatives à l'administration du Territoire.	50,000 00
		Subvention au Conseil du Yukon pour des fins locales.	131,000 00
		Montant requis pour chemins.	178,500 00
		Edifices publics du Yukon—Loyers, chauffage, y compris combustible, éclairage, service d'eau, enlèvement des déchets, concierges, gardiens, femmes de journée, réparations, etc., les dépenses devant être sous la direction du conseil local.	25,000 00

TERRES FEDERALES—IMPUTABLES SUR LE CAPITAL.

527 (82)	Montant supplémentaire requis pour arpentages.	100,000 00
----------	--	------------

TERRES FEDERALES—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

528 (83)	{	Montant supplémentaire requis pour appointements du service extérieur.	6,400 00
		Montant supplémentaire requis pour dépenses casuelles.	4,600 00
		Montant supplémentaire requis pour dépenses du Conseil des Examineurs des Arpentages Fédéraux.	250 00

DIVERS.

531 (86)	Montant supplémentaire requis pour l'édifice du musée à Banff, T.N.-O.	3,000 00
532 (87)	Somme additionnelle requise pour arpentage de la frontière.	10,000 00
533 (88)	Frais judiciaires (Ministère de l'Intérieur).	10,000 00
534 (89)	Montant supplémentaire requis pour l'entretien et l'installation des Bureaux d'Essayeurs.	5,000 00
535 (90)	Dépenses et appointements relatifs à la Commission nommée pour s'enquérir des réclamations des Métis dans les Territoires du Nord-Ouest.	3,000 00
536 (91)	Graver, lithographier et imprimer les cartes du Dominion et des Territoires du Nord-Ouest.	15,000 00
537 (92)	Pour paiements relatifs à la construction d'une station de télégraphie sans fil, système Marconi, à Glace-Bay, N.-E., conformément à la convention—Solde sur entreprise de \$80,000.	10,000 00
538 (93)	Pour aider à payer le coût de la publication de documents publics par le <i>Canadian Mining Institute</i> —Additional.	2,000 00
539 (94)	Montant supplémentaire requis pour appointements et dépenses imprévues de l'agence de Paris.	3,000 00
540 (95)	Subvention pour venir en aide à l'Association canadienne pour la prévention de la tuberculose.	1,000 00

529 (84)	Matériel supplémentaire pour l'Imprimerie Nationale.	7,500 00
530 (85)	Machine à enveloppes pour l'Imprimerie Nationale (à voter de nouveau).	2,000 00

GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

456 (11)	Ministère de la Marine et des Pêcheries—Pour augmenter les appointements de B. H. Fraser, sous-ingénieurs nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	150 00
	Pour augmenter les appointements de M. J. F. Fraser, sous-ingénieur en charge des phares et bouées entre Montréal et Kingston, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	500 00
	Pour les appointements de M. R. E. Tyrwhitt, préposé à des travaux techniques dans le service hydrographique.	900 00
	Pour pourvoir à la promotion des officiers suivants, de 2 ^e à 1 ^{re} classe, savoir : J. B. Halkett, A. H. Belliveau, W. W. Stumbles et V. H. Steele à \$1,400 chacun.	5,600 00
	Pour pourvoir à la promotion des commis suivants, de seconde classe cadette à seconde classe aînée, savoir : D. C. Campbell, B. F. Burnett, A. H. Guiou à \$100 chacun, et de E. W. Gilbert, \$150, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	450 00
	Dépenses casuelles—Pour salaire d'un messager.	400 00

SERVICE OCEANIQUE ET FLUVIAL.

514 (69)	Montant requis pour payer le solde de l'entreprise pour le vapeur devant remplacer le <i>Newfield</i>	93,570 00
	Pour pourvoir aux fournitures, à l'équipement, déboursés et frais de l'envoi d'équipages en Ecosse pour les vapeurs maintenant en construction à Paisley.	25,000 00

INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET LEVES HYDROGRAPHIQUES.

516 (71)	Pour pourvoir à l'installation d'un observations à Saint-Jean, N.-B.	1,200 00
	Pour pourvoir à un observatoire sur la Montagne de Goufre, T.N.-O. (à voter de nouveau).	4,000 00
	Montant requis pour aménagement et réparations du <i>Lord Stanley</i> pour les fins d'inspection.	10,000 00

HOPITAUX DE LA MARINE.

517 (72)	Réparations aux hôpitaux de la marine, y compris un aile à l'hôpital de Sydney, et pour construire un hôpital de la marine à Louisbourg, N.-E. (à voter de nouveau).	12,000 00
----------	--	-----------

PECHERIES.

	Pour pourvoir à un quai d'entreposage à Sapperton, C.-B., pour le quaiage permanent des navires employés comme croiseurs des pêcheries, relativement aux pêcheries de la rivière Fraser.	3,000 00
	Pour pourvoir au solde de l'entreprise pour navires des pêcheries et des douanes maintenant en construction dans la Colombie-Britannique.	15,000 00

518 (73)	Pour pourvoir à l'entretien du laboratoire de biologie de la Baie Georgienne....	1,500 00
	Pour pourvoir à l'élection d'une piscifactory dans les territoires du Nord-Ouest (à voter de nouveau)....	5,000 00
	Allocation à A. H. Béliveau pour devoirs supplémentaires à lui assignés, comme inspecteur des pêcheries pour la province de Québec, en sus de ses appointements comme commis de deuxième classe, nonobstant toute disposition contenue dans l'Acte du service civil....	100 00
	Dépenses légales d'arbitrage re saisie des navires suivants, faisant le pêche aux phoques par des croiseurs russes dans le nord de l'Océan Pacifique, en 1892, savoir :— <i>Vancouver, Belle, Walter P. Hall, C. H. Tupper</i> , bateau du <i>E. B. Marvin</i> , et bateaux du <i>W. P. Sayward</i> (à voter de nouv.)..	8,000 00
	Pour pourvoir à deux chaloupes à vapeur pour la patrouille relative aux pêcheries sur le littoral de l'Atlantique..	3,000 00
	Montant supplém. requis pour construct. et entretien de piscifactoryes et d'établissm. pour l'incubation des homards.	27,000 00

ACCISE.

545 (100)	Pour permettre au Ministère de payer à C. Perkins, une gratification égale à deux mois d'appointements..	80 00
	Pour permettre au Ministère de payer une allocation de pas plus de \$100 chacun aux officiers de la Colombie-Britannique dont les appointements n'atteignent pas \$700....	500 00
	Frais de voyage, loyer, combustible, papeterie, etc. Montant supplémentaire requis..	5,000 00

POIDS ET MESURES.

546 (101)	Montant supplémentaire requis pour acheter des étalons du système métrique de poids et mesures, et pour payer les appointements, frais de voyages et autres dépenses des inspecteurs....	10,000 00
-----------	--	-----------

MENUES RECETTES.

547 (102)	Montant supplémentaire requis pour fournir des timbres légaux aux Ministères de la Justice et de l'Intérieur....	2,000 00
-----------	--	----------

DOUANES.

544 (99)	Montant supplémentaire requis pour appointements et dépenses casuelles aux divers postes..	10,000 00
----------	--	-----------

INSPECTION DES DENREES.

550 (105)	Pour pourvoir à l'inspection du fil d'engerbage..	2,500 00
-----------	---	----------

COMMERCE.

549 (104)	Supplémentaire pour agences commerciales y compris dépenses relatives aux négociations de traités ou à l'extension des relations commerciales..	20,000 00
-----------	---	-----------

SUBVENTIONS POSTALES ET SUBVENTIONS ANX PAQUEBOTS.

513 (68)	Pour pourvoir à un service d'été à la vapeur entre Murray-Bay et Rivière-Ouelle..	6,000 00
----------	---	----------

512 (67)	Navigation à vapeur entre Victoria et la Côte Ouest de l'île de Vancouver.....	2,500 00
511 (66)	Navigation à vapeur entre Victoria, Vancouver, ports intermédiaires et Skagway....	12,500 00
510 (65)	Supplémentaire pour service de navigation à vapeur entre Baddeck, le Grand-Etroit, Iona, Grand-Etang et Baie-de-l'Est.....	1,000 00

GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

449 (4)	Ministère du Commerce—Pour les appointements d'un commis de seconde classe aînée.....	1,100 00
451 (6)	Ministère de l'Agriculture—Dépenses casuelles—Impressions et papeterie.....	750 00
457 (12)	Ministère de l'Agriculture—Pour pourvoir à la promotion de F. C. Chittick au rang de commis de première classe à \$1,500, nonobstant les disposit. de l'Acte du service civil.....	150 00
	Pour pourvoir à la promotion de A. E. Powell au rang de commis de seconde classe à \$1,100.....	200 00
458 (13)	Secrétariat d'Etat—Dépenses casuelles—Impressions et papeterie.....	1,000 00
459 (14)	Département des Impressions publiques et de la Papeterie—Pour les appointements d'un commis de 1re classe, J. G. Barrette, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	1,500 00

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

COUR SUPRÊME DU CANADA.

461 (16)	Pour augmenter les appointements de James O'Regan, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	100 00
	Allocations de juges <i>ad hoc</i>	800 00

DIVERS.

462 (17)	Traitement du juge de la cour de comté pour le district d'Atlin, C.-B.	2,400 00
	Traitement d'un juge puîné pour les comtés-unis de Leeds et Grenville.....	2,000 00
	Allocations de tournée du juge des comtés unis de Leeds et Grenville.....	200 00
	Loyer d'une salle d'audience et d'un bureau pour le shérif à Prince-Albert.....	250 00

TERRITOIRE DU YUKON.

463 (18)	Pour porter à \$1,800 l'allocation respective de subsistance des magistrats de police.....	800 00
	Pour porter à \$4,000 les appointements du shérif de la cour territoriale.....	1,000 00
	Appointements du député du shérif de la cour territoriale..	1,800 00
	Pour porter à \$4,000 les appointements du greffier de la cour territoriale.....	1,000 00
	Appointements de deux sous-greffiers de la cour territoriale à \$1,800 chacun.....	3,600 00
	Appointements de deux sténographes de la cour territoriale à \$2,000 chacun.....	4,000 00

Allocation de subsistance du député du shérif, des sous-greffiers et des sténographes de cour territoriale à \$1,800 chacun.	9,000 00
Traitement d'un nouveau juge.	5,000 00
Allocation de subsistance d'un juge.	5,000 00
Pour porter les allocations de subsistance de deux juges à \$5,000 chacun.	4,000 00

PARLEMENT.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT—DÉPENSES CASUELLES.

464 (19) Pour le paiement de deux messagers sessionnels à \$2.50 par jour chacun pour la session de 1903.	500 00
---	--------

CHAMBRE DES COMMUNES.

465 (20) {	Une nouvelle femme de journée à 50c. par jour.	182 50
	Deux nouvelles femmes de journée pour la session à 50c. par jour.	180 00
	Pour payer le solde de l'indemnité sessionnelle de feu R. M. S. Mignault.	1,052 00

SÉNAT.

466 (21) Pour payer l'indemnité sessionnelle de feu l'honorable sénateur A. D. Dechêne.	1,500 00
---	----------

ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.

467 (22) {	Stations agronomiques.	10,000 00
	Exposition de Saint-Louis et d'Osaka.	175,000 00
	Exposition de Cork et Wolverhampton.	20,000 00
	Classification des brevets.	2,000 00

ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.—(Suite.)

Canal de la Trent.

281 (4) Stations agronomiques.	22,000 00
282 (5) Exposition Pan-américaine.	17,000 00
283 (6) Exposition de Paris.	2,000 00

QUARANTAINE.

284 (7) Salubrité publique.	60,000 00
285 (8) Indemnité pour cochons et moutons abattus et autres frais se rattachant à la destruction de ces animaux.	15,000 00

ARTS, AGRICULTURE et STATISTIQUES.—(Suite.)

341 (31) Somme supplémentaire nécessaire pour le <i>Patent Record</i>	2,500 00
342 (32) Expositions de Saint-Louis et d'Osaka.	5,000 00
343 (33) Expositions de Cork et Wolverhampton (mandat du Gouverneur général).	50,000 00
344 (34) Pour payer à C. F. Whitley une somme égale à 2 mois d'appointements.	191 66

QUARANTAINE.

345 (35) Somme supplémentaire pour la quarantaine des bestiaux.	8,000 00
346 (36) Indemnité à J. W. Prosser pour perte de bestiaux, etc.	631 00

DIVERS.—(Suite.)

429 (119) Pour payer à MM. Browning et Senkler, les frais defense <i>re</i> Klock vs Varin, élection de Nipissingue.	60 00
430 (120) Pour payer au shérif Carney pour la préparation des listes des électeurs dans les districts non organisés, élections fédé- rales, 1900.	40 75
Résolutions à rapporter.	

MERCREDI, 14 mai 1902.

Rapport à recevoir, et permis au comité de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat adoptant les bills suivants sans amendement, savoir :—

Bill (No 87) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec-Sud.

Bill (No 113) Acte modifiant de nouveau l'Acte du territoire du Yukon et les actes qui le modifient.

Bill (No 155) Acte modifiant l'Acte des chemins de fer.

Bill (No 164) Acte modifiant l'Acte de 1899 concernant la cité d'Ottawa.

Aussi,—Adoptant le bill suivant avec des amendements comme suit, savoir :—

Bill (No 81) Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne du télégraphe du Nord.

Page 1, ligne 29.—Au lieu de “cinquante” insérez “cent”.

Page 1, ligne 33.—Au lieu de “dix” insérez “vingt-cinq”.

Aussi,—Adoptant le Bill (No 134) Acte concernant la représentation du territoire du Yukon dans la Chambre des Communes, avec des amendements, comme suit :—

1. Page 4, ligne 48.—Retranchez depuis “reste” jusqu'à “candidat,” ligne 49, et insérez “qu'un”.

2. Page 4, lignes 51 et 52, retranchez “les candidats ou”.

3. Page 5, ligne 2, retranchez depuis “plus” jusqu'à l'officier-rapporteur,” ligne 4, et insérez “d'un candidat.”

4. Page 5, ligne 31, retranchez depuis “28” jusqu'à “énumérateurs,” et insérez “dès qu'il aura reçu le bref, l'officier-rapporteur en notifiera la réception au juge en chef de la cour territoriale ou, s'il n'y a pas de juge en chef, au juge senior de la cour, ou si le juge en chef ou le juge senior, selon le cas, est empêché d'agir pour cause de maladie ou d'absence du territoire, ou pour une autre cause, au juge puisné senior ou au juge le plus ancien, selon le cas, et le juge en chef ou le juge ainsi notifié nommera sans retard un”.

Et aussi,—Adoptant le Bill (No 162) Acte modifiant l'Acte des grains du Manitoba, 1900, avec des amendements.

Un message est reçu du Sénat informant cette Chambre que le Sénat adopte, sans modification, l'amendement fait par la Chambre des Communes ou Bill J (No 160) du Sénat, intitulé : “Acte constituant en corporation l'Institut des comptables.”

Aussi,—Que le Sénat adopte l'amendement fait par la Chambre des Communes aux amendements du Sénat au Bill (No 136) Acte modifiant l'Acte des marques de fruits, 1901.

Et aussi,—Que le Sénat n'insiste pas sur son second amendement au Bill (No 112) Acte modifiant l'Acte d'immigration, auquel la Chambre des Communes n'a pas donné son concours.

La Chambre alors s'ajourne à 3.20 a.m., jusqu'à 11 a.m., ce jour.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

AVIS DE MOTION

M. *Bourassa*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement sait-il que les commissaires et agents de la Puissance du Canada dans le Royaume-Uni sont obligés de payer la taxe sur le revenu tandis que les ambassadeurs, consuls et agents étrangers n'y sont pas tenus ? Est-ce l'intention du gouvernement d'attirer l'attention des autorités britanniques sur cet état de choses ?

No 61.

OTTAWA, MARDI, 13 MAI 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCES - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

N° 62.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, MERCREDI, 14 MAI 1902.

11 a.m.

PRIÈRES.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, les ordres suivants sont rescindés et les bills retirés, savoir:—

La Chambre en comité sur le Bill (No 28) Acte concernant les Compagnies de télégraphe et de téléphone.

Prise en considération des amendements faits par le Sénat au Bill (No 120) Acte modifiant l'Acte des terres fédérales.

Seconde lecture du Bill (No 104) Acte à l'effet de modifier et refondre la loi concernant les chemins de fer.

Seconde lecture du Bill (No 146) Acte concernant le règlement des conflits entre les compagnies et les employés de chemins de fer.

Les amendements faits par le Sénat aux bills suivants, sont pris en considération et adoptés:—

Bill (No 134) Acte concernant la représentation du territoire du Yukon dans la Chambre des Communes.

Bill (No 162) Acte modifiant l'Acte des grains du Manitoba, 1900.
 Bill (No 142) Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection générale.

La Chambre se forme de nouveau en comité des voies et moyens.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

1. Résolu,—Qu'il est expédient de décréter que les dispositions du chapitre 22 des Actes de 1901 concernant l'admission en franchise des machines et du fer et de l'acier de construction pour servir à la construction et l'équipement d'usines pour la fabrication du sucre de betterave soient prorogées jusqu'au 1er jour d'avril 1903.

2. Résolu,—Qu'il est expédient de prescrire que le tarif des douanes, de 1897, soit amendé en insérant dans l'annexe B l'item suivant, au sujet des articles qui peuvent être importés en Canada, ou retirés d'entrepôt pour être mis en œuvre, sans payer de droits de douane:—

555*b*. Les articles et matériaux suivants, en vertu de règlements qui seront faits par le ministre des Douanes:—

(*a*) Tous outils et machines non manufacturés en Canada au degré de perfection requise, nécessaires pour toute manufacture qui sera établie en Canada pour la fabrication de carabines pour le gouvernement du Canada.

(*b*) Tous matériaux ou parties de matériaux à l'état d'ébauche, non finis, et tous écrous, vis, bandes et ressorts finis, devant être employés pour les carabines qui seront fabriquées à toute telle manufacture pour le gouvernement du Canada.

(*c*) Machines pour faire le charbon de bois.

Résolutions à rapporter.

Les dites résolutions sont rapportées, lues la seconde fois et adoptées,—le comité des Voies et Moyens devant siéger de nouveau, ce jour.

M. Fielding présente alors un Bill (No 169) Acte modifiant le tarif des douanes, 1897,—lequel est lu pour les première et seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé.

M. Mulock présente,—Réponse à Ordre du 28 avril 1902,—Copie de la requête envoyée au gouvernement et demandant la destitution de W. H. Therrien, maître de poste des Grandes-Piles, dans la province de Québec, et de toute correspondance entre le gouvernement et toutes personnes intéressées sur le sujet de la dite destitution.

Aussi,—Réponse à Ordre du 9 avril 1902,—Copie de toute correspondance, pétitions, affidavits et documents concernant la destitution de Alphonse Thomas, maître de poste à Laprairie, P.Q.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée:—

SERVICE DES PHARES ET SERVICE COTIER.

Pour pourvoir à l'entretien du service des bouées entre Montréal et Kingston, y compris les réfections et réparations au vapeur <i>Bayfield</i> et l'entretien des vapeurs <i>Bayfield</i> et <i>Scout</i>	15,000 00
Pour pourvoir aux appointements de M. P. U. Boucher, ingénieur adjoint en charge des aides à la navigation entre le Platon et Montréal.	1,500 00

515 (70)	{	Pour pourvoir à des aides supplémentaires à la navigation sur la route du Saint-Laurent, y compris l'achat d'un vapeur pour les services de la marée et des levés hydrographiques.	280,000 00
	{	Pour pourvoir aux appointements des inspecteurs et des dessinateurs (nonobstant toute disposition contenue dans l'Acte du service civil)	5,000 00
	{	Pour pourvoir aux dépenses de la Cour des commissaires du pilotage à Montréal.	2,000 00
	{	Pour pourvoir à l'augmentation de N. C. Mitchell, commis à l'agence de Halifax, omis dans le budget principal. . .	50 00
	{	Pour augmenter les appointements de Lawrence W. Watson, commis à l'agence de Charlottetown.	50 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir,—le comité devant siéger de nouveau ce jour.

M. Fielding remet un message à Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit:—

MINTO.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes les estimations supplémentaires additionnelles des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1902, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 14 mai 1902.

Sur motion de M. Fielding, les dits message et budget supplémentaire additionnel sont référés au comité des Subsidés.

La Chambre alors se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

La résolution suivante est adoptée:—

DIVERS.

- 552 (1) Contribution pour venir en aide aux victimes des éruptions volcaniques dans les Antilles, et qui sera répartie et affectée en la manière que le Gouverneur en Conseil déterminera. 50,000 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir,—le comité devant siéger de nouveau, ce jour.

Un message est reçu du Sénat adoptant les bills suivants sans amendement, savoir:—

Bill (No 85) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud.

Bill (No 55) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Erié et de la rivière Détroit.

Bill (No 89) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Canada-Central.

Bill (No 98) Acte constituant en corporation la Compagnie du passage souterrain de Montréal.

Bill (No 152) Acte modifiant de nouveau les dispositions du chapitre 183 des Statuts Révisés au sujet de l'Ecole d'Industrie d'Halifax et de l'Asile St. Patrick d'Halifax.

Et aussi,—Adoptant le Bill (No 151) Acte concernant la remise des amendes, avec des amendements, comme suit :—

Page 1, ligne 11.—Retranchez depuis “ autrement ” jusqu'à la fin de l'article.

Page 1, ligne 17.—Retranchez l'article 3 et remplacez-le par le suivant :—

“ 3. Les articles précédents du présent acte s'appliqueront aussi à toute peine pécuniaire, amende ou confiscation déjà encourue sur les dispositions des articles 298 à 305 de l'Acte des chemins de fer, et soit qu'il ait ou non déjà été pris des procédures, ou que jugement ait été obtenu pour leur recouvrement, mais n'auront pas d'ailleurs d'effet rétroactif.”

M. l'Orateur donne à la Chambre communication de la lettre suivante qu'il a reçu du secrétaire de Son Excellence le Gouverneur général :—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 5 mai 1902.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat, jeudi le 15 courant, à 3 heures, dans le but de proroger la session du Parlement du Canada.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. S. MAUDE, Major,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable

Orateur de la Chambre des Communes.

La Chambre reprend en considération les résolutions 70 et 75, rapportées du comité des Subsidés le 21 février dernier.

Et la question de concours étant mise sur la résolution No 70: Appointements des officiers de la bibliothèque, \$17,130.00

M. Fielding propose,—Que la dite résolution soit amendée en ajoutant après le mot “ bibliothèque ” les suivants: “ y compris un commis principal, A. H. Todd, à \$1,800.”—Adopté.

La résolution ainsi amendée, est alors adoptée.

La résolution No 75, est alors adoptée.

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 28 février dernier, sont rapportées, lues la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

III.—GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

22 Département du Commerce, y compris \$2,000 à J. P. Nutting, et \$1,450 à J. Byrnes, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	12,690 00
--	-----------

DÉPENSES CASUELLES.—(Suite.)

44 Ministère du Commerce—	
Aide aux écritures et autre, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	2,500 00
Impressions et papeterie.	1,700 00
Divers.	2,800 00

XXIV.—PECHERIES.

	Appointements et déboursés des inspecteurs, gardes-pêche, etc....	85,000 00
	Construction et entretien des piscifactoreries et homarderies....	60,000 00
	Service de protection des pêcheries, y compris l'entretien de nouveaux navires dans la Colombie-Britannique....	120,000 00
	Construction de passes-migratoires et nettoyage des rivières....	1,000 00
	Dépenses judiciaires et casuelles....	2,000 00
	Exposition des pêcheries du Canada....	2,000 00
216	Frais se rattachant à la distribution des primes de pêche au ministère de la Marine et des Pêcheries, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil....	5,000 00
	Ostréiculture....	7,000 00
	Pour aider à l'établissement, l'entretien et l'inspection d'un entrepôt frigorifique pour la boîte destinée à la pêche de grands fonds, aux conditions qui seront établies par le ministère de la Marine et des Pêcheries....	25,000 00

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

EDIFICES PUBLICS.

Ontario.

	Ottawa—Observatoire astronomique....	15,000 00
	“ Succursale de l'hôtel des monnaies....	50,000 00
148	“ Edifices du parlement—Rallonge au bâtiment au-dessus de la chambre des machines et améliorations du vestibule principal....	15,000 00
	“ Musée Victoria....	50,000 00

PORTS ET RIVIÈRES.

Québec.

149	Chenal des navires dans le fleuve Saint-Laurent....	500,000 00
-----	---	------------

Ontario.

150	Port-Arthur—Prolongement du brise-lames et dragage....	35,000 00
	Rivière Kaministiquia....	10,000 00

Manitoba.

151	Améliorations des Rapides Saint-André—Rivière Rouge....	125,000 00
-----	---	------------

MOYENS DE TRANSPORT.

152	Port de Montréal (division d'aval)—Améliorations en aval du courant Sainte-Marie....	300,000 00
	Port Colborne—Améliorations....	220,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 3 mars dernier, sont rapportées, lues la seconde fois et adoptées, et sont comme suit:—

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

EDIFICES PUBLICS.

Nouvelle-Ecosse.

	Arichat—Reconstruction de l'édifice public....	1,000 00
153	Guysboro'—Edifice public....	5,000 00
	Halifax—Edifice public....	50,000 00

Ile du Prince-Edouard.

154	{	Charlottetown, édifice fédéral—Pour payer au comité du terrain du Queen's-Square, l'entretien en bon état de la partie du square servant à cet édifice en 1902 et 1903.....	500 00
-----	---	---	--------

Nouveau-Brunswick.

	{	Marysville, édifice public.....	9,500 00
		Richibouctou, édifice public.....	5,000 00
155	{	Saint-Jean, édifices publics fédéraux—Améliorations, modifications, réfections, réparations, etc.....	3,000 00
		Saint-Jean, dépôt des immigrants.....	10,000 00

Provinces maritimes en général.

156		Edifices publics fédéraux—Réfections, améliorations, réparations, etc.....	12,000 00
-----	--	--	-----------

Québec.

		Edifices publics fédéraux—Réfections, améliorations, réparations, etc.....	12,000 00
		Drummondville, édifice public.....	2,000 00
		Granby, édifice public.....	11,000 00
		Grosse-Ile, station de la quarantaine.....	10,000 00
		L'Assomption, édifice public.....	5,000 00
		Lévis, station de quarantaine des bestiaux—Réfections, améliorations, réparations, etc.....	3,000 00
		Lévis, édifice public.....	5,000 00
		Entrepôt de vérification de Montréal—Addition et changements, y compris garnitures, mobilier, etc.....	15,000 00
157	{	Edifices publics de Montréal—Améliorations, changements, réparations, etc.....	8,000 00
		Québec—Pavillon des immigrants à Québec sur la chaussée et le brise-lames Louise, et édifices du quai de la Reine.....	2,000 00
		Bâtiments militaires de Québec—Nouvelle fonderie, y compris l'installation des appareils d'éclairage à l'électricité, et diverses machines commandées.....	7,000 00
		Bâtiments militaires de Québec—Nouvel atelier d'artillerie.....	12,000 00
		Bureau de poste de Québec—Réfections, améliorations, réparations, etc.....	2,000 00
		Salle d'exercices de Saint-Hyacinthe.....	5,000 00
		Mines de Thetford, édifice public.....	4,000 00
		Valleyfield, édifice public.....	10,000 00

Ontario.

		Edifice public de Clinton.....	5,000 00
		Cobourg—Pour construction de dépôt d'armes.....	10,000 00
		Edifice public de Deseronto.....	16,000 00
		Edifices publics fédéraux—Réfections, améliorations, réparations, etc.....	10,000 00
		Edifice public de Fort-William.....	5,000 00
158	{	Collège militaire Royal de Kingston, édifices supplémentaires—Gymnase et hôpital.....	6,000 00
		London—Salle d'exercices et dépôt d'armes.....	10,000 00
		Edifice public du Saut-Sainte-Marie.....	10,000 00

Sarnia—Edifice public.....	42,000 00
Toronto, édifices publics—Améliorations, réfections, réparations, etc.....	7,500 00
Toronto-Junction—Edifice public.....	5,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 7 mars dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit:—

XVI.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLES SUR LE REVENU.—(Suite.)

EDIFICES PUBLICS.—(Suite.)

Manitoba.

159 Edifices publics fédéraux—Réfections, améliorations, réparations, etc.....	5,000 00
---	----------

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(Suite.)

EDIFICES PUBLICS.—(Suite.)

Territoires du Nord-Ouest.

Carnduff—Palais de justice.....	3,000 00
Palais de justice, violon et poste de police.....	1,000 00
Edifices publics fédéraux—Réfections, améliorations, réparations, etc.....	4,000 00
Edmonton—Prison.....	10,000 00
160 Macleod—Palais de justice et prison.....	12,000 00
La Biche—Palais de justice, violon, etc., et bureau des terres....	2,300 00
Vallée de La Biche—Bâtiments des immigrants.....	1,000 00
Saskatoon—Bâtiment des immigrants.....	2,500 00
Yorkton—Palais de justice et prison.....	4,000 00

Colombie-Britannique.

Edifices publics fédéraux—Réfections, améliorations, réparations, etc.....	6,000 00
161 Nelson—Edifice public.....	25,000 00
Rossland—Edifice public.....	12,000 00

Edifices publics en général.

Construction de dépôts d'armes.....	37,000 00
162 Stations agronomiques—Nouveaux édifices et améliorations, réfec- tions, réparations, etc., aux bâtiments actuels, clôtures, etc..	10,000 00
Edifices publics en général.....	5,000 00
Appointements de commis des travaux, aides, etc.....	10,500 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 11 mars dernier, sont rapportées, et sont comme suit:—

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(Suite.)

EDIFICES PUBLICS.—(Suite.)

Loyers, réparations, mobilier, chauffage, etc.

Edifices publics, Ottawa, y compris la ventilation et l'éclairage— Réparations, matériaux, mobilier, etc.....	125,000 00
--	------------

	Loyers—Édifices publics fédéraux.....	31,000 00
	Rideau-Hall, y compris terrains—Réfections, améliorations, mobilier et entretien.....	17,000 00
	Loyers, réparations, combustible, éclairage, service d'eau, concierge, gardiens, femmes de journée, édifices publics du Yukon.....	76,500 00
	Rideau-Hall, allocation pour combustible et éclairage.....	8,000 00
	Mobilier—Édifices publics fédéraux.....	12,000 00
	Bâtiments fédéraux de l'immigration—Réparations, mobilier, etc..	4,000 00
	Bâtiments fédéraux de quarantaine—Entretien, etc.....	4,000 00
	Chauffage, édifices publics, Ottawa, y compris les salaires des mécaniciens, chauffeurs, préposés aux ascenseurs et gardiens....	67,000 00
163	Gaz et éclairage électrique, édifices publics, Ottawa, y compris chemins et ponts.....	18,500 00
	Service téléphonique, édifices publics, Ottawa.....	7,000 00
	Terrains, édifices publics, Ottawa.....	8,000 00
	Parc de la Côte du Major, Ottawa.....	4,500 00
	Enlèvement de la neige, édifices publics, Ottawa, y compris Rideau-Hall.....	2,500 00
	Salaires des mécaniciens, chauffeurs, gardiens, etc., édifices publics fédéraux.....	88,500 00
	Diverses fournitures pour les gardiens, mécaniciens, chauffeurs, etc., édifices publics fédéraux.....	5,000 00
	Chauffage des édifices publics fédéraux—Combustible, etc.....	55,000 00
	Eclairage des édifices publics fédéraux.....	50,000 00
	Eau pour les édifices publics fédéraux.....	16,000 00
	Édifices publics fédéraux—Force électrique et autre pour les ascenseurs, les machines à annuler les timbres, etc.....	8,000 00

PORTS ET RIVIÈRES.

Nouvelle-Ecosse.

	Brise-lames de Little Harbour, en face de la Pointe Arnold.....	1,700 00
	Boularderie-Centre—Quai.....	2,500 00
	Burlington—Quai.....	3,500 00
	Pointe Chéticamp—Quai.....	11,500 00
	Comeauville—Réparations au brise-lames.....	2,000 00
	Cow-Bay (Port-Morien)—Réparations au brise-lames.....	10,000 00
	Drumhead—Brise-lames.....	2,000 00
	Friar's-Head—Havre des bateaux.....	600 00
	Granville-Centre—Quai.....	700 00
	Anse au Hareng—Brise-lames.....	1,500 00
	Iona—Quai.....	6,000 00
	L'Ardoise—Prolongement du brise-lames jusqu'à la rive.....	7,500 00
	Rivière Larry—Brise-lames.....	2,000 00
	Passage Lennox—Dragage du Passage Carey.....	1,800 00
	Lingan—Protection de la grève.....	600 00
164	Petit Bras-d'Or—Quai.....	2,500 00
	Anse Livingstone—Pour terminer le quai.....	1,000 00
	Lower-Cove—Brise-lames.....	3,000 00
	Minudie—Quai.....	3,000 00
	Neil's Harbour—Brise-lames.....	14,000 00
	New-Harbour—Réparations, protection, talus, etc.....	6,000 00
	Parker's Cove—Prolongement de la jetée.....	4,700 00
	Pereaux—Jetée-débarcadère.....	2,000 00
	Petit de Grat—Reconstruction, travaux de protection et dragage..	1,800 00

J Poirierville—Brise-lames.	3,000 00
Port-George—Brise-lames.	2,300 00
Port-Hastings—Prolongement du quai.	2,000 00
Port-Hawkesbury—Quai	4,000 00
Tidnish—Prolongement du quai et réparations.	1,500 00
Washabuck-Centre—Quai.	5,500 00

Ile du Prince-Edouard.

Anse au Canot—Brise-lames.	1,500 00
Port de Cascumpec—Boucher ouverture à travers la grève.	2,000 00
Bois créosoté pour réparations générales aux quais, jetées et brise-lames.	2,000 00
Jetée de Georgetown—Travaux de réfections et de réparations.	4,500 00
165 Réparations générales aux jetées et brise-lames.	6,000 00
New-London—Réparations au brise-lames, etc.	2,750 00
Souris, Pointe de Knight—Consolider le brise-lames, etc.	20,000 00
Summerside Harbour—Brise-lames.	35,000 00
Ile Wood—Prolongement du brise-lames du Sud.	2,000 00

Nouveau-Brunswick.

Baie du Vin—Pour compléter le prolongement du quai.	4,000 00
Black Brook (Logieville)—Quai.	1,000 00
Cap Tourmente—Réparations au brise-lames, etc.	15,000 00
Caraquet—Quai.	20,000 00
Clifton (Stonehaven)—Brise-lames.	2,500 00
Dorchester (Cole's Point)—Brise-lames.	25,000 00
Grande-Anse—Prolongement du brise-lames et réparations.	9,000 00
Cap-Hopewell—Nouveau quai.	16,500 00
166 Mispec Harbour—Brise-lames à l'entrée de.	6,000 00
Pointe Wolfe—Brise-lames.	2,000 00
Richibouctou—Reconstruction de la jetée, des batardeaux, etc.	20,000 00
Rivière Saint-Jean, et ses tributaires.	16,000 00
Rivière Saint-Jean—Quai à Oromocto.	1,500 00
Port de Saint-Jean—Brise-lames de la Pointe du Nègre	20,000 00
Port de Shippegan—Prolongement et réparations des travaux de protection.	2,000 00
Haut de la rivière au Saumon (jetée Alma).	5,700 00

Provinces maritimes en général.

167 Réparations et améliorations générales des ponts, ports et rivières.	15,000 00
--	-----------

Québec.

Amherst—Iles de la Madeleine—Brise-lames à la Pointe Shea.	4,000 00
Coteau-Landing—Dragage.	8,500 00
Jetée à la Pointe à Côté.	1,500 00
Pointe-au-Père—Débarcadère.	25,000 00
Grande-Vallée—Jetée.	25,000 00
Réparations et améliorations générales des constructions des ports et rivières, et des ponts.	15,000 00
Hudson—Quai.	1,000 00
Ile aux Coudres—Prolongement du quai.	6,000 00
Ile aux Grues—Réparations du quai, côté sud.	3,500 00
Quais du lac Saint-Jean—Réparations.	2,500 00
Lac Témiscamingue—Améliorations.	10,000 00

	Bassin de radoub de Lévis—Grue locomobile, etc.	5,000 00
	Le Tableau—Quai sur la rivière Saguenay.	2,000 00
	Lotbinière—Allonge au caisson isolé	2,500 00
	Bas du Saint-Laurent—Enlèvement de roches, etc.	3,000 00
	Iles de la Madeleine—Brise-lames.	5,000 00
163	Murray-Bay—Exhaussement et prolongement du quai	6,000 00
	Newport—Brise-lames.	8,000 00
	Percé (Anse du Nord) quai.	6,000 00
	Pointe aux Esquimaux—quai; caisson de tête.	1,500 00
	Pointe Saint-Pierre—Brise-lames.	5,000 00
	Ruisseau Leblanc—Brise-lames.	10,000 00
	Rivière aux Renards—Jetée.	4,000 00
	Rivière Saint-Maurice—Dragage du chenal entre les Grandes Piles et La Tuque.	8,000 00
	Rivière Saint-Maurice—Dragage.	6,000 00
	Saint-Alexis—Baie des Ha ! Ha !—Jetée.	4,000 00
	Saint-Jérôme (Lac Saint-Jean)—Quai.	2,500 00
	Saint-Laurent—Réparations à la jetée.	8,000 00
	Saint-Nicolas—Renforcer et reconstruire parties de la jetée détruite par la glace.	5,200 00
	Sorel—Quai en eau profonde.	170,000 00
	Lac Témiscouata—Débarcadère.	1,200 00
	Port de Trois-Rivières—Quais supplémentaires en eau profonde. .	50,000 00
	Valleyfield—Draguer chenal dans la Baie de Valleyfield, etc.	4,000 00

La résolution 163 étant lue la seconde fois, est adoptée.

La résolution 164 étant lue la seconde fois, est amendée en biffant les mots "en face de la Pointe Arnold" dans le premier item de la dite résolution; et la résolution est adoptée, telle qu'amendée.

Les résolutions restantes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 13 mars dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit:—

III.—GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

6	Département de la Milice et Défense, y compris A. Martineau, à \$800 et A. O. Lambert, à \$700, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	46,320 00
---	---	-----------

XXXVI.—ACCISE.

	Appointements des préposés et inspecteurs de l'accise, et augmentation d'appointements d'après le résultat de l'examen de l'accise.	327,429 37
	Service de surcroît des préposés à la surveillance des grandes distilleries et fabriques.	6,000 00
	Rémunération pour longues heures de service autres que pour inspections spéciales.	1,000 00
	Service préventif.	13,000 00
264	Frais de voyage, loyer, combustible, papeterie, etc., accise.	50,000 00
	Timbres des tabacs canadiens et étrangers.	22,000 00
	Pour payer aux percepteurs des douanes une allocation sur les droits perçus par eux en 1901-2.	5,500 00
	Commission aux vendeurs de timbres de tabac canadien en torquette	100 00

L. A. Fréchette, pour traduction spéciale.....	100 00
Pour permettre au département de fournir de l'alcool méthyé aux fabricants, qui en rembourseront le prix de revient; et pour loyer, éclairage, force motrice, transport, appointements, etc...	65,000 00

XXXVII.—INSPECTION DES POIDS ET MESURES, DU GAZ ET DE LA LUMIERE ELECTRIQUE.

Appointements des employés, inspecteurs et sous-inspecteurs des poids et mesures.....	55,100 00
Loyer, combustible, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc. Poids et mesures.....	23,000 00
265 Instruments métriques.....	500 00
Appointements des inspecteurs du gaz et de la lumière électrique..	21,450 00
Loyer, combustible, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc. Inspection du gaz et de la lumière électrique, y compris achat et réparation d'instruments.....	12,000 00

XXXVIII.—ACTES DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES ET DES MARQUES DE COMMERCE FRAUDULEUSES.

266 Frais de mise à exécution de ces actes.....	25,000 00
---	-----------

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 14 mars dernier, sont rapportées, lues la seconde fois et adoptées, et sont comme suit:—

XVI.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(Suite.)

PORTS ET RIVIÈRES.—(Suite.)

Ontario.

Quais de Barrie—Réfections.....	3,000 00
Bayfield—Prolongement de la jetée du sud.....	3,600 00
Blind-River—Quai.....	6,500 00
Bronte—Améliorations du port.....	3,000 00
Burlington Channel—Réparations aux jetées.....	50,000 00
Collingwood—Améliorations du port.....	40,000 00
Depot Harbour—Brise-lames.....	65,000 00
Port de Goderich—Dragage.....	10,000 00
Réparations et améliorations des constructions des ports et rivières et des ponts, etc.....	15,000 00
Hawkesbury—Dragage.....	4,000 00
Kingsville—Réparations aux quais et aux jetées brise-lames et prolongement de la jetée de l'ouest.....	15,000 00
169 Lac Témiscamingue—Quais.....	3,500 00
Port-Meaford—Dragage et ouvrage en pilotis.....	30,000 00
Port-Midland—Dragage.....	8,000 00
Oakville—Réparations à la jetée de l'est, etc.....	4,000 00
Port-d'Owen-Sound—Dragage et traverses de protection en pilotis	24,000 00
Port-Hope—Réparations à la jetée.....	5,000 00
Rivière Ottawa—Améliorations aux Étroits à Petewawa en amont de Pembroke.....	4,000 00
Fleuve Saint-Laurent—Dragage d'un chenal de bateaux à vapeur à travers la batture au pied de l'île Wolfe.....	10,000 00
Saut Sainte-Marie—Améliorations du port, y compris dragage des	

abords	25,000 00
Southampton—Améliorations du havre	10,000 00
Saint-Josph, Lac Huron—Quai	5,000 00
Port de Toronto—Travaux à l'entrée de l'est	8,000 00

Manitoba.

170 Réparations et améliorations générales des constructions des ports et rivières, et des ponts	3,000 00
--	----------

Territoires du Nord-Ouest.

171 Réparations et améliorations générales des constructions des ports et rivières, et des ponts	5,000 00
--	----------

Colombie-Britannique.

172	Rivière Colombie—Améliorations dans les Etroits entre les lacs de la Flèche supérieur et inférieur, y compris la construction d'un dragueur	10,000 00
	Rivière Duncan—Améliorations	2,000 00
	Rivière Fraser—Améliorations du chenal, travaux de protection, etc. Réparations et améliorations générales des constructions des ports et rivières et des ponts	10,000 00
	Port de Nanaïmo—Améliorations du chenal du sud	3,000 00
	Rivière Skeena	5,000 00
	Port de Victoria—Enlèvement du rocher Tuzo et dragages à d'autres endroits	7,500 00
	Station de quarantaine de Williams Head—Réparations au quai et amélioration du service d'eau	10,000 00
		2,000 00

En général.

174 Ports et rivières en général	5,000 00
--	----------

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 10 avril dernier, sont rapportées, lues la seconde fois et adoptées, et sont comme suit:—

XIII.—MILICE.

IMPUTABLE SUR LE REVENU.

110 Solde et allocations	392,100 00
111 Exercices annuels de la milice, y compris habillement et nécessaires	520,000 00
112 Appointements et gages	90,000 00
113 Propriétés militaires	190,000 00
114 Provisions fournitures et remontes	130,000 00
115 Transport et fret	40,000 00
116 Aide aux associations de carabiniers et d'artillerie	38,000 00
117 Dépenses casuelles	22,000 00
118 Collège Militaire Royal	75,000 00
119 Fabrique de cartouches du Canada	150,000 00
120 Défense d'Esquimalt	114,703 00

IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

121 Champs de tir	75,000 00
-----------------------------	-----------

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 11 avril dernier, sont rapportées, lues la seconde fois et adoptées, et sont comme suit:—

VIII.—ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.—*Suite.*

92	Division du commissaire pour l'agriculture et l'industrie laitière, y compris entreposage frigorifique à bord des steamers, sur les chemins de fer, dans les entrepôts et les crémeries, et pour dépenses relatives aux essais d'expédition des produits et pour assurer l'amélioration et l'appréciation des qualités des produits agricoles du Canada—les employés payés à même cette somme le seront sans égard à l'Acte du service civil.....	210,000 00
93	Pour encourager l'industrie laitière en faisant des avances sur le lait et la crème, et pour la fabrication du beurre et du fromage, le produit des ventes de ce beurre et de ce fromage devant être placé au crédit du fonds du revenu consolidé.....	40,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 15 avril dernier, sont rapportées, lues la seconde fois et adoptées, et sont comme suit:—

VIII.—ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.—*(Suite.)*

82	<i>Statistical Year Book</i>	4,000 00
83	Statistique générale.....	3,200 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 16 avril dernier, sont rapportées, lues la seconde fois et adoptées, et sont comme suit:—

VIII.—ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.—*(Suite.)*

85	Stations agronomiques.....	80,000 00
----	----------------------------	-----------

IX.—QUARANTAINE.

94	Appointements et dépenses casuelles pour les quarantaines organisées et la salubrité publique dans d'autres districts.....	110,000 00
98	Quarantaine des bestiaux et division des vétérinaires.....	70,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, jeudi le 17 avril dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit:—

X.—IMMIGRATION.

99	Appointements des agents et employés en Canada, dans la Grande-Bretagne et dans les pays étrangers.....	110,000 00
100	Société protectrice d'immigration pour les femmes, Montréal.....	1,000 00
101	Refuge des filles à Winnipeg.....	1,900 00
102	Dépenses casuelles dans les agences canadiennes, britanniques et étrangères : dépenses générales d'immigration, et appointements de commis surnuméraires au bureau central.....	333,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 18 avril dernier, sont rapportées, lues la seconde fois et adoptées, et sont comme suit:—

III.—GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

11	Département des Affaires des Sauvages, y compris J. D. McLean, à \$2,400, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil....	55,167 50
----	--	-----------

DÉPENSES CASUELLES.—(Suite.)

33	Département des Affaires des Sauvages—	
	Aide aux écritures et autre.....	3,130 00
	Impressions et papeterie.....	3,050 00
	Divers.....	3,000 00

XXVIII.—DEPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES.

ONTARIO ET QUÉBEC.

	Secours, soins de médecins et médicaments, Québec.....	5,600 00
	Secours, soins de médecins et médicaments, Ontario.....	2,000 00
	Couvertures et habillement, Ontario et Québec.....	500 00
	Ecoles, Ontario, Québec et provinces maritimes.....	42,190 00
	Appointements des chefs des bandes du Cap-Croker et Gibson et de l'agent de Saint-Régis.....	150 00
219	Paiement des rentes en vertu du traité Robinson.....	16,806 00
	Arpentage des réserves des sauvages.....	500 00
	Fonds d'administration des terres des sauvages.....	14,000 00
	Aide à la Société d'agriculture, Munceys de la Thames.....	90 00
	Pour aider à la répression de la vente des liqueurs enivrantes aux sauvages des bandes des anciennes provinces n'ayant pas des fonds propres.....	500 00
	Construction d'un violon à Saint-Régis.....	500 00

NOUVELLE-ECOSSE.

220	Appointements.....	1,150 00
	Secours et grains de semence.....	2,700 00
	Soins de médecins et médicaments.....	3,700 00
	Dépenses diverses et imprévues.....	100 00

NOUVEAU-BRUNSWICK.

221	Appointements.....	1,184 00
	Secours et grains de semence.....	2,300 00
	Soins de médecins et médicaments.....	3,000 00
	Dépenses diverses et imprévues.....	300 00

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

222	Appointements et frais de voyages.....	300 00
	Secours et grains de semence.....	925 00
	Soins de médecins et médicaments.....	650 00
	Dépenses de bureau et frais divers.....	75 00

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

	Annuités.....	145,335 00
	Instruments aratoires.....	11,647 00

	Grains de semence et graines pour jardins.....	1,845 00
	Bestiaux.....	12,000 00
	Provisions pour les sauvages dans le dénûment ou à l'ouvrage.....	193,557 00
223	Habilllements—distribution triennale.....	2,752 00
	Externats, pensionnats et écoles d'industrie.....	289,036 00
	Arpentages.....	5,000 00
	Sioux.....	5,545 00
	Moulins à farine et scieries.....	948 00
	Dépenses générales.....	149,369 00

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

	Appointements.....	20,840 00
	Secours.....	4,500 00
	Grains de semence.....	1,000 00
	Soins de médecins et médicaments.....	11,000 00
224	Externats.....	8,800 00
	Ecoles d'industrie et pensionnats.....	77,250 00
	Frais de voyages.....	5,600 00
	Dépenses de bureau et frais divers—(y compris hôpitaux, irrigation et endiguage, et répression de la vente des liqueurs).....	10,620 00
	Arpentages et commissions des réserves.....	7,000 00

TERRITOIRE DU YUKON.

225	Secours aux sauvages indigents et soins de médecins.....	1,000 00
	Pour l'éducation des sauvages dans le territoire.....	5,000 00

EN GÉNÉRAL.

	Inspection des agences et réserves des sauvages.....	1,800 00
226	Inspecteur des forêts.....	1,200 00
	Frais de voyages de ces fonctionnaires et service de commis.....	1,200 00
	Impressions et papeterie.....	6,000 00

III.—GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

9	Département de l'Intérieur, y compris \$1,400 à A. P. Collier, et \$660 à E. E. Turton, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	113,121 50
---	---	------------

DÉPENSES CASUELLES.—(Suite.)

32	Ministère de l'Intérieur—	
	Aide aux écritures et autre, y compris \$820 pour J. D. Bollard et \$515 pour T. W. Hodgins, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	3,932 50
	Impressions et papeterie.....	8,500 00
	Divers.....	7,000 00

XXX.—GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

	Dépenses se rattachant au bureau du lieutenant-gouverneur.....	5,880 00
	Dépenses casuelles, justice, etc., y compris service de commis.....	2,000 00
	Registrateurs, etc.....	18,000 00
229	Aliénés malades.....	25,000 00
	Ecoles dans les districts non organisés (y compris services de commis).....	6,500 00
	Ecoles, commis, impressions, etc., à payer d'avance tous les six mois.....	357,979 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 22 avril dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit:—

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

PORTS ET RIVIÈRES.—(Suite.)

Territoire du Yukon.

173 Rivières Lewes et Yukon—Améliorations, y compris allocation de l'ingénieur en chef.	50,000 00
---	-----------

DRAGAGE.

Y compris les appointements des ingénieurs, surintendants et employés attachés à ce service.

Dragueur—Réparations.	30,000 00
Dragueur—Réparations, Colombie-Britannique.	5,000 00
Nouvel outillage de dragage (dragueur hydraulique), provinces maritimes.	180,000 00
Nouvel outillage de dragage, Ontario et Québec.	75,000 00
Nouvel outillage de dragage (dragueur hydraulique), Ontario.	60,000 00
Nouvel outillage de dragage en général.	60,000 00
175 } Dragage—Nouvelle-Ecosse.	87,000 00
Dragage—Ile du Prince-Edouard.	
Dragage—Nouveau-Brunswick.	75,000 00
Dragage—Québec et Ontario.	
Dragage—Manitoba.	12,000 00
Dragage—Colombie-Britannique.	30,000 00
Dragage—Service en général.	5,000 00

GLISSOIRES ET ESTACADES.

176 } District de Saint-Maurice—Améliorations d'estacades afin de faciliter le flottage et l'entreposage des billots.	50,000 00
En général.	
	5,000 00

PONTS ET CHAUSSÉES.

177 } Pont du Portage-du-Rat—Reconstruction; les gouvernements d'Ontario et Québec contribuant \$5,000, y compris les abords.	16,000 00
Cité d'Ottawa—Ponts sur la rivière Ottawa, les glissoires, le canal Rideau et leurs abords—Réparations ordinaires.	
Pont de la rue Maria, sur le canal Rideau—Reconstruction.	7,000 00
Pont de Battleford—Pour remplacer le vieux pont condamné.	5,000 00
Ponts à la charge de l'Etat, y compris les abords.	23,500 00
	5,000 00

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

178 } <i>Lignes télégraphiques et câbles sous-marins, golfe Saint-Laurent, etc.</i> Pour améliorer et réparer la ligne et en faciliter l'exploitation à l'est de Godbout.	1,000 00
--	----------

Colombie-Britannique.

179 } Alberni-Clohoquot, ligne télégraphique.	2,500 00
De la station Golden, chemin de fer Canadien du Pacifique à Windermere, ligne télégraphique.	
	1,500 00

DIVERS.

	Etudes et inspections.	25,000 00
	Galerie Nationale des Beaux-Arts, Ottawa, y compris l'achat de tableaux sur l'avis d'un comité d'artistes.	4,000 00
	Bureau de l'ingénieur en chef—Appointements des ingénieurs, dessinateurs et commis, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	59,200 00
	Bureau de l'architecte en chef—Appointements des architectes, dessinateurs et commis, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	32,200 00
	Service télégraphique—Appointements du personnel, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	4,000 00
180	Services temporaires de commis et autres services, y compris ceux de toutes personnes nécessaires qui ont été employées après le 1er juillet 1882, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	36,000,00
	Moitié des appointements du photographe du gouvernement.	750 00
	Ouvrages technologiques et autres livres de consultation.	500 00
	Pour couvrir les balances des dépenses pour travaux déjà autorisés dont les crédits sont suffisants. Les sommes dépensées d'après ce crédit seront indiquées sous le chef des différents travaux, mais elles ne devront pas dépasser cent piastres pour chaque ouvrage (montants indiqués en regard des crédits affectés).	3,000 00

XLI.—TRAVAUX PUBLICS—PERCEPTION DU REVENU.

	Perception des droits de glissoirs et estacades—y compris appointements des commis préposés à ce service, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	5,000 00
	Frais de réparations et fonctionnement des ports, bassins et glissoirs	109,900 00
	Compagnie d'amélioration du haut de l'Ottawa—Allocation autorisée pour régie, etc., relativement au bois qui passera par l'estacade des Chenaux, rivière Ottawa, pendant l'exercice 1902-3.	1,800 00
	Ligne de télégraphe entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme	2,000 00
273	Ligne de télégraphe terrestre et sous-marin sur les côtes et les îles des rivières de l'Est du golfe Saint-Laurent et des provinces maritimes, y compris les dépenses des vapeurs employés au service des câbles ; aussi, frais du télégraphe Marconi à Belle-isle.	70,000 00
	Lignes télégraphiques, territoires du Nord-Ouest.	20,000 00
	Ligne télégraphiques Colombie-Britannique.	15,000 00
	Ligne télégraphique.—D'Ashcroft à Dawson.	87,500 00
	Service télégraphique en général.	2,750 00
	Agence des travaux publics, Colombie-Britannique.	2,500 00

XXXV.—DOUANES.

	Appointements et dépenses casuelles des différents ports dans les diverses provinces et les Territoirs du Nord-Ouest.	969,865 00
	Appointements et frais de voyage des inspecteurs de ports, et frais de voyage d'autres préposés en tournée d'inspection et de service préventif.	
	Laboratoire des douanes—Epreuves des sucres, mélasses, etc., y compris les appointements des fonctionnaires nommés ou employés à ce service.	{121,500 00

	ployés à ce service.	121,500 00
263	Commission des douanes—Y compris les appointements de \$800 du commissaire des douanes, comme président de la commission.	
	Appointements des fonctionnaires nommés ou employés pour compiler les relevés statistiques des importations et exportations. . .	
	Divers—Journaux, grands-livres, reliure, impressions et papeterie, abonnement à des journaux de commerce, drapeaux, timbres dateurs, serrures, instruments, etc., pour divers ports d'entrée, frais judiciaires et uniforme des employés de douanes.	35,000 00
	Entretien des croiseurs du revenu et du service préventif.	30,000 00
	Somme à verser au département de la Justice pour qu'il la débourse et qu'il lui en soit rendu compte, pour le service préventif secret	5,000 00
	Dépenses dans le Territoire du Yukon.	31,000 00

III.—GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

DÉPENSES CASUELLES.—(Suite.)

35	Ministère des Finances et Conseil du Trésor—	
	Aide aux écritures et autre, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	1,590 00
	Impressions et papeterie.	2,500 00
	Divers.	3,500 00

XII.—FONDS DE RETRAITE.

109	Allocation supplémentaire à M. Wallace, ex-directeur de poste à Victoria, C.-B.	240 00.
-----	---	---------

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 25 avril dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit:—

XI.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LA PERCEPTION DU REVENU.

Chemins de fer.

268	Intercolonial.	5,500,000 00
269	Grand-Tronc—Loyer.	140,000 00

IV.—ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

Territoire du Yukon.

	Appointements supplémentaires du juge.	1,000 00
	Appointements du deuxième juge.	5,000 00
	Allocations de voyage aux juges.	1,500 00
	Frais de subsistance des juges.	6,000 00
	Appointements du shérif, cour territoriale, en sus des autres honoraires que pourra lui accorder le Gouverneur en conseil.	3,000 00
	Appointements du greffier, cour territoriale, en sus des autres honoraires que pourra lui accorder le Gouverneur en conseil.	3,000 00
	Frais de subsistance du shérif et du greffier de la cour territoriale,	

	\$1,800 chacun.....	3,600 00
	Deux magistrats de police à \$2,400 chacun.....	4,800 00
	Frais de subsistance des deux magistrats de police, \$1,400 chacun..	2,800 00
53	Pour supplément de solde au chirurgien de la police à cheval du Nord-Ouest à Dawson, pour les soins qu'il donne aux prisonniers de long terme détenus dans la salle de garde de la police à cheval.....	400 00
	Entretien des détenus.....	40,000 00
	Transport des détenus.....	5,000 00
	Païement des témoins et juges dans les procès criminels.....	15,000 00
	Livres de droit, etc., et frais de transport de ces livres pour l'usage des juges et du barreau, et pour papeterie, etc., et frais de transport de ces articles pour la cour territoriale.....	2,500 00
	Dépenses diverses, y compris les honoraires et dépenses du ministère public, appointements et frais de subsistance des sténographes des cours territoriale et de police, et autres fonctionnaires ou employés chargés de l'administration de la justice, enquêtes du coroner, etc.....	30,000 00

VI.—PENITENCIERS.

55	En général.....	6,290 00
56	Kingston.....	187,500 00
57	Saint-Vincent-de-Paul.....	118,600 00
58	Dorchester.....	55,900 00
59	Manitoba.....	51,600 00
60	Colombie-Britannique.....	52,800 00
61	Prison de Régina.....	10,600 00
62	Prison de Prince-Albert.....	8,200 00

XXXIV.—DIVERS.

240	Frais d'affaires en litige, qui pourront être payés pour services relatifs aux litiges conduits dans le ministère de la Justice, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	15,000 00
259	Revision des statuts fédéraux et Ordres en conseil et proclamations ayant force de loi, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	20,000 00

A 6 p.m. M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 p.m.

7.30 p.m.

(L'Ordre pour les Bills privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Les amendements faits par le Sénat au Bill (No 81) Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne du télégraphe du Nord, sont pris en considération et adoptés.

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 29 avril dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit:—

III.—GOUVERNEMENT CIVIL—(Suite.)

18	Département des Chemins de fer et Canaux, y compris \$950 à G. A. Bell, et \$950 à S. R. Loftus, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	43,100 00
----	--	-----------

XIV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer Intercolonial.

	Rails d'acier et attaches.....	600,000 00
	Pour accroissement des facilités à Sydney	77,000 00
	Construction primitive.....	2,000 00
	Pour fortifier les ponts.....	175,000 00
	Pour accroissement de facilités à Lévis.....	22,000 00
	Pour nouvelle voies de garage le long de la ligne.....	50,000 00
	Freins atmosphériques pour wagons à marchandises.....	10,000 00
	Pour changer les accoupleurs des voitures à voyageurs.....	10,000 00
	Pour changer les barres d'attelage des wagons à marchandises....	15,000 00
	Pour nouvelles machines pour ateliers des locomotives et wagons..	10,000 00
	Pour munir 10 voitures à voyageurs d'appareils à gaz Pintsch.....	8,000 00
	Nouvelle superstructure pour pont à 6 travées de Miramichi.....	51,000 00
	Matériel roulant.....	500,000 00
	Murs de soutènement au bord de la mer.....	5,000 00
	Accroissement des facilités à Stellarton.....	15,000 00
122	Nouvelle superstructure pour le pont de Ristigouche.....	102,000 00
	Nouvelle superstructure pour le pont nord-ouest de Miramichi....	123,000 00
	Pour poser une voie double entre la jonction de Windsor et Halifax.	30,000 00
	Améliorations à la Pointe Tupper.....	30,000 00
	Cour pour les marchandises à la Rivière-du-Loup.....	25,000 00
	Pour changer les freins atmosphériques des wagons à voyageurs et leur substituer des freins automatiques rapides et appliquer signaux à air.....	20,000 00
	Pour changer les freins atmosphériques des locomotives et leur substituer des freins automatiques rapides et appliquer les signaux à air.....	5,000 00
	Addition à l'atelier de construction à Moncton.....	15,000 00
	Agrandissement de l'atelier de réparation des wagons à marchandises à Moncton.....	25,000 00
	Remise à locomotives, atelier des machines, atelier des wagons, magasins, bureaux, etc., à Rivière-du-Loup.....	50,000 00

La résolution adoptée en comité des Subsidés, le 30 avril dernier, est rapportée, lue la seconde fois et adoptée, et elle est comme suit:—

XLII.—POSTES—SERVICE EXTERIEUR.

Service extérieur.

274	Appointements et allocations, y compris J. W. Bain, inspecteur des postes, de 1re classe, Montréal, à \$2,200, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	1,302,580 00
	Service du transport des malles.....	2,344,700 00
	Divers.....	282,000 00
	Territoire du Yukon.....	125,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 1er mai courant, sont rapportées, et sont comme suit:—

XIV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.—
(Suite.)

CHEMINS DE FER.—(Suite.)

Chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard.

	Pour construire une addition au hangar à marchandises à Morell..	450 00
	“ “ “ “ “ Mount-Stewart	500 00
	Nouvelle gare à Georgetown.....	6,200 00
123	Pour élargir le quai à Summerside.....	1,500 00
	Pour redresser la voie près de North-Wiltshire.....	1,000 00
	Pour redresser la voie près de Blue-Shank.....	1,000 00
	Embranchement de Murray-Harbour et pont de Hillsboro'.....	500,000 00

CANAUX.

Canal du Saut Sainte-Marie.

124	Approfondissement et élargissement des entrées.....	50,000 00
-----	---	-----------

Canal de la Trent.

125	Construction (à voter de nouveau \$300,000).....	300,000 00
-----	--	------------

Canal Soulanges.

126	Construction et équipement.....	100,000 00
-----	---------------------------------	------------

Canal Welland.

	Améliorations à l'entrée de Port-Colborne.....	300,000 00
127	Pour approfondir des portions du long bief.....	10,000 00
	Pour abaisser les seuils à l'écluse d'entrée à Port-Colborne.....	5,000 00
	Pour approfondir le canal de Port-Colborne à Humberstone.....	18,000 00

Lac Saint-Louis.

128	Indication du chepal.....	500 00
-----	---------------------------	--------

Canal Lachine.

129	Construction de murs inclinés, dragage de la porte du ponton, agrandissement de la salle des machines.....	45,000 00
	Installation de l'éclairage à l'électricité.....	5,000 00

Lac Saint-François.

130	Enlever battures, etc.....	5,000 00
-----	----------------------------	----------

Canal Cornwall.

131	Agrandissement.....	90,000 00
-----	---------------------	-----------

Canal de la Pointe Farran.

132	Agrandissement.....	10,000 00
-----	---------------------	-----------

Canal du Rapide Plat.

133 Agrandissement..... 57,600 00

Canal des Galops.

134 Agrandissement..... 293,600 00

Chenal Nord.

135 Chenal, barrage, etc..... 56,250 00

Fleuve et canaux du Saint-Laurent.

136 Levés, bouées, etc..... 30,000 00

XV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

Canal Rideau.

137	{	Pour reconstruire le grand pont de la Pointe de Brown avec super-structure en acier.....	5,000 00
		Pour reconstruire le pont tournant à l'écluse d'amont à Kingston (en acier).....	2,000 00
		Pour reconstruire le grand pont à Beckett's Landing (superstructure en acier).....	5,000 00

Canal Welland.

138	{	Grosses réparations.....	30,000 00
		Pour reconstruire le barrage et le pont à Dunnville.....	30,000 00
		Pour perfectionner le drainage le long du canal d'alimentation....	3,000 00
		Ligne de téléphone.....	10,000 00
		Pour construire un égoût en tuile à l'extrémité est, Port-Colborne..	5,000 00

Canal Lachine.

139	{	Pour renouveler le mur en maçonnerie, bassin n° 2.....	5,000 00
		Pour réparer le remorqueur de l'Etat n° 2.....	4,000 00
		Chaland à bascule, réparations.....	2,800 00
		Réparations aux vieilles écluses 1 et 2.....	100,000 00
		Elargissement de la jetée à la Côte Saint-Paul.....	13,000 00

Canal Chambly.

140 Pour renouveler le quai à l'entrée de Chambly..... 6,400 00

Ecluse de Saint-Ours.

141	{	Pour reconstruire le barrage.....	2,000 00
		Pour renouveler la culée de l'est du barrage.....	10,000 00

Les résolutions 123 et 124, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La résolution 125: Construction du canal de la Trent, \$300,000, étant lue la seconde fois;

M. Casgrain propose,—Que la dite résolution soit biffée.

Et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

La résolution 125 est alors adoptée.

Les résolutions restantes étant lues la seconde fois, sont adoptées.

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 2 mai courant, sont rapportées, lues la seconde fois et adoptées, et sont comme suit:—

VIII.—ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.—(Suite.)

88 Recensement..... 120,000 00

III.—GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

20 Département de la Commission de géologie.... 53,550 00

XXVII.—COMMISSION GEOLOGIQUE.

218	}	Explorations et études	60,000 00
		Impression et publication de rapports et cartes, etc.....	
		Appointements de géologues adjoints, dessinateurs, commis et autres.....	
		Spécimens, livres, instruments, papeterie, matériel pour le montage des cartes, entretien du musée, appareils du laboratoire, substances chimiques et dépenses diverses.....	
		Avances aux géologues.....	
		Rapport de levées, plans, cartes, cahiers de notes, etc., à Ottawa. (Les personnes ayant des aptitudes techniques ou professionnelles pourront être payées à même ce crédit sur un pied excédant \$400 par année, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil ou de tout autre acte).....	3,700 00
		Appointements de madame Jane Alexander, bibliothèque-adjoint, au taux de \$2 par jour (nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	730 00

XXIX.—GENDARMERIE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

227	}	Solde de l'effectif.....	182,500 00
		Subsistance, fourrage, combustible et éclairage, uniformes, réparations, renouvellements, remontes, armes et munitions, drogues chevaux et d'approvisionnements et dépenses casuelles.....	202,500 00
		Nouveaux bâtiments et réparations.....	15,000 00

TERRITOIRE DU YUKON.

228	}	Solde de l'effectif.....	150,000 00
		Subsistance, fourrage, combustible et éclairage, uniformes, réparations, renouvellements, remontes, chiens, armes et munitions, drogues et médicaments, papeterie, logements, transport d'hommes, de chevaux et d'approvisionnements et dépenses casuelles.....	275,000 00
		Bâtiments.....	25,000 00

XXXI.—GOUVERNEMENT DU TERRITOIRE DU YUKON.

230 Traitements et appointements et frais se rattachant à l'administration du Territoire... 250,000 00

XXXII.—TERRES FEDERALES—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

231 Arpentages, examen des rapports d'arpentages, impression des plans, y compris \$13,000 pour arpentages d'irrigation, etc..... 260,000 00

XXXIII.—TERRES FEDERALES—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

Appointements du commissaire.....	3,000 00
Appointements du surintendant des mines.....	3,000 00
Appointements des inspecteurs, des agents des terres fédérales et des bois de la Couronne, des sous-agents et des commis dans le service extérieur.....	81,500 00
Frais d'inspection ; frais de voyages du commissaire, du surintendant des mines et des inspecteurs d'établissements ; dépenses casuelles des agents des terres fédérales et des bois de la Couronne, et du bureau principal, frais de déménagement, etc., papeterie et impressions, etc.....	28,500 00
232 Membre du bureau des examinateurs des arpenteurs des terres fédérales, y compris dépenses casuelles du bureau (l'autorisation requise par l'Acte du service civil est par le présent donnée pour payer sur cette somme les services des membres du bureau qui font partie du service civil).....	300 00
Appointements de commis surnuméraires au bureau principal et annonces, y compris \$5,000 pour services extraordinaires en matière des terres fédérales, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	25,500 00
Salaire d'un charpentier.....	732 00
Protection des terres boisées dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, et arboriculture dans les Territoires du Nord-Ouest	15,000 00

XXV.—CONTROLE DES COMPAGNIES D'ASSURANCES.

217 Dépenses se rattachant à ce service.....	11,500 00
--	-----------

XXXIV.—DIVERS.—(Suite.)

251 Etudes et démarcations, et autres travaux astronomiques du ministère de l'Intérieur. On pourra payer à même ce crédit à des prix dépassant \$400 par année, les services d'officiers et commis à titre temporaire, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	31,000 00
252 Dépenses du gouvernement du district de Kéwatin.....	2,190 00
253 Entretien d'un bureau d'essai à Vancouver.....	16,000 00
254 Observatoire astronomique, pour télescope et appareils.....	10,500 00
255 Entretien des aliénés de Kéwatin.....	2,000 00
256 Secours des Canadiens indigents se trouvant ailleurs qu'aux Etats-Unis.....	500 00
257 Entretien, construction de chemins, ponts et autres travaux nécessaires à la réserve des sources thermales près de la station de Banff, Territoires du Nord-Ouest.....	19,420 00
258 Frais d'affaires en litige (ministère de l'Intérieur).....	1,000 00
260 Département du travail, allocations aux correspondants, impressions et papeterie (y compris l'impression de la <i>Gazette du Travail</i>), frais de voyages, etc., et \$500 chacun à un comptable et à un traducteur français, et cette somme pourra être payée à tout membre du service civil, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	34,900 00
261 Préparation et impression de l' <i>English-Micmac Dictionary</i> du Dr Rand.....	935 00
262 Contribution à la publication du Catalogue international de littérature scientifique.....	500 00

233	Gazette du Canada.....	7,000 00
234	Impressions diverses.....	40,000 00
235	Dépenses se rattachant à la distribution des documents parlementaires.....	1,000 00
236	Matériel pour l'imprimerie de l'Etat.....	7,000 00
237	Matériel pour l'imprimerie de l'Etat, 5 linotypes.....	15,000 00
238	Dépenses imprévues sujettes à un arrêté du conseil, et dont un compte en détail sera soumis au parlement dans les quinze premiers jours de la session.....	20,000 00
239	Commutation au lieu de remise de droits sur articles importés pour l'usage de l'armée et de la marine.....	2,250 00
241	Dépenses se rattachant à la mise à exécution de l'Acte de tempérance du Canada.....	1,000 00
242	Indemnité aux membres de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest pour blessures reçues au service.....	2,000 00
243	Appointements et dépenses casuelles du bureau de l'agence de Paris.....	3,500 00
244	Surnuméraires pour la préparation des réponses aux ordres du Parlement.....	2,000 00
245	Académie des Beaux-Arts.....	2,000 00
246	Aide à la publication des Mémoires de la Société Royale.....	5,000 00
247	Frais de l'arbitrage relatif aux comptes entre le Canada et les provinces d'Ontario et Québec. (Des paiements pour services rendus pourront être faits à des membres du service civil, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil).....	3,000 00
248	Frais d'enquêtes au sujet des comptes publics et des rapports de ces enquêtes à l'auditeur général, sous l'autorité de l'article 57 de l'Acte du revenu consolidé et de l'audition; et pour payer les consultations d'avocats à l'auditeur général.....	500 00
249	Classement des anciennes archives du Canada dans le bureau du Conseil privé—Paiement de ce service pouvant être fait nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	1,000 00
250	Pour aider à payer le coût de la publication de documents par le Canadian Mining Institute.....	1,000 00

XVIII.—SUBVENTIONS POSTALES ET AUX PAQUEBOTS.

181	Service de la malle sur l'océan, entre le Grande-Bretagne et le Canada.....	150,000 00
182	Service à la vapeur entre Halifax, Saint-Jean, Terre-neuve et Liverpool, du 1er juillet 1902 au 30 juin 1903.....	20,000 00
183	Service à la vapeur entre Saint-Jean et Glasgow, pendant l'hiver de 1902-03.....	7,500 00
184	Service à la vapeur entre Saint-Jean, Dublin et Belfast, pendant l'hiver de 1902-03.....	7,500 00
185	Une ligne ou des lignes de steamers faisant le service entre Saint-Jean, Halifax et Londres, durant les mois d'été, et durant les mois d'hiver entre Saint-Jean et Londres directement, ainsi qu'Halifax et Londres directement.....	40,000 00
186	Communication à la vapeur entre Saint-Jean et Digby du 1er juillet 1902 au 30 juin 1903.....	12,500 00
187	Une ou des lignes de steamers faisant le service entre Saint-Jean et Halifax, ou Pune ou l'autre, et les Antilles et l'Amérique du Sud.....	80,700 00
188	Service à la vapeur entre Victoria et San-Francisco.....	5,000 00
189	Communication à la vapeur entre Halifax et Terre-neuve, via les ports du Cap-Breton.....	2,000 00

190	Communication à la vapeur durant la saison de 1902, <i>i.e.</i> , depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de la navigation, entre la terre ferme et les îles de la Madeleine.	9,000 00
191	Communication à la vapeur durant la saison de 1902, <i>i.e.</i> , depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de la navigation, entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme.	12,500 00
192	Communication à la vapeur du 1er juillet 1902 au 30 juin 1903, entre Grand-Manan et la terre ferme.	5,000 00
193	Communication à la vapeur durant la saison de 1902, <i>i.e.</i> , pour pas moins de 32 voyages d'aller et retour, entre St-Jean et Halifax, via Yarmouth et les ports intermédiaires.	7,000 00
194	Communication à la vapeur durant la saison de 1902, <i>i.e.</i> , depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de la navigation, entre Saint-Jean et les ports du Bassin des Mines.	3,000 00
195	Communication à la vapeur, du 1er juillet 1902 au 30 juin 1903, entre Pictou, Murray-Harbour, Georgetown et Montague Bridge.	1,200 00
196	Communication à la vapeur, du 1er juillet 1902 au 30 juin 1903, entre Québec et le Bassin de Gaspé, en faisant escale aux ports intermédiaires.	7,500 00
197	Communication à la vapeur entre un port ou des ports dans l'Île du Prince-Edouard et un port ou des ports dans la Grande-Bretagne.	10,000 00
198	Service direct à la vapeur, tous les quinze jours, entre Montréal, Québec et Manchester, Angleterre, pendant l'été, et entre Saint-Jean, Halifax et Manchester pendant l'hiver.	35,000 00
199	Pour encourager l'établissement d'une ligne directe et développer le commerce entre le Canada et l'Afrique du Sud.	5,000 00
200	Communication à la vapeur durant la saison de 1902-3, entre Baddeck, Grand-Narrows, Iona, Big Pond et East-Bay.	4,000 00
201	Communication à la vapeur durant la saison de 1902, <i>i.e.</i> , depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de la navigation, entre Port-Mulgrave, Saint-Pierre, Irish Cove et Marble-Mountain.	5,000 00
202	Communication à la vapeur durant la saison de 1902, <i>i.e.</i> , depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de la navigation, entre le Bassin de Gaspé et Dalhousie.	12,500 00
203	Communication à la vapeur durant la saison de 1902, <i>i.e.</i> , depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de la navigation, entre Pictou et Chéticamp.	2,000 00
204	Communication à la vapeur du 1er avril 1902 au 31 mars 1903, entre Port-Mulgrave, Arichat et Canso ; entre Port-Mulgrave et Guysborough ; et depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture de la navigation en 1902, entre Port-Mulgrave, Margaree et Chéticamp.	8,000 00
205	Service par steamer pendant la saison de 1902, entre Sydney et Whycocomagh.	1,000 00
206	Service par steamer, pendant l'année 1902, entre Saint-Stephen, N.-B., et des points de la rivière Sainte-Croix, l'île au Chevreuil, Campobello et les îles antérieures, baie de Passamaquoddy, La Tête et la baie Noire.	2,000 00
207	Service à vapeur durant l'année 1902, entre Québec et Blanc Sablon, faisant escale aux ports et endroits le long de la rive nord du fleuve Saint-Laurent entre ces termini.	8,000 00
208	Service à la vapeur durant la saison de 1902, entre Sydney, C.-B., et la baie Saint-Laurent, faisant escale aux ports intermédiaires.	1,000 00
209	Service semi-hebdomadaire durant la saison de la navigation de 1902, entre Halifax et Canso.	4,000 00

210	Service de navigation à la vapeur durant l'hiver de 1902-3, entre Québec et les ports du Saint-Laurent jusqu'à Murray Bay et la Rivière-Ouelle.....	12,000 00
-----	---	-----------

XXXIX.—MENUS REVENUS.

267	Menus revenus.....	200 00
	Terrains de l'artillerie.....	1,800 00

XLIV.—INSPECTION DES DENREES.

276	Inspecteur en chef, inspecteurs, sous-inspecteurs et autres employés pour l'exécution des actes d'inspection gén. et du grain du Man	35,000 00
	Dép. casuelles, y compris l'achat et la distribution d'échantillons types de grain et de farine et autres dép. nécessitées par la loi..	15,000 00

XLV.—INSPECTION ET MESURAGE DU BOIS.

277	Inspecteur.....	2,100 00
	Commis.....	3,000 00
	Teneur de livres.....	850 00
	Mesureur de bois.....	4,200 00
	Dépenses casuelles.....	3,000 00
	Mesureurs de bois à la retraite.....	5,200 00

XLIII.—DEPARTEMENT DU COMMERCE.

275	Application de l'Acte concernant l'immigration chinoise, y compris la rétribution accordée aux employés des ministères du Commerce et des Douanes.....	4,000 00
	Part des dépenses payables par le Canada pour le Bureau International des Douanes.....	600 00
	Agences commerciales, y compris les dépenses se rattachant à la négociation des traités ou à l'extension des relations commerciales.....	20,000 00
	Primes sur l'acier et le fer, pour faire face aux frais de la mise à exécution de l'acte.....	2,500 00

VII.—LEGISLATION.—(Suite.)

DÉPENSES GÉNÉRALES.—(Suite.)

76	Dépenses casuelles se rattachant aux listes électorales....	8,000 00
----	---	----------

XI.—PENSIONS.

103	Mme Delaney.....	400 00
104	Mlle Harriet Fraser.....	250 00
	M. Roderick Fraser.....	150 00
105	Par suite de l'invasion féniennne.....	2,400 00
106	Indemnité aux pensionnaires au lieu de terres.....	116 76
107	Aux miliciens par suite de la rébellion de 1885, et pour service actif en général..	19,400 00
108	A la police à cheval, aux volontaires de Prince-Albert et aux éclaireurs, par suite de la rébellion de 1885.....	2,510 03
	Mme Grundy et ses enfants.....	109 50
	Mme Colebrooke et son enfant.....	182 50

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 5 mai courant, sont rapportées, lues la seconde fois et adoptées, et sont comme suit:—

GOUVERNEMENT CIVIL.

278 (1) <i>Bureau de l'Auditeur général</i> —Somme supplémentaire pour dépenses casuelles:—Aide aux écritures et autre.	1,400 00
Impressions et papeterie.	350 00
279 (2) <i>Ministère des Travaux publics</i> —Somme supplémentaire pour dépenses casuelles.	3,000 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

BÂTIMENTS PUBLICS.

286 (9) Edifice du Parlement, Ottawa—Nouvelles salles, etc., au-dessus de la chambre des machines et améliorations dans le vestibule principal, y compris ascenseurs, etc.	21,500 00
--	-----------

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

BÂTIMENTS PUBLICS.

Réparations, mobilier, chauffage.

287 (10) Edifices publics à Ottawa—Chauffage, y compris salaires des mécaniciens, chauffeurs, préposés aux ascenseurs et gardiens.	12,000 00
--	-----------

PORTS ET RIVIÈRES.

Québec.

288 (11) Réparations et améliorations générales des constructions des ports et rivières et des ponts.	8,000 00
---	----------

Provinces maritimes en général.

289 (12) Réparations et améliorations générales des constructions des ports et rivières et des ponts.	8,000 00
---	----------

DIVERS.

290 (13) Etudes et inspections.	10,000 00
---	-----------

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE A LA PERCEPTION DU REVENU.

GLISSOIRES ET ESTACADES.

307 (30) Frais de réparations et de fonctionnement des ports, bassins et glissoires.	10,000 00
--	-----------

TÉLÉGRAPHES.

308 (31) Lignes télégraphiques et câbles sous-marins pour le service des côtes maritimes et des îles des fleuves de l'Est, et du golfe Saint-Laurent et des provinces maritimes, y compris les dépenses des navires nécessaires pour le service des câbles.	17,000 00
---	-----------

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

EDIFICES PUBLICS.

373 (63)	Edifices publics du Yukon, y compris \$23,723.32 périmés et à voter de nouveau.	84,000 00
----------	---	-----------

PONTS ET CHAUSSÉES.

374 (64)	Pour rembourser au conseil territorial du Yukon le solde de ses avances pour la construction du pont Ogilvie, savoir, \$32,403.57, ainsi que la somme de \$15,748.27 qu'il a avancée pour permettre l'achèvement du chemin de Hunker à temps pour la saison de 1901-1902. Pour Palmer Bros., en paiement et règlement complet et final de toutes demandes se rattachant à leur entreprise pour la construction d'un chemin carrossable de Williams Broadhouse à l'embouchure du ruisseau de l'Or.	48,151 84
		19,800 00

TÉLÉGRAPHES.

375 (65)	Ligne du télégraphe Quesnel-Atlin—Yukon.	107,000 00
	Port-Simpson—Ligne du télégraphe de Hazelton.	25,100 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

EDIFICES PUBLICS.

Nouveau-Brunswick.

381 (71)	Dépôt de l'Immigration à Saint-Jean, y compris l'intérêt sur les montants dus aux entrepreneurs.	12,000 00
----------	--	-----------

Québec.

382 (72)	Peribonka—Dépôt de l'Immigration.	1,500 00
	Roberval—Dépôt de l'Immigration.	2,650 00
	Edifices publics de Saint-Jérôme—Travaux, réparations, etc..	1,775 00
	Edifices militaires de Québec—Laminoir pour la fabrique de cartouches.	2,000 00
	Edifices publics de Drummondville.	2,000 00

Ontario.

383 (73)	Ottawa—Serre-chaude du parc de Major's Hill, etc.	10,000 00
	Edifices publics du Dominion—Travaux, réparations, etc. . .	2,000 00
	Salle d'exercice de Brockville.	2,500 00
	Bureau de poste de London—Travaux, etc.	2,100 00
	Bureau de poste de Toronto—Bâtiment pour succursale dans la partie ouest, emplacement, etc.	15,000 00
	Ecole de réferme d'Alexandria—Solde de la somme accordée par les arbitres.	174 02

Territoires du Nord-Ouest.

384 (74)	Dépôt de l'Immigration de Lethbridge.	2,600 00
	Régina, résidence du lieutenant-gouverneur—Travaux, réparations, etc.	2,100 00
	Abri des immigrants à Halbrite et à Milestone.	1,500 00

Colombie-Britannique.

385 (75)	{	Edifice public de Kamloops	2,000 00
		New-Westminster—Reconstruction	8,000 00
		Salle d'exercices de Vancouver—Pour terminer	7,000 00

Edifices publics en général.

386 (76)	{	Edifices publics en général	2,000 00
		Appointements des commis des travaux, des aides, etc.	2,800 00

Loyers, réparations, mobilier, chauffage, etc.

387 (77)	{	Bureau de poste de Toronto, locomobiles—Entretien	5,000 00
		Rideau-Hall, y compris terrains—Réfections, améliorations, et entretien	7,500 00
		Edifices publics d'Ottawa—Terrains	2,000 00
		Eclairage des édifices publics fédéraux	18,000 00
		Edifices publics d'Ottawa—Chauffage, y compris les salaires des mécaniciens, chauffeurs, préposés aux ascenseurs et gardiens	12,000 00
		Edifices publics d'Ottawa—Gaz, et éclairage électrique, y compris l'éclairage des ponts et chemins	7,300 00

Territoire du Yukon.

388 (78)	{	Edifices publics du Yukon—Loyers, chauffage, y compris le combustible, éclairage, service de l'eau, service des vidanges, concierges, gardiens, réparations, etc.	48,000 00
----------	---	---	-----------

PORTS ET RIVIÈRES.

Nouvelle-Ecosse.

389 (79)	{	Ecum-Secum—Quai	3,200 00
		Gabarus-Bay—Brise-lames	3,500 00
		Ile Margarre—Quai	400 00
		Jones Harbour—Réparation du brise-brise-lames	110 00
		Margaretville—Achèvement du brise-lames de l'Est	600 00
		Sight-Point—Havre	400 00
		Clark's-Harbour—Brise-lames	800 00
		Ingonish (North-Bay)—Renforcement du brise-lames: réparations	1,000 00

Ile du Prince-Edouard.

390 (80)	{	West-Point—Prolongement de la jetée	1,550 00
		Tignish—Réparation du brise-lames	600 00
		New-London—Réparation du brise-lames, etc.	2,200 00

Nouveau-Brunswick.

391 (81)	{	Back-Bay—Pour achever le prolongement du quai	500 00
		St.-Andrew's—Quai	650 00

Québec.

{	Ple-aux-Grues—Quai du nord	710 00
---	--------------------------------------	--------

393 (83)	{	Quai de Kamouraska—Pour terminer l'allonge—Montant périmé à voter de nouveau.	650 00
		Grosse-Ile—Station de quarantaine—Quai, etc., mandat du gouverneur général.	4,000 00
		Boucherville—Dragage du chenal du Saint-Laurent à l'île de Grosbois.	5,400 00
		Sainte-Genève—Protection des jetées et réparations.	550 00
		Valleyfield—Dragage du chenal dans la baie de Valleyfield.	4,000 00

Ontario.

394 (84)	{	Quai de l'île de la Pointe-Pelée.	1,290 00
		Quai de la baie de Providence—Montant périmé à voter de nouveau—pour compléter les paiements.	400 00
		Collingwood—Amélioration du port.	20,200 00
		Collin's-Inlet—Dragage.	9,050 00
		Goderich—Dragage du port.	3,000 00
		Bassin de radoub de Kingston—Améliorations à l'entrée.	2,000 00

Colombie-Britannique.

395 (85)	{	Rivière Saumon—Pour payer à la Columbia River Co. (à resp. limitée), de Golden, pour l'enlèvement de bois flotté, etc., dans cette rivière, dans le cours de l'exercice 1899-1900	1,933 20
		Fleuve Columbia, en amont de Revelstoke—Améliorations du chenal entre Revelstoke et Death's-Rapids.	5,000 00

En général.

396 (86)	Ports et rivières en général.	5,000 00
----------	---------------------------------------	----------

DRAGAGE.

397 (87)	Dragage Ontario et Québec.	15,000 00
	Nouvel outillage de dragage, Colombie-Britannique.	13,500 00

GLISSOIRES ET ESTACADES.

398 (88)	{	District de Saint-Maurice—Travaux à Grand'Mère pour l'emmagasinage et le triage des billots, etc., mandat du Gouverneur général.	63,000 00
		District de Saint-Maurice—Pour compléter les paiements pour le bois fourni en 1900-1901 pour les barrages flottants à Shawinigan, etc., pour faciliter le flottage, le triage et l'emmagasinage des billots.	11,300 00

PONTS ET CHAUSSÉES.

399 (89)	{	Ponts sur la rivière du Ventre, à la Traverse de Pace—Pour compléter les paiements au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour la construction de ce pont.	959 67
		Pont des Joachims (les gouvernements d'Ontario et de Québec y contribuant)—Pour compléter, y compris les approches.	16,000 00
		Ponts dans la ville d'Ottawa, sur les glissoires de la Chaudière, et leurs approches—bois de construction acheté pour les ponts provisoires, etc., construits après l'incendie du 26 avril 1900.	4,588 46

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

Golfe Saint-Laurent, etc.

400 (90) Ligne sur la rive nord du Saint-Laurent—Prolongement de Romaine à Belle-Isle. 25,000 00

Colombie-Britannique.

401 (91) Ligne télégraphique, de la station Golden, chemin de fer Canadien du Pacifique à Windermere, et prolongement jusqu'à Athalmer et Peterboro'. 1,620 00

DIVERS.

402 (92)	}	Gratification équivalant à deux mois de ses appointements, à la famille de feu Wm Johnson, mécanicien du collège militaire Royal, Kingston.	130 00
		Gratification équivalant à deux mois de ses appointements aux filles de feu J. Robitaille, monteur de cartes, etc., du ministère des Travaux publics.	90 00
		Statue de Sa Majesté le Reine Victoria—Pour compléter les paiements.	215 00
		Gratification équivalant à deux mois de ses appointements, à la veuve de feu Théophile Guilbault, aide-mécanicien du bassin de radoub de Lévis.	90 00
		Bureau de l'ingénieur en chef—Appointements des ingénieurs, dessinateurs et commis, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	10,500 00
		Gratification équivalant à 2 mois d'appointements aux héritiers de feu E. Pelletier, commis dans la division du dragage du ministère.	200 00
		Gratification à la veuve du feu James Richardson, gardien de la douane et de l'entrepôt de vérification, Toronto, équivalant à deux mois de ses appointements.	90 00
		Hiram Easton, de Merrickville, en règlement entier et final de sa réclamation de dommages causés à sa barge <i>Minnie Francis</i> à Ottawa, le 24 mars 1899, et de la perte du temps occasionnée à un remorqueur et à deux barges, etc.	589 92
		Gratification à la veuve de feu T. W. Kier, commis de la malle du ministère des Travaux publics, équivalant à deux mois de ses appointements.	180 00

TRAVAUX PUBLICS—PERCEPTION DU REVENU.

TÉLÉGRAPHES.

440 (130)	}	Pour achat et aménagement du steamer <i>Tyrian</i> comme navire préposé au service des câbles, achat d'instruments Marconi, et épreuve de son système de télégraphie sans fil. (Mandat du Gouverneur général).	50,093 17
		Lignes télégraphiques, Colombie-Britannique—Frais d'exploitation, nouvelles lignes, etc.	13,500 00
		Réseau du Yukon—Frais d'exploitation, y compris salaires, réparations, fournitures et frais de subsistance, savoir:—	
		Ligne Quesnel-Atlin.	\$107,100 00
		Ligne Bennett-Dawson.	25,100 00
		Ligne Port-Simpson-Hazelton.	7,800 00
			<hr/> 140,000 00

BASSIN DE RADOUB.

441 (131)	Frais d'exploitation des bassins de radoub de Lévis, Kingston et Esquimalt.	7,000 00
-----------	---	----------

GLISSOIRES ET ESTACADES.

442 (132)	District du Saint-Maurice—Frais d'exploitation.	10,000 00
-----------	---	-----------

SERVICE OCEANIQUE ET FLUVIAL.

291 (14)	{	Somme supplémentaire pour l'entretien et les réparations des steamers de l'Etat, y compris un mandat du Gouverneur général de \$26,000.	50,000 00
		Steamer pour remplacer le <i>Druid</i> —Solde nécessaire.	61,560 00
		Pour l'enlèvement d'une goélette submergée dans le port Petite-Grat, comté de Richmond (Nouvelle-Ecosse).	350 00
		Enregistrement des navires.	600 00
		Somme supplémentaire pour l'inspection des bestiaux.	500 00
		Somme supplémentaire pour le service de l'observation des marées	1,500 00

PHARES ET SERVICE COTIER.

292 (15)	Somme supplémentaire pour l'entretien et les réparations des phares.	35,000 00
----------	--	-----------

PECHERIES.

294 (17)	{	Somme supplémentaire pour la construction et l'entretien de piscifactories.	30,000 00
		Employés de douanes et autres, pour services relatifs à la compilation et à l'expédition des rapports quotidiens au Bureau de renseignement des Pêcheries pour la saison de 1901.	285 00
		Percepteurs des douanes, pour services relatifs à l'émission de permis de pêche aux navires de pêche des Etats-Unis en 1901, montant égal à 5 pour 100 des perceptions.	472 20

SERVICE OCEANIQUE ET FLUVIAL.

405 (95)	{	Réparations du vapeur <i>Stanley</i> , y compris nouvelle chaudière auxiliaire et appareil électrique.	9,000 00
		Réparations du vapeur <i>Lansdowne</i>	6,000 00
		Nouvelle somme requise pour les enquêtes sur les naufrages.	1,000 00

SERVICE DES PHARES ET DES COTES.

406 (96)	Pour payer à la veuve de feu Charles Morrison, gardien du phare à l'île Amet, N.-E., une augmentation qui lui avait été accordée de son vivant, mais à laquelle on n'a pas donné suite.	223 00
----------	---	--------

PECHERIES.

{	Somme supplémentaire nécessaire pour les appointements et déboursés des inspecteurs des pêcheries, gardes-pêche et
---	--

	gardiens	20,800 00
407 (97) {	Compensation au marin David Creed, du croiseur <i>Osprey</i> , qui a reçu des blessures permanentes dans l'accomplissement de son service sur ce navire	200 00
	Somme supplémentaire nécessaire pour frais de justice	5,500 00
	Pour payer les dommages et frais subis par MM. J. et C. Noble, tels qu'accordés par le commissaire nommé sous l'arrêté du conseil du 16 août 1901	18,563 00

DIVERS.

425 (115)	Pour payer à la succession de feu le capitaine W. H. Smith, M.R., pour frais de voyages encourus par lui pour les affaires de l'Etat, pendant qu'il était président du conseil des examinateurs des capitaines et seconds, et des enquêtes sur les naufrages, entre janvier 1893 et décembre 1900, le capitaine Smith n'ayant pas présenté ses comptes pour ces dépenses chaque année	3,691 69
426 (116)	Pour payer à R. H. Neal et Charles Neal, fils de feu Charles Neal, en son vivant garde-magasin de l'entrepôt maritime, à Halifax, une gratification égale à deux mois d'appointements	136 85

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés le 6 mai courant, sont rapportées, et sont comme suit:—

SAUVAGES.

Ontario et Québec.

295 (18) {	Secours, soins de médecins et remèdes—Québec	2,800 00
	Secours, soins de médecins et remèdes—Ontario	1,000 00

Nouvelle-Ecosse.

296 (19) {	Secours et grains de semence	700 00
	Soins de médecins et remèdes	700 00

Nouveau-Brunswick.

297 (20) {	Secours et grains de semence	1,000 00
	Soins de médecins et remèdes	1,800 00
	Divers	200 00

Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.

298 (21) {	Sioux	250 00
	Arpentages	2,500 00
	Dépenses générales (y compris les gratifications suivantes à des employés publics retirés du service public: J. A. Mitchell, \$200; Thos. Lauder, \$40; F. D. Freeman, \$40; W. R. Waimes, \$40.)	8,666 50

Colombie-Britannique.

299 (22) {	Secours	3,000 00
	Soins de médecins et remèdes (mandat du Gouverneur général)	12,000 00

En général.

300 (23) Frais de voyage. 500 00

GENDARMERIE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

Territoires du Nord-Ouest.

301 (24) Pour compléter le service de l'année. 50,000 00

Territoire du Yukon.

302 (25) Pour compléter le service de l'année. 50,000 00

GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

318 (8) Ministère de l'Intérieur—Dépenses casuelles—
Impressions et papeterie. 4,000 00

IMMIGRATION.

348 (38) Nouvelle somme requise pour dépenses casuelles et générales,
y compris impressions spéciales et annonces dans le
Royaume-Uni. 50,000 00

COMMISSION GEOLOGIQUE.

408 (98) Appointements d'un géologie auprès de la Commission de la
frontière Internationale, à compter du 1er juillet 1901.. 2,000 00

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

409 (99) { Somme supplémentaire nécessaire pour les registraires. 1,000 00
{ Somme supplémentaire pour écoles, aide aux écritures, impres-
sions, etc., pour le trimestre du 1er janvier au 30 juin 1902 50,000 00

TERRES FEDERALES—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

410 (100) { Somme supplémentaire pour dépenses casuelles du service ex-
térieur. 3,500 00
{ Gratification équivalent à deux mois d'appointements à la
veuve de feu R. H. Humphrys. 183 33

TERRES FEDERALES—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

411 (101) { Somme supplémentaire nécessaire pour les arpentages. 80,000 00
{ Allocation à L. E. Fontaine pour blessures reçues dans l'ac-
complissement de son service. 1,654 75

DIVERS.—(Suite.)

420 (110) Gratification à la veuve et à la famille de feu Nathan White,
accidentellement tué par un fonctionnaire de l'Etat dans
l'exercice de ses fonctions en 1902. 750 00

421 (111) Pour rembourser la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
pour secours aux métis indigents dans les territoires du
Nord-Ouest. 500 00

422 (112) Somme nécessaire pour porter secours aux colons indigents
dans le district de la Saskatchewan. 5,000 00

423 (113)	Somme supplémentaire pour dépenses se rattachent au Parc des Montagnes Rocheuses du Canada.....	1,200 00
424 (114)	Solde de dépenses se rattachant aux secours des mineurs indigents sur les rivières Dease et Liard (à voter de nouveau une partie du crédit périmé).....	4,364 23

DOUANES.

303 (26)	Somme supplémentaire pour appointements et dépenses casuelles aux différents ports.....	5,000 00
----------	---	----------

DOUANES.

433 (123)	{ Montant requis pour faire disparaître l'ancien compte indéterminé au port de Winnipeg, étant une somme avancée en 1891 à l'officier T. H. Scott, décédé depuis, pour couvrir ses frais de déménagement à Emerson..... Montant supplémentaire requis pour impressions et papeterie Montant requis pour payer à Hugh Leahy, officier de douane, de Prescott (par suite d'erreur en écritures), l'écart entre \$500 et \$600 par année, sur son salaire, depuis le 1er août 1899 jusqu'au 30 juin 1902.....	50 00
		7,500 00
		291 67

ACCISE.

304 (27)	{ Frais le voyage, loyer, combustible, papeterie, etc, somme supplémentaire..... Estampilles pour le tabac importé et le tabac canadien. Somme supplémentaire.....	5,000 00
		2,000 00

POIDS ET MESURES.

305 (28)	{ Loyer, combustible, frais de port, papeterie, etc. Somme supplémentaire..... Appointements d'employés, inspecteurs et sous-inspecteurs. Somme supplémentaire.....	3,000 00
		750 00

GAZ ET LUMIERE ELECTRIQUE.

306 (29)	Appointements des inspecteurs du gaz et de la lumière électrique. Somme supplémentaire.....	300 00
----------	---	--------

ACCISE.

434 (124)	Estampilles pour tabacs canadiens et importés, montant supplémentaire requis.....	7,000 00
-----------	---	----------

MILICE—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

351 (41)	Exercices annuels et maniement des armes, y compris l'habillement et effets militaires—Nouvelle somme nécessaire... ..	200,000 00
352 (42)	Appointements et gages—Nouvelle somme nécessaire.... ..	14,000 00
353 (43)	Biens militaires, y compris \$25,000 pour les murs à Québec—Nouvelle somme nécessaire.....	50,309 00
354 (44)	Dépenses casuelles—Nouvelle somme nécessaire.....	4,500 00
355 (45)	Collège militaire Royal—Nouvelle somme nécessaire.....	10,580 00
356 (46)	Arsenal fédéral—Nouvelle somme nécessaire.....	31,000 00

357 (47)	Ouvrages de défense à Esquimalt—Nouvelle somme nécessaire.	4,867 00
358 (48)	Médailles.	8,000 00
360 (50)	Allocation à la famille du major Hurdman pour le temps qu'il a servi dans le Sud-Africain.	779 64
361 (51)	Gratification à W. Lamb.	90 00
362 (52)	Gratification à la veuve de J. W. Proctor, ci-devant contre-maître des effets militaires à Québec.	90 00

MILICE—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(Suite.)

359 (49)	Dépenses du détachement de la milice canadienne au couronnement de Sa Majesté.	30,000 00
----------	--	-----------

GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

315 (5)	Ministère de la Justice—Dépenses Casuelles—Pour payer à Joseph Jobin, messenger, 8 mois de salaire à \$500 par année, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	333 33
	Divers.	500 00
320 (10)	Ministère des Douanes—Dépenses casuelles—Pour payer à H. L. Wood, officier de douane, pour travail extra (Tableaux du commerce et de la navigation) pendant l'exercice expiré le 30 juin 1900, par suite de la réorganisation du service statistique des douanes (228 heures à 50 c.), nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	114 00

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

COUR SUPRÊME DU CANADA.

323 (13)	{ Allocations à des juges ad hoc.	800 00
	{ Livres pour la bibliothèque.	500 00
	{ Dépenses casuelles.	500 00

DIVERS.

324 (14)	Sommes supplémentaire nécessaire pour allocation de tournée des juges au Manitoba.	500 00
	Somme supplémentaire nécessaire pour diverses dépenses, y compris Territoires du Nord-Ouest.	6,000 00

TERRITOIRE DU YUKON.

325 (15)	{ Somme supplémentaire nécessaire pour frais de témoins et de jurés (mandat du Gouverneur général, \$12,000).	15,000 00
	{ Livres de droit.	1,500 00

PENTENCIERS.

326 (16)	Pour le traitement de George W. Dawson, inspecteur des pénitenciers, du 6 au 30 juin 1902, à \$2,600 par année.	180 55
327 (17)	Pour payer une gratification à Mme E. McLean, ci-devant geôlière dans le département des aliénés du pénitencier du Manitoba.	285 00
328 (18)	Pénitencier Saint-Vincent-de-Paul—Somme supplémentaire nécessaire (à voter de nouveau).	5,000 00

329 (19)	Pour payer aux personnes suivantes des frais se rattachant à l'arbitrage Lussier : E. R. Cameron, \$110 ; Mlle H. E. Stewart, \$5.	115 00
330 (20)	Prison de Régina—Pour payer à Philip Thomas son salaire en qualité de tourne-clef de nuit et chauffeur, du 21 février au 10 mai 1894.	180 00

DIVERS.—(Suite.)

414 (104)	Contribution pour la bibliothèque de droit canadien, Londres, Angleterre.	250 00
415 (105)	S. E. Farewell, C.R., solde de frais en qualité d'avocat du juge Dartnell, pour le décompte d'Ontario-Nord.	36 91
427 (117)	Pour payer Thomas Hodgins, C.R., pour publication de "Notes on Cases", pour l'information des enregistreurs du suffrage universel.	50 00

Canal Trent.

142	{	Dragage des battures dans les rivières Trent et Otonabee.	3,500 00
		Construction d'une nouvelle coque pour la drague.	5,000 00
		Pour construire de nouvelles portes d'écluses à Bobcaygeon.	1,500 00
		Dragage à l'embouchure du lac Rice.	3,500 00
		Pour contribuer à la construction du chemin entre Lindsay et les chutes Fénélon.	1,500 00

Canal Saint-Pierre.

143	Réfections et dragage.	2,000 00
-----	--------------------------------	----------

Carillon et Grenville.

144	Pour reconstruire l'estacade de garde.	23,000 00
-----	--	-----------

Canaux de Québec.

145	Arpentages pour fixer les bornes.	1,000 00
-----	---	----------

Culbute.

146	Domages causés par les inondations.	250 00
-----	---	--------

DIVERS.

147	{	Travaux divers auxquels il n'est pas autrement pourvu.	5,000 00
		Arbitrages et sentences arbitrales.	4,000 00
		Etudes et inspections—Canaux.	3,000 00
		Etudes et inspections—Chemins de fer.	18,000 00
		Statistiques des chemins de fer.	2,500 00
		Appointements de commis surnuméraires, de copistes et des messagers, autres que ceux qui ont passé les examens du service civil, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	2,700 00
		Appointements des ingénieurs, dessinateurs, commis et messagers surnuméraires, d'après l'état ci-dessous. Les appointements ci-dessous pourront être payés nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil :—1 à \$2,800, 1 à \$2,600, 1 à \$2,400, 1 à \$2,200, 1 à \$2,000, 1 à \$1,800, 1 à \$1,600, 1 à \$1,200, 1 à \$800, 2 à \$750, 2 à \$700, 2 à \$650, 3 à \$600, 1 à \$540, 3 à \$500, 1 à \$400, 1 à \$300	26,140 00

Rapport des témoignages pris devant le comité des chemins de fer du Conseil privé et devant le ministre.....	500 00
Frais de litige au sujet des chemins de fer et canaux.....	6,000 00
Souscription annuelle aux Congrès International des chemins de fer à Bruxelles.....	97 33
Wagon du Gouverneur général—Réparations et changements.....	2,000 00

XL.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LA PERCEPTION DU REVENU.—(Suite.)

Chemins de fer.

270 Ile du Prince-Edouard.....	275,000 00
271 Embranchement de Windsor.....	30,000 00

Canaux.

Réparations et frais d'exploitation.....	668,634 00
272 { Supplément d'appointements à des employés permanents du service public, et rémunération à toutes autres personnes pour service rendu au sujet des navires passant par les canaux du Canada, de minuit le samedi à minuit le dimanche, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	18,000 00
{ Appointements et dépenses casuelles, bureaux des percepteurs....	35,219 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

(Chemin de fer Intercolonial.)

Amélioration du service du passage au détroit de Canso.....	247,000 00
Outils et machines supplémentaires.....	49,000 00
Matériel roulant.....	70,000 00
363 (53) { Travaux à Mulgrave.....	2,000 00
{ Changement des barres d'atelage des wagons à marchandises..	700 00
{ Travaux à Saint-Octave.....	2,000 00
{ Edifice et outillage pour le gaz de Pintsch.....	2,000 00

CANAUX.

Canal du Saut-Sainte-Marie.

364 (54) { Construire un ponton.....	2,500 00
{ Pour l'approfondissement et l'élargissement des entrées.....	20,000 00

Canal Lachine.

365 (55) Pour la reconstruction des talus.....	4,000 00
Pour l'installation électrique.....	25,000 00

Canal de la Pointe à Farran.

366 (56) Agrandissement.....	26,000 00
------------------------------	-----------

Chenal Nord.

367 (57) Création d'un chenal.....	50,000 00
------------------------------------	-----------

Galops.

368 (58) Approfondissement et élargissement. 25,000 00

Canaux de Williamsburg.

369 (59) Pour l'achat d'un lève-porte. 5,000 00

Canal Soulanges.

370 (60) Construction et équipement. 100,000 00

Canal du Rapide-Plat.

371 (61) Agrandissement. 50,000 00

Divers.

372 (62) Obtenir des renseignements, etc., au sujet d'une commission des chemins de fer. 1,400 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

CANAUX.

Canal de Welland.

376 (66) { Pour terminer le bassin de l'ouest à Port-Dalhousie. 11,000 00
 { Pour terminer le mur de renforcement à la tête de l'écluse 24
 du vieux canal. 5,000 00
 { Pour le drainage à Port-Colborne. 5,000 00

Canal de Lachine.

377 (67) { Pour terminer le pavage de la rue Mill. 1,000 00
 { Pour construire des ponts sur les déversoirs n^{os} 2 et 3, rue
 Mill. 3,500 00
 { Démolition et reconstruction du déversoir et des murailles au
 Bassin n^o 2. 6,000 00

Canal de Chambly.

378 (68) Démolition et reconstruction de parties des bajoyers de l'écluse 9. 25,000 00

Ecluse de Saint-Ours.

379 (69) Pour la réparation du barrage submergé. 3,500 00

Canal de la Culbute.

380 (70) Indemnité pour inondation. 1,000 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—PERCEPTION DU REVENU.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer Intercolonial.

435 (125) Exploitation et entretien. 1,000,000 00

CANAUX.

Canaux de Williamsburg.

436 (126)	Pour payer à Mathew Plantz, journalier, au taux de demi-paye pour le temps qu'il a perdu par suite de blessure reçue en travaillant, depuis le 5 novembre jusqu'au 4 décembre 1901, 24 jours à 75 cents par jour.	18 00
-----------	---	-------

Canal Welland.

437 (127)	{	Pour payer à William Boyle, contremaître des réparations, au taux de demi-paye pour le temps qu'il a perdu par suite d'une blessure reçue en travaillant—depuis le 23 août jus- qu'au 12 octobre 1901—44 jours à \$1.38 par jour.	60 72
		Pour payer à R. Brownlow, éclusier, au taux de demi-paye pour le temps qu'il a perdu par suite d'un accident qu'il a subi durant l'exercice de ses devoirs en octobre 1901, 6½ jours au taux de \$27.50 par mois.	5 42

Canal de Cornwall.

438 (128)	Réparations et frais d'exploitation.	18,150 00
-----------	--	-----------

En général.

439 (129)	Montant supplémentaire à des personnes employées dans le ser- vice civil et rémunération à toute autre personne pour services rendus relativement au passage des navires dans les canaux du gouvernement du Canada, depuis minuit le samedi jusqu'à minuit le dimanche, nonobstant toute dis- position contraire dans l'Acte du service civil.	4,000 00
-----------	--	----------

GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

319 (9)	{	Ministère des Postes—Appointements et salaires—Pour porter Henry Knauf au rang de commis de seconde classe à com- pter du 1er juillet 1901, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	100 00
		Pour payer à E. J. Cummings, commis de seconde classe cadette dans la division des lettres de rebut à Vancouver, une allo- cation provisoire, du 1er mars au 30 juin 1902, sur le pied de \$180 par année, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	60 00
		Dép. casuelles—Pour payer à E. L. Foley, commis prov. dans le bureau des lettres de rebut à Winnipeg, une allocation prov., du 1er janvier au 30 juin 1902, sur le pied de \$120 par année, nonobst. les disposit. de l'Acte du service civil..	60 00
		Pour porter le salaire de D. Sagala, emballer provisoire, de \$420 à \$600, à compter du 1er juillet 1901, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	180 00

POSTES.

{	Pour augmenter les appointements de M. W. W. McLeod, inspecteur des bureaux de poste, à Winnipeg, de \$2,400 à \$2,600, à partir du 1er mars 1902.	66 67
---	--	-------

443 (133)	}	Pour réinstaller M. Joseph N. A. Guigues, autrefois courrier de chemin de fer de 2e classe dans le district de Québec, à ses anciens appointements de \$720 par année depuis le 1er juillet 1901, et pour le remettre à son ancien rang en vertu de l'Acte des retraites de 1870 et de ses amendements, sur paiement des déductions sur son salaire prescrites par cet acte et ses amendements, son service devant être considéré comme ininterrompu, et pour lui payer une allocation de parcours de \$250.72 pour l'année expirée le 30 juin 1902, formant un total de \$970.72, nonobstant toute disposition contraire contenue dans l'Acte du service civil ou dans l'Acte concernant les mises à la retraite.	970 72
		Pour compléter les paiements pour service postal jusqu'au 30 juin 1902.	183,000 00

FRAIS DE GESTION.

311 (1)	}	Somme supplémentaire nécessaire pour faire imprimer et graver des billets fédéraux.	25,000 00
		Somme supplémentaire nécessaire pour aide aux écritures en matière de rémission et du rachat des billets fédéraux.	1,150 00

GOUVERNEMENT CIVIL.

312 (2)	}	Bureau du Conseil Privé du Roi—Dépenses Casuelles— Impressions et papeterie.	1,500 00
313 (3)	}	Bureau du secrétaire du Gouverneur général—Dépenses casuelles— Aide aux écritures et autre.	150 00
		Impressions et papeterie.	1,800 00
		Divers.	2,800 00
314 (4)	}	Secrétariat d'Etat—Dépenses casuelles— Impressions et papeterie.	1,000 00
		Divers.	500 00
316 (6)	}	Ministère de l'Agriculture—Dépenses casuelles— Impressions et papeterie.	2,500 00
317 (7)	}	Ministère des Finances—Dépenses casuelles— Impressions et papeterie.	300 00
		Divers.	400 00
321 (11)	}	Bureau des examinateurs du service civil—Somme additionnelle nécessaire pour les frais des examens, y compris \$50 au secrétaire et \$25 au commis, lesquelles sommes peuvent être payées nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	200 00
322 (12)	}	Bureau du Haut commissaire—Nouvelle somme nécessaire pour dépenses casuelles, loyer, etc.	7,800 00

LEGISLATION.

SÉNAT.

331 (21)	}	Nouvelle somme nécessaire pour dépenses casuelles.	1,850 00
----------	---	--	----------

CHAMBRE DES COMMUNES.

332 (22)	}	Somme supplémentaire pour papeterie.	2,500 00
334 (24)	}	Somme supplémentaire pour dépenses casuelles.	2,075 00

BIBLIOTHÈQUE.

335 (25) Pour l'augmentation du salaire de deux messagers, Albert Beaudry et Thos. Lynton, à \$30 chacun, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	60 00
---	-------

DÉPENSES GÉNÉRALES.

336 (26) Impressions—Somme supplémentaire nécessaire.	35,000 00
337 (27) Acte électoral—Somme supplémentaire nécessaire.	2,000 00
338 (28) Préparation de la liste des électeurs pour Lisgar.	7,400 00
339 (29) Gratifications pour plans de bulletins.	1,000 00

ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.

340 (30) Somme supplémentaire pour les archives.	500 00
309 (32) Primes sur le fer et l'acier—Pour faire face aux dépenses se rattachant à l'administration de l'acte.	2,000 00

DIVERS.

310 (33) Pour frais de réception de Leurs Altesses Royales le duc et la duchesse de Cornwall et York—Somme supplémentaire pour payer les frais du voyage royal en septembre et octobre 1901. (On pourra sur ce crédit payer, jusqu'à concurrence de \$700 seulement en tout, certaines sommes à des membres du service civil, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.)	358,000 00
--	------------

PENSIONS.

349 (39) Incursion des Féliens—Nouvelle somme nécessaire.	300 00
350 (40) Rébellion du Nord-Ouest et en général.	355 00

SUBVENTIONS POSTALES ET AUX PAQUEBOTS.

403 (93) Service de paquebots entre le Canada et la France, 6 voyages complets pendant l'année 1900, antérieurement à la date du contrat.	16,666 66
404 (94) Service hebdomadaire entre Halifax et Canso (à voter de nouveau).	4,000 00

DIVERS.

412 (102) Pour les dépenses du Premier ministre au couronnement de Sa Majesté.	8,000 00
413 (103) Pour les dépenses des ministres se rendant à la conférence coloniale de Londres.	12,000 00
416 (106) Distribution des documents parlementaires.	200 00
417 (107) Pour payer à Lowrie Miller le montant de son compte de caisse d'épargne, frauduleusement retiré de la caisse d'épargnes fédérale, Winnipeg.	289 13
418 (108) Paiement se rattachant à la construction de la station de télégraphe sans fil Marconi, à la Baie des Glaces, N.-E., conformément à la convention.	70,000 00
419 (109) Pour payer à la banque Canadienne du Commerce ses services dans les territoires du Yukon, du 1er mai 1900 au 30 avril 1901, \$26,575.65 ; et du 1er mai 1901 au 30 avril 1902, \$26,593.71.	53,169 36

428 (118)	Pour payer Nelson R. Butcher, sténographe, pour transcription de la preuve dans la cause de Klock <i>vs</i> Varin.	64 50
431 (121)	Pour payer les dépenses de la commission chinoise et japonaise	27,600 00
432 (122)	Pour payer la moitié des honoraires des arbitres et des sténographes, Arbitrage du Prolongement Est, N.-E.	3,952 62

INSPECTION DES DENREES.

444 (134)	Pour permettre au ministère du Commerce de payer les dépenses relatives à la Commission nommée pour faire une enquête sur les plaintes concernant le pesage du beurre et du fromage, y compris une allocation à W. G. Parmelee, le commissaire, au taux de \$10 par jour, nonobstant toute disposition contraire contenue dans l'Acte du service civil.	500 00
-----------	---	--------

ITEM NON PREVUS, 1900-1901.

445 (135)	Pour couvrir les item non prévus, 1900-1901, tels qu'indiqués par le rapport de l'auditeur général, page C—4.	211,394 12
-----------	---	------------

LEGISLATION.—(Suite.)

CHAMBRE DES COMMUNES.—(Suite.)

333 (23)	Somme supplémentaire pour la publication des Débats.	20,000 00
----------	--	-----------

Les résolutions qui précèdent, à l'exception de la résolution 334, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La résolution 334 (24) : Somme supplémentaire pour dépenses casuelles, \$2,075.00, étant lue la seconde fois, est amendée, sur motion de M. Fielding, en insérant après le mot "casuelles" les mots : "\$500 du dit montant devant être mises sous le titre : Marchands et autres, branche du sergent-d'armes."

Et la résolution ainsi amendée, est adoptée.

La résolution adoptée en comité des Subsidés, le 7 mai courant, est rapportée, lue la seconde fois, et adoptée, et elle est comme suit :—

ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUE.

280 (3)	Recensement.	450,000 00
---------	----------------------	------------

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 9 mai courant, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit :—

FRAIS DE GESTION.

446 (1)	Somme supplémentaire pour aide aux écritures se rattachant à l'émission et au rachat des billets fédéraux.	1,000 00
---------	--	----------

GOUVERNEMENT CIVIL.

447 (2)	{	Ministère de la Justice—Pour augmenter les appointements de G. L. B. Fraser, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	200 00
		Pour pourvoir au salaire d'un nouveau messenger, Joseph Jobin, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	500 00

454 (9)	{	Bureau de l'Auditeur général—Pour les appointements d'un commis de seconde classe cadette.	800 00
		Dépenses casuelles—Aide aux écritures et autre.	2,300 00
		Impressions et papeterie.	500 00
460 (15)	{	Ministère des Travaux publics—Pour augmenter les appointements d'un commis de première classe, R. C. Desrochers, sous-secrétaire, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	100 00
		Pour porter de \$1,450 à \$1,500 les appointements de Joseph Vincent, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	50 00
		Pour augmenter les appointements de S. E. O'Brien, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	400 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

EDIFICES PUBLICS.

486 (41)	Edifices publics du Yukon.	34,000 00
----------	------------------------------------	-----------

PORTS ET RIVIÈRES.

Québec.

487 (42)	Port de Québec—Améliorations.	100,000 00
----------	---------------------------------------	------------

Ontario.

488 (43)	{	Port-Colborne—Améliorations du port.	100,000 00
		Rivière Kaministiquia—Dragage.	25,000 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLES SUR LE REVENU.

EDIFICES PUBLICS.

Nouvelle-Ecosse.

489 (44)	{	Pictou, bureau de poste et douane—Service de l'eau et plombage.	2,000 00
		Sydney, édifice public—Améliorations.	5,000 00
		Truro, édifice public—Plombage neuf, réparations des garnitures, etc.	1,000 00
		New-Glasgow, édifice public—Réparations, peinture, etc.	1,000 00
		Halifax, station de quarantaine de l'île Lawlor—Améliorations, réparations, etc.	2,200 00

Ile du Prince-Edouard.

490 (45)	{	Charlottetown, édifice fédéral—Modifications, réparations, réfections, etc.—(A voter de nouveau, \$3,800).	8,000 00
		Charlottetown, station de quarantaine—Réparations et renouvellements.	550 00

Nouveau-Brunswick.

{	Frédéricton, édifices militaires—Nouvelles écuries pour les officiers.	1,500 00
	Frédéricton, édifices militaires—Logement de maréchal des logis chef.	1,000 00

491 (46)	Saint-Jean, station de quarantaine—Service de l'eau, drainage, chauffage, etc.	17,000 00
	Bathurst, édifice public—Plombage neuf, etc.	1,800 00
	Woodstock, édifice public—Pour terminer le nouveau mur de soutènement et égout de la rue, etc.	500 00
	Frédéricton, édifice public—Améliorations, réparations, etc.	1,100,00

Québec.

	Montréal, bureau de poste—Renouvellement des fils électriques, nouveaux moteurs pour les ascenseurs, etc.	3,500 00
	Trois-Rivières, douane—Mur de soutènement.	3,000 00
	Saint-Hyacinthe, édifice public—Addition, etc.	12,000 00
	Montréal, bureau de poste—Édifice pour succursale.	30,000 00
492 (47)	Saint-Jean—Entrepôt de vérification.	3,500 00
	Lévis, station de quarantaine des bestiaux—Améliorations, réfections et réparations.	2,500 00
	Valleyfield, édifice public.	10,000 00
	Québec, bureau de poste—Améliorations dans la division des douanes postales.	1,500 00

Ontario.

	Kingston, bâtiments militaires—Ecurie pour la batterie de campagne (à voter de nouveau).	5,000 00
	Guelph, édifice public—Addition (à voter de nouveau, \$2,000).	14,000 00
	Dundas, salle d'exercices—Achèvement.	5,700 00
	Hamilton, édifice public—Améliorations.	1,000 00
	Toronto, salle d'exercices—Réparations.	6,000 00
	Toronto, bureau de poste—Bâtiment pour succursale dans la partie ouest de la ville, etc.	6,000 00
	Peterborough, édifice public—Améliorations et réparations, etc.	20,000 00
	Toronto, douane—Reprise en sous-œuvre des murs	3,500 00
	Ottawa, bureau de poste et douane—Aménagement de l'entrepôt de vérification, \$9,000, et ascenseur électrique, \$5,500; aussi modifications et améliorations dans le bureau de poste, \$6,000.	5,000 00
	Port-Hope, édifice public—Amélioration, réparations, etc.	20,500 00
	Cobourg, édifice public—Améliorations, réparations, etc.	1,300 00
	Clinton, édifice public—(à voter de nouveau).	2,400 00
	Ottawa, édifice public—Réparations de mur en maçonnerie.	2,500 00
493 (48)	Berlin, édifice public—Addition, etc.	6,500 00
	Galt, édifice public—Nouvelles boîtes fermant à clef, réparations, etc.	5,000 00
	Hamilton, édifice public—Nouvelles boîtes aux lettres, etc., pour bureau de poste.	1,000 00
	Rideau-Hall, Ottawa—Drain depuis l'hôtel du gouvernement jusqu'à l'égoût de la ville, y compris le coût du drainage, etc.	1,200 00
	Toronto, bureau de poste—Modifications et additions y compris l'ascenseur et les accessoires.	7,500 00
	Picton, édifice public—Achèvement.	10,000 00
	Jonction de Toronto, édifice public—Somme supplémentaire.	4,150 00
	Alexandria—Édifice public.	5,000 00
	Bowmanville—Édifice public.	7,000 00
		5,000 00

Hamilton—Entrepôt de vérification—Agrandissement.	10,000 00
Windsor, édifice public—Modifications dans le bureau de poste et nouveaux accessoires de bureau de poste.	3,800 00
Sainte-Catherine—Salle d'exercices.	10,000 00
Toronto, bureau de poste—Pour payer à John Hanrahan, entrepreneur, pour l'agrandissement de la salle de tire à la gare Union, etc., intérêts sur montants passés échéance.	164 49

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 10 mai courant, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit:—

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(Suite.)

EDIFICES PUBLICS.—(Suite.)

Manitoba.

494 (49)	}	Winnipeg, bâtiment des immigrants—Infirmerie (à voter de nouveau).	8,000 00
		Winnipeg, entrepôt de vérification—Appareil de chauffage, plombage et réparations.	2,500 00
		Winnipeg, bâtiments militaires—Pour payer à la ville de Winnipeg les améliorations sur l'avenue Assiniboine, en face de ces bâtiments.	3,967 00
		Winnipeg, bureau de poste—Réparations, etc.	2,500 00

Territoires du Nord-Ouest.

495 (50)	}	Calgary, bureau de poste—Boîtes aux lettres additionnelles et modifications des garnitures.	1,200 00
		Calgary, palais de justice—Drainage.	1,100 00
		Moosejaw, palais de justice—Appareil de chauffage.	1,000 00
		Red-Deer, palais de justice, géôle, etc., et bureau des terres, (à voter de nouveau).	5,700 00
		Yorkton, palais de justice et prison.	4,400 00
		Saskatoon, bâtiment des immigrants.	1,200 00
496 (51)	}	Moosomin, palais de justice—Nivellement, clôtures, etc.	1,000 00
		Vancouver, édifice public—Amélioration du bureau de poste, etc.	2,500 00
		William's-Head, station de quarantaine—Améliorations, réparations, mobilier et accessoires.	15,000 00

Loyers, réparations, mobilier, chauffage, etc.

497 (52)	}	Ottawa—Edifices publics—Préposés aux ascenseurs.	9,000 00
		Eclairage des édifices publics (somme supplémentaire).	5,000 00
		Loyers—Edifices publics fédéraux.	2,500 00
		Gaz et éclairage électrique, édifices publics, Ottawa, y compris les chemins et ponts.	3,900 00
		Port-Colborne, édifice public—Nouvel appareil de chauffage.	950 00
		Sherbrooke, édifice public—Nouvelles chaudières, réparations, etc.	1,300 00
		Winnipeg, bâtiment des immigrants—Nouvelles fournaies à air chaud avec raccordements, etc.	800 00
		Trois-Rivières, bureau de poste—Nouvel appareil de chauffage, fournaise, plombage, etc.	1,200 00
		Bâtiments fédéraux d'immigration—Réparations, mobilier, etc.	500 00

PORTS ET RIVIÈRES.

Nouvelle-Ecosse.

Amagandus-Pond—Quai (à voter de nouveau)	2,000 00
Arisaig, réparations de la jetée	900 00
Bailey's-Brook—Quai, brise-lames	2,000 00
Bass-River—Réparations et prolongement du quai	500 00
Bear-River—Enlèvement d'obstructions et renouvellements et réparations aux piliers d'amarrage	1,700 00
Big-Pond—Quai (à voter de nouveau, \$2,500)	3,100 00
Bridgewater—Dragage (à voter de nouveau)	5,000 00
Brooklyn—Achèvement du quai	700 00
Canada-Creek, brise-lames—Nouveau caisson et réparations générales	500 00
Cap-Auget—Prolongement du brise-lames	1,000 00
Cape-Cove—Restauration du brise-lames	3,000 00
Ile du Caribou—Pour terminer la chaussée entre l'île et la terre ferme	650 00
Charlesvilles—Brise-lames	2,700 00
Cheverie—Prolongement du brise-lames (à voter de nouveau)	3,000 00
Pointe de l'Eglise—Réparation du brise-lames	1,800 00
Comeau—Pour prolonger le brise-lames	1,200 00
Comeau's-Hill, brise-lames—Réparations, etc.	600 00
Cribbon's-Point—Réparations au quai, etc.	1,350 00
Jetée de Digby—Renouvellements et réparations	3,700 00
Drum-Head, brise-lames (à voter de nouveau)	5,000 00
Baie de l'Est (côté nord), réparation du quai	600 00
Berlin-Est—Brise-lames (à voter de nouveau)	2,000 00
Economy—Réparations au quai	1,500 00
Pointe de Finlay—Quai (à voter de nouveau)	2,000 00
Fort-Lawrence—Débarcadère	5,000 00
Baie des glaces—Amélioration du port	10,000 00
Grand Etang—Piles de pièces de bois créosotées; etc., pour terminer l'ouvrage (à voter de nouveau)	1,000 00
Grande-Rivière—Pour ouvrir le chenal	2,000 00
Grand-Narrows—Réparations du quai	1,300 00
Green-Cove—Havre des bateaux	500 00
Gros-Nez—Réparations du brise-lames	400 00
Hawk-Point-Inlet—Chenal des bateaux (à voter de nouveau)	400 00
Herring-Cove—Brise-lames	4,000 00
Horse-Shoe-Cove—Quai	5,000 00
Hunt's-Point, brise-lames—Renouvellement du vieux caisson	500 00
Indian-Brook-Flats, Ile du Cap Sable—Quai	2,700 00
Ingonish (Baie du Nord)—Empierrement du talus, etc.	1,500 00
Irish-Cove—Pour terminer les réparations du quai	500 00
Pointe de l'Ile—Réparations du quai	550 00
Ile Janvrin—Quai	2,000 00
Judique—Réparations, etc., du brise-lames	900 00
Kempt-Head—Pour terminer le quai	450 00
Kingsport—Reconstruction de la jetée (à voter de nouveau, \$2,000)	5,000 00
Rivière Larry—Brise-lames	4,000 00
Little-Narrows—Réparations du quai	500 00
Livingstone's-Cove—Somme supplémentaire pour terminer le quai	500 00

	Lower-D'Escouse—Quai	2,000 00
	Lower-West-Pubnico—Brise-lames	1,000 00
	Lunenburg—Dragage (à voter de nouveau)	5,000 00
	Port-Mabou—Réparations de la jetée	1,200 00
	Main-à-Dieu—Ouvrages de protection, achèvement	2,000 00
	Maitland—Réparations au quai	1,500 00
498 (53)	Malignant-Cove—Pour exhausser la partie intérieure de la jetée de protection du chenal, et pour nettoyer le chenal	800 00
	Port Margaree—Améliorations	500 00
	Meteghan—Restauration du brise-lames	3,000 00
	Rivière Meteghan—Pour terminer les réparations	1,100 00
	McNair's Cove—Pour l'empierrement supplémentaire du talus	1,100 00
	Necum-Teuch—Quai	2,000 00
	New-Campbellton—Quai de délestage dans l'anse Kelly	5,000 00
	Nyanza—Réparations et prolongement du quai	500 00
	Ogden's Pond—Pour compléter les travaux de protection du quai	650 00
	Parker's-Cove—Pour terminer la jetée, y compris l'aile	5,000 00
	Petit-de-Grat—Reconstruction des travaux de protection, etc., achèvement	800 00
	Pickett's—Reconstruction de la jetée	3,000 00
	Ile de Pictou—Réparations de la jetée	1,000 00
	Piper's-Cove—Travaux de protection	500 00
	Pleasant-Bay—Havre des bateaux	1,000 00
	Lac Porter—Achèvement du débouché	2,500 00
	Port-Greville—Renouvellement de la protection de la plage	4,500 00
	Port-Hastings—Prolongement du brise-lames	2,000 00
	Port-Lorne—Réparations du brise-lames	1,000 00
	Port-Medway—Réparations du brise-lames	700 00
	Port-LaTour—Addition au brise-lames	4,000 00
	Prospect—Quai	1,700 00
	Ragged-Head—Protection du chenal (à voter de nouveau)	1,000 00
	Round-Bay—Protection de la plage	2,500 00
	Sandford ou Cranberry-Head—Prolongement du briselames, etc. (à voter de nouveau)	1,400 00
	Sandy-Cove—Brise-lames	2,500 00
	Short-Beach—Brise-lames	2,000 00
	Sober-Island—Quai	800 00
	South-Gut, Ste-Anne—Réparations et prolongement du quai	1,300 00
	Ingonish-Sud—Quai	2,000 00
	Port-Matoun, S.-O.—Réparat, et prolongem. du brise-lames	1,500 00
	Plage de Sainte-Anne—Travaux de protection de la plage	1,750 00
	Summerville—Brise-lames, réparations	1,000 00
	The-Gate—chenal des bateaux—Pour terminer l'approfondisse- ment et l'élargissement	1,000 00
	Three-Fathom-Harbour—Restauration de la protection de	1,800 00
	Tiverton—Brise-lames	2,500 00
	Tracadie-Est—Réparations et prolongement des travaux de protection de la plage	400 00
	Tusket—Quai	600 00
	Jetée Victoria—Réparations	1,500 00
	Wedge-Point—Réparations du brise-lames	1,000 00
	Baccaro-Ouest—Protection du havre des bateaux et chenal	2,000 00
	Baie-de-l'Ouest (côté sud)—Quai (à voter de nouveau)	2,000 00
	Western-Head—Prolongement du brise-lames	3,000 00
	Whitehaven—Réparations aux abords du canal	800 00

White-Waters—Réparations des approches du brise-lames....	1,000 00
Whycocomagh—Réparations au quai, etc.	450 00
Windsor-Harbour—Barrages de déviation, digues, et approfondissement du chenal, rivière Avon.	700 00
Yarmouth-Bar—Réparations des travaux de protection.	1,000 00

Ile du Prince-Edouard.

Baie-Fortune—Réparations du brise lames.	1,000 00
Jetée de Belfast—Dragage.	1,750 00
Brise-lames de Brae—Renforcement et réparat. des travaux. .	500 00
Campbell's-Cove—Réparations du brise-lames.	800 00
Canoe-Cove—Brise-lames—somme supplémentaire.	1,200 00
Chapel-Point—Réparations de la jetée.	1,100 00
Cove-Head-Harbour—Améliorations de l'entrée du chenal. .	5,000 00
Jetée de Cranberry—Reconstruction de la partie supérieure et réparations.	1,125 00
Gaspereau—Havre pour les pêcheurs.	500 00
499 (54.) Jetée d'Higgin's-Shore—Reconstruction et réparations.	1,000 00
Lower-Montague—Quai d'Aitkens.	3,200 00
Miminigash—Renforcement du brise-lames du sud.	500 00
Jetée Pownal—Reconstruction de la partie supérieure, etc (à voter de nouveau).	1,000 00
Red-Point—Réparations du quai.	1,100 00
Brise-lames de la Baie St-Pierre—Construction d'un caisson à son extrémité extérieure.	2,500 00
Port de Tignish—Reconstruction du brise-lames du nord. . . .	1,450 00
Iles Wood—Protection du brise-lames du sud au moyen de pilots jointifs et de blocailles.	1,250 00

Nouveau-Brunswick.

Anderson's-Hollow—Améliorations et réparations du quai. .	6,500 00
Bathurst—Reconstruction du quai.	1,100 00
Quai de Campbellton—(à voter de nouveau).	8,500 00
Passage d'eau de Campbellton—Débarcadère.	2,000 00
Campobello (Plage de Wilson)—Réparations et reconstruction d'une partie du brise-lames.	4,000 00
Cap-Tourmentin—Coffrage en bois créosoté.	10,000 00
Rivière-Chockfish—Prolongement de la digue.	2,000 00
Fort-Dufferin—Prolongement des travaux de protection. . . .	2,000 00
Grande-Rivière-au-Saumon—Eperon et brise-lames réunis. . . .	4,300 00
Petite-Rivière-au-Saumon.	800 00
500 (55.) Anse de Lord (Ile aux Chevreuils)—Prolongement du quai—Achèvement.	1,000 00
Maisonette—Réparations au quai.	700 00
Néguac—Réparations au quai.	4,450 00
Ile-aux-Perdrix—Réparations à la jetée de l'est.	1,200 00
Pointe du Chêne—Réparations au quai	500 00
Quaco—Réparations à la jetée de l'est.	675 00
Quai du magasin rouge—Réparations.	700 00
Rivière Saint-Jean—Réparations.	5,500 00
Shippegan—Quai à Lamèque (à voter de nouveau, \$4,500)..	5,900 00
Saint-Louis—Réparations au quai.	450 00
Jetée de Sainte-Marie—Réparations.	600 00
Quais dans les eaux de marées sur la rivière Saint-Jean et ses tributaries.	5,000 00

Québec.

	Amherst—Iles de la Madeleine—Brise-lames à la Pointe Shea—Achèvement—(à voter de nouveau, \$3,800)	7,800 00
	Anse à Beaufile—Améliorations à l'entrée du port—Réparations aux murs de soutènement	500 00
	Anse Saint-Jean—Pour compléter les réparations au quai	750 00
	Rivière Batiscaan—Pour continuer le dragage d'un chenal à la décharge de la rivière	10,000 00
	Baie Saint-Paul—Réparations au quai du Cap-aux-Corbeaux	1,800 00
	Baie Saint-Paul—Réparations au caisson isolé	400 00
	Berthier en haut—Reconstruction des brise-glace	2,000 00
	Bic—Pour achever l'addition au quai et réparations	1,000 00
	Cap à l'Aigle—Prolongement du quai	5,000 00
	Rivière Chateauguay—Agrandissement au point de déchargement dans la rivière Saint-Jean	2,000 00
	Rivière Chateauguay—Dragage (à voter de nouveau)	3,000 00
	Côte Sainte-Catherine—Réparer les abords du quai	500 00
	Ile aux Grues, rive nord—Prolongement du caisson de tête	2,500 00
	Ile aux Grues, côté sud—Grosses réparations au quai	3,500 00
	Cross Point—Débarcadère isolé (à voter de nouveau)	5,000 00
	Quai de l'Île Verte—Réparations	1,500 00
	La Prairie—Brise-glace et mur de protection	5,000 00
	Le Tableau, Descente des Femmes—Rivière Saguenay—Nouveau quai	3,000 00
	Les Eboulements—Rép. générales au quai et aux bâtiments	2,000 00
	L'Île d'Alma—Enlèvement de rochers	1,250 00
	Jetée de l'Îlet—Réparations	600 00
	Quai de Longueuil—Réparations	1,200 00
	Maria—Caisson isolé	12,000 00
	Brise-lames des îles de la Madeleine—Somme supplémentaire	14,300 00
	Rivière Nicolet—Dragage	4,000 00
	Quai de Philipsburg—Réparations	500 00
501 (56)	Pointe Fortune—Quai	5,000 00
	Pointe Saint-Pierre—Brise-lames	5,000 00
	Rivière-aux-Renards—Jetée	10,000 00
	Rivière-Blanche—Pour achever les réparations au quai	750 00
	Rivière des Vases—Prolongement du débarcadère	500 00
	Rivière-du-Loup—Réparations au quai	3,000 00
	Rivière Saint-François—Brise-lames à Richmond	7,000 00
	Rivière Touladié—Améliorations de la	2,000 00
	Quai de Roberval—Elargissement	5,000 00
	Brise-lames du Ruisseau Leblanc—Somme supplémentaire (à voter de nouveau, \$3,000)	14,000 00
	Quai de Saint-André de Kamouraska—Achèvement du quai et réparations à la levée en terre	1,000 00
	Sainte-Alphonse (de Bagotville)—Réparations au quai	1,500 00
	Saint-François—Brise-lames sur le rivage sud de l'île d'Orléans	10,000 00
	Quai de Saint-Fulgence—Améliorations	750 00
	Quai de Saint-Irénée—Construction du caisson de tête	10,000 00
	Quai de Saint-Laurent—Île d'Orléans	4,000 00
	Quai de Saint-Mathias—Magasin, cloturage, etc. (à voter de nouveau, \$1,500)	2,500 00
	Saint-Michel—Pour achever les réparations au quai	4,000 00
	Saint-Siméon—Réparations au quai	600 00

Sainte-Adélaïde de Pabos—Réparations au brise-lames.	3,000 00
Sainte-Anne du Saguenay—Quai.	1,500 00
Sainte-Famille (Ile d'Orleans)—Prolongement du quai.	4,600 00
Tadoussac—Prolongement du barrage de la piscifaculture et ré- parations.	1,000 00
Tadoussac—Réparations au quai.	1,000 00
Barrage d'Yamaska—Réparations.	3,000 00
Rivière d'Yamaska—Dragage.	8,000 00

Ontario.

Amherstburg—Dragage (à voter de nouveau).	5,000 00
Rivière Bell—Réparations au palplanches.	1,400 00
Big-Bay—Quai—(North Keppel)—Réparations.	500 00
Bowmanville—Pour achever les réparations au brise-lames..	4,000 00
Chûtes de Burke—Rivière Magetawan—Quai.	4,500 00
Chenal Burlington—Réparations aux jetées—Pour compléter l'entreprise—Somme supplémentaire à voter de nouveau, \$20,000.	50,000 00
Callender—Réparations au quai.	1,500 00
Ile Chantry—Réparations au brise-lames de l'ouest.	3,300 00
Cobourg—Réparations aux jetées et dragage.	10,000 00
Collingwood—Dragage.	45,000 00
Cornwall—Prolongement du quai, réparations et dragage..	4,800 00
Baie Georgienne—Route de la Pointe au Baril—Amélioration du chenal du Coude du Diable entre Parry-Sound et Killarney.	3,000 00
Travaux du port de Goderich.	6,000 00
Port de Goderich—Dragage.	10,000 00
Harwood—Quai sur le lac Rice.	1,000 00
Hilton, Ile de Saint-Joseph—Réparations au quai	1,500 00
Huntsville—Nouveau quai.	3,500 00
Kincardine—Réparations aux jetées et dragage.	4,000 00
Creek de McGregor—Nouveaux travaux de protection en pilotis et réparations aux anciens.	4,500 00
Port Midland—Quai.	10,000 00
Newcastle—Pour achever les réparations aux jetées.	5,000 00
Orillia—Nouveau quai.	3,000 00
Port d'Oshawa—Améliorations.	1,250 00
Ile de Pelée—Prolongement du quai.	5,000 00
Pénétancouchine—Dragage.	10,000 00
Pickering—Réparations aux jetées et dragage (à voter de nouveau, \$2,000).	3,200 00
Pointe-Edouard—Dragage.	10,000 00
Port-Burwell—Amélioration du port.	40,000 00
Port-Elgin—Réparations au débarcadère, prolongement du brise-lames et dragage.	5,000 00
Portsmouth—Pour achever les réparations au quai.	500 00
Port-Stanley—Pour achever les réparations aux jetées et dragage.	14,000 00
Débarcadère de Richard—Réparations au quai.	1,500 00
Rivière Thames—Draguer le chenal de Chatham au lac St. Clair.	8,200 00
Rivière-aux-Puces—Réparations aux pilotis.	1,800 00
Port-Rondeau—Réparations aux jetées et dragage.	10,000 00

Rivière Scugog—Dragage à Lindsay—A voter de nouveau le montant périmé.....	2,600 00
Rivière de la Nation du Sud—Pour améliorations au <i>Pitch-off</i> (à voter de nouveau).....	1,000 00
Sturgeon-Falls—Améliorations au quai.....	500 00
Thornbury—Réparations aux travaux du port.....	4,000 00
Trenton—Rivière de la Trent—Dragage.....	5,000 00
Quai de Wendover—Y compris les brise-lames et le magasin ainsi que la salle d'attente.....	3,000 00

Manitoba.

(Gull-Harbour, baie de Saint-George—Prolongement du quai..	2,500 00
Gypsumville-Harbour—Enlèvement des bancs de sable au sud de Manitoba-House.....	5,000 00
Quai de Hnausa—Prolongement.....	2,500 00
Lac Daulphin—Abaissement du (à voter de nouveau).....	5,000 00
Lac Manitoba—Autre décharge <i>via</i> la rivière Fairford.....	5,000 00
503 (58) Décharge du lac St. Francis—Construction de jetées conductrices et dragage (à voter de nouveau, \$1,200).....	6,500 00
Quai de Selkirk—Prolongement.....	6,000 00
Quai sur le lac Winnipeg à Gimli—Pour achever les réparations.....	3,700 00
Rivière de la Vase Blanche—Dragage à l'embouchure de la Winnipegosis—Dragage du chenal à l'embouchure de la rivière Moussue.....	5,000 00
	4,500 00

Colombie-Britannique.

(Lacs Anderson et Kennedy—Déblayer décharge.....	3,500 00
Rivière Colombie en amont de Revelstoke—Enlèvement des obstacles à la navigation.....	5,000 00
Rivière Colombie—Améliorations en amont de Golden.....	7,500 00
504 (59) Rivière Colombie—Améliorations en aval de Golden.....	2,000 00
Baie Hardy—Quai.....	2,000 00
Rivière au Saumon..Enlèvement des corps morts et autres obstacles à la navigation.....	2,500 00
Port de Victoria—Enlèvement du rocher Tuzo—Achèvement.	1,500 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 12 mai courant, sont rapportées, lues pour la seconde fois et adoptées, et sont comme suit:—

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.—(*Fin*).

DRAGAGE.

505 (60) { Réparations aux dragueurs <i>Manitoba</i>	12,000 00
{ Nouvel outillage—Bateau à propulseur automatique pour l'enlèvement des chicots dans les rivières Rouge et Assiniboine, Manitoba.....	10,000 00

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

Lignes aériennes et câbles, golfe Saint Laurent, etc.

{ Belle-Isle—Ligne télégraphique entre les extrémités de l'île.	5,000 00
{ Câble de l'île Bryon à Anticosti, raccordement.....	25,000 00

506 (61)	}	Pour le prolongement du réseau télégraphique des îles de la Madeleine jusqu'à l'île Bryon au moyen d'un câble sous marin.....	9,000 00
		De Mabou à Port-Hawkesbury.....	5,600 00
		Lignes aériennes de l'île de la Madeleine—Renouvellement des fils métalliques.....	2,000 00
		Saint-Pierre à Louisbourg et l'île Scatari—Prolongement de Gabarus à Sydney-Nord.....	4,900 00
		Saint-Pierre à Canso—Ligne télégraphique et raccordement par câble entre Port-Mulgrave et Port-Hawkesbury... .	13,900 00
		Ligne télégraphique de Ste-Anne du Saguenay à St-Charles.	1,000 00
		Ligne télégraphique—St-Pierre à Louisbourg, avec prolongement jusqu'à Main-à-Dieu et le phare de l'île Scatari..	2,250 00
		Ligne télégraphique—Chicoutimi à St-Charles et St-Ambroise	1,600 00

Territoires du Nord-Ouest

507 (62)	Ligne aérienne de Saint-Albert à la Rivière qui Barre....	1,500 00
----------	---	----------

Colombie-Britannique.

508 (63)	}	Ligne télégraphique d'Alberni-Clayoquot—Achèvement (à voter de nouveau, \$2,500).....	3,500 00
		Embranchement de la ligne principale de Port-Simpson-Hazelton à Aberdeen.....	1,500 00
		Ligne de 150 Mile-House à Quesnel-Forks et Horsefly—(à voter de nouveau montant périmé de \$2,818, et à voter de nouveau, \$2,450).....	7,500 00
		Ligne télégraphique Victoria et Cap-Beale—Renouvellement des poteaux, etc.....	2,500 00

TRAVAUX PUBLICS—PERCEPTION DU REVENU.

TÉLÉGRAPHES.

542 (97)	Réseau télégraphique du Yukon comprenant la ligne Ashcroft—Dawson et ses embranchements—Frais d'exploitation—Montant supplémentaire.....	33,500 00
----------	--	-----------

GLISSOIRS ET ESTACADES.

543 (98)	}	Rivière Gatineau—Compensation à MM. Gilmour et Hughson pour l'usage de leurs estacades de retention aux Cascades.....	3,600 00
		Rivière Trent et district de Newcastle, glissoirs et estacades, réparations.....	1,000 00
		District de Saint-Maurice—Frais d'exploitation—Montant supplémentaire.....	20,000 00

GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

448 (3)	}	Ministère des Chemins de fer et Canaux—Pour augmenter les appointements de S. L. Shannon, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	150 00
		Pour pourvoir à la promotion de F. A. Dixon au rang de premier commis, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	1,800 00
		Pour augmenter de \$50 les appointements respectifs de H. Le B. Ross et Charles W. Ross, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	100 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer Intercolonial.

	Matériel roulant (à voter de nouveau, \$303,000)	345,000 00
	Remise des locomotives, etc., à Chaudière-Junction	63,000 00
	Accroissement des facilités à Saint-Jean	90,500 00
	Accroissement des facilités à Stellarton	17,000 00
	Accroissement des facilités à Sydney (à voter de nouveau) . .	50,000 00
	Accroissement des facilités à Halifax (à voter de nouveau, \$90,000)	142,000 00
	Pour consolider les ponts (à voter de nouveau)	50,000 00
	Pour allonger les voies de garage, agrandir les gares et augmenter les facilités pour le trafic de la ligne (à voter de nouveau)	135,000 00
	Pour changer les attelages des voitures des voyageurs (à voter de nouveau)	8,000 00
471 (26)	Nouvelle superstructure de six arches du pont de Miramichi (à voter de nouveau)	60,000 00
	Pour élever le pont du chemin de fer Sydney et Louisbourg au-dessus du chemin de fer Intercolonial à Sydney (à voter de nouveau, \$3,300)	4,300 00
	Accroissement des facilités à Pictou (à voter de nouveau, \$15,000)	70,000 00
	Gare à Nicolet (à voter de nouveau)	2,500 00
	Gare et hangar à marchandises à la rivière au Anguilles (à voter de nouveau)	3,000 00
	Améliorations à North-Sydney	40,000 00
	Construction d'un éperon à partir de la station de l'Intercolonial à la Rivière-Ouelle jusqu'au quai sur le St-Laurent .	43,000 00
	Pour augmenter les facilités à Moncton (à voter de nouveau, \$32,000)	156,700 00
	Améliorations à Rockingham	4,000 00

CANAUX.

Canal de Welland.

473 (28)	Pour approfondir parties du long bief entre Port-Colborne et Thorold	50,000 00
	Pour enlever les obstructions dans le canal de Port-Colborne à Wellington	95,000 00

Canal Welland.

479 (34)	Pour construire une pile centrale en béton, et une travée mobile en acier pour le pont Montrose, sur la rivière Chipawa	9,000 00
	Pour reconstruire le pont de Marlatt (à voter de nouveau, \$10,000)	15,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 13 courant, sont rapportées, lues la seconde fois et adoptées, et sont comme suit:—

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

TRAVAUX DU TERRITOIRE DU YUKON.

551 (1)	{	Pour payer le montant fixé par le juge de la Cour d'Echiquier au sujet de la réclamation à lui soumise en faveur de MM. Mackenzie et Mann pour leur rembourser leurs dépenses relatives à l'entreprise projetée d'un chemin de fer entre la rivière Stickine et le lac Teslin.	327,678 10
		Pour payer le montant des frais y compris les déboursés pour la preuve, honoraires des témoins, etc.	830 20
<i>CANAUX.—(Suite.)</i>			
<i>Canal de Murray.</i>			
474 (29)		Pour acheter de W. Goodrich une maison pour le péage	500 00
<i>Lac Saint-Louis.</i>			
475 (30)		Relevés hydrographiques.	9,600 00
<i>Canal de Lachine.</i>			
476 (31)		Construction de murs en talus.	22,000 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU—(Suite.)

CANAUX.—(Suite.)

Canal de la Trent.

477 (32) Construction d'un pont sur les chutes de Heeley. 1,000 00

Canal Chambly.

478 (33)	{	Pour prolonger et réparer le mur à la tête de l'Île Sainte-Thérèse.	1,200 00
		Pour reconstruire le ponceau à la Petite-Rivière des Iroquois (à voter de nouveau).	10,000 00

Canal Rideau.

480 (35) Nouvelle somme requise pour reconstruire le grand pont à la Pointe de Brass. 1,200 00

Barrage de Carillon.

481 (36) Réparations du barrage. 6,000 00

Ecluse Sainte-Anne.

482 (37) Pour réparer l'éperon à la tête de l'écluse. 2,000 00

483 (38) Reconstruction du barrage à Peterboro. 9,000 00

DIVERS.

484 (39)		Etudes et inspections.	2,000 00
	{	Augmentation des appointements de M. O'Neill.	100 00
		Appointements des ingénieurs, dessinateurs, commis et mes-	

485 (40)	sagers surnuméraires—Augmentation des appointements de J. Proulx, F. M. Costin, K. Bott et J. Martineau, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	200 00
		Appointements de commis surnuméraires, de copistes, et de messagers, autres que ceux qui ont passé les examens du service civil, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil. (Somme supplémentaire)...

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL—(Suite.)

CANAUX.—(Suite.)

Chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard.

472 (27)	Pour augmenter les facilités à Charlottetown.	30,000 00
----------	---	-----------

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LA PERCEPTION DU REVENU.

CANAUX.

Canal de Cornwall.

541 (96)	Réparations et frais d'exploitation.	9,075 00
----------	--	----------

GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

455 (10)	Ministère des Postes—Appointements—Allocation provisoire. Pour les appointement de trois nouveaux commis de 2e classe. Pour les appointements de deux nouveaux commis de 2e classe cadette. Pour augmentation des appointements des employés du service de l'intérieur non prévues dans le budget principal. Dépenses casuelles—Pour payer à E. L. Foley, commis provisoire du bureau des lettres de rebut à Winnipeg, une allocation provisoire, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.	180 00
		3,500 00
		1,400 00
		2,260 00
		120 00

POSTES.

548 (103)	Pour pourvoir à un emploi supplémentaire de courrier de chemin de fer de 2ième classe. Pour pourvoir à un emploi supplémentaire de commis de 1re classe au bureau de l'inspecteur des Bureaux de Postes à Ottawa. Pour pourvoir aux salaires de timbreurs, assortisseurs, facteurs et commis additionnels. Pour augmenter les appointements de M. E. B. Bates, sous-directeur du Bureau de Poste d'Ottawa, de \$1,800 à \$1,900, nonobstant toute disposition contraire dans l'Acte du Service civil. Pour pourvoir aux augmentations d'appointements d'employés du service extérieur, non prévus dans les estimations principales. Pour pourvoir à la promotion de l'inspecteur du Bureau de Poste à Kingston, à la première classe à \$2,200, nonobstant toute disposition contraire dans l'Acte du Service civil.	720 00
		1,200 00
		10,000 00
		100 00
		2,500 00
		200 00

GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

450 (5) Ministère de la Milice et de la Défense—Pour les appointements d'un nouveau commis de seconde classe cadette. 600 00

MILICE.

(Imputable sur le capital.)

468 (23) { Ouvrages de défense à Esquimalt—Pour achat de terrains 50,000 00
 { Armes, cartouches et ouvrages de défense (\$219,000 à voter de nouveau) 300,000 00
 { Pour achat de carabines 150,000 00

(Imputable sur le revenu.)

469 (24) Pour les dépenses du détachement de la milice canadienne qui assistera à la coronation de Sa Majesté. 50,000 00

Spécial.

470 (25) Garnison provisoire de Halifax—Pour toutes les dépenses. 315,000 00

GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

452 (7) { Ministère de l'Intérieur—Pour porter les appointements de C. H. Beddoe, comptable, à \$1,200 à compter du 1er juillet 1902, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil. 175 00
 { Pour pourvoir aux appointements de quatre nouveaux commis de seconde classe cadette à \$600 chacun. 2,400 00
 { Dépenses casuelles—Impressions et papeterie. 3,500 00
 453 (8) { Département des Affaires indiennes—Appointements—Pour pourvoir aux appointements d'un commis de 1re classe (à voter de nouveau) 1,400 00
 { Pour payer à Chas. A. Cook, commis de seconde classe cadette, des arrérages d'allocations pour qualifications en matières facultatives (1901-1902 et 1902-1903) 100 00

COMMISSION GEOLOGIQUE.

519 (74) { Pour pourvoir à la gravure, à la lithographie, à l'impression, etc., afin de confectionner des cartes des trav. déjà faits. 9,000 00
 { Pour pourvoir aux appointements d'un géologue à la commission de la frontière internationale, depuis le 1er juillet 1902 jusqu'au 30 juillet 1903. 2,000 00

SAUVAGES.

Ontario et Québec.

520 (75) { Pour pourvoir à un montant supplémentaire pour livres, Ontario, Québec et Provinces Maritimes. 3,780 00
 { Pour pourvoir à un montant supplémentaire pour frais judiciaires généraux. 3,500 00

Nouvelle-Ecosse.

{ Pour pourvoir aux appointements d'un agent supplémentaire, comté du Cap-Breton. 75 00

521 (76)	} Pour pourvoir aux réparations des chemins—Eskasoni.	100 00
		} Pour améliorer les conditions sanitaires de la réserve des sauvages, près de Sydney.

Nouveau-Brunswick.

522 (77)	Pour réparer les chemins ^s traversant la réserve d'Edmonton..	75 00
----------	--	-------

Manitoba et territoires du Nord-Ouest.

523 (78)	} Pour pourvoir à un montant supplém. pour instrum. et outils.	590 40	
		"} " " animaux vivants.	8,620 00
		"} " " Sioux.	120 00
		"} " " internats	6,840 00
	"} " " "Dép. générales"	1,020 00	

524 (79)	Pour pourvoir à un montant supplémentaire pour internat et externat.	1,200 00
----------	--	----------

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

525 (80)	} Montant supplémentaire requis pour aide dans les bureaux d'enregistrement.	7,000 00
		} Montant supplémentaire requis pour écoles, commis aux écritures, impressions, etc., pour être payé d'avance tous les six mois.

GOUVERNEMENT DU TERRITOIRE DU YUKON.

526 (81)	} Montant supplémentaire requis pour services et dépenses relatives à l'administration du Territoire.	50,000 00	
		"} Subvention au Conseil du Yukon pour des fins locales.	131,000 00
		"} Montant requis pour chemins.	178,500 00
		"} Edifices publics du Yukon—Loyers, chauffage, y compris combustible, éclairage, service d'eau, enlèvement des déchets, concierges, gardiens, femmes de journée, réparations, etc., les dépenses devant être sous la direction du conseil local.	25,000 00

TERRES FEDERALES—IMPUTABLES SUR LE CAPITAL.

527 (82)	Montant supplémentaire requis pour arpentages.	100,000 00
----------	--	------------

TERRES FEDERALES—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

528 (83)	} Montant supplémentaire requis pour appointements du service extérieur.	6,400 00	
		"} Montant supplémentaire requis pour dépenses casuelles.	4,600 00
		"} Montant supplémentaire requis pour dépenses du Conseil des Examineurs des Arpentages Fédéraux.	250 00

DIVERS.

531 (86)	Montant supplémentaire requis pour l'édifice du musée à Banff, T.N.-O.	3,000 00
532 (87)	Somme additionnelle requise pour arpentage de la frontière.	10,000 00
533 (88)	Frais judiciaires (Ministère de l'Intérieur).	10,000 00
534 (89)	Montant supplémentaire requis pour l'entretien et l'installation des Bureaux d'Essayeurs.	5,000 00

535 (90)	Dépenses et appointements relatifs à la Commission nommée pour s'enquérir des réclamations des Métis dans les Territoires du Nord-Ouest.	3,000 00
536 (91)	Graver, lithographier et imprimer les cartes du Dominion et des Territoires du Nord-Ouest.	15,000 00
537 (92)	Pour paiements relatifs à la construction d'une station de télégraphie sans fil, système Marconi, à Glace-Bay, N.-E., conformément à la convention—Solde sur entreprise de \$80,000.	10,000 00
538 (93)	Pour aider à payer le coût de la publication de documents publics par le <i>Canadian Mining Institute</i> —Additionel.	2,000 00
539 (94)	Montant supplémentaire requis pour appointements et dépenses imprévues de l'agence de Paris.	3,000 00
540 (95)	Subvention pour venir en aide à l'Association canadienne pour la prévention de la tuberculose.	1,000 00
529 (84)	Matériel supplémentaire pour l'Imprimerie Nationale.	7,500 00
530 (85)	Machine à enveloppes pour l'Imprimerie Nationale (à voter de nouveau).	2,000 00

GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

456 (11)	{ Ministère de la Marine et des Pêcheries—Pour augmenter les appointements de B. H. Fraser, sous-ingénieurs nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil. Pour augmenter les appointements de M. J. F. Fraser, sous-ingénieur en charge des phares et bouées entre Montréal et Kingston, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil. Pour les appointements de M. R. E. Tyrwhitt, préposé à des travaux techniques dans le service hydrographique. Pour pourvoir à la promotion des officiers suivants, de 2e à 1re classe, savoir : J. B. Halkett, A. H. Belliveau, W. W. Stumbles et V. H. Steele à \$1,400 chacun. Pour pourvoir à la promotion des commis suivants, de seconde classe cadette à seconde classe aînée, savoir : D. C. Campbell, B. F. Burnett, A. H. Guiou à \$100 chacun, et de E. W. Gilbert, \$150, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil. Dépenses casuelles—Pour salaire d'un messenger. }	150 00
		500 00
		900 00
		5,600 00
		450 00
		400 00

SERVICE OCEANIQUE ET FLUVIAL.

514 (69)	{ Montant requis pour payer le solde de l'entreprise pour le vapeur devant remplacer le <i>Newfield</i> Pour pourvoir aux fournitures, à l'équipement, déboursés et frais de l'envoi d'équipages en Ecosse pour les vapeurs maintenant en construction à Paisley. }	93,570 00
		25,000 00

INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET LEVES HYDROGRAPHIQUES.

516 (71)	{ Pour pourvoir à l'installation d'un observations à Saint-Jean, N.-B. Pour pourvoir à un observatoire sur la Montagne de Goufre, T.N.-O. (à voter de nouveau). Montant requis pour aménagement et réparations du <i>Lord Stanley</i> pour les fins d'inspection. }	1,200 00
		4,000 00
		10,000 00

HOPITAUX DE LA MARINE.

517 (72)	Réparations aux hôpitaux de la marine, y compris un aile à l'hôpital de Sydney, et pour construire un hôpital de la marine à Louisbourg, N.-E. (à voter de nouveau)	12,000 00
----------	---	-----------

PECHERIES.

518 (73)	Pour pourvoir à un quai d'entreposage à Sapperton, C.-B., pour le quaiage permanent des navires employés comme croiseurs des pêcheries, relativement aux pêcheries de la rivière Fraser	3,000 00
	Pour pourvoir au solde de l'entreprise pour navires des pêcheries et des douanes maintenant en construction dans la Colombie-Britannique	15,000 00
	Pour pourvoir à l'entretien du laboratoire de biologie de la Baie Georgienne	1,500 00
	Pour pourvoir à l'élection d'une piscifaculture dans les territoires du Nord-Ouest (à voter de nouveau)	5,000 00
	Allocation à A. H. Béliveau pour devoirs supplémentaires à lui assignés, comme inspecteur des pêcheries pour la province de Québec, en sus de ses appointements comme commis de deuxième classe, nonobstant toute disposition contenue dans l'Acte du service civil	100 00
	Dépenses légales d'arbitrage <i>re saisie</i> des navires suivants, faisant le pêche aux phoques par des croiseurs russes dans le nord de l'Océan Pacifique, en 1892, savoir :— <i>Vancouver, Belle, Walter P. Hall, C. H. Tupper</i> , bateau du <i>E. B. Marvin</i> , et bateaux du <i>W. P. Sayward</i> (à voter de nouv.)	8,000 00
	Pour pourvoir à deux chaloupes à vapeur pour la patrouille relative aux pêcheries sur le littoral de l'Atlantique	3,000 00
Montant supplém. requis pour construct. et entretien de piscifacultures et d'établissm. pour l'incubation des homards.	27,000 00	

ACCISE.

545 (100)	Pour permettre au Ministère de payer à C. Perkins, une gratification égale à deux mois d'appointements	80 00
	Pour permettre au Ministère de payer une allocation de pas plus de \$100 chacun aux officiers de la Colombie-Britannique dont les appointements n'atteignent pas \$700	500 00
	Frais de voyage, loyer, combustible, papeterie, etc. Montant supplémentaire requis	5,000 00

POIDS ET MESURES.

546 (101)	Montant supplémentaire requis pour acheter des étalons du système métrique de poids et mesures, et pour payer les appointements, frais de voyages et autres dépenses des inspecteurs	10,000 00
-----------	--	-----------

MENUES RECETTES.

547 (102)	Montant supplémentaire requis pour fournir des timbres légaux aux Ministères de la Justice et de l'Intérieur	2,000 00
-----------	--	----------

DOUANES.

544 (99)	Montant supplémentaire requis pour appointements et dépenses casuelles aux divers postes	10,000 00
----------	--	-----------

INSPECTION DES DENREES.

550 (105) Pour pourvoir à l'inspection du fil d'engergage. 2,500 00

COMMERCE.

549 (104) Supplémentaire pour agences commerciales y compris dépenses relatives aux négociations de traités ou à l'extension des relations commerciales. 20,000 00

SUBVENTIONS POSTALES ET SUBVENTIONS ANX PAQUEBOTS.

513 (68) Pour pourvoir à un service d'été à la vapeur entre Murray-Bay et Rivière-Ouelle. 6,000 00
 512 (67) Navigation à vapeur entre Victoria et la Côte Ouest de l'île de Vancouver. 2,500 00
 511 (66) Navigation à vapeur entre Victoria, Vancouver, ports intermédiaires et Skagway. 12,500 00
 510 (65) Supplémentaire pour service de navigation à vapeur entre Baddeck, le Grand-Etroit, Iona, Grand-Etang et Baie-de-l'Est. 1,000 00

GOUVERNEMENT CIVIL.—(Suite.)

449 (4) Ministère du Commerce—Pour les appointements d'un commis de seconde classe aînée. 1,100 00
 451 (6) Ministère de l'Agriculture—Dépenses casuelles—Impressions et papeterie. 750 00
 457 (12) { Ministère de l'Agriculture—Pour pourvoir à la promotion de F. C. Chittick au rang de commis de première classe à \$1,500, nonobstant les disposit. de l'Acte du service civil. 150 00
 { Pour pourvoir à la promotion de A. E. Powell au rang de commis de seconde classe à \$1,100. 200 00
 458 (13) Secrétariat d'Etat—Dépenses casuelles—Impressions et papeterie. 1,000 00
 459 (14) Département des Impressions publiques et de la Papeterie—Pour les appointements d'un commis de 1re classe, J. G. Barrette, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil. 1,500 00

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

COUR SUPRÊME DU CANADA.

461 (16) { Pour augmenter les appointements de James O'Regan, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil. 100 00
 { Allocations de juges *ad hoc*. 800 00

DIVERS.

462 (17) { Traitement du juge de la cour de comté pour le district d'Atlin, C.-B. 2,400 00
 { Traitement d'un juge puîné pour les comtés-unis de Leeds et Grenville. 2,000 00
 { Allocations de tournée du juge des comtés unis de Leeds et Grenville. 200 00
 { Loyer d'une salle d'audience et d'un bureau pour le shérif à Prince-Albert. 250 00

TERRITOIRE DU YUKON.

463 (18)	{	Pour porter à \$1,800 l'allocation respective de subsistance des magistrats de police.	800 00
		Pour porter à \$4,000 les appointements du shérif de la cour territoriale.	1,000 00
		Appointements du député du shérif de la cour territoriale.	1,800 00
		Pour porter à \$4,000 les appointements du greffier de la cour territoriale.	1,000 00
		Appointements de deux sous-greffiers de la cour territoriale à \$1,800 chacun.	3,600 00
		Appointements de deux sténographes de la cour territoriale à \$2,000 chacun.	4,000 00
		Allocation de subsistance du député du shérif, des sous-greffiers et des sténographes de cour territoriale à \$1,800 chacun.	9,000 00
		Traitement d'un nouveau juge.	5,000 00
		Allocation de subsistance d'un juge.	5,000 00
		Pour porter les allocations de subsistance de deux juges à \$5,000 chacun.	4,000 00

PARLEMENT.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT—DÉPENSES CASUELLES.

464 (19)	Pour le paiement de deux messagers sessionnels à \$2.50 par jour chacun pour la session de 1903.	500 00
----------	--	--------

CHAMBRE DES COMMUNES.

465 (20)	{	Une nouvelle femme de journée à 50c. par jour.	182 50
		Deux nouvelles femmes de journée pour la session à 50c. par jour.	180 00
		Pour payer le solde de l'indemnité sessionnelle de feu R. M. S. Mignault.	1,052 00

SÉNAT.

466 (21)	Pour payer l'indemnité sessionnelle de feu l'honorable sénateur A. D. Dechêne.	1,500 00
----------	--	----------

ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.

467 (22)	{	Stations agronomiques.	10,000 00
		Exposition de Saint-Louis et d'Osaka.	175,000 00
		Exposition de Cork et Wolverhampton.	20,000 00
		Classification des brevets.	2,000 00

ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.—(Suite.)

Canal de la Trent.

281 (4)	Stations agronomiques.	22,000 00
282 (5)	Exposition Pan-américaine.	17,000 00
283 (6)	Exposition de Paris.	2,000 00

QUARANTAINE.

284 (7)	Salubrité publique.	60,000 00
285 (8)	Indemnité pour cochons et moutons abattus et autres frais se rattachant à la destruction de ces animaux.	15,000 00

ARTS, AGRICULTURE et STATISTIQUES.—(Suite.)

341 (31)	Somme supplémentaire nécessaire pour le <i>Patent Record</i> ...	2,500 00
342 (32)	Expositions de Saint-Louis et d'Osaka.....	5,000 00
343 (33)	Expositions de Cork et Wolverhampton (mandat du Gouverneur général).....	50,000 00
344 (34)	Pour payer à C. F. Whitley une somme égale à 2 mois d'appointements.....	191 66

QUARANTAINE.

345 (35)	Somme supplémentaire pour la quarantaine des bestiaux...	8,000 00
346 (36)	Indemnité à J. W. Prosser pour perte de bestiaux, etc.....	631 00

DIVERS.—(Suite.)

429 (119)	Pour payer à MM. Browning et Senkler, les frais defense re Klock vs Varin, élection de Nipissingue.....	60 00
430 (120)	Pour payer au shérif Carney pour la préparation des listes des électeurs dans les districts non organisés, élections fédérales, 1900.....	40 75

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, ce jour, sont rapportées, lues la seconde fois et adoptées, et sont comme suit:—

SERVICE DES PHARES ET SERVICE CÔTIER.

515 (70)	}	Pour pourvoir à l'entretien du service des bouées entre Montréal et Kingston, y compris les réfections et réparations au vapeur <i>Bayfield</i> et l'entretien des vapeurs <i>Bayfield</i> et <i>Scout</i>	15,000 00
		Pour pourvoir aux appointements de M. P. U. Boucher, ingénieur adjoint en charge des aides à la navigation entre le Platon et Montréal.....	1,500 00
		Pour pourvoir à des aides supplémentaires à la navigation sur la route de Saint-Laurent, y compris l'achat d'un vapeur pour les services de la marée et des levés hydrographiques.	280,000 00
		Pour pourvoir aux appointements des inspecteurs et des dessinateurs (nonobstant toute disposition contenue dans l'Acte du service civil).....	5,000 00
		Pour pourvoir aux dépenses de la Cour des commissaires du pilotage à Montréal.....	2,000 00
		Pour pourvoir à l'augmentation de N. C. Mitchell, commis à l'agence de Halifax, omis dans le budget principal...	50 00
		Pour augmenter les appointements de Lawrence W. Watson, commis à l'agence de Charlottetown.....	50 00

DIVERS.

552 (1)	Contribution pour venir en aide aux victimes des éruptions volcaniques dans les Antilles, à être répartie et affectée en la manière que le Gouverneur en Conseil déterminera.....	50,000 00
---------	---	-----------

Sur motion de M. Préfontaine, il est Ordonné,—Que le Sénat n'ayant pas passé le Bill (No 102) Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de

Gaspé et de l'Ouest, le comptable de cette Chambre soit autorisé à rembourser les honoraires payés pour ce bill, moins le coût de l'impression et de la traduction.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir:—

Bill (No 165) Acte concernant le cabotage canadien.

Bill (No 169) Acte modifiant le tarif des douanes, 1897.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à demain à 11 a.m.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

No 62.

OTTAWA, MERCREDI, 14 MAI 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellence Majesté le Roi

1902

N° 63.



PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, JEUDI, 15 MAI 1902.

11 a.m.

PRIÈRES.

Sur motion de M. Belcourt, il est émis un ordre de la Chambre pour copie de tous papiers concernant le commerce préférentiel.

Sir Wilfrid Laurier présente,—Réponse à l'ordre qui précède.

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur le Bill R (No 161) du Sénat, intitulé : "Acte concernant la constitution en corporation par lettres patentes des compagnies par actions,—lequel est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé, tel qu'amendé.

Les amendements faits par le Sénat au Bill (No 151) Acte concernant la remise des amendes, sont pris en considération et adoptés.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, l'ordre pour la seconde lecture du Bill (No 77) Acte pourvoyant à la nomination de juges-suppléants de la Cour Suprême du Canada en certains cas, est rescindé et le bill retiré.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

1. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1902, la somme de \$5,866,922 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du Canada.

2. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public, pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1903, la somme de \$38,371,129.68 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du Canada.

Résolutions à rapporter.

Les dites résolutions sont rapportées, lues la seconde fois et adoptées,—le comité des Voies et Moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Fielding présente alors un Bill (No 168) Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public pour les années fiscales expirant le 30 juin 1902 et le 30 juin 1903, lequel est lu pour la première et la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

M. Oliver propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.—Motion retirée, avec le consentement de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, adoptant le Bill (No 168) Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour le service public pour les années fiscales expirant le 30 juin 1902 et le 30 juin 1903, sans amendement.

Un message est reçu du Sénat, informant cette Chambre que le Sénat adopte l'amendement fait par la Chambre des Communes au Bill R. (No 161) du Sénat, intitulé : "Acte concernant la constitution en corporation par lettres patentes des compagnies par actions."

Un message est reçu de Son Excellence le Gouverneur général, requérant la présence immédiate de la Chambre des Communes dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, s'est rendu à la salle du Sénat, où il a plu à Son Excellence au nom de Sa Majesté, donner la sanction royale aux bills suivants :—

Acte concernant la bibliothèque légale de Régina.

Acte concernant la Compagnie de chemin de fer de la Montagne d'Orford.

Acte concernant la Compagnie chemin de fer du Sud du Canada.

Acte concernant la Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan.

Acte concernant la Compagnie du pont et tunnel de chemin de fer de la rivière Sainte-Claire.

Acte concernant le chemin de fer d'Edmonton au lac des Esclaves.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Huron.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Port-Dover, Brantford, Berlin et Goderich, et à l'effet de changer son nom en celui de "Compagnie du chemin de fer de la Grande-Vallée."

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Buffalo et la Compagnie du chemin de fer International.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer *Velvet (Rossland) Mine*.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Battleford au lac Lenore.

Acte concernant la Compagnie du canal à navires de St. Clair et Erié.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Tilsonburg, lac Erié et Pacifique.

Acte concernant la Compagnie du pont Union de Windsor à Détroit.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Rivière des Sauvages.

Acte constituant en corporation le Conseil du Collège presbytérien, Halifax.

Acte constituant en corporation la Compagnie manufacturière des Chutes de Sprague (à responsabilité limitée.)

Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurances sur la vie *The Sovereign of Canada*.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et du Nord.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à Ottawa.

Acte autorisant le Commissaire des brevets à faire droit à John Westren.

Acte constituant en corporation la Compagnie du pont du détroit de Canseau.

Acte constituant en corporation la "Crown Bank of Canada."

Acte concernant la Compagnie de force Ontario des Chutes de Niagara.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre.

Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat.

Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de Vancouver, Victoria et l'Est.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Medicine-Hat et de l'Alberta-Nord.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada.

Acte constituant en corporation la Compagnie de steamers tubulaires Knapp.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James.

Acte constituant en corporation la Compagnie de filatures Cosmos.

Acte constituant en corporation l'Association des Manufacturiers Canadiens.

Acte relatif aux pensions des officiers de la police à cheval du Nord-Ouest.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des mines du Klondike.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Nord et d'Ominéca.

Acte constituant en corporation la Compagnie de carabines Ross (à responsabilité limitée).

Acte constituant en corporation la Compagnie canadienne de messageries du Nord.

Acte concernant la *Dominion Cotton Mills Company (Limited.)*

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Timagami.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Niagara à Sainte-Catherine et Toronto.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Brockville et Saint-Laurent.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Trans-Canada.

- Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté.
 Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Terminal d'Esséx.
 Acte concernant le canal à navires du lac Champlain au Saint-Laurent.
 Acte modifiant l'Acte des lettres de change, 1890.
 Acte modifiant de nouveau l'Acte de la preuve en Canada, 1893.
 Acte modifiant de nouveau l'Acte de 1894 relatif à la conservation du gibier dans les territoires non organisés.
 Acte modifiant de nouveau les Actes relatifs aux Territoires du Nord-Ouest.
 Acte modifiant l'Acte de retraite du service civil, 1898.
 Acte modifiant l'Acte du parc des Montagnes-Rocheuses, 1887.
 Acte concernant la Compagnie des chemins de fer de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest.
 Acte modifiant de nouveau l'Acte du territoire du Yukon et les actes qui le modifient.
 Acte pour faire droit à James Brown.
 Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Nord.
 Acte constituant la Caisse de pension de la Banque Molson.
 Acte modifiant l'Acte concernant la Constitution des Chambres de commerce.
 Acte modifiant de nouveau l'Acte du pilotage.
 Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal et des Comtés du Sud.
 Acte constituant en corporation la Compagnie de force de Toronto et Niagara.
 Acte constituant en corporation l'Evêque de Moosonee.
 Acte modifiant l'Acte de la Cour de l'Echiquier.
 Acte modifiant la disposition relative aux péages, du chapitre 1 des Statuts de 1881, concernant le chemin de fer Canadien du Pacifique.
 Acte modifiant le chapitre 41 des Statuts de 1901, concernant l'administration de la justice dans le territoire du Yukon.
 Acte modifiant l'Acte des juges des cours provinciales.
 Acte constituant en corporation la Compagnie de garanties, de prêts et d'épargnes Dymont.
 Acte modifiant l'Acte concernant l'emballage et la vente de certaines denrées.
 Acte modifiant l'Acte des titres de biens-fonds, 1894.
 Acte modifiant l'Acte de l'immigration chinoise, 1900.
 Acte modifiant l'Acte des postes.
 Acte modifiant l'Acte de la police à cheval, 1894.
 Acte autorisant l'emprunt de certaines sommes de deniers pour le service public.
 Acte à l'effet de modifier l'Acte de la naturalisation.
 Acte modifiant les Actes relatifs au chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest.
 Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Yukon-Pacifique.
 Acte concernant la compagnie *United Gold Fields of British Columbia (Limited)*.
 Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord.
 Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et Kéwatin.
 Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Népigon.
 Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Oriental du Canada.
 Acte concernant la Compagnie du canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne.
 Acte concernant la Compagnie canadienne de téléphone Bell.
 Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central d'Algoma et de la Baie d'Hudson.
 Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Manitoulin et de la Rive Nord.
 Acte constituant en corporation l'Association des éleveurs de bétail des provinces maritimes.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec Sud.

Acte modifiant de nouveau l'Acte du territoire du Yukon.

Acte modifiant l'Acte des chemins de fer.

Acte modifiant l'Acte concernant la cité d'Ottawa.

Acte constituant en corporation *The Dominion Association of Chartered Accountants*.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Lac Erié à la rivière Détroit.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Central du Canada.

Acte constituant en corporation la Compagnie du passage souterrain de Montréal.

Acte constituant en corporation la Compagnie de force, de chemin de fer et de navigation de la Rive Nord.

Acte à l'effet d'établir un Conseil médical en Canada.

Acte modifiant l'Acte d'immigration.

Acte modifiant l'Acte des marques des fruits, de 1901.

Acte constituant en corporation la banque des Garanties du Canada.

Acte constituant en corporation la banque Métropolitaine.

Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurances sur la vie Union.

Acte concernant la Compagnie d'assurance maritime La Royale.

Acte pour faire droit à Samuel Nelson Chipman.

Acte modifiant de nouveau les dispositions du chapitre 183 des Statuts révisés relativement à l'école industrielle d'Halifax et à l'asile Saint-Patrick, à Halifax.

Acte concernant la représentation du Territoire du Yukon à la Chambre des Communes.

Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection générale.

Acte modifiant l'Acte des grains du Manitoba, 1900.

Acte concernant le cabotage canadien.

Acte modifiant le tarif des douanes, 1897.

Acte concernant la remise des amendes.

Acte constituant en corporation la Compagnie Canadienne de télégraphe du Nord.

Acte concernant la constitution en corporation par lettres patentes des compagnies par actions.

A ces bills la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants :—

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.”

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général comme suit :

“ QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

“ Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

“ Au nom des Communes je présente à Votre Excellence le bill suivant :—

“ Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes de deniers pour le service public des exercices expirant respectivement le 30 juin 1902 et le 30 juin 1903 que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.”

A ce bill la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat, par ordre de Son Excellence, dans les termes suivants :—

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Après quoi il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de clore la deuxième session du neuvième parlement par le discours suivant :—

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

En vous dispensant de prolonger votre présence au parlement, je désire vous remercier de l'attention et du soin avec lesquels vous vous êtes acquittés de vos importants devoirs.

Le nombre extraordinaire d'Actes qui ont été passés pour constituer en corporation des compagnies industrielles et de chemins de fer, peut être considéré comme une preuve du rapide développement de la richesse et de la prospérité du Canada à l'heure actuelle. L'augmentation du commerce et du revenu du pays est une autre preuve de cet état de choses satisfaisant.

Nous avons remarqué avec plaisir qu'il vient, en plus grand nombre que jamais, des immigrants d'Europe et des Etats-Unis s'établir au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest. L'augmentation rapide de la population dans cette partie fertile du Dominion doit contribuer de plus en plus au progrès du commerce chaque année.

L'arrangement conclu avec la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique lorsqu'elle a été autorisée à augmenter son capital-actions, et en vertu duquel elle doit consacrer au delà de neuf millions de piastres à l'augmentation de son matériel roulant, aura pour effet, nous l'espérons, de diminuer considérablement à l'avenir les pertes sérieuses qui ont eu lieu par suite de l'insuffisance du nombre de wagons destinés à charroyer les produits de l'Ouest vers les ports de l'Est.

Les amendements faits à l'Acte des Grains du Manitoba autorisant les cultivateurs du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest à construire des entrepôts plats pour l'emmagasinage de leurs grains aux stations de chemin de fer, seront, nous le croyons, jugés opportuns et propres à empêcher les coalitions de faire baisser les prix.

L'augmentation de la population du Territoire du Yukon et le développement rapide de cette partie du Canada justifient amplement l'Acte qui accorde à ses habitants un représentant au parlement, qui sera autorisé à parler au nom de ses commettants sur toutes les questions concernant les principaux intérêts de cette lointaine partie du Dominion.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous remercie, au nom de Sa Majesté, des subsides que vous avez généreusement votés pour le service public.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

En vous faisant mes adieux, je désire vous exprimer l'espoir que, lorsque nous nous réunirons l'année prochaine, nous aurons encore lieu de nous réjouir de la prospérité continue qui règne aujourd'hui dans ce vaste Dominion.

L'ORATEUR du Sénat alors dit :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est le plaisir de SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL, que ce parlement soit prorogé jusqu'à mardi, le vingt-quatrième jour de juin prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à mardi, le vingt-quatrième jour de juin prochain.

LOUIS PHILIPPE BRODEUR,

Orateur.

Blank lines for text or handwriting.

PROCEEDINGS
OF THE
GENERAL ASSEMBLY

ALBANY
PUBLISHED BY
J. B. LIPPINCOTT & CO.
1851

No 63.

OTTAWA, JEUDI, 15 MAI 1902.

2me Session, 9me Parlement, 2 Edouard VII, 1902

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi
1902

